

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL
DU ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME VII

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

TROISIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA
COLLABORATION DE G. ASAERT, CHEF DE SECTION AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À BEVEREN-WAES,
B. AUGUSTYN, LICENCIÉE EN HISTOIRE, A. DE VOS, INSTITUTEUR EN CHEF, E. HOUTMAN,
ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À HASSELT, M. HOEBEKE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
DE GAND, G. MERSCH, LICENCIÉ EN HISTOIRE, L. MILIS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE
GAND, M. NUYTENS, ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, G. VAN ACKER,
LICENCIÉE EN HISTOIRE, C. VLEESCHOUWERS, ASSISTANT AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU
ROYAUME, J. WAUTHOZ-GLADE, LICENCIÉE EN HISTOIRE, N. J. WEYNS, CHANOINE DE
PRÉMONTRÉ.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE
NATIONAAL ONDERZOEKSCENTRUM VOOR RELIGIEUZE GESCHIEDENIS

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1980

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL
DU ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME VII

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

TROISIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA
COLLABORATION DE G. ASAERT, CHEF DE SECTION AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À BEVEREN-WAES,
B. AUGUSTYN, LICENCIÉE EN HISTOIRE, A. DE VOS, INSTITUTEUR EN CHEF, E. HOUTMAN,
ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À HASSELT, M. HOEBEKE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
DE GAND, G. MERSCH, LICENCIÉ EN HISTOIRE, L. MILIS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE
GAND, M. NUYTENS, ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, G. VAN ACKER,
LICENCIÉE EN HISTOIRE, C. VLEESCHOUWERS, ASSISTANT AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU
ROYAUME, J. WAUTHOZ-GLADE, LICENCIÉE EN HISTOIRE, N. J. WEYNS, CHANOINE DE
PRÉMONTRÉ.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE
NATIONAAL ONDERZOEKSCENTRUM VOOR RELIGIEUSE GESCHIEDENIS

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1980

ORDRE DE CÎTEAUX

ABBAYE DE BAUDELO

A SINAÏ-WAES PUIS À GAND

Bodelo (1203), Bodolo (1203), Boudelo (1218 ou 1219), Bodel (1247), Bodeloe (1384), Boudeloo (1406), Boudeloe (1443), Baudeloo (1468), Baudelo (1474), Bodello (1504), Baulot (1504), Bodeloo (1513), Bouweloo (1562), Bandeloo (1579), Bodelot (1600).

SOURCES: Les archives de l'abbaye de Baudelo à Sinaai-Waes puis à Gand (1). Elles furent transférées en 1793 à l'administration du département de l'Escaut qui fut transformé en 1815 en Gouvernement Provincial de Flandre orientale. Lors de l'érection du dépôt des Archives de l'État à Gand, en 1852, les documents furent transportés au *Geraard Duivelsteen*.

Il existe un inventaire imprimé dû à R. Schoorman, *Inventaire sommaire des archives de l'abbaye de Baudeloo*, s.l., s.d., qui fut conservateur-adjoint aux Archives de l'État à Gand. Un inventaire manuscrit, comprenant six cent soixante-dix numéros, dû au même R. Schoorman (2) est remplacé par l'inventaire de G. Assaert, *Het archief van de Abdij van Boudelo te Sinaai-Waas en te Gent*, I, Inventaris, Bruxelles, 1976.

Le chartrier se compose d'environ deux cents chartes classées dans l'ordre chronologique; quarante-deux d'entre elles sont du XIII^e siècle. Grâce à un échange d'archives avec les Pays-Bas, ce chartrier a pu être enrichi (3), en 1953, de soixante-trois actes dont sept sont aussi du XIII^e siècle. Ils étaient conservés jusqu'alors aux Archives Communales de Rotterdam et avaient été retrouvés, peu avant 1930, dans une brasserie de cette ville (4). Dix de ces actes sont encore maintenant conservés à la *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde* à Leyde (5); six de ceux-ci sont datés du XIII^e siècle (6).

Le *Fonds Boudelo* des Archives de l'État à Gand conserve trois cartulaires dressés par M. Van den Eede, un religieux, dans les années 1544-1546. Ces cartulaires portent les lettres A, B et C. Le premier contient trois cent seize folios reprenant des copies d'actes de 1203 à 1507. Le cartulaire B comprend trois cent soixante-huit folios, actes de 1218 à 1500; le cartulaire C deux cent vingt-sept folios et rassemble des copies d'actes de 1205 à 1588. Les trois volumes sont de papier et reliés d'une reliure de cuir du XVI^e siècle. Les cartulaires A et B sont pourvus de tables.

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. et com. de Saint-Nicolas, dépendance de Klein-Sinaai; puis prov. de Flandre orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — Voir M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek*, I, 171, Bruxelles, 1960. — Nous remercions bien volontiers tous ceux qui nous ont aidé à rédiger cette notice, et en particulier M^{lle} L. Van Meerbeek, Chef de Département aux Archives Générales du Royaume, M. D. Van Overstraeten des Archives de l'État à Tournai, M. A. Wyffels et M^{me} D'Hooghe des Archives de la Ville de Gand, le R. P. Andriessen de la *Ruusbroegegenootschap* à Anvers, M. A. Derolez de la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand ainsi que nos collègues des Archives de l'État à Anvers et à Gand.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, Baudelo, n^o 5.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Aanwijzer*, n^o 9829, 28 novembre 1953.

(4) A. C. KERSBERGEN, *Een Belgisch kloosterarchief in een Rotterdamse brouwerij. Met inleiding door E. Wiersum*, t. à-p. de *Jaarboek 1931 van de Oudheidkundige Kring « De Vier Ambachten »*, Hulst, 1931.

(5) Pays-Bas, prov. de Hollande méridionale.

(6) Édition par G. I. LIEFTINCK, *Tien oude oorkonden van de Cisterciënser-abdij Baudeloo*, dans *Album René Verdeyen*, Bruxelles, La Haye, 1943. — Des photographies de ces chartes sont déposées dans le chartrier conservé à Gand.

On conserve aussi un obituaire du XVIII^e siècle, avec ajouts jusqu'en 1831, copie du *Kalendarium* de Joost Horenbout dont il sera question plus loin (1). Il contient, à la fin, une liste des prises d'habit et des professions établie par Horenbout et continuée jusqu'en 1792.

Le *Fonds Boudelo*, comprend également des comptes des abbés, de 1480 à 1653, avec des hiatus; des livres de recettes et dépenses ainsi que les comptes des procureurs, pour les XVII^e et XVIII^e siècles; enfin, des comptes de diverses fonctions à l'intérieur de l'abbaye. Il existe deux registres au cens; le premier date de 1514, et fut dressé par Jean de Zaemslacht; l'autre date de la seconde moitié du XVI^e siècle (2). Les correspondances adressées ou émanées de l'abbaye sont conservées pour les années 1579 à 1794. Il existe une série de pièces relatives aux procès dans lesquels l'abbaye est impliquée. La plus grande partie du fonds est naturellement constituée de documents relatifs aux biens fonciers. Il y a des registres généraux des recettes des cens, baux et rentes; de même que de semblables documents concernant la propriété du sol et des dîmes dans les divers villages et polders dans lesquels l'abbaye possédait des droits ainsi que un grand nombre de pièces diverses relatives aux baux.

Les Archives de l'État à Gand, *Charters van de Graven van Vlaanderen*, conservent un certain nombre de documents (3) dans lesquels l'abbé de Baudeloo intervient (4). Le *Fonds van het Bisdom Gent* du même dépôt contient deux liasses intéressant l'abbaye, les n^{os} B. 2757, *Bescheiden betreffende de abstverkiezingen in Boudelo* (1628-1735) et B. 2758, *Correspondentie en diverse bescheiden* (1610-1776). Nous trouvons dans le *Algemeen Familiefonds*, n^o 5248, un acte du 24 janvier 1615 relatif à l'abbaye. Le fonds *Raad van Vlaanderen*, dont l'inventaire est dû à J. Buntinx, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, 8 vol., Bruxelles, 1964-1978, contient sans nul doute dans ses riches collections un grand nombre de liasses de procès dans lesquels l'abbaye intervient. On verra les n^{os} 9498, 11480, 11525, 12444, 12621, 12833, 13413, 13852, 14099, 14256, 14612, 15477, 16222-23, 16378, 16656, 17181, 17476, 17779, 18410, 19014, 19249, 19419, 19793, 19834, 20211, 20345, 20747, 21508-09, 21608 21811, 24164, 26246, 26370, 29290, 30343, 31292, 31347, 31447, 33915.

D'anciennes cartes provenant de l'abbaye sont conservées dans le fonds des *Kaarten en plans* des Archives de l'État à Gand. L'inventaire de P. G. Vandermeersch, *Inventaire des cartes et des plans conservés aux archives de la Flandre orientale*, n^{os} 668, 675, 676, 686, 687, 689, 720, 724, 725, 731, 738, 739, 744, Gand, 1850, mentionne treize cartes originaires de Baudeloo. Le supplément à cet inventaire fait de plus apparaître l'existence de cinq cartes relatives aux biens possédés par l'abbaye (5). Dans le fonds du *Scheldedepartement*, on trouvera des tables alphabétiques relatives à la vente des biens nationaux (6); ces tables renvoient aux affiches de *Vente des biens nationaux*, cent soixante-huit recueils (7) et une liasse intéressant les biens de Baudeloo à Zottegem (8).

Le fonds *Baronie van Eksaarde en van Oudegem*, n^{os} 188 et 347, conserve deux procès intentés à Baudeloo (9); on trouvera deux autres procès dans le fonds *Archief van de Heerlijkheid en van de Polder van Sint-Albert*, n^{os} 1355 A-B et 1390 A-C (10).

(1) Voir *infra* p. 244.

(2) Édition F. J. ANNAERT, *Hoofdcijnsboek van den Lande van Waas, toekomende aan de Abdij van Baudeloo (1514)*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, XV, 99-217, Saint-Nicolas, [s.d.].

(3) Pour le détail de ces sources, on se reportera aux inventaires.

(4) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n^{os} 560, 1175, 1292, Gand, 1843-1846. — V. GAILLARD, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n^{os} 473, 476, Gand, 1857. — C. WYFFELS, *Inventaris van de oorkonden der graven van Vlaanderen. Chronologisch gerangschikt supplement*, n^o 462, [s.l.], [s.d.].

(5) A.É. GAND, *Kaarten en plans, steekhaarten*, n^{os} 1387, 1770, 1772, 1809, 2190.

(6) C. VAN DEN HAUTE, *Inventaire des archives de l'arrondissement de la Flandre orientale et du département ou préfecture de l'Escaut, de 1794 à 1814*, n^{os} 1474-1476, Tongres, 1932. — Voir aussi *Table alphabétique des procès-verbaux contenus dans les recueils précédents*, 3 registres.

(7) C. VAN DEN HAUTE, *Inventaire des archives de l'arrondissement de la Flandre orientale...*, n^{os} 1306-1473: *Procès-verbaux de vente et d'estimation*, an IV-1821.

(8) C. VAN DEN HAUTE, *Inventaire des archives de l'arrondissement de la Flandre orientale...*, *Abbaye de Baudeloo...*, n^o 1211: *État des recettes et dépenses, comptes transmis*, an IV.

(9) C. WYFFELS, *Inventarissen van het Archief van de Baronie van Eksaarde en van Oudegem*, Bruxelles, 1960.

(10) H. COPPEJANS-DESMEDT, *Inventaris van het Archief van de heerlijkheid en van de Polder van Sint-Albert*, Bruxelles, 1960.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles recèlent également des documents relatifs à Baudeloo. On verra dans ce dépôt les fonds suivants plus spécialement pour les élections d'abbés : *Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes ecclésiastiques*, nos 918, 931, 934; *Conseil Privé autrichien*, n° 868; *Conseil d'État*, n° 1251; *Conseil d'État de Régence*, n° 365; *Conseil Royal de Philippe V, 1702-1711*, n° 233. Le fonds *Jointe des amortissements*, nos 594, 596, 1091, 1092, 1099, intéresse directement l'abbaye (1). Le fonds des *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 9518, dans la partie consacrée à l'abbaye de Maagdendaal à Oplinter concerne également Baudeloo (2). Enfin, le fonds *Trésor des chartes de Flandre*, nos 1616, 1638, 1647, 1656, 2530 et 2723, possède six documents relatifs à l'abbaye (3).

Les Archives de la Ville de Gand conservent une liasse de documents intéressant Baudeloo pour les XVII^e et XVIII^e siècles : *Fonds Boudelo*, n° XIV. On y trouve également une *Serie abbatum*, d'après Sanderus (4), ainsi qu'une liste des religieux, dressée lors de l'emprunt forcé de l'an IV (5).

Les archives de la ville de Saint-Nicolas-Waas conservent quelques numéros concernant l'abbaye (6).

Les dépôts d'archives situés à l'étranger fournissent quelques données relatives à Baudeloo; on citera les Archives départementales du Nord à Lille, série H (7) et les Archives Vaticanes à Rome, *Libri obligationum et solutionum* (8).

En ce qui concerne les chartes, il a été dressé une liste de registes de quatre cent soixante-neuf actes conservés dans les cartulaires A et C (9). Pour ce qui est des actes revenus de Rotterdam, il existe également une liste de registes (10).

Il n'existe pas de publication systématique des chartes de Baudeloo. Un certain nombre d'actes originaux et de copies conservées dans les cartulaires ont été publiés à diverses reprises. Dans l'ordre chronologique, nous citerons, parmi les ouvrages les plus anciens et dans l'ordre chronologique : Lindanus, *De Tenermonda libri tres*, Anvers, 1612, qui publie un fragment d'un acte du 5 juin 1262. A. Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardes, de Gand et de Coucy...*, Paris, 1631, édite un grand nombre de chartes (11). L'acte de mars 1238, n.s., est publié par le même auteur : A. Du Chesne, *Maison de Béthune*, 129, Paris, 1639. Deux chartes sont publiées par Vredius, *Genealogia comitum Flandriae e Balduino ferreo usque ad Philippum IV Hispaniae regem, variis sigillorum figuris representata*, II, 33, juin 1290; II, 11, 8 septembre 1310, Bruxelles, 1642.

Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, 4 vol., Bruxelles, Louvain, 1723-1748, publie également un certain nombre de documents (12). La *Gallia Christiana*, V, Paris, 1731, s'intéresse à quelques actes

(1) P. LEFÈVRE, *Inventaire des Archives de la Jointe des Amortissements*, Bruxelles, 1926.

(2) A. D'HOOP, *Inventaire des Archives ecclésiastiques du Brabant*, III, n° 9518, Bruxelles, 1922. — H. DELVAUX, *Inventaris van het Archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, n° 198, Bruxelles, 1965.

(3) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME À BRUXELLES, *Trésor des chartes de Flandre*, nos 1616, 1638, 1647, 1656, 2530, 2723.

(4) A.É.GAND, *Fonds Boudelo*, n° XIV. — P. J. MAES, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten, abdisen, kapittels, kloosters en gestigten binnen Gent, 884-1846*, nos 83 1^o-84 1^o.

(5) P. J. MAES, *Verzameling der wapenschilden...*, f° 82.

(6) J. DENYS, J. BUNTINX et A. STOOP, *Stad Sint-Niklaas, Inventaris van het oud archief*, nos 1487, 1489, 2243-2244, Saint-Nicolas, 1957.

(7) M. BRUCHET, *Répertoire numérique*, série H, T. 1, *Fonds Bénédictins et cisterciens*, 27 H 9, 72, 73, 28 H 13, 14, 102, Lille, 1928.

(8) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, nos 1591-1593, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(9) A.É.GAND, *Boudelo*, n° 6, anonyme, XIX^e siècle.

(10) A. C. KERSBERGEN, *Een Belgisch kloosterarchief in een Rotterdamse brouwerij. Met inleiding door F. Wiersum*, tiré à part du *Jaarboek 1931*, 3-15, Hulst, 1931.

(11) A. DU CHESNE, *Histoire généalogique...*, 501, décembre 1236; 501, janvier 1238, n.s.; 500-501, février 1238, n.s.; 129 et 501, mars 1238, n.s.; 502, juin 1242; 502-503, 29 novembre 1253; 543, 8 novembre 1260; 544, 5 juin 1262; 545-546, 13 août 1262; 546, août 1262; 532, octobre 1274; 548, août 1279; 548, 1280; 533, mars 1284, n.s.; 533, juin 1284; 536, novembre 1289; 505, 1297; 505, janvier 1298, 506, 8 septembre 1310; 533, 1316 (analyse).

(12) MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 363, 25 juillet 1200; III, 579, mai 1203; III, 580, 30 septembre 1204; IV, 252, et III, 363, *partim*, 22 juillet 1205; III, 82, novembre 1220; IV, 252, décembre 1227; III, 584, 28 octobre 1228;

originaires de Baudeloo (1). A. Sanderus, *Flandria illustrata*, 1^{re} édition, 2 vol., Cologne, 1641 et A. Sanderus, *Flandria illustrata*, 2^e édition, I, La Haye, 1735, édite trois chartes et en analyse huit (2). F. Van Mieris, *Groot charterboek der graaven van Holland, van Zeeland en heren van Vriesland*, I, 507, juin 1290, Leyde, 1753, et A. Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiae et Zeelandiae*, II, 1^{re} partie, 485, 31 octobre 1242; II, 2^e partie, 793, 16 décembre 1272, et II, 2^e partie, 966, juin 1290, Middelburg, 1777-1782, publient quelques actes relatifs à Baudeloo. C. L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 196-197, Gand, 1815, et L. A. Warnkœnig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, III, 2, 154-155, Tübingen, 1835-1839, ont publié l'acte du 22 octobre 1259, relatif à l'établissement à Gand. Le premier de ces auteurs s'intéresse en outre à un second document concernant le refuge de Gand et à l'acte du 30 mai 1602 intéressant l'installation de l'abbaye dans cette ville (3). C. P. Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 199, s.l., s.d. (1836-1840), publie un acte de septembre 1236; J. J. De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, II, 913, Bruxelles, 1841, édite un acte du 2 novembre 1255. F. V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*, II, 292, Bruxelles, 1849-1852, publie le texte d'un document d'octobre 1274. Quelques actes relatifs à Maldegem (4) se retrouvent dans l'ouvrage de la comtesse de Lalaing, *Maldeghem la loyale*, 365-366, avril 1233, novembre 1233 et 1^{er}-22 avril 1234, Bruxelles, 1849; F. Van de Putte et D. Van de Castele, *Chronica et cartularium monasterii de Dunis*, 526-527, 5 août 1226; 527, 1226; 529-530, 14 janvier 1227; 327-528, septembre 1231; 324, avril 1240; 335, 1240; 320, 2 juin 1241; 341, 19-31 janvier 1250, n.s.; 318-319, 12 mai 1270; 526-528, août 1280; 714, 1^{er} janvier 1342, Bruges, 1864, publient une dizaine de documents. L. P. C. Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland. Eerste Afdeling tot het einde van het Hollandsche Huis*, II, 324, La Haye, 1866-1873, édite un acte de juin 1290.

On trouvera encore des documents relatifs à Baudeloo dans les cartulaires de Cambron (5), de Flines (6), dans le *Codex Dunensis* (7) et dans le cartulaire du Chapitre de Courtrai (8). F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, Gand, 1878-1881, publient aussi des textes relatifs à Baudeloo dans les chapitres consacrés aux localités de Eksaarde, Sinaai et Maldegem (9). Dom U. Berlière, *Baudouin de Boucle et les origines de l'abbaye de Baudeloo*, dans *Revue Bénédictine*, 313, mai 1203; 314, 3 décembre 1203; 314, 30 septembre 1204; 315, 18 juillet 1213; 315, 27 juillet 1214, IX, Maredsous, 1892, édite cinq chartes de Baudeloo en annexe à son article.

II, 1224, 9 février 1236, n.s.; IV, 251, mai 1247; IV, 252, août 1247; I, 430, 5 juin 1262; I, 431, août 1279; III, 363, 10 février 1245-1280 (incomplet); III, 608, 12 mars 1280, n.s.; III, 706-707, 30 mai 1602, Bruxelles, Louvain, 1723-1748.

(1) *Gallia Christiana*, V, col. 327, mai 1203; V, col. 327, 30 septembre 1204; V, col. 328, avril 1225; V, col. 332, 28 octobre 1228; V, col. 332, 9 février 1236, n.s.; V, col. 302-303, 1^{er} juin 1240, Paris, 1731.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 1^{re} édition, II, 58, 25 juillet 1200, Cologne, 1641; 2^e édition, I, 306, 30 septembre 1204; I, 307, 22 juillet 1205; I, 307, 3 mars 1221 (analyse); I, 307, mars, 1229 (analyse); I, 307, mars 1229 (analyse); I, 307, mai 1232 (analyse); I, 307, 13 décembre 1233 (analyse); I, 308, 21 février 1235 (analyse); I, 307, 27 décembre 1227 (analyse); I, 307, septembre 1270 (analyse); I, 307, juin 1293 (analyse), La Haye, 1735.

(3) C. L. DIERICX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 197-198, Gand, 1815.

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo.

(5) J. J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, I, 426, 10 juin 1235; 119, 9 février 1236, n.s.; 435, 1243, Bruxelles, 1869.

(6) E. HAUTCHUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 235-236, 12 mars 1280, n.s., Lille, 1873.

(7) J. B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 323-324, 31 mai 1300; 228, 1299-1304; 137, 1305-1317; 139, 1303-1305, Bruxelles, 1875.

(8) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 72-74, juin 1233; 158, 22 mars 1276, Gand, 1880.

(9) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, Gand, 1878-1881: en ce qui concerne Eksaarde (prov. de Flandre orientale, cant. et commune de Lokeren), on verra 14-15, 11 novembre 1267; 15-16, 22 février 1277, n.s.; 16 note 2, octobre 1274; 17 note 1, 26 septembre 1298; pour Sinaai (prov. de Flandre orientale, cant. et commune de Saint-Nicolas), 41 note 3, 25 juillet 1200; 47 note 1, 26 février 1223, n.s.; 48 note 1, 30 septembre 1204; 51 note 1, octobre 1274; 69 note 3, 30 mai 1602; pour Maldegem, 72, novembre 1233, 1^{er}-22 avril 1234 et avril 1233.

L'acte de mai 1203 est édité par J. Deslive, *Lettres d'Étienne, évêque de Tournai*, 469, Paris, 1893. C. Rodenberg, *Epistolae saeculi XIII e regestis pontificum Romanorum selectae*, dans *M.G.H., Epist.*, I, 513, Berlin, 1894, publie une charte du 20 février 1235. L'acte de fondation du 25 juillet 1200 est aussi édité par A. de Ghellinck d'Elseghem, *Chartes et documents concernant la famille de Vaernewijk*, I, 10, Gand, 1899.

Parmi les éditeurs modernes, on mentionnera en tout premier lieu P. F. Vyncke, *Geschiedkundige schets der abdij van Baudeloo*, Gand, 1921, qui publie les actes suivants: 17-18, mai 1204, avec traduction néerlandaise *partim*; 22-23, février 1236, n.s.; 25, 25 juillet 1200 avec traduction néerlandaise; 31-32, décembre 1244; 34, 1414, fragment; 34-36, mai 1247; 42, 1298, avec traduction néerlandaise; 45, 1301; 55-55, 1295, 68, 1456, fragment; 73, 1289, fragment; 72-73, 1259, fragment; 74-76, 30 mai 1602.

M. De Meulemeester, *De abdij van Roosenberg te Waasmunster*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, XXXVII, 71, août 1270; 72, juillet 1273; 73, 1280, Saint-Nicolas-Waas, 1924, s'intéresse lui aussi à Baudeloo. On trouvera une chartes de mars 1228, n.s., dans J. Walters, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, III, 247, Gand, 1929.

D'un grand intérêt est l'édition de J. Adriaanse et L. M. Van Werveke, *Verzameling van akten der schepenen van Hulst (1226-1499)*, dans *Oudheidkundige Kring « De vier Ambachten »*, Jaarboek, 1938, qui publient les actes suivants intéressant Baudeloo: n° 11, juin 1271; n° 24, 15 juin 1305; n° 25, 29 janvier 1309, n.s.; n° 27, avril 1310, n.s.; n° 35, 23 mai 1312; n° 62, 20 avril 1327, n.s.; n° 64, 18 janvier 1328, n.s.; n° 65, 24 mai 1328; n° 74, 25 juin 1331; n° 75, 26 juin 1331; n° 76, 15 juillet 1331; n° 82, 1^{er} août 1332; n° 85, 20 septembre 1333; n° 149, 12 février 1361, n.s.; n° 170, 10 février 1391, n.s.; n° 189, 6 décembre 1410; n° 204, 8 février 1429, n.s.; n° 207, 8 août 1429; n° 230, 10 juin 1438; n° 232, 10 août 1438; n° 242, 15 septembre 1444; n° 279, 4 mai 1471.

F. Blockmans, *Het Gentsche stadspatriciaat tot omstreeks 1302*, 495, Anvers, 1938, publie une charte du 4 novembre 1220. On doit aussi faire mention de l'édition du livre des cens et rentes de 1261-1263 dont V. Ruwet, *Economische en financieele geschiedenis der abdij van Baudeloo tijdens de eerste eeuw van haar bestaan (XIII^e eeuw)*, Mémoire de licence inédit, université de Gand, 1941, s'est servi.

On trouvera quatre copies d'actes extraits du cartulaire de Baudeloo dans K. Vossen, *Ontstaan der parochies in het Land van Waas*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LIII, 128, mars 1238; 128-130, avant le 24 juin 1257; 130-131, juillet 1268; 131, 28 mars 1301, Saint-Nicolas-Waas, 1952.

Les huit chartes de Baudeloo conservées par la *Maatschappij der Nederlandsche Letteren*, à Leyde, ont été éditées par G. I. Lieftinck, *Tien oude oorkonden van de Cisterciënserabdij Baudeloo*, dans *Album René Verdeyen*, 267-276, Bruxelles, La Haye, 1943; ce sont des actes de 1218; 4 novembre 1220; mai 1253; 3 février 1294, n.s.; décembre 1295; 1^{er} février 1299, n.s.; 9 décembre 1316; juillet 1324.

A. C. F. Koch, *Omuitgegeven oorkonden betreffende de Noord-Nederlandse geschiedenis (1109-1249)*, dans *Bijdragen en Mededelingen van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht*, LXVII, 12-13, 1222; 25-26, 1237; 27, septembre 1238; 28-29, 1238; 30, 1233-1244; 30-31, 23 mai 1247; 32-33, 22 septembre 1247, Utrecht, 1949, publie sept actes extraits des cartulaires. F. Ketner, *Oorkondenboek van het Sticht Utrecht tot 1301*, III, nos 1392, 1485, 1589, 3052, 3069, 3078, 3080, 3082, 3087, 3091, La Haye, 1949, reprend ces textes et y ajoute des actes du 9 janvier 1257, n.s.; 29 mars 1259, n.s., et 22 avril 1263, n.s.

Il faut, enfin, mentionner l'édition de la charte de 1220 par A. De Belle, *Inkomsten-systeem van kerk en pastoor in het « ancien régime » te Belsele*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXII, 265-266, Saint-Nicolas-Waas, 1969.

On ne connaît pas de chronique de l'abbaye. Le fondateur de Baudeloo, Baudouin van Boekel (1), nous a laissé une *Vita* dont quatre manuscrits nous sont parvenus. Le manuscrit A est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 481, f^{os} 49, v^o-57 r^o, copie sur parchemin de 1586

(1) Sint-Blasius-Boekel et Sint-Denijs-Boekel; prov. de Flandre orientale, cant. d'Horebeke-Sainte-Marie.

par Joost Horenbaut, moine de Baudeloo (1). Ce texte fait partie du *Kalendarium* (2). Le manuscrit B est conservé à la Bibliothèque de la Ville de Cambrai, *Manuscrits*, n° 260 (ancien n° 250), f°s 183 r°-188 v°, copie sur papier par trois mains des XIV^e et XV^e siècles; il appartenait aux guillemites de Walincourt-lez-Cambrai (3). Le manuscrit C se trouve à la Bibliothèque de la Ville de Valenciennes, *Manuscrits*, n° 507 (ancien n° 466), f°s 12 r°-19 r°, copie sur papier d'une main du XVI^e siècle. Il appartient depuis 1638 au moins à l'abbaye de Saint-Amand (4). Le manuscrit D est aussi conservé à la Bibliothèque de la Ville de Valenciennes, *Manuscrits*, n° 519 (ancien n° 473), f°s 109 r°-114 v°, copie sur papier d'une main du XV^e siècle. Cette *Vita* a été éditée par Chrysostome Henriquez, *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, 1^{re} partie, dist. 15, 238-244, Bruxelles, 1624; *liber primus*, dist. 15, 274-279, Cologne, 1631; A. Sanderus, *Hagiologium Flandriae sive de Sanctis eius Provinciae liber unus*, 34-44, Anvers, 1625; A. Sanderus, *Hagiologium Flandriae sive de Sanctis eius Provinciae libri tres*, 221-235, Lille, 1639; P. Grosjean, *Vie de Baudouin de Boucle*, dans *Analecta Bollandiana*, LXX, 182-203, Bruxelles, 1952: cette édition de qualité exceptionnelle est la seule édition critique. Nous y avons pris les renseignements qui précèdent. Pour être complet, nous devons signaler l'existence d'une traduction néerlandaise de cette *Vita* par P. F. Vyncke, *Geschiedkundige schets der abdij van Baudelo*, 9-16, Gand, 1921, et une traduction française par J. d'Assignies, *Les vies et les faits remarquables*, 213-219, Mons, 1603. Au nombre des sources narratives, nous devons mentionner le récit d'une apparition par le novice Jean van Deynse en 1619. On en trouvera la relation dans Chrysostome Henriquez, *Fascicules Sanctorum Ordinis Cisterciensis, pars prima*, 243 et sv., Bruxelles, 1624. On consultera également P. F. Vyncke, *Geschiedkundige schets der abdij van Baudelo*, 154-156, Gand, 1921, qui en donne un résumé néerlandais.

Josse Horenbaut est à signaler comme annaliste parmi les religieux de Baudeloo. En 1586, il entreprend la rédaction d'un *Kalendarium in quo continentur omnia nomina benefactorum et religiosorum de Bodelo* qui est actuellement conservé (5) à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 481. Il comprend: 1° les noms des bienfaiteurs de l'abbaye depuis le XVII^e siècle; 2° la *Vita* due à Baudouin van Boekel; 3° la liste des noms des religieux de Baudeloo depuis la fondation jusqu'en 1781; 4° les noms des abbés. On possède aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Boudelo*, n° 36, une copie des parties 1 et 3. Cette copie contient des ajouts jusqu'en 1831 et est éditée par P. F. Vyncke, *Geschiedkundige schets der abdij van Baudelo*, 107-152, Gand, 1921.

À côté des sources publiées, on doit signaler une liste d'abbés dans la *Gallia Christiana*, V, col. 215-219, Paris, 1731, et chez A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 121-122, Cologne, 1641.

Les deux registres aux cens de l'abbaye ont été publiés, comme il l'a été dit *supra*, par F. J. Annaert, *Hoofdcijnsboek van den Lande van Waes, toekomende aan de Abdij van Baudeloo (1514)*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, XV, 99-217, Saint-Nicolas-Waas, [s.d.].

TRAVAUX: On trouvera quelques notices relatives à l'histoire de l'abbaye de Baudeloo chez différents auteurs: L. H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, I, col. 279, Mâcon, 1939; cette notice, accompagnée d'une bibliographie sélective, est presque sans valeur. Plus intéressante est la contribution de J. M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 464-477, Forges-lez-Chimay, 1926. J. M. Canivez a consacré une seconde notice à Baudeloo dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, VI, col. 1348-1350, Paris, 1932. On verra aussi d'un auteur anonyme une courte notice dans *Voyage littéraire de deux*

(1) J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*, n° 67, Gand, 1849-1852.

(2) Cf. *infra*, p. 240.

(3) France, départ. du Nord.

(4) France, départ. du Nord.

(5) J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits...*, 84.

bénédictins, 193-194, Paris, 1717. On trouvera un court historique de l'abbaye dans A. L. J. Van den Bogaerde, *Het distrikt Sint-Nikolaas, voorheen Land van Waes, provincie Oost-Vlaanderen*, III, 272-277, Saint-Nicolas-Waas, 1825. On lira de brefs aperçus sur l'histoire de Baudeloo dans P. Bergmans, *Communications*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand*, 54-57, Gand, 1896-1897, et dans A. Volsin, *Recherches historiques et bibliographiques sur les bibliothèques de l'Université et de la Ville de Gand*, 4-14, Gand, 1839, qui donne un historique de l'abbaye. La valeur scientifique de ces aperçus historiques n'est pas toujours fort importante.

On trouvera d'autres notices dans E. de Moreau, *Histoire de l'église en Belgique*, t. complém., I, *Texte*, 501, Bruxelles, 1948, et dans P. Verhaegen, *Abdij van Baudeloo*, dans *Gent. Geïllustreerde Gids, uitgegeven door de locale Commissie voor Monumenten en Stadsgezichten van Gent en de Vereniging « De Vrienden van oud Gent »*, 112, Gand, 1949.

Dans leur histoire des communes de la Flandre orientale, F. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 3^e série, *Arrondissement Sint-Niklaas, Sinaai. Abdij van Boudeloo*, 39-84, Gand, 1881, accordent beaucoup d'attention à l'histoire de la Communauté. Il faut aborder d'un regard critique l'unique monographie d'ensemble consacrée à Baudeloo et que nous devons à P. F. Vyncke, *Geschiedkundige schets der abdij van Baudeloo*, Gand, 1921. Le travail de K. Vossen, *Ontstaan der parochies in het Land van Waas*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LIII, 120-121, Saint-Nicolas-Waas, 1942, est bref, mais d'excellente qualité. D'une même qualité scientifique et peut-être la meilleure contribution consacrée à l'histoire de l'abbaye est le mémoire de licence inédit de V. Ruwet, *Economische en financiële geschiedenis der abdij van Baudeloo tijdens de eerste eeuw van haar bestaan (XIII^e eeuw)*, Université de Gand, 1941. Le même auteur a publié deux articles intéressants : V. Ruwet, *Verkoop van lijfrenten te Boudelo in de XIII^e eeuw*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VI, 267-270, Westmalle, 1955, et V. Ruwet, *De familia van Boudelo*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 260-268, Westmalle, 1957.

On doit à deux autres auteurs des mémoires de licence relatifs à l'histoire de l'abbaye : H. Vervinckt, *Het domein van de abdij van Boudelo in de XIV^e eeuw. Structuur en exploitatie*, Université de Gand, 1965 et D. Verelst, *Grondbezit en grondbeheer van de abdij van Boudelo van de 14^e eeuw tot 1578*, Université de Gand, 1977. Deux articles nous apportent des renseignements particulièrement intéressants sur la fondation de l'abbaye : U. Berlière, *Baudouin de Boucle et les origines de l'abbaye de Baudeloo*, dans *Revue bénédictine*, IX, 307-315, Maredsous, 1892, et P. Grosjean, *Vie de Baudouin de Boucle*, dans *Analecta Bollandiana*, LXX, 182-203, Bruxelles, 1952.

Divers auteurs ont traité de certains aspects du passé de la Communauté : J. Van Raemdonck, *De schatkamer der Waasche oorkonden te Baudeloo*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, IV, 167-190, Saint-Nicolas-Waas, [s.d.] ; J. Broeckaert, *De veertol van Dendermonde en de abdij van Boudeloo*, dans *Annales du Cercle archéologique de Termonde*, 2^e série, XIII, 167-170, Termonde, 1909. En ce qui concerne le couvent de Gand, on verra A. Heins, *Le couvent de Baudeloo et la cour de Herzele, quartier du « Waterwijck » près Saint-Jacques à Gand*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, 20^e année, 261-267, Gand, 1912. Pour être complet, nous signalerons encore S. Hapke, *De abdij van Baudeloo en het kasteel van Wulfsdonk*, dans *De Stad*, 5^e année, 1223, [s. l.], 1932. (B. M.), « 't Goed van Baudeloo » te Zele. Leen dependerende van den Huijse ende Hove van Dendermonde, dans *Jaarboek van de Heem- en Oudheidkundige Kring van Zele*, 43-47, Zele, 1970-1971, M. De Wulf, *Het wijnverbruik in het land van Waas vanaf de Romeinse tijd. De wijnwaarder van de abdij van Boudelo*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXV, 36-37, Saint-Nicolas-Waas, 1972, M. De Wulf, *Het klooster van Boudelo en het Hof van Lysdonk te Sinaai*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXV, 75-85, Saint-Nicolas-Waas, 1972, M. De Wulf, *Waarom de spelling Boudelo?*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXVI, 305-306, Saint-Nicolas-Waas, 1973, M. De Wulf, *Varia. 1. Het puin van de abdij van Boudelo te Sinaai. 2. Het mysterie van de holwortel of pijpbloem te Boudelo. 3. Antimagische en anti-diabolische kruiden te Boudelo*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXVI, 251-262, Saint-Nicolas-Waas, 1973, M. De Wulf, *II. De tentoonstelling van de abdij van Boudelo*,

dans *Annalen van de Oudheidkundig Kring van het Land van Waas*, LXXVI, 316-320, Saint-Nicolas-Waas, 1973, N. K(erckhaert), *De abdij van Baudelo te Klein-Sinaai*, dans *Toerisme in Oost-Vlaanderen*, XXII, 5, 88-90, Gand, 1973, G. Asaert, A. De Belie, H. Nauts, *Catalogus: de abdij, een levend huis, de abdij van Baudelo*, Saint-Nicolas-Waas, 1973, M. De Wulf, *Nog steeds over de verwoestingen van de abdij van Boudelo te Sinaai*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXVII, 134-135, Saint-Nicolas-Waas, 1974, M. De Wulf, *Varia. IX. Gedenksteen van de 25ste abt van Boudelo te Sint-Niklaas*, *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXVIII, 228-229, Saint-Nicolas-Waas, 1975.

Un certain nombre d'articles sont consacrés à la vie artistique de l'abbaye: A. Pinchart, *Verrière à l'abbaye de Baudeloo à Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, Gand, 1861; [A. de Limburg-Stirum], *Souvenirs archéologiques de la ville de Gand. XII. Pavement et mosaïque de l'abbaye de Baudeloo à Gand*, dans *Messenger des Sciences historiques*, 397-412, Gand, 1880. P. Bergmans, *Le carillon de Baudeloo*, dans *Inventaire archéologique de Gand*, 1^{re} série, 25 novembre 1897; Ch. Gillemann, *Tapisseries de l'ancienne abbaye de Baudeloo*, dans *Inventaire archéologique de Gand*, 1^{re} série, 17 octobre 1899. Cet article concerne quatre tapisseries de Frans de Moor. En ce qui concerne un collier de la Gilde de Saint-Georges à Hulst, conservé actuellement au *Rijksmuseum* d'Amsterdam, on verra J. Casier, *Un collier de gilde aux armes d'abbé de Baudeloo*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, XXXIV, 51-57, Bruxelles, 1925. F. Masai, *Un missel cistercien de Baudelo*, dans *Scriptorium*, VI, 279-284, Anvers, Bruxelles, 1952. Il s'agit du ms. n° 74, conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, et qui porte l'indication « Baudelo 1690 », il avait été rédigé vers 1500. Enfin, M. Denayer et E. Duverger, *Legwerk in de abdij van Baudelo te Gent in de XVII^e en de XVIII^e eeuw*, dans *Artes textiles. Bijdragen tot de geschiedenis van de tapijt-, borduur- en textielkunst*, IV, 86-100, Gand, 1957-1958. On trouvera une description de l'abbaye le 25 mai 1574, donc peu avant sa destruction, dans J. De Wilde, *Het Land van Waas in 1574 en 1575. Reisnota's van Dionisius (De) Harduyn*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, XLVII, 66, Saint-Nicolas, 1935.

Des sceaux de l'abbaye ont été étudiés par J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 263-265 et pl. XIII/2, Gand, 1871. En ce qui concerne l'activité littéraire des moines, on verra R. De Ganck, *Piae nugae ofte god-vruchtisch tijtverdrif van Bernardus-vereerders*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 218-227, Westmalle, 1953; V. Versteegen, « *Goddelijke Lofsanghen* » door *Guillelmus Vander Machtelt, monnik van Boudeloo*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 281-291, V, 5-29, Westmalle, 1953-1954. V. Versteegen, *Goddelijke Lofsanghen en Gheestelicken Pijlkoker door Gullielmus vander Machtelt*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VI, 213-216, Westmalle, 1955. Pr. Janssens, *Een cisterciënzer van Baudelo, dichter van de Beatrijssproke?*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXXIX, 186-196, Anvers, 1960. Il s'agit ici de la paternité littéraire de Thierry d'Assenede, fils de son homonyme, qui écrivit Floris et Blanceflour.

Pour ce qui est de la bibliothèque du couvent, nous ne connaissons aucun ancien catalogue. Après la suppression de l'abbaye à la fin du XVIII^e siècle, les livres furent placés dans la nouvelle bibliothèque publique. On rassembla les bibliothèques de divers couvents et institutions supprimés dans les bâtiments de Baudelo, entre autres les bibliothèques de l'abbaye Saint-Pierre et du Conseil de Flandre (1).

La nouvelle bibliothèque fut transférée par la Ville de Gand à la nouvelle Université, créée à Gand en 1817.

Les manuscrits suivants ont appartenu, pour autant que nous le sachions, à la bibliothèque de l'abbaye de Baudelo et sont conservés à la Bibliothèque de l'Université de Gand: ms 8: *Memorial ofte beschryvinghe van verscheyde jubileen raeckende de abdye van Baudeloo, versaemelt ende opgesteld door eenen religieus van de selve abdye, cordts naer het ses honderste jaer ofte jubilie van den heyligen Bernardus, ten tyde van de prelatuere van den seer ceweirdighen ende wytmuntenden heer Antonius Pattheet ende ten jaere*

(1) A. VOISIN, *Recherches historiques et bibliographiques sur la bibliothèque de l'Université et de la Ville de Gand*, 21-22, 27, Gand, 1839.

ons heeren Jesu Christi dusent seven honderd dry en vyftigh (1); ms 74: *Missale ad usum ordinis Sancti Bernardi*. XVe siècle; ms 82: O. De Langhe, *Expositie van de Regel van S. Benedictus*. 1449; ms. 133: *Missale continens omnes missas decantandas omnibus festis et dominicis totius anni in usum abbatiæ B. Mariae de Baudeloo, tempore Reverendissimi amplissimi Domini D. Petri Everaert, eiusdem monast. abbatis XXXIII et ordinis Cist. per Flandro-Belgium progeneratis dignissimi, scriptum per unum monachum et sacerdotem eiusdem domus, Gandavi 1687*; ms 181: *Epistolae ad abbatem de Baudeloo, 1651-1761*; ms 372: *Statuta reformationis ordinis Cisterciensis... 1594*; ms 481: *Kalendarium in quo continentur omnia nomina benefactorum atque religiosorum de Bodelo*. ms 581: *Varia de abbatiæ de Baudeloo* (Catalogue de Saint-Genois, 66); ms 1425, *Devote tractaten*, XVI^e siècle; ms 2435, *Cijnsboek*, XVI^e siècle.

En ce qui concerne les imprimés, la Bibliothèque de l'Université de Gand possède un grand nombre de livres ayant appartenu à Baudelo. Pour ce qui est des incunables et des impressions des XVII^e et XVIII^e siècles, on ne possède pas d'indications. Un catalogue des ouvrages du XVI^e siècle est en voie de préparation.

On peut aussi ranger les ouvrages suivants au nombre des livres possédés par Baudelo: R. 1.213: J. L. Vives, *De concordia et discordia in humano genere*. Anvers, M. Hillen van Hoochstraten, 1529 (2); Hi 8.064: Antonius Caracciolus, *De sacris ecclesiae Neapolitanae monumentis*. Naples, O. Beltranus, 1645 (3); R. 1.523: J. E. Nierembergus, *Doctrinae asceticae*. Lyon, héritiers G. de Boissat et L. Anisson, 1643 (4); Math. 99: A. Niphus Suessanus, *Commentaria in libros Aristotelis de celo et mundo*. Venise, héritiers Octavianus Scotus, 1525 (5).

Deux tomes de l'ouvrage de A. du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines d'Ardes, de Gand et de Coucy...*, Paris, 1631, conservés dans la Bibliothèque des Archives de l'État à Gand, sont originaires de l'ancienne bibliothèque de Baudelo. Ils portent sur la page de titre, à l'encre, la mention: *Liber Beatae Mariae de Baudeloo, 1644*.

Iconographie: On conserve un intéressant dessin à la plume colorié de l'abbaye à Sinaai sur une carte de Moerbeke, œuvre de Frans Horenbault (6), de 1576, deux années donc avant la destruction. C'est d'après ce modèle qu'a été réalisée l'illustration pour l'ouvrage de P. F. Vijncke, *Geschiedkundige schets der abdij Baudeloo*, Gand, 1921. L'*Atlas Goetghebuer* déjà cité contient les documents iconographiques suivants sur les bâtiments de l'abbaye (7): un plan terrier du couvent des jésuites anglais de 1773, année où Baudelo acheta ce couvent; ces constructions conventuelles furent démolies en 1777 et on y bâtit à leur emplacement une magnifique maison à la limite du *Steendam*; on y trouvera aussi dessin de la façade donnant sur le *Steendam* par H. Pulincx, 1777, et encore une copie du dessin précédent. Dans le même *Atlas Goetghebuer*, on verra: Plan dressé par Louis 't Kint, 1774; un dessin de Henri De Budt, en 1901: *Kerk van d'oude Baudeloo abdij* et quatre dessins de la *Bibliothèque publique ancienne abbaye de Baudeloo*; un dessin du jardin botanique; ces cinq œuvres datent probablement du début du XIX^e siècle. Toujours dans l'*Atlas Goetghebuer*, on verra *Bibliothèque de l'Université*, plan de l'église abbatiale, 1873; dessin d'une *Fenêtre de la Bibliothèque*, auparavant l'abbaye, 1873; *Façade de la Bibliothèque*, 1873; *Pavement en briques émaillées de la fin du XIII^e siècle trouvé sur l'emplacement de la*

(1) J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue méthodique et raisonné...*, passim.

(2) *Bylokemuseum Gent. Gent duizend jaar kunst en cultuur. Boekdrukkunst, boekbanden, borduurkunst, edelsmeedkunst, miniaturkunst*, n° 259, Gand, 1975.

(3) *Bylokemuseum Gent. Gent duizend jaar kunst en cultuur. Boekdrukkunst, boekbanden, borduurkunst, edelsmeedkunst, miniaturkunst*, n° 264.

(4) *Bylokemuseum Gent. Gent duizend jaar kunst en cultuur. Boekdrukkunst, boekbanden, borduurkunst, edelsmeedkunst, miniaturkunst*, n° 265.

(5) *Bylokemuseum Gent. Gent duizend jaar kunst en cultuur. Boekdrukkunst, boekbanden, borduurkunst, edelsmeedkunst, miniaturkunst*, n° 269.

(6) P. C. VANDERMERSCH, *Inventaire des cartes et des plans conservés aux Archives de la Flandre orientale*, n° 458, Gand, 1850.

(7) A.V.G., *Atlas Goetghebuer*, fards D 76 F 133.

cour de Herzele (depuis Abbaye de Baudeloo) à Gand (1); Projet des changements à faire dans l'École Centrale pour servir d'établissement de Lycée du département de l'Escaut. An 12.

À la Bibliothèque de l'Université de Gand, on conserve un dessin à la plume, vraisemblablement du début du XIX^e siècle, qui représente l'église et quelques constructions adjacentes.

On ne connaît pas de galerie des portraits des abbés. Quelques illustrations nous sont quand même parvenues. L'abbé Van Eetvelde apparaît sur une toile (2) de E. J. Smeyers représentant la *Blijde Inkomst van Philips de Schone te Sint-Niklaas op 7 juni 1497*. La partie gauche (3) de cette toile de Jaak de Backer *alias* Palermo (ca. 1560-1590) représente l'abbé del Rio, agenouillé.

Un second tableau, qui comme la précédente est la propriété du Musée des Beaux-Arts de Gand, nous montre *Het kapittel der geestelijken van Boudelo onder voorzitterschap van abt Durmael*, ce dernier abbé se tenant debout à côté d'une table. C'est l'œuvre de Robert van Audenaerde (1663-1743). Le Musée de la Biloque à Gand possède les œuvres suivantes qui ont appartenu à Baudelo (4): Louis Deyster (ca. 1656-1711), *Tobias en de aartsengel Rafaël, Judith toont het hoofd van Holofernes aan het volk*; Frans Francken I (1542-1616), *Levens van Jezus Christus en van de H. Maagd*; Nicolaas Roose *alias* de Liemackere, *De Verheerlijking der H. Maagd, De H. Familie in de Tuin*; Anonyme (XVI^e siècle), *Het visioen van de H. Bernardus*; une copie de Jacopo Basano, *De Aanbidding der Herders*, deux copies de Antoine van Dyck intitulées *Madonna met Kind*. Nicolaas Roose, *Alexander 'en Diogenes*, Elisabeth Seldion, *Feestrocs na het innemen van een stad*, Anonyme, *Christus in de Olyfuijn*, Anselme van Hulle, *Bewening van Christus* et une copie de Pierre Mignard, *Madonna met Kind*.

Dans l'église Notre-Dame à Gand, se trouvent deux toiles de Pieter van Reysschoot: *De Miraculeuze visvangst* et *Christus geneest een blinde*, originaires aussi de l'abbaye de Baudelo (5). Six grisailles de l'église abbatiale furent transférées, en 1819, à l'église de la Byloque (6).

Sigillographie: Seul un petit nombre de sceaux sont conservés. Dans le chartier de Baudelo (7) se trouve appendu à un acte (7) du 5 avril 1362 (n.s.), un sceau conventuel, rond, de cire verte et d'un diamètre de 45 mm, il porte la légende *Si(g)gilum (conven)tus Mon. de Ma(ria de Bo)d(e)lo*. Un sceau du même type est conservé aux Archives Générales du Royaume, *Collection sigillographique*, moulage n^o 6935, il était originellement appendu à une charte (8) de 1371. Un sceau du XVI^e siècle de l'abbaye a été publié par J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, pl. XIII, 2, Gand, 1871, sans mention de l'acte. Un moulage est conservé aux Archives Générales du Royaume, *Collection sigillographique*, n^o 33894; ici aussi manque la référence à la charte. Selon la reproduction de J. B. Lavaut, il s'agit d'un sceau rond, de 45 mm de diamètre avec la légende: *Sigillu. Coventus. Mon. Be Mariae. de. Bodelo*. Le sceau porte le millésime 1582.

Divers sceaux d'abbés sont conservés. On verra, pour 1227, les Archives du Grand Séminaire de Bruges, chartier *Ter Duinen*, probablement de l'abbé Amelius (9); pour 1227, Archives du Chapitre de Notre-Dame à Courtrai, chartes, probablement aussi de l'abbé Amelius (10); pour 1229, Archives de Toevlucht van Maria à Gand, *Bijloke*, chartier, Amelius? (11); pour janvier 1234 (n.s.), Archives de

(1) Le même dessin colorié est repris dans (LIMBURG-STIRUM), *Souvenirs archéologiques de la ville de Gand*, XII, *Pavements et mosaïques de l'abbaye de Baudeloo à Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 397-412, Gand, 1880.

(2) Toile conservée à la Maison communale de Saint-Nicolas-Waes.

(3) Gauche au sens héraldique du terme.

(4) Pour une description détaillée de ces œuvres d'art, on consultera A. DE SCHRYVER et C. VAN DE VELDE, *Catalogus van de schilderijen*. Stad Gent-Oudheidkundig Museum.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets der abdij Baudeloo*, 83, Gand, 1921.

(6) On trouvera la description de ces peintures dans J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 312, Gand, 1925.

(7) A.É.G., *Boudelo*, charte du 5 avril 1362.

(8) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, *Ter Duinen*, chartier. — On n'a pas retrouvé le sceau original.

(9) A.G.R., *Collection sigillographique*, n^o 21812.

(10) A.G.R., *Collection sigillographique*, n^o 22792.

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, III, 258, Gand, 1926.

Toevlucht van Maria à Gand, *Bijloke*, chartrier, abbé Theodericus (1) ; pour juin 1235, Archives de l'État à Gand, *Doorezele*, chartrier, abbé Theodericus (2) ; pour août 1237, Archives de l'État à Gand, *Doorezele* ; le sceau manque, on ne dispose que d'un moulage (3) ; pour 1259, Archives de l'État à Gand, chartes de la ville, n° 89, de l'abbé Jacobus I de Moneta, sceau et contre-sceau ; pour le 28 juin 1287, Archives de l'État à Gand, *Nieuwenbosch*, chartrier, abbé Johannes (4) ; pour 1297, Archives de l'État à Gand, *Doorezele*, chartrier, abbé Joannes (5) ; pour mai 1326, Archives de l'État à Gand, *Boudelo*, chartrier, abbé Jacobus II de Moneta ; pour le 5 avril 1362 (n.s.), Archives de l'État à Gand, *Boudelo*, chartrier, abbé Guilelmus (6) ; pour le 3 avril 1369, Archives de la Ville de Malines, n° 82, abbé Gerardus (7) ; pour 1390, Chapitre de l'Église Notre-Dame à Courtrai, abbé Gerardus (8) ; pour 1392, Archives départementales du Nord à Lille, *Chambre des Comptes*, abbé Gerardus (9) ; pour 1413, Archives de l'État à Gand, *Sint-Baafs*, chartrier, n° 552, Petrus (10) ; pour le 27 avril 1465, Archives Départementales du Nord à Lille, *Chambre des Comptes*, abbé Livinus de Hooghe (11).

Il existe encore deux moulages de sceaux dont les originaux ne sont plus disponibles : Archives Générales du Royaume, *Collection sigillographique*, n° 19687, de 1239-1240, originellement appendu à une charte de Doorezele, et n° 19657, de 1506, de l'abbé Guilielmus de Merica, originellement appendu à une charte de Baudelo.

J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 265, Gand, 1871, mentionne encore un sceau de l'abbé Willem van Boudelo qui est appendu à un *vidimus* d'une donation à l'abbaye de Nieuwenbosch. Cet acte n'apparaît cependant pas dans les chartriers de Nieuwenbosch, ou de Baudelo, ni dans l'inventaire de Lavaut relatif à l'Évêché. Enfin, J. Th. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, II, 106, Bruxelles, 1899, renseigne les sceaux du boursier Livinus de Hooghe (11) des années 1456, 1457 et 1458.

Le manuscrit de P. J. Maes, *Verzameling der Wapen-schilden van de abdijen, abten, abdissen, kapittels, kloosters en gestigten binnen Gent*, Gand, rédaction en 1834, illustration en 1843-1845, conservé aux Archives de la Ville de Gand, contient les armes coloriées de l'abbaye et de certains abbés : les armes de Baudelo avec la devise *Stella duce* se trouve f° 80 (12) ; on y trouvera aussi les armes des abbés Gilbertus de Pape, f° 87 v° ; Guilielmus Pittin, f° 88 ; Daniel Militis, f° 89 ; Guilielmus van Wymeersche, f° 90 ; Vincentius Impins ; f° 92 ; Jacobus del Rio et Guilielmus de Castillo, f° 93 (13) ; Joannes d'Ysembaert et Balduinus van der Schuere, f° 94 (14) ; Livinus Vaentkens et Gregorius van Rooden, f° 95 (15) ; Petrus Everaert et Bernardus Zoetaert, f° 96 (16) ; Joannes Valkgrave et Gregorius Duermael, f° 97 (17) ; Anthonius Patheet et Engelbertus Delforterie, f° 98 (18). Au f° 99, on trouvera les armes de l'abbaye et du dernier abbé cité, l'une à côté de l'autre (19).

* * *

- (1) J. WALTERS, *Geschiedenis der susters...*, III, 290.
- (2) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 19689.
- (3) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 19683.
- (4) Décrit par J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 265, Gand, 1871.
- (5) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 19690.
- (6) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 29759.
- (7) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 3461.
- (8) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 2670.
- (9) Décrit par G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, 236, n° 6868, Paris, 1873.
- (10) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 18097.
- (11) Décrit par G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, 236, n° 6869.
- (12) A.G.R., *Acquits de Lille*, I, 240, 379.
- (13) Reproduit par P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 62.
- (14) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 83, 85.
- (15) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 87, 89.
- (16) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 91, 93.
- (17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 94. — Les armes de Zoetaert manquent chez cet auteur.
- (18) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 97, 99.
- (19) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 101-103.
- (19) De la main de P. Wanters à Gand.

L'origine de l'abbaye (1) doit être cherchée chez le moine bénédictin Balduinus de Bocla qui, en 1197, revint dans la solitude du lieu-dit Baudelo, situé aux confins de Moerbeke, Stekene et Sinaai. On peut se demander si le choix de cet endroit désert était le fait du hasard. La proximité de la grande route de Bruges à Anvers, de même que le réseau de canaux qui mettaient en relation avec Gand et Hulst, rendaient l'endroit où il s'installait particulièrement approprié. Balduinus eut des disciples et, le 25 juillet 1200, Baudouin IX fit donation, dans un acte de fondation, de trente bonniers de terre arable, une prairie, un moulin dit Coudenborn, des bruyères adjacentes et, en outre, l'exemption de toute dîme à la nouvelle Communauté. Les évêques de Tournai, Étienne en 1203, et son successeur Gossuin, en 1204, confirmèrent à leur tour la nouvelle fondation. Baudouin de Boucle mourut vraisemblablement peu après 1205. Une charte du 18 juillet 1213 fait pour la première fois mention de Baudelo comme abbaye. En 1215, elle prit la règle de Cîteaux.

Selon la tradition, trente-huit abbés de l'Ordre de Cîteaux ont régné sur Baudelo. Les trois sources qui fournissent une série d'abbés donnent des informations contradictoires. Le *Calendarium* renseigne trente-huit abbés, mais compte comme premier abbé cistercien le prieur *Balduinus de Insulis*. Le premier abbé cistercien est ici mentionné comme troisième abbé selon la règle de Saint-Benoît. A. Sanderus ne cite pas les abbés bénédictins, mais suit la liste du *Calendarium*. La *Gallia Christiana* renseigne quarante-quatre abbés jusque et y compris l'abbé Duermael, qui n'est que le trente-sixième de notre liste.

En utilisant le chartrier et le cartulaire de Baudelo, nous avons établi la liste que nous présentons.

* * *

IMPINUS, selon le *Calendarium*, aurait été le premier religieux de la nouvelle fondation à recevoir le titre d'abbé, mais avec la mention *extraneus* (2). Son obit est renseigné au 8 janvier (3). Il est possible de l'identifier avec *Ingelbertus, quondam abbas*, mentionné (4) dans une charte de 1218.

AEMILIUS fut, selon le *Calendarium*, le second abbé; il était aussi qualifié d'*extraneus* (5).

GERARDUS, troisième abbé selon le *Calendarium* (6), lui aussi *extraneus*, fut le premier abbé de l'observance cistercienne.

THEODERICUS (7) prit l'habit à Baudelo (8). En 1218, il est mentionné comme prieur (9). La même année, on cite aussi un certain Theobaldus comme abbé de Baudelo (10). Il est

(1) Les données suivantes sont empruntées à l'intéressant article de U. BERLIÈRE, *Baudouin de Boucle et les origines de l'abbaye de Baudelo*, dans *Revue Bénédictine*, IX, 307-315, Maredsous, 1892.

(2) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 131. — *Gallia Christiana*, V, 215, Paris, 1731.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 107.

(4) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, *Handschriften van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde*, n° 1635/1.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 131. — *Gallia Christiana*, V, 215, le confond avec le troisième abbé, Amelius: cf. *infra*.

(6) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 131.

(7) La *Gallia Christiana* mentionne comme quatrième abbé *Balduinus de Insulis* qui selon le *Calendarium* était le premier novice.

(8) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 131.

(9) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, *Handschriften van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde*, n° 1635/1.

(10) J. J. DESMET, *Cartulaire de Cambron*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, II, 899, Bruxelles, 1869.

possible de l'identifier avec le Theodericus qui au cours de l'année 1218 aurait brigué l'abbat. Theodericus est encore signalé à deux reprises dans des copies d'actes (1) de 1221. Il aurait été assassiné, en 1226, par un frère convers (2).

AMELIUS est mentionné comme abbé du 12 janvier 1227, n.s., (3) au 20 octobre 1231 (4). Le *Calendarium* cite à tort Jacobus comme troisième abbé (5). On conserve deux sceaux de 1227 de lui (6) et un (7) de 1229.

THEODERICUS prit l'habit à Baudelo (8). Le 9 février 1236, n.s., il règle par déclaration les relations de son abbaye avec celle de Cambron (9). Il est mentionné deux fois en 1237 (10) et en 1238-1239 (11). Ce dut être lui l'abbé qui, en 1235, fut envoyé comme commissaire de l'abbé de Clairvaux à l'abbaye du Mont-d'Or à Wevelgem (12). Il remplit une même mission (13) en 1245. En 1237, il passa un accord après un jugement judiciaire avec *Baldwinus de Berghis*, remplaçant d'Hugo, châtelain de Gand, à propos de la possession et du partage des frais de terres endiguées par Baudelo à Hekenissee (14). On conserve des sceaux de lui (15) de 1234 et 1235.

JACOBUS DE MONETA prit l'habit à Baudelo (16). Il est mentionné en 1240 (17), le 2 juin 1241 (18), le 19-31 janvier 1250 (19), en 1253 (20), en 1254 (21), en 1258-1259 (22), en 1259 (23), en 1261 (24). Cette dernière année le Chapitre Général le chargea du règlement d'un différend entre l'abbé de Lieu-Saint-Bernard et l'abbesse de Nazareth à Lierre (25). Durant son abbat, on

(1) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f^o 259, 262.

(2) *Cisterciënser Chronik*, XX, 215, Bregenz, 1908.

(3) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE), *Cronica et cartularium de Dunis*, 529, Bruges, 1864.

(4) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE), *Cronica et cartularium de Dunis*, 550.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 131.

(6) A.G.R., *Collection sigillographique*, n^o 21819, 2792.

(7) ARCHIVES DE LA BYLOGUE À GAND, chartrier, 1229.

(8) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.

(9) A.É.G., *Boudelo*, chartrier A3, n^o 6 (copie); cartulaire C, f^o 227. — Édition P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 22-23. — J. J. DESMET, *Cartulaire de Cambron*, 119-120. — A. LEWAILLE, *Historia Cambronensis*, II, 133, Paris, 1672-73. — *Gallia Christiana*, V, 332. — MIRAEUS-FOPPENS, II, 1224.

(10) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f^o 262 v^o; chartrier, B2, n^o 6, original. — Édition A. C. KERSBERGEN, *Een Belgisch kloosterarchief in een Rotterdamsche brouwerij*, dans *Jaarboek 1931 van de Oudheidkundige Kring « De Vier Ambachten »*, 15-16, Hulst, 1931, traduction néerlandaise: 17-18.

(11) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f^o 231. — P. FAVORRE, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, 86-87, Courtrai, 1957.

(12) *Monasticon belge*, III, 486.

(13) *Monasticon belge*, III, 486.

(14) Cf. note 10.

(15) Cf. *supra*.

(16) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.

(17) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE), *Cronica et cartularium de Dunis*, 335.

(18) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE), *Cronica et cartularium de Dunis*, 320.

(19) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE), *Cronica et cartularium de Dunis*, 341.

(20) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, *Handschriften van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde*, original. — Copie dans A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f^o 192.

(21) A.É.G., *Boudelo*, chartrier, original: 1254.

(22) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f^o 2, 193; cartulaire C, f^o 186 v^o.

(23) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Chartes van de stad*, n^o 81.

(24) A.É.G., *Boudelo*, chartrier, original: 1261.

(25) J. RUWET, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XII^e-XIV^e siècle)*, 116, Bruxelles, 1955.

commença le plus ancien registre aux cens et rentes de l'abbaye, 1261-1263; il est encore conservé (1). Baudelo acquit un refuge à Gand (2).

Son obit est rappelé le 4 novembre (3). Son sceau avec contre-sceau en cire verte (4) est appendu à un acte de 1259.

BALDUINUS BROSSCHE prit l'habit à Baudelo (5). Il présida à la prise d'habit de ses deux successeurs (6). Le jour de son décès est un 20 janvier (7). Cet abbé n'est pas mentionné dans le chartrier ni les cartulaires. Son abbatiat se situe entre la dernière mention de son prédécesseur, 1261, et la première mention de son successeur, 1268.

EGIDIUS AMICUS prit l'habit à Baudelo sous l'abbatiat de Balduinus Brossche (8). Il est encore mentionné le 10 décembre 1268 quand il vidime un acte du pape Alexandre IV (9). Son obit est au 21 février (10). Son décès date, selon la *Gallia christiana*, de 1313, mais ce n'est pas certain (11).

JOHANNES ALBUS prit l'habit à Baudelo sous le règne de l'abbé Balduinus Brossche (12). Il est mentionné comme abbé (13) à partir d'août 1269. Dans un acte du 14 février 1302, n.s., il est renseigné comme *Joannem dictum Witte quondam abbatem* (14). Son obit est célébré le 20 octobre (15). L'année de son décès peut difficilement être déterminée étant donné que nous ne disposons d'aucune source d'archives en ce qui concerne son premier successeur et que son second successeur porte le même nom. Un Johannes, abbé de Baudelo, apparaît dans des copies de chartes de 1269 (16), du 12 mai 1270 (17), de 1273 (18), de 1274 (19), de 1274-1275 (20), de 1279 (21), du 11 juin 1283 (22), du 16 août 1283 (23), du 3 novembre 1283 (24), du 28 juin 1287 (25) de 1291 (26), de 1297 (27) et de 1300 (28).

-
- (1) A.É.G., *Boudelo*, n° 552.
 (2) A.V.G., *Charters van de stad*, n° 81.
 (3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 127.
 (4) A.V.G., *Charters van de stad*, n° 81.
 (5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.
 (6) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.
 (7) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 108.
 (8) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.
 (9) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f° 115.
 (10) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 110.
 (11) *Gallia Christiana*, V, 216.
 (12) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.
 (13) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 83.
 (14) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f° 270.
 (15) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 126.
 (16) Cf. note 13.
 (17) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE), *Cronica et cartularium de Dunis*, 318.
 (18) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire C, f° 112 v°.
 (19) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 129.
 (20) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 138 v°.
 (21) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 113 v°.
 (22) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.
 (23) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 273 v°.
 (24) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 62.
 (25) A.É.G., *Nieuwenbosch*, chartrier.
 (26) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 284.
 (27) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f° 285 v°.
 (28) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f° 285.

Il n'est pas douteux que certaines de ces mentions sont relatives à l'abbé Joannes de Berlandia. Ceci vaut également pour l'acte du 12 septembre 1282 dans lequel, entre autres, l'abbé de Baudelo reçoit la mission du Chapitre Général de régler un différend entre l'abbé d'Aulne et le doyen et le Chapitre de Saint-Barthélemy à Liège (1). En 1296, l'abbaye reçut la ferme de Lysdonck qui, dans les années suivantes, deviendra la résidence d'été des prélats (2).

GUILIELMUS SPELIAERT prit l'habit à Baudelo (3). Il est mentionné par le *Calendarium* (4) et par Sanderus (5). Son obit est célébré le 2 mai (6). On ne trouve aucune mention de cet abbé dans les chartes ou les cartulaires. Son abbatiat fut, semble-t-il, court étant donné les nombreuses mentions d'autres abbés dans les cartulaires dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

JOANNES DE BERLANDIA prit l'habit à Baudelo (7). Comme il porte le même prénom que le huitième abbé, il n'est pas possible de préciser le début de son abbatiat (8) au moyen des mentions dans les cartulaires. Il est cité pour la dernière fois (9) le 29 octobre 1300. Selon le *Calendarium*, il mourut (10) le 3 mars 1301.

JACOBUS DE MONETA prit l'habit à Baudelo (11). En tenant compte du fait que son prédécesseur est décédé le 3 mars 1301 et que sa première mention comme abbé est du 24 février 1302, n.s., il a accédé à l'abbatiat entre ces deux dates.

En 1303, il est cité comme témoin dans un acte de donation à l'abbaye de Doorezele (12).

Entre le 3 juin 1303 et octobre de la même année, il remplit les fonctions de visiteur de l'abbaye de Zwijveke près de Termonde (13).

Le 26 avril 1314, il envoya une supplique au pape, en même temps que les abbés de Ter Doest, des Dunes et Clairmarais, en faveur des moniales de Spermalie (14). Le 26 juin de la même année, il est présent à une réunion sur la politique du pays au château comtal à Gand (15).

Jacobus de Moneta assista, le 24 décembre, l'abbé de Cîteaux qui enquêtait sur la mauvaise situation matérielle de l'abbaye de Ter Doest (16). Il est mentionné pour la dernière fois (17) dans le cartulaire le 16 août 1327. Son obit est célébré le 4 juin (18). Étant donné que son succes-

(1) J. RUWET, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu...*, 210.

(2) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f^{os} 184 v^o-185 v^o.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.

(4) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 132.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 121, Cologne, 1641.

(6) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 115.

(7) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 133.

(8) Cf. *supra*.

(9) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f^o 48.

(10) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 111. — Le 3 mars 1301 est la seule date plausible puisque sa dernière mention est du 29 octobre 1300 et que la première mention de son successeur est du 24 février 1302.

(11) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 134.

(12) A.É.G., *Doorezele*, chartier.

(13) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis van de abdij van Zwijveke bij Dendermonde (1221-1345)*, dans *Cîteaux*, XVI, 332, Westmalle, 1965.

(14) *Monasticon belge*, III, 340.

(15) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n^o 1292, Gand, 1843-1846.

(16) *Monasticon belge*, III, 340.

(17) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f^o 216.

(18) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 117.

seur est déjà mentionné (1) en janvier 1336, son décès peut être placé au plus tard le 4 juin 1335 et on ne peut accepter (2) la date donnée par la *Gallia Christiana*, le 4 juin 1341.

Un fragment du sceau de Moneta se trouve appendu (3) à un acte de mai 1326.

GILBERTUS DE PAPE prit l'habit à Baudelo. Il est mentionné pour la première fois comme l'abbé Giselbrecht (4) dans un acte du 31 janvier 1336, n.s. Il mourut avant le 1^{er} janvier 1342, date à laquelle son successeur est cité (5). Selon la *Gallia Christiana*, il mourut au couvent de Foigny près de Soissons en route vers le Chapitre-Général. La date proposée de 1353 est apparemment fautive (6). Son obit est au 24 septembre (7).

GUILLELMUS PITTIN prit l'habit à Baudelo (8). Il est mentionné dans des copies d'actes du 1^{er} janvier 1342, n.s. (9), du 24 juin 1346 (10), du 3 juin 1351 (11) et du 21 août 1368 (12), ainsi que dans un acte original du 5 avril 1362 (13), auquel est appendu le sceau de l'abbé et de l'abbaye (14).

En 1363, il assistait à l'enterrement de Margareta van den Berghe, abbesse de la Byloque (15). Il aurait démissionné (16) après le 21 août 1368 et avant le 3 avril 1369, première mention de son successeur (17). Dans un document du 30 janvier 1375, n.s., quelqu'un est cité comme *famulus... domini Willelmi abbatis terciidecimi* (18). Cela peut prouver qu'il était encore en vie, mais que déjà un quatorzième abbé exerçait les fonctions. Il serait mort le 23 septembre (19) de l'année 1379 (20).

GERARDUS VAN DER ZYPE prit l'habit à Baudelo sous le règne de son prédécesseur, Guillelmus Pittin (21). Il est mentionné pour la première fois comme abbé à Malines où, le 3 avril 1369, il est présent à la translation des reliques de saint Rombaut, comme le déclare une copie (22) du 10 août 1371. Il fit, entre autres en 1376, prendre l'habit à des novices (23). Sous sa prélatrice, l'abbaye fut dévastée (24), en 1381 et 1382, par les Gantois aux ordres de Raes van de Voorde et Frans Ackerman.

(1) Cf. note 4.

(2) *Gallia Christiana*, V, 216.

(3) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(4) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire A, f° 189.

(5) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEEL), *Cronica et cartularium de Dunis*, 714.

(6) *Gallia Christiana*, V, 216.

(7) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 124.

(8) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 135.

(9) (F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEEL), *Cronica et cartularium de Dunis*, 714.

(10) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 19.

(11) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 173.

(12) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire C, f° 60 v°.

(13) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(14) Cf. *supra*, p. 49.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke...*, I, 106.

(16) *Gallia Christiana*, V, 216: *prius, ut videtur, abdicato regimine*.

(17) Cf. note 22.

(18) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 50.

(19) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 124.

(20) *Gallia Christiana*, V, 216.

(21) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 136.

(22) ARCHIVES DE LA VILLE DE MALINES, *Inventaris*, 62-63.

(23) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 137.

(24) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, II^e série, 60.

Dans un acte notarié du 11 septembre 1384, l'abbé van der Zype est cité comme abbé de Clairvaux et de Baudelo (1). Durant le Schisme d'Occident, il choisit le parti du pape Urbain VI. Il publia, le 3 juin 1379 à Gand, le manifeste urbaniste (2). Comme il ne voulait pas reconnaître Clément VII, il dut fuir (3) en Brabant en 1386. En 1387, il visita le prieuré de Muizen près de Malines (4). En 1391, il est à Gand où il fait faire d'importants changements au refuge de Baudelo (5). Il reconnaît Clément VII le 22 juillet 1392. C'est à l'abbaye des Dunes qu'il jura fidélité au pape en même temps que l'abbé des Dunes (6).

L'abbé van der Zype était docteur en théologie (7). On conserve de lui (8) un sceau de 1392. Il mourut le 3 décembre (9) 1393 (10).

GOSUINUS VAN DEN WYNGAERDE (*de Vineca*) prit l'habit à Baudelo sous l'abbé van der Zype (11). Il est cité comme moine de Baudelo (12) en 1387-1388. En 1393, van den Wyngaerde est abbé et procède à ses premières prises d'habit (13). Le 17 mai 1395, il est question de l'abbé de Clairvaux et de Baudelo, vicaire-général de l'Ordre de Cîteaux (14), qui, semble-t-il, doit être identifié avec van de Wyngaerde. Il était présent à la réunion des États de Flandre du 6 mai 1403, comme porte-parole du Membre de Gand. Il avait été convoqué le 2 mai de l'année précédente à cette réunion (15). Toujours comme représentant de Gand, il prit part au voyage des États à Paris (16).

L'abbé van den Wyngaerde mourut le 14 novembre (17) de l'année 1404 (18).

PETRUS DE SCUTTERE revêtit l'habit à Baudelo (19) en 1376. En 1394, il était procureur et boursier (20). De Scuttere accéda à l'abbatit au plus tard en 1405, année où il présida à ses

(1) A.É.G., *Boudelo*, chartrier. — On verra aussi le *Calendarium* où il est cité comme : *14 abbas in Baudeloo postea abbas Clarevalle*.

(2) N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand (1379-1395)*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 692-701, Bruxelles, 1904. — E. DE MORREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 18, Bruxelles, 1949.

(3) *Gallia Christiana*, V, 217.

(4) Une tradition erronée dit que ce prieuré de la règle de saint François passa à l'Ordre de Cîteaux en 1387. Vraisemblablement, la visite de l'abbé de Baudelo était une visite ordinaire. — Voir A. DESPY-MEYER, *Prieuré de Muizen*, dans *Monasticon belge*, IV, 604-605, Liège, 1968.

(5) C.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 197, Gand, 1815 : 13 juillet 1391.

(6) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, 5, n° 4890. — *Monasticon belge*, III, 400, note 2. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, n° B 1.459, *Trésor des Chartes*, 22 juillet 1392.

(7) N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre...*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 693.

(8) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, 236, n° 6868.

(9) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 128.

(10) *Gallia Christiana*, V, 217.

(11) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 137.

(12) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire B, f° 136.

(13) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 137.

(14) J. RUWET, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu...*, 312.

(15) W. PREVENIER, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1406)*, 55, note 6, 260, Bruxelles, 1961.

(16) W. PREVENIER, *De Leden en de Staten...*, 261.

(17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 127.

(18) *Gallia Christiana*, V, 216.

(19) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 137.

(20) A.É.G., *Boudelo*, cartulaire C, f° 111 v°.

premières prises d'habit (1). Il est cité dans un acte (2) de juillet 1409. L'abbé procéda encore à des prises d'habit (3) en 1410 et en 1415. Il mourut (4) le 17 novembre 1416.

PETRUS SCOENARDT prit l'habit à Baudelo (5) en 1393. En 1407, il était procureur et boursier (6). Le jour de son élection, le 21 novembre 1416, il était cellerier (7). Il procéda à des prises d'habit (8) en 1418 et mourut le 14 mai (9), au plus tard en 1423 (10).

DANIEL MILITIS prit l'habit à Baudelo en 1410 et, la même année, fit profession à *Bellefontis* (11). Son élection comme abbé fut confirmée par le pape Martin V (12) le 10 mai 1424. Militis mourut le 17 juin (13) probablement en 1443 (14).

JOANNES DE BLOCSOEMAKERE était vraisemblablement né à Anvers, il était le fils de Jan et de Lysbet van Loenhout (15).

Il prit l'habit à Baudelo (16) en 1405. En 1421, il est cité comme *moermaitre* (17); en 1435, comme portier et procureur (18); en 1436, comme portier (19). Il est mentionné comme abbé pour la première fois (20) en 1444. Il procéda à des prises d'habit (21) en 1446. Il mourut le 8 juillet (22) probablement 1458 (23).

LIVINUS DE HOOGHE (*Alti*) prit l'habit à Baudelo (24) vers 1435. Il est boursier en 1456 et, vraisemblablement jusqu'à son élection comme abbé (25), avant le 1^{er} mars 1459. À cette date, le pape, Pie II, accorde à l'abbé Livinus le droit de choisir un confesseur (26). Cet abbé

(1) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 138.

(2) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 138.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, Cartulaire n° 75, f° 33 v°.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 137.

(6) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(7) A.É.T., Cartulaire n° 75, f°s 33 v°, 34 v°: *decretum electionis monasterii de Baudelo pro fratre Petro de Scoenaerde*.

— Nous remercions notre collègue, M. D. Van Overstraeten, pour ce renseignement.

(8) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 138.

(9) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 115.

(10) Le 10 mai 1424, son successeur est déjà en fonction. — Cf. note 12. — Il est encore cité le 4 mai 1422: A.É.G., *Baudelo*, cartulaire C, f° 65 v°.

(11) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 138.

(12) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(13) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 117.

(14) En 1445 selon *Gallia Christiana*, V, 217. — Dans un acte du 7 octobre 1443, on dit cependant *per obitum bone memorie domini Danielis Militis*: A.É.G. *Baudelo*, chartrier.

(15) ARCHIVES DE LA VILLE D'ANVERS, *Schepenregister*, n° 13, f° 364 v°.

(16) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 138.

(17) A. V. ANVERS, *Schepenregister*, n° 7, f° 259 v°.

(18) A.É.G., *Baudelo*, cartulaire B, f° 127 v°.

(19) A.É.G., *Baudelo*, chartrier: 20 septembre 1436.

(20) A.É.G., *Baudelo*, cartulaire B, f° 127 v°.

(21) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 139.

(22) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 119.

(23) *La Gallia Christiana*, V, 217, donne le 9 juin 1459, mais, le 1^{er} mars 1459, son successeur était déjà abbé.

(24) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 138.

(25) A.G.R., *Chambre des Comptes, Acquis de Lille*, I, 240, 379.

(26) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

est encore mentionné dans des copies de chartes du 16 avril 1461 (1) et du 26 septembre 1461 (2).

Le 7 juillet 1470, il paraît devant les échevins d'Anvers et y installe un procureur qui doit régler les dettes de l'abbaye à Anvers et dans le marquisat (3).

Son dernier compte concerne la période (4) du 1^{er} novembre 1479 au 1^{er} novembre 1480. Il mourut le 17 juillet (5), probablement (6) de l'année 1481. On conserve de lui un sceau comme boursier (7) et comme abbé (8).

GULLIELMUS VAN WYMEERSCH prit l'habit à Baudelo (9) en 1460. Son père avait été doyen des tisseurs gantois et sa candidature fut appuyée par la ville de Gand (10). Le premier compte de l'abbatiate de van Wymeersch commencé (11) le 1^{er} novembre 1480. Le 7 novembre suivant, sa nomination est confirmée par Rome (12). Il jura le serment d'obéissance à Sixte IV (13) et procéda à des prises d'habit (14) en 1486. Il mourut le 13 mai (15), probablement (16) en 1491. Ses restes furent transférés (17) de Baudelo à Gand en 1655 ou 1656.

PETRUS VAN EETVELDE prit l'habit à Baudelo (18) en 1460. Il prêta, en tant qu'abbé de Baudelo, le serment d'obéissance au pape Innocent VIII (19). Il est mentionné comme abbé (20) le 9 octobre 1497. Il est cité dans un missel d'environ 1500, fait pour lui (21). Il est identifié par ses armes et sa devise *Dominus providebit* (22). L'abbé van Eetvelde fut présent à l'entrée

(1) A.É.G., *Baudelo*, cartulaire C, f° 67 v°.

(2) A.É.G., *Baudelo*, cartulaire C, f° 66 v°.

(3) A.V. ANVERS, *Schepenregister*, n° 76, f° 196 v°.

(4) A.É.G., *Baudelo*, n° 270.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 119.

(6) Selon la *Gallia Christiana*, V, 217, De Hooghe démissionna en 1480. Il est possible qu'il mourut en 1481.

(7) J. Th. DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, II, 106: Liévin de Ho(o)ghe, religieux et boursier de l'abbaye de Baudelo, 1456, 7, 8: un arbre, posé sur un mont alésé. T.: un ange agenouillé. L.: Sfris Livini de Alto. — A.G.R., *Chambre des Comptes, Acquits de Lille*, 1, 240, 379.

(8) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux...*, II, n° 6869: sceau du 27 avril 1465.

(9) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 139.

(10) P. F. VYNCKE *Geschiedkundige schets...*, 93. — En 1448, un certain Jacob van Wymeersch, échevin de la Keure, voir *Memorieboek van de Stad Gent*.

(11) A.É.G., *Baudelo*, 271: compte de l'abbé Guillaume, 1480-1481: *expansiones factas accidentales in creatione novi abbatis nomine Guilielmus de Wymeersche*.

(12) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai*, n° 1861, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(13) La date n'est pas mentionnée, probablement peu après le 7 novembre 1480. — A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(14) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 140.

(15) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 115. — *Gallia Christiana*, V, 216.

(16) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 115: *sepultus in Wasia 1411*. — Nous pensons que cette date est une lecture fautive pour 1491.

(17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 115. — *Gallia Christiana*, V, 216.

(18) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 139.

(19) A.É.G., *Baudelo*, chartrier, non daté.

(20) A.É.G., *Baudelo*, cartulaire C, f° 71.

(21) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 74. — J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand*, 344, Gand, 1848-1852. — Voir FR. MASAI, *Un missel cistercien de Baudelo*, dans *Scriptorium*, VI, 279-284, Anvers, Bruxelles, 1952.

(22) B.U.G., *Manuscrits*, n° 74, f° 146 v°.

de Philippe le Beau à Saint-Nicolas (1) le 7 juin 1497. Il procéda à des prises d'habits (2) en 1498. Il mourut le 27 juin (3) de l'année 1503 (4).

GUILLELMUS DE MERICA prit l'habit à Baudelo (5) en 1460. Il fut élu après la mort de son prédécesseur et confirmé comme abbé (6) par le pape Jules II le 20 juin 1504. Trois jours plus tard, le pape proposa Baudelo à Antoine de Vienna, abbé de Masières en Bourgogne et cousin de Philippe le Beau (7). Le prieur et le couvent soutinrent de Merica (8). Le conflit se termina, le 24 mars 1505, par le paiement de huit cents florins par de Merica à de Vienna (9).

L'abbé de Merica mourut le 10 décembre (10) de l'année (11) 1512.

JOANNES DE DEYNSE (*de Donza*) prit l'habit à Baudelo (12) en 1498. Il fut élu (13) abbé le 19 avril 1513. Sous son administration, le refuge de Gand fut considérablement agrandi (14). Le 4 février 1525, de Deynse est présent à l'enterrement d'Isabelle, reine de Danemark (15). À la fin de sa vie, le 29 avril 1540, un coadjuteur lui a été adjoint (16). L'abbé de Deynse mourut le 27 août (17) de l'année (18) 1540. Josse Velareus, de Verrebroek, son parent, lui dédia son ouvrage *Palaephatus. De non credendis historiis*, par lettre datée d'Anvers (19) en septembre 1528.

Il y eut plus tard un *Éloge de l'abbé de Baudeloo, Jean de Deynze* (20). Ses armes apparaissent sur une toile anonyme représentant *La Vision de saint Bernard* (21).

VINCENTIUS IMPINS prit l'habit à Baudelo (22) en 1505. En 1539, il était portier et procureur (23). Il était coadjuteur de son prédécesseur (24) depuis le 29 avril 1540. Il fut nommé

(1) A. J. L. VAN DEN BOGARDE, *Het distrikt Sint-Nikolaas voorheen Land van Waas*, II, 157, Saint-Nicolas, 1825. — Cet événement fut immortalisé par la toile de E. J. SMYERS, aujourd'hui conservée à la Maison communale de Saint-Nicolas. — Voir A. J. L. VAN DEN BOGARDE, *Het Distrikt Sint-Nikolaas...*, I, 345-346. — P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 65.

(2) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 140: une faute d'impression: 1468.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 118.

(4) *Gallia Christiana*, V, 217: à tort le 28 juin 1504. — Dans un acte du 30 juin 1504, il est déjà question du décès de Peter van Eetvelde: *per obitum eiusdem Petri*.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 139.

(6) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(7) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(8) A.É.G., *Boudelo*, chartrier: 18 décembre 1504.

(9) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(10) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 129.

(11) *Gallia Christiana* V, 217: *obit 1515, mense decembri*. — Cette date ne concorde pas avec l'élection de son successeur de Merica déjà mort.

(12) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 140.

(13) A.É.G., *Boudelo*, n° 274, f° 3: *die electionis dicti Joannes abbatit qui erat 19 Aprilis 1513*.

(14) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 99.

(15) A. VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre*, II, 351, Gand, 1871.

(16) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 122.

(18) A.É.G., *Boudelo*, n° 274: comptes de l'abbé Impins, 1^{er} novembre 1540-1^{er} novembre 1541, f° 42: *item, pro quodam lapide supposito sepulturae predecessoris nostri*.

(19) H. DE VOCHT, *History of the foundation and the rise of the Collegium trilingue Lovaniense, 1517-1550*, II, 185, Louvain, 1953.

(20) V. FRIS, *Note sur les œuvres historiques de Jacques de Meyere*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIV, 294, Bruxelles, 1920.

(21) MUSÉE DES BEAUX ARTS DE LA VILLE DE GAND, *Catalogus oude meesters*, 146, Gand, 1938.

(22) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 140.

(23) A.É.G., *Boudelo*, chartrier: 22 août 1539.

(24) Depuis le 29 avril 1540, voir note 16. — Il fut nommé par une bulle de Paul III du 17 mai 1540: U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 1935.

abbé (1) avant le 1^{er} novembre 1540, date du début de son premier compte. Impins fut le premier abbé mitré de Baudelo, vraisemblablement parce qu'il était jubilaire. Il était bachelier en théologie (2).

L'abbé Impins mourut le 7 février (3) de l'année 1549 (4). Une tuile portant ses armes est conservée au Musée communal de Saint-Nicolas (5).

JACOBUS DE DRAYERE prit l'habit à Baudelo (6) en 1510. Il fut le dix-neuvième prieur de Waarschoot (7) de 1530 à 1551. De Drayere fut élu abbé (8) en 1551. En janvier de cette même année, toutes les propriétés de l'abbaye dans le Métier Axel, à Havenpolder, à Borgerweert et Tielrodebroek furent inondées (9). Le 13 septembre 1556, il est commissaire lors de l'élection de l'abbesse à la Byloque (10) et, le 8 novembre 1557, il reçoit un coadjuteur, son successeur del Rio (11). À la fin de sa vie, le 3 septembre 1561, il reçoit pouvoir spécial pour visiter et réformer le prieuré de Waarschoot (12). Il mourut le 20 décembre (13) de l'année (14) 1561. Selon la *Gallia Christiana*, son nom entier de Drayere s'écrivait *Rieda et de Ayeca* (15).

JACOBUS DEL RIO naquit à Bruges (16) aux environs de (17) 1522 et prit l'habit à Baudelo (18) en 1545. Il avait été désigné comme coadjuteur (19) par patente du 8 novembre 1557. Il fut très vraisemblablement installé comme abbé (20) en février 1562. Le 30 juillet 1563, Pie IV lui donne l'absolution et le délivre de toutes punitions spirituelles dont il aurait pu être frappé (21). En 1569, Peter de Cantelbeke, administrateur des biens du couvent de Roosendale, présente avant tout à l'abbé de Cîteaux comme *commissarius Ordinis generalis* dans les Pays-Bas l'abbé del Rio de Baudelo (22).

(1) Il est cité comme abbé dans ses comptes du 1^{er} novembre 1540 au 1^{er} novembre 1541; on y voit aussi *expansiones facte in promotione nostra*: A.É.G., *Baudelo*, n° 274, f° 40.

(2) A.É.G., *Baudelo*, chartrier: 29 avril 1540.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 109.

(4) *Gallia Christiana*, V, 217.

(5) M. DE WULF, *Varia IX. Gedenksteun van de 26ste abt van Boudelo te Sint-Niklaas*, dans *Annalen van de Oudheidkundig Kring van Sint-Niklaas*, LXXVIII, 228-229, Gand, Nicolas-Waas, 1975.

(6) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 140.

(7) A.É.G., *Priorij Waarschoot*, n° 4: *Historia chronologica monasterii B. Marie de Waarschoot*, 10.

(8) 27 août 1551: A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(9) A.É.G., *Baudelo*, requête.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 150.

(11) Voir note 00.

(12) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(13) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 129.

(14) Dans son dernier compte du 1^{er} novembre 1561 au 1^{er} novembre 1562 (A.É.G., *Baudelo*, n° 275), son manuscrit se termine le 14 décembre 1561. Les comptes furent continués par Adriaen de Caluwe (un receveur?) le 20 décembre 1561. On y trouve un article relatif à la pierre tombale de Jacobus de Drayere.

(15) *Gallia Christiana*, V, 217.

(16) MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE GAND, *Catalogus oude meesters*, 22.

(17) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 918, f° 6-10.

(18) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 141.

(19) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdam B*, n° 2757.

(20) A.É.G., *Baudelo*, dépenses pour un ruban rouge pour sa mitre en février 1562. Ses premières notes dans la comptabilité abbatiale commencent le 28 mars suivant.

(21) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(22) R. DE GANCK, *Het « placet » voor buitenlandse Cisterciënzervisitators in de 16e eeuw*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, n° 7, 102-103, 114, Westmalie, 1956.

En tant que commissaire pour le diocèse de Gand, il fut chargé, avec l'abbé des Dunes, par l'abbé de Clairvaux, le 13 mai 1575, de rétablir l'ordre au prieuré de Sibekelo, près de Deventer (1). Le 28 août, l'abbaye de Baudelo fut pillée et dévastée par les calvinistes gantois (2). L'abbé del Rio prit le chemin de Cologne (3) et ne revint aux Pays-Bas (4) qu'en 1583. Entretemps, il fut commissaire-général de l'Ordre dans les Pays-Bas comme il apparaît dans un acte du 29 décembre 1579 par lequel les moines de l'abbaye de Peter Pot, à Anvers, lui demandent l'approbation de l'élection d'un prieur (5). Le 14 janvier 1585, il est commissaire pour l'élection d'une abbesse à la Byloque (6). Les 4 et 6 décembre 1587, il remplit le même office (7).

En raison de la destruction de l'abbaye et de sa démolition dans les années qui suivirent, il n'était plus possible de construire une nouvelle abbaye à Baudelo. L'abbé del Rio et ses confrères se réfugièrent dans leur maison de Gand (8). Après mûre réflexion, il fut décidé de faire du refuge une nouvelle abbaye de Baudelo. Il fallait pour cela l'autorisation de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, elle fut accordée (9) le 30 mai 1602.

En 1600, étant donné son grand âge, l'abbé del Rio demanda l'installation d'un coadjuteur et présenta Guillelmus de Castillo qui fut choisi (10). Ensemble, ils visitèrent, en décembre 1600, l'abbaye de la Byloque (11).

L'abbé del Rio mourut (12) le 23 mars 1610. On connaît de lui son épitaphe par Maximilien de Vriendt (13). Sur le tryptique de J. De Backer, il est représenté agenouillé en habit de chœur (14). Ses armes avec la devise *Concussa manet* sont reproduites par P. F. Vyncke (15).

GUILLELMUS DE CASTILLO naquit (16) vers 1550. Il prit l'habit (17) très jeune à Baudelo en 1563 et fit profession (18) en 1564. Vers 1580, il devint prieur et exerça cette charge durant quinze ans. De 1590 à 1600, il fut confesseur à la Byloque (19). Par la suite, il fut, en 1595, le vingt-cinquième prieur de Waarschoot (20). Il fut désigné comme coadjuteur à Baudelo de

(1) A.É.G., *Boudelo*, chartrier : 13 mai 1575.

(2) E. a. C. et P. VAN CAMPENE, *Dagboek behelzende het verhaal der merkwaardigste gebeurtenissen voorgevallen te Gent, sedert het begin der godsdiensberoerten tot den 16e april 1571*, édition F. DE POTTER, f° 202, Gand, 1870. — B. DE JONGHE, *Ghendtsche Geschiedenissen ofte Chronyche van de bevoerten en ketterije binnen en omtrent de stad Ghent sedert het jaer 1566 tot het jaer 1585*, II, 48-49, Gand, 1752.

(3) *Generale Cronyche van de tijden van Keyser Carols V tot 1620*, 507, [s.l.], [s.d.].

(4) Le 27 août 1583, del Rio était encore à Cologne. À cette date, il reçut de l'abbé de Burbach des reliques des Onze-Mille Vierges : A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(5) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(6) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 176.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 186.

(8) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 69.

(9) A.É.G., *Boudelo*, chartrier. — On trouvera une traduction néerlandaise de cet acte dans P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 74-76.

(10) Voir *infra* p. 261, note 1.

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke...*, I, 189.

(12) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 112.

(13) *Gallia Christiana*, V, 217.

(14) MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE GAND, *Catalogus oude meesters*, 22. — De même P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 80. — Voir p. 248 de cette notice.

(15) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 83.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 918, f° 2.

(17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 142.

(18) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 918, f° 6-10.

(19) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, II, 193.

(20) A.É.G., *Priorij Waarschoot*, n° 4, *Historia chronologica...*, f° 13.

l'abbé del Rio (1) par lettres patentes du 22 avril 1600. Selon un acte de 1606, il cumulait les fonctions de coadjuteur et de prieur (2). Cette même année, il visita la Byloque (3) et, en mai 1607, le coadjuteur de Baudelo est présent lors de la consécration des nouveaux abbés de Loos et des Dunes (4). Après la mort de son prédécesseur le 23 mars 1610, de Castillo fut installé comme abbé peu de temps après (5). Il fut consacré par l'évêque de Gand assisté de l'abbé de Cambron (6). Le 31 décembre 1612, il est commissaire lors de l'élection de l'abbesse à la Byloque (7) et, en 1617 et 1621, à l'élection de l'abbesse à l'abbaye du Mont-d'Or à Wevelgem (8). Le 1^{er} janvier 1617, il procède à l'installation de la nouvelle abbesse de la Byloque (9). Le 1^{er} janvier 1619, il préside à l'élection de Philippe Boonen, moine de Baudelo (10), comme prieur à Waarschoot (11). En 1631, il fait savoir à l'abbesse de la Byloque que, selon l'acte de fondation, elle doit accepter quarante malades (12). À la fin de son abbatiat, il eut successivement trois coadjuteurs. Le premier fut Philippe Boonen, déjà nommé, entretemps devenu prieur du Saint-Sauveur ou Peeter Pots à Anvers, élu (13) le 28 avril 1628, ses lettres patentes (14) datant du 29 mai 1628, et mort (15) le 11 octobre 1631. Par la suite, le procureur de Baudelo, Bernard Numan, devint coadjuteur (16) en octobre 1631, ses lettres patentes datent (17) du 22 décembre 1631. Il mourut (18) le 30 octobre 1633. Enfin, ce fut Joannes d'Isembaert qui fut élu (19) le 7 août 1634.

L'abbé de Castillo mourut (20) le 9 juillet 1636. Durant les dernières années de sa vie, il fut malade et frappé d'apoplexie, de perte de mémoire et autres maux dus à la vieillesse (21). Durant son abbatiat, la discipline conventuelle fut renforcée (22). Il fit tous ses efforts pour la construction de la nouvelle église et la garnir de peintures (23). Son épitaphe est reproduite par la *Gallia Christiana* (24), ses armes par P. F. Vyncke, avec la devise *Vadite et vidite* (25). On voit son por-

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(2) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, *Handschriften van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde*, n° 1635 I.

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 190.

(4) R. DE GANCK, *De abbatiale wijding in de zuidelijke Nederlanden en het prinsbisdom Luik (18e-18e eeuw)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 42, Westmalle, 1958.

(5) En tout cas avant le 8 avril 1610. Dans ses comptes, il est question de l'installation avant cette date: A.É.G., *Boudelo*, n° 277, f° 106 v°.

(6) R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 45-46.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 194.

(8) P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij...*, 301, 312.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 198.

(10) Prise d'habit à Baudelo en 1587: P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 143.

(11) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 203-204; II, 79.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 102 et sv.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 121.

(15) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 125.

(16) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdome B 2757*.

(17) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(18) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 126.

(19) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 934, f° 85-94. — A.É.G., *Bisdome B 2757*.

(20) *Gallia Christiana*, V, 217. — P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 119.

(21) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 934, f° 26.

(22) A.É.G., *Varia III*, n° 252, *Analectes historiques*, 10, f° 8 v°-12 v°.

(23) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 76.

(24) *Gallia Christiana*, V, 218.

(25) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 85.

trait sur la reproduction du convoi funéraire lors du décès de l'archiduc Albert, à Bruxelles en 1621, gravée par Jos. Francquaert (1).

JOANNES D'YSEMBAERT naquit (2) vers 1585 et prit l'habit à Baudelo (3) en 1604. Il est mentionné (4) dans un acte de 1606. En 1628, il est sous-prieur (5) ; en 1631, il est confesseur au couvent de Ter Hagen à Gand (6). Le 7 août 1634, après la mort de Bernard Numan, il est élu coadjuteur de l'abbé de Castillo (7) à qui il succéda (8), après le décès de ce dernier, le 9 juillet 1636. Il fut consacré par l'évêque de Gand (9). En 1637, il commença la construction d'une partie de la maison abbatiale (10). Le 5 février 1640, il installa Anna Bertolff comme abbesse de la Byloque (11) et, le 1^{er} avril 1645, Joost II du Corron comme abbé des Dunes (12). L'abbé d'Ysembaert mourut (13) le 4 février 1647. Son épitaphe est reprise par la *Gallia Christiana* (14). On trouvera la reproduction de ses armes dans P. F. Vyncke, sa devise était *Omnia omnibus* (15).

BALDUINUS VAN DER SCHUERE naquit (16) vers 1599 et prit l'habit à Baudelo (17) en 1618. Van der Schuere prit part à l'élection d'un coadjuteur en 1628 (18) et en 1631 (19). Depuis cette dernière année, il était confesseur au couvent de Maagdendale à Audenarde (20). Il fut aussi prieur à Baudelo (21). Balduinus van der Schuere fut élu abbé (22) à l'élection du 4 mars 1647 et nommé prélat (23) le 9 octobre 1647. Sa consécration le 11 juin 1648 par l'abbé de Cambron dans l'église de Baudelo provoqua les protestations de l'évêque de Gand qui, le 8 juin, adressa pour cette raison un avertissement à l'abbé nouvellement élu (24). L'évêque diocésain affirmait que la consécration d'un abbé lui revenait de droit. Après un court abbatiat, Van der Schuere mourut (25) le 14 février 1649. La *Gallia Christiana* publie son épitaphe (26). Ses armes avec la devise *Omnia de sursum* sont reprises par P. F. Vyncke (27).

-
- (1) F. DE PORTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten...*, IV^e partie, 77.
 (2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757.
 (3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 143.
 (4) A.É.G., *Boudelo*, chartrier, après le 7 juin 1606.
 (5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 102.
 (6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757.
 (7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 934, f° 85-94. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757. — Le 15 octobre 1634, fut nommé par Philippe IV, comme coadjuteur de Baudelo : A.É.G., *Boudelo*, chartrier.
 (8) Confirmé abbé, le 15 juillet 1636, par Joannes Coene, abbé de Cambron et visiteur général : A.É.G., *Boudelo*, chartrier.
 (9) R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 46.
 (10) A.É.G., *Boudelo*, n° 279 : registre aux dépenses de l'abbé d'Ysembaert, 1636-1641.
 (11) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 208.
 (12) *Monasticon belge*, III, 422.
 (13) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 109.
 (14) *Gallia Christiana*, V, 218.
 (15) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 87.
 (16) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757.
 (17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 144.
 (18) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 102.
 (19) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757.
 (20) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 934, f° 86-94.
 (21) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757 : élection de l'abbé du 4 mars 1647.
 (22) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.
 (23) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.
 (24) R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 47-48.
 (25) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 110.
 (26) *Gallia Christiana*, V, 218.
 (27) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 89.

LIVINUS VAENTKENS naquit (1) vers 1597, prit l'habit à Baudelo (2) le 14 juillet 1616 et fit profession (3) en 1617. En 1631, il est procureur (4), fonction qu'il assumera (5) jusqu'en 1647. Vers 1632, il aurait aussi été prieur (6). Il prit part à l'élection d'un coadjuteur (7) en 1628. Il était, depuis 1624, confesseur au couvent de la Byloque à Gand et, avant 1634, il avait aussi été chapelain de Ter Roosen à Alost et de Doornzele à Gand (8). En 1645, il résidait, et ce depuis plusieurs années, dans la ferme de Lijsdonck à Sinaai (9). En 1649, il est à nouveau prieur et, lors de l'élection abbatiale des 18 et 19 mars 1649 il n'obtient pas la majorité, mais est néanmoins désigné comme abbé de Baudelo (10) par Philippe IV le 20 juin de la même année. L'évêque de Gand lui donna la consécration le 10 août suivant (11). Étienne Van der Haeghe écrivit un poème de circonstance (12). Le 14 septembre 1658, Livinus Vaentkens reçut le droit de consécration des mains de l'abbé de Cîteaux (13). Quelques mois auparavant, le 26 juillet 1658, il avait déjà solennellement installé Antoinette van Cleemput, abbesse élue de la Byloque (14). Au cours des années 1663-1668, il imposa la clôture stricte dans ce couvent, ce qui amena un conflit avec l'abbesse (15). Le 1^{er} mars 1667, le prélat de Baudelo fut installé par l'abbé de Cîteaux comme vicaire-général de l'Ordre cistercien dans les Pays-Bas méridionaux (16). Cette nomination fut rendue effective par l'abbé de Clairvaux (17) le 5 mars de la même année. Dans ses nouvelles fonctions, l'abbé Vaentkens accorda à Michel Bultynck, abbé des Dunes, l'autorisation de vendre les toiles de son abbaye en raison des difficultés financières de cette Communauté (18). Cet abbé fut installé par Livinus Vaentkens le 22 septembre 1667 et, le 1^{er} octobre suivant, consacré par lui (19).

En 1671, Vaentkens est membre de la Commission chargée de l'organisation de l'élection du prieur au prieuré de Waarschoot à Gand. Une plainte pour jansénisme fut déposée contre Richart le prieur élu. L'enquête dans cette affaire fut confiée à l'abbé de Baudelo en tant que commissaire du Conseil Privé (20).

Ce fut aussi Livinus Vaentkens qui, comme vicaire-général des cisterciens, installa la célébration du centenaire de sainte Julienne de Cornillon (21). L'abbé de Baudelo s'opposa

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757, *passim*.

(2) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 144.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 102 et sv.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1231: élection du coadjuteur du 17 octobre 1631.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1231: élection de l'abbé du 4 mars 1647.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251: élection de l'abbé du 18-19 mars 1649.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 102 et sv.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdrom*, B 2757: élection de l'abbé du 18-19 mars 1649.

(9) A.É.G., *Boudelo*, chartrier: 3 novembre 1645.

(10) A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365: lettre de 1710.

(11) R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 46.

(12) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'ANVERS, C 97169: (*carmen dicatum*) *reverendo ... domino Livino Vaentkens ... Baudelonensis coenobij praesuli inaugurato ... Gandavi, B. Manilius, 1648*.

(13) A.É.G., *Boudelo*, n° 664. — Voir R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 55, note 105.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 228.

(15) À ce sujet, on verra J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 232-235.

(16) A.É.G., *Boudelo*, n° 15.

(17) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(18) *Monasticon belge*, III, 428.

(19) *Monasticon belge*, III, 427.

(20) L. CRYSSENS, *Het Jansenisme van Johannes Richart*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 23, Westmalle, 1953.

(21) A. VAN IBERSON, *Le VII^e centenaire de Sainte Julienne*, dans *Cîteaux*, X, 69, Westmalle, 1959.

aussi à l'évêque de Namur qui protestait parce que l'abbé de Boneffe n'avait pas été consacré par lui. L'abbé Vaentkens lui fit savoir que les évêques ne pouvaient procéder à la consécration que si le vicaire-général de l'Ordre l'y autorisait (1).

En 1653, il organisa dans son abbaye la commémoration solennelle du cinquième centenaire de saint Bernard (2). En 1660, il fit construire la ferme de Baudelo près de l'ancienne abbaye à Klein-Sinaai (3). Il avait un coadjuteur depuis le 30 décembre 1670, son successeur : Gregorius van Rooden (4). Livinus Vaentkens mourut (5) le 24 décembre 1680. Son épitaphe nous est conservée par la *Gallia Christiana* (6).

On conserve de lui un mémorial pour la période de 1649 à 1653 qui contient, entre autres, les prises d'habit, les consécutions et les professions auxquelles il a présidé (7). Nous conservons de cet abbé un portrait de 1653 par Jacob Neefs, gravé par Phil. Fruytiers (8). Ses armes avec la devise *Fac mecum signum in bonum* sont publiées par P. F. Vyncke (9). On trouvera un petit sceau de cet abbé dans un acte (10) du 19 septembre 1668.

GREGORIUS VAN ROODEN naquit (11) vers 1620 et prit l'habit à Baudelo (12) en 1639. En 1649, il est nommé économiste de l'abbaye (13). De 1645 à 1657, il remplit la fonction de confesseur à la Byloque à Gand (14). Il était prieur depuis un an lorsqu'il fut élu à la majorité des voix de ses confrères coadjuteur de son prédécesseur (15). Après la mort de l'abbé Vaentkens, le 24 décembre 1680, Van Rooden lui succéda (16). Le 21 septembre 1682, il visita l'abbaye de la Byloque avec d'autres abbés (17). Il mourut le 15 mai 1685 à Aix-la-Chapelle alors qu'il y suivait une cure (18). Ses armes, avec la devise *Tria sunt omnia* sont reproduites par P. F. Vyncke (19), son épitaphe est publiée par la *Gallia Christiana* (20).

PETRUS EVERAERT naquit (21) vers 1633. Le 14 mars 1655, il prit l'habit à Baudelo (22). En 1670, il était confesseur à la Byloque (23). Il remplit cette même fonction à Maagdendale à

(1) R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 48.

(2) A.É.G., *Boudelo*, n° 51.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 101.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — A.É.G., *Bisdóm*, B 2757.

(5) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 130.

(6) *Gallia Christiana*, V, 218.

(7) A.É.G., *Boudelo*, n° 14.

(8) Conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, selon P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 101. — Titre enluminé d'une *Leven van sint Bernard*, éditée à l'occasion du 500^e anniversaire.

(9) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 91.

(10) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(12) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 145.

(13) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, II, 194.

(15) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(16) Voir note 5.

(17) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 238.

(18) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 115. — *Gallia Christiana*, V, 218.

(19) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 93.

(20) *Gallia Christiana*, V, 218.

(21) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(22) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 145.

(23) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251 : Election du coadjuteur : 29-30 décembre 1670.

Audenarde, fut durant huit ans économe de Baudelo et prieur pendant huit ans aussi. Petrus Everaert fut de même maître des novices et maître de la cuisine (1). Il fut élu à la majorité des voix comme abbé (2) le 6 juin 1685. Pour empêcher sa nomination, il fut accusé de jansénisme. Treize religieux de Baudelo signèrent, le 15 juin 1685, une protestation contre cette accusation (3). Petrus Everaert fut nommé abbé (4) le 30 juillet 1685, par Charles II. Peu de temps après, le 13 mai 1686, le Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux le nomma vicaire-général de l'Ordre dans les Pays-Bas méridionaux (5). Dans cette fonction, il procéda, en 1693, à la consécration de Thomas Moniot comme abbé de Villers dans l'église abbatiale de Baudelo (6). Un an plus tard, il consacra Francisca van Steenbergem comme abbesse de la Byloque (7). En 1697, il visita cette même abbaye (8). Ayant reçu l'appui du Chapitre général de 1699, il imposa à l'abbaye d'Oost-Eeklo la stricte clôture. En raison de l'opposition de cette Communauté, il refusa d'accepter la profession d'une novice qui ne voulait pas jurer la clôture stricte (9).

L'abbé Everaert améliora l'aspect de l'église abbatiale en y plaçant un maître-autel en marbre et nombre d'embellissements en 1701. Everaert mourut (10) le 14 juillet 1703. Son épitaphe est publiée par la *Gallia Christiana* (11). Ses armes sont reprises avec la devise *Cavendo tutus* par P. F. Vyncke (12).

BERNARDUS ZOETAERT naquit (13) vers 1649 et prit l'habit à Baudelo (14) le 9 novembre 1669. En 1685, Zoetaert était confesseur au convent de Doornzele à Gand (15). Il fut procureur de 1687 jusqu'à son élection comme abbé (16). Il fut élu, le 9 août 1703, comme abbé à la majorité des voix (17). Le 20 août de la même année, sa nomination fut accordée par le gouverneur-général (18). En 1707, il fut commissaire lors de l'élection de l'abbesse de l'abbaye du Mont-d'Or à Wevelgem (19) et consacra l'abbesse de la Byloque (20). Bernardus Zoetaert mourut à Bruxelles le 17 mars 1709. Il fut vicaire-général des cisterciens dans les Pays-Bas méridionaux selon son épitaphe (21).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251: élection du 6 juin 1685.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(4) A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365: lettre de 1710.

(5) A.É.G., *Baudelo*, chartrier.

(6) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 32.

(7) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 53. — J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 245.

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 249.

(9) R. DE GANCK, *Het kloosterslot der Bijloke in het gedrang*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, III, 171, Westmalle, 1952.

(10) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 119.

(11) *Gallia Christiana*, V, 219.

(12) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 95.

(13) A.É.G., *Bisdom*, B 2757: élection du 9 août 1703.

(14) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 146.

(15) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251: élection du 6 juin 1685.

(16) A.É.G., *Baudelo*, correspondance 1687-1703.

(17) Voir note 13.

(18) A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365: lettre de 1710.

(19) P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij...*, 405.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 252.

(21) *Gallia Christiana*, V, 219.

JOANNES VALCKGRAVE naquit à Gand (1) vers 1650 et prit l'habit à Baudelo (2) le 21 novembre 1670. En 1685, il était infirmier (3); en 1691, confesseur au couvent de Ter Roosen à Alost (4). Joannes Valckgrave fut, en 1703, secrétaire de l'abbé d'alors, Zoetaert, et, en plus, économiste de Baudelo (5). Valckgrave était prieur quand, le 17 mai 1712, il fut élu abbé, trois ans après le décès de son prédécesseur. Cette longue vacance était due aux circonstances de la guerre (6). Charles VI confirma (7) sa nomination le 20 mai 1712. Le nouvel abbé fut confirmé (8) dans sa dignité, le 15 juin 1712, par l'abbé de Cambron, et consacré, le 19 juin suivant, à Louvain dans la chapelle du Collège de Villers par Cupis de Camargo, abbé de cette abbaye, agissant comme vicaire-général de l'Ordre (9).

Durant son abbatiat, on fit exécuter des travaux à la maison capitulaire, à la sacristie, au réfectoire et à la cuisine, de 1716 à 1717. Joannes Valckgrave mourut (10) le 11 décembre 1720. Ses armes avec la devise *Spes non confundit* sont publiées par P. F. Vyncke (11).

GREGORIUS DUERMAEL était aussi originaire de Gand. Il naquit (12) vers 1660. Le 31 mars 1680, il prit l'habit à Baudelo et, le 17 avril 1681, y fit profession (13). Il prit part aux élections abbatiales de 1685 (14) et de 1712 (15). Il fut, de 1703 à 1712, confesseur à Maagdendale à Audenarde (16). En 1715, il l'était à la Byloque (17) et, au moment de son élection comme abbé, le 21 février 1721, il était confesseur à Ter Roosen à Alost (18).

Gregorius Duermael fut élu à la majorité des voix et consacré par Ignace de Steenhault, abbé de Cambron (19), le 27 juillet 1721, à Roosen (20). Peu après, en novembre 1721, il était commissaire à l'élection de l'abbesse à l'abbaye du Mont-d'Or (21). Le 29 avril 1722, il reçut la mission d'organiser l'élection d'une abbesse à la Byloque. La religieuse élue, Lutgardis De Rouck, fut consacrée abbesse par lui-même le 11 octobre alors qu'il n'était pas vicaire-général de l'Ordre (22). Il visita, en compagnie de l'abbé de Saint-Bernard, l'abbaye des Dunes, en 1723, en raison du différend qui était survenu entre l'abbé Luc de Vrieze et Idesbald van den Berghe (23). En 1727, il était commissaire lors de l'élection de l'abbesse à l'abbaye du Mont-d'Or à Wevelgem (24). Le

-
- (1) A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365, farde I: élection du 17 mai 1712.
 (2) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 146.
 (3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251: élection du 6 juin 1685.
 (4) A.É.G. *Boudelo*, correspondance: 29 juillet 1691.
 (5) A.É.G., *Bisdome*, B 2757.
 (6) Voir note 1. — *Gallia Christiana*, V, 221.
 (7) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.
 (8) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.
 (9) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 53.
 (10) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 129. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251. — *Gallia Christiana*, V, 221.
 (11) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 97.
 (12) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251, élection du 21 février 1721.
 (13) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 146.
 (14) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.
 (15) A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365, farde 1.
 (16) A.É.G., *Bisdome*, B 2757. — A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365, farde 1.
 (17) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, II, 194.
 (18) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251: élection du 21 février 1721.
 (19) *Gallia Christiana*, V, 221. — R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 53.
 (20) F. VANDERHAEGBEN, *Bibliographie gantoise*, VII, 8, n° 14702, Gand, 1869.
 (21) P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij...*, 420.
 (22) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 58. — J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 256; III, 461.
 (23) *Monasticon belge*, III, 434.
 (24) P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij...*, 427.

4 février 1733, il reçut l'autorisation de l'abbé de Cîteaux de consacrer Agnès d'Haene, la nouvelle abbesse élue de la Byloque (1). Il le fit en raison du fait que l'abbé de Cambron, vicaire-général de l'Ordre, ne pouvait se déplacer que difficilement.

Gregorius Duermael mourut (2) le 17 mars 1735. Sa devise était *Dura malo*. Ses armes sont reproduites par P. F. Vyncke (3) et dans un poème de circonstance rédigé à l'occasion de son élection par son neveu, Jan Duermael (4). Il est représenté sur une toile de Robert van Aude-naerde : *De geestelijken van Boudelo in kapittel verenigd onder voorzitterschap van abt Duermael* (5).

ANTHONIUS PATHEET naquit à Gand (6) en 1688. Il prit l'habit à Baudelo, le 17 novembre 1709 et y fit profession (7) le 23 novembre 1710.

Patheet prit part aux élections abbatiales de 1712 (8) et 1721 (9). Le 13 avril 1735, il fut élu abbé à la majorité (10), mais seulement installé le 23 mai suivant. Anthonius Patheet fut consacré dans sa propre église abbatiale par le vicaire-général de l'Ordre, l'abbé de Cambron (11), le 5 juin 1735 (12). Le 27 juillet 1736 déjà, Patheet est lui-même vicaire-général (13). Revêtu de cette dignité, il consacra, en 1739, entre autres, Ernestine de Thiennes de Rumbecke comme abbesse de Flines (14). Plus tard, le 24 août 1744, il assista à la consécration de Louis de Coninck, nouvel abbé élu des Dunes à Bruges, en lieu et place de Omer Schijnhele, doyen du Saint-Sauveur, et ce en raison des faits de guerre (15). Constantia Daenen comme abbesse de la Byloque (16) et, en 1755, Alexandrine de Culemborg comme abbesse de Florival (17). En 1736, il visita l'abbaye des Dunes (18). Le 4 janvier 1746, l'évêque de Gand lui accorda la permission de lire des ouvrages hérétiques et d'en posséder (19). Le 10 août 1758, il préside l'élection de l'abbesse de la Byloque (20).

Anthonius Patheet mourut à Gand (21) le 12 décembre 1758. Sa devise était *Vis vincere disce pati*, elle est reproduite avec ses armes par P. F. Vyncke (22). Son petit sceau de cire rouge se trouve sur une lettre (23) du 22 août 1739. On lui dédia un poème de circonstance (24) : *Eerlof... van... Anthonius Patheet, nieuwgekozen prelaat... van Boudelo, 5 juni 1735*.

(1) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 58. — J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 261.

(2) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 112. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 868.

(3) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 99.

(4) F. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 34, n° 1970, Gand, 1861 : à tort en 1718.

(5) MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE GAND, *Catalogus Oude Meesters*, 21.

(6) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 868 : élection du 13 avril 1735.

(7) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 148.

(8) A.G.R., *Conseil d'État et de Régence*, n° 365, farde 1.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 868.

(11) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 53.

(12) F. VANDERHAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 175, n° 2685.

(13) A.É.G., *Boudelo*, chartrier.

(14) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 54.

(15) A.É.G., *Boudelo*, n° 19.

(16) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 54.

(17) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 61.

(18) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Réguliers cisterciens, liasse Dunes*. — *Monasticon belge*, III, 438.

(19) A.É.G., *Boudelo*, n° 20.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis van de zusters der Bijloke...*, I, 267.

(21) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 148.

(22) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 101.

(23) A.É.G., *Boudelo*, correspondance, lettre du 22 août 1739.

(24) F. VANDERHAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 175, n° 2685.

ENGELBERTUS DELFORTERIE naquit à Ypres (1) le 29 novembre 1723. Il prit l'habit à Baudelo le 2 février 1744 et y fit profession (2) le 2 février 1745. L'évêque de Gand, Maximilien-Antoine van der Noot, le nomma, le 12 juin 1745, comme sous-diacre, et le 18 décembre de la même année, comme diacre (3). Il est consacré prêtre, le 24 septembre 1746, par Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres (4). Delforterie était bachelier en théologie et fut lecteur en cette discipline à l'abbaye de Baudelo (5). Lors de l'élection abbatiale du 13 janvier 1759, il n'obtint pas la majorité (6), mais fut néanmoins nommé (7) par lettres patentes du 22 mars 1759 et nommé (8) le 16 juin de la même année. Le 28 mai 1759, le nouveau prélat fut désigné par l'abbé de Clairvaux comme visiteur des couvents gantois de Doornzele, Ter Hagen, Oost-Eeklo et de la Byloque ainsi que du couvent de Ter Roosen à Alost (9). En cette qualité, il examina, le 18 septembre 1760, une novice à la Byloque (10). En 1764, il présida à l'élection abbatiale à l'abbaye de Villers (11) ; en 1767, à celle de la nouvelle abbesse de Maagdendale à Audenarde (12) et, en 1769, à celle de l'abbaye du Mont-d'Or à Wevelgem (13). Le 9 juin 1784, il reçut la mission de procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse au Mont-d'Or (14). Le 29 août de la même année, il consacra, en tant que vicaire-général de l'Ordre dans les Pays-Bas méridionaux, Sabina Bruggheman comme abbesse de la Byloque (15). Il visita encore le couvent du Mont-d'Or à Wevelgem (16) le 20 avril 1790.

L'abbé Delforterie acheta, en 1778, l'établissement des jésuites anglais à Gand et en emporta pour son église abbatiale un grand nombre de pièces pour l'embellir (17). En 1793, l'abbé s'enfuit, devant l'avance des Français, vers le Nord où, le 13 octobre 1794, il mourut à Groningue (19). Le sceau de Delforterie est appendu à un document (20) du 20 novembre 1777, son cachet est apposé (21) sur un acte du 20 avril 1790. Ses armes avec la devise *De forti dulcedo* sont reproduites par P. F. Vyncke (22). On conserve un poème de circonstance (23) lors de son inauguration, le 4 juin 1759.

Bien que les religieux aient pu rester à l'abbaye jusqu'en 1796, on ne put procéder au remplacement du dernier abbé. Le 11 octobre 1796, les pères furent avertis par les commissaires

-
- (1) A.É.G., *Boudelo, catalogus religiosorum*.
 (2) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 150.
 (3) A.É.G., *Boudelo*, n° 21.
 (4) A.É.G., *Boudelo*, n° 22.
 (5) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 868 : élection du 13 janvier 1759.
 (6) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 868.
 (7) A.É.G., *Boudelo*, n° 24.
 (8) A.É.G., *Boudelo*, n° 310. — P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 86.
 (9) A.É.G., *Boudelo*, n° 23.
 (10) A.É.G., *Boudelo*, n° 25.
 (11) *Monasticon belge*, IV, 402.
 (12) A.É.G., *Boudelo*, n° 26.
 (13) P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij...*, 455.
 (14) A.É.G., *Boudelo*, n° 28. — P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij...*, 466.
 (15) R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 65. — J. WALTERS, *Geschiedenis van de rusters der Bijloke...*, I, 275.
 (16) A.É.G., *Boudelo*, n° 31bis.
 (17) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 104.
 (18) A.É.G., *Boudelo*, n° 32 : extrait du registre aux décès de la commune réformée.
 (19) Lettre circulaire du supérieur des réguliers concernant *la confession des religieuses exemptes*. — Voir A. PASTURE, *Les archives de la visite « ad limina »*, dans *B.C.R.H.*, LXXXIII, 436, Bruxelles, 1914-1920.
 (20) A.É.G., *Boudelo*, n° 31bis.
 (21) P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets...*, 103.
 (22) F. VANDERHAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 241, n° 3044.

départementaux que la Communauté était dissoute à la suite du décret de suppression des Communautés religieuses. Le 31 octobre suivant, les religieux furent chassés *manu militari*. Les bâtiments de l'ancienne abbaye furent destinés, en 1797, à l'École Centrale, le jardin servit de potager. L'église abbatiale servit pendant un court laps de temps de temple de la Raison, de théâtre pour les fêtes républicaines, et reçut, en 1800, sa destination définitive de bibliothèque de la Ville. Le bâtiment abbatial au Steendam, vendu en 1806, par les moines encore vivants, au Département, fut jusqu'en 1845 la résidence de l'évêque de Gand. Ces bâtiments ont été utilisés par le Collège Saint-Liévin. Les grands jardins sont devenus en partie un parc public tandis que la rue de la Bibliothèque a été tracée à travers tout le complexe.

Il ne subsiste de l'ancienne abbaye à Sinaai que des fondations. La ferme de l'abbaye, dite *Boudelohoeve*, est conservée en excellent état (1). Au Musée de la Ville de Saint-Nicolas, on conserve des pierres, entre autres : des chapiteaux, des gargouilles et des mosaïques, ainsi que des vitraux originaires des bâtiments de Sinaai. Le propriétaire de ces vestiges est le Oudheidkundige Kring van het Land van Waas.

L'ancien refuge de Baudelo à Hulst est toujours connu sous ce nom.

(1) Voir à ce propos V. WOUTERS, *Het Boudelohof te Klein-Sinaai*, dans *De Bosc*, XXX, n.1., 27 juillet 1968.

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME TEN HOVE À WAARSCHOOT, PLUS TARD À GAND

Ecclesia monasterii curie in Waerschoot (1452), monasterii Curie divine nostre in Warschot (1452), les religieux prieur en couvent du monastère et hostel dieu de nostre dame hove de lordre de Cisteaux situez en la paroisse de Waerschot emprès nostre ville de Eeclō (1453), den clooster ende convente staende benoorden Waerscot (1458), vanden clooster van onse vrouwen hove in Waerscot (1458), monasterium curie nostre dame in Waerscot (1462), vanden cloostere te Waerscot (1467); vanden clooster ende convente van onser vrouwen hove in Waerscot vander oordene van cisteaus (1467), den cloestere van onser vrouwen hove van Waerscot (1468), van onser liever vrouwen hove binnen Waerscoten der oorden van Cisteaus (1470), van den clooster van onser vrouwen hove in Waerscote (1471), onsen vrouwen hove der oerdinen van Cysteus gheleghen binnen der prochien van Waerschoet (1479), van den cloester ende Convente van onser Liever Vrouwen hove in Waerschoet (1495), du cloistre de nostre dame en la parroiche de Waerschot lez nostre ville de Eeclō de l'ordre de Citeaux (1499), monasterii et conventus dicti de curia beate Marie virginis in Waerscot cisterciensis ordinis (1509), prior des cloosters van onser lieve Vrouwen hove in Waerschoten (1513) van onser vrouwen hof ende cloostere inde prochie van Waerschoot (1549), monasterium curie dive virginis Marie in Waerschot (1553), vanden clooster van onser vrouwen te Waerschot (1554), onser vrouwen clooster vander ordene van Cisteaux inde prochie van Waerschoot (1558) au monastère et prioire de notre dam en la paroiche de Waerschot (1559), prior van Waerschot (1584), van onsen vrouwen hove vanden clooster der voorn. prochie van Waerschoot (1585), het clooster van Waerschoot (1693), du monastère de notre dame de Waerschot (1698), t Clooster van ons L. Vrouwe te Waerschot binnen Ghendt (1701), het hof van Waerschoot in Ghendt (1719), Labays de Waerschoot à Gandt (1722), coenobii vulgo dicti Waerschoot... tot Gendt (1732).

SOURCES: Aux Archives de l'État à Gand, les archives du prieuré de Notre-Dame Ten Hove à Waerschoot et plus tard à Gand (1) sont inventoriées dans l'inventaire n° 38 sous la rubrique *Priorij van Waerschoot*. Ce fonds se compose de soixante et un numéros.

Outre quelques manuels accompagnés de cartes coloriées, des liasses de correspondance, des registres et des procès, le fonds conserve une chronique manuscrite intitulée: *Historia Chronologica Monasterii*

(1) Waerschoot, prov. de Flandre orientale, cant. de Waerschoot, diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand; Gand, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand, diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — Nous remercions très sincèrement M. C. Wyffels, Archiviste Général du Royaume, M. G. Asaert, chef de Section aux Archives de l'État à Beveren-Waes, MM. R. Dauw, F. De Clercq, L. Stockman et D. Verstraete qui nous ont aidé dans nos recherches. — Le nom provient du nom du fondateur: Simoen Utenhove; on verra à ce sujet: A. CASSIMAN, *O.L.V. ten Hove of de Priorij te Waerschoot*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, I, 11-26, Eeklo, 1949.

B. Marie de Waerschoot, Ordinis Cisterciensis fundati per nobilem virum, Dominum D. Simonem Utenhove, Patricium Gandavensem Comiti Flandrie ab Obsoniis & ad Instantiam Reverendi admodum, ac Amplissimi Domini D. Joannis Richart, ejusdem monasterii filii necnon Prioris relati, trigesimi primi longe meritissimi collecta, Per Fr. Judocum vander Cruycen, dicti monasterii Relig. Presbiterum Anno Domini 1672. Cette chronique, *Priorij van Waerschoot*, n° 4, nous donne un aperçu sérieux du développement et de l'histoire du prieuré et de ses abbés jusqu'en 1672. Une seconde main a apporté quelques ajouts jusqu'en 1707 : l'élection du prieur Judocus van der Cruycen en 1695, décédé en 1706 ; et l'élection du prieur Andries Goethals en 1707 ; respectivement : f°s 22 v°, 23.

Un heureux hasard nous a permis de consulter la suite de cette chronique : *Memorie-Boeck van het Clooster van Waerschoot tsedert den j^{en} januarijns 1690*. On y trouve la description en détail de toutes les tribulations de l'ancien et du nouveau couvent à Waerschoot et à Gand, et ce jusqu'en 1794. Ce manuscrit comporte 333 pages numérotées dont quelques-unes sont restées blanches ; il est écrit par plusieurs mains (1).

La collection de chartes du *Fonds van Waerschoot*, se compose de cent cinquante-cinq chartes, de 1312 à 1698. Cela semble paradoxal puisque le prieuré ne fut fondé qu'en 1444. En effet, soixante-cinq des actes les plus anciens intéressent directement ou indirectement les biens de Simoen Utenhove et servirent par après de dotation au couvent. Le n° 60 du *Fonds van Waerschoot* est un cartulaire de cinquante-huit folios. Il est d'une écriture du XVI^e siècle et contient les copies de tous les actes importants depuis la fondation.

Aux mêmes Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Bisdóm*, n° B 3703, on trouvera une liasse contenant entre autres un *Status monasterii de Waerschoot ab anno 1572 usque ad annum 1649* avec des copies des chartes les plus importantes et les élections des prieurs du XVII^e siècle. Dans le fonds *Raad van Vlaanderen*, le n° 22352 est entièrement consacré au Jansénisme du prieur Richart dont on trouve le reste dans des séries parallèles d'archives à Rome et à Madrid. Dans le même fonds, nos 17261, 17475 et 20544, on conserve encore des pièces de procès dans lesquels le prieuré est impliqué. Dans le fonds *Staten van Vlaanderen*, on trouvera sous le n° 7721 un journal du prieur Ludovicus Wauters, relatif à l'assistance aux séances des États de Flandre en tant que représentant du Clergé, pendant la période du 24 juillet 1780 au 15 juillet 1789 (2). Dans le fonds *Sint-Pietersabdij* se trouve un acte de 1663, portant arbitrage en ce qui concerne la construction d'une église conventuelle à l'intérieur du refuge de Gand. Dans le fonds *Varia*, D 2994, on conserve le manuscrit de Jacob-Jozef Vander Poorten : *Versameling van de merkweirdigste saken betreffende de prochie van Waerschoot met eene aenwijsende Jaer-tijste der aenkomsten van Geestelijke en wereldlijke Oversten alsmede eenige geringer voorvallen in en omtrent de voorseyde prochie, getrokken uyt de Jaerboecken registers, handschriften, archieven der Kerke, sonder daer van eene volmaekte opgave van te willen doen beginnende van haer ons kennelijken oorspronk tot het eynde van de jaeren 1700*, rédigé à la fin du XVIII^e siècle où, à côté de la liste complète des prieurs, on trouvera une histoire complète du prieuré. Enfin, dans le fonds *Kerkarchief van Waerschoot*, n° 1, il existe une copie partielle de la chronique précédente.

Aux Archives de la Ville de Gand, il existe quelques documents relatifs au prieuré. Ils sont regroupés dans le fonds *Priorij van Waerschoot* et concernent entre autres le prieur Richart, convaincu de Jansénisme. En outre, dans la *Série 94bis*, n° 12, on trouvera un registre de ménage de 1579 avec les noms des religieux et, n° 17, une description des biens du couvent de Waerschoot dont les possessions furent vendues, le 24 octobre 1581, au profit de l'Administration communale réformée. Il y a aussi une mention dans *Série 301 (Keure)*, n° 45, f° 84 : 13 avril 1459.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le fonds *Museum Bellarminum*, H 3, n° 79, on trouvera une pièce concernant une accusation de Jansénisme contre le prieur Richart. Un second exemplaire de cette pièce est conservé aux Archives de l'abbaye de Westmalle.

(1) Cette chronique est actuellement la propriété d'un particulier. Nous remercions sincèrement M. Firmin De Clercq qui a bien voulu nous faire obtenir ce document.

(2) Ce renseignement m'a été signalé par M. L. Dhondt que je remercie.

Il existe aussi dans les Archives du prieuré de Bornem quelques pièces relatives au prieur Richart.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, divers fonds conservent des documents intéressant le prieuré de Ten Hove : *Papiers d'État et de l'Audience*, nos 898 (1556), 900 (1559), 904 (1571, 1572), 927 (1628), 951 (XVII^e siècle) : dossiers relatifs aux élections des prieurs de Waarschoot ; *Conseil d'État*, n^o 1430 : dossiers concernant les élections de 1644, 1672, 1695, 1716 et 1719 ; *Conseil Privé espagnol*, carton 1179 ; *Conseil Privé autrichien*, n^o 877, pièces relatives aux élections de prieurs en 1749 et 1768. Tous ces dossiers forment entre eux une série chronologique. Enfin, signalons dans le fonds *Chambre des Comptes*, nos 34419 et 34457, les comptes communaux d'Eeklo qui contiennent quelques postes intéressant le prieuré.

Les thèses jansénistes du prieur Joannes Richart ont trouvé une grande résonance à l'étranger, c'est pourquoi on y trouvera des documents l'intéressant aux Archives départementales du Nord à Lille, n^o 28 H 105 : nos 15/538, 541 et 544. Les Archives des pères carmes à Rome, *Fonds du Collège Saint-Albert*, II, conserve des traces de cette affaire de même que *Archivio general de Simancas*, *Fonds Estado*, nos 2130-2131, et *Fonds Secret. prov.*, n^o 2486. Cette affaire fit connaître Waarschoot loin à l'étranger.

Il n'existe pas de publication de sources systématique et complète des chartes. Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 620, Bruxelles, Louvain, 1723, 1748, ont publié l'acte de fondation de 1449 et donné un court historique du couvent. Un second acte relatif au prieur Theodorus Pybes, daté du 2 août 1611, a été publié en annexe de l'article de J. van Staten, *Theodorus Pybes, monnik van ter Duinen (1583-1632)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 246-264, Westmalle, 1954. F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten van Oost-Vlaanderen, Waarschoot. Klooster van Onze-Lieve-Vrouwenhove*, 76-101, Gand, 1865, ont publié quelques actes. Les actes relatifs à la construction d'une église à l'intérieur du refuge de Gand ont été publiés par Ch.-L. Diericx, *Mémoire sur la ville de Gand*, II, 652, Gand, 1819, et par F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen. Waarschoot*, 92, Gand, 1865.

TRAVAUX : On trouvera les notices les plus anciennes consacrées au prieuré de Ten Hove dans De Visch, *Bibliotheca scriptorum S.O. Cisterciensis*, 305, Cologne, 1656 : *Fundatio prioratus Waerschotani* ; Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 620, Bruxelles, Louvain, 1723 et 1748 ; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 312-313, La Haye, 1732.

Ch.-L. Diericx, *Mémoire sur la ville de Gand*, II, 652, Gand, 1819, a donné une courte notice historique. P. J. Maes, *Verzameling en wapenschilden van de Abdijen, Abten, Abdissen, Kapittels, Kloosters en gestichten binnen Gent*, Gand, 1843-1845, en présente une aussi dans son remarquable travail.

F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen. Waarschoot. Klooster van Onze Lieve Vrouwenhove*, 76-101, Gand, 1865, ont rédigé une étude plus étendue et plus originale. F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, 8^e partie, 260-270, Gand, 1901, a consacré une dizaine de pages au couvent de Waarschoot à Gand. J. Huysmans, a consacré dans *De Godsdienstige week van Vlaanderen*, 139, 147, 155, 171 et 188, Gand, 1901, une notice à Ten Hove. On en trouvera même une dans *Guide vinicole belge*, n^o 21, s.l., 1904 ; *Petite notice sur l'abbaye de Waarschoot*.

Dans un petit travail de compilation de 22 pages : *L'abbaye de Waarschoot depuis sa fondation (1448)*, Léon Hye-De Crom, le propriétaire d'alors du couvent gantois, a donné un bref aperçu sur les fondateurs, les prieurs et le couvent de Waarschoot à Gand.

Plus scientifiques et pourvus d'une bibliographie, sont les travaux de J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 497-503, Scourmont, 1926 ; P. Verhaegen, *Le prieuré gantois de Waarschoot*, dans *Apollo*, n^o 15, Gand, octobre 1942, et en ce qui concerne les rapports avec Waarschoot : A. Cassiman, *Onze-Lieve-Vrouw ten Hove of de Priorij van Waarschoot*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, I, 11-27, Eeklo, 1949.

On trouvera aussi des monographies consacrées à trois prieurs célèbres ; l'article remarquable de L. Ceyssens, *Het Jansenisme van Johannes Richart, prior van het Cistercienser klooster van Waarschoot te Gent (1675-1691)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 5-28, 77-100, Westmalle, 1953 ; l'article de vulgarisation de D. Verstraete, *Ruzie in het klooster te Waarschoot*, dans *Vrij Maldegem*, n^o 19,

Maldegem, 12 mai 1972. Par la suite, on trouvera de la main d'un auteur anonyme une *Notice biographique sur André Goethals, trente-troisième prélat du monastère de Waarschoot, à Gand*, Gand, 1831, avec une reproduction d'un tableau du prélat et le texte de son épitaphe. J. Van Staten, *Theodorus Pybes, monnik van ter Duinen (1583-1632)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 246-264, Westmalle, 1954, a écrit un intéressant article sur l'un des plus grands prieurs, auparavant moine à l'abbaye des Dunes. Enfin, R(omano) T(ondat), *Het Rattenkasteel, te Waarschoot*, dans *Ons Meetjesland*, 3^e année, n° 1, 24-25, Eeklo, 1970, a écrit une courte histoire des bâtiments conventuels à Waarschoot, illustrée de deux photos montrant la situation actuelle (très négligée) du prieuré.

Bibliothèque: On conserve à l'Université de Gand (1), *Manuscrits*, les manuscrits suivants originaires de la bibliothèque de Ten Hove: n° 113: *Incipit prologus Rufi in ecclesiasticam historiam quam transtulit de greco in latinum quamque Eusebius prius Grece composuit*; c'est un manuscrit de 136 folios, divisés en onze parties et consacré à l'histoire de l'Église depuis la naissance du Christ jusqu'à la mort de Théodose; les quarante-quatre derniers folios contiennent: 1) *Decreta Eugenii pape de concilio Remensi*, 2) *sermones domini Petri, episcopi Ravennensis*; n° 357: *Statuta Cisterciensia*; le manuscrit se divise en fait en trois parties, f^{os} 8-73: une liste de toutes les fondations de Cîteaux qui existaient au début du XVI^e siècle, avec indication du montant de la taxe, f^{os} 77-335: les statuts proprement dits, f^{os} 336-413: *Ordinatio seu reformatio ordinis Cisterciensis per papam Benedictum XII*, suivi d'un formulaire intitulé: *De mode creandi novum abbatem*; n° 212: *Orationes et preces*; collection de prières en latin, partie en prose, partie en vers. Le manuscrit appartenait à Daniel Rijcx, fils de Pierre, de Blankenberge. Il entra au prieuré de Waarschoot en 1498 et célébra sa première messe à Blankenberge en 1505; n° 259: *Hier beghint een bouc vander minnenden zielen*: il s'agit d'une paraphrase du *Cantique des cantiques*, divisée en quarante chapitres et suivie d'un autre traité: *Eene oufeninghe vander Gratie Gods*, 14 pages.

Iconographie: À côté des cartes coloriées des biens de l'abbaye à Eeklo et Maldegem, conservées dans *Fonds Priorij van Waarschoot*, n^{os} 7-8, aux Archives de l'État à Gand, nous devons signaler l'*Atlas Goelgebuer* conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Cartes*, n^{os} D37-F68; on y verra: les armes coloriées de l'abbaye avec la devise *Honos Fortis*, un religieux de Waarschoot en habit de moine, un plan du cloître à Gand (2) et un très beau dessin de la chapelle du prieuré à Gand, daté de 1835.

On trouvera dans P. J. Maes, *Verzameling en wapenschilden van de Abdijen, Abten, Abdissen, Kapittels, Kloosters en gestichten binnen Gent*, 100, Gand, 1843-1845, les armes du prieuré avec la devise *In solitudine requies* ainsi que les armes de différents prieurs. Cette même devise apparaît aussi aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, *Manuscrits*, 144/124, f^o 163. On y trouvera également le portrait peint du prier Theodorus Pybes, prier de Waarschoot de 1628 à 1632.

A la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 1287, existe un petit dossier contenant des cartes des propriétés du prieuré; elles furent dressées après la vente comme bien national. Léon Hye-De Crom a dessiné une petite carte: *Abbaye de Waarschoot et dépendances. Son ancien refuge à Gand*, avec surtout des vues et dessins des chapiteaux du prieuré (3).

Nous signalerons encore l'étrange tableau, conservé maintenant dans l'église paroissiale de Waarschoot, qui représente *Abigails voorspraak bij koning David ten gunste van haar echtgenoot Gabal*. Cette peinture d'un maître inconnu se trouvait primitivement dans le prieuré, puis elle a été placée dans la cure, enfin dans l'église paroissiale (4). Cette légende est un thème déjà illustré par Hugo van der Goes et utilisé à plusieurs reprises par d'autres maîtres (5).

(1) Ils sont décrits dans J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*, Gand, 1849-1852.

(2) Reproduit aussi dans P. VERHAEGEN, *Le prieuré gantois de Waarschoot*, dans *Apollo*, n° 15, Gand, 1^{er} octobre 1942.

(3) Nous remercions M. H. Van Leeuwen de Gand qui nous a communiqué son exemplaire.

(4) Voir à ce propos F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, 101, Gand, 1865.

(5) Voir C. VAN MANDER, *Het schilder boek*, 77: Hugo van der Goes, David et Abigail, Amsterdam, 1936.

Dans P. Verhaegen, *Le prieuré gantois de Waarschoot, Apollo*, n° 15, Gand, 1942, on verra à côté du plan du refuge de Gand, des photos de la voûte de la chapelle, d'un angle des galeries orientale et méridionale du cloître (culots sculptés), de la galerie méridionale, de la galerie orientale, de tympans sculptés (détail) et de la façade orientale de la chapelle. Entretemps, tous les bâtiments du couvent dans la *Stoppelstraat* à Gand ont été démolis et il ne subsiste à Waarschoot que de pauvres restes de la résidence du prieur, qui si on n'y prend garde deviendront bientôt des ruines. On en trouvera des photos dans R(omano) T(ondat), *Het Rattenkasteel te Waarschoot*, dans *Ons Meetjesland*, 3^e année, n° 1, 24-25, Eeklo, 1970.

* * *

Le prieuré de Waarschoot fut fondé en 1444 par Simon Utenhove, ancien bailli d'Eeklo, noble au service de la Bourgogne. Après que les bâtiments du couvent eurent été terminés, sept religieux originaires du prieuré récemment fondé de Warmond (1) vinrent l'occuper. Waarschoot fit dès lors partie de la Congrégation de Siculo fondée en 1417 par l'union de trois couvents: Ysselstein, Siculo et Warmond (2). De ce fait, Waarschoot passait sous la direction de l'abbaye de Kampen (3).

Nicolas de Cuse, cardinal-légat à Bruxelles, accorda, le 29 janvier 1452, à la nouvelle fondation une indulgence pour servir lors de la visite de l'église et les jours de fête (4).

En 1453, un accord fut conclu avec le curé de Waarschoot en ce qui concerne les droits respectifs de la paroisse et du prieuré.

En 1662, le prieuré fut définitivement installé à Gand, jusqu'à sa suppression en 1796.

* * *

JUDOCUS fut prieur de 1447 à 1449; il était originaire du couvent de Mariëndonk à Brandewijk-bij-Heusden dans le Brabant septentrional (5).

NICOLAAS PETRI, originaire d'Haarlem, fut élu prieur en 1449; il venait du prieuré de Warmond (6).

THEODORICUS VAN GOUDA, devint le troisième prieur de Waarschoot (7) en 1452.

ARNOLDUS VAN GEERVLiet, fut installé (8) en 1453. Il est signalé le 13 avril 1459 comme *broeder* Arrende van Gheervliet, prieur du couvent de Notre-Dame de Waarschoot (9).

WILLEM VAN REGNIERS fut élu prieur (10) en 1457.

(1) Pays-Bas, prov. de Hollande méridionale.

(2) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes, monnik van ter Duinen (1583-1632)*, dans *Citeaux in de Nederlanden*, V, 246-264, Westmalle, 1954.

(3) Pays-Bas, prov. d'Overijssel. — Voir F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 81.

(4) A. CASSIMAN, *O.L.V. ten Hove...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, I, 11-26.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312, LaHaye, 1732. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten...*, Waarschoot, 85.

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(9) A.V.G., série 301, n° 45, f° 84.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

NICOLAAS DE GRUTERE fut élu prieur en 1462. Ses armes sont reproduites par P. F. Maes (1).

ARNOLDUS (2).

GILLIS VAN WESTVOORDE est mentionné (3) comme prieur de Ten Hove en 1468; Willem Zael lui succéda en 1470, Gerardus Hasaert en 1474, mais il est à nouveau mentionné comme prieur en 1473 (4) et 1480 (5).

WILLEM ZAEL fit profession au couvent du Saint-Sauveur à Anvers, où il devint cellerier et sous-prieur; il fut ensuite prieur à Ysselstein et prieur de Waarschoot en 1470. Il mourut (6) à Anvers en 1485.

GERARDUS HASAERT fut prieur de 1474 à 1478; Gillis van Westvoorde lui succéda (7) encore jusqu'en 1480.

ARNOU VAN HERENTHALS fut installé comme onzième prieur (8) au cours de l'année 1480.

BOUDEWIJN fut élu prieur (9) en 1483.

NICOLAAS VAN KATWIJK, originaire de Hondschoote, fut installé comme prieur en 1486. C'est sous son priorat que le 4 octobre 1486, à la suite de difficultés avec la paroisse, un accord fut conclu: les religieux s'obligeaient à dire la messe certains jours déterminés (10) alors que les fermiers payeraient les charges locales à la place du couvent (11); en outre, les religieuses limiteraient l'extension de leur domaine à Waarschoot.

ARNOLDUS HOLLOCK est élu prieur (12) en 1488.

HENDRIK VARIAERS, fils de Cornelis, fut cellerier (13) en 1485 et élu prieur en 1489. Le 23 avril 1499, sous son priorat, le couvent fut incendié par des troupes ennemies (14).

JAN FERNIER succéda à Hendrik Variaers comme prieur en 1504. Il termina en 1513 la reconstruction du couvent incendié (15). La nouvelle église avait trois autels consacrés à Notre-Dame, à saint Jean et à saint Benoît et saint Bernard. Il démissionna en 1513.

(1) P. J. MAES, *Versameling en wapenschilden van de Abdijen, Abten, Abdissen, Kapittels, Kloosters en gestichten binnen Gent*, 106, Gand, 1843-1845.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(3) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, acte du 12 mars 1468.

(4) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, acte du 19 février 1473.

(5) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, acte du 20 décembre 1480.

(6) A. SANDERUS, *Brabantiae illustratae Cenobiographia abbatiae Sancti Salvatoris Antverpia*, 16, Bruxelles, 1659.

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(9) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(11) A. CASSIMAN, *O.L.V. ten Hove...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, I, 21. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, 86.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(13) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 34419.

(14) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(15) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

OLIVIER DE VOS était déjà cellerier (1) en 1495. Il fut prieur de 1513 à 1523. Il mourut (2) le 12 septembre 1530.

JAN FERNIER redevint prieur de 1523 à 1530. Il mourut en 1535 et fut enterré au couvent de Ter Hagen à Axel (3).

JAN FABER alias **JAN TEMMERMAN** ne fut prieur que trois mois (4) en 1530.

JACOBUS DE DRAEYERE fit profession à Baudelo (5) en 1510. Il fut nommé prieur de Waarschoot (6) le 19 août 1530 par le Supérieur général. En 1549, il vendit au couvent de Sainte-Agnès un jardin avec maison situés à Gand (7). Il fut élu abbé de Baudelo (8) en 1551. Le 3 septembre 1561, quelques mois seulement avant sa mort (9), il fut chargé avec pouvoir spécial d'effectuer la visite du prieuré et d'y apporter des réformes; son priorat de vingt et une années avait bien fait connaître la maison.

À cette époque, la population du couvent se composait de sept religieux: le prieur, le sous-prieur, le cellerier et quatre moines (10). Jacobus de Draeyere mourut (11) le 20 décembre 1561.

FRANS DE WINTER, moine de Baudelo, prit l'habit sous l'abbé Joannes de Deynse (12). Lors de l'élection de 1551, un différend survint entre les deux candidats: Benignus Roset, avait des lettres de nomination de l'abbé de Vaucelles, alors vicaire-général, et Frans de Winter était pourvu de lettres patentes impériales en date du 11 décembre 1551. Ce dernier fut confirmé dans sa charge de prieur par le Conseil de Flandre (13). Ses armes sont reprises par P. J. Maes (14).

JAN VAN NIEULANDE naquit vers 1487. Il fut élu prieur (15) par ses confrères après une visite le 21 septembre 1556 de Jacob de Draeyere, abbé de Baudelo, et Jacob de Blasere, conseiller au Conseil de Flandre. Il était alors âgé de soixante-neuf ans, était profès depuis 1506, avait été confesseur pendant neuf ans à l'abbaye d'Oosteeklo et, ensuite durant onze ans, à l'abbaye de Doornzele. Il fut élu en dépit de sa santé: *hoe wel de zelve h. prioir zijdert octobre (1558) haerwaerts, duer de cortsen van lichame ghedelibiteert mach wesen* (16). Il donna donc sa démission le 8 janvier 1559 pour raison de santé (17). Trois mois plus tard, après le décès prématuré de son successeur, il reprit ses fonctions, mais mourut à son tour quelques jours plus tard (18).

(1) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, acte du 20 septembre 1495.

(2) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 10.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 312.

(5) Cf. *Monasticon belge, Flandre orientale*, Baudelo.

(6) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 10.

(7) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 10.

(8) Cf. *Monasticon belge, Flandre orientale*, Baudelo.

(9) Cf. *Monasticon belge, Flandre orientale*, Baudelo.

(10) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, acte du 14 décembre 1539.

(11) Cf. *Monasticon belge, Flandre orientale*, Baudelo.

(12) A.É.G., *Fonds de Baudelo, obituaire*. — Nous remercions M. G. Asaert qui nous a communiqué les renseignements relatifs aux prieurs de Waarschoot, moines de Baudelo.

(13) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 10.

(14) P. J. MAES, *Verzameling...*, 109.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, f° 208.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 900, f° 178.

(17) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 900, f° 175 v°.

(18) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 900, f° 181 v°.

JAN HEMELGHEM. En 1559, par la démission du prieur Jan van Nieulande, il semblait bien que Waarschoot avait trouvé un supérieur plein de talent en la personne de Jan Hemelghem, âgé de trente-trois ans (1). Il avait été auparavant sous-prieur durant trois ans et demi : *ende oock walsche tale sprekende* (2).

La fatalité voulut cependant qu'il mourut quelques mois seulement après la réception de ses lettres d'installation.

ANDREAS COYMANS naquit (3) aux environs de 1516. Il prit l'habit à l'abbaye de Baudelo (4) sous l'abbé Joannes de Deynse en 1532 et fit profession (5) en 1535. Il était chantre à Baudelo (6) en 1556. Par patente royale du 14 septembre 1561, il fut nommé prieur et installé (7) le 20 septembre 1561 ; il fut aussi confesseur à Doornzele (8).

Il mourut le 26 mars (9) 1571 (10).

FILIEP DE STEERCCKE naquit (11) vers 1539. Il prit l'habit à l'abbaye de Baudelo (12) sous le règne de l'abbé Joannes de Deynse en 1558. Après la mort du prieur-Coymans, deux candidats se présentèrent au priorat de Waarschoot : Jan de Samillan et Filiep de Steercke, tous deux religieux de Baudelo (13).

Ce fut Filiep de Steercke qui finalement obtint le priorat. Il était le fils d'Hendrik de Steercke, à son décès trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il avait un frère qui fut doyen de la cathédrale Saint-Bavon à Gand, un second de ses frères était greffier des finances de Sa Majesté, un troisième, Hendrik, fut grand bailli de l'Oudburg (14). Son beau-frère, Nicolas van der Stegen, fut conseiller au Conseil de Flandre (15). Il fut solennellement installé (16) le 10 avril 1572.

Le 26 août 1580, le prieuré fut détruit par les calvinistes et les religieux furent chassés. Le prieur lui-même fut fait prisonnier et enfermé à Bruges (17). Il ne fut libéré que contre une rançon de 2 436 florins (18). Dès 1580, Waarschoot fut en fait placé sous la dépendance de Baudelo. La reconstruction fut particulièrement difficile et l'on pensa sérieusement à s'installer définitivement à Gand. Cela ne se produira (19) définitivement toutefois qu'en 1662. L'autorisation

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 900, f° 175 v°.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 900, f° 179.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, f° 212.

(4) A.É.G., *Fonds de Baudelo, obituaire*.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, f° 212.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, f° 212.

(7) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(8) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(9) A.É.G., *Fonds de Baudelo, obituaire*.

(10) L'année n'est pas mentionnée dans l'obituaire. On peut poser la question de savoir s'il faut considérer ici l'ancien ou le nouveau style, mais il existe des lettres du 17 octobre et du 10 décembre 1571 qui font déjà mention de son décès : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 904, f° 64.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 904, f° 73.

(12) A.É.G., *Fonds de Baudelo, obituaire*.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 904, f° 61.

(14) A.G.R., *Chambre des Comptes*, nos 14183 et 14185.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 4, f° 63.

(16) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 11.

(17) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4. — A. CASSIMAN, *O.L.V. ten Hove...*, dans *Appeltjes van het Mestjesland*, I, 22.

(18) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 88.

(19) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 92.

d'érection d'une nouvelle église conventuelle ne fut accordée (1) par l'abbé de Saint-Pierre à Gand qu'en 1663. L'église fut terminée en 1699-1700. La plus grande partie des bâtiments de Waarschoot disparurent, on ne conservera que la maison du prieur.

Filiep de Steercke mourut (2) le 21 juillet 1587. P. J. Maes nous a conservé ses armes (3).

GUILIELMUS DE CASTILLO. Après la mort du prieur de Steercke, une nouvelle élection parut impossible. Les bâtiments du prieuré restaient détruits et la très petite Communauté est ballottée à tous les vents. Dans de telles circonstances, l'administration du prieuré passa pour un certain temps à l'abbé de Baudelo, Jacobus del Rio (4). D'après les sources, nous pouvons y ajouter qu'il était *een gheleerd man (es), wel sprekende zijn Latein, Walsch, Spaensch ende Vlaems* (5).

Par lettres patentes du 3 juillet 1595 enfin, Guilielmus de Castillo fut nommé vingt-cinquième prieur de Waarschoot (6). La confirmation du Supérieur-général de Cîteaux (7) suivit, le 18 décembre 1600.

Il était né vers 1550 et entra très tôt à l'abbaye de Baudelo (8). Vers 1580, il y devint prieur et le resta (9) jusqu'à son départ à Waarschoot en 1595.

Les liens avec Baudelo devaient cependant rester solides. Par lettres patentes du 22 avril 1600, de Castillo devint le coadjuteur de l'abbé del Rio (10), pour être, en 1610 après le décès de ce dernier, installé comme son successeur (11). Dès lors et jusqu'en 1618, il cumula les deux fonctions. De fait, par la présence de Castillo, on s'acheminait vers une incorporation de Waarschoot à Baudelo. Cela provoqua cependant l'opposition du magistrat local et de la population, aussi, Castillo dut-il renoncer à ses plans d'incorporation (12).

Durant son priorat, il fut confesseur à la Byloque de 1590 à 1600. En 1606, il visita (13) la Byloque où il fut encore présent le 31 décembre 1612 (14) et le 1^{er} janvier 1617 (15) lors de l'installation de la nouvelle abbesse.

Après son abdication à la fin de 1618, il présida, le 1^{er} janvier 1619, à l'élection de son successeur comme prieur de Waarschoot, Philippe Boonen.

Guilielmus de Castillo mourut (16) abbé de Baudelo le 9 juillet 1636. Ses armes nous sont conservées par P. J. Maes (17).

(1) Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 620, Gand, 1819.

(2) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 89.

(3) P. J. MAES, *Verzameling...*, 110.

(4) En ce qui le concerne, voir ci-dessus, p. 260-262.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, f° 210 v°.

(6) A.É.G., B 3703.

(7) A.É.G., B 3703.

(8) Voir ci-dessus, p. 260-262.

(9) Voir ci-dessus, p. 260-262.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1251.

(11) *Monasticon belge, Flandre orientale*, Baudelo.

(12) A.E.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, I, 190, Gand, 1930.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, I, 194, Gand, 1930.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, I, 198, Gand, 1930.

(16) Voir ci-dessus, p. 260-262.

(17) P. J. MAES, *Verzameling...*, 110.

PHILIPPUS BOONEN naquit vers 1564, fit profession en 1587 et est mentionné (1) comme *vestiarius* et confesseur à Oosteeklo lors de l'élection du 22 mars 1600. Il fut installé comme prieur de Waarschoot (2) par l'abbé Guilielmus de Castillo le 1^{er} janvier 1619.

Le 7 novembre 1621, il alla remplir les mêmes fonctions à l'abbaye du Saint-Sauveur à Anvers et, le 28 avril 1628, il fut élu coadjuteur de Baudelo (3).

Philippus Boonen mourut le 11 octobre 1631 et enterré le lendemain. P. J. Maes a reproduit ses armes (4).

JACOBUS VAN DER BEKE naquit vers 1574 et prit l'habit à Baudelo, en 1592, sous le règne de l'abbé Jacobus del Rio (5). L'année suivante, il fit profession et devint ensuite sous-prieur de Baudelo (6).

Il fut nommé prieur par lettres patentes du 8 janvier 1622 et solennellement installé (7), le 30 janvier 1622, par l'abbé Guilielmus de Castillo.

Il mourut (8) en 1628. Ses armes nous sont connues par P. J. Maes (9).

THEODOOR PYBES, fils de Renier, naquit en 1583 à Ruremonde (10). La famille Pybes appartenait à la vieille noblesse de Frise, mais, pour des raisons religieuses, avait émigré en Gueldre, à Ruremonde.

À la fin de ses études de philosophie à l'Université de Louvain, il entreprit des études de Théologie à Rome. En 1604, il était étudiant au *Collegium Germanicum* (11). Il fut consacré prêtre à Rome, le 13 décembre 1610, par Mgr Cesare Fidelis, évêque titulaire de Salonar (12). On conserve dans les archives de Waarschoot une lettre de consécration (13) datée du 2 août 1611. Il obtint le grade de docteur en théologie et revint dans les Pays-Bas où il fut de 1611 à 1613 occupé à Zonnebeke dans l'évêché d'Ypres (14). Il devint ensuite curé à Dunkerque, mais durant seulement neuf mois de 1613 à 1614. Après avoir abandonné son pastorat, il entra, en 1614, à l'abbaye cistercienne des Dunes sous l'abbatit d'Adrien Cancelier (15).

En 1605, il fit profession et devint par la suite économe (16). Ultérieurement, l'abbé des Dunes le chargea de faire strictement observer la clôture dans les couvents de femmes d'Hemelsdale (17) et de Spermalie où il fut aussi confesseur.

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 918.

(2) A.É.G., *Fonds de Baudelo*, n° 745.

(3) A.G.R., *Papiers de l'État et de l'Audience*, n° 934. — A.É.G., B 2757.

(4) P. J. MAES, *Verzameling...*, 111.

(5) A.É.G., *Fonds de Baudelo*, obituaire.

(6) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 14.

(7) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 14.

(8) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes, monnik van ter Duinen (1583-1632)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 261.

(9) P. J. MAES, *Verzameling...*, 111.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 927, f° 246. — Nous utilisons encore comme source: J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 246-264. — On verra aussi *Biographie Nationale*, XVIII, 346, Bruxelles, 1915.

(11) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 251.

(12) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 252.

(13) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, charte de 1611.

(14) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 253.

(15) F. VAN DE PUTTE, *Cronica et Cartularium monasterii de Dunis*, I, 99.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 927, f° 219 v°.

(17) *Monasticon Belge*, III, *Flandre occidentale*, vol. 2, 560.

D'autre part, il fut investi de la charge d'abbé du couvent Aduard à Groningue par Laurent van Bever de Clèves, supérieur de la province rhénane de l'Ordre de Cîteaux (1). Cette nomination ne réussit pas pour des raisons principalement politiques. Le décès du prieur Jacobus van der Beke en 1628 sembla enfin une occasion favorable pour favoriser l'avenir de Theodoor Pybes.

Par lettres patentes du 22 décembre 1628, il fut nommé prieur de Waarschoot et, le 10 février 1629, solennellement installé par l'abbé des Dunes (2). En raison de son décès prématuré, il ne put parfaire la réforme générale du prieuré, entre autres en ce qui concerne la réintroduction de l'office (3).

Il mourut le 5 novembre 1632 à l'abbaye des Dunes où il fut enterré dans le cimetière (4). Le Grand Séminaire de Bruges (5) conserve un portrait de lui. J. Van Staten (6) et P. J. Maes (7) ont publié ses armes.

JUDOCUS DU CORRON naquit à Ath. Il fut nommé prieur de Waarschoot par lettres patentes du 16 mars 1633 et solennellement installé, le 9 mai 1633, à l'abbaye des Dunes (8). Ce fut le premier prieur qui depuis les troubles put à nouveau résider (9) à Waarschoot à partir du 25 juillet 1633. Ce ne fut cependant pas sans difficulté ni pour longtemps. En 1634, la nouvelle chapelle fut consacrée (10).

En 1636 déjà, sous la pression des troupes des Provinces Unies, il fut obligé de prévoir un refuge à Gand où, déjà le 21 novembre, il célébra une première messe (11). Ainsi, on put dès 1642, installer en sûreté un refuge à Gand. Cela signifiait qu'on abandonnerait définitivement la résidence de Waarschoot (12).

Il fut désigné, en 1645, comme abbé des Dunes et solennellement installé (13) le 1^{er} avril 1645.

Son abbatiat fut marqué par beaucoup de vicissitudes. Le 3 novembre 1645, les troupes des Provinces-Unies envahirent Hulst. Une grande partie des possessions fut dès lors perdue. Judocus du Corron mourut le 10 février 1648 au milieu des ennuis (14). P. J. Maes nous a conservé ses armes qui porte la devise *Virtute Duce* (15).

JOANNES WATERVLIET naquit à Gand (16) vers 1599. Il fut moine à l'abbaye des Dunes et y fit profession sous l'abbatiat de l'abbé Adrianus Cancelier (17). Il fut présenté comme prieur (18) par l'abbé de Cambron le 15 juillet 1644, nommé (19) par lettres patentes du

(1) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 260.

(2) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(3) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(4) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 262.

(5) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 249: avec illustration.

(6) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 250.

(7) P. J. MAES, *Verzameling...*, III.

(8) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 14.

(9) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 14.

(10) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 15.

(11) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 15.

(12) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 15.

(13) F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEEL, *Cronica et Cartularium monasterii de Dunis*, I, 102, Bruges, 1864.

(14) F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEEL, *Cronica...*, I, 102.

(15) P. J. MAES, *Verzameling...*, 112.

(16) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4.

(17) F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEEL, *Cronica...*, I, 100.

(18) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1430.

(19) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 15.

28 janvier 1645 et solennellement installé (1) à l'abbaye des Dunes le 1^{er} mai 1645. En 1650, l'installation définitive à Gand eut lieu. Cela se fit malgré les protestations violentes de Gerelmus Borluut, seigneur de Boekel, et Johannes Triest, chanoine de Saint-Bavon, en tant que représentants du fondateur Simoen Utenhove, et celles du magistrat et des habitants de Waarschoot (2). Finalement, un arrangement fut conclu qui calma aussi bien les représentants que les paroissiens (3). La confirmation juridique de cet accord se fit (4) en 1663.

Depuis 1667, on donnait des cours de philosophie; en 1668, on construisit même une école.

Le prieur Watervliet mourut le 1^{er} octobre 1671 à l'âge de septante-deux ans après un priorat de vingt-six ans et cinq mois (5). Ses armes avec la devise *Pressura dītesco* sont reproduites par P. J. Maes (6).

JOANNES RICHART naquit dans le Hainaut en 1619 et fit profession (7), en 1637, au prieuré où en 1667 il enseignait la philosophie (8). Auparavant, en 1664, il avait aussi enseigné à l'abbaye du Saint-Sauveur à Anvers (9). C'est sous sa direction que furent rédigées plusieurs thèses (10).

Lors de l'élection du prieur, la Communauté ne comptait que quatre religieux. Joannes Richart et Judocus van der Cruycken reçurent chacun deux voix. En raison de son âge et de ses qualités, ce fut Richart qui fut nommé prieur par lettres patentes du 6 février 1672. Il fut solennellement installé (11) le 16 février 1672. L'année suivante, il fit construire au refuge de Gand une nouvelle cuisine et un réfectoire (12).

L'habileté et l'administration sérieuse du prieur Richart furent cependant contrariées par l'entrée de Franciscus van Ravenbroeck, son subordonné. C'est en grande partie dans le but de s'emparer de la place du prieur que cet intrigant accusa, en 1676, son supérieur immédiat de Jansénisme. Dans le climat spirituel de l'époque, cette accusation provoqua une certaine agitation (13). L'affaire fut même portée à Rome et à Madrid par le Conseil de Flandre et l'abbé de Vaucelles.

Le dénonciateur du prieur Richart ne pouvait cependant triompher facilement: bien qu'il arriva à obtenir pendant un certain temps l'administration temporelle du prieuré, on s'aperçut

(1) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 15.

(2) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 16.

(3) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 17.

(4) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 17.

(5) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 21.

(6) P. J. MAES, *Vercameling...*, 112.

(7) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 15.

(8) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 20.

(9) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 20.

(10) Citons: *Philosophia universa ad mentem Sancti ac mellifluis doctoris Bernardi, quam in eiusdem solemnitate praeside R.D.F. Joanne Richart, O. Cist. philosophiae professore defendent F. Idesbaldus Vander Schelstrate, F. Gregorius Verspouwen, F. Anselmus Boels, F. Malachias Segaedt, eiusdem Ordinis, Abbatiae S. Salvatoris religiosi, Antverpiae die 25 et 26 Augusti hora 9 ante et 3 post meridiem*, Anvers, 1666, et aussi: *Philosophia universa quam praeside R.D.F. Joanne Richart, Monasterii de Waarschoot, Ordinis Cisterciensis Philosophiae professore, defendet Gandavi in praedicto Monasterio F. Paulus van Pitthem, religiosus ejusdem ordinis, Abbatiae B. Mariae de Baudeloo. Die 13 Maii, anni 1669, hora 9 ante et 3 post meridiem*, Gand, 1669. — On verra à ce propos: L. CEYSSENS, *Het Jansenisme van Joannes Richart*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 8, Westmalle, 1953.

(11) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 22. — A.É.G., B 3703.

(12) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 22.

(13) On verra à ce propos: L. CEYSSENS, *Het Jansenisme van Joannes Richart*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 1-28, 77-100; — D. VERSTRAETE, *Rusie in het klooster te Waarschoot* dans *Vrij Maldegem* n° 19, Maldegem, 12 mai 1972. — Ce dernier article se fonde exclusivement sur une liasse de procès: A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 22352.

finalement de l'inanité de sa plainte ; il fut banni à l'abbaye de Val-Dieu où il mourut (1) en septembre 1691.

Le prieur Richart mourut à son tour le 22 février 1695, vers cinq heures, de façon subite dans la chapelle. Il était âgé de septante-six ans, il avait cinquante-huit ans de profession, cinquante-deux ans de prêtrise et vingt-quatre ans de priorat (2). Ses armes avec la devise *Labore et Constantia* sont reprises par P. J. Maes (3).

JUDOCUS VAN DER CRUYCEN naquit à Gand (4) le 22 octobre 1642. Il entra au couvent (5) le 31 juillet 1661 et fit profession (6) le 6 août 1662. Il fut envoyé à Louvain par le prieur Jan Watervliet où il termina ses études (7) en 1667.

Il fut le bras droit du prieur Richart. Homme de grande érudition, il n'enseigna pas seulement la théologie et la philosophie, mais il s'occupa aussi de sciences et d'astronomie. Il fut chargé par le prieur Richart de rédiger une chronique manuscrite qui fut éditée (8).

Afin de protéger les droits du prieuré contre le magistrat de Waarschoot, il publia plusieurs opuscules (9). Son travail le plus important reste cependant un commentaire important et poétique sur les maximes de Salomon (10).

Lors de l'élection de 1695, il n'y eut pas le moindre doute que Judocus van der Cruyken, alors procureur et sous-prieur, serait élu, si l'on en croit un de ses confrères : *een seer geleert, ende devot man, ten vuytterste bequaem tot de regerynghe van het temporel, ende sperituel als wesende eenen spiegel ende exempel van alle deughden* (11). Le prieur Van der Cruyken prit soin aussi des problèmes matériels du couvent. De nouveaux murs furent terminés en février-avril 1699. Le 26 septembre 1699, on posa la première pierre de l'église conventuelle ; elle fut terminée (12) en 1700.

Le 20 avril 1699, le prieur partit, en compagnie de l'abbé de Baudelo, pour Clairvaux et Cîteaux afin d'assister au Chapitre Général qui avait lieu du 18 au 28 mai 1699. Le 20 juin 1699, les deux prélats revinrent à Gand après un voyage mouvementé (13).

Judocus van der Cruyken mourut le 27 novembre 1706 après deux attaques d'apoplexie à l'âge de soixante-quatre ans. Il avait quarante-cinq ans de profession, trente-sept ans de prêtrise et douze ans de prélature (14).

(1) L. CREYSSENS, *Het Jansenisme van Joannes Richart*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 100.

(2) *Memorie-Boeck van het Clooster van Waarschoot*, 18.

(3) P. J. MAES, *Verzameling...*, 112.

(4) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux...*, 502.

(5) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten...*, Waarschoot, 94.

(6) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 4, 19.

(7) A.É.G., *Priorij van Waarschoot*, n° 10.

(8) *Historia chronologica monasterii Beatae Mariae Virginis de Waarschoot, ordinis Cisterciensis ad instantiam reverendi admodum ac amplissimi D. Joannis Richart. 31 prioris prelati ejusdem monasterii, per Judocum Van der Cruyken, dicti monasterii religiosum, presbyterium*, Gand, 1672. — On verra : F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 96.

(9) On verra : *Pointing van de bosschen, ofte instructie voor de landprijzers ofte bundenaers, om te weten op wat maniere dat de bosschen moeten gepoint ende geset worden, volgens het placcaert van den 10 Mey 1672*. — On a aussi de lui un ouvrage d'astronomie : *Op de Comcetsterre sich vertoonende*, Gand, 1681, et un *Verhandelinghe van de aerdrbevinghe, waerin bijgebracht worden alle de voornaemste aerdrbevingen, die er oyt in de weirelt gheschied zijn, doch bijsonderlick de gone van den 18 Septembris 1692*, Gand, 1692. — On possède des rééditions de 1711 et 1756. — Voir à ce propos : F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 96.

(10) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 95. — J. VAN DER CRUYCEN, *De Sprcekwwoorden van Salomon in dicht verlicht*, Gand, 1687, seconde édition en 1705.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1430.

(12) *Memorie-Boeck...*, 35.

(13) *Memorie-Boeck...*, 32, 33.

(14) *Memoria-Boeck...*, 39.

Il fut enterré dans la nouvelle église en face de l'autel principal. P. J. Maes nous a conservé ses armes (1).

ANDREAS GOETHALS naquit à Gand et prit l'habit à l'abbaye de Baudelo, le 20 mars 1666, sous l'abbé Livinus Vaentkens (2). Il était licencié dans l'un et l'autre droit et licencié en théologie. Il fut lecteur et sous-prieur à Baudelo (3), confesseur dans différents couvents, avant d'être deux fois proposé à la prélature de Baudelo (4) en 1685 et en 1703. Après avoir reçu la patente royale du 22 décembre 1706, il fut installé, le 17 janvier 1707, comme prieur de Ten Hove par l'abbé de Baudelo et confirmé dans son priorat (5) par le Général de l'Ordre, le 22 février 1707. Il fut élu, en 1709, par le Clergé comme premier représentant aux États de Flandre (6).

Il semble bien qu'il eut des difficultés avec ses subordonnés. En 1716, une plainte est déposée contre lui par le frère Gillis van den Brande prétextant les formes les plus diverses d'abus de pouvoir (7). D'autres religieux en firent autant en raison des formes barbares avec lesquelles il essayait de maintenir la discipline monastique. Ainsi, il se compromettait gravement.

Andreas Goethals mourut le 15 février 1719 terrassé par l'apoplexie. Il avait septante-trois ans, cinquante-deux ans de profession, quarante-huit ans de prêtrise et treize ans de priorat (8). On trouvera la reproduction de ses armes dans P. J. Maes (9).

LEO DE MAHIEU naquit à Gand en 1682. Il prit l'habit à l'abbaye de Baudelo sous l'abbé Petrus Everaert le 13 juillet 1703 et fit profession, le 20 juillet 1703, sous l'abbé Bernard Zoetaert (10). En 1712, il était maître de l'infirmerie et chapelain à l'abbaye de Doornsele (11), il fut plus tard sous-prieur à Baudelo. Leo de Mahieu fut nommé prieur de Waarschoot (12) par patente du 31 juillet 1719. La confirmation de sa nomination fut faite, le 25 octobre 1719, par F. Steenhault, abbé de Cambron, vicaire de l'abbaye et commissaire à l'élection (13), et le 5 novembre 1719, par l'abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre. Le 9 novembre 1719 enfin, le nouveau prieur fut installé par l'abbé de Cambron.

Le 9 novembre 1741, le prieur Mahieu fut désigné par lettres patentes de l'Empereur comme avoué de l'hôpital dit Poortacker à Gand (14).

Leo de Mahieu mourut le 10^r juillet 1749 à l'âge de soixante-sept ans après quarante-cinq ans de profession, quarante-trois ans de prêtrise et trente ans de prélature (15). Ses armes avec la devise *Virtute duce* sont reproduites par P. J. Maes (16).

(1) P. J. MAES, *Verzameling...*, 113.

(2) A.É.G., *Fonds de Baudelo*, obituaire.

(3) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten...*, Waarschoot, 97.

(4) *Memorie-Boeck...*, 40.

(5) *Memorie-Boeck...*, 40.

(6) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten...*, Waarschoot, 97.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1430.

(8) *Memorie-Boeck...*, 50.

(9) P. J. MAES, *Verzameling...*, 113.

(10) A.É.G., *Fonds de Baudelo*, obituaire.

(11) A.G.R., *Conseil d'État de la Régence*, liasse 365, farde 1.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1430. — *Memorie-Boeck...*, 53.

(13) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1430. — *Memorie-Boeck...*, 53.

(14) *Memorie-Boeck...*, 138.

(15) *Memorie-Boeck...*, 177.

(16) P. J. MAES, *Verzameling...*, 113.

LEO CAMBIER naquit à Gand en 1705. Il prit l'habit sous le priorat de Mahieu (1) le 20 janvier 1726, et fit profession (2) le 21 janvier 1727. Après l'élection du 22 juillet 1749, présidée par l'abbé de Baudelo, le sieur Matthias van der Noodt, grand bailli, et Alfons Borluut d'Hooghstraete, commissaires, Leo Cambier fut nommé prieur (3) par lettre patente du 19 août 1749. Il fut confirmé, le 17 octobre 1749, par l'abbé de Cîteaux, et solennellement installé (4) le 26 octobre.

Le 20 août 1753, le prieur Cambier fit célébrer avec faste le souvenir du six centième anniversaire de la mort de saint Bernard (5).

Durant son priorat, le vieux domaine de Waarschoot fut en grande partie amélioré et aménagé, entre autres par la construction d'une nouvelle habitation pour le fermier (6). Cependant, des plaintes furent portées par l'abbé de Baudelo, F. E. Del Fortrie, entre autres à propos de son administration temporelle des biens et par la chute du nombre des religieux qui tomba, durant sa prélature, de douze à six (7).

Leo Cambier mourut dans le domaine du prieuré à Waarschoot le 1^{er} janvier 1768. Il était âgé de soixante-trois ans. Il avait quarante et un ans de profession, trente-huit ans de prêtrise et dix-neuf ans de priorat (8). P. J. Maes nous a conservé ses armes (9).

LUDOVICUS WAUTERS (10) naquit à Gand le 17 septembre 1722, fit profession à l'abbaye des Dunes le 4 octobre 1744 et fut consacré prêtre le 25 février 1747. Wauters fut présenté, avec deux autres candidats à l'élection du 8 mars 1768 à la prélature (11). Il fut nommé par patente royale du 20 mai 1768 et confirmé par l'abbé de Cîteaux le 6 juin 1768. Le nouveau prieur fut solennellement installé (12), le 7 juillet 1768, par Robert van Severen, abbé des Dunes.

Le prieuré de Ten Hove ne comptait plus alors que six religieux de telle sorte qu'on dut faire appel à des religieux de l'abbaye-mère des Dunes (13).

Le prieur Wauters représenta le clergé gantois aux États de Flandre. Ses interventions dans cette charge sont rapportées dans un important journal intitulé: *Dagh-Register van alle de gedenckweirdige saecken voorengvallien in de vergaderinghe der Staten van Vlaenderen t'sedert den 24 julij 1780 opgesteld ende onderhouden door den Eerweirdighsten Heer Ludovicus Wauters Prelat van het Clooster van Waerschoot, eersten Gedeputeerden der Clergé van het Bisdom van Gend tot de voornoemde vergaderinghe*. Il nous offre une masse importante de données pour l'histoire régionale et même nationale, pour la période qui s'étend du 24 juillet 1780 au 15 juillet 1789, date à laquelle le manuscrit se termine (14). Il mourut le 23 janvier 1792 à l'âge de septante ans.

(1) *Memorie-Boeck*..., 67.

(2) *Memorie-Boeck*..., 69.

(3) *Memorie-Boeck*..., 178. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 877.

(4) *Memorie-Boeck*..., 179.

(5) *Memorie-Boeck*..., 202.

(6) *Memorie-Boeck*..., 232.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 877.

(8) *Memorie-Boeck*..., 292.

(9) P. J. MAES, *Verzameling*..., 114.

(10) F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTELLE, *Cronica et Cartularium*..., I, 118.

(11) *Memorie-Boeck*..., 292.

(12) *Memorie-Boeck*..., 292.

(13) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 877.

(14) A.É.G., *Staten van Vlaenderen*, n° 7721.

Il avait quarante-huit ans de profession, quarante-cinq ans de prêtrise et vingt-quatre ans de prélature (1). Ses armes avec la devise *Amore et candore* sont reproduites par P. J. Maes (2).

PETRUS RIEMSLAGH naquit à Breda et prit l'habit (3) sous le priorat de Cambier le 2 octobre 1767. Il fit profession (4) le 13 novembre 1768. Il fut consacré prêtre dans le diocèse de Liège le 22 décembre 1770 et célébra sa première messe (5), le 22 janvier 1771, dans l'église conventuelle. Le 2 novembre 1796, après la publication du décret de suppression des couvents, les religieux furent forcés d'abandonner leur prieuré (6).

Riemsлагh refusa de prêter le serment de fidélité à la République française et fut arrêté, le 1^{er} janvier 1798, dans une maison de la *Hoogpoort* à Gand où on lui avait accordé l'hospitalité (7). Il fut enfermé dans la prison de la ville et, de là, déporté à l'île de Ré où il arriva (8) le 7 août 1798. Il fut libéré le 9 février 1800.

Il mourut à Bruxelles (9) le 23 mars 1817. Ses armes avec la devise *Quaere Coelestia* sont publiées par P. J. Maes (10).

Le 7 juin 1797, l'ancien prieuré fut publiquement vendu. Il fut racheté par les religieux chassés pour 72 000 livres. Les bâtiments devinrent plus tard la propriété de la famille De Crom. En 1865, ils furent rachetés pour 301 000 francs par un des héritiers de Victor Hye-De Crom (11). Ils restèrent la propriété de cette famille de marchands de vin jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ils disparurent définitivement vers 1948.

(1) *Memorie-Boeck...*, 330.

(2) P. J. MAES, *Verzameling...*, 114.

(3) *Memorie-Boeck...*, 291.

(4) *Memorie-Boeck...*, 293.

(5) *Memorie-Boeck...*, 295.

(6) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten...*, Waarschoot, 99-100.

(7) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, Waarschoot, 100.

(8) P. J. MAES, *Verzameling...*, 114.

(9) P. J. MAES, *Verzameling...*, 114.

(10) P. J. MAES, *Verzameling...*, 114.

(11) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux...*, 503.

ABBAYE D'AUREA CELLA À DOORNZELE, PUIS À GAND

Ecclesiam de Dorensele (1227), conventus domus de Dorenseles (1229), ecclesie Beate Marie de Dorenzele (1230), priorissa et conventus de Dorenzele (1232), conventus de Dornsele (1234), domus monialium de Dornezele (1234), conventui monasterij de Dorensele (1246), abbatisse et conventus de Dorenzele (1251), abbatisa et conventus monialium de Dorenzele ordinis cystericiensis (1260), den godshuse van Dorensele (1291), religieuses dames li abbesse et li convens de le glize de Dorenzelle (1295), tconvent van Dorensele (1297), in den cloester te Dorensele (1301), der abdien van Dorensele (1303), abbatisa et conventus monasterii de Dorensele cystericiensis ordinis (1314), abbatia de Dorenzeles sita in comitatu Flandrie (1334), te Doerezele bi den cloestre (1370), van onser vrouwen ende der kercken van Doeresele (1425), mire vrouwen der abdesen ende convente van den cloestere van Doerissele (1434), mire vrouwe der abdesse van den clooster ende convente van Doorisele (1480), abdesse vanden clooster van Dorijcele (1498), abdesse van den convente van Dorizele (1506), het clooster van Doreceele ghenampt Aurea Cella wesende vrouwe religieusen van d'ordre van Cisteaux, hier voortijts ghestaen ende gheleghen binnen de prochie ende Graefschep van Everghem een mijle en half vande stede van Ghent (1620), het clooster van Doorissele binnen Ghendt (1630), nostre Monastère nostre Dame de Doricelle en la ville de Gand (1632), het clooster van Doereseele in Ghendt (1706).

SOURCES: On conserve aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Abdij Doornzele*, n° 1, une chronique latine pour l'abbaye de Doornzele (1). Cette chronique porte le titre de *Fundatio Abbatis Beate Marie de Doeresele ordinis cisterciensis immediate filie Abbatis Clarevallensis*, historique de la fondation de l'abbaye en 1200, suivi d'une liste des abbesses depuis 1215-1260. Cette chronique fut rédigée au XVII^e siècle, plus précisément un peu après 1660, date du dernier décès mentionné celui de l'abbesse Catharina Cocquelet. Le nom de l'abbesse suivante, Margaretha Gaudier, fut ajouté par une autre main. La chronique fait remonter la fondation vers 1200 environ et nous donne un récit miraculeux selon lequel Marguerite de Constantinople se serait obligée à la fondation. La chronique se termine par une liste des abbesses. Le n° 2 du fonds *Abdij Doornzele* est une traduction française de cette chronique.

Aux Archives de l'abbaye de Flône, on conserve deux remarquables petits registres qui nous donnent une image claire de la vie quotidienne à l'abbaye, plus particulièrement du climat spirituel qui y régnait et des règles de conduite à observer. Le premier de ces registres est de papier, il mesure 95 mm sur 310 mm et porte le titre: *Jesus, Maria, Bernardus. Dit is een Boeckxen behelssende de manieren ofte/constitutien die van auts tijde/geplacht sijn t'observeren in/het Clooster van Doorezeele/in Gendt verdeylt in twaelf/maenden elck op sijnen dag/geschreven door Sr. Humbelina van Lokeren prieuse ten jaere 1768 tot meerdere eere en/Glorie Godts Vermeerdert met de manieren/die moeten g'observeert worden in de goddelijke diensten. Oock van t'inkomen, kleedinge/en professen van Susters en Religieuse Oock van Sinckingen, begraeffenissen van Susters, Religieusen, joffrauwen/comensalen en apparente/Susters die nog niet gecleet en sijn.* Le second mesure 100 mm sur 160 mm, compte 131 pages et porte le titre:

(1) Doornzele, dép. d'Evergem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Evergem; diocèse de Gand; Gand, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559, depuis lors diocèse de Gand.

Jesus, Maria, Bernardus. Dit is een boexken behelsende alle de manieren ofte constitutie die van outs tijde geplacht ende g'observeert sijn in het Clooster van Doorezele in de Stad Gend verdeylt elck op sijne daegen te weten/sondaegs en alle heylig daegen en ook daegelijcx. Tot Meerder eere en glorie van God. Outre le calendrier, il contient encore les rubriques suivantes: *De Maniere ofte Constitution hoe de Religieusen inkomen kleden en professen* et *Memorie van onse Nieuwe Kerck*. L'église fut construite et achevée en 1766-1770.

Le chartrier de l'abbaye de Doornzele se trouve en partie aux Archives de l'État à Gand et en partie à l'abbaye de Flône (1). Le nombre total d'actes conservés aux Archives de l'État à Gand se monte à cent quarante-deux. Ils intéressent la période 1215 à 1753. On trouve en outre dans ce chartrier six rouleaux parmi lesquels d'importants rouleaux aux baux, un rouleau aux rentes et une liste des terres exemptes de la dime; tous ces rouleaux sont des XIV^e et XV^e siècles. Les Archives de l'abbaye de Flône conservent soixante-trois actes allant de 1237 à 1755.

Dans ces deux collections arbitrairement réparties, nous trouvons des actes des papes et des comtes, des actes émanant de l'abbaye elle-même, des actes émanant d'autres abbayes ou d'institutions ecclésiastiques, des actes des échevins et, enfin, des actes originaires de personnes privées.

Le cartulaire le plus ancien et le seul actuellement conservé se trouve dans les Archives de l'abbaye de Flône. Il mesure 220 mm sur 305 mm et est relié d'une couverture unie de parchemin jaune fauve, il est lié par deux cordelettes de parchemin et contient 106 folios de papier dont cent-deux sont écrits, précédés d'une table de six folios non numérotés.

En 1506, l'abbesse Kateline de Buc donna pour mission à Jan van den Nieulande (2), moine au prieuré de Waarschoot, et à Maître Bernard Bouble, receveur, de rassembler et transcrire tous les actes et privilèges. Durant le XVI^e siècle, ce cartulaire fut complété par des copies des chartes de ce siècle.

Un second cartulaire, dressé en 1551 et dont il est question dans le travail de A. M. Eneman, *De Cisterciënzerinnen abdij van Doornzele (Evergem). Ontstaansgeschiedenis en Domaniale Evolutie tot 1492*. 6-8, Louvain, 1971, est maintenant introuvable.

L'inventaire n° 27 des Archives de l'État à Gand, *Abdij Doornzele*, comporte soixante-neuf numéros. À côté de la chronique latine de l'abbaye et de quelques listes d'abbeses que nous examinerons dans la partie consacrée aux sources littéraires, se trouve la partie la plus importante: une série presque continue de comptes allant de 1472 à 1787, avec quelques lacunes, entre autre de 1544 à 1556 et de 1663 à 1711. On y trouvera aussi des registres aux baux et aux cens du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle, ainsi qu'une impressionnante série de contrats de baux, de la fin du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle.

Aux Archives de l'abbaye de Flône, outre le cartulaire déjà cité, on conserve un large et important registre aux cens, rentes et terres. Il mesure 275 mm sur 405 mm et compte deux parties, respectivement de nonante-et-un et cent-onze folios numérotés. En outre, au début, on trouvera sept folios non numérotés et, neuf autres folios non numérotés mais pourvu des lettres A à J qui contiennent chaque fois une table des deux parties. La première de ces parties, registre aux cens et aux rentes de 1546, fut compilée par les copistes du cartulaire: Jan van den Nieulande et le receveur Bernard Bouble. Tous les cens et rentes sont groupés géographiquement. La deuxième partie fut rédigée peu après, mais était terminée en 1549. Elle commence par la traduction et l'analyse de quelques-uns des actes les plus anciens. Par la suite, toutes les possessions de l'abbaye furent groupées géographiquement, complètement décrites et leur surface mentionnée. En marge, le nom des locataires est même parfois indiqué. C'est donc bien un terrier de l'abbaye. Du folio 98 au folio 106, on trouvera, d'une autre main, tous les actes qui intéressent

(1) Le *Fonds Doornzele* des archives de l'abbaye de Flône se trouve momentanément à la Bibliothèque de l'Université Catholique de Louvain où il attend un échange avec les Archives de l'État à Gand afin que l'ensemble du fonds des Archives de Doornzele se trouve à nouveau réuni.

(2) Né vers 1487, profès en 1506, confesseur durant neuf ans à l'abbaye d'Oosteeklo, il fut ensuite onze ans confesseur à Doornzele. En 1556, il fut élu prieur à Waarschoot, démissionna pour raisons de santé en 1559 et mourut quelques mois après: *Monasticon belge, Flandre orientale, Prieuré de Ten Hove à Waarschoot*.

la vie matérielle et économique de l'abbaye au refuge de Gand. Ce terrier sera tenu jusqu'en 1691 ; à cette date, on en recommencera un nouveau, maintenant perdu. C'est semble-t-il aussi le cas pour son équivalent de 1432, décrit dans le mémoire de A. M. Eneman (1). Selon d'autres renseignements, ce terrier devait appartenir aux fonds de Flône. A. M. Eneman le situe aux Archives de l'État à Liège ; après enquête, on n'en retrouve cependant pas la trace.

C'est aux Archives de l'abbaye de Flône qu'existe aussi un document important : l'obituaire. Cette pièce se compose de soixante-cinq folios in-quarto, relié en cuir brun dont la reliure est ornée de motifs à fleur dorés. Il mesure 215 mm sur 280 mm. Cette copie fut dressée par la prieure Humbeline van Lokeren en 1773. Il y eut des ajouts jusqu'en 1806, date du décès de la dernière abbesse. Le titre porte : *Boeck der Overleden religieusen van het order van Cisteaux in het clooster van Dooreseele, behelsende alle de abdisen., religieusen, susters, en weldoenders vóór de Revolte, en daer naer gecopieert door Sr Humbelina van Lokeren, prieuse, ten jare 1773. Leert hier alle daegen sterven wilt gij't hemelrijck beërven tot meerder Eere en glorie Gods. Dit sijn de jaeren van de fondatie van onse Lieue vrouwe Clooster van Auria cellae geseyt te Doorsele om dat voor den quaentijt in de prochie van Doorsesele van de Engelen gebaudt was in de maniere van een celleken. Aldus gecopieert ten jare 1773.* Suivent alors quelques listes nominatives de religieuses et de sœurs qui s'y réfugièrent après les troubles. On trouvera au folio 5 v^o une liste comprenant trente-sept abbesses, de 1213 à 1806. Au folio 7 vient à nouveau une liste nominative des religieuses depuis la révolte. Le calendrier qui suit va du folio 8 au folio 65 v^o. Il se termine le 26 décembre, des pages sont arrachées. On n'a pu trouver nulle part la trace d'un second obituaire, mentionné comme obituaire I par A. M. Eneman.

Toujours aux Archives de l'abbaye de Flône, il existe encore quelques documents intéressant la structure domaniale : un registre aux terres et cens de 1626, un registre aux cens de 1717 avec des ajouts jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, un registre des rentes dues à l'épier (XVII^e-XVIII^e siècles), un registre aux cens terriers de 1691, un registre aux baux de 1711 avec des ajouts jusqu'en 1781, lui aussi pourvu d'une liste des abbesses, un registre aux terres intéressant les propriétés de Zelzate (2) et Sint-Kruis-Winkel (3) datant de 1651, une liasse renfermant entre autres des formulaires de profession de foi religieuse des sœurs aux XVII^e et XVIII^e siècles, un registre aux notes des terres de Doornzele proches du *Sasse Vaart* (XVII^e-XVIII^e siècles), un registre de 1670 à 1791 de l'épier d'Aalter (4).

Aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Oudburg*, n^o 188, f^o 11 r^o, on trouvera un acte de donation du collège d'Oudburg au refuge de Doornzele à Gand. Dans le fonds *Raad van Vlaanderen*, n^o 20245, est conservé un procès entre l'abbaye et le magistrat d'Ertvelde (5) relatif aux logements de militaires en 1708-1710, et, sous le n^o 24363, un autre procès porté devant le tribunal du métier d'Assenede (6) et qui opposait l'abbaye à Guillaume Taets, en 1657-1658, à propos de la propriété d'une parcelle de terre à Ertvelde. Dans le fonds *Bisdom*, n^o B 7249, on trouvera des documents concernant la chapelle de l'abbaye de Doornzele au lieu-dit *Doornzeledries* (1723-1762), et, sous le n^o B 2746, diverses autres pièces relatives à la même chapelle. Le n^o B113, un *Status Ecclesiae* de 1700, donne un aperçu de la situation de la chapelle et des bâtiments abandonnés de l'abbaye à Doornzele. Le numéro B2747 contient dès 1630 jusqu'à 1776 surtout des pièces, adressées à l'Évêque de Gand en qualité de commissaire aux élections abbatiales. Dans le fonds *Evergem*, n^o 576, f^o 402, on trouvera un acte du 20 février 1603, par lequel le confesseur de l'abbaye accorde, au nom de l'abbesse, une rente héréditaire à Jan Mussche. Le n^o 709 du même fonds conserve une requête relative à l'érection d'une chapelle abbatiale à Doornzele en 1698. Enfin, dans le fonds *Kerkarchief Evergem*, n^{os} 5, 6, 10, on pourra

(1) A. M. ENEMAN, *De Cisterciënzerinnenabdij...* 8.

(2) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Zelzate.

(3) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand, maintenant annexé à Gand.

(4) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Zomergem.

(5) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Zelzate.

(6) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Zelzate.

consulter des documents concernant l'érection d'une nouvelle chapelle à Doornzele et le statut de cette chapelle vis-à-vis de l'abbaye.

Aux Archives de la ville de Gand, *Geestelijke Instellingen*, la liasse n° XXXIII est consacrée à l'abbaye de Doornzele. Elle ne comporte des documents que relatifs à la période de l'installation à Gand, après 1584. On y trouve entre autres : une série de requêtes, depuis 1584, de religieuses sorties du couvent — certaines mariées — et qui sollicitent une pension ; d'autres du XVII^e siècle, qui stipulent un droit d'entrée. Par la suite, il est encore question de l'exemption d'un *caefghelt* en raison de la pauvreté de la Communauté. On citera aussi : des baux du XVII^e siècle, une remarquable requête de 1706 adressée aux Échevins de la Keure à Gand, destiné à libérer en partie les religieuses du droit sur le malt et l'accise des bières, dans laquelle il est tracé une vue d'ensemble des activités de la Communauté au cours du XVII^e siècle. Enfin, après la suppression en 1796, on y conserve, jusqu'en 1802-1803, différents testaments et partages des anciennes religieuses.

Toujours aux Archives de la Ville de Gand, *Série 94bis*, n° 12, on conserve un registre aux dépenses d'alimentation de 1579, où, f° 26, se trouve les noms de toutes les religieuses et sœurs converses avec le montant de la pension qui leur est accordée. *Série 94bis*, n° 17, f° 182 v°, contient une description des biens en 1584. Enfin, dans la série *Registers van Keure en Gedeelte*, *Séries 301* et *330*, on trouvera une série de pièces relatives à l'abbaye de Doornzele. Dans *Série 301*, on verra n° 2, f° 180 v°, un acte (1) du 5 février 1358 ; n° 2, f° 175, 8 février 1358 (2) ; n° 2, f° 171, 1358 (3) ; n° 13, f° 45 r°, 1391 (4) ; n° 16, f° 67 v°, 14 mai 1401 (5) ; n° 19 (II), f° 2, 1407 ; n° 25 (II), f° 4, 15 septembre 1419 ; n° 26 (II), f° 32 v° 18 décembre 1421 ; n° 27 (II), f° 63 v°, 13 mars 1424 ; n° 28, f° 27 r°, 15 décembre 1424 ; n° 32 (II), f° 100, 9 avril 1434 ; n° 33 (II), f° 59 v°, 16 décembre 1435 ; n° 41, f° 189, 14 juillet 1451 ; n° 42 (II), f° 121 v°, 17 juillet 1454 ; n° 43 (II), f° 134 v°, 7 août 1456 ; n° 43 (II), f° 146, 8 août 1456 ; n° 45, f° 58, 13 janvier 1459 ; n° 47, f° 6, 10 septembre 1462 ; n° 49 (II), f° 70 v°, 11 juin 1468 ; n° 53, f° 43, 12 janvier 1475 ; n° 57 (II), f° 167, 10 mai 1484 ; n° 64, f° 40, 1^{er} décembre 1496. Dans *Série 330, Gedeelte*, on verra les actes suivants : n° 4, f° 185, 15 octobre 1368 ; n° 16, f° 58, 21 mai 1416 ; n° 26, f° 273 v°, 1454 ; n° 29, f° 18, 11 octobre 1460.

Signalons enfin aux Archives de la Ville de Gand, la remarquable chronique de P. J. Maes, *Verzameling der Wapenschilden van de abdijen, abten, abdissen, kapittels, kloosters en gestigten binnen Gent door P. J. Maes, in zijn leven wapenschilder*, dressé en 1834 et rédigé en 1843-1845. Cet ouvrage nous donne une liste des abbesses, mais pour le reste se fonde exclusivement sur l'obituaire de 1773 conservé à Flône.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera dans divers fonds des documents relatifs à Doornzele ; *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, élection de l'abbesse en 1553 ; n° 912, élection de l'abbesse en 1585 ; n° 923, démission de l'abbesse Geertrui de Montenegro ; n° 926, élection de l'abbesse en 1619 ; n° 933, élection de l'abbesse en 1630 ; dans le fonds *Conseil Privé espagnol*, n° 1258 : dossier relatif aux élections de 1631, 1639, 1641, 1660 et 1691 ; n° 1163, liasse 334, plainte contre l'abbesse Margaretha Gaudier (1689-1691) ; dans le fonds *Conseil Privé autrichien*, n° 880B, dossiers relatifs aux élections de 1753, 1776 et 1781.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, on trouvera une farde concernant l'abbaye avec vingt-sept documents de natures diverses.

Jusqu'à présent, il n'a été publié que sporadiquement des actes du chartrier de Doornzele. Tous ces actes sont conservés aux Archives de l'État à Gand.

F. De Potter et J. Broeckkaert, *Geschiedenis van de Gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 132-134, 139-141, Gand, 1865, ont publié en note quelques sept chartes importantes en annexe à leur étude. En ce qui concerne les éventuelles relations entre l'abbaye de Doornzele et

(1) J. BOON, *Regesten op de Jaarregisters van de Keure*, n° 547, Gand, 1969.

(2) J. BOON, *Regesten....*, n° 549.

(3) J. BOON, *Regesten....*, n° 760.

(4) L'acte original se trouve aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE, boîte n° 2.

(5) *Regesten op de Jaarregisters van de Keure. Schepenjaar 1400-1401*, n° 1167, Gand, 1972.

Jacques de Vitry, U. Berlière, *Jacques de Vitry, ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doornzele*, dans *Revue Bénédictine*, XXV, 193, Maredsous, 1908, a publié la charte d'octobre 1234 relative à l'incorporation de Doornzele par l'intermédiaire de l'évêque d'Akko. Miraeus et Foppens, *Diplomatum belgicorum nova collectio sive supplementum ad opera diplomatica A. Miraei*, III, 122, Bruxelles, 1734, ont publié l'acte de Marguerite de Constantinople de 1263. A. M. Eneman, *De Cisterciënzerinnenabdij van Dorenzele (Evergem), Ontstaansgeschiedenis en domaniale evolutie, tot 1492*, Mémoire de licence inédit, annexes I-XV, Louvain, 1971, a publié les dix plus anciennes chartes conservées aux Archives de l'État à Gand, allant de 1227 à 1235.

À côté des listes manuscrites d'abbeses qui apparaissent dans la Chronique latine, dans la chronique française et dans l'obituaire de 1773, nous disposons de quatre listes publiées d'abbeses et d'une chronologie des abbeses de Doornzele jusqu'en 1492, grâce au mémoire de A. M. Eneman, *De Cisterciënzerinnenabdij van Dorenzele (Evergem)*, 89-90, Louvain, 1971.

La plus ancienne liste d'abbeses publiée apparaît dans la *Gallia Christiana*, V, col. 223-224, Paris, 1931. La seconde édition de A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 327, Bruxelles, 1735, publie une liste de différentes abbeses. Une troisième liste est publiée à la fin de l'exposé consacré à l'abbaye dans la monographie sur Evergem par F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, II, 154-155, Gand, 1865. Une quatrième liste incomplète est due à A. O'Kelly, *Le livre féodal du monastère de Doornzele*, dans *Le Héraut d'Armes. Revue internationale d'histoire et d'archéologie héraldique*, 1870-1873, III, Bruxelles, 1873. Elle ne donne que trente-deux abbeses et se base exclusivement sur la *Flandria illustrata*, de A. Sanderus.

TRAVAUX: Le plus ancien travail est dû à J.-B. Gramaye, *Antiquitates comitatus Flandriae*, Anvers, 1611. Dans la première édition de A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, Cologne, 1644, on trouvera un court aperçu sur l'histoire de l'origine de l'abbaye. L'édition de 1735 est un peu plus détaillée et donne, comme nous l'avons déjà dit, une liste des abbeses. La *Gallia Christiana*, V, col. 223-224, Paris, 1731, procure pour quelques abbeses des XVI^e et XVII^e siècles d'intéressantes données pour leur abbatiat.

Ch.-L. Diercx, *Mémoire sur la ville de Gand*, II, 589, Gand, 1815, nous offre un court aperçu sur l'histoire de l'abbaye en se basant sur A. Sanderus. De même A. O'Kelly, *Le livre féodal du monastère de Doornzele*, dans *Le Héraut d'armes. Revue internationale d'histoire et d'archéologie héraldique*, 1870-1873, III, Bruxelles, 1873, se fondant sur A. Sanderus, nous donne une brève vue d'ensemble sur l'histoire de la fondation ainsi qu'une liste des abbeses. Il publie ensuite une liste alphabétique des feudataires de Doornzele avec une courte description de leur sceau. En fait, il ne s'agit pas de tenants de fief de l'abbaye, mais de toute une série de personnes qui jouèrent le rôle de témoins dans des actes relatifs à l'abbaye. F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 125-155, Gand, 1865, donne un excellent aperçu de l'histoire de Doornzele, suivi d'une liste d'abbeses. J. Cuveller, *L'obituaire de Doornzele*, dans *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, V, 22-24, Bruxelles, 1907, traite de l'obituaire. U. Berlière, a publié *Jacques de Vitry, ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doornzele*, dans *Revue Bénédictine*, XXV, 185-193, Maredsous, 1908. J. Huysmans a consacré une courte notice à Doornzele dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, 20, 37, 35, Gand, 1901. Une brève note consacrée à l'abbesse Margaretha Gaudier a paru dans *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XLVIII, fiche 480, Gand, 1909. J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 478-480, Scourmont, 1926, a consacré quelques pages à l'abbaye. Outre A. M. Eneman, *De Cisterciënzerinnenabdij van Dorenzele (Evergem). Ontstaansgeschiedenis en domaniale evolutie tot 1492*, mémoire de licence inédit, Louvain, 1971, on consultera les trois articles suivants qui éclairent l'un ou l'autre aspect particulier de l'histoire de l'abbaye: A. De Vos, *Graanwindmolens te Evergem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XI, 221-233, Maldegem, 1960, où il est question du moulin de l'abbaye à Doornzele; A. De Vos, *Tweehonderd jaar strijd om een eigen parochie te Doornzele (Evergem)*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XIV, 5-55, Maldegem, 1963, où il est question de l'origine de la paroisse près de la chapelle de l'abbaye à Doornzele d'où naîtra plus tard, au lieu-dit *Doornzeledries*

l'église paroissiale; en ce qui concerne les situations troubles à l'abbaye, particulièrement sous les abbes Maria Duermans et Margaretha Gaudier, on verra A. De Vos, *Spanningen in de abdij van Doornzele tijdens de 17^e eeuw*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 171-180, Maldegem, 1976. Le même A. De Vos, *Geschiedenis van Ertvelde*, 386-388, Ertvelde, 1971, a donné un aperçu d'ensemble des biens de l'abbaye de Doornzele à Kluizen et Ertvelde; ainsi que pages 367-374, il traite de façon méthodique les fermes louées par l'abbaye à Kluizen (1): le *Goed ten Nieuwenhove*, le *Goed ten Broecke* et le *Goed te Wittevelde*.

Iconographie: Aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas Goetgebuer*, carton D/92-F160; on trouvera une série de treize illustrations, la plupart des aquarelles de l'abbaye de Doornzele à Gand: 1. plan de l'ancienne abbaye, 1859; 2. vue de la cour intérieure du *pensionnat de Dooreseele*, arrière de l'église, bâtiments conventuels à gauche et à droite, jeunes filles se promenant dans la cour intérieure; 3. magnifique aquarelle: vue intérieure de l'église conventuelle, sur le texte: *Inwendig der Kerk van 't Klooster van Doornseel. Het inwendig dezer fraeye kerk gemaakt naer de teekening van den Gentschen bouwmeester J. B. Simoens, is zeer rijk en met smaak vercierd. Men ziet er twee schilderijen: De Presentatie der H. Maegd in den Tempel en de andere op het hoogaltaer: de Boodschap aen O.L. Vrouwe, beide door den heer P. Van Huffel te Gent geschilderd*; 4. aquarelle: nouvelle entrée du couvent de Doornzele, avec le texte suivant: *Naer dat het Klooster Doornseele verscheyde Jaren in was verhuerd, twaemen er in 1808 cenige religieuzen gezegt Dames Chrétiennes, zich vestigen welke er een opvoedings gesticht voor jonge juffers hebben, dat tot de aanzienlijkste der Stad gerekend wordt. Zij houden er oock eene armenschool, alwaer bijna 200 meisken kosteloos onderwijs bekomen. Haer klooster is zeer uitgebreid, heeft eenen ruimen hof. Den toeganck willende vernakelijke, beslooten hier voor te neemen een klein huiseken komende op de groot straet de Voormuide, maer in 1856 gelukt hebbende den aankoop te doen der voormalige parochiale zondagsche school daer nevens gelegen, hebben alsdan een groots gebouw gemaakt, konnende dienen tot uitbreiding der leer- en werkschool. Het geheel gebouw is met veel smaak uitgewerkt naer de teekening van den architect Francis Cardon, in de jaren 1856-1857*; 5. aquarelle: église abbatiale avec des bâtiments; les vues dont la description suit sont pourvues de notices historiques par C.-L. Diericx, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 589, Gand, 1815; 6. aquarelle: armes de l'abbaye de Doornzele à Gand avec la devise *In Rubo Dominus*; 7. aquarelle: représentation d'un couvent de religieuses (cisterciennes); 8. gravure: *La présentation de la Vierge Marie*, accompagnée du texte suivant: *D'après le tableau placé dans l'Église de Doorsseele à Gand. Peint par M. P. Van Huffel en 1817. Dédié à Monseigneur Van de Velde, Évêque de Gand, par Eugène De Block de Grammont, Élèves de M^r Van Huffel*, il faut y ajouter un texte descriptif de cette gravure; 9-10-11: plan terrier du XVIII^e siècle de l'abbaye, vraisemblablement vers 1770 lors de la construction de l'église; 12. aquarelle: armes de l'abbesse Beatrijs Gillaert avec la devise *Dum Spiro, Spiro*; 13. aquarelle: armes de la dernière abbesse, Carolina van den Berghe avec la devise *De Monte ad Astra* (jeu de mot sur son nom).

Signalons encore aux Archives de la Ville de Gand l'armorial de P. J. Maes, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten, abdissen, kapittels, kloosters, en gestigten binnen Gent*, Gand, 1843-1845, où l'on trouvera les armes de onze abbes.

Dans le fonds *Département Escant*, n^o 1320, des Archives de l'État à Gand, on pourra consulter une carte du *Goed te Wittevelde*, ferme de l'abbaye à Kluizen.

Dans le périodique trimestriel *De Sleutel*, n^o 28, décembre 1977, de l'Institut Saint-Pierre à Gand, on verra une vue de l'ancienne église abbatiale dans la *Doornzelestraat* à Gand. Signalons, enfin, comme curiosité la conservation d'un *Kyriale* à l'abbaye de Flône.

* * *

(1) Prov. de Flandre Orientale, maintenant commune d'Evergem, cant. d'Evergem.

On ne sait que peu de choses avec certitude sur l'histoire de l'apparition du couvent de Doornzele. Les chroniques existantes et les listes d'abbesses situent cette apparition vers 1200. Elles l'attribuent à une initiative comtale (1).

Comme pour tant d'autres fondations, les chroniques se basent sur une légende pieuse. Après une fervente prière, la Vierge apparut à Marguerite de Constantinople, la Vierge était entourée d'anges et suivie de vingt-quatre jeunes filles revêtues de l'habit de saint Bernard. Ce fut pour la comtesse le signe d'ériger un couvent. Elle fit, à cet effet, apporter les matériaux nécessaires dans le voisinage de Kluizen; cependant, chaque nuit, il semblait que les matériaux disparaissaient et que le travail n'avancait pas. Un ermite donna la solution de ce phénomène: des anges avaient emporté ces matériaux pour les déposer près de Doornzele (2).

Dans chaque légende, il y a un fonds de vérité. La question dès lors est posée de savoir si la Communauté de Doornzele est bien une fondation comtale.

Bien que l'abbaye ait reçu sa part des libéralités de la comtesse Jeanne (3) en 1234 aussi bien que de sa sœur, la comtesse Marguerite (4), en 1251, 1263 et 1265, il n'est pas question ici d'une fondation contrairement aux abbayes cisterciennes de Marquette, de la Byloque à Gand et de Maagdendale à Audenarde (5). Devant ces donations, l'idée d'une initiative comtale est probable. La bienfaisance comtale a été projetée dans un passé beaucoup plus lointain.

Les deux chroniques placent cette initiative comtale de fondation en 1200. Cette date est insoutenable puisqu'elle implique l'intervention effective de Jeanne (1200-1244) comme de Marguerite de Constantinople (1202-1280).

Nous pouvons dire avec certitude que dans la première décennie du XIII^e siècle un groupe de moniales quitta Gistel pour venir suivre à Doornzele une règle de vie plus stricte (6). On ne peut une fois encore conclure de ce fait qu'il n'y a aucune intention comtale particulière à la base de la fondation de la Communauté cistercienne à Doornzele.

Nous n'avons non plus aucune certitude quant à la date précise de fondation. Les témoignages les plus anciens d'une Communauté religieuse indépendante datent de 1226-1227.

C'est pour la première fois en novembre 1234 que nous trouvons la mention officielle d'une *abbatia* avec une *abbatissa* à sa tête. Certains auteurs, entre autres Canivez (7), en concluent que 1234 comme date de fondation doit être considéré comme faux puisqu'en 1230, la Communauté utilise déjà son propre sceau (8).

Peu de temps après, la Communauté reçut la visite de l'abbé de Clairvaux et fut affiliée à l'Ordre de Cîteaux. Successivement au cours du XIII^e siècle, l'abbé de Baudelo, l'abbé de Ter Doest et, à nouveau, l'abbé de Baudelo, remplirent la tâche de visiteur (9).

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abdij Doornzele*, nos 1-2. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÛNE, *Fonds Doornzele*, cartulaire, fo 4.

(2) Cette légende est rapportée par F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, II, 128-129.

(3) A.É.G., *Abdij Doornzele*, chartes de 1234.

(4) A.É.G., *Abdij Doornzele*, chartes de 1251, 1263, 1265.

(5) T. LUYKX, *Gravin Johanna van Constantinopel en de godsdienstige vrouwenbeweging in Vlaanderen gedurende de eerste helft der XIII^e eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XVII, 15-30, Anvers, 1943.

(6) N. HUYGHEBART et P. FAVOREL, *Abbaye de Sainte Godelieve à Ghistelles, puis à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, fasc. I, 246-247, Liège, 1960.

(7) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 478, Scourmont, 1926.

(8) A.É.G., *Abdij Doornzele*, charte du 28 novembre 1230 (*vidimus* du 4 mai 1297).

(9) A. M. ENRMAN, *De Cisterciënzerinnenabdij...*, 42-43.

L'établissement matériel du domaine conventuel connu, par dons et achats, une première période faste de 1234 à 1251 lorsque les religieuses acquièrent des biens entre autres dans le *Lange Triest* à Zelzate, à Zaamslag et Othene dans le métier d'Axel, à Kluizen et Ertvelde dans le métier d'Assenede (1). Comme on peut le remarquer, le point central des possessions se trouvait dans les Quatre-Métiers et, plus particulièrement, dans les Métiers d'Assenede et d'Axel. Les bâtiments de l'abbaye et les terres voisines se trouvaient pourtant à Doornzele-Evergem, mais juste à la limite de Kluizen, Métier d'Assenede. Le ruisseau du couvent, limite entre la châtellenie d'Oudburg et le Métier d'Assenede, longeait la partie septentrionale des terres du couvent.

À Kluizen, l'abbaye seule possédait plus de 342 hectares, soit vingt pour cent de la superficie totale de la paroisse; à Ertvelde, elle avait 204 hectares, à Zelzate plus d'un quart de la surface totale (2).

* * *

ALEYDIS VAN DE WALLE fut selon la *Fundatio* la première abbesse de Doornzele. Elle apparaît comme telle dans l'obituaire et dans toutes les autres listes d'abbeses qui en sont issues. Selon la *Fundatio*, elle mourut en 1215, selon l'obituaire (3), le 1^{er} janvier 1213. Vu à la lumière de l'histoire de l'origine de l'abbaye, qui n'est pas à situer plus tard que 1226, le problème se pose de savoir si elle fut abbesse de Doornzele.

ELISABETH BRYSTEEST était, selon la *Fundatio*, originaire d'une famille noble, elle naquit à Harelbeke, Elle mourut (4), selon la *Fundatio* et l'obituaire, le 19 janvier 1219. Les Brysteest était une famille patricienne de Gand (5). Étant donné la date de fondation de l'abbaye, le même problème se pose pour cette abbesse que pour la précédente.

MARGARETHA. Les deux sources narratives sont unanimes (6) en ce qui concerne la date de décès: 6 février 1240. Aucune source diplomatique ne confirme cette date de sorte que nous ne savons rien de plus sur la personnalité de cette abbesse.

MARGARETHA serait décédée (7), selon les sources narratives, le 15 février 1263. Nous nous trouvons ici en présence d'une contradiction flagrante entre les sources diplomatiques et narratives. Une charte de 1292 mentionne encore comme abbesse une sœur Margaretha (8). Une combinaison des deux sources ferait apparaître un abbatiat d'au moins cinquante-deux ans, ce qui est invraisemblable.

MARIA. Avec cette abbesse décédée selon les sources narratives le 11 mars 1285, nous revenons à une situation difficile. Selon les mêmes sources, elle aurait succédé à l'abbesse Margaretha

(1) Zelzate, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zelzate, avant: Assenede; Zaamslag, Pays-Bas, prov. de Zélande; Othene, Pays-Bas, village submergé; Kluizen, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zelzate; Assenede, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zelzate.

(2) Situation en 1525: A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 9, f° 102.

(3) A.A.F., *Obituaire*, 1973, f° 8.

(4) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 11.

(5) A. DE Vos, *Geschiedenis van Ertvelde*, 35, 61, 96, 380, Ertvelde, 1971.

(6) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 14. — A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 1.

(7) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 5.

(8) A.A.F., charte de 1292: *soror Margaretha, dicta abbatissa de Dorenselle*.

précédente en 1263. Toutefois, nous voyons dans les sources d'archives que cette Margaretha apparaît encore comme abbesse en 1292. Maria serait donc morte (1) le 11 mars 1285.

ALEYDIS. La comparaison entre les listes d'abbeses et les sources diplomatiques contrôlables laisse encore apparaître un grand désordre dans la chronologie des abbeses. Les chartes donnent en 1292 : Margaretha ; de 1297 à 1304 : Aleydis (van de Poele). Les sources narratives proposent en 1285-1295 : Aleydis van de Poele ; de 1295 à 1299 : Aleydis van de Walle, de 1299 à 1320 : Gertrudis Wittewaters.

Aleydis van de Poele n'est mentionnée expressément avec son nom qu'une seule fois dans un acte d'octobre 1298. C'est une fois encore en opposition avec les sources narratives qui place déjà son décès (2) le 31 mars 1295.

Étant donné que l'abbesse suivante selon la liste des supérieures est aussi une Aleydis, Aleydis van de Walle, mais qu'elle n'a jamais été mentionnée comme telle et que, de surcroît, cela paraît très singulier qu'elle soit une homonyme parfaite de la première abbesse, nous inclinons à confondre en une seule personne les deux Aleydis.

Selon les sources, l'abbesse Aleydis a, à la fin du XIII^e siècle - début du XIV^e siècle, donné l'impression de mener une administration économique active. L'abbaye de Doornzele reçut quatre donations de biens environnants. L'abbesse acheta par six fois d'autres biens tandis qu'on procédait deux fois à l'échange de parcelles (3).

GERTRUDIS WITTEWATERS. Nous devons à nouveau nous retourner vers les sources narratives. L'abbesse mourut (4) le 5 mai 1320. Elle aurait, selon la liste des abbeses et l'obituaire, succédé, en 1299, à Aleydis van de Walle. Ceci nous paraît impossible, car, en 1304 encore, il fait mention d'Aleydis comme abbesse (5).

CATHARINA VYLAIN appartenait à une importante famille patricienne gantoise. Toutes les sources narratives sont unanimes en ce qui concerne la date de son décès : 28 mai 1331. Ses armes sont reproduites par P. J. Maes (6).

MARGARETHA SILVERBERCHS. Il y a à nouveau peu de concordance quant à la chronologie. La *Fundatio* place la date de son décès (7), en 1342, ce qui paraît peu vraisemblable, puisqu'elle est encore expressément mentionnée comme abbesse (8) dans un acte du 24 décembre 1342. L'obituaire (9) par contre place son décès au 25 juin 1360.

PASSCHIJNE VAN DE PITTE voit, selon la *Fundatio*, son priorat se dérouler de 1360 à 1370. Ceci est confirmé par une mention (10) dans un acte du 29 juin 1361. Seul l'obituaire s'écarte

(1) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 18 v°.

(2) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 21 v°.

(3) A. M. ENEMAN, *De Cisterciënzerinnenabdij...*, 87.

(4) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 27 v°.

(5) A.A.F., charte de 1304 : *soror Adelisa dicta abbatissa de dorensele*.

(6) P. J. MAES, *Versameling...*, f° 216.

(7) A.É.G., *Abdij Doornzele*, n° 1.

(8) A.É.G., *Abdij Doornzele*, chartrier : *Ver Magriete Selverberchs, abbesse in dorensele*.

(9) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 36.

(10) A.É.G., *Abdij Doornzele*, chartrier : *suster Paeshine van den Putte bi der gratien van Gode gheseit abbesse vanden cloestre van doriscle*.

de cette tradition en proposant (1) la date très invraisemblable du 10 juillet 1342. Ceci est à rejeter, car ces dix-huit ans d'écart aurait signifié qu'elle aurait été l'abbesse précédente, décédée selon l'obituaire le 25 juin 1360.

ALEYDIS VAN DE POELE. Avec cette abbesse comme avec les trois suivantes, nous nous trouvons encore face à des problèmes de chronologie. Aucun nom n'apparaît dans les sources diplomatiques. En outre, il est très étrange que cette abbesse ait à nouveau une homonyme parfaite au XIII^e siècle : Aleydis van de Poele, morte le 31 mars 1295, alors que cette Aleydis van de Poele actuelle serait décédée (2) le 28 juillet 1370. Il y aurait donc eu au total quatre abbesses portant le nom d'Aleydis dont deux Aleydis van de Walle et deux Aleydis van de Poele, ce qui semble très invraisemblable. Une réelle confusion subsiste.

SOPHIA apparaît sans aucune précision quant à la date de son décès et à son nom dans les sources narratives. Aucune autre précision n'est permise.

GERTRUDIS WITTEBART est à nouveau une homonyme d'une abbesse antérieure : Gertrudis Wittewater. On ne connaît pas la date précise de son décès. Selon l'obituaire (3), il devrait se situer entre 1370 et 1396.

MARGARETHA est connue sans autre précision. Selon les sources narratives (4), son décès est à placer entre 1370 et 1396.

CATHARINA STEELANT. Nous ne possédons à son propos aucune précision particulière. Nous savons qu'elle appartenait à une famille patricienne gantoise connue. Dans toutes les sources narratives, son décès (5) est mentionné le 25 septembre 1396. P. J. Maes nous a conservé ses armes (6).

MARGARETHA UTENHOVE I. Nous devons encore faire remarquer certaines particularités à ce propos. Selon les sources narratives (7), elle mourut le 11 octobre 1420. Elle appartenait à une famille connue du patriciat gantois, P. J. Maes nous a conservé ses armes (8). Au cours du XV^e siècle, le domaine de l'abbaye fut l'objet de catastrophes naturelles, entre autres de grandes inondations, en 1377 et 1404, au cours desquelles, à Willemskerke seulement, vingt-sept bonniers de terre, soit près de quarante hectares, furent perdus (9).

MARGARETHA VAN AXPOELE I était elle aussi d'origine noble. Elle est signalée (10) dans les sources diplomatiques le 12 mai 1433. Elle mourut (11) le 22 octobre 1440. P. J. Maes en a dessiné les armes (12).

(1) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 38 v^o.

(2) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 40 v^o.

(3) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 5 v^o.

(4) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 5 v^o.

(5) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 50.

(6) P. J. MAES, *Verzameling...*, f^o 217 v^o.

(7) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 53.

(8) P. J. MAES, *Verzameling...*, f^o 225 v^o.

(9) A. M. ENEMAN, *De Cisterciënzerinnenabdij...*, 157.

(10) A.É.G., *Abdij Doornzele*, charta: *Vrouwe Margriete van Axpoele, abdesse van dorzele*.

(11) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f^o 55.

(12) P. J. MAES, *Verzameling...*, v^o 225 f^o.

MARGARETHA VAN AXPOELE II était, selon les sources narratives, la nièce de l'abbesse précédente. On ne trouve nulle part trace de cette abbesse dans les sources diplomatiques. L'obituaire mentionne (1) la date de son décès au 30 octobre 1457. Ses armes sont conservées par P. J. Maes (2).

MARGARETHA UTENHOVE II. Ses liens de parenté ne sont pas exprimés explicitement avec son homonyme qui régna de 1396 à 1420. Elle fut auparavant abbesse de Nieuwenbosse de 1452 à 1457. Elle mourut (3) le 18 novembre 1464. On trouvera ses armes dans l'ouvrage de P. J. Maes (4).

MARGARETHA BRUWAEN mourut, selon les sources narratives, le 27 novembre 1473. D'après les premiers comptes conservés de l'abbaye de Doornzele, 1474-1475, nous savons que cette abbesse a obéré la situation de l'abbaye par de lourdes dettes. Le curé d'Evergem remplit alors le rôle de notaire pour le couvent surtout pour le sauver de cette pénible situation (5).

JOHANNA RABAUTS ouvre la série des abbesses de Doornzele qui sont mentionnées systématiquement dans les sources diplomatiques et pour lesquelles aucune contradiction n'existe plus dans les sources narratives. Elle était d'origine gantoise, car, en 1460, alors qu'elle était déjà religieuse à Doornzele, son nom apparaît dans les registres des échevins de *Gedele* à Gand. Son tuteur, Wouter Heindericx, un épicier gantois, lui donna alors une rente viagère annuelle de deux sous de gros (6). Le nom de l'abbesse Johanna Rabauts apparaît (7) régulièrement dans les plus anciens comptes conservés, 1474-1492. Nous pouvons suivre sa carrière jusqu'à la fin lorsqu'elle mourut (8) le 4 décembre 1492.

MARIA DE VOGEL apparaît régulièrement comme abbesse (9) dans les comptes que nous conservons jusqu'en 1499. Dans une note du compte de 1519, il est dit que Maria de Vogel était sortie de charge et avait été remplacée par Katelijne de Buck (10). L'obituaire mentionne la date de son décès (11) le 15 décembre 1519, quelques mois après sa démission.

Nous savons par une autre source que l'abbesse accorda le lundi de la Pentecôte 1505 l'hospitalité à la grande procession de saint Christophe, patron d'Evergem (12). Cette procession traversait toute la paroisse et avait une station précisément à l'extrémité même de la paroisse, soit à près de huit kilomètres, à l'intérieur de l'abbaye (13).

KATELIJNE DE BUC (*Buck*) naquit vers 1490 et fut élue abbesse le 28 octobre 1519 en présence de Jean de Deynse, abbé de Baudelo, qui était l'avoué de l'abbaye (14).

(1) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 56.

(2) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 225 v°.

(3) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 59 v°. — A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 1.

(4) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 225 v°.

(5) A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 8, la dette se montait, en 1474-1475, à 1658 livres 11 sous 4 deniers parisis.

(6) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Rechts 330*, n° 29, f° 18, acte du 11 octobre 1460.

(7) A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 8.

(8) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 62.

(9) A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 9.

(10) A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 9.

(11) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 64.

(12) A.E.G., *Bisdome*, R 218, f° 3.

(13) A. DE VOS, *De Christoffelsdevotie te Evergem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, I, 59-72, Eeklo, 1949.

(14) A.E.G., *Abdij Doornzele*, n° 9, comptes de 1518-1519, f° 74.

Sous son administration qui dura trente-quatre ans, de 1519 à 1553, l'abbesse Katelijne porta l'abbaye au sommet de son épanouissement. Les messagers de saint Remi; de saint Hubert et de saint Antoine avaient une station à l'abbaye (1). En 1525, elle fit dresser un état général des possessions de l'abbaye (2).

Elle démissionna en 1553 en raison de son état de santé de plus en plus mauvais. C'était surtout depuis cinq ans qu'on assistait à un affaiblissement continu de sa vue (3). Au début, elle souhaita demeurer; mais, plus tard, elle revint sur sa décision car elle sentait bien que la majorité des religieuses n'était plus derrière elle. Elle voulut finalement bien résigner à la condition de recevoir une pension de deux cents florins, trois pièces pour son propre usage et double portion de viande et de poisson. Ses consœurs marquèrent leur accord (4).

Elle mourut (5) onze ans plus tard, le 11 novembre 1564.

MARIA VAN BOERGONJE. Le 14 mai 1553, Jacob de Draeyere, prélat de Baudelo, et Louis van Heyhweghem, président au Conseil de Flandre et habitant Evergem (6) depuis 1545, se rendirent au couvent de Doornzele afin de présider à l'élection de l'abbesse (7).

Maria van Boergonje fut présentée par ses consœurs comme la candidate la plus valable: *als connende lesen ende scriven vlaems ende walsch* (8).

Née vers 1512, elle était la fille naturelle d'un prêtre qui mourut alors qu'elle était âgée à peine de huit ans (9). En 1530, elle entra à l'abbaye de Doornzele et fut légitimée alors par le Chapitre comme enfant naturel. Il n'y avait donc plus d'obstacles pour l'élire abbesse en 1553 puisque, selon le témoignage de ses consœurs: *es eene Religieuse kerckelick ende den dienst gods beminnende* (10). Le 31 août 1553, elle obtint ses lettres patentes de Bruxelles (11).

En 1568, elle fit dresser un état des biens immeubles (12).

Mais, il y avait encore des jours sombres à passer. Durant les années 1577-1578, l'abbaye fut complètement pillée et détruite (13). Nous savons que le 17 février 1578, fut déposé à la maison des échevins à Gand ce qui restait du trésor de l'église de l'abbaye (14).

Sur le plan humain, la catastrophe n'en fut pas moins terrible. Maria van Boergonje alla s'installer à Goes (15). Les moniales furent dispersées; la plupart d'entre elles s'établirent dans la région de Gand où certaines quittèrent l'Ordre et se marièrent (16). D'autres s'unirent, après la chute de Gand en 1584, pour acheter une maison en ruine devant l'église *'s Heilig Kerst op de Muide* (17) à Gand.

(1) A.É.G., *Abdij Doornzele*, n° 9.

(2) A.É.G., *Abdij Doornzele*, comptes de 1524-1525.

(3) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, f° 44.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, f° 46 v°.

(5) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 58.

(6) On verra: A. DE VOS, *Het goed ter Behou alias Heylweghen te Evergem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, VI, 165-222, Maldegem, 1955.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, f° 44.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, f° 49.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, f° 53.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 896, f° 49.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, f° 35.

(12) A.É.G., *Abdij Doornzele*, n° 11, comptes de 1567-1568.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 926, f° 339.

(14) R. VAN DRIESSCHE, *Een treurige bladzijde uit de Oostvlaamse kunstgeschiedenis*, dans *Cultureel Jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen*, 1963, 122, annexe 3. Gand, 1958.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, f° 31.

(16) A.V.G., *Rechts 94bis*, n° 12, f° 26 v°.

(17) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 926.

Elle fut la dernière abbesse à demeurer à Doornzele : la nouvelle fondation à Gand ne la verrait plus. Lors de la restauration catholique, elle démissionna et mourut (1) le 18 janvier 1585. Elle fut enterrée dans l'église du Saint-Sauveur.

GERTRUDIS DE MONTENEGRO. Des quatorze religieuses et quatre sœurs converses qui, en 1579, recevaient une rente alimentaire (2), il ne restait en 1589 que neuf sœurs en vie dont six s'étaient rassemblées dans le nouveau refuge de Gand dans la Papestraat, paroisse du Saint-Sauveur (3).

Quelques jeunes religieuses, entre autres Cornelia van der Lueghenhage, âgée de vingt-cinq ans, et Helena van der Beken, âgée de vingt-quatre ans, s'étaient mariées et avaient demandé, en 1584, un secours à la ville (4).

C'était donc une petite Communauté décimée qui, le 26 février 1585, pouvait bâtir un nouvel avenir sur les ruines du passé.

Gertrudis de Montenegro, née vers 1540, au couvent depuis 1560, fut unanimement élue abbesse par ses consœurs. Durant les troubles, elle demeura au béguinage de *Wijngaert* à Bruges. Durant ces sept années de clandestinité, elle a donné l'image d'une vie exemplaire (5). En outre, elle sut se montrer un bon administrateur. Depuis la chute de Gand, elle avait assumé le gouvernement de l'abbaye durant trois mois, puisque la vieille abbesse demeurait à Goes et ne revint à Gand que pour y mourir.

Gertrudis de Montenegro se trouvait maintenant devant une très lourde tâche. Dans certains domaines, il fallait repartir à zéro. L'ancienne abbaye était devenue définitivement inutilisable, le revenu de la plupart des terres était réduit à rien et on devait arriver à vivre par ses propres moyens.

On vendit des terres à Desteldonk. Le moulin situé sur le Doornzeledries à Evergem fut aussi vendu, en 1598, pour deux cents florins au locataire d'alors, Jacob Acke (6). Cet argent servit à acheter quelques maisons près de l'église du Saint-Sauveur à Gand pour y installer un futur refuge (7) ; ce fut le prélat de Baudelo, qui, après sa visite de 1594 et devant la situation misérable dans laquelle se trouvait la communauté donna l'autorisation d'achat (8). D'un autre côté, les maisons étaient en ruines et, à la fin des hostilités, avec l'aide de quelques personnes de bonne volonté, un nouveau refuge fut construit. Le 24 janvier 1618, le collège de l'Oudburg accorda à l'abbaye un subside de six livres de gros (9).

Le refuge se composait au rez-de-chaussée d'un réfectoire, d'une cuisine et d'un cloître. Au premier étage, se trouvait un grenier avec seize cellules. Il y avait alors onze religieuses professes, une novice, sept sœurs converses et un valet. Chaque jour, l'abbé de Baudelo, par charité, envoyait au couvent un confesseur qui, parfois, demeurait au refuge de Baudelo (10).

Tout l'abbatit de Gertrudis de Montenegro fut conditionné par cette longue et difficile reconstruction. Il ne faut dès lors pas s'étonner si, en 1619, à l'âge de septante-neuf ans et au bout de

(1) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 10 v°.

(2) A.V.G., *Reaks 9ébis*, n° 12, f° 26.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, f° 27.

(4) A.V.G., *Doornzele*, liasse XXXIII.

(5) *Ghefrequentiert heeft de biechte ende gheghaen es ten helegghen sacramente verre alle weken* : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, f° 27.

(6) A. De Vos, *Graanwindmolens te Evergem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XI, 223, Maldegem, 1960.

(7) A.A.F., *Terrier de 1549*, II, f° 98 v°.

(8) A.A.F., *Terrier de 1549*, II, f° 97 v° et sv.

(9) A.É.G., *Oudburg*, n° 188, f° 11.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 926.

trente-quatre ans d'abbatiat, elle demande sa démission et une pension de vingt-cinq à trente livres par an avec double provende (1), attendu : *sa vieillesse et continuelles maladies la rendent presque incapable pour bien gouverner d'Icy en avant, tant le spirituel que temporel de son Abbaye* (2).

Gertrudis de Montenegro mourut (3) le 29 janvier 1623.

MARIA DUERMANS. Il y eut beaucoup de difficultés lors de la succession de l'abbesse de Montenegro. En premier lieu, sa propre candidate, Marie de Salas, fut accusée de conduite immorale et n'eut aucune chance (4). Finalement, on trouva une petite majorité pour Maria Duermans. Née vers 1583, elle était la fille de Gérard. Elle était entrée au couvent à Gand vers 1601. Elle eut fort à faire avec la construction et l'aménagement du nouveau refuge.

Maria Duermans eut, d'autre part, des ennuis avec ses consœurs. Ces dernières ne purent supporter son administration toujours parcimonieuse. Avec l'appui de l'abbé de Baudelo, la Communauté en révolte la força alors à une résignation « volontaire ». Dix des douze moniales de la Communauté adressèrent, en 1629, une plainte à l'archevêque pour lui demander l'envoi de commissaires afin de procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse (5).

Après des concessions obtenues sous la pression, l'abbesse présenta par quatre fois sa résignation (6). Après quelques difficultés et par l'entremise de l'abbé de Cambron et de l'évêque de Gand, on put finalement arriver à une solution et, le 13 novembre 1630, sa démission lui était définitivement signifiée. Il y eut même un incident linguistique assez pénible : en effet, l'abbesse ne comprenait pas le français et l'abbé de Cambron qui l'interrogeait ne comprenait pas le néerlandais et l'interprète de l'abbé ne fut pas accepté par l'abbesse (7).

L'abbesse mourut le 17 septembre 1643, à peine âgée de soixante ans (8).

MARGARETHA COENE. En raison du peu d'unanimité qu'il semblait y avoir dans la Communauté, on élit abbesse, en 1631, Margaretha Coene, fille de Philippe et de Johanna Hurtevix, religieuse de l'abbaye de Maagdendale à Audenarde (9).

Ses lettres patentes lui furent adressées (10) de Bruxelles le 14 mai 1631. Lorsque cette abbesse mourut le 10 avril 1639, de nouvelles difficultés surgirent. L'abbesse précédente, Maria Duermans qui avait été contrainte de démissionner et qui vivait encore, considérait Margaretha Coene comme coadjutrice. Elle fit encore valoir ses droits comme abbesse en 1639, mais n'y réussit pas (11).

Margaretha Coene mourut (12) le 10 avril 1639. Ses armes nous sont conservées par P. J. Maes (13).

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 926, f° 326 v°.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 923, f° 196.

(3) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 5 v°.

(4) Voir à ce propos : A. DE Vos, *Spanningen in de abdiij van Doornzele tijdens de 17^e eeuw*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 171-174, Maldegem, 1976.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f° 24.

(6) A. DE Vos, *Spanningen...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 175.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(8) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 49.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(12) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 5 v°.

(13) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 227.

ADRIANE LE GRAND qui succéda à Margaretha Coene, vint aussi de Maagdendale, ce qui prouve une fois encore que le choix était particulièrement difficile au sein de la Communauté de Doornzele. Ses lettres patentes lui furent envoyées de Bruxelles le 7 janvier 1640. On la décrit ainsi : *religieuse vertueuse, pacifique, de bon esprit en jugement pour bien administrer le spirituel et le temporel* (1).

Adriane Le Grand mourut déjà le 2 mars 1640, quelques mois à peine après sa désignation, âgée seulement de quarante-deux ans (2).

JACOBA VAN BUEREN naquit vers 1596 et entra au couvent en 1612. Elle était prieure de l'abbaye et avait rempli successivement les fonctions de coître, de boursière et de sous-prieure. Ses lettres patentes lui furent envoyées (3) le 6 mai 1640. Ses fonctions antérieures la destinait à devenir une abbesse idéale. Il est vraiment dommage qu'elle disparut aussi tôt. Tout comme l'abbesse précédente, elle ne put exercer ses prérogatives que quelques mois. Elle mourut déjà (4) le 2 septembre 1640.

En l'espace de moins d'une demi-année, deux abesses étaient décédées.

CATHARINA COCQUELET. Il est très significatif de lire dans le procès-verbal de l'élection de Catharina Cocquelet que les commissaires royaux, l'abbé de Cambron et l'abbé de Baudelo, décidèrent, en raison des règnes courts des deux abesses précédentes et afin de rétablir l'esprit d'union et le bon ordre à l'abbaye, de nommer Catharina Cocquelet, religieuse de la Cambre, comme abbesse. Il y eut une certaine opposition de la Communauté, car la candidate abbesse parlait très difficilement la langue néerlandaise (5). Elle fut cependant nommée par lettres patentes (6) du 13 août 1641.

Au moment de sa nomination, elle était âgée de cinquante-quatre ans et avait déjà trente-sept années de vie conventuelle. Elle avait été longtemps sous-prieure à La Cambre à la grande satisfaction de ses consœurs en raison de sa vie exemplaire et de ses préoccupations évangéliques (7).

Les guerres pesèrent lourdement sur son administration. Toutes les propriétés foncières qui se trouvaient exclusivement dans le Métier d'Assenede furent gravement ravagées par les opérations de telle sorte que les locataires furent acquittés des trois quarts de leurs redevances. Ce fut pour une abbaye en difficulté financière une lourde saignée.

Vers 1650, les religieuses s'orientèrent vers l'enseignement. Elles créèrent une école pour les jeunes filles de la classe aisée et louèrent des chambres à quelques dames. Il arriva souvent que le couvent abrita une quarantaine de personnes (8). Les soeurs converses se consacrèrent à veiller et à soigner les malades dans toute la ville de Gand (9).

Catharina Cocquelet mourut (10) le 8 février 1660.

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(2) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 17.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(4) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 46 v°.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258 : *nous avons esté informez que pour n'estre flamengue et ne scavoir bien le langage flamen comme il est bien requis elle n'y seroit pas tant propre, et moins bien venue en un monastère d'autre nation.*

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(8) A.V.G., *Hôpitaux*, liasse XXXIII, *Doornzele*, requête de 1706.

(9) J.-M. CANIVET, *L'Ordre de Cîteaux...*, 479.

(10) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 14.

MARGARETHA GAUDIER. Immédiatement après le décès de l'abbesse Catharina Cocquelet, le 3 mars 1660 et les jours suivants, commença l'examen des candidatures. Les commissaires furent l'abbé des Dunes, le président du Conseil de Flandre, N. de Vicq, chanoine et écolâtre de la cathédrale Saint-Bavon à Gand (1). Dame Margaretha Gaudier, boursière ou procuratrice, fut proposée comme candidate et nommée. Elle était alors âgée de quarante-deux ans et avait déjà passé vingt-cinq ans au couvent (2).

À ce moment, la Communauté était à la limite de la pauvreté. À Gand, l'école pour jeunes filles était ouverte et les sœurs converses travaillaient comme infirmières. Bien qu'on s'exprimât à l'égard de Margaretha en termes louangeurs : *soo in het gheestelick als in het tijdelick, seer punctuele observatrice van den reghel* (3), il semble bien que à tout le moins ce ne fut pas un succès dans l'administration temporelle. En 1689, la bombe éclata brusquement. Il y eut une plainte générale des religieuses contre l'abbesse. Antoine, abbé de Saint-Bernard, et Martin, abbé des Dunes, furent envoyés à l'abbaye comme commissaires pour y faire une enquête (4). Il apparaît qu'en l'espace de vingt-trois ans aucun compte n'ait été tenu. Les religieuses affirmèrent que l'abbesse était fière et hautaine et qu'elles étaient traitées comme par une marâtre (5). L'abbesse rétorqua qu'il y avait certaines religieuses qui fomentaient des troubles.

Les Commissaires voulurent mettre de l'ordre dans les affaires du couvent et déclarèrent, entre autres, que quelques religieuses récalcitrantes devaient être renvoyées et que l'accès de l'abbaye serait défendu aux étrangers. En ce qui concerne les comptes, il s'agissait d'un véritable tripotage. On présenta d'abord les premiers comptes de 1660-1663 et 1664-1667 ; mais étant donné le temps passé depuis lors, trente ans, ce fut difficile et on ne put commencer qu'à partir de 1667.

C'est pourquoi on fut obligé de dresser un compte exact des revenus et dépenses et de les répartir mensuellement afin d'établir des comptes annuels. L'ordre fut donné immédiatement de rétablir les choses. Mais, l'abbesse était alors déjà âgée et peu active ; elle retomba dans ses anciennes erreurs.

Une fois encore, le 9 novembre 1690, elle fut priée de présenter ses comptes dans les quinze jours, de s'occuper de renvoyer la servante, d'installer une nouvelle boursière et de mieux s'occuper des religieuses. Ce furent là des articles non appliqués d'un règlement instauré, le 27 mai 1690, par les commissaires (6).

Cet abbatiat eut encore à subir pour comble de malheur, le 9 janvier 1691, les plus pénibles pillages dus aux troupes françaises. Doornzele et ses environs immédiats ainsi que les importantes fermes de Kluizen furent pour ainsi dire totalement détruites (7). Dans cette série de revers matériels et de malheurs, la vieille abbesse se vit encore, le 1^{er} juin 1691, privée par l'abbé de Baudelo de l'administration temporelle (8).

Elle mourut (9) quelques mois plus tard, le 12 octobre 1691, à l'âge de septante-neuf ans. Ses armes avec la devise *Gaudere et benefacere* sont conservées par P. J. Maes (10).

(1) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(4) Voir A. DE VOS, *Spanningen...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 178-180.

(5) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1163, dossier Doornzele.

(6) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1163, dossier Doornzele.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(8) A. DE VOS, *Spanningen...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 180.

(9) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 53.

(10) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 228.

BEATRIJS GILLAERT. La succession de Margaretha Gaudier ne fut pas une sinécure. La situation financière et matérielle était devenue catastrophique. Le 26 octobre 1691, juste après le décès de la vieille abbesse, les dettes se montaient à 2 244 livres 13 sous 4 deniers de gros (1).

Les commissaires royaux Albert de Hornes, évêque de Gand (2), Antoine van der Piet, président au Conseil de Flandre, et le secrétaire d'État Galvan avaient, semble-t-il, grande hâte de remettre les choses en ordre. Ce fut sans aucune opposition que Beatrijs Gillaert fut élue *pour redresser le misérable estat de ladite Abbaye* (3). Ses lettres patentes furent obtenues à Bruxelles le 11 novembre 1691.

Beatrijs Gillaert était la fille de Liego et de Josepha de Citor (4). Elle naquit vers 1648 et fit profession en 1670. Elle est qualifiée de *eerste en alderbequeamste tot de vacante plaetse* par ses consœurs. Elle fut chantre, bien vue par ses consœurs et d'une stricte observance. Elle fut aussi maîtresse des novices (5).

Bien qu'elle fut accusée d'opposition par l'abbesse précédente et menacée de déplacement (6), il semble bien qu'elle mena une vie sans défaut.

Elle fit de son mieux pour apurer les énormes dettes de l'abbaye et elle y réussit en partie. La Communauté qui, après 1693, ne comportait plus que douze religieuses et six sœurs converses, était alors si pauvre qu'elle ne pouvait entretenir un confesseur et qu'elle ne disposait même pas d'une chapelle. C'est pourquoi les offices religieux devaient être dits dans une pièce en ruine (7).

Beatrijs Gilliaert mourut (8) le 15 juillet 1711. Ses armes avec la devise *Dum Spiro, Spiro* nous sont conservées par P. J. Maes (9) et par l'*Atlas Goetgebuer* (10).

BEATRIJS VAN LOO. C'est sous la présidence du président du Conseil de Flandre et du prieur de Waarschoot que Beatrijs van Loo fut élue successeur de Beatrijs Gillaert (11). Elle était née le 12 novembre 1678, avait fait profession le 15 août 1700 et avait été installée le 8 octobre 1711. Elle ne fut consacrée que le 9 mars 1717. On conserve un formulaire sur parchemin avec sa profession de foi (12).

Elle eut un long abbatiat fructueux. Elle mourut le 29 avril 1753 après une prélature de quarante-deux ans (13).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(2) Albert de Hornes fut évêque de Gand de 1680 à 1694.

(3) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1258.

(4) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 41 v°.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(6) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1163, dossier Doornzele.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1258.

(8) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 39 v°.

(9) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 228.

(10) A.V.G., *Atlas Goetgebuer*, fardes abbaye de Doornzele.

(11) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(12) A.A.F., *Doornzele*, liasse aux professions de foi: *Ego, soror Beatrix, promitto stabilitatem meam et conversionem morum meorum et obedientiam sub clausura perpetua, secundum regulam sancti Benedicti Abbatis coram Deo et omnibus Sanctis eius, quorum reliquias hic habentur, in hoc loco qui vocatur Doorisselo, Cisterciensis ordinis, constructo in honorem Beatissimae Dei genitricis semperque virginis Mariae: in presentia Domini Petri de Baudeloo Abbatis; nec non et Dominae Beatrix, Abbatisae. Sr. Beatrix van Loo, den 16 Aug. 1700.*

(13) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 26 v°.

LUTGARDIS GÉRARD naquit à Menin (1) le 11 février 1704. Elle était la fille d'Antoine (2) et de Gertrude van den Berghe (3). Elle fut élue, le 9 mai 1753, abbesse de Doornzele en présence du président du Conseil de Flandre, du comte de Patin et de l'évêque de Gand. Elle avait déjà alors trente ans de vie conventuelle (4).

Bernard Gillis, son confesseur, la considérait comme la plus apte en raison de ses capacités : *tot het besturen van het tijdelick ende geestelijck, alsoock om haere saeghmoedigheyt ende verstandt* (5). Elle avait déjà été désignée par la précédente abbesse comme successeur éventuel.

À l'époque de son élection, la Communauté se composait de quinze religieuses, six sœurs converses, deux pensionnaires et un valet (6). En raison de la chute des revenus — en 1753, on avait estimé qu'avec un revenu global annuel de trois cent neuf livres dix-neuf sous neuf deniers, chaque personne ne disposait que de huit florins, soit cinq *stuivers* par jour, en-dessous de ce qui était alors le minimum vital (7) — l'abbaye ne possédait toujours pas sa propre église. Les services religieux avaient lieu dans une partie du cloître ; les religieuses n'avaient pas non plus leur propre prêtre, c'était l'abbé de Baudelo qui leur en envoyait un gratuitement (8).

Grâce à l'inlassable ardeur de l'abbesse Lutgardis Gérard, on put commencer, le 6 avril 1766, les fondations de la nouvelle église. La première pierre fut posée par le prélat Delfortrie, abbé de Baudelo. Le 13 avril 1767, on commença les travaux de construction proprement dits : dix-huit petites pierres furent posées pour le souvenir perpétuel des dix-huit religieuses vivant alors au couvent (9). Le 20 mai 1769, les trois cloches dénommées Marie, Bernard et Lutgarde furent hissées dans la tour. Le pavement de marbre fut posé du 6 avril au 7 juin 1770. Le 15 octobre 1770, on utilisa le sanctuaire pour la première fois. Cette église était l'œuvre de l'architecte gantois J. B. Simoens (10). Entretemps, on avait offert à l'église un bénitier en argent, deux statues en marbre et une peinture. Avec le don de ce tableau, représentant l'Assomption de la Vierge, l'aménagement de l'église conventuelle était terminé (11), le 15 août 1772. Cependant, les religieuses n'allaient pas jouir longtemps de leur nouvelle église, la Révolution française était proche.

Ce fut l'œuvre de la vie de l'abbesse Gérard qui mourut (12), quelques années plus tard, le 2 avril 1776. Elle était âgée de septante-deux ans, avait cinquante-trois ans de profession et avait eu un abbatiat de vingt-trois ans. P. J. Maes nous a conservé ses armes (13).

CECILIA LAMMENS. Quelques semaines après le décès de l'abbesse précédente, en 1776, en présence de l'évêque de Gand, du conseiller de Grijsere et du secrétaire du Conseil d'État, de Reul, Cecilia Lammens, sous-prieure, fut élue abbesse à l'âge de quarante-neuf ans. Elle était née à Wachtebeke le 30 janvier 1727 et était la fille de Jacques et de Livina de Mey (14).

(1) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(2) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 43 v°.

(3) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 62.

(4) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(5) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(6) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(8) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(9) A.A.F., *Livre de l'observance*, 126.

(10) A.V.G., *Atlas Goetgebuer*, farde Doornzele, D/92-F160, n° 5.

(11) A.A.F., *Livre de l'observance*, 126 et sv.

(12) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 22.

(13) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 228 v°.

(14) Données extraites de sa profession de foi : A.A.F., *Doornzele*, liasse aux professions de foi.

Entretiens, le nombre des religieuses avait atteint dix-huit (1). La Communauté pouvait encore difficilement survivre. Dans l'état des revenus et dépenses dressé, en 1778, sur ordre du gouvernement autrichien, on voit qu'en face d'un revenu de 8 382 livres 18 sous de gros, les dépenses se montent à 8 730 livres 11 sous, soit un déficit d'environ 300 livres de gros (2).

Cecilia Lammens mourut (3) le 29 mars 1781. On trouvera ses armes dans P. J. Maes (4).

CAROLINE VAN DEN BERGHE, originaire du même village que l'abbesse précédente, lui succéda. Elle était la fille de Louis (5) et de Catharina Coleta de Smet (6). Lorsqu'elle fut élue, le 25 septembre 1781, elle avait quarante et un ans et dix-sept ans de profession (7). C'est sous son abbatiat que l'abbaye fut supprimée en 1796. L'abbaye fut vendue, mais revint entre les mains des religieuses chassées par l'intermédiaire de certaines personnes. Les religieuses dès lors, en tant que personnes privées, se la léguèrent l'une à l'autre (8).

Caroline van den Berghe mourut (9) le 7 mars 1806 à peine âgée de soixante ans. P. J. Maes (10) et l'*Atlas Goetgebuer* (11) nous ont conservé ses armes avec la devise *de Monte ad astra*.

Le couvent fut donc supprimé (12) le 8 novembre 1796. Le 15 juin 1798, il fut adjugé. L. Van den Bijvanghe, maître-menuisier, l'acheta pour 496 500 livres de France (13), il le recéda aux religieuses. Les religieuses restantes ne virent aucun salut pour l'avenir de leur Communauté. Les bâtiments de Gand furent vendus, en 1808, à Mgr de Broglie, évêque de Gand qui fit venir d'Amiens une Communauté française de Dames de l'Instruction chrétienne, spécialisée dans l'enseignement aux jeunes filles. Cette Congrégation était dirigée par M^{me} Penaranda, originaire de Bruges (14). C'est là l'origine du futur Institut Saint-Pierre à Gand, actuellement installé Avenue du Roi Albert.

Les anciennes religieuses de Doornzele purent y passer leurs derniers jours dans un milieu qui leur était dévoué.

Les locaux devinrent, en 1827, la propriété des Dames de l'Instruction chrétienne qui y apportèrent, au cours du XIX^e siècle, les améliorations nécessaires. Ceci explique pourquoi une partie des Archives de Doornzele se trouve à Flône.

En 1921, ces Dames furent remplacées par les sœurs Maricoles qui avaient, l'année précédente, vendu le couvent proprement dit de sorte qu'il avait perdu définitivement sa destination. Seul le nom de *Doornzelestraat* rappelle encore l'ancienne abbaye.

Qu'est-il advenu de l'ancien site de Doornzele où l'abbaye fut installée jusqu'en 1578 et dont elle possède encore les terres jusqu'en 1796 comme exploitation agricole ? Même ici, le lien avec l'histoire de l'ancienne abbaye ne se rompit pas.

(1) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(2) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten...*, 152.

(3) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 21 v°.

(4) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 228 v°.

(5) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 63 v°.

(6) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 50 v°.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880 B.

(8) A.V.G., *Doornzele*, liasse XXXIII.

(9) A.A.F., *Obituaire*, 1773, f° 17 v°.

(10) P. J. MAES, *Verzameling...*, f° 228 v°.

(11) A.V.G., *Atlas Goetgebuer*, fardes Doornzele, D/92-F160, n° 5.

(12) A.V.G., *Atlas Goetgebuer*, fardes Doornzele, D/92-F160, n° 5.

(13) A.V.G., *Atlas Goetgebuer*, fardes Doornzele, D/92-F160, n° 5.

(14) P. J. MAES, *Verzameling...*, 216.

La dernière religieuse de Doornzele, sœur Dorothea, qui mourut en 1848 complètement aveugle, céda les possessions à Doornzele entre autres, la maison de campagne des sœurs, à Tadeüs van Saceghem, gros propriétaire foncier local, dans l'intention de consacrer les revenus à la construction et à la fondation d'un couvent, à l'emplacement de l'ancienne abbaye si les circonstances le permettaient (1).

Ceci se fit le 31 janvier 1843 quand trois sœurs du Saint-Cœur de Marie, venant de la maison-mère à Nederbrakel, s'installèrent dans ce qui restait de l'ancienne abbaye et construisirent une nouvelle aile. La chapelle du couvent fut construite en 1858.

Ces religieuses avaient les obligations suivantes, selon les stipulations du fondateur : 1. le couvent devait entretenir quatre lits à l'intention des vieilles femmes et six pour des enfants mineurs du village de Doornzele ; les enfants devaient y rester jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; les religieuses devaient tenir une école gratuite pour les jeunes filles nécessiteuses de Doornzele ; elles devaient assurer un enseignement religieux sous la surveillance des curés de Kluizen et Doornzele à l'exclusion de celui d'Evergem (2) ; selon les possibilités, elles devaient accepter les femmes et les enfants malades de Kluizen et Doornzele.

En 1925, Mgr Seghers a modifié les dispositions testamentaires de T. van Saceghem, car les revenus n'étaient plus suffisants. Cependant, les religieuses ne devaient plus abriter que quatre enfants et plus aucune vieille femme (3).

Ce complexe du XIX^e siècle existe encore maintenant ; il y a une école maternelle et primaire et, en outre, une école professionnelle, Sainte-Lutgarde.

(1) *Memorieboek* du couvent actuel de Doornzele.

(2) Doornzele mena pendant tout le XIX^e siècle un combat homérique pour être séparé d'Evergem. D'où la réaction violente contre Evergem.

(3) *Memorieboek* du couvent actuel de Doornzele.

ABBAYE DE BEAUPRÉ À GRIMMINGE

Locus quisdam iuxta Grimenghen ad religiosum cenobium instaurandum..., locus qui dicitur Bellum Pratum (1228), domus et ecclesia de Beaupret juxta Gerardimontem (1228/1229), mulieres de bello prato iuxta Grimenghen (1229), domicellae religiosae de pulchro prato (1232), ecclesia beate marie de bello prato (1237), conventus de bello prato (1240), ecclesia beate marie de bello prato (1242), ecclesia de bello prato (1245), abbatia de Belloprato (1256), conventus de beaupret supra Tenram (1256/1257), couvent de Beaupreit ki siet pries de Gheraumont (1262), convent de biaupreet delees gramont (1289), monasterium et conventus in bello prato (1304), clooster van beiaperit (1315), monasterium de belloprato (1316), abdersse van beapreit (1329), monasterium beate marie de biaupreit (1332), d'abdesse van beiaupreit (1348), convente des godshuus van beaupreet (1349), convent van beiaupreit (1358), convent van beiaupret (1358), abbatisa de Belloprato Grandimontensi (1410), monasterium monialium Beatæ Mariæ de Belloprato prope Grandimontem (1462), goidshuys van beaupre (1472), convent van onser vrouwen kerke van beaupret (1486), clooster van beaupreyt (1487), eglise notre dame de beauprey (1495), goidshuyse van byaupry (1498), monastere notre dame de beaupre (1505), cloester van beaprijts (1512), abdie van beaupree (1516), godsuys van beaupretz (1561), convent van beauprez (1567), convent van Beaupret by gheerstberghe (1584), monastere de Beaupret lez Grandmont (1586), abbaye de Beaupretz (1630), abdesse van beaupres (1709), abbaye de beaupre (1754), clooster van beauprez (1769).

SOURCES: Les archives de l'abbaye de Beaupré à Grimminge (1) qui conservait au XVII^e siècle, selon une ancienne liste de registres (2), pratiquement encore toutes ses chartes originales, les perdit en partie lors du bombardement de la ville de Bruxelles, le 11 août 1695, alors qu'elles y avaient été mises en sécurité (3). Après la suppression du couvent en 1796, les archives furent très dispersées et reposèrent depuis lors dans différents dépôts.

La partie la plus importante des archives conservées de l'abbaye se trouve aux Archives de l'État à Renaix, dans le fonds *Abdij van Beaupré*, pour lequel on dispose d'un inventaire avec registres dû à J. Verschaeren, *Inventaris van het archief van de abdij van Beaupré te Grimminge*, Bruxelles, 1973.

(1) Beaupré, dépendance de Grimminge, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont; évêché de Cambrai jusqu'en 1559, archevêché de Malines jusqu'en 1801, depuis lors évêché de Gand. — Il n'existe pas moins de cinq couvents de cisterciennes qui portent le même nom : à côté de Beaupré à Grimminge, on trouve encore les abbayes de Beaupré à Achy près de Beauvais (France, dépt. de l'Oise), Beaupré-en-Lorraine à Moncel près de Lunéville (France, dépt. de la Meurthe), Beaupré-sur-la-Lys à La Gorgue près de Merville (France, dépt. du Nord) et le prieuré de Beaupré, dépendance de l'abbaye de Sept-Fons en Bourbonnais (France, dépt. de l'Yonne) : on verra J.-M. CANIVEZ, *sub Beaupré*, dans *D.H.G.E.*, VII, 231-237, Paris, 1934. — Nous tenons spécialement à remercier MM. C. Wyffels, Archiviste Général du Royaume, Gadeyne, assistant aux Archives de l'État à Renaix, et le R. P. C. Coppens, archiviste-bibliothécaire de l'abbaye d'Afflighem, pour les facilités qu'il nous ont procurées afin de consulter les archives dont ils ont la garde.

(2) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits, Fonds Goethals* n° 74, f°s 1-43 v°.

(3) B.R., *Manuscrits*, n° II-3319, f°s 145 v°-146.

L'ensemble comporte septante et un numéros dont un cartulaire du début du XVI^e siècle, dit le petit cartulaire (n^o 1); ce cartulaire est incomplet, il manque les folios 1 à 35 et après 187; il contient des actes de 1228 à 1504. Le chartrier comporte cinquante-deux chartes pour les années 1296 à 1636 (n^{os} 2-3, 5-7, 9-11, 19, 26-39, 47-71) et quarante-trois attestations de profession de foi (n^o 11). On y trouve encore sept pièces diverses du XV^e au XVIII^e siècle (n^{os} 4, 8, 18, 20, 40-42), six comptes du receveur de l'abbaye de 1505 à 1552 (n^{os} 12-17), un registre du XV^e siècle relatif à l'administration des biens de l'abbaye (n^o 21) dans lequel se trouvent également quelques copies d'actes, deux registres aux contrats de location des XVI^e et XVII^e siècles (n^{os} 22-23), un registre aux rentes et cens d'environ 1685 (n^o 24) et un manuel des possessions de l'abbaye des années 1730-1765 (n^o 25).

Une autre partie importante des archives anciennes de l'abbaye se trouve aux Archives de l'Archevêché à Malines, fonds *Abdij van Beaupré*; le chartrier conservé dans ce dépôt contient quarante actes du XIII^e au XVIII^e siècle, entre autres: l'acte de fondation. On y trouvera encore quarante interrogatoires de novices par le doyen de Chrétienté au XVIII^e siècle (n^o 1), quelques pièces diverses relatives au pillage de l'abbaye en 1578 (n^o 2) et quelques documents en rapport avec l'administration des biens dans les années 1578-1706 (n^{os} 3-4).

Les Archives de l'abbaye d'Affligem à Hekelgem possèdent un cartulaire; c'est le cartulaire le plus complet et le plus intéressant pour l'histoire de Beaupré; il contient des pièces de 1226 à 1576 et fut rédigé cette même année 1576. Ce document fut déposé à Affligem par le notaire A. Dedeyn de Steenhuijze-Wijnhuize. On verra à ce propos: C. Coppens, *Een cartularium van de Cisterciënzerinnenabdij Beaupré (Grimminge) te Affligem*, dans *Het Land van Aalst*, I, 29, Alost, 1949.

Aux Archives de la cathédrale Notre-Dame à Anvers, fonds *Capsa Rerum Extraordinariarum*, n^o 607, on conserve sept chartes datées de 1258 à 1494 dont les six plus anciennes ont été publiées par L. Theunissen, *Documents relatifs à l'abbaye de Beaupré près Grammont*, dans *A.H.E.B.*, 2^e série, XVIII, 167-179, Louvain, 1882.

Aux Archives de l'État à Mons, *Clergé régulier*, fonds de l'Abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie, cartulaires n^{os} 58-59, on trouvera quelques données relatives à Beaupré.

Aux Archives de l'État à Gand, *Archief van het arrondissement van Oost-Vlaanderen en van het departement of de prefektuur van de Schelde*, les numéros 1320, 1337 et 1341 concernent la vente des biens de l'abbaye après la suppression en 1797.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, ce sont surtout les rapports d'élection des abesses qui nous intéressent: *Conseil Privé espagnol*, n^o 1156, dossier 80; *Papiers d'État et de l'Audience*, n^{os} 924 et 933; *Conseil d'État*, n^o 1253; *Conseil Royal de Philippe V*, n^o 225; *Conseil de Régence*, n^o 367; *Conseil Privé autrichien*, n^o 880, ainsi que le dénombrement de 1787: *Chambre des Comptes*, n^o 46895. On trouvera aussi quelques données dans le fonds de l'*Audience*, reg. n^o 195 et dans le fonds *Jointe des amortissements*, n^o 598.

On ne sait si le registre aux cartes des biens de l'abbaye dressé, en 1723, par A. De Lambrechtz et qui appartient plus tard à la famille Germanes, existe encore de nos jours. Nous n'avons pu le retrouver, on verra J. Guignies, *L'abbaye de Beaupré à Grimmingen*, dans *Annales du cercle archéologique d'Enghien*, IV, 430-432, Louvain, 1895.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale à Bruxelles, n^o 18200-18201, possède un obituaire de l'abbaye de Beaupré; rédigé en 1516, il fut continué jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il comporte en outre quelques notes historiques du XVII^e siècle, une liste des abesses de la première moitié du XVI^e siècle, le martyrologe d'Usuardus et la règle de Saint-Benoît. Le manuscrit n^o II-3319 qui est en fait un cérémonial et un livre de prières daté d'environ 1510, contient aussi une petite chronique de l'abbaye des premières années du XVIII^e siècle; le manuscrit n^o 3899, lui aussi un livre de prières, reprend quelques notes historiques sur Beaupré. Dans le *Fonds Goethals*, ms. n^o 74, on trouvera une série de documents: registres des chartes de l'abbaye datés du XVI^e siècle, ainsi qu'un certain nombre de données rassemblées à la fin du XVIII^e siècle: listes de sœurs converses, de moniales, de confesseurs, une petite chronique du couvent pour les années 1760-1781, listes de biens amortis, etc.

La Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 922, conserve un livre aux rentes de la pitancierie de 1444; le n° 181 contient quelques lettres de l'abbesse de Beaupré à l'abbé de Baudelo de 1756.

Enfin, aux Archives départementales du Nord à Lille, *Chambre des Comptes*, nos B 1641, 1646 et 1648, on trouvera des renseignements sur les biens amortis, tandis que le fonds *Bénédictins et Cisterciens*, nos 27 H 69 et 27 H 71 conserve quelques documents des XVII^e et XVIII^e siècles qui donnent des informations sur Beaupré.

Seules quelques-unes des plus anciennes chartes de l'abbaye de Beaupré ont été publiées dans un certain nombre de travaux que l'on pourra retrouver grâce à A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, III, IV, VI, VII, VIII et X, Bruxelles, 1871-1889, et XI, 1^{re} et 2^e parties, par S. Bormans et J. Halkin, Bruxelles, 1907-1912. D'un certain intérêt sont les travaux de L. Theunissen, *Documents relatifs à l'abbaye de Beaupré près Grammont*, dans *A.H.E.B.*, 2^e série, XVIII, 167-179, Louvain, 1882, et J.-M. Canivez, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, II et V, Louvain, 1934-1937.

TRAVAUX. Parmi les travaux historiques anciens qui donnent des informations sommaires sur l'abbaye de Beaupré, on peut citer: J. Van Waesberghe, *Gerardimontium*, Bruxelles, 1627; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 183, La Haye, 1735; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 212-214, La Haye, 1725; *Gallia Christiana*, V, 78-81, Paris, 1731, et également A. De Ralisse, *Ad natales sanctorum Belgii Johannis Molani Auctarium*, Douai, 1626, qui fournit une biographie succincte de quelques religieuses très pieuses de Beaupré au XVI^e siècle.

Les plus importantes parmi les études plus récentes sont: A. de Portemont, *Recherches historiques sur la ville de Grammont en Flandre*, II, 350-355, Gand, 1870; F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 5^e série, III, 25-58, Gand, 1897; J. Guignies, *L'abbaye de Beaupré à Grimmingen*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, IV, 405-453, Louvain, 1895, ce travail ne constitue en réalité qu'une compilation de faits épars concernant l'ancienne abbaye, mais il contient également des renseignements très intéressants.

Les ouvrages suivants sont beaucoup plus fiables: J.-M. Canivez, article *Beaupré*, dans *D.H.G.E.*, VII, 233-234, Paris, 1934; J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 445-448, Scourmont, 1926; Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, II, 261-303, Westmalle, 1937; A. Du Bois, *De Cisterciënzinnenabdij van Beaupré te Grimminge. Ontstaan en domaniale ontwikkeling (1228-1375)*, Mémoire de licence inédit, Louvain, 1969: l'auteur se préoccupe essentiellement de la fondation et des premiers développements du domaine abbatial.

Bibliothèque: Parmi les quelques rares manuscrits connus en provenance de l'ancienne bibliothèque abbatiale, le plus important est, sans aucun doute, l'antiphonaire de 1290. À l'origine, l'abbaye possédait deux antiphonaires complets; chacun était composé de trois volumes; l'un était à l'usage de l'abbesse dans le chœur et l'autre de la prieure. L'un des antiphonaires pratiquement complet est conservé à Dublin à la Library of A. Chester Beatty, *Western manuscripts*, n° 63, et quelques feuillets qui en proviennent sont conservés au Victoria and Albert Museum à Londres, ms. n° 23 et 24, et au Cabinet des manuscrits, de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms. n° II-3634, 1-2, IV-173 et IV-548. On verra à ce sujet E. G. Millar, *The Library of A. Chester Beatty. A descriptive catalogue of the Western manuscripts*, II, 88-103, Oxford, 1930; S. G. Cockerell, *A descriptive catalogue of twenty illuminated manuscripts in the collection of Henry Yates Thompson*, 3^e série, 55-74, Cambridge, 1907; S. C. Cockerell et R. Strange, *Victoria and Albert Museum. Catalogue of illuminated manuscripts*, II, 12-13, Londres, 1908; J. Van den Gheyn, *L'antiphonaire de l'abbaye de Beaupré près Grammont*, dans *Handelingen van de Oudheid- en Geschiedkundige Kring van Audenaerde*, II, 195-200, Audenaerde, 1908-1909. Au même Cabinet des manuscrits, de la Bibliothèque Royale, on conserve outre les livres de prières des XVI^e et XVII^e siècles, ms. n° 3899, II-3319, un missel du XVII^e siècle, ms. n° II-3317, et un recueil des vies de saints du XIV^e siècle, ms. n° II-1024, tous manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque.

On ne possède que trois sceaux de l'abbaye de Beupré. Le plus ancien est un sceau conventuel rond qui porte la date de 1335 et est appendu à une charte de 1459 conservée aux Archives du Grand-Duché de Luxembourg à Luxembourg, fonds du *Prieuré de Marienthal*. J. Guignies, *L'abbaye de Beupré à Grimminge*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, IV, 429, Louvain, 1895, en donne une reproduction. Dans la *Collection sigillographique*, nos 27200-27201, des Archives Générales du Royaume, figurent des moulages d'un sceau conventuel et du sceau de l'abbesse Jakoba dont les originaux sont apposés sur une charte du 16 novembre 1494, conservée aux Archives de la Commission d'Assistance publique de Bruxelles, *Confrérie de Saint-Éloi*, n° B 12.77/2.

Parmi les nombreuses épitaphes que l'on pouvait jadis voir dans le chœur de l'abbatiale et dans la crypte, certaines, datant du XVII^e siècle, ont été reproduites, avec parfois les dessins des blasons qui y figuraient, dans un épitaphier conservé à la Bibliothèque Royale, *Manuscrits*, n° 1521 : *Recueil des inscriptions sépulchrales des villes d'Alost, Ninove, Mons, Ath...*, III, 81-82. On verra aussi J. Guignies, *L'abbaye de Beupré à Grimminge*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, IV, 450-451, Louvain, 1895; F. De Potter et J. Broeckart, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 5^e série, III, 53-54, Gand, 1897, et J. de Saint-Genols, *Monuments anciens*, I, 96-97, Paris, 1806.

* * *

L'abbaye de Beupré fut fondée en 1228 par Alix, dame de Boelare. Dans l'acte de fondation, datant 1228 et conservé encore de nos jours, elle déclare destiner un lieu qui s'appellera *Bellum Pratum* (1), situé près de Grimminge, à l'érection d'une abbaye de moniales cisterciennes. La nouvelle fondation s'érigea en bordure du vaste *Raspaillebos* et aux abords immédiats de la Dendre (2). En vue de réaliser des constructions ultérieures, Alix offrit en outre onze bonniers de bois et prairie et seize muids de rente en grain; elle accorda encore au nouveau couvent le libre usage des terres incultes et des communaux dans les environs de même que la libération des charges, charriages, justice et tonlieux sur ses terres et celles de ses enfants. Par la même occasion, elle donnait également le patronat de l'église de Grimminge avec tous les revenus qui s'y attachaient (3).

Alix descendait de la célèbre famille de Boelare, une des quatre familles souches du comté de Flandre. Au moment de la fondation de l'abbaye, elle était veuve après trois unions. En premier lieu, elle avait épousé Philippe, seigneur de Harnes, connétable de Flandre et châtelain de Cassel, qui mourut peu après 1196. Alix se remaria l'année suivante avec Gilles, seigneur de Trazegnies et Silly, également connétable de Flandre; ce dernier périt, en 1204, devant les murs d'Antioche. En 1206, enfin, elle épousa Rase de Gavre, seigneur de Chièvres, qui mourut en 1214 à la bataille de Bouvines (4).

Alix de Boelare n'avait pas seulement offert à l'abbaye sa dotation primitive, mais elle la combla encore par la suite de nombreux dons, certains de ses enfants firent de même (5).

(1) Ce terme apparaît très souvent dans l'onomastique de l'Ordre de Cîteaux, on le donna souvent à de nouvelles fondations. Voir J. LAURENT, *Les noms des monastères cisterciens dans la toponymie européenne*, 25, Dijon, 1928. — Selon la légende, saint Bernard aurait été émerveillé lors d'un de ses voyages dans nos régions — probablement en 1146 — par la beauté de cet emplacement et aurait imaginé qu'on pourrait y construire un couvent. — Voir A. DE RAISSE, *Ad natales sanctorum Belgii Johannis Molani Auctarium*, 169 v°, Douai, 1626.

(2) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLICHEM, *Cartulaire*, f°s 8 v°-9.

(3) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, chartier.

(4) E. WARLOP, art. *Alix, vrouwe van Boelare*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, II 68-70, Bruxelles, 1966; — V. CAMPEN, *La baronnie de Boulaere*, Grammont, 1930.

(5) A. A. AFFLICHEM, *Cartulaire*, f°s 3, 4 v°-5, 11, 8 v°, 18, 34 v°, 36-37, 40 v°-41, 42-43. — A.A.M., chartier; — A.A.M., *Cartulaire de l'abbaye de Ninove*, édition dans J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandrie*, II, 868, Bruxelles, 1841.

Alix mourut (1) peu après 1240 et fut enterrée, selon son vœu, dans l'église abbatiale de Beaupré (2).

Selon la tradition, ce furent des moniales de La Cambre qui participèrent à la fondation du couvent. De même, d'après le témoignage de l'obituaire du XVI^e siècle, les trois premières abbesses et la septième étaient originaires de La Cambre (3). Cette assertion est confirmée par trois chartes de juin-juillet 1229 : l'abbesse Alidis de Beaupré déclare avoir vendu à l'abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie un alleu à Hoves qui appartenait au couvent au nom d'une religieuse nommée Yolande (4). Selon un autre document émanant de l'abbaye de La Cambre, le couvent bruxellois possédait également des droits sur le même bien au titre des sœurs de la religieuse Yolande, Béatrice et Alexandrine, qui étaient toutes deux moniales à La Cambre (5). En raison de la récente fondation de Beaupré, il est donc vraisemblable que Yolande, tout comme ses deux sœurs, ait été religieuse à La Cambre, puis soit venue avec quelques moniales à Beaupré en l'année 1228.

L'année de l'incorporation de Beaupré à l'Ordre de Cîteaux n'est pas connue avec certitude. D'après l'acte de fondation (6) de 1228 et sa confirmation (7) par l'évêque de Cambrai en août 1229, Beaupré était érigé comme couvent cistercien et devrait suivre les statuts de l'Ordre ; mais, on ignore si l'abbaye était déjà officiellement membre de l'Ordre. Elle le fut cependant avant 1234, année où le Chapitre général dut trancher un différend entre Clarice, moniale de Beaupré, et ses trois tantes qui avaient fondé le couvent de Lare, transféré plus tard à Wauthier-Braine (8). Le fait que cette affaire ait été évoquée au Chapitre général prouve que Beaupré était déjà incorporé à l'Ordre. Il est même probable que cet événement se produisit avant le 20 décembre 1233 puisque, dans une bulle de cette date, le pape mentionne l'abbaye comme appartenant à l'Ordre de Cîteaux (9). L'abbé de Cambron fut désigné comme arbitre et représentant des intérêts de Beaupré lors du conflit de 1234. Dans les siècles qui suivirent, il joua le rôle d'*abbas commissarius* et de visiteur du couvent au nom de l'abbé de Clairvaux qui était en fait l'*abbas immediatus* (10).

* * *

(1) R. DE LIEDERKERKE, *Les Rasse*, 171, Bruxelles, 1961.

(2) J. GUIGNIES, *L'abbaye de Beaupré à Grimmingen*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, IV, 432-433, Louvain, 1895.

(3) BIBLIOTHÈQUE ROYALE, *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^{os} 4, 11 v^o et 29. — N. NOTBAERT, *Les débuts de l'abbaye cistercienne de la Cambre, 1201-1232*, dans *Hommage au Professeur Paul Bonenfant*, 183-184, Bruxelles, 1965. — La Cambre, abbaye cistercienne, à Ixelles, prov. de Brabant, cant. de Bruxelles.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Clergé régulier, Abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie*, cartulaire n^o 58, f^{os} 17, et n^o 59, 101-103. — L. DEVILLERS, *Mémoire sur les Cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, X, 146, Mons, 1871. — Hoves, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien. — Saint-Denis-en-Brocqueroie, abbaye bénédictine à Saint-Denis, prov. de Hainaut, cant. du Rœulx.

(5) A.É.M., *Clergé régulier, Abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie*, cartulaire n^o 59, 103-104.

(6) A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier.

(7) A.A.AFLIGHEN, cartulaire, f^{os} 10 v^o-11.

(8) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, II, 134, Louvain, 1934. — Clarice sera plus tard la première abbesse de l'abbaye bénédictine de Wauthier-Braine, voir É. BROURTE, *Abbaye de Wauthier-Braine*, dans *Monasticon belge*, IV-2, 588-589, Liège, 1968. — Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

(9) A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier.

(10) A.A. AFLIGHEN, *Cartulaire*, f^{os} 29 v^o (1267), 31 v^o (1294), 68 (1299), 70 (1301), 27 (1310). — C'est seulement entre 1460 et 1580, après la réforme de Beaupré, que l'abbé du Jardinot prit la direction spirituelle de l'abbaye : voir B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 60. — Cambron, abbaye cistercienne à Cambron-Casteau, prov. de Hainaut, cant. de Lens.

ALIDIS DE RUSCHENBROUC fut la première abbesse. Elle vint à Beaupré en 1228 avec quelques autres religieuses de La Cambre pour y établir une nouvelle Communauté (1). Elle est mentionnée dans deux chartes de juin-juillet 1229 par lesquelles elle vend un alleu à Hoves à l'abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie (2).

Alidis de Ruschenbrouc mourut un 16 septembre (3). Au nombre des premiers protecteurs de l'abbaye, il faut citer en premier lieu Walter, curé de Zandbergen et doyen de Hal. En septembre 1228, il offrit à la jeune fondation ses biens : onze bonniers de terres et bois, une maison et plusieurs rentes importantes qu'ils destinaient d'abord à l'érection d'une chapellenie dans son église paroissiale (4). En mars 1229, le chevalier Walter de Valle (5) fit don d'une dîme à Velaines (6), à l'occasion de l'entrée de ses trois filles à Beaupré. La même année, Alix van Boelare offrit à l'abbaye qu'elle avait fondée neuf bonniers de bois et prairies et une rente de vingt et un muids de grain et quarante-huit chapons (7). Le produit de la vente de l'important alleu de Hoves fut vraisemblablement utilisé à l'achat d'une dizaine de bonniers de terre à Grimminge et à Idegem (8).

ODE DE BRUXELLES est citée dans deux règlements (9) relatifs au conflit entre les abbayes de Beaupré et de Wauthier-Braine, le 14 février 1232. Elle était également originaire de La Cambre. Elle mourut un 25 février (10).

HEDWIGE DE BIGARD provenait de La Cambre comme les deux abesses précédentes (11).

Pendant la période 1232-1238, le jeune monastère réussit encore à accroître ses possessions. Il reçut de nombreux dons : différentes dîmes à Audenhove-Sainte-Marie, Velaines et Deftinge, dix-neuf bonniers et demi de bois à Grimminge et une série de rentes (12). L'abbaye acheta également des terres importantes à Appel terre-Eichem et à Nieuwenhove ; le 16 novembre 1237, Beaupré acquit en accense du chapitre d'Anderlecht, l'église de Zandbergen et tous ses revenus moyennant une redevance annuelle de dix livres (13).

En 1234, le conflit entre Beaupré et Wauthier-Braine fut enfin réglé (14).

(1) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^{os} 4 et 29.

(2) A.É.M., *Clergé régulier, Saint-Denis-en-Brocqueroie*, cartulaire n° 58, f° 17, et n° 59, 101-103.

(3) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f° 29.

(4) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 9 v^o-10. Zandbergen, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(5) La charte porte comme date mars 1228, ce qui peut signifier selon le style de Pâques le 26-31 mars 1228 tout autant que le 1^{er}-31 mars 1229 du nouveau style. Comme l'abbaye était déjà fondée en 1228, cette dernière date paraît la plus vraisemblable.

(6) ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME À ANVERS, *Capta rerum extraordinariarum*, n° 607. — L. THEUNISSEN, *Documents relatifs à l'abbaye de Beaupré près Grammont*, dans *A.H.E.B.*, 2^e série, XVIII, 168, Louvain, 1882. — Velaines, prov. de Hainaut, cant. de Celles.

(7) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f° 3.

(8) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f° 5. — Idegem, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman Pays de Brabant*, IV, *L'abbaye de Wauthier-Braine*, 17, Bruxelles, 1926.

(10) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^{os} 4 et 11 v^o.

(11) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f° 4.

(12) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 11 v^o-13 v^o, 6, 14 v^o-15, 8, 3 v^o-4 v^o, 11. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartier. — Audenhove-Sainte-Marie, prov. de Flandre orientale, cant. de Zottegem ; Deftinge, prov. de Flandre orientale, cant. de Brakel.

(13) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 15, 8 et 16 v^o. — Appel terre-Eichem, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove ; Nieuwenhove, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(14) J.-M. CANIVETZ, *Statuta capitulorum...*, II, 134.

MATHILDIS DE CORSWAREM (Quarwarem) apparaît (1) dans une charte du 25 août 1238 lors du renouvellement par le doyen de Hal de la sentence dans le procès avec Wauthier-Braine (2).

Elle était la fille du chevalier Robert de Corswarem et de Marguerite de Jeneffe (3). Avant son élection, elle était, tout comme sa sœur Helidis, moniale au Val-Benoît. C'est encore en cette qualité qu'elle est mentionnée en 1238. Elles apparaissent encore dans un acte (4) du 7 septembre 1264, mais il n'y est pas précisé que Mathildis est encore en vie.

Pendant les années 1239-1263 qui coïncidèrent peut-être avec l'abbatiate de cette supérieure, le domaine abbatial s'agrandit encore. Pendant la période 1250-1256 pour laquelle nous ne possédons aucun document, il y eut vraisemblablement stagnation et une petite crise. Il y eut encore de nombreuses donations pour accroître le domaine, principalement à Grimminge : seize bonniers de bois, des biens allodiaux importants, deux viviers et douze filets dans la Dendre, avec en outre l'autorisation d'installer un forestier et le droit de capturer les essaims (5).

Dans les environs immédiats, l'abbaye reçut des dons de terres à Viane et à Audenhove-Sainte-Marie, une dîme à Waarbeke, un moulin et un vivier à Overboelare (6). C'est à cette époque aussi que le couvent acquit grâce à des donations ses premières propriétés dans le duché de Brabant : des terres à Lennick-Saint-Quentin, Beert, Buizingen, Strijtem et Gooik (7). Dans les années 1243-1249, l'abbaye put encore acheter, outre quelques parcelles à Schendelbeke, Vloerzegem et Grimminge, vingt bonniers de terre à Onkerzele et dix à Deftinge. Sur cette dernière parcelle, on érigea immédiatement une ferme (8). Enfin, le patrimoine de la jeune abbaye fut encore enrichi par quelques rentes, la plupart en nature, offertes ou achetées, et des donations de petites sommes d'argent (9). En outre, en 1243, un nouvel accord fut conclu avec l'abbaye-mère de La Cambre au sujet d'un différend sur les dîmes de Zandbergen (10).

Dans la liste des abbesses, dressée au XVI^e siècle et qui figure dans l'obituaire, on trouve encore les noms de quatre abbesses qui auraient gouverné l'abbaye après Mathildis de Corswarem, mais on ne connaît rien de ces supérieures, si ce n'est parfois le jour du décès.

MATHILDIS DE MENREVILLE.

(1) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^o 4.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales cisterciennes...*, IV, *L'abbaye de Wauthier-Braine*, 12-14.

(3) *Œuvres de Jacques de Hemricourt. Le miroir des nobles de Hesbaye*, édit. C. DE BORMAN et É. PONCELET, II, 186, Bruxelles, 1925. — L. RENARD, *Histoire de Corswarem*, II, *Deux mille ans de vie religieuse*, 53-54, s.l., [1968].

(4) J. CUVELIER, *Cartulaire de l'abbaye de Val-Benoît*, 87, 176, Bruxelles, 1906. — Val-Benoît, abbaye cistercienne à Liège, prov. de Liège, cant. de Liège.

(5) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 8 v^o, 42. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier.

(6) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 33, 17 v^o-18, 27 v^o-28. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier. — Viane, Waarbeke et Overboelare : prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(7) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 22-23 v^o, 43 v^o-44. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Abdij van Beaupré*, cartulaire, n^o 1, f^o 121. — Beert, Buizingen : prov. de Brabant, cant. de Hal ; Lennick-Saint-Quentin, Strijtem (Roosdaal), Gooik : prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin.

(8) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 23 v^o-24 v^o, 40, 18 v^o-21 v^o, 17. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier. — Le 1^{er} décembre 1279 déjà, il est question d'une grange à Deftinge. Bien que la première mention d'une ferme à Onkerzele-Godeyde ne date que de 1468, son existence, étant donné l'extension du domaine de l'abbaye à cet endroit — selon la liste des biens de 1294 : plus de quarante-six bonniers — est très vraisemblable. — A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 51. — Schendelbeke, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(9) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 34 v^o, 35, 37 v^o-38, 40 v^o-41, 38, 20. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, cartulaire n^o 1, f^{os} 133 v^o-134 v^o. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier. — E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 127, 134, Lille, 1873.

(10) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 29.

MARIA DE BODELO mourut un 1^{er} octobre.

W. était originaire de La Cambre tout comme les trois premières abbesses de Beaupré. On ne connaît que l'initiale de son nom.

BÉATRIX DE GRAMMONT mourut un 16 août (1).

Sous son abbatiat, Beaupré connut une période de relative prospérité, avec un léger fléchissement pendant les années 1269-1276. Comme partout ailleurs, le nombre et l'importance des donations diminuèrent considérablement. Elles consistèrent dorénavant principalement, à côté de quelques dons de terres à Grimminge, Appelterre et Gooik, en de multiples petites rentes en argent. La plupart étaient accordées en propriété personnelle à une parente, religieuse à Beaupré, mais avec la réserve que ces rentes seraient attribuées à la pitance après le décès de la bénéficiaire (2). C'est donc pratiquement uniquement par des achats que le monastère put agrandir ses centres d'exploitation par l'acquisition de terres à Grimminge, Deftinge, Schendelbeke et Idegem, et aussi d'une part importante des dîmes d'Audenhove-Sainte-Marie (3). Le couvent dut aussi défendre ses droits sur les dîmes de Deftinge et Zandbergen dans quelques procès. En 1276, d'autre part, un différend s'éleva au sujet de la dot d'une novice entrée au couvent avec sa sœur, mais qui avait quitté l'abbaye pour raisons de santé et à cause de la dureté de la règle. En échange de sa dot que l'abbaye conserva, l'ancienne novice reçut une pension annuelle et un appartement dans l'abbaye (4).

En 1265, les bâtiments claustraux étaient en si mauvais état qu'ils durent être restaurés. Dans une charte de cette année, on précise que l'abbaye doit reconstruire le cloître ou le réfectoire, soit grâce à des dons, soit avec les revenus du couvent (5).

C'est aussi à cette époque, en 1290, que Beaupré fit exécuter les deux célèbres antiphonaires richement enluminés, chacun en trois volumes; c'est probablement l'œuvre d'un moine de Cambron (6).

SOPHIA DE CORTE apparaît pour la première fois comme neuvième abbesse (7), le 23 juin 1294 lors du règlement d'un différend avec le curé de Zandbergen au sujet des petites dîmes de cette localité (8). Elle est encore citée dans une charte (9) de 1299 ou 1300, et, finalement, elle apparaît lors d'un échange de bien à Lennick-Saint-Quentin (10), le 15 avril 1302.

L'abbesse Sophia mourut un 16 février, après 1303 et avant 1310, date de la première apparition de l'abbesse suivante (11).

Son abbatiat marque une période de stagnation et même de déclin. Ceci apparaît clairement du fait qu'entre 1289 et 1315, il n'y eut aucun achat; seuls quelques dons minimes de petites parcelles de terres à Strijtem, Onkerzele et Grimminge et un certain nombre de rentes en argent

(1) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^{os} 4, 31 et 26 v^o.

(2) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 42 v^o-43, 43, 63, 48-50 v^o, 57 v^o-58, 51 v^o-52, 224, 56, 63-64, 64 v^o-65. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, cartulaire n^o 1, f^o 107. — E. HAUTCŒUR, *Histoire de l'abbaye de Flines*, 198, Lille, 1909.

(3) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 50 v^o, 52-53 v^o, 55 v^o, 44 v^o-47 v^o. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartier.

(4) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 29 v^o-31, 51, 48-50 v^o.

(5) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 42 v^o-43.

(6) Cfr. l'introduction à cette notice.

(7) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^{os} 4 et 10 v^o.

(8) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 31.

(9) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 58.

(10) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 70.

(11) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^o 10 v^o.

vinrent accroître le domaine de l'abbaye (1). D'autre part, le fait que sur une très courte période, on fasse mention de trois différends concernant la propriété de certains biens, témoigne d'un état de crise latent (2). Toutes ces difficultés amenèrent vraisemblablement l'abbaye à renoncer au faire valoir direct en matière d'exploitation. Donner certains biens de peu d'importance — parcelles ou cens — en emphytéose fait certainement partie d'une telle politique (3). C'est à la lumière de cette crise financière sérieuse qu'il faut examiner la liste des biens abbatiaux et de leurs revenus dressée en 1294. L'abbesse Sophia fit vraisemblablement rédiger cette liste pour éclairer la mauvaise gestion du patrimoine. Selon ce document, Beaupré possédait, outre une série de dîmes, cent vingt-huit bonniers de terres arables, plus de trente-sept bonniers de prairie et cinquante-sept bonniers de bois, donc un total de plus de deux cent nonante-deux bonniers, ce qui, comparé aux autres institutions religieuses, constituait un domaine plutôt modeste (4).

ALIX DE BOUCHOUT (5) est citée uniquement dans une chartre de 1310 par laquelle elle donne en emphytéose six bonniers de terre arable à Lennick-Saint-Quentin (6).

IDA VAN PERKEN.

BÉATRIX DE PUTEO. On ne connaît qu'une mention de ces deux abbesses dans une vieille liste des supérieures et dans l'obituaire (7).

ALIX VAN DEN EECHOUTE (8) apparaît pour la première fois le 10 février 1336 lors d'une contestation au sujet d'un chemin à Idegem. Le droit de passage des fermiers de la ferme abbatiale fut reconnu officiellement par une sentence adressée à l'abbaye (9). Deux ans plus tard, le 10 février 1338, l'abbesse Alix et sa sœur Élisabeth, aussi moniale à Beaupré, reçurent d'un parent, Jean vanden Echoute, clerc du diocèse de Cambrai, une rente perpétuelle de trente-trois sous ainsi qu'un bonnier de terre à Voorde. Après leur mort, les bénéficiaires en seraient leurs nièces, également religieuses à Beaupré, et, après le décès de ces dernières, les biens reviendraient à l'abbaye (10). Le 10 janvier 1348, Alix acquit une petite parcelle — un demi-journal — située derrière la ferme de l'abbaye (11). L'abbesse est encore citée une dernière fois

(1) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 60-61, 68, 65-67, 68 v^o-69 v^o, 73-74. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, n^o 66. — ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME À ANVERS, *Capsa rerum extraordinarium*, n^o 607. — L. THEUNISSEN, *Documents relatifs à l'abbaye de Beaupré près Grammont*, dans *A.H.E.B.*, XVIII, 172-173, Louvain, 1882. — *Cartularium van de abdij van Ninove*, édit. DE SMET, dans *Corpus chronicorum Flandrie*, II, 969, Bruxelles, 1841.

(2) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 31-32, 60-61, 24-25.

(3) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 61-62, 68, 26-67. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, cartulaire, n^o 1, f^{os} 64 v^o-65.

(4) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, deux derniers folios, non paginés. — Ce sont cependant les chiffres donnés par l'auteur de la liste lui-même. Lors d'un comptage plus précis, nous obtenons cependant d'autres totaux : 203,5 bonniers de terre, 40,5 bonniers de prairie et 59,5 bonniers de bois, soit ensemble 303,5 bonniers. — Les centres principaux étaient alors : Grimminge (105 bonniers), Onkerzele (46,75 bonniers), Beert (30,5 bonniers), Zandbergen (28,75 bonniers), Idegem (23,5 bonniers), Deltinge (19 bonniers), Eicem (13 bonniers).

(5) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4 et 8 v^o.

(6) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 26-27.

(7) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4, 18 et 24.

(8) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4 et 35 v^o.

(9) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 97 v^o-98.

(10) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 91 v^o-92. — Il ressort de ceci qu'il y avait alors différentes personnes de cette famille moniales à Beaupré. — Voorde, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.

(11) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 132.

dans un acte du 16 avril 1350 par lequel elle accorde à une moniale l'autorisation de disposer librement, sa vie durant, d'une rente de neuf livres léguée par son père (1).

BÉATRIX DE PLATEA aurait été originaire de l'abbaye de Flines (2).

MARGARETHA APERS (3). Ces deux dernières abbesses ne semblent avoir dirigé l'abbaye que peu de temps — au maximum quinze ans à elles deux — puisque la supérieure suivante apparaît déjà en 1368.

WALTRUDIS DE VRECHEM (4) apparaît dans une charte du 30 mai 1368 par laquelle elle reçoit, au nom de l'abbaye, une rente perpétuelle de quarante sous (5). Le 9 mars 1376, elle est encore citée lors de l'exécution du testament d'une moniale, Catharina van Lessenbos. Celle-ci, en compensation de sa longue maladie, avait offert quelques biens au couvent (6).

Peu après, Waltrudis démissionna vraisemblablement de sa charge puisque, dans un document du 29 décembre 1388 par lequel on reçoit une rente de vingt sous, elle n'est citée que comme simple religieuse (7).

La période 1304-1380, qui vit les règnes de sept abbesses, fut pour Beaupré, dans le domaine économique, tout comme l'avait été le dernier quart du XIII^e siècle, une période de stagnation. Cette situation allait encore s'aggraver au XV^e siècle. L'abbaye acquit par un grand nombre de petites donations et, à partir de 1315 également, par quelques achats, un certain nombre de rentes en argent pour un montant total d'environ septante-cinq livres, quelques petites parcelles de terre et aussi une maison à Grammont (8).

Il faut remarquer que la plupart des dons furent accordés au profit des moniales qui pouvaient alors en disposer librement et, même, aliéner le capital pour acheter des biens (9).

ÉLISABETH DE LOMBEKE.

YDA DE MONTE.

YDA DE PELKEM.

ÉLISABETH ZOETAMYS. On ne connaît rien de la personnalité et des règnes de ces quatre abbesses qui gouvernèrent Beaupré (10), après 1376 et avant 1461.

(1) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^o 124 v^o.

(2) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^o 4 et 18. — Flines, abbaye de cisterciennes, France, départ. du Nord.

(3) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4 et 21.

(4) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4 et 34 v^o.

(5) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 146 v^o-148.

(6) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 113 v^o-114 v^o.

(7) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 234 v^o-235.

(8) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 77 v^o-79 v^o, 225, 55 v^o, 230-231, 76-77 v^o, 108 v^o-109 v^o, 81 v^o-82 v^o, 59 v^o-60, 82 v^o-83, 94 v^o-95, 83, 93, 95-96 v^o, 90-91 v^o, 93 v^o-94, 99-100, 85 v^o-90, 91-92 v^o, 100, 101 v^o-102 v^o, 118 v^o-119, 237 v^o-239, 132, 123 v^o-124 v^o, 122 v^o-123 v^o, 122, 159-160, 137, 129 v^o-130, 137 v^o-138, 110 v^o-111, 241 v^o-242, 140, 232 v^o, 244, 264, 143 v^o, 146 v^o-148, 113 v^o-114 v^o, 143 v^o-145 v^o. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, cartulaire, n^o 1, f^{os} 155-156, 61-62; chartier, chartes n^{os} 66, 63, 59, 62. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartier. — ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME À ANVERS, *Capsa rerum extraordinariarum*, n^o 607. — L. THEUNISSEN, *Documents relatifs à l'abbaye de Beaupré près Grammont*, dans *A.E.H.B.*, XVIII, 173-175, Louvain, 1882.

(9) A.A.AFFLIGHEM, *Cartulaire*, f^{os} 230-231 v^o, 76-77 v^o, 82 v^o-83, 99-100, 85 v^o-90, 91 v^o-92 v^o, 100, 123 v^o-124 v^o, 241 v^o-242. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartier, charte n^o 66. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartier.

(10) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4, 29 v^o, 24 v^o et 31 v^o.

L'absence de dons ou d'achats de quelque importance ainsi que le fait qu'en 1410, l'abbaye n'avait pas encore réglé sa contribution au Chapitre Général de l'Ordre, malgré de nombreux rappels, et fut donc menacée d'excommunication (1), montrent bien que la situation financière difficile du couvent n'était pas encore améliorée à cette époque.

JOHANNA VAN DEN NIEUWENDUERPE (*de Nova Villa*) devint abbesse (2) en 1461. Avec l'aide de Jean Eustache, premier abbé du Jardinnet, elle introduisit, vers 1462, une observation plus stricte des règles de l'Ordre. L'abbé du Jardinnet fut désigné comme visiteur par l'abbé de Clairvaux et fut chargé par la même occasion de la réforme de Beaupré. Il voulait rétablir au monastère la règle et les statuts de l'Ordre cistercien dans leur rigueur primitive. Il encourut une opposition violente de la part des moniales qui firent appel à leurs parents influents. Ceux-ci parvinrent à toucher le seigneur de Ravenstein et, grâce à lui, le duc de Bourgogne pour faire annuler cette réforme. Mais le prince appuya l'attitude de l'abbé Eustache (3) et le Chapitre Général de l'Ordre prit, en 1462, la réforme de Beaupré sous sa protection particulière (4). Peu après 1463, l'abbé du Jardinnet envoya une des religieuses de Beaupré à l'abbaye cistercienne de Val-Duc qui avait déjà été réformée, en 1460, par Argenton. Il désirait lui faire apprendre la stricte observance pour ensuite l'aider à la faire appliquer à Beaupré (5).

L'abbesse Johanna dont le nom est cité pour la première fois dans une charte (6) du 24 novembre 1463, est encore mentionnée le 31 janvier 1486, date où elle reçut l'autorisation de déplacer le cours du Ransbeek près de la ferme de l'abbaye à Onkerzele (7). D'après l'obituaire, elle serait morte (8) un 13 décembre, vraisemblablement en 1473. Au début de son règne, l'abbaye dut se débattre avec de sérieuses difficultés suite aux faits de guerre, si bien que le Chapitre Général lui accorda, en 1463, l'autorisation de diminuer les sources de revenus pendant trente ou quarante ans, vraisemblablement en prenant des hypothèques et des prêts afin de pouvoir payer les dettes (9). À la fin de l'abbatiat de cette abbesse dynamique, la situation était si visiblement améliorée que l'on put acheter un hôtel à Bruxelles, près du couvent de Saint-Pierre, pour y installer un refuge (10).

JACQUEMINE HENDRIX (*Jacoba Henrici*) devint abbesse en 1473, se retira en 1500 et mourut peu après le 30 septembre de la même année (11). Son nom est cité le 7 septembre 1483

(1) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum...*, IV, 123-124.

(2) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f° 37 v°.

(3) C. HENRIQUEZ, *Vita beati Ioannis Eustachii Primi abbatis Jardinetti*, dans *Fasciculus sanctorum ordinis cisterciensis*, I, 247-249, Bruxelles, 1624. — Le Jardinnet, abbaye de cisterciens à Walcourt, prov. de Namur, cant. de Walcourt.

(4) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum...*, V, 111.

(5) J. LAVALLEYE, *Histoire de l'abbaye de Valduc*, 50, Bruxelles, 1926, selon une chronique de la fin du XV^e siècle. — L'assertion de U. BERLIÈRE, dans *Monasticon belge*, II, 320-321, Maredsous, 1890, comme quoi deux cisterciennes de Beaupré, en 1480, auraient apporté la réforme à l'abbaye des bénédictines de Ghislenghien, est confirmée par une chronique de l'abbaye du Jardinnet de la seconde moitié du XVII^e siècle et par la tradition du couvent hennuyer (*Gallia christiana*, III, 150), mais est réfutée d'un autre côté par la chronique, déjà mentionnée de Val-Duc, rédigée à la fin du XV^e siècle. — Voir U. BERLIÈRE, *Une chronique de l'abbaye du Jardinnet*, dans *B.C.R.H.*, LXXXV, 80, Bruxelles, 1921. — R. DE GANCK, *Reformatio monialium*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, I, 21-22, Westmalle, 1950. — J. LAVALLEYE, *Histoire de l'abbaye de Valduc*, 68.

(6) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, charte n° 53.

(7) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, charte n° 28.

(8) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f° 4 et 37 v°.

(9) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum...*, V, 145.

(10) A.G.R., *Joinie des amortissements*, n° 598, f° 15.

(11) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f° 4 et 30 v°.

lors d'un échange de biens à Zandbergen (1) et, encore, dans une requête du 28 septembre 1488 adressée à l'archidiacre de Brabant pour lui demander de nommer le candidat de l'abbesse à la cure de Zandbergen (2). Le 14 novembre 1494, elle apparaît encore personnellement lors de la vente aux proviseurs de la Confrérie de Saint-Éloi à Bruxelles d'un cens héréditaire de deux muids de seigle sur une ferme à Gooik, appartenant à l'abbaye au nom d'une moniale (3). Cette abbesse très énergique souhaitait remettre de l'ordre dans les finances du couvent. Elle put, vraisemblablement grâce aux cinq cent septante-cinq livres que rapporta la vente d'une maison à Enghien (4), acquérir des propriétés, notamment vingt et un bonniers de bois à Grimminge, quatre bonniers à Galmaarden et deux bonniers à Beert (5). Par la suite, elle reçut encore en don neuf bonniers de terre à Drogenbos et des possessions à Bruxelles, Mere, Sint-Lievens-Houtem et Letterhoutem (6). Elle réussit également à soutenir avec succès la cause du monastère dans cinq procès dont deux devant le Conseil de Flandre (7).

CLARA DULLAERTS fut élue abbesse (8) en 1500. Elle reçut en raison de son grand âge, une coadjutrice (9), Jeanne Baillette, le 26 août 1533. Elle mourut sept ans plus tard (10) le 14 octobre 1540.

Pendant son abbatiat de plus de quarante ans, Clara Dullaerts se préoccupa principalement de maintenir une gestion financière saine. Ainsi fit-elle dresser, certainement à partir de 1505, des comptes détaillés. Il en ressort (11) qu'en 1505 les revenus de l'abbaye s'élevaient à 4 547 livres et les dépenses à 4 537 livres. L'excellent état des finances permit à l'abbaye d'acheter entre 1500 et 1511 plus de vingt-sept bonniers notamment à Denderwinkele, Onkerzele, Appelsterre et Beert (12). Le grand nombre de moniales de l'abbaye témoigne également de la bonne situation matérielle. En juillet 1515, à l'occasion d'une visite de l'abbé de Clairvaux, on déclare que Beaupré ne compte pas moins de deux cent treize religieuses, moniales et converses (13). Quelques-unes d'entre elles s'occupaient principalement de l'école abbatiale qui était déjà ouverte en 1505 et qui recevait vingt-cinq pensionnaires (14). Après 1520, la situation se

(1) A.A.AFFLICHEM, *Cartulaire*, f^o 197.

(2) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, charte n^o 9.

(3) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUXELLES, *Confrérie de Saint-Éloi*, B. 1277^a.

(4) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, charte n^o 6.

(5) A.A.AFFLICHEM, *Cartulaire*, f^{os} 180 v^o-182 v^o, 186 v^o-187 v^o, 202 v^o-203 v^o, 189-191, 192. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, n^o 21, f^{os} 90-91. — Galmaarden, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin.

(6) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, charte n^o 67. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n^o 74, f^{os} 41 v^o-42. — Drogenbos, prov. de Brabant, cant. d'Uccle; Mere, prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost; Sint-Lievens-Houtem, prov. de Flandre orientale, cant. de Herzele.

(7) A.A.AFFLICHEM, *Cartulaire*, f^{os} 270 v^o-271 v^o, 199 v^o-200. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, chartes n^{os} 30-32.

(8) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^{os} 4 et 32 v^o. — Son nom est entre autres mentionné dans une charte du 12 mars 1508 et dans une pièce du 16 avril 1523: A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, chartes n^{os} 33 et 52.

(9) *Manuscrits, Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 48.

(10) B.R., *Manuscrits*, n^{os} 18200-18201, f^o 32. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 47. — Selon A. DE RAISSE, *Auctarium ad natales sanctorum belgii Johannis Molani*, 421, Douai, 1629, qui place en 1545 son décès — vraisemblablement à tort. — Clara était une personne pieuse et modeste, qui ne portait même qu'un bâton de bois comme signe de sa dignité.

(11) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, n^o 12: comptes des années 1505-1513.

(12) A.A.AFFLICHEM, *Cartulaire*, f^{os} 213 v^o-215, 193-195. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, n^o 21, f^{os} 98-99, et chartrier, charte n^o 18. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n^o 74, f^{os} 42 v^o-43. — Denderwindeke, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.

(13) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 60.

(14) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, n^o 12: compte.

détériora, vraisemblablement en raison du climat d'insécurité des temps. L'abbesse dépensa son énergie et beaucoup d'argent pour assurer la sécurité des possessions du couvent face aux violences des troupes. Ainsi, en 1521, obtint-elle une sauvegarde et une protection particulière du duc de Clèves, seigneur d'Enghien, et, en 1535, reçut-elle une même sauvegarde d'Henri, comte de Nassau (1). Les charges considérables et les suppliques aux princes s'élevaient, en 1535, à environ deux mille livres (2) et pesaient lourdement sur l'abbaye.

JOHANNA BAILLETTE fut installée comme coadjutrice de l'abbesse Dullaerts le 26 août 1533; elle lui succéda après sa mort, le 14 octobre 1540. Elle démissionna vraisemblablement en octobre 1543 et mourut, le 23 août 1552, à Beupré (3).

MARGARETHA DES BUISSONS avait fait profession à Beupré en 1509 et fut élue abbesse (4) le 27 octobre 1543. Pendant tout son abbatiat, elle dut faire face à de grosses difficultés financières. Non seulement les comptes des années 1545-1551 se clôturèrent par un assez grand déficit (5), mais en 1555, l'abbesse fut contrainte de contracter un emprunt de quarante florins carolus de façon urgente en raison des grandes dépenses et des charges importantes à supporter par l'abbaye — c'est l'abbesse qui le déclare (6). La situation empira encore en raison de la mauvaise gestion et de la duperie dont usa le receveur de l'abbaye: il avait notamment vendu cinq bonniers de terre sans en référer à l'abbesse. La supérieure protesta violemment contre cette conduite auprès du Conseil de Flandre qui annula la vente (7) le 16 décembre 1561.

Marguerite des Buissons mourut un peu plus tard (8) le 18 janvier 1562.

ANNA SCONINCX fit profession en 1549 dans la Communauté de Beupré et fut installée comme abbesse le 28 février 1561. Elle mourut (9) le 1^{er} janvier 1578. Durant cette période pénible et difficile, l'abbaye dut aussi subir les malheurs des guerres. Le 28 août 1566, un combat éclata devant les portes du couvent entre une bande de gueux chassés de Grammont et une troupe de paysans, commandés par le chevalier Jean Casenbroot. Douze protestants moururent et cinquante furent faits prisonniers; vingt et un d'entre eux furent pendus sur place (10). L'abbesse cherchait aussi à acquérir un refuge à Gand qui pourrait permettre aux religieuses de se retirer pendant les périodes de guerre. Le 21 juin 1574, l'abbesse se déclara disposée à acheter l'ancien refuge de l'abbaye d'Ename à Kwaadham-lez-Gand (11). L'abbaye ne possédait

(1) A.É.R., *Abdij van Beupré*, chartier, charte n° 3. — Edition dans V. GUIGNIERS, *Sauvegarde accordée à l'abbaye de Beupré*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, III, 281-283, Louvain, 1887. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, V^e série, III, 48, Gand, 1897.

(2) A.A.AFFLIGHEN, *Cartulaire*, f° 279.

(3) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f°s 4 et 24. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 48.

(4) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f°s 47-48.

(5) A.É.R., *Abdij van Beupré*, n°s 13-17.

(6) A.É.R., *Abdij van Beupré*, chartier, charte n° 57.

(7) A.É.R., *Abdij van Beupré*, chartier, charte n° 36.

(8) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f°s 4 et 8. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 47. — Dans ce dernier document, la date du 18 janvier 1561 est mentionnée comme date de décès. C'est impossible puisque l'abbesse des Buissons apparaît encore dans un acte du 16 décembre 1561. Il est possible d'expliquer cette contradiction par le fait qu'on a ici utilisé le style de Pâques et que la date proposée doit être lue comme 18 janvier 1562, n.s.

(9) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f°s 4 et 7. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 48.

(10) J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium*, 96-97, Bruxelles, 1627. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, V^e série, III, 16-17, Gand, 1897.

(11) A.A.M., *Abdij van Beupré*, n° 3.

certainement pas les fonds suffisants pour cet achat. En effet, dès 1580, les échevins de Gand attribuèrent cette maison à un particulier puisque Beaupré n'avait pas encore payé le prix d'achat (1). Pour veiller sur les biens abbatiaux, Anna Sconincx fit transcrire, en 1576, toutes les chartes qui se rapportaient aux biens dans un beau cartulaire très soigneusement écrit (2).

Pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, principalement pendant les années 1544-1581, la vie religieuse, en dépit des mauvaises circonstances matérielles, fut très stricte et d'un niveau fort élevé. Ainsi en témoignent les biographies de neuf religieuses très pieuses, qualifiées de *saintes* que l'on trouve dans la littérature hagiographique de l'époque (3).

ANTHOINETTE DE LIGNE alias **VAN HAMME** reçut l'habit à Beaupré en 1543 et fut nommée abbesse (4) en avril 1578.

Son abbatiat marque un épisode pénible de l'histoire du couvent. Déjà pendant la vacature, le 5 février 1578, Beaupré perdit son refuge à Bruxelles ainsi que deux maisons voisines. Celles-ci furent démolies sur ordre du Magistrat de la Ville, sans la moindre compensation parce qu'elles empêchaient la construction des nouvelles fortifications (5). L'abbaye elle-même ne fut pas épargnée. En dépit d'une sauvegarde de l'archiduc Mathias et de la protection spéciale accordée par un capitaine des troupes gantoises révoltées, documents obtenus (6), au début du mois de septembre 1587, l'abbaye fut pillée et dévastée la même année pendant quatre mois par des bandes armées (7). En décembre 1578 déjà, les « Commissaires de Grammont » se décidèrent à vendre ce qui restait du mobilier de l'église et de l'abbaye (8) tandis qu'on commençait même à transporter vers la Dendre des pierres provenant des bâtiments abbatiaux pour les charger sur des bateaux; seule l'attitude courageuse du receveur de l'abbaye put empêcher ce pillage (9).

Les moniales s'étaient enfuies à Grammont avant ces violences militaires, mais lorsque le 2 novembre 1578, cette ville tomba aux mains des protestants, elles cherchèrent un refuge plus sûr dans leur maison d'Ath (10), situé rue de Brantignies, près des murs de la ville (11). C'est là qu'elles établirent leur vie communautaire dans les années qui suivirent. En 1586, quarante religieuses y séjournaient encore (12). Au début de l'année 1586, Anthoinette de Ligne adressa plusieurs requêtes au prince pour lui demander l'autorisation d'hypothéquer les biens de l'abbaye pour un montant total de trois mille livres afin de reconstruire l'ancien couvent. Elle demanda aussi une exemption de toute imposition pendant dix ans. Selon elle, les reli-

(1) A.A.M., *Abdij van Beaupré*, n° 3.

(2) Ce cartulaire est aujourd'hui conservé aux Archives de l'abbaye d'Afflighem. Voir l'introduction.

(3) A. DE RAISSE, *Auctarium ad natales...*, f° 214, 58 v°, 49, 359 v° et 51. — *Korte Verhaelinge van het leven van eenighe weerdighe religieusen van het clooster ende abdije van Beauprets bij Gheertsberghen*, édit. J. B. LAVAUT, dans *Godsdienstige Week*, Gand, 1873-1874. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, V^e série, III, 42, Gand, 1897.

(4) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 47 v°.

(5) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 598, f° 15.

(6) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartier, charte n° 4. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, n° 2. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten...*, V^e série, III, 18, Gand, 1897.

(7) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 598, f° 13.

(8) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 598, f° 13. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, n° 2.

(9) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 60 v°.

(10) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1156, dossier 80.

(11) E. FOURDIN, *Inventaire analytique des archives de la ville d'Ath*, I, XXIX, Bruxelles, 1873.

(12) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1156, dossier 80. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 261-263.

gieuses, réunies à Ath, étaient privées de tous leurs revenus, et y vivaient dans la plus grande misère ne mangeant que du pain d'avoine (1).

L'abbesse Anthoinette ne devait pas voir la reconstruction de Beaupré, elle mourut le 27 janvier 1588, probablement au refuge d'Ath (2).

MARIE ANDRÉ avait fait profession à Beaupré en 1567 et devint sous-prieure en 1587. Elle fut nommée abbesse par Philippe II, le 1^{er} juin 1588, et installée solennellement, le 23 octobre 1588, au béguinage de Grammont (3). Elle commença immédiatement la restauration des bâtiments en ruine de l'abbaye qui étaient restés à l'abandon pendant douze ans et rentra à Beaupré avec toute la Communauté (4).

Le 16 juillet 1592, l'abbesse Marie André envoya une requête au roi afin de céder à l'abbaye une maison située à Grammont, confisquée aux dépens d'un noble révolté. On ne connaît pas la réponse du souverain (5).

Le 26 juillet 1608, l'abbaye acheta la seigneurie de Grimminge et d'Ingelscherbeke ainsi qu'une part du Raspaillebos pour 22 400 florins à Charles de Ligne, prince d'Arenberg et seigneur d'Enghien (6). Pour ce faire, il fallut emprunter 6 880 florins (7); il n'en demeure pas moins fort étonnant que l'abbaye ait pu épargner une somme si importante durant cette période difficile et si peu de temps après la reconstruction. En outre, dans une lettre du 20 décembre 1608, l'abbesse se plaint au roi du fait que les fermiers de l'abbaye n'ont pas complètement payé leurs fermages au cours des dernières années si bien qu'elle était contrainte d'acheter du grain à prix élevé sur les marchés publics pour assurer l'entretien des quatre-vingts religieuses, y compris les converses (8).

Marie André mourut le 16 novembre 1612. Elle laissait quarante-sept religieuses de chœur. Parmi celles-ci, quarante et une avaient fait profession pendant son abbatiat de vingt-quatre ans (9). Ceci démontre aussi la prospérité de l'abbaye sous son règne.

JEANNE D'YDEGHEM (D'Udegheem). L'élection se déroula le 21 janvier 1613 sous la présidence du prieur de Cambron et du conseiller du roi, Ogier. Jeanne d'Ydegheem, âgée de trente-six ans (10), entrée à Beaupré (11) en 1594, recueillit le plus grand nombre de voix sans cependant atteindre la majorité. Sous l'abbatiat précédent, elle avait rempli les charges de maîtresse des novices et de sous-prieure. Elle avait même été prieure, mais fut démise de ses fonctions par l'abbesse, sous l'influence d'une converse qu'elle aimait beaucoup, contre le gré de la Communauté. Malgré cet incident, la discipline continua de régner au couvent. Dans leur

(1) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1156, dossier 80.

(2) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^o 9. — B.R., *Manuscrits*, *Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 48 v^o.

(3) B.R., *Manuscrits*, *Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 48 v^o. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1156, dossier 80. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 263-264.

(4) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^o 39.

(5) A.G.R., *Audience*, n^o 195, f^o 191.

(6) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1156, dossier 80. — A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier. — Selon ce dernier document, on dut en fait payer 35 000 florins. L'amortissement de cette acquisition suivit en novembre 1608: ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *Chambre des comptes*, n^o B-1641.

(7) Ce lui fut accordé par l'abbé commissaire de Cambron: A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier.

(8) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton 1156, dossier 80.

(9) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1156, dossier 80. — B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f^{os} 4 et 39.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n^o 924, f^{os} 62-79. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 264-268.

(11) B.R., *Manuscrits*, *Fonds Goethals*, n^o 74, f^o 48 v^o.

rapport, les commissaires se prononcèrent pour la nomination de Jeanne d'Ydeghem, fille d'un noble bien connu des environs. Elle connaissait le français, ce qui, selon eux, était absolument indispensable dans cette abbaye flamande dont la Communauté, dans sa majorité, était francophone. L'abbesse fut nommée (1) le 8 février 1613 et installée (2) le 4 mars 1613.

Jeanne d'Ydeghem s'intéressa principalement à l'église abbatiale qu'elle fit reconstruire entre 1624 et 1626 et qu'elle fit orner de nombreuses œuvres d'art (3). Pour faire face à ces dépenses, l'abbaye dut emprunter de fortes sommes — en 1630, il y avait plus de cinq mille florins de dettes — ; ceci explique aussi la raison pour laquelle aucune novice (4) ne fut acceptée pendant les années 1616-1628.

Lors du décès de l'abbesse (5), le 25 juin 1630, la Communauté se composait de quarante-neuf religieuses de chœur, deux novices et vingt-neuf converses (6).

MAXIMILIENNE D'OYENBRUGHE obtint, lors de l'élection du 15 juillet 1630, de loin le plus grand nombre de suffrages (7). Elle avait fait profession (8) en 1611 et avait assisté l'abbesse précédente dans la gestion des biens pendant quatorze ans en tant que boursière et chapelaine. Maximilienne d'Oyenbrughe fut nommée abbesse le 29 août 1630 par l'archiduchesse Isabelle (9) et fut installée (10) quelques jours plus tard, le 15 septembre.

C'est principalement à la fin de son abbatiat que l'abbaye eut à nouveau à souffrir des guerres qui reprirent dans nos régions. Pendant huit à dix ans, le monastère fut touché par les occupations militaires, par de très nombreuses contributions de guerre et par les sauvegardes qu'il fallait payer (11).

L'obituaire de Beupré comporte une liste de dix chefs d'armée et d'officiers tant français qu'alliés qui accordèrent leur protection à l'abbaye en 1646 et dans les années suivantes, visiblement sans beaucoup de succès (12).

Le 28 octobre 1658, le couvent fut totalement pillé si bien qu'il ne restait plus un morceau de pain pour les religieuses ainsi que le mentionne un document (13). En 1659, lors du passage des troupes sur la Dendre, on vola tout le mobilier et tout le bétail. Les dommages s'élevèrent à environ vingt mille florins et, pendant les années suivantes, les moniales ne survécurent que grâce à la charité d'autres monastères et à des dons de personnes pieuses. La Communauté dut, en outre, avoir recours à des emprunts (14). Ces circonstances expliquent la chute de population du couvent. Au moment du décès de Maximilienne d'Oyenbrughe (15), le 14 juin 1660, Beupré ne comprenait plus que trente-sept religieuses dont quinze avaient fait profession sous cet abbatiat

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 924, f°s 62-79.

(2) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 48 v°.

(3) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f°s 4 et 21 v°. — B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49. —

J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimonitium*, 121.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f°s 36-72.

(5) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f°s 4 et 21 v°.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f°s 36-72.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f°s 36-72. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*

II, 268-271.

(8) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f°s 36-72.

(10) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253.

(12) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f° 2. — J. GUIGNIES, *L'abbaye de Beupré à Grimmingen...*, 438.

(13) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 598, f° 13.

(14) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253.

(15) B.R., *Manuscrits*, n° 18200-18201, f°s 4 et 21.

de trente ans. On remarque également que les quatre cinquièmes des moniales étaient originaires de Wallonie ou du Nord de la France (1).

ANTHOINETTE QUARRÉ, originaire de Bruxelles, avait servi l'abbesse précédente pendant douze ans comme dispensière. Le 8 juin 1660, ses consœurs la choisirent comme la plus digne de succéder à l'abbesse Maximilienne. Le 21 janvier 1661, elle reçut sa nomination (2) et fut installée, le 27 février, comme abbesse de Beaupré (3).

Malgré les dangers de guerre, l'abbesse trouva cependant assez d'argent et de temps pour agrandir le réfectoire, la salle capitulaire, le dortoir et quelques autres constructions ainsi que pour embellir l'église (4).

En 1667, des rixes se déroulèrent entre bandes armées dans les environs de Grammont. Par crainte et devant de tels événements, l'abbesse et les jeunes religieuses avaient, dès le 4 juin 1667, cherché un refuge dans un petit château à Bruxelles, tandis que les religieuses plus âgées demeuraient à Beaupré (5). Un mois avant sa mort, l'abbesse déclarait encore, dans une lettre, adressée le 23 septembre 1667, au Conseil d'État que les religieuses demeurées à Beaupré étaient journellement importunées par les garnisons d'Ath, Audenarde et autres villes; elles demandaient l'autorisation d'obtenir des sauvegardes des Français (6).

Anthoinette Quarré mourut le 23 octobre 1667, âgée de quarante-sept ans, à Bruxelles des suites d'une dysenterie contractée en ville (7). Elle fut enterrée dans le chœur de l'église abbatiale, auprès de sa sœur Jeanne, épouse du comte de Ledron (8). Au moment de son décès, le nombre des religieuses qui, quarante ans plus tôt, s'élevait encore à cinquante, était tombé à vingt-sept en raison des circonstances malheureuses dues aux guerres. Il y avait en outre à l'abbaye vingt-deux sœurs converses et vingt membres du personnel de service (9).

LUTGARDE LEPOIRE. Le choix des commissaires chargés de présider à l'élection abbatiale créa, pendant six mois, de nombreuses difficultés; les représentants du pouvoir laïc furent en outre empêchés par les circonstances ou la maladie si bien que l'abbé de Cambron présida seul l'élection à Beaupré du 19 au 22 avril 1668. Après les votes, l'abbé plaça la prieure en première place de son rapport: elle arrivait de loin en tête des candidates; la dispensière, Lutgarde Lepoire, originaire d'Enghien, était deuxième. Peu après, le 12 mai 1668, le président du Conseil de Flandre déposa une plainte au Conseil d'État en raison de l'irrégularité de la procédure puisque seul le représentant ecclésiastique assistait à l'élection. Il affirmait, en outre, que l'abbé avait usé de contraintes pour que sa candidate, qui d'après le magistrat ne connaissait pas bien le néerlandais, soit nommée abbesse dans une abbaye flamande. Le Conseil répondit qu'en égard à ses qualités, la prieure pouvait venir en tête pour la nomination, mais ce fut finalement Lutgarde Lepoire (10) qui fut nommée le 20 juillet 1668 par le roi Charles II. Le mois suivant, le 18 août, elle fut installée par l'abbé de Cambron (11).

(1) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49. — A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1253.

(2) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1253. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 271-274.

(3) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49 v°.

(4) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50.

(5) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50.

(6) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1253.

(7) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50.

(8) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50. — J. GUIGNIES, *L'abbaye de Beaupré à Grimmingen...*, 451. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, V^e série, III, 53-54.

(9) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1253.

(10) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1253. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 274-277.

(11) A.A.M., *Abdij van Beaupré*, chartrier.

Au moment de son installation, les finances de l'abbaye se trouvaient dans un état lamentable. Outre les fermages en nature, le couvent ne disposait plus en 1668 que d'un revenu de 3 854 florins dont 1 200 devaient être consacrés à l'entretien des bâtiments. De surcroît, la Communauté devait encore supporter les charges d'une importante dette de 27 184 florins. Pour comble de malheur, l'abbesse fut encore obligée plusieurs fois de quitter Beaupré avec ses religieuses pour échapper aux dangers des guerres; ce qui entraîna encore de grands frais (1).

À la mort de l'abbesse (2), le 25 avril 1681, le monastère devait supporter plus de 30 000 florins de dettes (3).

ANGÉLINE DE LANFRANCHY. Lors de l'élection qui eut lieu à Beaupré le 10 mai 1681, les suffrages des vingt et une moniales que comptait alors l'abbaye, furent très dispersés. Le Conseil d'État ne retint finalement que la candidature d'Angéline Lanfranchy, âgée de trente-six ans, née dans une famille noble anversoise. Elle avait recueilli le plus grand nombre de deuxièmes voix. Elle fut donc nommée (4) le 26 juin 1681 et fut installée (5) le 9 juillet suivant.

L'abbesse put réduire les dettes immédiates de l'abbaye de 19 500 à 9 150 florins, mais les charges pesaient encore lourdement sur la Communauté. Ainsi, le 13 décembre 1690, alors que Beaupré devait encore payer trois mille livres aux Français, la supérieure déclara que le couvent survivait uniquement grâce aux revenus de la ferme abbatiale et par les ouvrages manuels réalisés par les religieuses. Les revenus eux-mêmes étaient engloutis par les charges et les impôts (6). En août 1695, l'abbaye perdit encore dans le bombardement de Bruxelles une partie de ses archives, mais aussi toute l'argenterie de l'église et du quartier abbatial — le tout estimé à onze ou douze mille francs — qui avaient été mis en sauvegarde au refuge. Seuls les linges précieux conservés dans une autre partie de la ville furent sauvés (7).

Quand Angéline de Lanfranchy mourut (8) le 8 février 1704, la Communauté qui vivait dans une grande piété comptait vingt-quatre religieuses parmi lesquelles treize avaient revêtu l'habit durant cet abbatiat long de près de vingt-trois ans (9).

ANNE DE FRAEYE obtint la majorité des suffrages lors de l'élection qui se déroula à Beaupré le 19 mars 1704, sous la présidence de l'abbé de Cambron et du président du Conseil de Flandre. La nouvelle élue était âgée de cinquante-sept ans, elle était originaire de Bruxelles. Au moment de son élection, elle était maîtresse des novices et avait précédemment rempli les fonctions d'infirmière et de sous-prieure. Elle fut nommée (10) le 29 mars 1704 et installée (11) le 14 avril.

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253.

(2) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f°s 4 et 16 v°.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 278-282.

(5) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49 v°.

(6) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 225.

(7) B.R., *Manuscrits*, nos II-3319, f°s 145 v°-146.

(8) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f°s 4 et 10.

(9) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 225.

(10) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 225. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 282-285.

(11) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 49 v°.

Presque immédiatement après sa nomination, elle envoya une lettre au Conseil royal demandant la suppression du pain d'abbaye imposé au moment de la délivrance de ses patentes de nomination. Beaupré devait déjà payer cinq cent cinquante florins pour diverses pensions et devait faire face à de nombreuses charges, outre 3 939 florins de dettes, conséquence des guerres. La requête fut cependant repoussée (1).

À la fin de son abbatiat, Anne de Fraye eut maille à partie avec le receveur de l'abbaye et elle le renvoya en 1713. Le receveur protesta auprès du Conseil de Flandre qui lui donna raison. Le Conseil de Malines également devant qui l'abbesse avait soumis la cause confirma la condamnation de l'abbaye par une sentence (2) du 9 juin 1714.

L'abbesse mourut (3) le 9 septembre 1715. Pendant les dernières années de son gouvernement, la ferveur s'était beaucoup affaiblie à Beaupré (4).

BÉATRICE FIEVETZ, originaire de Grammont, recueillit la majorité des voix des dix-neuf religieuses lors de l'élection du 3 octobre 1715. Pendant vingt ans, elle avait participé avec une grande habileté à la gestion des propriétés de l'abbaye en tant que boursière et dispensière. C'est à elle qu'on doit pour une grande part le remboursement accéléré des énormes dettes sous le règne de l'abbesse Lanfranchy. Sous l'abbesse de Fraeye, elle fut persécutée de manière insoutenable par l'abbesse et certaines religieuses. Elle fut même renvoyée — à tort — de son poste de boursière. Elle fut choisie à l'unanimité tant des commissaires que du Conseil et fut nommée (5) le 8 novembre 1715. Son installation solennelle (6) se déroula le 15 décembre suivant.

Après un bref abbatiat de deux ans à peine, Béatrice Fievetz mourut (7) le 6 février 1718 à l'âge de soixante ans (8). On notera que pendant sa courte administration, huit religieuses avaient pris l'habit parmi les vingt-six que comptait alors la Communauté (9).

BONNE DE LAMBRECHTS, née à Bruxelles (10), avait reçu l'habit à Beaupré le 20 juillet 1681 où deux de ses sœurs étaient aussi religieuses (11). Elle avait déjà recueilli de nombreuses voix (12) en 1715. Lors de l'élection des 20 et 21 février 1718, elle fut désignée à la majorité des suffrages. Elle avait rempli précédemment les fonctions de prieure, de chapelaine, d'infirmière, de grainetière et de deuxième boursière. Elle était donc bien au courant de la gestion des finances abbatiales, fait très favorable si l'on songe que le couvent avait encore 4 804 florins de dettes. Le 19 mars 1718, l'empereur Charles VI la nomma abbesse de Beaupré (13) ; l'installation eut lieu le 5 mai suivant (14).

(1) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 225.

(2) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367.

(3) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f°s 4 et 28 v°.

(4) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367.

(5) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367. — A.É.R., *Abdij van Beaupré*, chartrier, charte n° 10: patentes de nomination. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 285-287.

(6) B.R., *Manuscrits*, *Fonds Goethals*, n° 74, f° 50.

(7) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f°s 4 et 10.

(8) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 288-291.

(11) B.R., *Manuscrits*, *Fonds Goethals*, n° 74, f° 50.

(12) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367.

(13) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1253.

(14) B.R., *Manuscrits*, *Fonds Goethals*, n° 74, f° 50.

En 1728, Bonne de Lambrechts entreprit, avec sa collègue de l'abbaye de La Cambre, un procès devant le Conseil souverain contre le seigneur et les échevins de Zandbergen au sujet du partage des frais d'achat d'une nouvelle cloche et de la reconstruction de l'église paroissiale. La part de Beaupré fut fixée par un accord du 3 septembre 1728 à quinze cents florins (1). Quelques mois plus tôt déjà, l'abbesse, par un accord avec La Cambre, s'était déclarée prête à accepter une participation de huit cent soixante florins dans le coût de construction de la nouvelle cure de Zandbergen (2).

Bonne de Lambrechts mourut le 14 novembre 1729 à l'âge de soixante-sept ans (3).

CATHERINE VAN DER NOOT DE KIEZEGHEM naquit dans une famille noble bruxelloise. Elle recueillit la majorité des voix lors de l'élection qui se déroula à Beaupré le 19 décembre 1729. Avant sa nomination, le 7 janvier 1730, elle remplissait depuis quelques années déjà, les fonctions de prieure. Précédemment, elle avait été infirmière et grainetière (4).

Sous son abbatiat relativement court, l'état des finances ne fut pas encore particulièrement brillant. Seule une économie très stricte et les revenus de la ferme permirent de joindre les deux bouts (5).

Plusieurs conflits éclatèrent au sein de la Communauté au cours du règne de l'abbesse van der Noot. L'abbé général dut même intervenir, sans grand succès puisque les problèmes n'étaient pas réglés au moment du décès de l'abbesse (6).

Le 21 juin 1734 (7), l'abbesse van der Noot mourut âgée de près de cinquante-deux ans.

BERNARDE LISON était originaire de Wodecq (8) en Hainaut et avait fait profession solennelle à Beaupré (9) le 28 octobre 1710. Lors de l'élection du 12 juillet 1734, elle ne recueillit qu'une seule première voix, la majorité désignait la boursière. Celle-ci fut classée en premier lieu par les commissaires. Selon l'avis du Conseil Privé, la boursière était une administratrice remarquable des propriétés de l'abbaye, mais elle ne faisait manifestement preuve d'aucune patience. En outre, elle avait quitté l'abbaye, soi-disant en considération des charges matérielles, mais, en réalité, parce qu'elle ne s'entendait pas avec l'abbesse précédente et elle n'était rentrée que lorsque celle-ci était sur son lit de mort.

En raison des divisions qui régnaient dans la Communauté, le Conseil soutint la candidature de la prieure, Bernarde Lison, dont le but essentiel était, selon elle, de rétablir la paix dans le couvent. Elle reçut sa nomination le 2 août 1734 en tant qu'abbesse de Beaupré (10). Elle fut installée le 29 août et reçut sa bénédiction solennelle à l'abbaye d'Ath le 19 septembre suivant (11).

(1) A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant, Abbaye de La Cambre*, n° 5614^a, f° 413 v°.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de La Cambre*, n° 5614^a, f° 413.

(3) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f°s 4 et 34.

(4) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...* II, 291-294.

(5) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(6) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(7) B.R., *Manuscrits*, nos 18200-18201, f°s 4 et 21 v°.

(8) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...* II, 294-297. — Wodecq, prov. de Hainaut, cant. de Flobecq.

(9) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50 v°.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(11) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50 v°.

C'est vraisemblablement au début de son abbatiat qu'un petit scandale éclata dans la Communauté. Deux moniales, toutes deux originaires d'Alost, avaient quitté l'habit et s'étaient enfuies à Bréda où elles vécurent un petit temps dans des circonstances scandaleuses. Elles rentrèrent pleines de repentir, furent excommuniées par l'abbé de Cambron et enfermées dans une pièce écartée. Elles ne furent relevées de leur excommunication qu'après une longue période de pénitence et purent reprendre place dans la Communauté (1).

Bien que la situation financière de l'abbaye ne fût pas encore améliorée au début de son règne, elle fut même déchargée du pain d'abbaye accoutumé (2). L'abbesse s'efforça de remédier à cette situation difficile par une sage administration. Elle fit notamment reconstruire, en 1742, les bâtiments incendiés de la ferme de Beert. En 1753, les bâtiments de la ferme en ruine de Beaupré ainsi qu'une autre ferme furent également reconstruits (3). Malgré cela, l'abbesse disposait encore d'assez d'argent pour faire embellir l'église abbatiale (4).

Pendant les deux dernières années de son administration, l'abbaye se trouvait dans une situation si florissante qu'on put prêter à intérêt une somme de trente et un mille florins (5).

Lorsque l'abbesse Bernarde Lison mourut le 4 octobre 1755 à l'âge de soixante-neuf ans (6), dix-neuf religieuses demeuraient à Beaupré — huit d'entre elles étaient entrées au couvent sous son règne — ainsi que deux novices, une postulante, sept sœurs converses, dix domestiques et cinq servantes (7).

ANGÉLINE DE LOSSY recueillit la majorité des voix lors de l'élection du 11 novembre 1755. Elle était née à Celles en Hainaut. Avant sa nomination (8) le 5 janvier 1756, elle avait rempli les fonctions de maîtresse des novices et de sous-prieure. Elle fut installée le 7 mars suivant et reçut la bénédiction solennelle le 3 mai à l'abbaye de Cambron (9).

L'année de son installation, les revenus de l'abbaye s'élevaient à 9914 florins et les comptes de l'année se clôturaient par un boni de 863 florins (10). Ces moyens financiers importants permirent à l'abbesse d'accomplir ses grands projets de construction. En 1761, on commença la construction du nouveau quartier des hôtes; entre 1761 et mai 1764, on travailla à l'imposant quartier abbatial; l'église quant à elle était terminée le 14 août 1769. Entre 1771 et 1774, on construisit le nouveau dortoir et le réfectoire dont le plafond était orné de belles peintures qui coûtèrent plus de douze mille florins. En 1776-1779, l'abbesse fit encore entreprendre de nouvelles constructions, fit faire des étables et une porte monumentale. Ainsi, l'ensemble du complexe abbatial était-il rénové (11). L'abbesse avait réuni les sommes très importantes nécessaires à ces grands travaux notamment en vendant des bois du domaine. Angéline de

(1) Ces faits se sont vraisemblablement produits vers 1735. — Dans le dossier d'élection de l'abbesse en 1755, où tout se trouve renseigné, il est toujours dit que ces événements eurent lieu une vingtaine d'années auparavant : A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(2) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(3) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 598.

(4) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50 v°. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(5) A.É.R., *Abdij van Beaupré*, n° 25, f°s 190, 201 v°, 211 v°, 213-224.

(6) B.R., *Manuscrits*, n°s 18200-18201, f°s 4 et 31.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(8) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 297-303. — Celles, prov. de Hainaut, cant. de Celles.

(9) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f° 50 v°. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits* n° 181.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(11) B.R., *Manuscrits, Fonds Goethals*, n° 74, f°s 74 v°-77.

Lossy souhaitait en outre améliorer les revenus par une gestion financière sage : ainsi en 1787, les revenus s'élevaient à 21 933 florins et laissaient un boni de 549 florins (1).

Lors de la première invasion des Français en 1792, les religieuses purent mettre en sécurité en temps utile les meubles précieux, les papiers importants et les archives. Au retour des Français, en 1794, l'abbaye fut imposée pour ses possessions en Flandre d'une contribution de guerre de deux cents mille florins. Pour payer cette somme, on dut vendre, avec l'autorisation de l'archevêque de Malines et de l'abbé de Cambron, cent et quatre bonniers de terre pour le prix de 49 438 florins. Les choses allaient si loin que, selon la prieure, tous les biens suffiraient à peine à payer l'imposition. L'année suivante, en 1795, il ne restait plus à l'abbaye que six religieuses et la prieure (2). Elles devaient fréquemment souffrir des incursions brutales des troupes françaises ; elles étaient également souvent importunées par des républicains, membres du Conseil communal de Grammont (3).

La dernière abbesse, Angéline de Lossy, mourut (4) le 10 avril 1796, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, après un abbatiat de plus de quarante ans. Elle n'aurait pas pu s'opposer davantage à la ruine complète ni à la suppression de Beaupré à la fin de 1796 ou au début de 1797. À ce moment, les religieuses qui résidaient encore à Beaupré furent chassées, elles ne devaient plus jamais y revenir.

Le 4 juin 1797, les bâtiments de l'abbaye furent vendus pour 271 500 livres et attribués à un certain Blondel de Gand (5). Celui-ci ou l'un de ses successeurs fit démolir l'église abbatiale, le cloître et la brasserie. Il utilisa une partie des bâtiments pour y établir une exploitation agricole et transforma la maison de l'abbesse en habitation particulière (6).

Au XIX^e siècle, la propriété appartint longtemps à la famille Germanes (7). Entre la fin du XIX^e siècle et 1919, elle fut occupée par des religieuses françaises qui avaient dû quitter leur pays (8). L'ancien quartier abbatial est encore maintenant à usage de ferme tandis que les bâtiments utilitaires, y compris la porte monumentale qui fut en partie détruite par un incendie le 28 août 1965, sont actuellement transformés avec goût pour abriter un atelier et une habitation. La très vaste grange de la ferme abbatiale qui date de 1754 et se trouvait tout près a été complètement démolie il y a quelques années.

(1) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46895, 291-357. — Selon le dénombrement que l'abbesse rédigea de sa propre main le 28 avril 1787, le domaine de l'abbaye comprenait alors outre des dîmes à Grimminge, Dettinge, Audenhove-Sainte-Marie, Zandbergen et Velaines, 573 bonniers de terre dont 177 bonniers de bois, ces derniers situés en grande partie à Grimminge.

(2) B.R., *Manuscrits, Fonds Gosthals*, n° 74, f° 121. — J. GUIGNIES, *L'abbaye de Beaupré à Grimminge...* 439-441.

(3) J. GUIGNIES, *L'abbaye de Beaupré à Grimminge...* 442.

(4) B.R., *Manuscrits*, n° 18200-18201, f° 5 et 15.

(5) A.É.G., *Archief van het arrondissement van Oost-Vlaanderen en van het departement of de Prefektuur van de Schelde*, n° 1320.

(6) J. GUIGNIES, *L'abbaye de Beaupré à Grimminge...* 433-434.

(7) *Carte cadastrale de Popp*, commune de Grimminge.

(8) Communication verbale du propriétaire actuel.

ABBAYE DE LA BYLOQUE À GAND

Hospitalis Sancte Marie (1204); Hospitalis beate Marie (1208); Terra Biloke nominata (1211); Hospitalis que beate Marie dicitur (1219); Hospitalis ... quod dicitur domus Sancte Marie (1227); Hospitalis ad istum locum transtulit qui portus Beate Marie in Biloca vocatur (1227); Biloka (1228); Portus Beate Marie (1228); Biloca (1231); Beate Marie de portu iuxta Gandavo (1232); Conventus de portu Beate Marie Gandensis (1232); Monialium de portu beate Marie Gandensis (1232); Portus beate Virginis (1232); Hospitalis Sancte Marie Gandensis (1233); Monasterium de portu beate Marie (1233); Domus beate Marie (1233); Portus Sancte Marie (1233); Terra que vocatur Biloke (1235); Monasterium de Biloke (1238); Conventus de Biloque (1240); Monasterium beate Marie Gandensis (1240); apud Biloke in monasterio de Portu beate Marie (1241); Biloco (1244); Conventus de Biloco (1246); Conventus monasterii de portu Sancte Marie (1246); Conventus monasterii de Biloco (1246); Conventus monialium Cysterciensis ordinis in Biloka (1251); Le Byloke (1278); Conventus beate Marie de Biloke (1280); van der Biloken ende convent vander zelfden stede (1285); Conventus monasterii de Portu beate Marie de Byloka (1290); De Bijloke (1292); Le Biloke (1293); Couvent de l'hôpital de le Biloke (1295); Couvent de le Biloken (1298); Monasterium de Biloka (1298); Monasterium de Byloke (1299); Conventus monasterii de Biloca (1353); Byloka (1361); Monasterium de Portu iuxta Gandavum (1363); Conventus monasterii Portus beate Marie iuxta Gandavum, vulgariter dicti de Beloka (1402); De Biloke (1452); Byloque (1473); Le Bilocque (1474); Hospitaele van der Bijloke (1479); Convent van der Bijloke (1479); De Biloque (1495); Bijlooke (1502); Conventus monasterii monialium de Biloka in Gandavo (1503); Byloquen (1521); Beata Maria de biloka (1522); De Bijloque (1541); Bylooke (1542); Abbatia seu monasterium de Biloka (1556); Byloocque (1556); Monasterium beate Marie de Biloka (1561); Bilooke (1569); Clooster van der Bijloke (1585); Klooster der Bijloke (1587); Billoque (1600); Monasterium nostri beatae Mariae de Billoca apud Gandavum (1602); Haven der H. Maria (1613); Le Bijlogue (1617); Clooster ende hospitaal van Onze lieve Vrouwen Haven, gheseyt de Biloke, binnen Ghendt (1631); Byloocke (1635); Le Bijlocke (1638); Le Biloque (1640); Bilokia hospitalis (1641); Bylocque (1642); Hospitaal van de Bijlocque (1659); Bylocke (1659); Bylocke (1659); Bijlocke (1688); Bijlocka (1694); Bijloca (1694); Bijloce (1694); Bilocka (1695); Clooster ende hospitaal van de Bijlocke binnen Ghendt (1708); Bijlocque (1726); Monasterium Monialium abbatiae, vulgo di Byloca (1741); L'abbaye de la Bilocke (1773); Hospitaal de Beyloke (1775); Couvent et hôpital dite Bijloque (s.d. (1797?)); Conventus Monialium Ordinis Cisterciensis, Portus Mariae (1821).

SOURCES: C'est à la clinique de Marie-Médiatrice à Saint-Denis-Westrem qu'est conservé le fonds d'archives le plus important relatif à l'abbaye de la Byloque à Gand (1). Ces archives ont été classées chronologiquement par auteurs, sujets, destinataires et numérotées par J. B. Lavaut, *Inventaire des archives de l'abbaye de la Byloke, 1164-1807*, Gand, 1881 (2). Ce fonds d'archives comprend environ 1530 pièces. Le plus ancien acte, relatif à l'hôpital, date (3) de 1204.

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Gand; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(2) Un exemplaire manuscrit de cet inventaire est conservé à la clinique de Marie-Médiatrice, un second exemplaire est conservé aux Archives de l'État à Gand.

(3) ARCHIVES DE LA BYLOQUE À GAND, A8 : 12 février 1204.

C'est aussi à la même clinique de Marie-Médiatrice à Saint-Denis-Westrem que sont conservées les archives de l'abbaye de Ter Hage, elles-aussi classées par J. B. Lavaut, *Inventaire des archives de l'abbaye de Ter Hage*, manuscrit. Ce fonds contient trois documents (1) concernant la Byloque : un de 1672 et deux de 1699.

Divers fonds des Archives de l'État à Gand conservent des documents intéressant la Byloque : *Abdij van Baudelo* (2), nos 23, 25, 558, 559, 2826, 2831, 2842, 2852-2854, 2857, 2861, 2895, 2897, 2899; *Stad Gent*, nos 168, 169, 365; *Bisdóm*, n° B 3009 : élections d'abbesse de 1639 à 1733; n° B 3010 : violation de l'immunité en 1635; n° B 3011 : confesseurs; n° B 3012 : jugement du Conseil de Flandre en 1661; *Nieuwenbos*, nos 269 (1362), 333 (1683-1688), 336 (1684); *Sint-Baafs*, nos 163 (14 octobre 1228-13 avril 1229), 185 (juin 1233); *Sint-Pieters abdij*, n° 1236, charte de 1361; *Raad van Vlaanderen*, nos 9972 (1623), 13105 (1654), 20096 (1705), 20858 (1726-1731), 21317 (1726), 21575 (1775-1777), 24922 (1683), 29343 (1679-1681), 31591 (1773-1794), 33612 (1657-1664); *Fonds 124 (Anonymus)*, 3 (1764) 59 (1673 et 16 septembre 1552); *Abdij van Oost-Eeklo*, nos 70 et 111 (1669); *Sint-Michielskerk te Gent*, nos 1051 (copies de 1238, 1240, 1280, 1296, 1329, 1447 et 1648); *Sint-Maartens-Akkerghem Gent*, nos 84 (procès de 1609) et 250 (20 février 1561). Le fonds *Chartes de l'abbaye du Nouveau-Bois et de la Byloke*, conserve boîte 1 : trente actes du XIII^e siècle, boîte 2 : dix-sept pièces du XIV^e siècle, neuf du XV^e siècle, sept du XVI^e siècle et quatre du XVII^e siècle. On verra dans le fonds *Oorkonden van de graven van Vlaanderen, partim, Chronologisch supplement* (3), n° 429 (vers 1305).

Aux Archives de la Ville de Gand, on consultera les fonds *Jaarboeken van de schepenen van de Keure, Reeks 301*, n° 5, année 1374-1375, f° 35 r° (4); *Religieuze en karitatieve instellingen* (5), n° 78, liasse d'un procès devant le Parlement de Paris (1327-1330); *Hospice de la Byloque* (6), comptes et dépenses de 1231 à 1789 ainsi que deux cartulaires (7); *Openbare Gezondheid*, nos S7^o et S7⁷ : instructions de 1832 pour l'hôpital de la Byloque. On verra encore dans ce même dépôt : Goetgebuer, *Atlas historique et topographique de la ville de Gand*, F 150 et F 151 (D 86), qui concerne la Byloque, et P. J. Maes, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten, abdissen, kapittels, kloosters en gestichten in België*, boîte 16. On verra aussi : A. Van Werveke, *Nota's*, n° 462, contenant des notes diverses.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, les fonds suivants conservent des documents relatifs à l'abbaye : *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, f°s 215-220 : élection de l'abbesse (13 septembre 1556), n° 912, f°s 2-25 : élection de l'abbesse (2 janvier 1585), n° 913, f°s 211-232 : élection de l'abbesse (4 et 6 décembre 1587), n° 924, f°s 1-43 : élection de l'abbesse (18 décembre 1612), n° 925, f°s 67-85 : élection de l'abbesse (24 novembre 1616); *Conseil Privé autrichien*, n° 880 : élections des 17 mars 1707, 19 janvier 1733, 10 août 1758, 24 mars 1784.

Aux Archives de l'Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn (O.C.M.W.) à Gand, on conserve divers documents concernant la Byloque, la plupart des XIX^e et XX^e siècles (8). Quelques documents datent du XVIII^e siècle, avant la Révolution française (9).

À la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits*, n° II-16.562, on trouvera une *Historia monasterii de Bylocke Gandae*.

Aux Archives départementales du Nord à Lille, on verra *série B* (10), nos 445, testament de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut (novembre 1273); B 1397 (1287); B 1504 : dîmes de Wachtebeke

(1) J. B. LAVAUT, *Inventaire des archives de l'abbaye Ter Hage, 1220-1795*, GAND, 1881, 40 (23 juin 1672), 45 (28 mars 1699 et 28 mars 1699).

(2) G. ASAERT, *Het archief van de Abdij van Baudelo te Sinaai-Waas en te Gent*, I, Bruxelles, 1976.

(3) C. WYFFELS, *Inventaris van de oorkonden der graven van Vlaanderen. Chronologisch gerangschikt supplement*, Gand, s. d.

(4) Voir J. VUYLSTEBE, *Uitloggingen tot de Gentsche stads- en baljuwrekeningen (1280-1315)*, 95-96, Gand, 1906.

(5) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand*, VIII, 240, Gand, 1896.

(6) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire analytique des chartes de la Byloque (inventaire spécial)*, 86¹¹, Gand, s. d.

(7) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire analytique des chartes de la Byloque*, 86¹², Gand, s. d.

(8) O.C.M.W., à Gand, *Burgerlijke godshuizen, Hospitaal Bijloke*, boîtes 2 à 14.

(9) O.C.M.W. à Gand, *Burgerlijke godshuizen, Hospitaal Bijloke*, boîte 1, fardes 1 à 7 et 9 à 10.

(10) DEHAISNES et J. FINOT, *Inventaire sommaire de la série B, passim*, Lille, 1899. M. BRUCHET, A.D.N., Répertoire numérique, passim, Lille, 1921.

(12 août 1327) ; B 17723 (de 1476, nouveaux acquêts et droit d'amortissement de l'abbaye de la Biloke) ; B 19463 (concernant le clergé des Pays-Bas, 1332-1640) ; B 19464 (concernant le clergé des Pays-Bas, XVII^e s. : décès et élections d'abbeses ; dans la *série H*, on consultera les n^{os} 27H9 (1227-1776 : rapport avec le clergé séculier et régulier ; 27H19 (Abbaye de Loos : chartes de donation. 1312-1559 : acte de Agnès de Coudenhove, abbesse de la Biloke) ; 27H45 (1233-1586, biens et droits à Ramscapelle et Assenede, Lampernisse, l'Écluse, Thourout et Wachtebeke : acte de Agathe T' Sersymoens, abbesse de la Biloke) ; 27H60 (Cartulaire de l'abbaye de Loos, 164, contenant un acte de l'abbesse de la Biloke Agathe (Sersymoens, Sersanders) ; 27H62 (Cartulaire de l'abbaye de Loos, tome III concerne la Biloke) ; 27H69 (1653 : ancien ms. contenant des renseignements historiques sur l'abbaye de Loos, contenant des renseignements sur l'abbaye de la Byloque ; 33H78 (Abbaye de Marquette : 1239-1698, titres de propriété du domaine de Wachtebeke, concernant la Byloque.

À la Bibliothèque de l'Université de Gand, Manuscrit 237, Louis de Clercq, *Les costumes des Religieux, ordres et congrégations ecclésiastiques qui furent autrefois dans la ville de Gand, ainsi que leurs Armes et une courte notice du temps de leur fondation et de leur suppression*, 89-91, manuscrit du 19^e s. (1805), concerne la Byloque. Manuscrit 791, *Antiphonarium*, manuscrit du XVII^e siècle écrit par Barbara de Vos, prieure de la Byloque à Gand.

Dans le fonds *Vliegende bladen*, Byloke I, II, III, IV, on conserve des documents relatifs à l'abbaye. Bijloke I contient e.a. un document de 1668, de l'abbesse Anthoinette Van Leemput. Bijloke II : un document de 1594 de l'abbesse Elizabeth Van Theimseke ; un récit de fondation du 17^e s. ; une liste (18^e s.) commentariée d'abbeses ; des félicitations pour la procession ou des poèmes de félicitation de plusieurs religieuses e.a. Agnès Triest (1707) et Sabina Brugheman (1770 et 1795) ; la punition d'une religieuse (Jacqueline Van Kerkhove) par l'évêque de Gand (17^e s.) et des quittances du 17^e et 18^e s.

Bijloke III contient encore un document de 1650, de l'abbesse Françoise de Wulf ; un procès de 1537, un extrait du livre *Les costumes des Religieux...* (ms. 237).

Aux Archives de l'Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn à Audenarde, qui conservent les archives de l'Hôpital de la ville d'Audenarde, le registre 8obis *Boek van institutiën en Fundatiën*, un cartulaire du XIV^e s., folio 11v-12, intéresse la Byloque (1).

J. Walters, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, II, 222-521, Gand, 1929-1930, a publié un très grand nombre d'actes relatifs à la Byloque. On trouvera d'autres publications de textes concernant l'abbaye dans : *Les iconoclastes à l'hôpital de la Byloque les 22 et 23 août 1566*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 116-117, Gand, 1869 : une page du *Memorieboek* de la Byloque relative aux difficultés du XVI^e siècle ; A. Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardras, de Gand et de Coucy*, 471-472, Paris, 1631 : publie un acte du 19 mai 1211 par lequel Zeger, châtelain de Gand, déclare libérer du service féodal la terre de la *Biloke* ; 495 : un acte de mai 1230 ; 497 : un acte de 1232 ; 518 : un acte du châtelain de Gand, en 1243 ; 524 : un acte de 1251 ; 510 : un acte de 1254 ; 511 : un acte de 1255. L. Van Puyvelde, *Un hôpital du Moyen-Âge et une abbaye y annexée, La Biloke de Gand*, Gand, Paris, 1925, a publié nombre d'actes : 104-105 : l'acte du 19 mai 1211 de Zeger, châtelain de Gand ; 105-106 : un acte de 1228 de Ferrand et Jeanne, comte et comtesse de Flandre et Hainaut relatif aux débuts d'un hôpital près du *portus monialium* ; 101 : un acte de mars 1228 de l'abbé de Saint-Bavon ; 106-107 : l'acte d'incorporation à l'Ordre de Cîteaux d'octobre 1228 ; 107 : acte de l'abbé de Clairvaux de 1228 ; 108-110 : acte de 1229 de l'abbesse de Nieuwenbos ; 101-102 : acte de mars 1228, de l'évêque de Tournai ; 104 : acte d'avril 1228 de Ferrand et Jeanne, comtes de Flandre ; 103 : acte de 1228 de l'évêque de Tournai ; 110-111 : acte de juillet 1230 de l'abbesse Elizabeth ; 113-114 : acte de juin 1233 de la même ; 112 : autorisation de l'abbé de Saint-Bavon de juin 1233 ; 111-112 : acte de mai 1242 de l'évêque de Tournai ; 114-116 : acte d'août 1242 de Marguerite de Dampierre ; 600-601, n^o LXXIII : acte de Thomas et Jeanne, comtes de Flandre et de Hainaut, de septembre 1242 ; 116-120 : un acte de 1316 (*partim*). — B. De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, 27-28, Bruxelles ; 1719, a publié l'acte de 1228 de Ferrand et Jeanne.

(1) Province de Flandre orientale, canton d'Audenarde. — J. G. DE BROUWERE, *Het cartularium van het O.L.V. Hospitaal te Oudenaarde (XIV^e e.)*, dans *Handelingen van de geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde, Feestnummer*, 140, Audenarde, 1956.

On doit nombre d'éditions à **Miraeus-Foppens**, *Opera diplomatica et historica*, III, Bruxelles, 1734 : 88 : acte de 1228 de Ferrand et Jeanne ; 584 : acte d'incorporation de 1228 ; 584 : acte de 1228 de l'abbé de Clairvaux ; 584-585 : acte de 1228 de l'évêque de Tournai ; 581-582 : acte de 1229 de l'abbesse de Nieuwenbos ; 92 : acte de mai 1230 ; 92 : acte de 1232 ; 582-583 : acte de 1234 de la comtesse Jeanne ; 593 : acte de mai 1243 de la comtesse Jeanne ; 409 : acte de décembre 1243 ; 123 : acte d'avril 1263 de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, et de son fils Gui, comte de Flandre ; II, 999, Bruxelles, 1723 : un acte de 1255 ; IV, 235-236, Bruxelles, 1748, acte de donation de septembre 1233 de Jeanne, après la mort de Ferrand (1). On doit aussi des éditions à **A. Van Lokeren**, *Historique de la Bilohe et de l'abbaye de la Vierge Marie à Gand*, dans *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, Gand, 1840 : 195 : acte de 1228 de Ferrand et Jeanne ; 197-198 : acte de 1229 de l'abbesse de Nieuwenbos ; **J. Arts**, *De Predikheeren te Gent (1228-1854)*, 19, Gand, 1913 : acte de 1228 de Ferrand et Jeanne ; repris aussi par **Cl. Le Boucq**, *L'ancien couvent des dominicains à Gand*, 20-21, Gand, s.d. On verra encore **Ch.-L. Diericx**, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, Gand, 1814-1815 : 636 : acte de mars 1228 de l'abbé de Saint-Bavon ; 48 : acte de 1375 relatif à la mort de Jacques van Artevelde ; [**C. P. Serrure**], *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, Gand, s.d., a publié : 142 : l'acte de 1228 de l'abbé de Saint-Bavon ; 163 : un acte de décembre 1228 de l'évêque de Tournai ; 97-98 : un acte de l'abbé de Saint-Bavon de mars 1218 ; 164 : un acte de l'évêque de Tournai de 1228 ; 167 : l'acte de l'abbesse Elizabeth de juillet 1230 ; 190-191 : l'autorisation de l'abbé de Saint-Bavon de juin 1233 ; *Gallia Christiana*, V, Paris, 1731, éditée : 329 : l'acte d'incorporation d'octobre 1228 ; 328-329 : l'acte de 1228 de l'abbé de Clairvaux ; 329 : l'acte de 1228 de l'évêque de Tournai ; 330-331 : l'acte de 1229 de l'abbesse de Nieuwenbos ; 330 : un acte de 1229 de l'abbé de Prémontré ; 331-332 : un acte de 1234 de la comtesse Jeanne ; 333 : un acte de mai 1243 de la même. **A. Van Lokeren**, *Histoire de Saint-Bavon*, II, Gand, 1855, publie : 19 : l'acte de l'évêque de Tournai de décembre 1228 ; 15 : l'acte de l'abbé de Saint-Bavon de mars 1218 ; 19 : acte de l'évêque de Tournai de 1228 ; 19 : acte de l'abbesse Elizabeth de juillet 1230 ; **E. Serrure**, *Monographie de l'hôpital de la Biloque de Gand*, 5-6, Bruges, 1881, publie l'acte de 1229 de l'abbesse de Nieuwenbos. **G. Cells**, *Het klooster van den Nieuwenbosch*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, 23-26, Gand, 1919, éditée : 83-86 : l'acte de l'abbesse de Nieuwenbos de 1229 ; 83 : un acte de 1234 de la même abbesse. **A. Du Chesne**, *Histoire généalogique de la famille de Béthune*, Paris, 1639, publie : 114 : acte de mai 1230 ; 114 : un acte de Guillaume de Sotteghem, chanoine de Lille (1230). **J. Walters**, *De zusters Cistercianen der Bijloke en der Toevlucht van Maria te Gent. Geschiedkundig overzicht*, Gand, 1924, publie 40 : un acte de mars 1228 de l'évêque de Tournai ; 40-41 : l'acte de Ferrand et Jeanne d'avril 1228 ; 41-43 : trois actes de 1228 respectivement de Ferrand et Jeanne, de l'évêque de Tournai et du légat du Saint-Siège ; 43-46 : un acte pontifical d'avril 1229 ; 47-48 : un acte de 1233 ; 48-50 : un acte de l'abbesse Elizabeth de 1239 ; 50-52 : un acte de l'abbé de Clairvaux de 1239. **J. Kervijn de Lettenhove**, *Codex Dunensis*, Bruxelles, 1875, éditée : 29-30 : l'acte de l'évêque de Tournai de 1228 ; 148-149 : le rapport de l'élection de l'abbesse Maria Van Popenrode en 1306. **Th. Luyckx**, *Johanna van Constantinopel, Gravin van Vlaanderen en Henegouwen. Haar leven (1199 | 1200-1244). Haar regering (1205-1244), vooral in Vlaanderen*, Anvers, Utrecht, 1946, éditée : 556-557 : un acte de mai 1229 de Jeanne ; 570-572, n° XLII, un acte de novembre 1233 de la comtesse Jeanne par lequel qu'au couvent du *Haven van de H. Maagd* et à l'hôpital il doit y avoir vingt-cinq religieuses et autant de converses que nécessaire ; 573-574, n° XLV : un acte d'octobre 1235 de Jeanne ; 578-579 : n° LI : un acte de Thomas et Jeanne comtes de Flandre et de Hainaut, de l'automne 1238 ; 599-600, n° LXXII : un acte de Jeanne de 1242 ; 612-614, n° LXXX : un acte de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, de mars 1245 ; 631-633, n° CCIII, un acte du 4 août 1461. **J. Béthune**, *Cartulaire du Béguinage de Sainte-Élizabeth à Gand*, Bruges, 1883, éditée : 302 : l'acte de l'abbesse Élizabeth de juin 1233 ; 1-2 : l'acte de la comtesse Jeanne de décembre 1235 ; 2-3 : un acte de la même d'octobre 1236 ; 4-5 : un acte de la comtesse Jeanne de 1242. **E. Leglay**, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, 193, Lille, 1841, publie l'autorisation de l'abbé de

(1) Le testament de Ferrand, avec la confirmation des libéralités faites à divers Couvents, est conservé aux A. Bv-LOGUE G., C3.

Saint-Bavon de juin 1233. M. de Lalaing, *Maldeghem la Loyale*, 366-368, Bruxelles, 1849, deux actes d'août 1238. Une lettre d'accompagnement à des actes de Volker Uten Hove envoyés à sa sœur Ermentrude, en décembre 1238, est publiée par C. Vleeschouwers, *Het beheer van het O.L. Vrouw hospitaal te Gent en de stichting van de Cisterciënzerinnenabdij O.L. Vrouw-ten-Bos (1215) en Bijloke (1228) door Uten Hove's*, dans *Annalen van de Belgische Vereniging voor Hospitaalgeschiedenis*, IX, 31, Bruxelles, 1971. Un acte pontifical du 14 septembre 1295 est édité par A. Thomas, *Les registres de Boniface VIII*, I, 221, n° 634, Paris, 1884. J. Vuylsteke, *Uitleggingen tot de Gentsche stads- en baljuwsrekeningen (1280-1315)*, édition V. Van der Haeghen et A. Van Werweke, 95-96, Gand, 1906, édite l'acte de 1337 relatif à Jacques Van Artevelde. La plainte des malades de l'hôpital, en 1349, est publiée par P. Van Duyse, *Klagten der zieke Poorters in het gasthuis te Gent, ten jare 1349*, dans *Belgisch Museum*, VII, 83-95, Gand, 1843. Une supplique de mai 1363 est éditée par A. Fierens, *Suppliques d'Urbain V*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VII, 847, Rome, 1914. L'acte de 1375 relatif à Jacques van Artevelde est repris par N. De Pauw, *Cartulaire historique et généalogique des Artevelde*, 333, Bruxelles, 1920. Un projet de règlement pour l'hôpital de 1757 est publié par P. Claeys, *L'hôpital de la Byloke au siècle dernier*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 486-490, Gand, 1893, et P. Claeys, *Mélanges historiques et anecdotes sur la ville de Gand*, 223-226, Gand, 1895. Le procès entre Marie-Thérèse et les échevins de la Keure, administrateurs de l'hôpital, est édité dans le *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, X, (1770-1774), 401-402, Bruxelles, 1901. Un rapport de 1809 relatif à la situation des malades est publié par J. Béthune, *L'hôpital de la Byloke à Gand en 1809*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 234-238, Gand, 1889.

TRAVAUX: J. Walters, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, trois tomes en deux volumes, Gand, 1929-1930, est l'ouvrage le plus complet sur l'abbaye. L'auteur traite de l'histoire de l'abbaye depuis sa fondation jusqu'au moment où elle est abandonnée (1^{re} partie). La seconde partie est l'édition des pièces d'archives les plus importantes relatives à la Byloque, et ce le plus complètement pour la période médiévale.

En ce qui concerne aussi la période de la fondation, les rapports entre l'hôpital de Notre-Dame à Gand, la famille Uten Hove, l'abbaye de Ten Bos à Lokeren et l'abbaye de la Byloque, on verra différents ouvrages: C. Vleeschouwers, *Het beheer van het O.L. Vrouw hospitaal te Gent en de stichting van de Cisterciënzerinnenabdijen O.L. Vrouw Ten Bos (1215) en Bijloke (1228) door Uten Hove's*, dans *Annalen van de Belgische Vereniging voor Hospitaalgeschiedenis*, IX, 13-34, Bruxelles, 1971 qui, pour la première fois, a utilisé de façon approfondie et systématique les sources relatives à la fondation; A. Van Heddeghem, *Een middeleeuws abdijhospitaal, de oude Bijloke*, Anvers, 1978; A. De Schrijver, *L'abbaye et l'hôpital de la Byloke à Gand*, dans *Congrès archéologique de France*, 116-128, Paris, 1962; R. De Ganck, *Het kloosterslot der Bijloke in het gedrang*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, III, 86-111; 149-173; 217-237, Westmalle, 1952; Th. Ploegaerts, *Les moniales de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux*, II, 64 et sv., Westmalle, 1937; L. Van Puyvelde, *Un hôpital du Moyen-Âge et une abbaye y annexée. La Biloke de Gand*, Gand, Paris, 1925; E. Serrure, *Monographie de l'hôpital de la Biloke de Gand*, Bruges, 1881; A. Van Lokeren, *Historique de l'hôpital de la Biloke et de l'abbaye de la Vierge Marie à Gand*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 188-226, Gand, 1840. En ce qui concerne plus spécialement la fondation de l'hôpital Notre-Dame, on verra P. Bonenfant, *Hôpitaux et bienfaisance publique*, dans *Annalen van de Belgische Vereniging voor Hospitaalgeschiedenis*, III, 3, 194, Bruxelles, 1965.

Concernant plus spécialement l'hôpital, on verra: L. Elaut, *Gentse ziekenhuizen*, 43-74, Gand, 1976.

Parmi les ouvrages généraux, on citera: M. Gijsseling, *Gent's vroegste geschiedenis*, 65, Anvers, 1954; Th. Luyckx, *Gravin Johanna van Constantinopel en de godsdienstige vrouwenbeweging in Vlaanderen gedurende de eerste helft der 13de eeuw*, dans *Ons Geestelijke Erf*, I, 5-30, Tielt, 1943, critiqué par R. De Ganck. E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire I, 487-491, Bruxelles, 1948, donne une présentation vieillie de la naissance de l'abbaye, de même que J.-M. Canivez, *Biloke*, dans *D.G.H.E.*, VIII, 1491-1493, Paris, 1935; moins intéressant est J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, Scourmont, 1926;

F. Blockmans, *Het Gentsche stadsproletariaat tot omstreeks 1302*, Anvers, 1938, peut être mentionné pour ce qui est de la famille Uten Hove.

Pour la période primitive, on consultera : G. De Clercq, *De kerkelijke instellingen te Gent in verband met de oudste stedelijke geschiedenis*, dans *Nederlandsche Historiebladen*, II, 117-135, Utrecht, 1939 ; Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, I et II, Gand, 1814, qui édite aussi quelques chartes comtales.

F. De Potter-J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 1ste Reeks, arr. Gent, VII, Wachtebeke, 26, Zaffelare, 42, Gand, 1864-1870 ; IIde Reeks, arr. Eeklo, Boekhoute, 54, Ertvelde, 20, 30, Gand, 1870-1872 ; IIIde Reeks, arr. St-Niklaas, II Kemzeke, 25, Gand, 1878 ; IVde Reeks, arr. Dendermonde, I, Laarne, 17, Gand, 1893.

On considérera comme de moindre intérêt : E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 112-114, Bruxelles 1923. Les études suivantes traitent d'aspects particuliers ; le domaine : J. Boon, *De bezittingen van de Bijloke te Nazareth in 1637*, dans *Jaarboek van de Heemkring Scheldeveld*, II, 99-118, Lathem-Saint-Martin, 1971 ; J. Boon, *Ontginningen te Eke in de 13de eeuw*, dans *Jaarboek van de Heemkring Scheldeveld*, I, 13-14, Lathem-Saint-Martin, 1970 ; les comptes : J. Vuylsteke, *Uilleggingen tot de Gentsche stads- en baljuwsrekeningen (1280-1315)*, 95-96, Gand, 1906. En ce qui concerne l'histoire de l'art et plus spécialement les fresques, on verra : M. Goossens, *Middeleeuwse muurschilderkunst te Gent*, dans *Spiegel Historiaal*, XII, 643-647, Haarlem, 1976 ; L. Van Puyvelde, *Nieuw ontdekt werk uit de vroege Vlaamsche Schilderkunst*, dans *Verslagen en mededeelingen der Koninklijk Vlaamsche Academie*, 664-676, Gand, 1925 ; L. Van Puyvelde, *Peintures murales du XIV^e siècle découvertes à Gand*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, XII, 125-140, Paris, 1925 ; J. Casier, *L'abbaye de la Byloke à Gand. Sa restauration et la découverte d'une fresque du XIV^e siècle*, dans *Gand artistique*, 3^e année, 302-311 ; 4^e année, 138-143, Gand, 1924-1925 ; A. Heins, *À propos du beau pignon XIV^e siècle de la Byloque à Gand*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 8, 91-96, Anvers, 1912 ; L. Cloquet, *Pignons de la grande salle et de l'ancienne chapelle de la Byloke*, dans *Inventaire archéologique de Gand*, n^o 131, Gand, 1899 ; L. Cloquet, *Pignon du réfectoire de la Byloke*, dans *Inventaire archéologique de Gand*, n^o 132, Gand, 1899 ; A. Du Bois, *La célèbre peinture du XIII^e siècle à la Byloke*, dans *Messenger des sciences et des arts*, 498, Gand, 1893 ; A. Van Lokeren, *Tableau à l'aquarelle du XIII^e siècle*, dans *Messenger des sciences et des arts de la Belgique*, 200-209, Gand, 1834.

On verra aussi en général : A. Van den Kerckhove et Y. Hollebosch, *Het abdijhospitaal van de Bijloke*, Gand, 1973 ; *Documentation cistercienne*, vol. 18, I, *Dictionnaire des monastères cisterciens*, I, 46 ; vol. 13 : É. Brouette et E. Manning, *Bibliographie de la Belgique cistercienne*, 40-41, Rochefort, 1974-1976 ; A. De Schrijver et C. Van de Velde, *Catalogus van de schilderijen, stad Gent. Oudheidkundig Museum, Abdij van de Bijloke*, 15-30, Gand, 1972 ; A. De Schrijver, et C. Van de Velde, *Trésor du passé d'une grande ville flamande*, dans *Trésors des Musées Belges*, 81-83, Paris, 1964 ; H. Janse et L. De Vitegher, *Middeleeuwse bekappingen in het vroegere graafschap Vlaanderen*, dans *Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen*, XIII, 301-380, Bruxelles, 1962 ; F. Van Hove, *Étude de reconstitution de l'état primitif des bâtiments existants de l'ancienne abbaye de la Byloke à Gand*, dans *Bulletijn der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, 8, 5-25, Gand, 1931 ; A. Van Werveke, *Le nouveau musée d'archéologie*, dans *Bulletijn der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, 33^e année, 35-38, Gand, 1925 ; A. Van Werveke et A. Leurs, *Het Bijlokemuseum te Gent*, dans *De Toerist*, 7^e année, 118-122, Bruxelles, 1928 ; A. Brugghevan et A. Van Werveke, *Tentoonstelling van 1913. De abdij « De Bijloke ». Het museum van Oudheden. Het museum van Nijverheids- en Versieringskunst. Een nieuw burgerlijk Godshuis*, Gand, 1913 ; J. Casier, *Ancienne abbaye de Sainte-Marie dite la Byloque à Gand*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 8, 344-346, s.l., 1910 ; Ch. Plot, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, 152-157, Bruxelles, 1815 ; A. Verhaegen, *L'hôpital de la Byloke à Gand, De Bijloke van Gent*, avec 43 planches dues à É. Serrure et A. Van Assche, Gand, 1889.

Quelques ouvrages anciens traitent de l'histoire de la Byloque : A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 322-323, Bruxelles, 1732 ; A. Sanderus, *Hagiologium Flandriae*, 107-114, Anvers, 1625 ; vie de l'abbesse

Gertrudis van Potellis. Chr. Henriquez, *Menologium Cisterciense annotationibus illustratum*, 293-294, Anvers 1630: Vie de Gertrudis Potellis.

Sigillographie: Quelques sceaux sont conservés: un sceau de l'hôpital (1) de 1218. Les sceaux conservés du couvent, tous à l'effigie de Notre-Dame, datent de 1336 (2), 1425 (3), 1501 (4) et 1637 (5). Les sceaux d'abbeses conservés datent de 1229 (6), 1230 (7), 1234 (8), 1238 (9), 1239 (10), 1242 (11), 1246 (12), 1324 (13), 1425 (14), 1456 (15), 1495 (16), 1501 (17), 1549 (18) et 1637 (19).

Le Musée de la Byloque à Gand conserve une matrice en cuivre du sceau de Sabina Bruggheeman.

Iconographie: L'*Atlas Goetgebuer* conservé aux Archives de la Ville de Gand contient des dessins des bâtiments monastiques et les armoiries des abbeses: Constantia Dhaenens et Sabina Bruggheeman; on verra aussi à la Bibliothèque de l'Université de Gand le ms. 237: L. de Clercq, *Les costumes des religieux, ordres et congrégations ecclésiastiques*, 89-90. Les ouvrages consacrés à l'iconographie de la Byloque sont abondants. Depuis 1928, le Musée des arts anciens de Gand a été transféré dans les bâtiments de l'abbaye: on verra le catalogue de *Gent 1000 jaar Kunst en Kultuur*, Musée des Beaux-Arts, Gand, 1975; A. De Schrijver, *Catalogus van de schilderijen, stad Gent, Oudheidkundig Museum, Abdij van de Bijloke*, Gand, 1972; A. De Schrijver, *L'abbaye et l'hôpital de la Bijloke à Gand*, dans *Congrès archéologique de France*, 116-128, Paris, 1962; A. De Schrijver, *Le Musée de la Byloke à Gand*, dans *La Revue Française*, n° 119, 29-42, Paris, 1960; M. Goossens, *Middeleeuwse muurschilderkunst te Gent*, dans *Spiegel Historiaal*, XII, 643-647, Haarlem, 1976.

Épigraphie: on connaît les épitaphes de quelques abbeses: Anna De Blasere, Elizabeth van Theimseke, Anna Van Crombrugghe, Livina Dhooghe, Anna Bertolff, Francisca De Wulf, Antonette Van Leemput, Francisca Van Steenberghen, Agnès Triest, Lutgardis De Rouck, Agnès D'Haene, Sabina Bruggheeman; elles sont éditées par J. Walters, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 186, 193, 197, 206, 217, 226, 245, 251, 255, 258, 266, 305, Gand, 1929; on verra aussi A. L. Van Hoorebeke, *Recueil des épitaphes tant anciennes que modernes des églises, couvents, monastères, cloîtres, hôpitaux et cimetières de la ville de Gand*, IV, 265-284, Gand, 1849. À Ursel (20), on conserve encore la pierre tombale restaurée de la dernière abbesse, Sabina Bruggheeman (21).

(1) A. BYLOQUE G., A19. — J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 322, planche XVI, 1, Gent, 1875. — J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, II, 181, 1930.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Bijloke*, n° 54.

(3) A. BYLOQUE G., L7.

(4) A. BYLOQUE G., P2.

(5) A.V.G., *Bijloke*, n° 209. — Description dans J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 182, et reproduction planche 25, 2.

(6) A. BYLOQUE G., B20. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 187; II, planche 25, 3.

(7) A. BYLOQUE G., B40.

(8) A. BYLOQUE G., C51, C50bis, C40, C41, C50 et C53.

(9) A. BYLOQUE G., D27.

(10) A. BYLOQUE G., D44.

(11) A. BYLOQUE G., E10, E9.

(12) A. BYLOQUE G., A10, E23.

(13) A. BYLOQUE G., H22. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 187-188, et planche 25, 4.

(14) A. BYLOQUE G., L7. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 188, et planche 25, 5.

(15) A.V.G., *Bijloke*, nos 145-146.

(16) A. BYLOQUE G., O20.

(17) A. BYLOQUE G., P2. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 188-189, et planche 25, 6.

(18) A. BYLOQUE G., T31. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 189, et planche 25, 7.

(19) A.V.G., *Bijloke*, n° 209. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 189-190, et planche 25, 8.

(20) Prov. de Flandre orientale, cant. de Zomergem.

(21) *De Standaard*, 15 octobre 1973. Voir aussi: *Het grafzerk van Sabina Bruggheeman, laatste abdis van de Bijloke te Gent*, dans *Herinnering aan de restauratie te Ursel op 13.X.73 door de zorgen van de V.Z.W. « De Familiograven »*, Gand, 1973.

Héraldique: J. Walters, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, Gand, 1929, reproduit les armes des différentes abbesses; on verra encore P. J. Maes, *Verzameling van wapenschilden van de abdijen, abten, abdisen, kapittels, kloosters, gestichten binnen Gent*, aux Archives de la Ville de Gand, boîte 16 (35), 138-163: Bijloke. On conserve aussi les armes d'Antonette van Leemput, de 1644, sur une monstrance; de Francisca De Wulf, sur une chasuble de 1648 et sur un *antependium* de 1653, au Musée de la Byloque.

Cartes et plans: les Archives de l'État à Gand conservent dans le fonds *Cartes et plans* la plupart des cartes de la Byloque, 140 numéros, de 1570 à 1847. On trouvera un plan terrier de la Byloque au XVI^e siècle dans Jacob de Deventer, édition V. Van der Haeghen, *Atlas des villes de la Belgique*, Bruxelles, 1908; on verra aussi A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 164, 322-323, planche 11, Bruxelles, 1732, et J. B. Gramaye, *Antiquitates Flandriae*, 22 et 24, Louvain, 1705.

Le plan de Reynax (1606), dont l'original est conservé dans l'Atlas Goetgebuer aux Archives de la Ville de Gand (F 150 D 86), est repris dans É. Serrure, *Monographie de l'hôpital de la Biloque de Gand*, Bruges, 1881. Il y a une copie du dix-neuvième siècle à la Bibliothèque universitaire de Gand sous le numéro G 12941².

La Bibliothèque de l'Université de Gand possède quelques dessins de A. Van Lokeren dans *Historique de l'hôpital de la Biloque et de l'abbaye de la Vierge Marie à Gand*, Gand, 1840 (n° G 12941), et de É. Serrure et A. Van Assche dans A. Verhaegen, *L'hôpital de la Byloke à Gand*, 43 planches, Gand, 1889 (n° G 14006). On verra aussi pour le n° G 19012 du même fonds: G. Millis-Proost, *Inventaris der kaarten en globes*, Gand, 1967, *sub-verbo Bijloke*.

En ce qui concerne la topographie enfin, on consultera Ch.-L. Diericx, *La topographie de l'ancienne ville de Gand*, 1808.

* * *

C'est au début du XIII^e siècle, certainement avant (1) 1204, qu'a été fondé l'hôpital de Notre-Dame, dans la paroisse de Saint-Michel à Onderbergen (2). Les fondateurs, en même temps administrateurs et protecteurs, étaient des membres de la famille Uten Hove: Volker Uten Hove, plus tard chanoine et doyen du Chapitre de Saint-Pierre à Lille (3) et sa sœur Ermentrudis (4). En 1215, les bâtiments de l'hôpital étaient devenus trop petits pour accueillir les malades, les pauvres, les voyageurs et les clercs. C'est dans l'intention avouée qu'une abbaye pourrait prendre la direction de l'hôpital Notre-Dame qu'à la demande de Gossuin, évêque de Tournai, et avec l'approbation de Volker Uten Hove et Jean de Warneton, abbé de Loos (5), on dressa le plan, en août 1215, de fonder une abbaye de cisterciennes à Lokeren (6) au lieu-dit *Locus Beate Virginis*.

(1) C. VLEESCHOUWERS, *Het beheer van het O.L. Vrouwospitaal te Gent en de stichting van de Cisterciënerinnen-abbij O.L. Vrouw Ten Bos (1215) en Bijloke (1228) door Uten Hove's*, dans *Annalen van de Belgische Vereniging voor Hospitaalgeschiedenis*, IX, 13, Bruxelles, 1971.

(2) Rue de Gand, derrière l'église Saint-Michel.

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 48-49, 76-77, et II, 229, n° 5. — C. VLEESCHOUWERS, *Het beheer...*, dans *Annalen... Hospitaalgeschiedenis*, IX, 13.

(4) L'hôpital avait été fondé sur l'héritage d'Ermentrudis: J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 229, n° 5 (13-20 mai 1212); 237, n° 13 (Lille, juin 1219).

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 236-237, n° 13.

(6) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 236-237, n° 13. — Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel...*, 538 (11 juillet 1217).

En 1215, Arnold II, abbé de Cîteaux, accepta l'abbaye dans l'Ordre cistercien dans la filiation de Clairvaux (1). Dès lors, il existait une forme mixte de direction de l'hôpital (2).

Étant donné l'expansion ultérieure de la ville de Gand et comme le nombre de malades augmentait, le manque de place (3) se fit sentir, vers 1227-1228, dans l'hôpital Notre-Dame. Il fut alors question de déménager dans un site plus vaste (4), à Akkergem (5).

L'hostilité de l'Ordre de Cîteaux contre les abbayes de moniales qui n'observaient pas la clôture joua sans aucun doute un rôle dans cette affaire (6). On chercha donc une solution dans l'esprit de ce qui avait été dit en 1215 : une nouvelle abbaye de cisterciennes s'occuperait de l'hôpital.

En août 1228, les Uten Hove firent appel avec succès au comte et à la comtesse de Flandre et de Hainaut, Ferrand et Jeanne (7), ainsi qu'à l'évêque de Tournai (8).

La nouvelle abbaye porta le nom de *Portus Beate Marie*, plus tard Byloque, et fut occupée par des religieuses venant de l'abbaye de Ten Bos (9). Les principes de base des relations entre l'abbaye de La Byloque et l'hôpital de La Byloque furent réglés (10) en décembre 1228.

Dès 1234, l'administration de l'hôpital de Gand était entièrement passée par l'abbaye de Ten Bos (11) à la Byloque. Ten Bos avait fait le partage des biens entre l'abbaye de la Byloque et l'hôpital (12).

* * *

ÉLIZABETH UTEN HOVE fut abbesse (13) à partir de décembre 1229-juillet 1230. Elle venait vraisemblablement de l'abbaye de Notre-Dame Ten Bos à Lokeren (14). En novembre 1233, l'évêque de Tournai, Walter de Marvis, mit au point un règlement entre les deux parties de la famille Uten Hove : les fondateurs et administrateurs d'une part et l'abbesse de La Byloque, Elizabeth, d'autre part, à propos de la destination des biens de l'hôpital (15). L'abbesse scella

(1) A.É.G., *Nieuwenbos, anno 1229*. — *Gallia Christiana*, V, 328, Paris, 1731. — MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatia*, III, 581, Bruxelles, 1734. — G. CELIS, *Het klooster van den Nieuwenbosch*, 83, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, 23-26, Gand, 1919.

(2) C. VLEESCHOUWERS, *Het beheer...*, dans *Annalen... Hospitaalgeschiedenis*, IX, 20.

(3) Le transfert des biens du Wittoc ou hôpital Saint-Nicolas à Gand à l'hôpital Notre-Dame, par Walter de Marvis, évêque de Tournai, contribua aussi au manque de place à l'hôpital d'Onderbergen : J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 241, n° 17 (1227).

(4) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 246, n° 21 (Walter de Marvis, mars 1228) ; 247, n° 22 (Walter de Marvis, mars 1228). — Les bâtiments de l'hôpital d'Onderbergen furent offerts par le Comte Ferrand à un couvent de dominicains flamands en 1228 : Voir J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 248, n° 23.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 248-249, n° 24 (avril 1228) ; 249, n° 25 (juin 1228).

(6) C. VLEESCHOUWERS, *Het beheer...*, dans *Annalen... Hospitaalgeschiedenis*, IX, 23-24. — Hostilité partagée, entre autres, par l'abbé de Baudelo : J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 247, n° 22 ; 258, n° 36.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 250, n° 26 (août 1228).

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 251, n° 27 (9 août 1228).

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 255, n° 33 (28 octobre 1228).

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 253-255, n° 31 (19 octobre 1228) ; 255, n° 32 (1228) ; 256-257, n° 34 (novembre 1228) ; 257-358 (décembre 1228).

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 280-281, n° 65 (Walter, évêque de Tournai, novembre 1233) ; 290, n° 78 (Élisabeth, abbesse de la Byloque, janvier 1234) ; 291, n° 79 (Drogo, abbé de Clairvaux, 11 juin 1234).

(12) A.É.G., *Nieuwenbos, anno 1234* (Christina, abbesse de Ten Bos). — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 287-289, n° 75 (Élisabeth, abbesse de la Byloque, 1234).

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 78 ; II, 270, n° 51. En novembre 1229, l'abbesse de Ten Bos à Lokeren, représenta encore l'abbaye de la Byloque : J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 264-265, n° 42.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 79, n° 2 ; II, 255-256, n° 33.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 280-281, n° 65 ; 285, n° 72 : acte de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, contenant une demande à l'abbé de Clairvaux pour l'observance de cet arrangement.

ces actes (1) en juin 1234. Cet arrangement à l'amiable fut confirmé par l'abbé de Clairvaux, le 11 juin (2). Il ordonna en outre la séparation des biens de l'hôpital et de l'abbaye de la Byloque. Aussi, l'abbesse de Ten Bos, Christina Uten Hove, pour ce qui est des biens appartenant à Ten Bos, à la Byloque et à l'hôpital (3), et Elizabeth, abbesse de la Byloque, pour ce qui est des biens appartenant à l'hôpital et à l'abbaye de la Byloque, mirent-elles au point un partage (4).

L'affiliation à l'Ordre de Cîteaux fut confirmée, le 29 septembre 1239, par le pape Grégoire IX (5). Les biens de l'hôpital et de l'abbaye furent une fois encore partagés par l'abbé de Clairvaux (6), le 7 novembre 1239.

En mars 1242, l'évêque de Tournai, Walter de Marvis, demanda à l'abbé de Clairvaux de porter le nombre des moniales à quarante (7). La comtesse Jeanne renouvela (8) cette demande en mai 1243. L'abbé des Dunes, au nom de l'abbé de Clairvaux, porte le nombre des religieuses à trente (9). Trois ans plus tard, en 1246, quarante sœurs devaient vivre à l'abbaye de la Byloque (10).

Sous l'abbatiat d'Elizabeth, de nombreuses donations furent faites à l'abbaye : en 1231 (11), en 1232 (12), en 1233 (13), en 1234 (14), en 1238 (15), en 1242 (16), en 1247 (17), en 1248 (18). L'exemption de tonlieu fut accordée par le seigneur de Béthune et Termonde (19), en juillet 1231 ; par la comtesse Jeanne (20), en novembre 1233 ; par Rodolphe, seigneur de Schelderode (21), en 1234, et, en 1245, par Théodore, seigneur de Beveren et châtelain de Dixmude (22).

En octobre 1235, l'abbaye acheta des terres à Eke et à Assenede (23) à la comtesse Jeanne, et fit de même (24) en 1242. En 1246, les religieuses achetèrent des terres du Lazaret de Gand (25).

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 290, n° 78.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 291, n° 79.

(3) A.É.G., *Nieuwenbos*, acte de 1234. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 289-290, n° 76. — Voir aussi C. VLEESCHOUWERS, *Het beheer...* dans *Annalen... Hospitaalgeschiedenis*, IX, 27. — C. VLEESCHOUWERS, *L'abbaye de Notre-Dame-au-Bois*, dans ce volume du *Monasticon belge*.

(4) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 287-289, n° 75.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 304, n° 104.

(6) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 306-308, n° 105.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 312-313, n° 113.

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 323, n° 125.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 323-324, n° 126 (août 1243).

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 326, n° 130 (29 avril 1246).

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 271, n° 53.

(12) A. BYLOQUE G., C13 (avril 1232) et C15 (septembre 1232). — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 274-275, n° 58 ; 275-276, n° 59.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 284, n° 70 : donation de la comtesse Jeanne (Walters donne les différents articles de cet acte) d'après le testament de Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut (A. BYLOQUE G., C3, mars 1231 n. s.).

(14) A. BYLOQUE G., C54.

(15) A. BYLOQUE G., D19 et D15 (août 1238). — Voir A. WALTERS, *Table chronologique...*, IV, 292 (août 1238). — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 301-302, n° 99 (décembre 1238).

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 313-314, n° 115 (4 mai 1242). — L. VAN PUYVELDE, *Un hôpital du Moyen âge...*, 114-116 (août 1242). — A. BYLOQUE G., E17 (septembre 1242).

(17) A.V.G., *Bijloke*, 86 (1), n° 9.

(18) A. BYLOQUE G., I4 et I5 (mai 1248). — A.V.G., *Bijloke*, 86 (1), n° 9.

(19) A.É.G., *Nieuwenbos*, anno 1231.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 284-285, n° 71.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 286-287, n° 74.

(22) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 325-326, n° 129.

(23) A. BYLOQUE G., D4. — Voir aussi J. BOON, *Ontginningen te Eke in de 13^{de} eeuw*, dans *Jaarboek van Heemkring Scheldeveld*, I, 13-14, Lathem-Saint-Martin, 1970.

(24) A. BYLOQUE G., E17.

(25) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 330, n° 137 (octobre 1246).

En 1246, Innocent IV écrivit à l'abbesse de la Bylogue : le 20 mai (1), le 25 juillet, le 5 août, le 13 août et le 5 novembre (2).

Elizabeth mourut (3) le 31 octobre 1249.

MARIA UTEN HOVE, sœur d'Elizabeth, fut élue (4) le 13 novembre 1249. Le châtelain de Gand, Hugo, accorda à l'abbaye, en 1251, le libre passage sur le Scimpgracht (5). Le couvent acheta des dîmes à Boeckoute, Wevelsmale, Polre et Coudekerke (6) en 1254, et des terres à Beostenblijde (7) en 1285. Les donations ne sont pas moindre : en 1255, des terres à Axel (8), en 1263 (9), en 1277 à Zaamslag et Coudekerke (10) et, en 1279, à Axel et Beostenblijde (11).

Un indult pontifical fut accordé en 1257 à ceux qui viendraient à l'église les jours de fête de la Vierge (12). Grégoire X accorda (13) différentes libertés en 1273. Martin IV confirma les libertés antérieures (14) en 1281. L'abbesse fit construire (15) un nouveau mur autour de la Bylogue.

Maria Uten Hove mourut (16) le 13 octobre 1285.

ELIZABETH VAN SINT BAEFS fut élue (17) le 13 novembre 1285. En 1288, on donna des terres à l'abbesse dans les Quatre-Métiers (18). En 1289, Guy, comte de Flandre et marquis de Namur, prit l'abbaye sous sa protection (19). Le pape Nicolas V, fit de même en 1290 et confirma les anciennes libertés (20). Le comte Guy vendit, en 1290, des terres entre Adendijk et Stripe (21).

Étant donné son grand âge, l'abbesse aurait remis sa démission entre les mains de l'abbé de Clairvaux (22). Elle est mentionnée pour la dernière fois (23) en 1292. Elle mourut (24), le 30 juin 1298.

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 326-327, n° 131.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 328, n° 134 (25 juillet) ; 329, n° 135 (5 août) ; 329-330, n° 136 (13 août) ; 331, n° 138 (5 novembre).

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 87.

(4) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 87.

(5) A. BYLOGUE G., F16. — A. DU CHESNE, *Histoire des maisons de Guines, d'Ardes, de Gand et de Coucy*, 524, Paris, 1631.

(6) A. BYLOGUE G., F19, F20, F21 et F26. — MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 999. — A. DU CHESNE, *Histoire des maisons de Guines...*, 510-511.

(7) A. BYLOGUE G., G10.

(8) A.V.G., *Bijloke*, 86 (1), n° 10 (10 mai 1255).

(9) A. BYLOGUE G., F34.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 346-347, n° 161.

(11) A. BYLOGUE G., G7 et G7 bis.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 337-338, n° 153 : acte d'Alexandre IV du 23 février 1257.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 343-344, n° 158.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 348-349, n° 164.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 344-345, n° 159 : acte de la comtesse Marguerite de septembre 1275.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 89.

(17) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 89.

(18) A.V.G., *Bijloke*, 86(1), n° 18 : 1^{er} août.

(19) A. BYLOGUE G., G12 : 29 mai 1289.

(20) A. BYLOGUE G., G13 et G14. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 351, n° 169.

(21) A.V.G., *Bijloke*, 86 (1), n° 19 : février 1290.

(22) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 90.

(23) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 352-353, n° 171.

(24) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 90.

G. (*Gertrudis*), une abbesse (1) ayant l'initiale G. apparaît (2) le 21 mars 1294. Il est possible qu'elle administra pour le compte d'Elizabeth (3). En 1294, la Byloque reçut trente livres de Flandre (4) et des terres à Axel (5). Elle acheta, en 1295, des terrains à Lepe-lez-Axel (6) et, à Assenede (7), en 1298.

Boniface VIII approuva, en 1295, la perception de dîmes (8) et confirma les privilèges antérieurs (9) en 1298.

MARIA DORPERS alias VAN SINT JANS (10). On doit signaler sous son abbatiat un différend avec l'abbé de Saint-Bavon à propos de dîmes à Akkergem (11), différend qui fut résolu (12) en 1303. On assiste, en 1302, à un don de terres fait par l'abbesse aux begards (13).

Maria mourut (14) le 7 octobre 1306.

MARIA VAN POPENRODE (*Poprode, Popoerde*) fut vraisemblablement élue (15) en 1306. Elle fit restaurer les vieux bâtiments du couvent (16). Une somme de cent livres gros, qui avait été prêtée, fut acquittée par le testament, en 1316, de Jan van Lanchackere, cleric à la Byloque (17). Il donna aussi des terres à Steenlant et Moermede. Il y eut des difficultés en 1316 pour la perception des dîmes (18). Robert, comte de Flandre donna, en 1321, des terres à Moerbeke (19). L'abbesse est mentionnée pour la dernière fois (20) dans un acte de 1322 du roi de France, Charles IV. Elle mourut (21) le 7 décembre 1323.

JUTA VAN DER MUDEN fut élue abbesse (22) le 31 décembre 1323. Il y eut au cours de son abbatiat, de 1327 à 1330, un procès devant le Parlement de Paris (23). Le domaine s'agrandit remarquablement (24). Elle mourut (25) vraisemblablement en 1330.

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 91.

(2) A.V.G., *Bijloke*, 86¹¹ (1), n° 22.

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 90-91.

(4) A.V.G., *Bijloke*, 86¹¹ (1), n° 22 : 21 mars 1294.

(5) A.V.G., *Bijloke*, 86¹¹ (1), n° 20.

(6) A. BYLOGUE G., G20 : 6 mai.

(7) A. BYLOGUE G., G22. — A.V.G., *Bijloke*, 86¹¹ (1), n° 24.

(8) A. BYLOGUE G., G19. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 354, n° 176. — Erreur dans A. BYLOGUE G., G 11.

(9) A. BYLOGUE G., G24.

(10) Le nom de Maria Dorpers est mentionné dans A.V.G., *Bijloke*, 86 (1), n° 34. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 94.

(11) A. BYLOGUE G., G27 : 6 juillet 1299.

(12) A. BYLOGUE G., H3 : 27 octobre 1303.

(13) A. BYLOGUE G., H1 : 11 mars 1302. — A.V.G., *Bijloke*, n° 27.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 95.

(15) J. KERVIJN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 148-149. Bruxelles, 1875. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 96 : 26 novembre 1306.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 97.

(17) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 357, 181 : 22 mai. — A.V.G., *Bijloke*, nos 35 et 35bis.

(18) A. BYLOGUE G., H13 : 21 octobre 1316.

(19) A.V.G., *Bijloke*, n° 37.

(20) A. BYLOGUE G., H18 : 10 juillet.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 96.

(22) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 99.

(23) A.V.G., *Bijloke*, 86¹¹ (1), 1^{re} linse.

(24) A. BYLOGUE G., H20, H23, H24, H26. — A.V.G., *Bijloke*, nos 39 et 41.

(25) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 100 : 27 mars 1330.

MARGARETA VAN DEN BERGHE aurait été déjà installée comme abbesse (1) avant la mort de Juta, le 27 mars 1330. On notera sous son abbatiat quelques dons de terres (2), mais surtout d'argent (3). En 1332, l'abbé de Saint-Pierre paya une amende à l'abbaye (4). On assista, en 1333, à un procès entre Saint-Pierre et la Byloque à propos des dîmes de Wachtebeke (5). L'abbesse obtint gain de cause dans sa protestation contre l'imposition d'une ferme dite *Joncrouwen Trune* (6) par le bailli de Gand. En 1349, les malades de l'hôpital se plaignirent auprès des échevins de la Keure de mauvais traitements (7). Louis, comte de Flandre, ordonna la restitution de biens (8) à la Byloque, le 7 novembre 1348. Innocent VI fit de même en 1353 (9) et en 1357 (10). En 1361, l'abbé de Clairvaux régla le différend entre l'église de Saint-Pierre et la Byloque (11). Urbain V accorda, en 1363, un indult de dix ans (12).

L'abbesse était déjà morte (13) le 1^{er} avril 1363.

AVESOETE SPAPEN. Aucun acte ne porte son nom. Elle aurait été abbesse (14) du 16 janvier 1364 au 1^{er} septembre 1366.

CATHARINA VAN MASSEMEN (Masmines) appartenait à la noble famille de Masmines. Elle devint abbesse (15) après le 1^{er} septembre 1366. Il y eut peu de donations au cours de son abbatiat : en 1375 (16), en 1376 (17), et deux en 1378 (18).

En 1376, une tempête aurait détruit de nombreux biens de la Byloque ; la guerre fit de même, avec la défaite de Rozebeke (19) en 1382.

L'abbesse qui fut sa vie durant l'image de l'affabilité mourut (20) le 11 septembre 1384.

GHEILE SERSYMOENS fut élue à l'unanimité des voix à l'âge de trente-six ans, en 1364, après le décès de l'abbesse Catharina (21). Elle est mentionnée pour la première fois (22) en 1391.

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 101.

(2) A.V.G., *Bijloke*, nos 44, 48, 50, 52, 53.

(3) A.V.G., *Bijloke*, nos 54-54 bis, 56, 57 (1) et 57 (2), 59-63, 67, 69-71, 73, 75, 76 ; *Cartulaire*, n° 227, f° 60 v° : 1341.

(4) A. BYLOQUE G., H31 : 17 mai 1332, amende réglée par le Comte Louis.

(5) A. BYLOQUE G., H32.

(6) A. BYLOQUE G., H41 : acte des échevins de Gand du 8 mars 1344 ; H47 : acte du Comte Louis du 7 août 1350.

(7) P. VAN DUYSSE, *Klachten der zieke poorters...*, dans *Belgisch Museum*, VII, 83-95, Gand, 1943.

(8) A. BYLOQUE G., H45.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 359, n° 185.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 359, n° 186. — Mentionné dans A. BYLOQUE G., 17. — Cette pièce est cependant disparue des archives.

(11) A.É.G., *Sint-Pieters*, n° 1236. — On trouvera une copie dans A.É.G., *Nieuwendos*, n° 269 : anno 1362.

(12) A. BYLOQUE G., I 16 : 17 mai 1363. — A. FIERRENS..., *Suppliques d'Urbain V*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VII, 286, (847) Bruxelles, Rome, 1914.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 105.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 106.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 107.

(16) A.V.G., *Jaarboeken van de Schepenen van de Keure, Reeks 301*, n° 5, f° 35 (1374-1375). — Édité par : Ch.-L. DIERICX, *Mémoire sur la Ville de Gand*, II, 48, Gand, 1815 — N. DE PAUW, *Cartulaire historique et généalogique des Artevelde*, 337, Bruxelles, 1920.

(17) A. BYLOQUE G., I 37 : 15 juillet.

(18) A.V.G., *Bijloke*, n° 84 : 13 juillet 1378. — A. BYLOQUE G., I 39 : 6 août 1378.

(19) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 108-109.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 109.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 112.

(22) A.V.G., *Bijloke*, n° 93.

Elle obtint de Rome, lors du Schisme d'Occident, en 1402, deux actes de Boniface IX (1). Quelques donations (2) sont à mentionner, de même que quelques achats de terre (3). Après les pertes dues aux hostilités avec les Brugeois, la rupture d'une digue, en 1415, aurait encore causé du tort aux possessions de l'abbaye (4). D'où, vraisemblablement, les travaux de réfection et d'embellissement qui ont été entrepris durant son abbatiat (5).

L'abbesse Gheile mourut (6) le 14 octobre 1423.

AGATHA SERSYMOENS était la nièce de l'abbesse précédente. C'est la première abbesse de la Byloque à avoir été consacrée après son installation (7). Elle n'est mentionnée qu'une seule fois (8) en 1425. On fit quelques travaux aux bâtiments de l'abbaye durant son abbatiat (9).

Elle mourut vraisemblablement (10) le 25 février 1433.

AGATA SERSANDERS devint abbesse (11) en 1433. Le Conseil de Gand accorda (12) à la Byloque l'exemption de tonlieu en 1437. Un conflit avec le prêtre Johannes Wielmaker, en ce qui concerne des offrandes, fut résolu (13) en 1438. Les échevins de la Keure (14) confirmèrent en 1438 le fait que les biens des malades décédés à l'hôpital de la Byloque lui revenaient (15).

L'abbesse conclut, le 4 septembre 1444, un accord avec l'abbé de Loos, Olivier, à propos des dîmes de Wachtebeke. En 1445, elle fit une déclaration relative aux soins à apporter aux malades (16).

Un acte du pape Nicolas du 24 novembre 1450 donne à l'abbesse et à ses successeurs le droit d'installer un prêtre confesseur ou d'en changer (17). En 1452, les échevins de la Keure déclarent qu'aucun orphelin ne peut être accepté à l'hôpital (18).

L'abbesse Agata conclut un accord avec le Conseil de Gand à propos de la part de l'abbaye dans l'amende imposée à Gand par le duc de Bourgogne après la défaite de Gavere (19).

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 363-364, n° 190 ; 365-366, n° 191 ; et I, 115, où l'auteur mentionne — d'après A. BYLOGUE G., J7 — qu'une abbesse Catelijne est mentionnée en 1401, et propose prudemment l'hypothèse d'une abbesse romaine et avignonnaise. Nous n'avons rien retrouvé de cela.

(2) A.V.G., *Bijloke*, n° 93. — A. BYLOGUE G., K16, K17, K18 et L3.

(3) A.V.G., *Bijloke*, 115-116. — A. BYLOGUE G., K26.

(4) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 112 et 116.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 113.

(6) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 116.

(7) En 1423, voir J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 116.

(8) A. BYLOGUE G., L47 : 1425.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 117.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 117.

(11) A. BYLOGUE G., M11.

(12) A. BYLOGUE G., L26.

(13) A. BYLOGUE G., L27.

(14) A. BYLOGUE G., L29 : septembre 1438.

(15) A. BYLOGUE G., M6 et M7.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 369-370, n° 198.

(17) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 370-373, n° 199. — On en trouvera un second exemplaire dans A. BYLOGUE G., M19.

(18) A. BYLOGUE G., M20.

(19) A.V.G., *Bijloke*, nos 145-146.

L'abbaye reçut durant son abbatiat des dons de rentes en 1433 (1), en 1438 (2), en 1439 (3), en 1445 (4) et en 1465 (5). On acquit des terres à Astene (6), à Hulst (7), dans le Métier d'Axel (8), à Beoostenblijde (9), à Akkergem (10) et à Denderhoutem (11). Agata fit exécuter différents travaux au couvent (12).

L'abbesse mourut le 16 juillet 1645. Elle fut enterrée dans le Chapitre (13).

GERTRUDIS VAN POTELLIS. C'est en raison de sa bonté, de son savoir et de sa modération qu'elle fut élue abbesse le 29 juillet 1465. Elle hésita longtemps pour accepter cette charge (14). Aucun acte ne porte son nom. Principalement inquiète en raisons des mœurs dissolues qui régnaient au couvent, elle accomplit complètement son plan de réforme : suivre strictement la règle de Benoît (15). C'est en raison de la sagesse de sa conduite, qu'après sa mort, le 24 avril 1472, elle fut acceptée au nombre des bienheureux de l'Ordre de Cîteaux (16).

KATELIJNE VAN KEERCBERGHE fut élue abbesse, le 31 avril 1472, à l'unanimité des voix (17). Charles le Téméraire amortit en 1474 les biens que la Byloque avait acquis dans les soixante dernières années (18). L'abbaye acheta, en 1477-1481, de la terre à Denderhoutem (19). Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne confirmèrent, en 1479, l'usage que les biens des malades décédés appartenaient à la Byloque (20).

À côté des dix années difficiles qui s'écoulèrent après la mort de Marie de Bourgogne, en 1482, une énorme tempête provoqua de terribles dégâts aux terres de la Byloque dans les Quatre-Métiers (21) à tel point qu'on dut vendre des terres pour couvrir les dépenses (22).

L'abbesse mourut à son retour des Quatre-Métiers, le 8 septembre 1490, au couvent de Ter Hagen. Elle y fut enterrée dans la salle capitulaire (23).

(1) A. BYLOQUE G., L20. — A.V.G., *Bijloke*, n° 136.

(2) A. BYLOQUE G., L30.

(3) A. BYLOQUE G., L31 et L32.

(4) A. BYLOQUE G., M9.

(5) A. BYLOQUE G., M36.

(6) En 1442 : A. BYLOQUE G., M2.

(7) En 1442 : A.V.G., *Bijloke*, n° 141.

(8) En 1443 : A.V.G., *Bijloke*, n° 142.

(9) En 1445 : A.V.G., *Bijloke*, n° 143.

(10) En 1446 : A. BYLOQUE G., M12.

(11) En 1455-1456 : A. BYLOQUE G., M22, M24, M25.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 121-122. — A. BYLOQUE G., M 29.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 122.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 129.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 130-131.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 133.

(17) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 134.

(18) A. BYLOQUE G., N14.

(19) A. BYLOQUE G., N33-N35, N24-N25 : 1477.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 376-381, n° 206.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 22 : 1488.

(22) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 137-138.

(23) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 138. — Le couvent de Ter Hagen, situé à Zuiddorpe près d'Axel, appartenait aussi à l'Ordre de Cîteaux.

MARIA 's KERELS fut élue abbesse (1) à l'unanimité des voix en 1490. Elle sut prendre en main la situation critique de la Byloque et réussit à éteindre toutes les dettes (2). Durant son long abbatiat, la Byloque ne reçut pourtant pas de nombreuses donations : terres à Aarsele (3), Zomergem (4) et Gand (5) ; pour le reste, des dons auxquels étaient liés des obligations (6).

L'abbé de Clairvaux fit savoir à l'abbesse, en 1503, qu'aucune religieuse d'autres provinces ne pouvait être acceptée (7).

Nicaise Hanneron déclare, en 1516, qu'il a reçu de l'abbesse de l'argent au profit du roi d'Espagne et du comte de Flandre pour l'amortissement des biens acquis par l'abbaye de la Byloque au cours des quarante dernières années (8). L'official du diocèse vint, en 1522, intervenir pour obliger l'obstiné chapelain, Matthias de Scotte, à quitter le couvent après sa démission (9).

Maria 's Kerels démissionna de sa charge, en 1527, en raison de son grand âge. Elle mourut (10) le 28 avril 1530.

JOSINE VAN CUENINC DONC (*Jozijne*) fut élue (11) le 6 août 1527. De 1534 à 1537, elle eut des difficultés avec les curés d'Assenede et de Winkel à propos des dîmes (12). En 1528 déjà, le Conseil de Flandre confirma à la Byloque les droits qu'elle avait sur les biens des décédés ; Charles-Quint reconfirma deux fois encore (13).

De nouvelles tempêtes auraient, en 1524, affecté les Quatre-Métiers (14). L'abbaye de la Byloque reçut, en 1534, l'autorisation de l'abbé de Clairvaux de mander n'importe quel abbé de l'Ordre de Cîteaux en cas de démission ou d'installation de religieuses (15). L'abbesse entra en conflit (16), à propos de compétences, avec l'évêque de Tournai en 1541. L'abbesse traîna les héritiers de Jan de Blicck devant le Conseil de Flandre, en 1542, pour les forcer à payer des rentes (17). Le 16 septembre 1552, Josine vendit des terres à Wetteren (18).

Quelques donations furent faites à la Byloque durant les vingt-neuf ans de l'abbatiat de Josine van Cuenincondonc (19). L'abbesse fit exécuter différents travaux au couvent et à l'hôpital ainsi qu'aux propriétés de Nazareth et Oost-Eeklo. Elle mourut (20) le 7 septembre 1556, laissant une très honneste congrégation, bien entretenue... en bonne discipline et religion (21).

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 139.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 139.

(3) A. BYLOQUE G., P11 : 1502.

(4) A. BYLOQUE G., P20 : 1506.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 389-390, n° 218 : 1525.

(6) A.V.G., *Bijloke*, 86¹⁸, cartulaire 226, f° 41. — A. BYLOQUE G., O30, O29, P15, P2, P21, P26, Q3, Q13, Q40.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 385-386, n° 213.

(8) A. BYLOQUE G., Q23.

(9) A. BYLOQUE G., R3.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 143.

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 143.

(12) A. BYLOQUE G., S20, S22-S24, S26, S30.

(13) A. BYLOQUE G., R 31 : 30 mai 1528 ; T 43, T 47 : Janvier 1552 ; S 10, S 12 : 25 août 1531.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 143.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 391-392, n° 222.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 392-394, n° 223.

(17) A. BYLOQUE G., T3.

(18) A.É.G., FONDS 124, anno 1552.

(19) A. BYLOQUE G., R22, R24-R28, R32, R38, S18, S17, S31, T15, T16, T23bis, T31, T42, T46.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 148.

(21) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, 215-220.

AGNÈS VAN COUDENHOVE, présentée comme candidate dans un rapport adressé au roi le 19 septembre 1556, fut nommée (1) abbesse de la Byloque par Philippe II, le 25 septembre 1556. La confirmation de la nomination par l'abbé de Clairvaux (2) ne fut donnée qu'en 1561.

Sous son abbatiat, l'abbaye subit, en 1566, le passage des iconoclastes (3). L'évêque de Gand, Corneille Janssens, consacra, en 1569, trois autels dans l'église de la Byloque (4). Mais surtout, la peste régna à Gand en 1574-1575 et l'hôpital dut faire face aux dépenses que cela impliquait (5).

En 1578, le gouvernement de la ville confisqua tous les objets en or et en argent de la Byloque (6). Le 6 août 1578, les religieuses de la Byloque se dispersèrent, sur le conseil du Magistrat de la Ville, après que se fut produite une nouvelle dévastation de l'abbaye (7). L'administration de l'hôpital fut confiée par le Magistrat à deux avoués qui ne se montrèrent cependant pas du tout compétents en la matière (8). L'abbesse, qui résidait avec quatre religieuses dans une maison près de l'église Saint-Jacques, fut rappelée à l'hôpital, mais fut chassée à nouveau, le 4 décembre 1579, parce qu'elle avait administré les Sacrements (9).

L'abbesse Agnès van Coudenhove mourut dans la maison près de l'église Saint-Jacques le 19 mai 1580. Elle fut d'abord inhumée dans l'église à moitié détruite, et, plus tard, dans la chapelle de l'hôpital (10).

L'administration de l'hôpital (11) resta attribuée aux deux avoués de 1578 à 1584. En 1579 déjà, le Magistrat de la Ville fit dresser un état général des biens de la Byloque (12).

ANNA DE BLASERE, après l'intervention des troupes espagnoles, le 17 septembre 1584, quinze religieuses seraient retournées à la Byloque (13). Elles y trouvèrent le couvent dans un état pitoyable. Le 2 janvier 1585, les commissaires furent désignés pour procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse (14). Ils présentèrent, le 24 janvier, Anna de Blasere comme première candidate. L'ordre de nomination suivit (15) le 25 mai 1585.

La ville dut intervenir pour pourvoir à l'entretien de l'hôpital (16). L'abbesse fut forcée, après en avoir reçu l'autorisation, d'arrester beaucoup de biens de la Byloque (17). Après une visite canonique de la Byloque, l'abbé de Cambron décréta, le 26 octobre 1585, quelques ordonnances (18).

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, 215-220 : 19 septembre 1556 ; n° 912, 25 : 25 septembre 1556. — On verra un rapport complet de nomination, confirmation et installation d'Agnès van Coudenhove comme abbesse de la Byloque, le 15 octobre 1556, dans J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 398-402, n° 228.

(2) A. BYLOQUE G., UI4 : 23 août.

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 157-158.

(4) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 402-403, n° 230.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 162.

(6) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 405-406, n° 232.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 170.

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 170-171.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 171.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 171.

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 171.

(12) A.V.G., *Bijloke*, n° 223.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 175-176.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, 2-25.

(15) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 178.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 179.

(17) A.V.G., *Bijloke*, n° 916 ; rentiers : n° 193, 195, 196.

(18) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 415-416, n° 239.

L'abbesse mourut, à l'âge de quarante-huit ans, le 31 octobre 1587, et fut enterrée dans la chapelle de l'hôpital (1).

ÉLISABETH VAN THEIMSEKE. Par ordre royal du 6 novembre 1587, l'abbé de Baudelo et un premier conseiller furent désignés pour proposer une candidate à la succession d'Anna de Blasere (2). Le 22 janvier 1588, l'ordre fut donné de nommer Élisabeth van Theimseke (3).

La nouvelle abbesse vint à la Byloque, en 1561, à l'âge de dix-huit ans, et fit profession en 1562. L'abbé de Baudelo l'installa solennellement (4) le 25 février 1588.

Après avoir vendu toute une série de biens pour combler le déficit (5), l'abbesse put progressivement se débarrasser (6) des rentes qui avaient obéré, en 1586, les biens de la Byloque. Elle put aussi racheter les biens vendus (7).

Denys Largentier, abbé de Clairvaux, visita l'abbaye en décembre 1600; son rapport date (8) du 18 décembre. Il fit de même en septembre 1606, le rapport date du 17 septembre (9). L'abbesse conclut un accord, le 6 mai 1603, avec les échevins de la Keure à propos de l'administration de l'hôpital (10). Elle fit exécuter dans le couvent ravagé nombre de restaurations, elle fut aidée en cela financièrement par la ville (11).

L'abbesse mourut (12), après une prélatrice qui *schitterde door haar godsvrucht en bescheidenheid*, le 13 décembre 1612.

ANNA VAN CROMBRUGGHE était la fille illégitime de Joris van Crombrugghe et de Pétronille Spapen. Elle était restée quelques années au béguinage de Courtrai et était entrée à la Byloque en 1597 comme donatée. Elle fut relevée d'irrégularité, le 10 décembre 1602 par l'abbé de Clairvaux (13), après quoi elle fit profession (14) en 1603.

Elle est présentée dans le rapport d'élection du 7 janvier 1613 à la succession de l'abbesse précédente (15). Elle fut nommée le 24 janvier (16) et solennellement installée le 10 février (17). Elle intenta un procès (18) devant le Conseil de Flandre en 1613. En 1614, l'abbesse reçut des dons de terres à Maldegem et Oedelem (19).

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 186.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 913, 211-232.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 913, 211-232 : en apostille.

(4) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 186.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 187.

(6) A. BYLOQUE G., V44 — V49, V51 — V53.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 188-189.

(8) A. BYLOQUE G., V61.

(9) A. BYLOQUE G., W11bis.

(10) A. BYLOQUE G., W4. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 191-192.

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 188 et 192. — A. BYLOQUE G., V58. — A.V.G., *Bijloke*, n° 200.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 192-193.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 422-424, n° 245.

(14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 196.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 924, 1-41.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 924, 42-43; n° 925, 95-96.

(17) A. BYLOQUE G., W33.

(18) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2842 : y étaient parties, d'une part : le prélat de Saint-Pierre et le curé d'Assenede, d'autre part : les prélats de Baudelo et de Loos, le doyen et le Chapitre de Tournai, les abbesses de Nieuwenbos et de la Byloque, le baron Van Wacken. Le procès concernait les dîmes dans les polders endigués du Métier d'Assenede, il dura jusqu'en 1634. — Voir aussi A. BYLOQUE G., W40.

(19) A. BYLOQUE G., W37-W39.

Elle fit, sous son abbatiat entreprendre des travaux sur les côtés sud et est du couvent et construire une maison (1). Vraisemblablement fatiguée par les charges administratives, elle mourut (2) malade, le 12 novembre 1616. Elle fut inhumée devant l'autel de l'église actuelle.

LIVINA DHOOGHE était à la Byloque depuis 1574 et avait fait profession en 1575. Durant les années sombres, autour de 1578, elle avait fui à Anvers (3). Elle fut présentée comme première candidate après l'élection de 1616 en raison de son expérience des affaires temporelles (4). Elle fut nommée, le 22 décembre 1616, par Albert et Isabelle (5). L'abbé de Clairvaux, Denys Largentier, approuva l'élection (6), le 5 février 1618. Sa consécration par l'abbé de Cambron (7) eut lieu en 1631.

Elle continua et termina le procès devant le Conseil de Flandre, commencé par Anna Van Crombrughe (8). D'autres procès furent cependant intentés devant le Conseil de Flandre : concernant la violation de l'immunité de la Byloque (9), en 1635 ; concernant l'érection d'une saline (10), à Gand en 1623 ; concernant les appointements du curé d'Assenede (11) ; contre Denis Van de Sare (12) en ce qui concerne les possessions de Zuytdorpe et Beoostenblijde. En 1638, l'abbesse spécifia (13), devant le Conseil de Flandre, les biens acquis de 1625 à 1638.

En 1637 déjà, elle avait fait copier une liasse de documents relatifs à l'histoire de la Byloque (14). Elle reçut, en 1622, une assistance financière des échevins de la Keure pour l'entretien des malades (15). Déjà exemptée des taxes sur les biens d'alimentation (16) par l'archiduchesse Isabelle le 27 juin 1624, et par les échevins de la Keure (17), le 22 avril 1625, elle reçut, dès 1625, un subside par malade (18).

En 1631, l'abbesse consulta l'abbé de Baudelo, Willem de Castille, quant au nombre de malades à l'hôpital (19). Elle fit exécuter un grand nombre de travaux : en tout premier lieu, en 1619, l'église ; ensuite, le réfectoire, la salle du Chapitre, l'ouvroir, la chambre des hôtes en 1620, la maison de l'abbesse, à l'hôpital ; en 1629, encore, aux côtés nord et ouest du couvent (20).

Malade depuis 1633, l'abbesse mourut le 12 novembre 1639 et fut inhumée devant le maître-autel dans l'église (21).

(1) Cette maison appartient encore au Musée de la Byloque. — Voir des reproductions dans J. WALTERS, *Geschiedenis...* I, planches 12-13, 181-183.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis...* I, 197.

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis...* I, 198.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 925, 67-94 : rapport du 1^{er} décembre, élection du 24 novembre.

(5) A. BYLOQUE G., W45.

(6) A. BYLOQUE G., W47.

(7) A. BYLOQUE G., X42 : 24 juin.

(8) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2842 : 1613-1634.

(9) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3010.

(10) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 9972.

(11) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2852 ; le procès dura de 1625 à 1631.

(12) A.É.G., *Fonds Gent*, n° 169 : contenant une déclaration et une liste de toutes les possessions de la Byloque (1617), quatre copies de ces documents, avec des ajouts de 1634, et un extrait du registre aux biens de 1536 (1642).

(13) A. BYLOQUE G., X70, et dans *Jaarboek van de Heemkring Scheldeveld*, II, 99-118, Latem-Saint-Martin, 1971, situation des différentes terres, 1636. Cours de Gand, Wynckel, Nazareth...

(14) A.V.G., *Bijloke*, n° 223. — A. BYLOQUE G., S13 : récapitulatif des dîmes de Zelzate en 1531.

(15) A. BYLOQUE G., X8 et X10.

(16) A. BYLOQUE G., X13.

(17) A. BYLOQUE G., X17.

(18) A. BYLOQUE G., X16bis.

(19) A. BYLOQUE G., X44.

(20) J. WALTERS, *Geschiedenis...* I, 199-200, 204.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...* I, 205-206.

ANNA BERTOLFF résidait à la Byloque depuis 1622 et avait fait profession (1) en 1624. Elle fut présentée comme candidate à la succession de Livina Dhooghe (2) le 27 novembre 1639. Nommée (3) le 10 janvier 1640, elle fut installée (4) le 5 février.

Le procès intenté par la précédente abbesse à Denis Van der Sare se termina (5) en 1644. L'abbesse accepta à l'abbaye Maria Snoucq à condition que son père fit, en 1643, quelques travaux à l'église (6). Elle y avait fait faire d'autres travaux en 1640, agrandir en 1643 et acheter nombre d'ornements (7). Anna Bertolff ne put supporter davantage les conséquences des énormes dégâts faits aux biens par les guerres entre Français et Hollandais. Elle mourut à l'âge de quarante-huit ans, le 3 décembre 1644. Elle fut enterrée près du maître-autel (8).

FRANCISCA DE WULF, depuis 1624 à la Byloque, fit profession en 1625. Elle était la fille de Michiel et d'Anna Bauwens (9). Elle fut désignée comme abbesse par Philippe IV (10), le 28 mars 1645. Sa nomination suivit quelque peu après (11), le 24 juillet 1645, en raison de la guerre. La confirmation par l'abbé de Clairvaux, Pierre Henricus, ne vint (12) qu'en 1655. L'hôpital était surpeuplé de soldats et l'abbesse reçut un paiement, en 1646, pour les soins donnés (13); elle reçut pour la même raison de l'argent, en 1650, des quatre membres de Flandre (14).

Elle intenta trois procès devant le Conseil de Flandre: en 1650, au sujet de la nomination d'un vicaire (15); en 1652, au sujet de dîmes (16); en 1654, toujours à propos de dîmes (17).

Elle acheta une nouvelle chasuble (18), deux *antependium* (19), et fit faire une nouvelle table d'autel (20).

Elle mourut à l'âge de cinquante-six ans, après un abbatiat paisible et marqué par l'impartialité, le 28 novembre 1657. Elle fut inhumée devant le maître-autel (21).

ANTONETTE VAN LEEMPUT entra à l'âge de seize ans, en 1638, à la Byloque et fit profession en 1639. Francisca de Wulf, sur son lit de mort, la choisit comme la meilleure pour lui succéder (22). Tant une première élection (cassée) (23), qu'une seconde (24) la présenta comme pre-

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 208.

(2) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdóm*, B 3009.

(3) A. BYLOQUE G., X76 : par Philippe IV.

(4) A. BYLOQUE G., X75 : par l'abbé de Baudelo.

(5) A.É.G., *Fonds Gené*, n° 169.

(6) A. BYLOQUE G., Y4.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 209.

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 216-217.

(9) A. BYLOQUE G., A32.

(10) A. BYLOQUE G., Y6. — Le rapport d'élection n'est pas conservé. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 217, donne le 8 janvier 1645 comme date possible.

(11) A. BYLOQUE G., Y7.

(12) A. BYLOQUE G., Y50.

(13) A. BYLOQUE G., Y15, Y20-Y 21 : 1647.

(14) A. BYLOQUE G., Y27-Y 29.

(15) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2853. Le procès dura jusqu'en 1670.

(16) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2895.

(17) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 13015.

(18) A.V.G., *Bijloke*, n° 292 : 1647.

(19) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 225 : entièrement conservé.

(20) A. BYLOQUE G., Y42 : 18 mai 1653.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 226.

(22) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 228-229.

(23) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdóm*, B 3009 : 20 décembre 1657.

(24) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdóm*, B 3009 : 5 janvier 1658 : «... et ne trouvant icelluy [l'élection] conforme à ce qu'en occasions semblables a esté obserué de tout temps savoir que chacune religieuse ait dénommé trois personnes pour une future supérieure... »

mière candidate. Philippe IV, roi d'Espagne, lui accorda l'abbatit (1) le 19 mars 1658. Elle fut installée par l'abbé de Baudelo le 26 juillet et confirmée dans sa charge (2) par l'abbé de Clairvaux le 14 septembre.

Elle intenta différents procès devant le Conseil de Flandre: en 1659 (3), en 1679 qui dura jusqu'en 1682 (4), en 1683 (5), un procès qui s'étendit de 1650 à 1670 (6), en 1663 (7) et en 1674 (8). En mai 1661, elle reçut aussi par jugement du Conseil de Flandre confirmation de l'immunité de la Byloque (9).

Un rapport, en 1663, de l'abbesse à l'abbé de Clairvaux disant qu'il n'était pas possible d'observer strictement la clôture à la Byloque (10), eut de nombreuses suites: l'abbé de Clairvaux, Pierre Henri, demanda néanmoins de poursuivre l'affaire (11) ainsi que Livinus Vaentheus, abbé de Baudelo (12). L'abbesse posa la question, en 1666, à l'Université de Louvain et reçut une réponse négative (13). Elle porta l'affaire devant le Chapitre Général de Cîteaux (14). L'affaire resta sans solution. Lors d'une visite canonique de l'abbé de Baudelo (15), en 1668, et de l'abbé de Cambron, Antoine Le Waitte (16), les religieuses semblaient pouvoir quitter le couvent pour assurer les soins aux malades.

Par deux fois, à la requête du Conseil de Flandre, l'abbesse rédigea un rapport sur les revenus annuels, en 1671 (17) et en 1682 (18). Par la suite, elle reçut des Quatre membres de Flandre une contribution financière pour chaque malade et l'exemption des taxes sur le vin (19). Jean Petit, abbé de Cîteaux, visita la Byloque (20) en 1682.

En raison des nouvelles hostilités avec la France, qui amenaient plus encore de soldats malades à l'hôpital, l'abbesse demanda à plusieurs reprises de différer les paiements (21). Ce fut accordé (22) en 1687. En 1688, Pierre Bouchu (23), abbé de Clairvaux, visita la Byloque.

En 1689 et en 1692, l'abbesse demanda (24) une exemption totale des charges aux échevins de la Keure. Durant son abbatiat, on fit différents travaux au couvent, surtout

(1) A. BYLOQUE G., 28.

(2) A. BYLOQUE G., 217.

(3) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 33612.

(4) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 29343.

(5) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 24922.

(6) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2853.

(7) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2854.

(8) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2857. — A.É.G., *Fonds 124*, n° 59, sub anno 1673: Conseil de Malines.

(9) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3012.

(10) A. BYLOQUE G., 236.

(11) A. BYLOQUE G., 246.

(12) A. BYLOQUE G., 237.

(13) A. BYLOQUE G., 23.

(14) A. BYLOQUE G., 24.

(15) A. BYLOQUE G., 29 (2).

(16) A. BYLOQUE G., 29 (3).

(17) A. BYLOQUE G., 220.

(18) A. BYLOQUE G., 222.

(19) A. BYLOQUE G., 228 (1673), 245 (1675), 23 (1677).

(20) A. BYLOQUE G., 219 (2).

(21) A. BYLOQUE G., 239 et 241; 242: réponse du roi; 248 et 250: nouvelle correspondance de l'abbesse.

(22) A. BYLOQUE G., 262.

(23) A. BYLOQUE G., 263 (2).

(24) A. BYLOQUE G., 265 (1689); c4-c5 (1692).

sur les côtés est et sud (1). Elle fit construire à Nazareth (2) la *Blauwhuis* qui existe encore.

Malade, l'abbesse mourut (3) le 10 mars 1694.

FRANCISCA VAN STEENBERGHEN avait soixante-deux ans quand elle devint abbesse. Elle était à la Byloque depuis 1652 et avait fait profession (4) en 1653. Le 2 avril 1694, elle fut nommée par le roi d'Espagne et, ensuite, installée, le 17 avril, par l'abbé de Baudelo (5).

En 1694, l'abbesse fut citée à comparaître devant l'Officialité de l'évêché de Gand (6). Elle eut en 1696, un différend avec l'évêque de Gand, Philippe van der Noot, à propos de la nomination d'un confesseur (7). En 1702, l'abbesse promet à un représentant du roi de France d'accepter des soldats français blessés (8).

En 1705, elle intenta, devant le Conseil de Flandre, un procès relatif aux fonctions et au traitement du curé (9). L'abbé de Baudelo, Pierre Everaert, alors vicaire-général de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas espagnols, fit, en 1697, une visite canonique à la Byloque (10).

L'abbesse qui était déjà malade depuis 1697, mourut en 1707 et fut enterrée devant le maître-autel dans l'église (11).

AGNÈS TRIEST était originaire de Bruges (12) et résidait depuis 1684, alors qu'elle avait dix-huit ans, à la Byloque. Après l'élection du 17 mars 1707, elle fut nommée le 21 mars et solennellement installée comme abbesse, le 14 avril (13).

Le problème de la nomination d'un confesseur (14) ne semblait pas encore réglé en 1708. On poursuivit une procédure devant le Conseil de Flandre et le Conseil de Malines. En 1709, un autre procès fut intenté à propos de dîmes (15).

Agnès Triest fit construire un nouveau réfectoire en 1715 et fit faire quelques peintures (16). Frans van Roy lui paya, en 1715, une rente de 500 livres sur la maison Luypaerd, rue Veldstraat (17). Elle mourut le 29 février 1722 et fut enterrée devant le maître-autel (18).

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 230-231 : aussi le grand bâtiment encore actuellement occupé.

(2) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, 15. — J. BOON, *De berittingen van de Bijloke te Nazareth in 1637*, dans *Jaarboek van de Heemkring Scheldeveld*, II, 99-118, Lathem-Saint-Martin.

(3) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 244.

(4) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3009.

(5) A. BYLOGUE G., c10, c10 (2).

(6) A.É.G., *Fonds Gent*, n° 168 : le procès se termina en faveur de la Byloque.

(7) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, n° B 3011. — A.É.G., *Sint-Baafs, Lavaut*, n° 1574 : 26 octobre 1697. — A. BYLOGUE G., c23.

(8) O.C.M.W. à GAND, Bolte 1, Farde 1.

(9) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 20096.

(10) A. BYLOGUE G., c22 (2).

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 250-251.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 252.

(13) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3009. BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ À GAND, *Vliegende Bladen, Bijloke* II.

(14) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3011. — A. BYLOGUE G., d 24.

(15) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2826.

(16) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 254-255.

(17) O.C.M.W., à GAND, Bolte 1, Farde 3 (31 juillet 1715, devant le notaire Jacques Guillaume de SERVANCX).

(18) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 255.

LUTGARDIS DE ROUCK était à la Byloque (1) depuis 1681. Après l'élection du 28 mai 1722, elle fut nommée abbesse (2) le 21 juin, solennellement installée (3) et confirmée par l'abbé de Clairvaux (4).

On acheta une maison (5) en 1723. L'abbé de Clairvaux, Robert Gassot, visita la Byloque (6) en 1725. C'est sous son abbatiat que les difficultés commencèrent avec le Magistrat de Gand en ce qui concerne l'hôpital (7).

L'abbesse mourut (8) le 1^{er} janvier 1733.

AGNÈS D'HAENE fut élue (9) le 19 janvier 1733, nommée (10) le 31 janvier, confirmée (11) par l'abbé de Clairvaux le 13 février et installée (12) le 15 mars.

Le pape Benoît XIV accorda un indult général aux religieuses de la Byloque qui avaient été administrées et qui étaient guéries (13), le 6 décembre 1741. Un certificat du 22 avril 1746 témoigne de l'érection d'un hôpital militaire français à la Byloque. Les conditions de son engagement datent (14) du 29 janvier 1749. En 1751, une partie du domaine de la Byloque fut utilisé pour pouvoir creuser la Coupure (15). L'abbesse dut dès lors faire construire un nouveau mur. En 1752, Pierre Mayeur, abbé de Clairvaux, visita la Byloque (16).

Un procès devant le Conseil de Flandre, à propos des émoluments du vicaire, dura (17) de 1754 à 1756. Les échevins de la Keure, requis par le Conseil de Flandre, édictèrent, en 1755, un règlement pour l'hôpital (18). Malgré les protestations de l'abbesse (19), ils rédigèrent un projet de règlement pour l'hôpital encore (20), en 1757. Le médecin, Jan Somers, fit des observations (21) aux échevins en 1758.

CONSTANTIA DAENENS (*Dhaenens*). Son élection se fit (22) le 10 août 1758. Elle fut nommée (23) le 17 septembre, et solennellement installée (24) par l'abbé de Cambron le 14 janvier 1759.

Malgré le rapport d'élection qui disait qu'à la Byloque *vrede en eensgezinde heerste*, la situation financière était particulièrement grave (25). En outre, en 1760 et en raison de la guerre

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 256.

(2) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3009.

(3) A. BYLOQUE G., e1.

(4) A. BYLOQUE G., e2.

(5) A. BYLOQUE G., e6.

(6) A. BYLOQUE G., e6bis.

(7) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 21317 : les échevins de la Keure contre l'abbesse, 1726 ; n° 20858 : les gouverneurs de la chambre des Pauvres contre l'abbesse : 1726-1731.

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 258.

(9) A.É.G., *Sint-Baafs en Bisdom*, B 3009. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(10) A. BYLOQUE G., e17.

(11) A. BYLOQUE G., e18.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 261.

(13) A. BYLOQUE G., e31bis.

(14) O.C.M.W., à GAND, Boîte 1, Farde 1.

(15) A.V.G., *Bijloke*, n° 221 ; O.C.M.W., Gand, Boîte 1, Farde 4.

(16) A. BYLOQUE G., e37 (2).

(17) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2897.

(18) A. BYLOQUE G., e36 (7) et e36 (8).

(19) A. BYLOQUE G., e36 (10).

(20) P. R. CLAEYS, *L'hôpital de la Byloke au siècle dernier*, dans *Messenger des sciences et des arts*, 486-490, Gand, 1893.

(21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 471-472, 299.

(22) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

(23) A. BYLOQUE G., e39.

(24) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 267-268.

(25) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.

menée par l'Autriche (1), on dut emprunter pour que l'abbesse puisse payer les impôts de l'hôpital et du couvent (2).

Le différend avec le Magistrat de la Ville à propos des droits sur l'hôpital était latent (3). Finalement en 1772, l'abbesse fit une proposition de conciliation (4). En 1771, des difficultés surgissent entre l'abbesse de la Byloque et le Marquis du Buz, pour un terrain situé dans la paroisse de Saint-André-lez-Bruges (5). En 1773, Marie-Thérèse trancha en faveur de la Byloque et dénia au Magistrat le droit d'intervenir dans l'administration de l'hôpital (6). En 1764, la Byloque et Ter Hagen conclurent un accord à propos de *Varerepolder* (7). Il y eut quelques procès devant le Conseil de Flandre: en 1771 (8), en 1775-1776 (9) et en 1775-1777 (10).

On conserve, pour la période 1775-1787, des listes de malades hospitalisés et des rapports de médecins (11). L'abbesse vendit, en 1779, à la Ville des terres à la Coupure (12). Elle constitua des rentes à payer à la Byloque (13).

Constantia Daenens mourut (14) le 7 février 1784.

SABINA BRUGGHEMAN naquit à Ursel le 4 mai 1748 (15). Elle résidait à la Byloque depuis le 22 mai 1769 et avait fait profession (16) le 30 juillet 1770. Elle fut élue abbesse le 24 mars 1784 et nommée (17) le 12 juin. Le 10 juillet suivant, Joseph II signait sa nomination (18). Elle fut installée le 30 juillet 1784 et consacrée le 29 août par l'abbé de Baudelo, Engelbert Delforterie (19).

Pour pouvoir participer à l'emprunt dans la guerre contre les Autrichiens, l'abbesse fit arrêter, en 1789, les biens du couvent et de l'hôpital (20). En raison de l'existence de l'hôpital, le couvent fut épargné par les réformes de Joseph II et l'abbesse put faire exécuter quelques travaux (21).

Le 2 février 1793, les Français mirent fin à tous les services dans le couvent (22). En ce qui concerne la taxe imposée le 7 octobre 1794, l'abbesse put finalement (23) la faire ramener à 15 000 francs le 21 nivôse an III (11 janvier 1795). On conserve toutes les pièces d'un procès du Conseil de Flandre de la Byloque (24) avec des listes de malades, de 1775 à 1787 et de 1791 à 1794,

-
- (1) A. BYLOQUE G., e42.
 (2) A. BYLOQUE G., e43-e45.
 (3) A. BYLOQUE G., f7 (1) : 1763 ; f16 : 1767 ; f11 (3) ; e36 (22).
 (4) A. BYLOQUE G., f30.
 (5) O.C.M.W. à GAND, Boîte 1, Farde 5.
 (6) A. BYLOQUE G., f32. — Édition dans J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 480.
 (7) A.É.G., *Fonds 124*, INVENTAIRE ANONYME, n° 3, anno 1764.
 (8) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2899 : concerne les travaux de restauration à la cure.
 (9) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 2861 : concerne la compétence du vicaire.
 (10) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 21575 : concerne le revenu des dîmes.
 (11) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31591.
 (12) A. BYLOQUE G., f38 et f41. — La ville de Gand reçut, en 1778, l'autorisation d'y construire un entrepôt : A. BYLOQUE G., f35.
 (13) A.É.G., *Abdij van Baudelo*, n° 559 : actes de 1670, 1673, 1778, 1779.
 (14) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 274.
 (15) Sur Sabina Bruggheeman, voir : « *Het grafsterk van Sabina Bruggheeman, laatste abdis van de Bijloke te Gent.* ». *Herinnering aan de restauratie te Ursel op 13 oktober 1973 door de zorgen van de V.Z.W. De Familiegraven*, Gand 1973.
 (16) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ À GAND, *Vliegende bladen*, Bijloke II — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 275.
 (17) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 880.
 (18) A. BYLOQUE G., f49.
 (19) A. BYLOQUE G., f50.
 (20) A. BYLOQUE G., g6 ; O.C.M.W., GAND, Boîte 1, Farde 6.
 (21) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 279.
 (22) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 282.
 (23) A. BYLOQUE G., g32-g34.
 (24) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31591, qui contient aussi l'histoire de la Byloque et une copie de l'acte de fondation (1228).

ainsi que des rapports de médecins. En mai 1795 fut célébré le 25^e anniversaire de la profession de Sabina Brugheman (1).

Dès le 23 floréal an IV (12 mai 1796), l'abbesse dut fournir un rapport trimestriel sur l'hôpital (2). Le 20 septembre 1797, la Commission des maisons religieuses reprit complètement l'administration de l'hôpital (3).

Le 28 nivôse an VI (17 janvier 1798), les religieuses furent obligées de quitter la Byloque (4). Le 19 mai 1802, la gestion de l'hôpital fut à nouveau confiée aux sœurs (5), mais sous la surveillance d'une Commission laïque (6).

L'église et l'abbaye furent transformées en un second hôpital (7). L'administration de l'hôpital fut transférée, le 11 juillet 1807, au chanoine Triest (8).

La dernière abbesse, Sabina Brugheman, mourut le 26 septembre 1809 (9) et fut enterrée dans l'église d'Ursel (10). Après elle, ce fut une prieure qui fut à la tête de la Byloque. Elle fut élue pour trois ans; ce fut successivement (11): **Barbara Bijl** (1810-1817), **Maria Hacquart** (1817-1834), **Eleonora Van Peteghem** (1834-1845), **Maria Reinildis Thienpont** (1845-1868), **Benedicta De Backere** (1868-1902). Sous son priorat, les religieuses déménagèrent au Refuge de Notre-Dame (12); lui succédèrent **Stéphanie van Rentergem** (1902-1909) (13), **Barbara Melckers** (1909-1950) (14), **Séraphine Laga** (1951-1960), **Roberta De Kesel** (1960-1963), **Josepha De Groote** (1963-1973), **Etienne Broeckaert**, depuis 1974.

(1) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ À GAND, *Vliegende bladen*, Bijloke II.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 286.

(3) O.C.M.W., à Gand, Boîte 1, Farde 8. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 286.

(4) O.C.M.W., à Gand, Boîte 1, Farde 8. — J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 287; II, 491-493. nos 314-316.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 496-509, nos 318-321. — A. BYLOQUE G., 11.

(6) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 511-513, n° 324. — O.C.M.W., à Gand, Boîte 1, Farde 8, Directrice S. Brugheman.

(7) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 300-301. — O.C.M.W., Boîte 1, Farde 8: Mémoire des officiers de santé de l'hôpital civil, adressé à la commission des hospices civils, sur la nécessité de changer l'hôpital actuel et de l'avantage que présente à ce sujet la ci-devant abbaye. (3 Pluviôse an 10).

(8) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, II, 513-514, n° 325.

(9) O.C.M.W., à Gand, Boîte 7.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis...*, I, 305. — *De Standaard*, 15 octobre 1973: pierre tombale de l'abbesse d'Ursel. — « *Het grafzerk van Sabina Brugheman, laatste abdis...* » Gand, 1973.

(11) En 1859, l'administration de l'hôpital fut définitivement confiée à un médecin laïc.

(12) J. WALTERS, *Geschiedkundig overzicht van de Zusters Cistercianen der Bijloke en der Toevlucht van Maria te Gent*, 21-38, Gand, 1924.

(13) « *Korte beschrijving der stichting en opvolgende bijzonderheden van het klooster genaamd Toevlucht van Maria* » (manuscrit de 1874 jusqu'à 1966), t I, 2-20.

(14) « *Korte beschrijving...* » t. II, 6 et sv.

ABBAYE DE MAAGDENDALE, À FLOBECQ PUIS À PAMELE-AUDENARDE

Domus et conuentus Uallis Uirginee (1231), couvent del Val des Virgines (1254), abii d'Aubeèque (ca. 1275) (1), couvens dou Val des Virgenes deles Audenarde (1283), couvens dou Val des Vergenes deleis Audenarde (1289), ter Maghedale (1322), cloestre ter Maeghdendale (1337), cloester van den Machdendale (1347), cloestre van den Maegdendale in Pamele (1353), monasterium Vallis Virginum in Pamella iuxta Aldenardinum (1375), cloester van den Maghdendale (1411), cloestere van den Maeghdendale (1421), van der Maegdale (1431), van den Maendale (1438) (2), ter Maegdendale (1443), Val des Vergenes en Palmes lez Audenarde (1456), labie de le Mahdendale (1472), leglise et abbeye du Val des Verges de Pamele en Audenarde (1475), leglise et abbie Nostre Dame du Vaul des Viergenes de Pamele en Audenarde (1475), Vallis Virginum iuxta Aldenardinum (1516), monastre de Magdendale en la ville Daudenarde (1516), cloestre van Maechdendale in Pamele (1523), cloistre et monastere de Maechdendale a Pamele en nostre ville Daudenarde (1526), conuentus de Maechdendaele oppidi Pamellensis (1545), leglise et abbaye Nostre Dame du Val des Vierges en Palme lees Audenarde (1553), laglise et abaye de Magdendale (1554), clooster van den Maegdendale (1568), clooster van Magdendaele (1581), abbaye de Maechdendaele en Audenarde (1588), clooster van Maechdendaele ter Audenaerde (1629), Maegdendaele binnen Audenaerde (1647), clooster van Magdendale (1651), ecclesia monasterii monialium Vallis Virginum vulgo Maeghdendael oppidi Aldenardensis (1667), couvent de Magdandal de nostre ville d'Oudenarde (1677), clooster van Maeghdendaele tot Audenaerde (1682), couvent de Magdental (1689), closter van Maecedale (1697), Magdendaele tot Audenaerde (1700), labie de Madandalle (1712), abacia ex Valle Virginum (1733), abdye van Maghdendaele binnen Audenaerde (1738), de Magdental (1745), ecclesia monasterii monialium de Maeghdendaele (1752), abdye van Maeghdendaele binnen Audenaerde (1767), van Maedendaelen (1771), abdye van Magdendaele (1794), abbaye de Magdendale (1795), de Maedendale (1796).

SOURCES: On ne conserve dans les Archives de l'abbaye de Maagdendale (3) ni de chronique, ni de *fundatio*. Cela aurait pourtant facilité beaucoup la reconstitution de son histoire.

(1) Cette dénomination n'apparaît qu'une fois, à savoir dans le *Veil Rentier* et indique l'emplacement où primitivement l'abbaye s'était installée avant son transfert à Pamele en 1233. — C'était à Aubecq, commune de Flobecq, prov. de Hainaut, cant. de Flobecq. — Voir L. VERRIEST, *Le polyptique illustré dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele-Audenarde*, LIX, Bruxelles, 1950. — Flobecq, diocèse de Cambrai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Tournai. — Pamele-Audenarde, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde, diocèse de Cambrai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(2) L'évolution phonétique vers la perte du *d* et, par la suite, de l'intervocalique *g* semble pour le mot *Maagdendale* être en premier lieu un phénomène sporadique et de nature étymologique populaire: voir M. HOEBEKE, *De Middelenouwe oorkondentaal te Oudenaarde, 13^e eeuw-± 1500*, 553-554, Gand, 1968.

(3) Nous nous devons, au début de cette étude, de remercier très sincèrement le Prof. M. Hoebeker pour les documents qu'il nous a communiqués en ce qui concerne l'origine et l'histoire primitive de l'abbaye.

On conserve par contre aux Archives de la Ville d'Audenarde, *Maagdendale*, n° 15, deux listes anonymes des Abbesse, écrites sur des feuilles volantes et rédigées en néerlandais (1). Elles portent comme titre *Ons clooster van Maeghdendale was ghetranslateerd van Vloesberghe tot Audenaerde int jaer ons Heeren 1233 ende stondt onghereformeert tot int jaer 1468, dat was 235 jaer*. La plus ancienne des deux fut vraisemblablement dressée à l'époque de l'abbesse Margriete van Combrugge, décédée en 1553; en effet, cette liste est écrite de la même main jusqu'à et y compris cette supérieure. La liste fut complétée par d'autres mains jusqu'à l'abbesse Cecilia Remy, décédée en 1728. La seconde liste, évidemment copie de la précédente, datait du temps de l'abbesse Catheline vander Woostynen, morte en 1618, et fut poursuivie jusqu'à l'abbatit d'Angela Vilet, morte en 1767. Une copie du XIX^e siècle, en lettres ornées, transcrite sur carton, donne une liste en français avec des renseignements sur les deux dernières abbesse: Archives de la Ville d'Audenarde, *Maagdendale*, n° 27. On ne trouve dans ces listes que le nom de l'abbesse et la date de son décès. À partir de l'abbatit de Marie vander Plancke, fin du XVI^e-début du XVII^e siècle, la mention de l'origine des supérieures figure également. On ne peut donc y trouver les dates exactes de début et de fin d'abbatit. C'est pourquoi, en ce qui concerne les premières abbesse, le manque d'autres documents nous contraint à rester dans l'incertitude. C'est probablement grâce à ces deux anciennes listes d'abbesse que J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 50, Bruxelles, Louvain, 1708, a pu dresser sa liste; il a cependant omis Joerine Mondekins, importante supérieure du milieu du XV^e siècle. La liste publiée par L. Van Lerberghe, J. Ronsse et J. Ketele, *Lijst der abdissen van Maegdendale sedert de stigting dezer abdij binnen Audenaerde*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 408-411, Audenarde, 1845, fut rédigée en compilant les listes des XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles. Elle fut rééditée par E. Vanderstraeten, *Recherches sur les Communautés religieuses et institutions de bienfaisance établies à Audenarde depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, 53-55, Audenarde, 1858, et par J. de Beer, *Sceaux de corporations et communautés religieuses d'Audenarde*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Anvers*, 409-410, Anvers, 1931.

Une autre source narrative très intéressante pour l'histoire de l'abbaye consiste en une description contemporaine détaillée par une religieuse des différends internes qui surgirent à l'abbaye et qui aboutirent à l'instauration de la clôture en 1468. Ce *Verhael der reformatie* est certainement une curiosité du genre. Il est donc vraiment étonnant que le témoin visuel situe l'introduction de la clôture — d'une manière naïve et certainement inconsciemment — dans le cadre plus vaste du mouvement de réforme de l'Ordre cistercien au XV^e siècle (2). Elle cite en outre nombre d'autres couvents et de puissances laïques liés à cette réforme. Le document est rédigé en néerlandais et est conservé en original. Il comporte une vingtaine de folios in-octavo. Il fut acheté au XIX^e siècle par le docteur Désiré Vander Meersch d'Audenarde. Il est encore conservé de nos jours dans les Archives privées de la famille Vander Meersch. D. Vander Meersch, *Verhael der reformatie van de abdij van Maegdendale, voorheen een vrouwenklooster binnen de stad Audenaerde - 1468*, Gand, 1845, publia et commenta ce document pour la première fois. En 1845 encore, le texte fut réédité par L. Van Lerberghe, J. Ronsse et J. Ketele, *Hervorming der abdij van Maegdendale en opsluiting der religieusen*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 396-408, Audenarde, 1845.

Un autre récit par un témoin est conservé aux Archives de l'État à Renaix, *Maagdendale*, n° 55: *Récit de l'embrasement et destruction de la plus grande et plus belle partie du couvent... causé par la dernière bombarderie (des Français)... pendant les 23, 24 et 25 de mars 1684*. Une copie (3) se trouve aux Archives de la Ville de Gand, *Vreemde Steden*, n° 86.

On possède également un mémorial de l'activité de bâtisseur de l'abbaye. L'original est conservé aux Archives de la Ville d'Audenarde, *Maagdendale*, n° 10, 110-281. Le titre en est le suivant:

(1) En ce qui concerne l'orthographe du nom des abbesse, nous suivons pour l'uniformité — et autant que ce soit possible — la plus ancienne liste de supérieures.

(2) Voir J.-M. CANIVÈZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle*, 22-23, Scourmont, 1926.

(3) Nous remercions très sincèrement M. L. Dhondt pour cette référence.

Hiernaer volght wanneer de nieuwe edificien ghemaect waeren ende hoevele die ghecost hebben ende bij welke abdesses. Le livre débute en 1423 et se poursuit jusqu'en 1765. Il fut probablement rédigé par l'économe de l'abbaye. On y trouve pêle-mêle des renseignements concernant le couvent lui-même, les fermes et les moulins qui en dépendaient et aussi l'église. Outre son grand intérêt pour l'histoire de l'art, ce document possède une valeur historique certaine, car, grâce à lui, on peut connaître précisément les ravages, destructions et déprédations causés par les guerres, les incendies et les inondations.

Les deux chroniques connues de la ville d'Audenarde contiennent également de nombreux renseignements sur Maagdendale. Elles doivent cependant être utilisées avec prudence, car les auteurs manquaient encore du sens de la critique historique propre au XX^e siècle. La première chronique, conservée aux Archives de la Ville d'Audenarde, est intitulée *Chronique manuscrite d'Audenarde*. Elle fut écrite dans la première moitié du XVII^e siècle par un auteur anonyme. Ce texte ne fournit pas seulement un récit des faits, mais cite également de nombreux actes et d'autres documents. La seconde chronique a été rédigée au début du XIX^e siècle par Bartholomé de Rantere (1775-1832) à partir des documents conservés aux Archives de la Ville d'Audenarde. Elle ne porte aucun titre et ses pages ne sont pas numérotées. Elle est actuellement conservée dans les Archives du doyen de l'église Sainte-Walburge à Audenarde. Ce vaste travail de compilation comporte quatorze volumes et s'étend de 621 à 1831. Cette œuvre est indispensable pour une étude sur Audenarde, car l'auteur y a également inséré des documents aujourd'hui perdus. En ce qui concerne son époque, il est d'une grande fiabilité. Pour cette période et surtout les années 1787-1825, son œuvre a été éditée par N. De Smet, *Het dagboek van Bartolomeus de Rantere*, Audenarde, 1973.

L'histoire des archives et de la bibliothèque de l'abbaye n'est guère si bien connue. En premier lieu, il ne reste pratiquement aucun document original des XIII^e et XIV^e siècles dans les archives de l'abbaye. Les archives ont peut-être été anéanties à la fin du XIV^e siècle. Pendant la guerre de Gand, de 1381 à 1385, Audenarde fut en effet assiégée par deux fois, prise, pillée et incendiée ainsi qu'il apparaît dans un octroi du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi (1), en faveur de la ville d'Audenarde en 1385. Maagdendale dut inévitablement souffrir de cet état de guerre tout comme plus tard chaque fois qu'Audenarde était impliqué dans des guerres. Lors du bombardement d'Audenarde par les Français le 23 mars 1684, l'abbaye fut partiellement incendiée et sa riche bibliothèque disparut en fumée (2). Il faut sauter plus d'un siècle pour trouver à nouveau des renseignements sur les archives. Dans un inventaire des biens immeubles de l'abbaye dressé par les Français en exécution de la loi du 25 mai 1795, on établit qu'il est impossible d'en dresser le décompte exact, car l'abbesse s'est enfuie avec tous les livres, registres, écrits et contrats concernant les biens, sans en laisser un seul (3). Sur un petit papier collé sur le dos d'un terrier de l'abbaye (4), on parle de ce terrier et du fait que l'abbesse devait l'avoir emporté. Selon cette même note (5), l'abbesse aurait remis ce document à Geel à un certain Vander Donck, greffier de Horebeke-Saint-Corneille, qui à son tour le confia au duc de Brunswick en Allemagne. En 1843, le terrier put être racheté pour la somme de dix francs. De nos jours, ce qui reste des archives de Maagdendale est conservé aux Archives de l'État à Renaix (6) et aux Archives de la Ville d'Audenarde.

Le fonds *Maagdendale* aux Archives de l'État à Renaix comporte soixante-quatorze numéros. Il fut classé un peu au hasard au début du XX^e siècle. L'inventaire manuscrit classe d'abord les terriers : les nos 1 et 2 consistent en terriers de toutes les possessions au XVII^e siècle ; le n^o 1 contient un index. Le n^o 3 est un recueil de trois registres terriers des biens de l'abbaye au XVIII^e siècle dans la franchise

(1) Cet octroi est édité par L. VAN LERBERGHE, J. RONSSSE et J. KETELE, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, IV, 1, Audenarde, 1850.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Maagdendale*, n^o 55.

(3) Ce document est encore toujours maintenant propriété privée.

(4) A.É.R., *Maagdendale*, n^o 1.

(5) Cette note est de la main de sœur Marie Van Houtte et fut écrite à Audenarde le 10 octobre 1806.

(6) Auparavant, ces archives se trouvaient aux Archives de l'État à Gand, mais, lors de l'érection du dépôt de Renaix, y furent transférées en 1964.

d'Audenarde ; il contient en outre l'index de l'atlas de la commune de Leupegem (1). Les nos 4 et 5 sont des registres de dénombrements féodaux (2) respectivement à Pamele en 1580 et à Ellezelles en 1526, 1528 et 1566 ; les nos 6 à 29 et 31 sont constitués de registres aux rentes. Tous contiennent pratiquement des ajouts ou des modifications interlinéaires ou marginales. Les nos 6 à 14, 16 et 20 sont des registres généraux aux rentes pour les années 1541 à 1687. Les nos 17 à 19 et 21 contiennent les rentes à Ellezelles (3) pour les années 1572 à 1729. Les nos 15 et 28 concernent les rentes à Flobecq (4) et environs en 1630 et 1729 ; les nos 22 à 25 : les rentes à Zulzeke (5) et environs en 1649-1717 ; les nos 26 et 27 : les rentes en Hainaut en 1551 et 1579 ; le n° 29 : les rentes à Etikhove (6) en 1669 et le n° 31 : les rentes à Audenhove-Sainte-Marie (7) et environs en 1703. On conserve aussi, n° 30, un atlas de la commune de Leupegem en 1645. Les nos 32 à 43 contiennent quarante-quatre années de comptes pour les années 1695 à 1767. Ils ne semblent avoir que peu de chose à voir avec la réalité et les sommes paraissent souvent être fixées de façon traditionnelle. Les nos 44 à 49 sont de petits livres concernant certaines ventes et des fournitures de biens meubles, des paiements de gages et des locations de chambres aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le n° 50 est constitué par une série de quittances des XVII^e et XVIII^e siècles (8). Les nos 51 à 59 forment un recueil de tous les actes et sentences, tant en copies qu'originaux, rangés par ordre chronologique de la fondation à la suppression (9). Le n° 60 contient quelques livrets relatifs aux terres, aux fermages, aux rentes et aux dîmes du XVI^e au XVIII^e siècles. Les nos 61 et 62 concernent des pièces sur les confiscations en Hainaut au XVII^e et XVIII^e siècles (10) ; les nos 63, 65, 68 et 74, des pièces au sujet des rentes (XVII^e et XVIII^e siècles) ; les nos 64 et 73, des pièces de procès de 1540 et 1626. Le n° 66 consiste en un volume de correspondance (1607-1737) et le n° 67, un volume d'annexes aux comptes (1614-1700). Le n° 69 contient quelques indulgences pontificales (11) de 1515 à 1572. Le n° 70 est une copie du XIV^e siècle de deux bulles pontificales du XIII^e siècle. Le n° 71 concerne les rapports d'examens des novices. Enfin, le n° 72 est un acte de 1650 concernant les impôts (12).

Les archives conservées aux Archives de la Ville d'Audenarde sont moins nombreuses, mais cependant très importantes. Ici aussi, les documents principaux concernent la gestion de l'abbaye. Outre une boîte qui contient un nombre important de pièces originales de documents non classés relatifs aux biens et aux revenus du XVI^e au XVIII^e siècle tels qu'amortissements, pièces de procédure, baux (13), les

(1) On peut encore trouver plus loin dans l'inventaire des registres aux terres et biens. Le n° 30 est un registre aux biens de la commune de Leupegem en 1645, avec un index des possessions de l'abbaye à cet endroit. La table des matières d'un registre du XVII^e siècle s'y trouve. Dans le n° 44, on trouvera un registre aux possessions à Zarlardingue (XVII^e siècle) ; le n° 60 contient aussi un registre aux biens à Everbecq (XVI^e siècle), à Nukerke (1524), à Meldren (XVII^e siècle) et à Flobecq et environs (XVI^e siècle). — Leupegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(2) Le n° 67 contient aussi un dénombrement du XVI^e siècle. — Ellezelles, prov. de Hainaut, cant. de Flobecq.

(3) Il y a aussi dans le n° 60 un petit registre aux rentes d'Ellezelles au XVI^e siècle.

(4) Flobecq, prov. de Hainaut, cant. de Flobecq.

(5) Zulzeke, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(6) Etikhove, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(7) Audenhove-Sainte-Marie, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem.

(8) On conserve un seul compte du XV^e siècle, exactement de 1456, dans le n° 51.

(9) Dans la liasse n° 56, on conserve aussi une carte figurative de l'Escaut à Audenarde avec l'indication de tous les ponts, moulins, écluses, etc. (1739).

(10) Le n° 67 contient aussi entre autres deux cartes schématiques du nombre d'arbres dans leur bois au milieu du XVIII^e siècle.

(11) Pratiquement, toutes les archives conservées à Renaix concernent l'administration des biens. Seuls les nos 69 et 71 traitent de la vie religieuse à l'abbaye. Dans le registre n° 45, on trouvera aussi les jours où on doit prêcher à l'abbaye (1768). Enfin, on conserve les couvertures de quelques petits livres de comptes, n° 34, fragments d'un livre de chants gothiques et d'une bible ; dans les nos 32 et 37, sont employés comme couverture d'un compte, des poèmes de jubilé pour des religieuses lors de leur profession, respectivement ceux d'Anna der Kinderen, en 1675, et de l'abbesse Angela Vilet en 1714.

(12) Dans le n° 68, on trouvera aussi une pièce relative aux impôts indirects à Audenarde en 1492.

(13) Dans cette boîte, on trouvera aussi intéressant l'état détaillé de ce que l'abbaye avait en caisse au moment de sa suppression et de ses biens et revenus à la même époque.

archives comportent trente numéros. Les nos 2 à 6, 9, 11, 13 à 20 et 28 concernent les revenus et les biens, principalement des baux et des pièces de procédure (1). Les nos 7, 8 et 12 se rapportent au logement de militaires à l'abbaye, fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle. Le n° 10 est le mémorial de l'activité de bâtisseur de l'abbaye entre 1423 et 1765, avec en tête la copie d'un registre aux baux et rentes (1515-1559) et un dénombrement féodal de tous les fiefs de l'abbaye en 1591, avec des accroissements jusqu'en 1788, et une copie de certains actes du XVI^e siècle. Le n° 15 est un recueil de pièces diverses tels qu'anniversaires (XVI^e-XVIII^e siècles), dispositions à prendre pour les professions (XVI^e-XVIII^e siècles), une liste de fiefs (XVIII^e siècle) et les deux listes des abbesses (XVI^e-XVII^e siècles). Les nos 21 et 22 sont deux poèmes imprimés concernant respectivement les jubilés de Ludovica de Bare, en 1750, et de l'abbesse Antonia Magherman, en 1776. Le n° 26 est constitué par quelques actes copiés au XIX^e siècle, le n° 27 est une copie du XIX^e siècle des listes d'abbesses. Le n° 29 est constitué par une liste du XIX^e siècle comportant les noms des religieuses de l'abbaye d'après les comptes de la Ville d'Audenarde. Enfin, sous les nos 1 et 30, on trouve des copies du XIX^e siècle du *Verhael der Reformatie* de 1468.

Dans le fonds *Oud Archief* des mêmes Archives de la Ville d'Audenarde, on trouvera différentes pièces de l'époque française et, particulièrement, les nos 463 b9, 463 c1, 463 c9, 1549 a, 1553 m et 1559, quelques procès avec le Magistrat d'Audenarde, notamment les nos 1480/3, 1523/5, 1523/8, 1523/9, 1523/10, 1523/12 et 1526/66.

Aux Archives de l'État à Renaix, dans le fonds *Sint-Hermeskapittel Ronse*, nos 1, 2, 118 et 162, on trouve quatre pièces originales respectivement de 1231, 1287, 1437 et 1471. Dans le fonds *Oud Gemeentearchief Ronse*, on rencontre trois actes du XIV^e siècle (2), n° 112, actes 33, 48 et 97. Enfin, dans le fonds *Abdij van Ename*, cartulaire n° 3, figurent des actes du XIV^e siècle repris dans C. Plot, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, Bruges, 1881.

Aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Raad van Vlaanderen*, on conserve neuf procès du XVI^e au XVIII^e siècle concernant l'abbaye, à savoir les nos 8988, 11701, 11841, 13593, 16970, 17194, 18066, 18912, 21098; on verra à ce sujet J. Buntinckx, *Inventaris van het archief van de Raad van Vlaanderen*, 9 vol., Bruxelles, 1964-1978. De plus, dans le même fonds, n° 31640, on trouve un volume concernant les impôts de 1785.

Également à Gand dans le fonds *Abdij van Boudelo*, les nos 26 et 28 concernent l'élection de 1776.

Aux Archives Générales du Royaume, quelques documents concernant Maagdendale sont à consulter dans *Conseil Privé espagnol*, n° 1119; *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 926, (anno 1618) et n° 929 (anno 1624); *Conseil d'État*, n° 1269 (anno 1649-1684); *Conseil Privé autrichien*, n° 882 (anno 1728-1776).

Enfin, aux Archives départementales du Nord à Lille, dans les séries B et H, on trouve encore des documents intéressants. Dans le fonds de la *Chambre des Comptes*, série B, on se doit d'examiner les nos 17734 (anno 1480), 17735 (anno 1481) et 19464 (f° 89). Dans le fonds *Abbayes bénédictines et cisterciennes*, série H, on trouve des lettres des abbesses de Maagdendale sous les nos 9 H 69, 9 H 85, 9 H 92 et 9 H 118. Les nos 9 H 1953 et 9 H 1954 concernent un procès où Maagdendale est impliqué.

Les listes d'abbesses ont été éditées par L. Van Lerberghe, J. Ronsse et J. Ketele, *Lijst der abdissen van Maegdendale sedert de stigting dezer abdij binnen Audenaerde*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 408-411, Audenarde, 1845; par E. Vanderstraeten, *Recherches sur les communautés religieuses et institutions de bienfaisance établies à Audenarde depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, 53-55, Audenarde, 1858; et par J. De Beer, *Sceaux de corporations et communautés religieuses d'Audenarde*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Anvers*, 409-410, Anvers, 1931. Le *Verhael der Reformatie* de 1648 est publié par D. Vander Meersch, *Verhael der Reformatie van de abdij van Maagdendale voorheen een vrouwenklooster binnen de stad Audenaerde. 1648*,

(1) À remarquer aussi que le n° 28 contient le plus ancien contrat de bail passé pour la ferme de l'abbaye à Flobecq (1475), qui est le lieu du premier établissement de l'abbaye.

(2) Nous devons ces références à M. G. Gadeyne.

Gand, 1845; et par L. Van Lerberghe, J. Ronsse et J. Ketele, *Hervorming der Abdij van Maagdendale en opsluiting der religieusen*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 396-408, Audenarde, 1845. Peu d'actes, dont la majorité est conservée uniquement en copie, sont publiés (1). Quelques actes sont repris dans les *A.H.E.B.*, IV, 20-24, Louvain, 1867; bulle pontificale de 1236; V, 491, Louvain, 1868; acte de 1272, et 624: acte de 1277; dans A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, III, 136, Bruxelles, 1734: années 1272 et 1277. Ch. Plot, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, n^{os} 194, 203, 204, 211, 212 et 335, Bruges, 1881, édite des actes en rapport avec le transfert de Flobecq à Pamele. J. Wolters, *Recueil des lois et arrêtés, règlements, etc., concernant l'administration des eaux et des polders de la Flandre orientale*, I, 174, n^o 96, Gand, 1874, reprend une sentence du XVII^e siècle (2). On traite également de Maagdendale dans D. Vander Meersch, *Mémoire justificatif du Magistrat d'Audenarde sur les troubles arrivés en cette ville en 1566*, Gand, 1842.

TRAVAUX: On n'a pas encore étudié de manière exhaustive l'histoire de l'abbaye de Maagdendale. Aucun auteur n'a encore examiné l'ensemble des archives. Dans la littérature historique ancienne, on trouve quelques esquisses de l'histoire de l'abbaye: A. Sanderus, *Flandria illustrata sive provinciae ac comitatus huius descriptio*, II, 577-580, La Haye, 1764; J. B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 50, Louvain, Bruxelles, 1708; *Gallia Christiana*, V, 230-231, Paris, 1877.

Le premier qui traita de façon originale l'histoire de Maagdendale fut E. Vanderstraeten, *Recherches sur les Communautés religieuses et les institutions de bienfaisance établies à Audenarde*, I, 47-58, Audenarde, 1858. P. Van de Vijvere, *Audenaerde et ses monuments*, 116-124, Audenarde, 1912, réétudie à son tour l'histoire du monastère. Un résumé de cette histoire est publié dans *Audenaerde. Son histoire, son bombardement, sa ruine et sa restauration*, 48-50, Audenarde, 1920, par le même auteur P. Van de Vyvere. Ces deux derniers auteurs ont largement fait usage de la *Chronique manuscrite d'Audenaerde*, conservée aux Archives de la Ville d'Audenarde. Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, III, 305-334, Westmalle, 1936-1937, nous donne dans sa très intéressante étude basée sur les rapports d'élections une relation des événements les plus importants survenus à Maagdendale depuis la fin des guerres de religion jusques et y compris la Révolution française.

L'étude la plus importante sur l'histoire de Maagdendale figure dans l'introduction historique au mémoire de licence inédit de L. Van den Abeele, *Studie van het kerkgebouw van de Cisterciënzerinnen-abdij Maagdendale te Oudenaarde*, Gand, 1975. En ce qui concerne les origines de l'abbaye, il réussit une synthèse critique de toutes les études depuis la fondation à Flobecq, le transfert à Pamele et également les premiers temps de l'installation dans cette localité. Il a également été le premier à exploiter de manière systématique les deux chroniques d'Audenarde. Pour les périodes ultérieures, il se base essentiellement sur l'ouvrage de Th. Ploegaerts.

L. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 1703, Macon, 1939, et J. M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 441-445, Scourmont, 1926, donnent tous deux une brève notice sur Maagdendale.

Quelques auteurs ont traité de l'un ou l'autre aspect spécifique de l'histoire de ce monastère. On citera pour ce qui est du premier établissement à Flobecq: H. Verbecelte, *Nos fouilles archéologiques à Flobecq*, 23-41, Lessines, 1971; S. De Lange, *De taalgrens tussen Oost-Vlaanderen en Henegouwen Vloesberg*, dans *Handelingen der Geschied- en Oudheidkundige Kring te Oudenaarde*, XVII, 2^e livraison, 213-259, Audenarde, 1972; M. Hoebeke, *Een toponymisch uistapje naar Flobecq*, dans *Naamkunde*, IV, 1-2, 71-83, Louvain, 1972.

(1) L'acte relatif à la translation à Ath d'une abbaye cistercienne en 1234 dont on a considéré plus tard à tort qu'il s'agissait de Maagdendale, est édité, entre autres, par A. MIRAEUS et J. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, I, 201, Bruxelles, 1723.

(2) J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, Berlin, 1933, n'édite aucun acte pontifical relatif à Maagdendale.

Au sujet du prétendu transfert à Ath, on verra G. de Boussu, *Histoire de la Ville d'Ath*, 89-90, Mons, 1750; M. Hoebeke, *Uit de geschiedenis van het Onze-Lieve-Vrouwhospitaal te Oudenaarde*, 15, Audenarde, 1953. Sur les répercussions des guerres de religion, il faut consulter L. Robyn, *Historie van den oorsprong, voortgang en ondergang der Ketterijen binnen en omtrent Audenaerde*, 2, Gand, 1753. L. Van Gansbeke, *De abdij van Maagdendale*, travail inédit au Collège Onze-Lieve-Vrouw à Audenarde, Audenarde, 1971, traite de l'époque pendant laquelle Maagdendale servit de caserne et de dépôt militaire, 1835-1965. Enfin, M. Hoebeke, *Oudenaarde*, dans *Belgische steden in reliëf*, 282-283, Bruxelles, 1965, décrit le site de l'abbaye.

Cartes et plans: Il n'existe aucun document graphique qui a l'abbaye pour unique objet. Certains plans et vues générales d'Audenarde et environs permettent d'identifier plus ou moins le monastère; principalement le plan de la ville au XVI^e siècle par J. de Deventer, *Atlas des villes de Belgique au XVI^e siècle*, édition V. Van der Haeghen, Bruxelles, 1895.

À Bruxelles à la Bibliothèque Royale, *Cartes et plans*, on conserve une carte de la ville d'Audenarde due à R. Van der Meulen, sous le titre *Aldenardae a rege obsessae prospectus anno 1667*. Un plan en relief d'Audenarde dressé par les ingénieurs militaires français peu après 1745 est publié par M. Hoebeke, *Oudenaarde*, dans *De Belgische steden in reliëf*, 263-294, Bruxelles, 1965. Dans la salle des échevins de l'hôtel de ville d'Audenarde, on peut admirer une vue panoramique de la ville, peinture réalisée vers 1880 par F. Vander Meersch.

Le portrait en tenue d'apparat de l'abbesse Cecilia Remy (1683-1728) est d'une grande importance pour notre connaissance de l'architecture de l'abbaye. Elle tient dans ses mains la maquette des nouveaux bâtiments abbatiaux dressés après le bombardement dévastateur de 1684. A l'arrière-plan, on peut voir la façade du bâtiment principal, comme nous la connaissons encore de nos jours. Cette peinture est conservée au Musée communal d'Audenarde.

Aux Archives de l'État à Renaix, fonds *Maagdendale*, n^o 57, on conserve deux plans identiques d'une partie des remparts de la Ville qui furent bâtis sur les terrains de l'abbaye en 1647.

On a entrepris des fouilles à l'endroit du plus ancien établissement du monastère à Flobecq. L'auteur en a publié ses résultats: L. Verbecelte, *Nos fouilles archéologiques à Flobecq*, 23-47, Lessines, 1971.

L'église abbatiale et les bâtiments environnants à Audenarde ont été décrits par E. Vanderstraeten, *Recherches sur les Communautés religieuses et les institutions de bienfaisance établies à Audenarde*, I, 56-57, Audenarde, 1958; et par P. Van de Vyvere, *Audenaerde et ses monuments*, 120-121, Audenarde, 1912. Le bâtiment abbatial avec le magnifique portail baroque date du XVII^e siècle; il fut érigé après la destruction de l'abbaye en 1684. L'église, en forme de croix latine, date du XIII^e siècle. Elle présente les caractéristiques de prégothique de l'architecture cistercienne, mais comporte également des éléments de gothique régional scaldien.

En 1962, un architecte a consacré à l'abbaye son travail de fin d'études à l'Institut Supérieur Saint-Luc à Gand: M. Bourgois, *De abdij van Maagdendale te Oudenaarde*; il s'agit d'une série de plans en projection et en élévation, explicités dans un second volume. Ses recherches portent sur l'époque où les bâtiments abbatiaux servaient de caserne, et une annexe se trouvait encore sur le pignon ouest de l'église.

L'étude de l'église a été reprise par l'historien de l'art, L. Van den Abeele, *Studie van het kerkgebouw van de Cisterciënzinnenabdij Maagdendale te Oudenaarde*, mémoire de licence inédit à l'Université de Gand, Gand, 1975. Ce travail très détaillé est fondé sur de remarquables recherches archéologiques, mais aussi sur des sources monumentales et archivistiques, principalement sur le mémorial de l'activité de construction de l'abbaye, conservé aux Archives de la Ville d'Audenarde, *Maagdendale*, n^o 10.

Iconographie. Outre le portrait en majesté de Cecilia Remy, on conserve aussi au Musée communal d'Audenarde, un portrait de l'abbesse Cornelia Armaere (1650-1670). Sa devise était *Per arma justitiae*, allusion au nom de famille de la supérieure.

L'église de Rozebeke près d'Audenarde possède de nombreuses pièces achetées lors de la vente publique des biens meubles de Maagdendale en 1810. On citera notamment une peinture de l'artiste audenardois **Simon De Pape** (1623-1677), intitulée *La rédemption des esclaves*, les stalles de chêne qui sont installées dans l'église, le maître-autel en marbre blanc et les autels secondaires en marbre noir.

Deux autres toiles de **Simon De Pape**, *Le mariage de Marie* et *La visitation de Marie* furent achetées par l'église d'Eine; elles furent détruites pendant la première guerre mondiale (1).

Quelques objets liturgiques sont encore conservés dans les églises de Melden, de Maarke-Kerkem (2) et à l'hôpital Notre-Dame d'Audenarde. L'iconographie de Maagdendale est décrite par **E. Vanderstraeten**, *Recherches sur les Communautés religieuses et les institutions de bienfaisance établies à Audenarde*, I, 57-58, Audenarde, 1858. On trouvera également des renseignements intéressants dans **P. Van de Vyvere**, *Audenaerde et ses monuments*, 122-124, Audenarde, 1912; et **P. Van de Vyvere**, *Audenaerde, son histoire, son bombardement, sa ruine, sa restauration*, 50, Audenarde, 1920.

On ne conserve aucun sceau en provenance de l'ancienne abbaye (3).

* * *

C'est à Flobecq, dans la province de Hainaut, que se situa le premier emplacement de l'abbaye, plus précisément au hameau d'Aubecq entre Flobecq et Everbecq, à la frontière entre la Flandre et le Hainaut. La *Chronique manuscrite d'Audenarde* situe erronément la première fondation à Cocambre (4).

D'après un acte de 1236 du pape Grégoire IX, c'est un certain Gossuin d'Aubeke et son épouse qui auraient donné leur bien d'Aubecq (5). Cette donation n'est pas située dans le temps. De plus, un registre foncier du XVIII^e siècle, en provenance de l'abbaye, mentionne également cette personne comme fondateur (6). On peut se demander si ce personnage ne peut s'identifier avec le clerc Gossuin d'Aubeke qui apparaît comme témoin dans un acte de 1219, émanant d'Arnulphe IV, seigneur d'Audenarde et Pamele (7)? **S. De Lange** (8) l'assimile à Godescalc, curé de Flobecq, qui est cité dans un acte du comte (9) en 1197. **L. Verriest** (10) s'oppose à cette théorie. Il pense que le fondateur de l'abbaye fut le seigneur de Pamele-Audenarde et, plus précisément encore, Arnulphe IV (1180-1242) et cela pour deux raisons importantes. Flobecq appartenait déjà au XII^e siècle à la maison de Pamele-Audenarde. En outre, il fut le grand bienfaiteur de la Communauté lors du transfert à Pamele.

(1) Voir à propos de ce peintre: **E. VAN CAUWENBERGHE**, *Les De Pape, ou une famille d'artistes à Audenarde, au dix-septième siècle*, Gand, 1862. — **E. VAN CAUWENBERGHE**, *Rapports au Conseil communal d'Audenarde sur les hommes qui ont illustré cette ville*, dans *Panthéon Audenardais*, 83-92, Audenarde, 1884. — **D. VANDER MEERSCH**, *Notice sur Gaspard Heuvick, Jean Snellinck et Simon De Pape, peintres belges et sur quelques-unes de leurs productions*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, Gand, 1845. — Eine, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(2) Melden, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde. — Maarke-Kerkem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(3) **J. DE BEER**, *Secaux de corporations et communautés religieuses d'Audenaerde*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Congrès d'Anvers, 411, Anvers, 1931.

(4) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Chronique manuscrite d'Audenarde*, f^o 29. — Cocambre se trouve à 8 km. du lieu-dit Anlbeke ou Aubecq. — Everbecq, prov. de Hainaut, cant. de Flobecq.

(5) **A. V. AUDENARDE**, *Maagdendale*, n^o 26.

(6) **A.É.R.**, *Maagdendale*, n^o 1, f^o 19.

(7) **Ch. PIOT**, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, n^o 126, Bruges, 1881.

(8) **S. DE LANGE**, *De taalgrens tussen Oost-Vlaanderen en Henegouwen, Vloesberg*, dans *Handelingen der Geschied- en Oudheidkundige Kring te Oudenaerde*, XVII, 2^e livraison, 249, Audenarde, 1972.

(9) **W. PRÉVENIER**, *Oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, 161, Bruxelles, 1966.

(10) **L. VERRIEST**, *Le polyptique illustré dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele-Audenarde*, XXVIII, XXIX et LIX, Bruxelles, 1950.

Le site de l'abbaye se trouvait dans une petite vallée près du confluent de trois ruisseaux à quelques kilomètres du centre du village de Flobecq. La fondation se trouvait donc située sur un terrain désert et écarté. Cela explique que la vie communautaire a eu dès le début un caractère contemplatif.

On ne sait si l'abbaye appartient à l'Ordre de Cîteaux dès sa fondation. Val des Vierges, *Maagdendale*, est un nom très typique pour une abbaye de cisterciennes. Ce nom n'apparaît ici pour la première fois que dans un acte (1) de 1231. L. Van den Abeele (2) se demande si nous n'avons pas affaire à l'origine à une Communauté monastique dont les statuts auraient été donnés par le diocèse, dans ce cas : Cambrai. Une telle Communauté existait à l'hôpital d'Audenarde (3). On peut donc envisager l'hypothèse que le nom de *Maagdendale*, ne fut attribué que lors du passage du couvent de Flobecq à l'Ordre de Cîteaux. Nous penchons pour cette solution d'autant plus que l'abbaye nous est connue sous un autre nom : *li abii d'Aubeèque* (ca. 1275). Ce nom demeure comme toponyme après le transfert du couvent à Pamele (4) : Il s'agit probablement de la dénomination originelle.

* * *

JUETHA. On ne connaît le nom que d'une des abbesses de Flobecq. Juetha apparaît dans un acte (5) de 1232. C'est probablement sous son abbatiat que se prépara le transfert à Pamele. Après le départ de l'abbaye, les bâtiments de Flobecq furent transformés en ferme et restèrent propriété de *Maagdendale* jusqu'à la Révolution française.

ELEYDIS. Après le transfert à Pamele en 1233, Eleydis est la première abbesse connue. Dans la liste des supérieures, on trouve à côté de son nom (6) la date de 1236 ; mais, nous ignorons si cette date est celle de son installation ou de son décès.

Il existe certainement de bonnes raisons pour justifier le transfert d'une abbaye de son lieu de fondation vers les environs plus sûrs d'une ville. La *Chronique manuscrite d'Audenarde* dit que la Communauté quitta Flobecq en raison des menaces continues d'un environnement dangereux (7). La crainte des loups et d'autres animaux sauvages devait être fondée dans une région boisée comme Flobecq l'était et l'est encore partiellement. Dans le *Verhael der Reformatie* de 1468, on dit également que l'abbaye eut à souffrir des démêlés entre Flandre et Hainaut (8). De même, un terrier du XVII^e siècle cite les dangers de guerre parmi les raisons du transfert.

C'est probablement en 1232 que l'abbaye de *Maagdendale* reçut du seigneur de Pamele-Audenarde l'autorisation de s'installer à Pamele (9). En outre, nous savons que le 6 février 1233,

(1) A.É.R., *Sint-Hermeskapittel*, charte n° 1.

(2) L. VAN DEN ABEELE, *Studie van het herhgebouw van de Cisterciënzerinnenabdij Maagdendale te Oudenaarde*, Mémoire de licence inédit, I, 48, Gand, 1975.

(3) M. HOEBEKE, *Uit de geschiedenis van het Onze-Lieve-Vrouwenhospitaal te Oudenaarde*, 14, Audenarde, 1953. — Cette Communauté avait, en 1224, reçu sa règle de l'évêque de Tournai et s'affilia, en 1232, à l'Ordre de Cîteaux.

(4) L. VERRIEST, *Le polyptique*, f° 54.

(5) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ecnams*, n° 194.

(6) A. V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 15.

(7) A. V. AUDENARDE, *Chronique...*, f° 29.

(8) L. VAN LERBERGHE, J. RONSSE, J. KETELE, *De hervorming der abdij van Maagdendale en opsluiting der religieusen*, dans *Audenaardsche Mengelingen*, I, 407, Audenarde, 1845.

(9) A.É.R., *Maagdendale*, n° 1, f° 191. — La limite entre les deux territoires se trouve cependant mentionnée dans les sources comme *terres de débat*.

le monastère conclut un accord, après de longs pourparlers, avec le curé de Pamele et l'abbé d'Ename, qui possédait le patronat de Pamele, au sujet de la perception des dîmes et du culte (1). Cet accord fut confirmé par Guy, évêque de Cambrai (2). Par la suite, Arnulphe IV, baron de Pamele, et son épouse Alix offrirent, en mars 1233, à Maagdendale une prairie appelée le *Ham* (3) située le long de l'Escaut à Pamele, endroit destiné à la construction d'un nouveau monastère (4).

La question se pose ici de savoir si l'abbaye était installée à l'intérieur des murs de la ville de Pamele. Selon M. Hoebeke (5), cela n'est pas certain, car le lieu-dit *Ham* est situé *iuxta* Pamele. L. Van den Abeele (6) y oppose les travaux réalisés dans la première moitié du XIII^e siècle aux remparts d'Audenarde et de Pamele et pense que l'élargissement des murailles de l'enceinte de Pamele vers le Sud-Ouest est une conséquence de l'érection, en cet endroit, du couvent de Maagdendale. De la sorte, l'abbaye bénéficiait de la sécurité garantie par une ville fortifiée.

Le seigneur de Pamele-Audenarde libéra l'abbaye de toutes charges et tonlieux dans la franchise d'Audenarde (7). En janvier 1236, le pape Grégoire IX confirma les possessions et les libertés (8); en 1248, Innocent IV renouvela cette confirmation (9). En 1254, Jehans, seigneur d'Audenarde et Pamele, et son épouse Mahaus confirmèrent à leur tour l'acte de fondation passé par leurs prédécesseurs (10) et, en 1285, ils demandèrent au comte Guy de Dampierre de prendre l'abbaye sous sa protection (11). Plusieurs auteurs pensent que l'année après son transfert à Pamele, l'abbaye fut à nouveau déplacée à Ath. Ils se basent sur un acte de la comtesse Jeanne de Constantinople de 1234 qui mentionne le fait que des religieuses de l'Ordre de Cîteaux, établies dans la région d'Audenarde, avaient quitté cet endroit pour un lieu plus convenable, près d'Ath (12). C'est ainsi que Miraeus et G. de Boussu (13) en ont conclu que le terrain de Pamele était impropre pour la vie communautaire. C'est un argument peu vraisemblable, car chaque nouvel établissement cistercien était soumis à une approbation préalable du Chapitre général de l'Ordre (14).

D. Vander Meersch (15), E. Vanderstraeten (16) et P. Van de Vyvere (17) estiment que la comtesse ordonna le transfert à Ath, parce qu'elle était mécontente de ne pas être consultée lors

(1) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, n° 211. — Ename, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(2) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, n° 212.

(3) Le mot *Ham* désigne une langue de terre sortant des terres inondables aux bords d'une rivière: M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, I, 318, Bruxelles, 1960. — La carte de J. DE DEVENTER, montre clairement que la signification du mot *ham* s'accorde parfaitement avec la réalité d'alors. L'abbaye de Maagdendale était encore au XVI^e siècle bien entourée par un méandre de l'Escaut: *Atlas des villes de Belgique au XVI^e siècle*, édition V. VAN DER HAEGHEN, Bruxelles, 1895.

(4) A.É.R., *Maagdendale*, n° 51, f° 8. — C'est la plus ancienne copie conservée de ce texte, de l'année 1478.

(5) M. HOEBEKE, *Oudenaarde*, dans *Belgische steden in reliëf*, 282-283, Bruxelles, 1965.

(6) L. VAN DEN ABBELE, *Studie van het herkeggebouw...*, I, 2.

(7) A.É.R., *Maagdendale*, n° 70, copie du XV^e siècle.

(8) A.É.R., *Maagdendale*, n° 70.

(9) A.É.R., *Maagdendale*, n° 70.

(10) A.É.R., *Maagdendale*, n° 51, original.

(11) A.É.R., *Maagdendale*, n° 51, f° 26, copie du XVI^e siècle.

(12) A. MIREUS et J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 201-202.

(13) G. DE BOUSSU, *Histoire de la ville d'Ath*, 89-90, Mons, 1750.

(14) M. AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, I, 85, Paris, 1947.

(15) D. VANDER MEERSCH, *Verhael der Reformatie van de abdij van Maagdendale voorheen een vrouwenklooster binnen de stad Audenaerde 1468*, 13-15, Gand, 1845.

(16) E. VANDER STRAETEN, *Recherches sur les Communautés religieuses et les institutions de bienfaisance à Audenaerde*, 49-50, Audenaerde, 1858.

(17) P. VAN DE VYVERE, *Audenaerde et ses monuments*, 117, Audenaerde, 1912.

de l'établissement à Pamele. M. Hoebeke (1) s'oppose à cette hypothèse ; il pense, à juste titre, que l'acte concerne la Communauté cistercienne dépendant de l'hôpital d'Audenarde qui en fut détachée en raison de son caractère contemplatif. De plus, aucune source ne fait état d'un retour de la Communauté cistercienne à Audenarde. Pourtant, la fondation de Maagdendale à Pamele fut confirmée, en 1236 déjà, par un acte pontifical (2). Un deuxième argument important en faveur de la thèse de M. Hoebeke réside dans le fait que le consentement pour le transfert à Ath fût accordé à la fois par l'évêque de Cambrai et celui de Tournai. Or, le départ de Maagdendale pour Ath ne nécessitait pas un changement de diocèse ; on demeurait dans le diocèse de Cambrai, le consentement de l'évêque de Tournai était donc superflu.

Nous ne possédons pratiquement aucun renseignement sur la vie abbatiale et les abbesses au XIV^e siècle. La liste des supérieures mentionne uniquement quelques dates de décès (3). Le manque total d'archives pour cette période doit certainement être attribué aux ravages des guerres dont Audenarde fut victime. En raison de l'évolution politique du Comté de Flandre et de la grande prospérité économique de la ville de Gand, la dépendance juridique originelle d'Audenarde évolua au XIV^e siècle vers une dépendance totale tant politique que militaire. Audenarde devint une des « petites villes » de Gand (4). La pression de Gand sur cette ville était très contraignante, car Audenarde était située dans un endroit stratégique sur l'Escaut, importante voie d'importation et d'exportation pour Gand (5). Ceci conduisit à de nombreuses reprises à la rébellion d'Audenarde. Cela se termina chaque fois dans le sang et Audenarde fut plusieurs fois pillée et dévastée (6). C'est seulement en 1540 que l'empereur Charles-Quint mit fin à cette domination.

LUCIA VRANCKE.

AGNEES TACQUEMYNE.

CATELYNE HERLEGHEM mourut en 1325.

AMELBERGHE, sous son abbatiat, selon A. Sanderus (7), le monastère fut entouré d'une muraille. Cette abbesse mourut en 1336.

M. DE MONS. Le manuscrit de B. de Rantere (8) signale qu'en 1340, le couvent fut dévasté par les Gantois et que la Communauté dut temporairement s'exiler. L'abbesse mourut en 1350.

MARIE CHEURVA. D'après B. de Rantere (9), une partie du couvent brûla en 1351. L'abbesse mourut en 1351.

(1) M. HOEBEKE, *Uit de geschiedenis van het Onze-Lieve-Vrouwenhospitaal te Oudenaarde*, 14. Audenarde, 1953.

(2) A.É.R., *Maagdendale*, n° 70.

(3) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 15.

(4) M. HOEBEKE, *De Middeleeuwse oorkondentaal te Oudenaarde, 13de eeuw-± 1500*, 51-58, Gand, 1968.

(5) E. THOEN, *De gevolgen van militaire destructie op het platteland. Het voorbeeld van de burgeroorlog op het einde van de XV^e eeuw in Vlaanderen, met nadruk op het Gents Kwartier*, mémoire de licence inédit, 74, Gand, 1975.

(6) Il y est question de la destruction répétée de la ville dans un octroi de Philippe le Hardi pour Audenarde en 1385. édition par J. RONSSSE et J. KETLE, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, IV, 1, Audenarde, 1850.

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata sive provincia ac comitatus huius descriptio*, II, 580, La Haye, 1764.

(8) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, année 1340.

(9) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, année 1351.

URSULA COTTINGIEUE mourut en 1362.

CATELYNE DE MUNTE mourut en 1370.

AGNEES VAN MAERCKE mourut en 1392.

MARGRIETE CRUPENNICKX mourut en 1397.

MARIE VAN LUMMENE. En 1408, l'Escaut déborda dangereusement de son lit à Audenarde. Les vieilles gens dirent à cette occasion que depuis quatre-vingts ans, on n'avait plus vue une crue semblable. On craignit également pour l'abbaye qui était située tout près du fleuve (1). On ne peut être sûr, comme l'affirme E. Vanderstraeten (2), que les murs du couvent furent en partie démolis par les eaux.

L'abbesse mourut en 1416.

CATELYNE VAN MAERCKE. Pendant son abbatiat, on entreprit d'importants travaux aux bâtiments de l'abbaye. On construisit un nouveau dortoir, une salle capitulaire, une trésorerie et un parloir. Cela coûta 1787 livres 2 sous parisis (3), montant assez élevé. Cette activité de bâtisseur témoigne d'un certain bien-être de l'abbaye. C'est à cette époque également que, pour la première fois, nous avons la certitude, par les sources, du patronat de l'abbé des Dunes (4). La paternité d'une nouvelle abbaye de l'Ordre de Cîteaux était généralement confiée à une abbaye d'hommes, souvent à l'origine de la fondation (5). Les liens étroits qui unissaient Arnulphe IV, seigneur de Pamele-Audenarde, et l'abbaye de Cambron (6) faisaient cependant présumer que le passage de Maagdendale à l'Ordre de Cîteaux était l'œuvre de l'abbé de Cambron.

L'abbesse Catelyne van Maercke mourut en 1423.

ELYSABETH VAN SCOORISSE poursuivit l'œuvre de bâtisseur de l'abbesse précédente. En 1432, on travailla au réfectoire et en 1461, on entreprit la construction de la partie de l'abbaye allant du réfectoire à l'église (7). Malgré les dommages causés par les Gantois à différents fermes et moulins lors de la bataille de Gavere (8) en 1453, les nouvelles constructions purent se poursuivre à l'abbaye.

L'abbesse mourut en 1466.

JOERINE MONDEKINS. Cette abbesse introduisit la clôture à Maagdendale en 1468. Au fil des temps, la règle conventuelle originale avait subi dans toutes les abbayes cisterciennes des adoucissements, même en ce qui concernait la clôture.

Dès 1242, le Chapitre Général autorisait l'abbesse et quelques religieuses à quitter le couvent pour des raisons pratiques. Les membres de la famille des religieuses, les donateurs et d'autres étrangers avaient aussi accès à l'abbaye. Au XIV^e siècle, cette situation dégénéra encore.

(1) A.V. AUDENARDE, *Chronique...*, f^o 91.

(2) E. VANDERSTRAETEN, *Recherches sur les Communautés...*, 52.

(3) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n^o 10.

(4) A.É.R., *Maagdendale*, n^o 5, f^o 36.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, III, 70-72, Westmalle, 1930.

(6) L. VERRIBST, *Le polyptique...*, XLIV.

(7) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n^o 10.

(8) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n^o 10.

Au vu de cette décadence, on vit apparaître au XV^e siècle des tentatives de réformes et, en premier lieu, le désir de rétablir la clôture dans les couvents de femmes (1). Ce sont les abbés des maisons cisterciennes qui jouèrent ici le rôle essentiel. À Maagdendale, c'est à l'abbesse que revint cependant l'initiative. L'idée de clôture provoqua une forte réaction dans la Communauté. Barbele de Lidekerke, membre de l'importante famille noble de ce nom et candidate malheureuse à l'abbatit lors de l'élection de 1466, menait l'opposition. L'abbesse Joerine prit les avis des abbesses d'abbayes déjà réformées : la Byloke, Beaupré, et des abbés du Jardin et de Moulins, grands défenseurs de la clôture. De plus, Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, se prononça en faveur de la réforme. Celle-ci devint fait accompli après l'approbation du Chapitre Général. Les religieuses qui ne pouvaient accepter la clôture, reçurent l'autorisation de se retirer dans un couvent non réformé. Seule Barbele de Lidekerke partit pour l'abbaye de Doornzele (2).

Lorsqu'à Maagdendale la vie eut repris son rythme normal, Joerine Mondekins abdiqua pour raison de maladie. Elle mourut (3) en 1476.

ELYSABETH OLIVIERS était prieure à Argenton lorsqu'elle fut élue abbesse de Maagdendale (4). C'est sous son abbatiat, en 1485, que la paternité de l'abbaye passa de l'abbé des Dunes à celui de Boneffe (5). Il est probable que ce changement soit à mettre en rapport avec la réforme de 1468. L'abbé des Dunes s'était montré conservateur lors de ces faits, ce qui explique sans doute la demande immédiate par l'abbesse d'un nouvel abbé visiteur (6).

Elysabeth Oliviers mourut en 1489.

JEHANNE VAN CROMBRUGGHE. Au début du XVI^e siècle, l'abbaye put obtenir différents biens et rentes (7), probablement suite aux guerres de la fin du XV^e siècle. Ces biens furent amortis en 1518 par l'Empereur Charles-Quint pour la somme de 755 livres parisis (8). L'abbesse demanda de même au baron de Pamele, Josse de Joigny, de confirmer la donation de ses ancêtres. Il y consentit en 1521 à la condition que l'abbesse consente à accepter une personne prébendée et, en premier lieu, sa fille naturelle, Catherine de Pamele (9).

L'abbesse mourut en 1524.

MARGRIETE VAN CROMBRUGGHE. En 1531, l'empereur Charles-Quint promit aux religieuses de Maagdendale qu'à l'avenir l'abbaye serait épargnée en temps de guerre (10). En

(1) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux...*, 17-31.

(2) Tous ces faits sont à lire dans le *Verhael der Reformatie* rédigé par un témoin oculaire: L. VAN LERBERGHE, J. RONSSSE, J. KETELE, *Hervorming der abdij van Maagdendale...*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 396-406. — Doornzele, commune d'Evergem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand.

(3) L. VAN LERBERGHE, J. RONSSSE, J. KETELE, *Hervorming der abdij van Maagdendale...*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 406. — Argenton, commune de Loncée, prov. de Namur, cant. de Gembloux.

(4) L. VAN LERBERGHE, J. RONSSSE, J. KETELE, *Hervorming der abdij van Maagdendale...*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 406.

(5) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10, f° 144. — Boneffe, prov. de Namur, cant. d'Eghezée.

(6) L. VAN LERBERGHE, J. RONSSSE, J. KETELE, *Hervorming der abdij van Maagdendale...*, dans *Audenaerdsche Mengelingen*, I, 403-404. — L'obituaire de l'abbaye de Boneffe nous fait connaître une liste complète des chapelains et confesseurs qui entre 1485 et 1592 ont rempli leur emploi: P. VAN BUTSELE, *De abdij van Boneffe. Vlaamsse nalatenschap in 't graafschap Namen*, 33-79, Handzame, 1974.

(7) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(8) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, boîte.

(9) A.É.R., *Maagdendale*, boîte.

(10) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, boîte.

1552 cependant, l'empereur demanda à différentes institutions religieuses, dont Maagdendale, un prêt forcé de trois cents livres pour payer ses soldats pendant la guerre contre la France (1).

L'abbesse Marguerite van Crombrughe était née à Ingelmunster (2) et mourut à Maagdendale le 10 mars 1554.

MARTYNE COPPINS réussit par son attitude ferme et courageuse à mener la Communauté au travers les violences et les dévastations des guerres de religions. Vers 1550 déjà, les idées de la Réforme atteignirent Audenarde. Le 19 août 1566, environ mille protestants en armes se dirigèrent vers Audenarde et, en premier lieu, vers la riche abbaye de Maagdendale. Le Magistrat put empêcher ce groupe affamé de piller en lui offrant de la nourriture, ainsi que l'établit un rapport adressé par l'administration communale à la gouvernante, Marguerite de Parme (3). Les gueux ne se retirèrent pas pour longtemps. Cinq jours plus tard, le 24 août donc, ils firent une nouvelle incursion à Audenarde et tous les couvents et églises furent mis à sac. L'abbesse Martyne Coppins avait heureusement pris des mesures de sécurité et le trésor abbatial avait été placé chez des particuliers; toutefois, les gueux réussirent à le découvrir (4). Plusieurs religieuses auraient été victimes de sévices (5).

En 1572, les atrocités recommencèrent, de même en 1578. Le 31 août 1578, les religieuses vendirent même leurs biens meubles les plus précieux par crainte de la rapacité des iconoclastes gantois (6). Malgré la garantie, moyennant cinq cents florins, que le couvent ne serait pas pillé, la Communauté fut chassée, en juillet 1579, avec violence (7). Seules les religieuses trop âgées ou trop malades pour s'enfuir demeurèrent à Maagdendale. L'abbaye servit de logement aux soldats et les moniales demeurées sur place furent contraintes de veiller à l'entretien des troupes (8).

Martyne Coppins s'enfuit avec la majorité des sœurs à Lessines, puis enfin à Tournai (9). Là, elles prirent possession d'une maison où l'abbesse réussit à réunir la Communauté et à faire revivre la règle du couvent (10).

Le 5 juillet 1582, Alexandre Farnèse reprit la ville d'Audenarde et y fit sa joyeuse entrée le 19 juillet suivant; un gouverneur catholique fut à nouveau désigné. Le 3 août 1582, l'abbesse de Maagdendale revint à Audenarde en compagnie du prélat d'Ename et, deux jours plus tard, elle reprenait possession de ses biens (11). Ce n'était cependant pas la fin de tous les malheurs. Conséquence des guerres, on vécut une période de grande pauvreté: Maagdendale était ruinée. Ses terres demeuraient incultes, son bétail avait été volé et ses fermes dévastées (12). Au couvent

(1) A.É.R., *Maagdendale*, n° 53.

(2) A.É.R., *Maagdendale*, n° 60. — Ingelmunster, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Izegem.

(3) L. ROBYN, *Historie van den oorsprong, voortgang en ondergang der ketterijen binnen en omtrent Audenarde*, 13-15, Gand, 1753. — D. VANDER MEERSCH, *Mémoire justificatif du Magistrat d'Audenarde sur les troubles arrivés en cette ville en 1566*, 35, Gand, 1842. — C'est une fois de plus une preuve du fait que les guerres de religion avaient en premier lieu un caractère social.

(4) L. ROBYN, *Historie van den oorsprong...*, 18.

(5) E. VANDER STRAETEN, *Recherches sur les Communautés...*, 152.

(6) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, année 1578.

(7) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, année 1579.

(8) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, années 1580-1581.

(9) Elles ne s'enfuirent donc pas en 1574 comme l'affirme Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...* III, 306. — Lessines, prov. de Hainaut, cant. de Lessines.

(10) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(11) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, année 1582.

(12) A.É.R., *Maagdendale*, n° 53.

même, tous les objets de valeur avaient disparu et des graves dégâts avaient été causés à l'église, au dortoir et au réfectoire (1).

Les problèmes qu'elle devait supporter dans cette abbaye qui comptait soixante-dix personnes, furent trop lourds pour l'abbesse qui mourut le 9 novembre 1584.

MARIE VANDER PLANCKE (2) était native d'Audenarde. Pendant son abbatiat, la misère demeura grande à l'abbaye. La Communauté ne parvenait pas à surmonter cette situation et l'abbesse en craignait même le dénouement (3). Son intelligence et sa rapidité de décision empêchèrent la ruine totale. Elle réussit à obtenir un appui financier des notables d'Audenarde (4). Elle reçut de l'abbé de Cambron, vicaire-général de l'Ordre, l'autorisation de prendre une hypothèque de quatre mille florins sur les biens abbatiaux (5). Il en fut autrement lorsqu'elle demanda au prince, en 1591, lors de l'instauration de nouveaux impôts d'exonérer ses pauvres fermiers (6).

C'est sous l'abbatiat de Marie vander Plancke que la paternité de Maagdendale passa de l'abbé de Boneffe à celui de Baudelo. La raison invoquée était la trop grande distance séparant Boneffe de Maagdendale qui retardait le cours des affaires. Le 18 juillet 1592, le premier père de Baudelo arriva à Maagdendale (7).

L'abbesse se retira en 1611 à l'âge de soixante-cinq ans (8) et mourut le 9 février 1620.

CATHÉLINE VANDER WOOSTYNEN était aussi originaire d'Audenarde. Elle fut installée abbesse le 13 avril 1612, succédant ainsi à Marie vander Plancke. Son abbatiat fut très court. En 1618, elle dut renoncer à sa charge pour cause de cécité (9). Elle mourut le 13 avril 1626.

ELYZABETH DE STEUR fut élue à l'unanimité et nommée par le prince (10) le 18 août 1618. Elle était native d'Audenarde (11). En raison des difficultés des années précédentes, l'abbaye possédait maintenant une nouvelle génération de jeunes religieuses: trente-cinq au total, qui mettaient tout en œuvre pour la rétablir dans sa prospérité passée (12).

Elyzabeth de Steur mourut après un abbatiat court, mais bénéfique, le 4 juillet 1624.

ANNE GHEERAERDTS était originaire de Bruges. Bien que ce fût Margareta Coene qui obtint le plus grand nombre de suffrages lors de l'élection, l'archiduchesse Isabelle, néanmoins, nomma, contre toute attente, Anne Gheeraerds le 13 août 1624.

Sous son abbatiat, le couvent connut une grande prospérité. Les revenus en argent de l'abbaye étaient pratiquement rétablis (13) et une nouvelle campagne de construction s'ouvrit.

(1) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(2) Dans la liste des abbesses, l'abbesse est ainsi désignée: *Marie vander Planche gheseyt Maroten*. Il s'agit ici d'un changement de personne avec la prieure de l'abbaye, Margriete Maroten: A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, boîte.

(3) A.É.R., *Maagdendale*, n° 53.

(4) A.É.R., *Maagdendale*, n° 53.

(5) A.É.R., *Maagdendale*, n° 53.

(6) A.É.R., *Maagdendale*, n° 53.

(7) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10, f° 144. — Cette situation continuera jusqu'à la suppression de l'abbaye.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 306.

(9) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(10) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 307.

(11) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(12) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 307-308.

(13) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 310.

L'abbesse fit restaurer l'église et le dortoir qui avaient été dévastés. L'argent disponible lui permit même de commander un nouveau maître-autel et de renouveler la chapelle Notre-Dame (1). La Communauté ne fut cependant pas épargnée par le malheur. En 1637, une épidémie de peste emporta cinq moniales et le chapelain (2).

A la fin de cet abbatiat fructueux, la piété et l'observance de la règle connurent une période de déclin. En 1647, l'abbesse fut mêlée à un long procès avec le Magistrat de la ville d'Audenarde parce que ces derniers avaient attribué l'abbaye comme quartier à quatorze cavaliers. Ces soldats y commirent à plusieurs reprises des brutalités et certaines religieuses furent accusées de mauvaise conduite (3). L'abbesse était à ce moment trop âgée pour agir avec énergie. L'abbé visiteur ne put intervenir en raison de sa maladie. L'abbé de Cambron fut averti et chargé de rétablir la situation. Quelques religieuses s'enfuirent et l'abbesse elle-même démissionna (4). Elle mourut, peu après, le 26 avril 1649.

MARIE REYNBOUT-DANCKARTS. On chercha pour succéder à Anne Gheeraerds une religieuse qui n'avait pas été mêlée aux désordres. Cornelia Armaere, malgré son jeune âge, fut jugée la plus capable de redresser la situation à l'abbaye. Cependant, contre toute attente, ce fut Marie Reynbout, originaire de Bruxelles, qui fut nommée le 26 août 1649. Elle était en mauvaise santé et ne pouvait assister aux services religieux. Les mauvaises langues disaient qu'elle était ensorcelée. Elle mourut l'année suivante (5), le 17 novembre 1650.

CORNELIA ARMAERE, originaire de Bruges (6), fut nommée abbesse le 23 décembre 1650, à l'âge de trente-huit ans. Précédemment, elle était économe de l'abbaye. Son expérience en matière financière fut jugée indispensable, car les dettes s'étaient fortement accrues au cours de la mauvaise gestion des années précédentes (7).

Pendant les premières années de sa prélature, elle réussit un certain rétablissement de la situation. L'église fut restaurée et on termina un grand nombre de constructions dans l'abbaye (8).

La guerre de Dévolution (1667-1668) mit fin à la prospérité. Les constructions s'arrêtèrent. Le 29 juillet 1667, Audenarde fut prise (9) par Louis XIV. La guerre avait mis en fuite de nombreux fermiers et les revenus de l'abbaye tombèrent à zéro. L'abbesse mourut le 21 juin 1670.

ANNE ROUSSEAU, originaire de Valenciennes, fut nommée abbesse le 8 août 1671 par le roi de France. Elle devait être âgée de soixante ans environ. On ne connaît pratiquement rien de son abbatiat qui dura douze ans. Anne Rousseau mourut le 19 janvier 1683 (10).

(1) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(2) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, manuscrit DE RANTERE, année 1637.

(3) A.É.R., *Maagdendale*, n° 54.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 313.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 314-317.

(6) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 318. — Dans ces périodes matériellement difficiles, l'abbaye put subvenir à ses besoins avec le revenu de l'école et la location de chambres.

(8) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(9) Par le traité de Nimègue de 1678, Louis XIV dut rendre différentes villes frontières dont Audenarde.

(10) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10. — Valenciennes, France, départ. du Nord.

CECILIA REMY fut nommée abbesse le 4 mars 1683 par le roi d'Espagne, Charles II. Elle n'avait que trente-huit ans et était originaire de Bruxelles (1). Elle venait donc d'entrer en fonction lorsque l'abbaye connut la plus importante dévastation de ses quatre cents ans d'existence. En novembre 1683, le gouverneur d'Audenarde donna ordre de construire un fenil dans le jardin de l'abbaye. En outre, il y fit entreposer, malgré les protestations de l'abbesse, deux cents tonnes de poudre à canon. Lors de la soudaine attaque des Français, en mars 1684, il était trop tard pour évacuer l'abbaye. Le 23 mars, le bombardement commença. Il dura trois jours. Le premier objectif fut bien évidemment l'abbaye. Les bâtiments abbatiaux prirent feu en plusieurs endroits. Seule l'église demeura debout. Les moniales durent quitter les ruines incendiées. Les dommages causés aux bâtiments s'élevaient à 70 000 florins. Tous les meubles et toutes les provisions de grains s'en étaient allés en fumée. Les religieuses se réfugièrent temporairement à Gand et laissèrent Maagdendale à la garde du père résidant et de quelques domestiques (2).

Les épreuves n'étaient cependant pas encore finies. En 1692, les biens en Hainaut furent confisqués par les Français (3). En 1708, les Français assiégèrent à nouveau Audenarde. Ils établirent à nouveau leur camp à Leupegem. Toutes les terres du couvent furent dévastées et les bois coupés (4).

Au mois de janvier suivant, il gela et un froid glacial anéantit le blé d'hiver. L'abbaye ne pouvait plus se suffire à elle-même. On dut acheter du blé et l'abbesse dut accorder une diminution de fermage aux paysans (5).

Une nouvelle calamité naturelle succéda à la mauvaise récolte. Le 31 janvier 1726, l'Escaut déborda et l'abbaye entière fut sous eau durant cinq semaines (6), ce qui attaqua fortement les bâtiments.

Cecilia Remy avait régné dans des conditions très difficiles durant quarante ans. Elle se consacra à la restauration des bâtiments abbatiaux, mais ne put en voir l'achèvement (7). Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 24 août 1728. À ce moment, l'abbaye ne comptait plus que vingt-trois religieuses.

ELLEONORA DER KINDEREN, originaire d'Audenarde, reçut sa nomination d'abbesse le 19 octobre 1728. Malgré son âge, soixante-trois ans, elle put prendre en main avec courage la reconstruction du couvent. Sous le régime autrichien, le bon temps revint dans le pays. Aussi Maagdendale ouvrit-elle une école dans la première moitié du XVIII^e siècle, en raison du revenu que cela procurait.

Lorsque l'abbesse mourut le 27 décembre 1742, le couvent n'était pas encore totalement restauré après les dévastations du siècle précédent. L'abbaye comptait cependant à nouveau trente moniales (8).

ANGELA VILET (9), native d'Audenarde, était âgée de quarante-neuf ans à sa nomination. Elle reçut ses patentes de Vienne le 3 avril 1743.

(1) A. V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(2) A.É.R., *Maagdendale*, n° 55.

(3) A.É.R., *Maagdendale*, n° 56. — Elles n'acquerront ces terrains qu'en 1697.

(4) A. V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(5) A. V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(6) A. V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(7) A. V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(8) Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 323-325.

(9) Angela est son nom de religion. Son véritable prénom était Johanna-Theresia: A.É.R., *Maagdendale*, n° 37, reliure.

Sous son abbatiat, l'administration fut bonne. Toutefois, pendant plusieurs années, les dépenses dépassèrent les revenus en raison de la nouvelle occupation d'Audenarde par les Français (1) pendant l'été 1745. A Leupegem, à nouveau, les récoltes et les arbres furent anéantis (2). L'abbaye fut elle-même endommagée (3). Cependant, peu après, on entreprit les travaux de restauration.

L'abbesse mourut le 5 décembre 1767.

BEATRIX VAN MELDERT, originaire de Quaremont, fut nommée par l'impératrice Marie-Thérèse le 14 mai 1768. Son esprit d'économie et sa direction intelligente permirent le rétablissement après les dommages des années précédentes. Elle mourut en 1775, le 22 novembre (4).

ANTONIA MAGHERMAN (5). La dernière abbesse de Maagdendale fut élue à l'unanimité des suffrages et nommée le 1^{er} juillet 1776. Les premières années de son abbatiat furent très heureuses. On songea même à agrandir l'abbaye (6).

En 1792, les Français envahirent les Pays-Bas et, en novembre, Audenarde passa officiellement sous le drapeau français. Le 15 décembre, la Convention nationale approuva le décret de suppression de tous les abbayes, couvents et maisons religieuses. En vue de cette suppression, les couvents durent dresser un état de leurs biens. À Maagdendale, il fut établi en janvier 1793, mais seulement pour les biens meubles (7). La restauration autrichienne rendit le décret caduque. Il ne s'agissait cependant que d'un retard d'exécution. À la fin de l'année 1794, nos contrées furent à nouveau occupées par les Français et définitivement annexées en 1795. Le Directoire fut fatal aux couvents. En application de l'arrêt du 25 mai 1795, les abbayes dressèrent un nouvel état des biens. Celui de Maagdendale (8) est de peu d'intérêt, car l'abbesse et deux autres religieuses avaient pris la fuite en emportant tous les livres, registres, contrats et autres papiers concernant la gestion des biens si bien qu'en fait il était impossible d'établir un état général. La loi du 1^{er} septembre 1796 supprimait officiellement les couvents (9). En décembre, les religieuses reçurent l'avis de quitter leur maison. Le 18 décembre 1796, elles furent expulsées par la force de même que les sœurs noires et les religieuses de Sion à Audenarde (10). Les religieuses cherchèrent refuge dans leur famille ou auprès d'amis. L'abbesse Antonia Magherman demeura jusqu'à sa mort dans sa maison natale *Hof ter Reydt* à Melden. L'abbesse mourut (11) le 14 avril 1807.

Les possessions de Maagdendale furent réparties en différents lots et vendus en vente publique (12), le 18 février 1797. La parcelle *le Ham* avec les bâtiments abbatiaux fut acquise par

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 326-328.

(2) A.É.R., *Maagdendale*, n° 57.

(3) A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 10.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, III, 328-330. — Quaremont, prov. de Flandre Orientale, cant. de Renaix.

(5) Son nom de jeune fille était Maria Magherman: A.V. AUDENARDE, *Maagdendale*, n° 29.

(6) A.É.R., *Maagdendale*, n° 59.

(7) A.É.R., *Maagdendale*, n° 59.

(8) Ce document se trouve dans des archives privées.

(9) Un certain nombre de documents et de lettres concernant la suppression de Maagdendale sont conservés aux A.É.R., *Maagdendale*, n° 59.

(10) N. DE SMET, *Het dagboek van Bartolomeus De Rantere*, 105, Audenarde, 1973.

(11) A.É.R., *Maagdendale*, n° 59.

(12) A.É.R., *Maagdendale*, n° 59.

le receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Audenarde, Albert Fonson (1). Après sa mort, le bien fut vendu à un certain Dansaert qui le céda à l'État en 1826. En 1829, la ville d'Audenarde obtint la jouissance des bâtiments (2). En 1835, Audenarde devint une ville de garnison et, jusqu'en 1966, Maagdendale devint une caserne. Les écuries construites par l'armée existent toujours.

De nos jours, on a installé à l'abbaye la bibliothèque municipale et l'Académie de dessin (3).

Quant aux bâtiments de la fondation primitive à Flobecq, il n'en reste rien. Mais, à leur place s'élève une ferme appelée ferme d'Aubecq (4).

(1) Pour cette figure, on verra S. MINNAERT, *De politieke dynastieën te Oudenaarde van 1815 tot 1914*, Mémoire de licence inédit, Gand, 1974. — Voir aussi A.É.R., *Registratie en domeinen*, déclaration de son héritage le 13 juillet 1819.

(2) E. VANDERSTRAETEN, *Recherches sur les Communautés religieuses...*, 55.

(3) J. M. dans *Het Volk*, 23 janvier 1975. — L. VAN GANSBEKE, *De abdij van Maagdendale*, travail inédit du Collège Notre-Dame à Audenarde, Audenarde, 1971.

(4) H. VERBECELTE, *Nos fouilles archéologiques à Flobecq*, 23-41, Lessines, 1971.

ABBAYE DE NOTRE-DAME RATTACHÉE À L'HÔPITAL À AUDENARDE

Abbatia Cisterciensis Ordinis iuxta hospitale Aldenardensi, abbatia iuxta facienda hospitale de Aldenardo (1232), abbatia Cisterciensis ordinis iuxta... hospitale construenda (1233), abbatia de consilio Beate Virginis Cisterciensis ordinis ibidem concessa et ordini incorporata predicto (1233), moniales Cisterciensis ordinis... in villa vel prope villam de Audenarde (1243), abbatia monialium tunc tempore existencium iuxta hospitale de Alden[ardo] (1235) (1).

SOURCES: Les archives de l'hôpital sont complètement conservées à la Commission d'Assistance publique à Audenarde (2). En ce qui concerne la période 1232-1234, la seule qui nous intéresse ici, on conserve un acte original, daté de février 1233, n.s. On trouvera les autres actes dans le *Boek van institutiën en fundatiën*, registre 8obis. Des registes en ont été dressés par J. G. De Brouwere, *Het cartularium van het O.L.V.-hospitaal te Oudenaarde (XIV^e eeuw)*, dans *Handelingen van de geschied- en oudheidkundige kring van Oudenaarde*, feestnummer, 126-160, Audenarde, 1956. L'acte par lequel Jeanne de Constantinople a confirmé la fondation à Ath et signalé l'établissement primitif à Audenarde, a été publié par A. Miraeus-J. Foppens, *Opera diplomatica*, I, 201-202, Bruxelles, 1723. T. Luykx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, nos XIII, XXII, XXXVII, XXXIX, XLIV, XLVI-XLVIII, LXXI, LXXV, LXXVII, Anvers, Utrecht, 1946, publie quelques pièces en annexe.

TRAVAUX: La bibliographie est en général vieillie et peu intéressante. On verra J. Ketele, *Notice historique sur l'hôpital d'Audenarde*, dans *Messenger des Sciences*, V, 228-236, Gand, 1837; H. Raepsaet, *Archives de l'hôpital Notre-Dame à Audenarde*, dans *Messenger des Sciences*, 332-369, Gand, 1852 et E. Vanderstraeten, *Recherches sur les Communautés religieuses et les institutions de bienfaisance d'Audenarde*, II, 51-89, Audenarde, 1860. U. Berlière, *Monasticon belge*, I, 359-360, Maredsous, 1897, mentionne à Audenarde l'origine de l'abbaye d'Ath. La brochure de (P. Soens), *De damen Bernardinnen van Oudenaarde*, Leupegem, 1947, est un plaidoyer violent en faveur du caractère cistercien des sœurs de l'hôpital d'Audenarde après le déménagement des cisterciennes à Ath. Plus récent et dans le même esprit, bien que ne comportant pas de références aux sources, est l'ouvrage de J. G. De Brouwere, *Het statuut van het Onze-Lieve-Vrouwhospitaal te Oudenaarde*, dans *Handelingen van het eenentwintigste Vlaams filologencongres*, 71-79, Louvain, 1955. L'étude la plus complète est de M. J. Hoebeke, *Uit de geschiedenis van het Onze-Lieve-Vrouwenhospitaal te Oudenaarde*, Audenarde, 1953. T. Luykx, a fait précéder son ouvrage *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en*

(1) Audenarde, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde; évêché de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors évêché de Gand. — Les variantes mentionnées sont seulement reprises d'un original pour l'année 1233.

(2) On trouvera un aperçu des archives dans H. RAEPSAET, *Archives de l'hôpital à Audenarde*, dans *Messenger des Sciences*, 332-369, Gand, 1852. — M. HOEBEKE a publié *Een inventaris vervaardigd door H. D. Van Huffel tussen 1819 en 1823*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XII, 229-266, Audenarde, 1961.

Henegouwen, Anvers, Utrecht, 1946 par une étude: *Gravin Johanna van Constantinopel en de godsdienstige vrouwenbeweging in Vlaanderen gedurende de eerste helft der XIII^e eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XVII, 20-21, Anvers, 1943.

* * *

C'est certainement avant le 19 avril 1202, date d'un acte de Baudouin IX de Flandre, et peut-être peu avant, que fut fondé à Audenarde, juste hors des murs à la Bevere-poort, par le prêtre Arnold, un hôpital (1). On doit vraisemblablement identifier ce personnage avec un chanoine homonyme qui dans ces années avait une prébende en l'église de Sainte-Walburge (2). Le 15 novembre 1224, l'évêque de Tournai, Gauthier de Marvis, délivrait un acte de confirmation qui établissait de façon sommaire le statut des frères et des sœurs qui se mettaient au service des patients (3). C'est dans la ligne de sa politique religieuse de fondation d'abbayes cisterciennes que la comtesse Jeanne de Constantinople conçut le plan de créer une abbaye auprès de l'hôpital, dans le même esprit que ce qui s'était passé à Gand avec la Byloque (4). Tout de suite, il semble que des difficultés surgirent avec les chanoines de Sainte-Walburge de sorte qu'une décision judiciaire dut être prévue pour le respect des droits des deux parties, plus spécialement en ce qui concerne les revenus et l'installation d'un cimetière (5). En ce qui concerne l'hôpital et l'abbaye à créer (on ne parle plus que de *religieuses*), le même règlement que celui qui avait été conclu pour la Byloque à l'égard de Saint-Martin d'Ekkerghem près de Gand, devait servir (6). Ces événements sont à situer entre août 1232 et février 1233, n.s. On ne parvint jamais à une fondation définitive, car dès que les constructions furent édifiées, on s'aperçut que l'emplacement n'était pas convenable (7). Le motif que recouvre cet euphémisme n'est pas clair: il pourrait être les difficultés latentes avec Sainte-Walburge ou la prochaine absorption du personnel de l'hôpital (8). De même, la relation n'est pas claire entre cette fondation et celle de l'abbaye de Maagdendale sur l'autre rive de l'Escaut. Celle-ci était l'œuvre d'un des plus importants vassaux de Jeanne de Constantinople, Arnolphe de Pamele-Audenarde, qui appela des moniales de Flobecq (9). En tout cas, il est certain qu'en 1234, les religieuses avaient quitté l'hôpital et s'étaient installées à Ath dans une nouvelle abbaye qui

(1) W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 503-504, n° 238, Bruxelles, 1964. — M. J. HOEBEKE, *Uit de geschiedenis van het Onze-Lieve-Vrouwenhospitaal te Oudenaarde*, 9, Audenarde, 1953. — J. G. DE BROUWERE, *Het statuut van het Onze-Lieve-Vrouwenhospitaal te Oudenaarde*, dans *Handelingen van het eenentwintigste Vlaams filologencongres*, 71, Louvain, 1955, parle à tort de 1200.

(2) J. G. DE BROUWERE, *Het statuut...*, 72.

(3) A. MIRAEUS-J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 85-86, Bruxelles, 1734. — (P. SOBNS), *De damen Bernardinnen van Oudenaarde*, Leupegem, 1947.

(4) T. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 350-351 et *passim*, Anvers, Utrecht, 1946.

(5) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE D'AUDENARDE, Hôpital, reg. Bobis, f° 11. — J. G. DE BROUWERE, *Het cartularium van het O.L.V.-hospitaal te Oudenaarde (XIV^e eeuw)*, dans *Handelingen van de geschiedenis en oudheidkundige kring van Oudenaarde*, feestnummer, 141, n° 55, Audenarde, 1956.

(6) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE D'AUDENARDE, Hôpital, original; — Copie dans le reg. Bobis, f° 11 v°-12 r°. — J. G. DE BROUWERE, *Het cartularium...* dans *Handelingen... van Oudenaarde*, feestnummer, 141, n° 56. — On trouvera l'acte de Gauthier de Marvis pour la Byloque dans J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, II-III, 256-257, n° 34, Gand, 1930.

(7) A. MIRAEUS-J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 201-202, Bruxelles, 1723.

(8) La Byloque a eu aussi au cours de sa phase de fondation à compter avec de pareilles difficultés. On verra C. VLEESCHOUWERS, *Het beheer van het O.L.Vrouw-hospitaal te Gent en de stichting van de Cisterciënserinnenabdij O.L.Vrouwen-Bos (1215) en Bijloke (1228) door uten Hove's*, dans *Annalen van de Belgische Vereniging voor hospitaal-geschiedenis*, IX, 11-34, Bruxelles, 1971.

(9) Voir dans le présent volume, la notice sur Maagdendale.

reçut le nom de *Refugium Beate Marie* (1). En 1235, époque à laquelle on parle à Audenarde d'un *magister*, de frères et de sœurs, les religieuses d'Ath leur offrirent (2) avec l'approbation de la comtesse dix bonniers de terre. Cela se fit sans doute pour liquider les problèmes encore pendants et relatifs à leur patrimoine commun (3).

Les religieuses qui s'adonnaient ensuite à l'hôpital aux soins des malades, n'appartenaient certainement pas à l'ordre de Cîteaux; cependant il subsistait quelque ambiguïté dans leur vie, en s'inspirant de Cîteaux pour le vêtement et l'observance. La supérieure de l'institution qui à la fin du XII^e siècle portait le titre neutre de *domina* (4), s'appelait au XIV^e siècle prieure (5). C'est à tort que la Communauté est citée dans des documents pontificaux de 1343-1345, comme étant *Cisterciensis ordinis* (6). L'ambiguïté de son statut, renforcée par le port du nom de bernardines, fit qu'en 1946, les religieuses conclurent une communauté de prières avec l'Ordre de Cîteaux (7).

(1) A. MIRABUS-J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 201-202. — U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 359-360, Maredsous, 1897.

(2) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE D'AUDENARDE, Hôpital, reg. 8obis, f^o 8. — J. G. DE BROUWERE, *Het cartularium...*, dans *Handelingen... van Oudenaarde*, feestnummer, 139, n^o 39.

(3) T. LUYKX, *Johanna van Constantinopel...*, 573, n^o LXIV.

(4) En 1295, Béatrice van Landerghem fut nommée *domina dicti hospitalis Beate Marie in Aldenardo*: M. J. HOEBEKE, *Uit de geschiedenis van het Onse-Lieve-Vrouwenhospitaal te Oudenaarde*, 16, Audenarde, 1953.

(5) M. J. HOEBEKE, *Uit de geschiedenis...*, 16. — J. G. DE BROUWERE, *Het statuut*, 77. — Un acte de 1232 (1252 ?) aurait déjà mentionné une première prieure, Marie van Emsrode, à en croire un mémoire justificatif du XVIII^e siècle, adressé à Joseph II. L'acte en question n'est cependant pas conservé et, de surcroît, semble peu vraisemblable dans son contenu. On verra l'acte de 1235 (cfr *supra*, note 2) où il est question d'un maître. S'agit-il d'une erreur? Le texte de la copie est publié par H. RAEPSAET, *Archives de l'hôpital Notre-Dame à Audenarde*, dans *Messenger des Sciences*, 337-338, Gand, 1852. — E. VANDERSTRARTEN, *Recherches sur les Communautés religieuses*, II, 59-63, Audenarde, 1860.

(6) (P. SOENS), *De damen Bernardinnen van Oudenaarde*; l'auteur ne dit pas d'où il tire ce renseignement.

(7) (P. SOENS), *De damen Bernardinnen van Oudenaarde*, note 2.

ABBAYE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS,
À LOKEREN,
PUIS DE NIEUWENBOS,
À HEUSDEN
ET ENSUITE À GAND

Locus Sancte Marie (1215), locus Sancte Marie iuxta Locre (1217), locus Beate Marie in Busco (1219), religiosa domus de Bosco (1221), locus Beate Marie iuxta Gandavum (1223/1224), monasterium Beate Marie de Boscho in Wasia (1240), locus Sancte Marie in Bosco iuxta Gandavum (1247), nounains del Bos (1259), del Bos dalès Gant (1261), abbadessa van den Boscho bi Gent (1278), monasterium monialium de Buscho Beate Marie iuxta Gandavum (1278), de Boscho iuxta Hosdine (1291), den cloester ten Bosche (1300), den Niewen Bossche van Huesdine (1307), den Bossche bij Ghendt (1308), Niewen Bossche bi Ghent (1308), de Novo Bosco iuxta Gandavum (1311), dou Bos des Nonnains dales Gand (1327), abdien van Nonnenbossche bi Ghend (1374), cloester van den Nieuwen Bossche, labbeie du Novel Bois (1394), Nonnenbossche buten Ghend (1451), den Boosche (1466), labeye de Noef Bos dalles Gant (1468), Nostre Dame de Nieuwenbossche empres Gand (1489), Nonnenbosch (1507), cloistre de Nonnenbossche lez Gand (1567), monasterium Beate Marie de Nonnenbosch (1603), monastère de Nieuwenbossche dict Nonnenbossche (1614), clooster van Sinte Marie geseyt Nonnenbossche (1627), Nieuwenbossche (1640), abdije van Ste Maria gheseyt ten Nieuwenbossche (1727), Nieuwenbossche (1796).

SOURCES: Parmi les sources littéraires relatives à l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois (1), citons d'abord une série de treize listes d'abbeses, commençant par celle (2) que dressa Ghyselbrecht Scherpens (3) entre le 18 octobre et le 16 novembre 1550 (4). Ghyselbrecht Scherpens fut rentier et receveur de l'abbaye du Nouveau-Bois (5) depuis le 18 octobre 1539 jusqu'au 18 octobre 1550. Cette

(1) Abbaye située d'abord au hameau de Oudenbos à Lokeren, prov. de Flandre-Orientale, cant. de Lokeren; transférée en 1246 à Heusden, prov. de Flandre-Orientale, cant. de Ledeborg; ensuite en 1584 à Gand. — Diocèse de Tournai jusqu'en 1559, diocèse de Gand depuis lors.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 13-15: cité comme chronique par J.-M. CANIVETZ, *L'Ordre de Citéaux en Belgique*, 456, Forges-lez-Chimay, 1926.

(3) Ghyselbrecht Scherpens fut également prêtre de l'église collégiale de Saint-Martin à Alost (A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f° 1), et notaire public (17 octobre 1548: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f° 11 v°). Son activité en tant que rhétoricien fut soulignée par J. DUVERGER, *Enkele aantekeningen betreffende de Gentsche middelnederlandsche literatuur*, dans *Album Prof. dr. Frank Baur*, I, 229-230, 232-234, Anvers, 1948.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 99: *Dit was ghescreven t'Alst den 16en novembris anno wichtich, by my, G. Scherpens, presbitere, ontfanghere wilon int voorn. cloostere gheweest hebbendo XI jaere, scilicet van Ste Luicx dach (le 18 octobre) '39 tot den selve daghe 1550.*

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 80, f° 55 v°.

première liste d'abbesse a été ensuite continuée par différentes mains jusqu'au début de l'abbatit (1) de Jeanne Le Poivre en 1652.

A. Sanderus publia dans *Gandavum sive Gandavensium rerum libri sex*, 445-450, Bruxelles, 1627, et *Flandria Illustrata*, I, 137-138, Cologne, 1641, la liste d'abbesse établie par Ghyselbrecht Scherpens, avec des additions de Sanderus même jusqu'en 1615. La seconde édition de la *Flandria Illustrata* d'A. Sanderus, I, 326, La Haye, 1732, reprend cette liste en abrégant les notices individuelles, et la continue jusqu'en 1727.

Une quatrième liste d'abbesse se trouve (2) dans J. B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 26, Louvain-Bruxelles, 1708. La *Gallia Christiana*, V, col. 231-233, Paris, 1731, contient une cinquième liste d'abbesse allant jusqu'en 1727. Une sixième liste énumérant les supérieures jusqu'en 1786 se trouve dans *Den Vlaemschen Indicateur, ofte Aenwyzer der Wetenschappen en Vrye-Konsten*, 16^e année, 131, 291-292, 306-308, 323-326, Gand, 1786. P. J. Maes, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten, abdisen, kapittels, kloosters en gestigten binnen Gend*, s.l., s.d. (autographe) (3) a inséré une septième liste allant jusqu'en 1796. F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen, Eerste reeks, arr. Gent*, III, Heusden, 46-47, Gand, 1864-1870, publie une huitième liste allant jusqu'en 1796. J.-B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 187-192, Gand, 1870, s'est efforcé de corriger plusieurs dates de la liste de A. Sanderus, en faisant appel à sa connaissance du chartrier et des sceaux. J. J. De Smet, *Notice historique sur l'ancienne abbaye du Nouveau Bois à Gand*, dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 2^e série, 29, 558, Bruxelles, 1870, s'inspire du chartrier conservé à ce moment-là chez Jean-Baptiste Lavaut à Louvain, pour dresser une dixième liste complétée jusqu'en 1796. Une onzième liste, plus ou moins raisonnée, a été dressée par Gabriel Celis, *Het Klooster van den Nieuwenbosch (1201-1797)*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 23^e année, 89-92, Gand, 1919; elle s'arrête en 1796. Une douzième liste, probablement du début du vingtième siècle, est conservée à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand. Une treizième liste d'abbesse y est aussi conservée sous forme de tableau, reproduisant les armes des vingt premières abbesse, y comprises celles d'Elisabeth van der Moere (morte en 1475). La notice sous chacune des armes porte le nom de l'abbesse, la durée de l'abbatit et la date du décès.

L'obituaire de l'abbaye est conservé par une copie de 1755 (main A) aux Archives de la Ville de Gand, *Registres Paroissiaux, D(écès)*, n^o 339 (4). Cette même main A a ajouté des notices jusqu'en 1764. Une main B a continué jusqu'en 1792. Une dernière main C va jusqu'en 1796. Après l'obit du 31 décembre, une note du 23 août 1796 indique que cette copie avait été exécutée afin d'obéir aux exigences de la loi du 20 septembre 1790 sur l'état-civil des citoyens.

Le nécrologe, mentionné par J.-M. Canivez (5) comme se trouvant aux Archives de l'État à Gand, doit être identifié avec l'obituaire susmentionné.

Les quelques fragments de chroniques conservés sont à utiliser avec beaucoup de réserves (6).

Marie Dilloer, abbesse du Nouveau-Bois, a écrit en 1777, alors qu'elle était encore prieure de l'abbaye: *De gewoonten van het huys geschreven door Sr. Marie Dilloer ten jaere 1777, alles tot meerder*

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15 (dernière ligne)-16 v^o.

(2) Nous avons utilisé cette édition posthume, plus courante que celle de 1607.

(3) Un exemplaire se trouve aux ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, et porte une note indiquant que le manuscrit a été rédigé en 1834 et écrit en 1843-1845. — Une copie fragmentaire (la partie concernant le Nouveau-Bois) est conservée à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(4) V. VANDERHARGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand, Catalogue méthodique général*, 254, note 1, Gand, 1896: l'obituaire recopié au XVIII^e siècle et relié avec un martyrologe portant la date de 1591.

(5) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle*, 456, Forges-les-Chimay, 1926.

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2549, f^o 47 v^o et K 2555, 1 - 6. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, 16 (éd. E. DE BUSSCHER, *Couvent de Nieuwenbosche et de la Biloke*, dans *Messenger des sciences historiques*, 401-404, Gand, 1860); ac 10; ac 11. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *fardé MS. Schoorman*. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits*, ms. II 3577, f^o 58 (après juillet 1818, sans valeur).

eere en glorie Gods. Ce petit manuscrit in-quarto, sur papier, de 153 folios, est conservé à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand.

Les archives de l'abbaye du Nouveau-Bois sont conservées actuellement pour la plus grande partie aux Archives de l'État à Gand.

Trois inventaires manuscrits, tous à la salle de lecture des A.É.G., sont à consulter, et permettent de retrouver tous les documents conservés : en premier lieu l'*Inventaire manuscrit de la Salle de Lecture des A.É.G.*, n° 50, établi (1) par Robert Schoorman avant 1913 avec additions postérieures ; il contient la liste des liasses, registres, cartulaires, procès, etc... du fonds *Nouveau-Bois*, tel qu'il fut acquis par les Archives de l'État à Gand. Ces pièces, y comprises les quelques chartes, portent la marque des A.É.G.

En second lieu, on consultera les trois feuilles dactylographiées d'inventaire sommaire des archives du Nouveau-Bois, déposées aux A.É.G. par l'Évêché de Gand. Ces feuilles d'inventaire font partie de l'*Inventaire des Archives de l'Évêché et du Chapitre de Saint-Bavon* (2), dressé par Maurits Gysseling. M. Gysseling a classé d'une part le chartier du Nouveau-Bois (3) et intercalé les quelques chartes, appartenant aux A.É.G. D'autre part, il a classé plusieurs censiers, rôles de rentes, cartes, etc..., provenant également de l'Évêché de Gand. Toutes ces dernières pièces d'archives du Nouveau-Bois portent la cote à l'encre noire de Jean-Baptiste Lavaut qui en a dressé, en 1870-1871, un *Inventaire du Fonds Lavaut* qu'on peut utilement consulter pour toutes les pièces non reclassées par M. Gysseling (4).

Quant à l'histoire de ces diverses parties d'archives du Nouveau-Bois, d'après J. J. De Smet, *Notice historique sur l'ancienne abbaye du Nouveau-Bois à Gand*, dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 2^e série, 29, 558, M. de Moerloose-Grenier, un des héritiers de la dernière abbesse du Nouveau-Bois, fit don avant 1834 des archives du Nouveau-Bois à l'administration de la Flandre Orientale. Ces archives ne comprenaient aucune charte, mais consistaient en baux à ferme, constitutions de rentes, terriers, des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Les titres formaient en 1834 une suite de 54 numéros (5). Le *Tableau synoptique des Archives de l'État à Gand* (6) du 3 mars 1856 indique comme contenu du fonds du Nouveau-Bois : 192 registres, 32 liasses, aucun cartulaire et aucune charte. Le *Tableau synoptique des Archives provinciales de l'État* (7) de 1876 porte 192 registres et 90 liasses. En 1905, A. Diegerick (8) cite 383 registres et liasses de 1237 à 1795, 2 chartes de 1436 et 1505. Robert Schoorman, archiviste aux Archives de l'État à Gand, dressa l'inventaire (9) des archives du Nouveau-Bois avant 1913. Après cette inventurisation, des dons de Mad. Wolters-Hyde en 1922 et de A. van Werveke (10), en 1922 et 1924, vinrent enrichir le fonds d'archives, surtout en chartes.

La découverte de la majorité des archives du Nouveau-Bois eut lieu en 1869. En août 1869, Jean-Baptiste Lavaut, à ce moment sous-régent au Collège Juste-Lipse de l'Université de Louvain (11),

(1) Robert Schoorman fut archiviste aux Archives de l'État à Gand jusqu'en 1923. — Nécrologie dans : *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XIV, 158-162, Bruxelles, 1937.

(2) A.É.G., *Inventaire des Archives de l'Évêché et du Chapitre de Saint-Bavon*, II, 1014-1016. — Un double de ces trois feuilles d'inventaire se trouve aux A.É.G., *Inventaire manuscrit*, n° 50.

(3) Classement *sub anno* : ces chartes portent l'estampille des Archives du Chapitre de Saint-Bavon à Gand.

(4) Quelques concordances entre les cotes de LAVAUT et de GYSSELING sont indiquées au crayon dans les inventaires de LAVAUT et de GYSSELING.

(5) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Archives du Secrétariat*, registre 65 : *Rapport des archives de l'État à Gand, 9 mai 1834*, p. 25.

(6) A.G.R., *Archives du Secrétariat*, registre 66, f° 159 v°.

(7) *Moniteur Belge* du 10 juillet 1876, 2058-2059, et annexe 2, n° 50.

(8) A. DIEGERICK, *Les Archives de l'État à Gand et le Château de Gérard le Diable*, dans *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, III, 279, n° 39, Bruxelles, 1905.

(9) A.É.G., *Salle de lecture, Inventaire manuscrit n° 50*.

(10) J. CUVLIER, *Les Archives de l'État en Belgique de 1919 à 1930*, 634, 640, Gand, 1930.

(11) *Almanach Royal Officiel*, 258, Bruxelles, 1869.

fit, probablement à l'Évêché de Gand, la découverte du dépôt presque intact des archives de l'abbaye (1).

En 1870, J.-B. Lavaut fut nommé directeur du couvent des Sœurs de Notre-Dame à Zele (2) pour pouvoir consacrer tout son temps à l'inventorisation des archives du Nouveau-Bois, dont le classement lui avait été confié. Il acheva cette tâche le 26 février 1871 et fit rentrer, le 7 mars 1871, les archives du Nouveau-Bois à l'Évêché de Gand (3).

En 1952, lors du dépôt d'une grande partie des archives de l'Évêché de Gand aux Archives de l'État à Gand, le *Fonds Lavaut* fut aussi déposé. Comme on l'a vu, Maurits Gysseling a classé parmi les chartes provenant de ce fonds la partie du chartrier déjà existante aux Archives de l'État à Gand. La plupart des actes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles du *Fonds Lavaut* doivent encore être retrouvés au moyen de l'*Inventaire du Fonds Lavaut*. La plus grande partie des cartulaires, cartes, registres et dossiers a été réinventoriée par M. Gysseling (4).

Aux Archives de l'État à Gand d'autres fonds ont conservé des pièces relatives à l'abbaye du Nouveau-Bois : dans le fonds *Ville de Saint-Nicolas, ancien fonds*, n° 1486 : un procès de 1663-1667 ; dans le fonds *Fabrique de l'église de Heusden*, n° 7 : acte concernant les dîmes à Heusden de 1688 ; dans le même fonds, n° 187 : procès de 1668-1700 ; dans le fonds *Fabrique de l'église de Boekhoute*, n° 10 : procès de 1737 ; dans le fonds *Fabrique de l'église d'Oosteeklo*, n° 9 : procès de 1763-1768, avec rétroactes depuis 1681 ; dans le fonds *Fabrique de l'église d'Overmere*, n° 47 : comptes d'exploitation de tourbières à Overmere de 1776 à 1794 ; dans le fonds *Gand*, n° 152 : correspondance au sujet des propriétés du Nouveau-Bois en 1651 ; dans le fonds *Borluut*, n° 418 : reconnaissance de dette de Jean de Seclin en 1660 ; dans le fonds *Seigneurie et Polder Saint-Albert*, n° 1355 A-B : procès concernant des dîmes, 1673-1676 ; n° 1390 A-C : procès concernant des dîmes, 1690-1714 ; dans le fonds *Seigneurie de Waterdijk, première série*, n° 163 : liasse concernant les dîmes du Nouveau-Bois ; dans le fonds *Métier d'Assenede*, n° 1398 : procès de 1776-1780 ; dans le fonds *de Preudhomme d'Hailly*, n° 375 : procès de 1649-1705 ; dans le fonds *Fonds d'Archives de Familles*, nos 5845 à 5854 : pièces concernant la dissolution du Nouveau-Bois, et la Communauté après 1796 ; dans le fonds *Conseil de Flandre*, n° III43 : procès de 1638-1648 ; n° 12618 : procès de 1651-1658 ; n° 12619 : procès de 1651-1658 ; n° 16077 : procès de 1671-1673 ; n° 16378 : procès de 1674-1677 ; n° 17181 : procès de 1680-1683 ; n° 17476 : procès de 1681-1702 ; n° 20762 : procès de 1723 ; n° 21480 : procès de 1770 ; n° 21489 : procès de 1770-1771 ; n° 21575 : procès de 1775-1777 ; n° 28543 : procès en appel de 1646 ; n° 29290 : procès en appel de 1676-1677 ; n° 31353 : déclaration de biens non amortis, 1753-1756 ; n° 31602 : états des biens des moniales, 1790-1792 ; dans le fonds *Abbaye de Saint-Pierre, première série*, n° 1 bis, f^{os} 182 v^o-183 : acte du 11 juin 1261 (analyse dans A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, Gand, 1868, I, n° 721) ; n° 1 bis, f^{os} 181 v^o-182 v^o : acte de 1278, avec accord de l'abbé

(1) J.-B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 1870, 184. G. CELIS, *Het Klooster van den Nieuwenbosch (1201-1797)*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 23^e année, 56, Gand, 1919.

(2) Jean-Baptiste Lavaut est né à Gand le 17 août 1834. Il fut sous-régent du Collège Juste-Lipse à l'Université de Louvain de 1868 à 1870 (*Almanach Royal Officiel*, 1868-1870), directeur des Sœurs de Notre-Dame à Zele (prov. de Flandre Orientale) de 1870 à 1875 (*Almanach Royal*, 1871-1875), où il dressa également en 1871 l'inventaire des archives de l'abbaye de la Byloque. Il devint ensuite curé à Michelbeke (prov. de Flandre Orientale) le 17 août 1875 (*Almanach Royal*, 1876-1877). En 1877, il devint prosecretaire-archiviste de l'Évêché de Gand, en 1880 chanoine honoraire, et finit sa carrière comme directeur spirituel des Sœurs de Saint-Vincent à Buggenhout (prov. de Flandre Orientale), où il mourut le 18 juin 1900. — Nécrologie dans *De Godsdiensstige Week van Vlaanderen*, 22 juin 1900, année 33, n° 8, 63. — Lavaut fut pendant quatorze ans directeur de cet hebdomadaire. Il fut un des collaborateurs du *Vlaemsche Leeuw* (1864-1878).

(3) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, *Cabinet des Manuscrits*, ms. 2513 (371 à 374) *Correspondance Ferdinand Vanderhaeghen*. — L'inventaire manuscrit de J.-B. Lavaut est conservé aux A.É.G., Salle de lecture.

(4) A.É.G., Salle de lecture, *Inventaire manuscrit des archives de l'Évêché et du Chapitre de Saint-Bavon*, II, 1014-1016. — Voir M. GYSSELING, *Het archief van de Sint-Baafsabdij, het Sint-Baafskapittel en het Bisdom Gent* dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXIX, 232-235, Bruxelles, 1958.

visiteur du 2 juillet 1278 (analyse dans A. Van Lokeren, *Chartes...*, I, n° 879); n° 10, f° 36: acte de décembre 1267 (analyse dans A. Van Lokeren, *Chartes...*, I, n° 801); dans le même fonds, *deuxième série*, n° 628: procès de 1647-1651; n° 661: pièces de procédure de 1666-1669; dans le même fonds, *chartes sub anno*, 15 mai 1277 (analyse dans A. Van Lokeren, *Chartes...*, I, n° 876); 18 juillet 1280 (analyse dans A. Van Lokeren, *Chartes...*, I, n° 893, qui date erronément du 15 juillet 1280); 31 mai 1462 (analyse dans A. Van Lokeren, *Chartes...*, II, n° 1844); dans le fonds *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641: élections d'abbeses, 1627-1652; B 4642: correspondance et actes divers, 1613-1770; B 5207: procès de 1641-1643; R 888/20: acte concernant un chemin vers l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand, en 1725; dans le fonds *Chartes des comtes de Flandre, Saint-Genois*, n° 1135: acte du 9 août 1306 (publié partiellement par F. De Potter et J. Broeckeaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen, eerste reeks, arr. Gent*, III, *Heusden*, 18, n. 1, Gand, 1864-1870); dans le fonds *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, f° 12 v° et n° 7, f° 20 v°: acte du 10 août 1238; dans le fonds *Abbaye de Doornzele, chartes sub anno*: acte du 23 juin 1301; copie dans le fonds *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 1331, f° 9 v° et actes des 4 mars et 10 mai 1558; dans le fonds *Abbaye de Baudelo*, une vingtaine de procès des XVII^e et XVIII^e siècles (1); dans le fonds *Galilea, chartes sub anno*: actes d'octobre 1250 et de 1278; dans le fonds *Rijke Gasthuis, chartes sub anno*: acte du 30 octobre 1271.

Aux Archives de l'État à Renaix, un acte de l'abbesse Marie du 20 mars 1274 est conservé: *Abbaye du Saint-Sauveur d'Ename, sub anno*.

Aux Archives de la Ville de Gand sont conservés: dans le fonds *Nonnenbosch*: divers dossiers avec pièces d'archives, toutes des XVII^e et XVIII^e siècles; dans le fonds *Registres Paroissiaux*, D(écès), 339: l'obituaire du Nouveau-Bois dans une copie du XVIII^e siècle, relié avec un martyrologe de 1591; dans le fonds *Registres des Échevins de la Keure, 1339-1340*, f° 5: acte du 2 août 1339; dans le fonds *Notes Van Werveke, n° 458, Nonnenbos*: une copie authentique d'un acte des 15 et 16 mai 1615 concernant le terrain de la Hooie à Gand, avec énumération des membres de la Communauté, ainsi qu'une pièce de ca. 1800, avec plusieurs notes concernant la suppression de l'abbaye en 1796, et diverses autres notations de Van Werveke lui-même; dans le fonds *Culte et Bienfaisance, n° 40, farde VI, Refuges*: notes concernant le refuge à Gand de l'abbaye; dans le même fonds, *Farde Bâtimens religieux*: feuille de notes *Refuges*, avec mention du refuge de l'abbaye à Gand. Les documents mentionnés dans l'*Inventaire manuscrit des Archives de la Ville de Gand, VIII, Établissements religieux et hospitaliers*, p. 42, de Victor Vander Haeghen (2) ont été transférés en 1955 aux Archives de l'État à Gand (3).

Aux Archives de la Ville de Bruges, fonds *Veranneman*, les numéros 206 et 211 contiennent des pièces concernant un procès devant le Conseil de Flandre entre l'abbaye du Nouveau-Bois et l'église paroissiale de Watervliet, en dates du 19 mars 1558 (n.s.) et du 20 mai 1558.

Aux Archives de la Ville de Saint-Nicolas, fonds *Oud archief*, le numéro 1486 contient un procès devant le Conseil de Flandre, de 1663 à 1667, entre le curé de Saint-Nicolas avec l'évêque de Gand contre le chapitre cathédral de Notre-Dame de Tournai et l'abbaye du Nouveau-Bois, au sujet des dépenses de l'agrandissement de l'église paroissiale.

(1) Voir l'inventaire de G. ASAERT, *Het archief van de Abdij van Boudelo te Sinaai-Waas en te Gent*, I, *Inventaris*, 271 (sub verbo Nieuwenbos), Bruxelles, 1976.

(2) À consulter aux Archives de la Ville de Gand, *Salle de lecture*. — Voir V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des Archives de la Ville de Gand, Catalogue méthodique général*, 227, Gand, 1896.

(3) Sauf la liasse *Chartes et documents 1600-1796*, restée aux Archives de la Ville de Gand, et désignée plus haut comme le fonds *Nonnenbosch*. — Voir M. GYSSELING, *Het archief van de Sint-Baafsabdij, het Sint-Baafskapittel en het Bisdóm Gent*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXIX, 232-235, Bruxelles, 1958. — Voir également deux mentions du Nouveau-Bois: V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des Archives de la Ville de Gand. Établissements Religieux*, 171, nos VIII et IX (années 1647 et 1660), Gand, 1889.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles : *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 903, f°s 38-50 : élection d'abbesse du 22 juillet 1567 ; n° 919, f°s 147-165 : élection du 11 mars 1603 ; n° 924, f°s 269-295 : élection du 28 décembre 1614 ; n° 930, f°s 130-165 : élection du 7 avril 1627 ; n° 931, f°s 123-151 : élection du 15 juin 1628 ; *Conseil d'État*, n° 1276 : élections de 1640, 1652, 1686, 1698 ; *Conseil privé espagnol*, carton 1163, dossier 337 : affaires diverses, 1653-1696 ; *Conseil privé, Régime autrichien*, n° 883 : élections du 16 juin 1727, du 18 janvier 1751 et du 6 août 1764 ; *Conseil privé*, registres, n° 744, 83 et 119 (n° 83) ; n° 745, f°s 83 et 113 (n° 83) : indication en 1785 des raisons de maintien du Nouveau-Bois comme abbaye utile ; *Jointe des Amortissements*, n° 592 : compensation pour perte de terrain à Gand, 19 juillet 1755 ; n° 1098 : permission de création de rente viagère en faveur d'une religieuse, 24 janvier 1756 ; *Trésor de Flandre, première série*, n° 1655 : acte concernant la nécessité de l'introduction de la réforme dans l'abbaye, de 1518 ; dans le même fonds *Trésor de Flandre, deuxième série*, n° 588 : acte de l'abbesse Odine vanden Hove, du 26 juin 1415 ; *Chambre des Comptes*, n° 848, f°s 71-72 v° : acte d'amortissement du 19 juillet 1755 : n° 46834, *Déclaration 70, (Heusden)* : mention des rapports de l'abbaye avec le curé de Heusden en 1787 ; n° 46836, *Déclaration 103, (Lokeren)* : mention des dîmes à Lokeren en 1787 ; n° 46896, *Déclaration 16* : état des biens de l'abbaye, déclaré par les religieuses Marie et Eléonore Diltoer, le 2 avril 1787 ; *Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, Procès de première instance*, n° 9 : procès contre Agnès Shanen, en 1468 (1) ; n° 2004 : pièce de procédure de 1682, contre le curé de Zelzate ; *Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, Appels de Flandre, Clergé (non classés)*, procès de 1737-1738 contre la paroisse de Melsele-Waas ; *Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, Appels de Flandre*, n° LXXXVI-1476, procès de 1643-1658 du curé de Winkel pour entretien ; *Grand Conseil des Pays-Bas à Malines, Appels de Flandre, procès ordinaires*, n° XXVI-346 (procès de 1671), n° XLI-509 (procès de 1519), n° XCII-1643 (procès de 1670-1671), n° XCIX-1808 (procès de 1688-1691), n° CXII-2125 (procès de 1765) ; *Chancellerie Autrichienne des Pays-Bas*, n° 337, 230-232, et n° 713, 230-232 : acte de nomination de l'abbesse Ignace Husmans, du 27 février 1751 ; n° 346, 236-237, n° 714, 211-213, n° 765 et n° 768 : acte de nomination de l'abbesse Caroline Lenssens, du 16 septembre 1764 ; n° 353, 229, annonce le 24 octobre 1793 de la nomination de l'abbesse Eléonore Diltoer ; n° 715, 219-220 : acte de nomination de l'abbesse Eléonore Diltoer, du 20 novembre 1793 ; n° 731 : procès-verbal de l'élection de l'abbesse Ignace Husmans, du 19 janvier 1751 ; n° 742 : procès-verbal de l'élection de l'abbesse Caroline Lenssens, du 6 août 1764 ; n° 765 : procès-verbal de l'élection de l'abbesse Marie Diltoer, du 20 septembre 1786 ; n° 768 : procès-verbal de l'élection de l'abbesse Eléonore Diltoer, du 31 août 1793 ; n° 797 : mention d'états de biens de l'abbaye (aux n°s 66 et 183) en 1764, 1786 et 1793 ; n°s 803 et 805 : diverses listes de pensions et pains d'abbaye, avec mentions de l'abbaye du Nouveau-Bois (XVIII^e siècle).

Aux Archives Départementales du Nord à Lille : B 445, pièce 1811 : testament mentionnant l'abbaye en 1273 ; B 1609, f°s 189 v°-190 v° : amortissement de biens et rentes de l'abbaye des 22 octobre et 15 novembre 1474 ; B 1640, f°s 260-261 v° : amortissement du terrain de *Groene Hove* à Gand avec autorisation d'y établir la nouvelle abbaye (2), mars 1600 et 21 octobre 1607 ; 16 G 256, pièce 2119 : acte de Christine uten Hove, abbesse, de septembre 1232 ; 27 H 69, f°s 281 v°-282 : notes peu originales et incorrectes de Jean dele Barre, moine de Loos ; 27 H 72, f°s 164-165 : lettre de Denis Largentier, abbé de Clairvaux du 13 mai 1615 à l'abbesse Marguerite van Lummene (3).

Aux Archives du Chapitre de Notre-Dame à Tournai : *Cartulaire D*, f°s 51 et 311 : acte du 18 mai 1259 ; f°s 50 v°-51 : acte du 21 mai 1259 ; f° 281 : acte du 3 juillet 1280.

(1) Voir : J.Th. DE SMIDT, E.I. STRUBBE et autres, *Listes chronologiques des Procès et Arrêts des anciens Conseils de Justice de la Belgique, Première série, Grand Conseil et Parlement de Malines*, I (1465-1604), 403, Bruxelles, 1966.

(2) M. BRUCHET, *Répertoire Numérique (A.D.N.), Série B*, II, 134, Lille, 1921, identifie à tort un acte du 24 mai 1688 (A.D.N., B 19459, pièce 3) comme concernant Nieuwenbos à Gand. Il s'agit de l'abbesse de Nieuwenbosse à Ipre, donc de l'abbaye de Nonnenbosse : cfr *Monasticon belga*, III, vol. 1, 279, note 10, Liège, 1960.

(3) M. BRUCHET, *Répertoire Numérique (A.D.N.), Série H (1 H à 35 H)*, 476, Lille, 1928, attribue erronément un acte d'octobre 1259 (A.D.N., 33 H 31, pièce 487) à Nieuwenbos : cfr *Monasticon belga*, III, vol. 1, 275, note 4.

Aux Archives de l'abbaye de Bornem, l'intervention des abbés de Saint-Bernard-sur-l'Escaut lors de l'élection des abbesse Marie et Eléonore Diltoer, en 1790 et en 1793, a laissé une liasse contenant des instructions, des tableaux des élections, la nomination, en 1790, par les États de Flandre de Marie Diltoer comme abbesse.

À la Bibliothèque de la Ville de Bruges : ms. 418, *Codex Dunensis*, f^{os} 89 v^o-90 : acte de 1303.

À la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand : G 5939 : pièce de procédure (1), imprimée, du 26 octobre 1650, et pièce de procédure, imprimée (2), de ca. 1650 ; la même institution conserve, *Cabinet des Manuscrits*, ms. 2484 (*notes F. Vanden Bemden*), V, pp. 39-43 : notes concernant le refuge de l'abbaye à Gand.

Le chartier de l'abbaye du Nouveau-Bois est conservé presque intact aux Archives de l'État à Gand. Le nombre des chartes, de 1215 à 1795, dépasse les seize cents.

Actes publiés : l'acte de l'incorporation dans l'Ordre de Cîteaux en 1215 est publié dans la *Gallia Christiana*, V, Paris, 1731 : *Instrumenta ecclesiae Gandavensis*, 328, ainsi que dans Miraeus et Foppens, *Diplomatum Belgicorum Nova Collectio*, III, 581, Bruxelles, 1734, et dans G. Celis, *Het Klooster van den Nieuwenbosch (1201-1797)*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 23^e année, 83, Gand, 1919. Un acte de Gautier, évêque de Tournai, du 29 janvier 1221 (n.st.) concernant l'abbaye est publié dans la *Gallia Christiana*, V, *Instrumenta*, 328, et dans Miraeus et Foppens, *Diplomatum*, III, 581. Un acte de Christine, abbesse de Notre-Dame-au-Bois, de 1229, est publié dans la *Gallia Christiana*, V, *Instrum.*, 330-331 ; dans Miraeus et Foppens, *Diplomatum*, III, 581-582 ; dans A. Van Lokeren, *Historique de l'hôpital de la Biloke et de l'abbaye de la Vierge Marie*, dans *Messenger des sciences historiques*, 197-198, Gand, 1840 ; dans G. Celis, *Het Klooster van den Nieuwenbosch*, 83-85 ; dans L. Van Puyvelde, *Un hôpital du moyen âge et une abbaye y annexée. La Biloke de Gand*, 108-110, Gand, Paris, 1925. La *Gallia Christiana*, V, *Instrum.*, 331-332, et Miraeus et Foppens, *Diplomatum*, III, 582-583, publient un acte de Jeanne, comtesse de Flandre et du Hainaut, de 1234. A. Le Walte, *Historiae Cambronensis Pars Altera, sive Camberona Coenobium eiusque abbates*, 160, Paris, 1673 : acte du 15 juillet 1228 ; 160-161 : acte de février 1236 (n.st.). Th. Luykx, *Johanna van Constantinopel, Gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, Anvers, Utrecht, 1946, publie les actes suivants : 537-538 (acte du 11 juillet 1217, daté erronément par l'éditeur du 10 juillet 1217) ; 540-541 (acte de janvier 1219 (n.st.)) ; 542 (acte d'octobre 1219) ; 555-556 (acte de 1227) ; 564 (acte d'août 1232) ; 569-570, 628-629 et 631-633 (le même acte de novembre 1233, vidimé respectivement ca. 1325, le 23 juin 1334 et le 4 août 1461). G. Celis, *Het Klooster van den Nieuwenbosch*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XXIII, publie, 83, un acte de Jeanne, comtesse de Flandre et du Hainaut, de janvier 1219 (n.st.) ; 85-86, un acte de Christine, abbesse, de novembre 1234 ; 86-87, un acte de Marguerite, comtesse de Flandre et du Hainaut, de juin 1246. E. Hautcoeur, *Cartulaire de l'Église Collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, n^o 243, 211-212, Lille, Paris, 1894 : un acte de septembre 1232. J. Walters, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, III, 273-274, Gand, 1930 (acte de juillet 1231) ; 309-310 (acte d'octobre 1240) ; 332 (acte de mars 1247 (n.st.)). A. C. F. Koch, *Onuitgegeven oorkonden betreffende de Noordnederlandse geschiedenis (1109-1249)*, dans *Bijdragen en Mededelingen van het Historisch Genootschap te Utrecht*, LXVII, Utrecht, 1948, 10 (acte du 14 mai 1220) ; 12 (acte de décembre 1220) ; 13 (acte de décembre 1223) ; 14 (acte d'octobre 1230) ; 19 (acte de novembre 1232) ; 21 (acte d'avril 1233). Ch. Plot, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, n^o 229, 181, Bruges, 1881 (acte de septembre 1237). T. de Limburg-Stirum, *Les bouteillers héréditaires de Flandre, Preuves*, 30-31,

(1) Mentionnée dans F. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie Gantoise*, V, p. 333, n^o 10907, Gand, 1865.

(2) De cette dernière pièce il existe un autre exemplaire aux A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 5345.

Bruges, s.d. (acte de mars 1233 (n.st.)); 70 (acte du 10 juin 1278, daté erronément par l'éditeur du 16 avril 1278). Un acte d'août 1242 est publié par L. Van Puyvelde, *Un hôpital du moyen-âge et une abbaye y annexée. La Biloke de Gand*, 114-116, Gand-Paris, 1925. Un acte d'octobre 1243 est publié par F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen, arr. Sint-Nicolaas, Beveren*, 32, n. 1, Gand, 1877. Un acte de mai 1291 est publié par L. A. Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte bis zum Jahr 1305*, III, ii, *Urkunden*, 171-172, Tübingen, 1839, et par A. De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwuyveke-les-Termonde*, 78-80, Gand, 1869. J. Kervyn de Lettenhove, *Codex Dunensis sive Diplomatum et chartarum medii aevi amplissima collectio*, 139-143, n° XCV, Bruxelles, 1875, publie un acte non daté. Un acte du 14 septembre 1295, de Boniface VIII, est publié par A. Thomas, *Les registres de Boniface VIII*, I, 221, n° 634, Paris, 1884. Un acte du 6 avril 1301 est publié par A. C. F. Koch, *De Bosteel: een instelling in het graafschap Vlaanderen*, dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, I, 82-83, Anvers, 1946. A. de Ghel- linck d'Elseghem, *Chartes et documents concernant la famille Van Vaernewijck*, I, 373-374, Gand, 1899: acte du 7 février 1393 (n.st.). Signalons enfin aux Archives de l'État à Gand, *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 5345: une transcription (manuscrite) par F. Blockmans, en vue de leur publication, des premiers actes du Nouveau-Bois, conservés à ce moment-là aux Archives du Chapitre de Saint-Bavon à Gand, jusqu'au 13 août 1247 inclus.

À côté du riche chartier, quelques cartulaires sont conservés. L'abbesse Elisabeth uten Hove chargea, vers le 1^{er} janvier 1435, son chapelain Nicolas Hallinc de traduire en néerlandais un cartulaire latin de l'abbaye. Nicolas Hallinc termina cette tâche le 6 juillet 1435. Ce cartulaire donne un aperçu général des bulles, terres, rentes, dîmes et revenus de l'abbaye. Des 194 actes transcrits, dix-neuf ne sont pas conservés en original. Les tables en furent dressées le 31 juillet 1540 par Ghyselbrecht Scherpens, receveur de l'abbaye (Archives de l'État à Gand, *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, 156 folios). Guillaume Eggaert, receveur de l'abbaye de 1441 à 1460, dressa un cartulaire groupant des actes concernant des biens à Watervliet, Boekhoute et Biervliet. L'acte le plus ancien date de juin 1232; la majorité est du XIV^e siècle. Le dernier en date, au folio 41, est du 4 novembre 1439. Tous les actes y repris, sauf deux (du 2 juin 1360, et du 19 mai 1375), sont encore conservés en original (A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2552, 51 folios). Ghyselbrecht Scherpens dut dresser les tables d'un cartulaire de la fin du XV^e siècle, le 30 septembre 1548 (A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2553). Des 129 actes contenus dans ce cartulaire, les originaux de 28 actes ne sont plus conservés.

Les deux cartulaires, mentionnés par H. Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, p. 207, n°s 1523 et 1524, Paris, 1907, datent du XVI^e siècle (A.É.G., *Nouveau Bois*, reg. 1 et 2). Le premier cartulaire, de 28 folios, groupe des actes de mars 1220 (n.st.) jusqu'en 1517. Le second cartulaire, intitulé *Dit es igoet van der porten van den Nieuwenbosse bij Ghent int jaer XV^e sse*, compte 72 folios.

La série quasi-complète des comptes de l'abbaye de 1434 à 1795 est conservée aux A.É.G., *Nouveau-Bois* (1).

TRAVAUX: La plus ancienne notice consacrée à l'abbaye du Nouveau-Bois est insérée par J. B. Gramaye dans ses *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, Anvers, 1611 (2). G. Gazet, *L'Histoire ecclésiastique du Pays-Bas*, 386, Arras, 1614, cite erronément la fondation de l'abbaye de 'Nonnembeusch' vers 1242 par la comtesse de Flandre, Marguerite de Constantinople. A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, I, 137-138, Cologne, 1641, publie une liste d'abbeses; l'édition de La Haye, 1732, I, 325-326, publie outre la liste d'abbeses, abrégée et mise à jour, une courte notice historique. Une liste d'abbeses et

(1) L. LIEVEVROUW-COOPMAN a publié des extraits des comptes de l'abbaye de 1521: *Volkkundige Sprokkelingen. Twee Unicum*, dans *Het Morgenwood*, n° 257, 47-49, Gand, 1942-1943. — D'autre part, les comptes de l'abbaye de 1569 à 1578 ont été utilisés par C. VERLINDEN et E. SCHOLLIERS, *Documents pour l'histoire des prix et des salaires en Flandre et en Brabant*, II, A. Flandre, 545-548, Bruges, 1965.

(2) Nous utilisons l'édition de Louvain, 1708, p. 26.

une notice plus étoffée se trouvent dans la *Gallia Christiana*, V, 231-233, Paris, 1731. Une courte notice est donnée dans Miraeus et Foppens, *Diplomatum Belgicorum nova Collectio*, III, 581-583, Bruxelles, 1734. Enfin, le *Dictionnaire des abbayes et des monastères*, de Migne, dans *Troisième et Dernière Encyclopédie Théologique*, XVI, 588-589, Paris, 1856, corrige Gazet avec les données de la *Gallia Christiana*.

Dans plusieurs études de l'hôpital de la Biloque, la liaison entre l'hôpital de Notre-Dame à Gand, la famille des uten Hove, l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren et l'abbaye de la Biloque a fourni le sujet d'exposés sur la fondation de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois: A. V[an] L[okeren], *Historique de l'hôpital de la Biloque et de l'abbaye de la Vierge Marie, à Gand*, dans *Messenger des Sciences Historiques de Belgique*, 188-226, Gand, 1840; E. Serrure, *Monographie de l'Hôpital de la Biloque de Gand*, Bruges, 1881; L. Van Puyvelde, *Un hôpital du moyen âge et une abbaye y annexée. La Biloque de Gand*, Gand, Paris, 1925; J. Walters, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, I, Gand, 1929; R. De Ganck, *Het kloosterslot der Bijloke in het gedrang*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, III, 86-111, Westmalle, 1952 (surtout 90-104); A. De Schrijver, *L'abbaye et l'hôpital de la Byloke à Gand*, dans *Congrès archéologique de France, 1962*, 116-128, Paris, 1962. Seules les notices de J. Walters, R. De Ganck et A. De Schrijver sont à retenir comme valables pour l'historien de l'abbaye du Nouveau-Bois. C. Vleeschouwers, *Het beheer van het O.L. Vrouw-hospitaal te Gent en de stichting van de Cisterciënserinnenabdijen O.L. Vrouw-ten-Bos (1215) en Bijloke (1228) door uten Hove's*, dans *Annales de la Société Belge d'Histoire des Hôpitaux*, IX, 11-34, Bruxelles, 1971, étudie le rôle des uten Hove dans la fondation des abbayes de Notre-Dame-au-Bois et de la Biloque. J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 178-192, Gand, 1870, et G. Celis, *Het Klooster van den Nieuwenbosch (1201-1797)*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 56-92, Gand, 1919, furent les seuls auteurs à donner un aperçu général, avec nouveaux détails, de l'histoire de l'abbaye. J. J. De Smet, *Notice historique sur l'ancienne abbaye du Nouveau-Bois, à Gand*, dans *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 39^e année, 2^e série, XXIX, 548-558, Bruxelles, 1870, ne fait que reprendre l'information fournie par J. B. Lavaut. L'histoire détaillée des élections d'abbesse dès 1567 fut écrite par Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la révolution française*, II: *Les abbayes en Flandre*, 53-88, Westmalle, 1937. Mentionnons enfin quelques notices sans apport original: [Claessens], *Notice sur les anciennes abbayes des Flandres, troisième article*, dans *Journal historique et littéraire*, II, 339, Liège, 1835; E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 119-120, Bruxelles, 1923; J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle*, 456-464, Forges-lez-Chimay, 1926.

Les études suivantes portent sur des points particuliers: Ph. Blommaert, *Notice historique sur le village d'Heusden (Flandre Orientale)*, dans *Messenger des sciences historiques*, 349-364, Gand, 1844; aussi publié dans: *La Belgique Communale*, juin 1848, n^o 1, 642-649; J. Van Vlierberghe, *De kapellen in Waasland*, dans *Annalen van den Oudheidkundigen Kring van het Land van Waas*, XLVIII, 33-34, Saint-Nicolas, 1936. V. Versteegen s'est inspiré pour divers articles toponymiques de sources provenant de l'abbaye du Nouveau-Bois: V. Versteegen, *Quelques observations sur la genèse des lieux-dits*, dans *Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie, Bruxelles, 15-19 juillet 1949*, II: *Actes et Mémoires*, 166-172, Louvain, 1951; V. Versteegen, *Stratigraphie in de toponymie*, dans *Album dr. Jan Lindemans*, 371-375, Bruxelles, 1951; V. Versteegen, *Een toponymische beschrijving te Lokeren in 1617*, dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde te Leuven*, XXXII, 139-155, Louvain, 1956; V. Versteegen, *Plaats- en persoonsnamen uit een pachtboek van Nieuwenbos uit de 14^e eeuw*, dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde te Leuven*, XXXVII, 31-44, Louvain, 1961. H. Nowé, *Le gisant de l'abbaye de Nieuwenbosse à Heusden*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXI, 153-173, Bruxelles, 1952, s'est efforcé d'identifier une pierre tombale, exhumée en 1948 lors de fouilles improvisées sur l'emplacement de l'abbaye à Heusden. C. Vleeschouwers, *Een balans van de abdijs Nieuwenbos bij Gent (1279-1288) onder abdis Maria II van Klaarhout*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, CXXXVI, 1-47, Bruxelles, 1970, publie avec commentaire un bilan de l'abbaye, rédigé en 1288. — A. De Vos, *Geschiedenis van Ertvelde*, 158-173, Ertvelde, 1971, étudie les dîmes de l'abbaye à Ertvelde et à Kluizen. — H. Coppejans-Desmedt, *Bijdrage tot de studie van de gegoede burgerij te Gent*

in de XVIII^e eeuw, 124, Bruxelles, 1952, mentionne une rente à charge (1) de l'abbaye en 1760. — C. Vleeschouwers, *Joes van Dormael's kroniek der hervorming binnen de Brabantse Cisterciënserinnenabdij Hertogendal (1488)*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLVII, 174-220, Anvers, 1973, étudie l'impact réformateur de Joes van Dormael sur Val-Duc aussi bien que sur le Nouveau-Bois.

Iconographie et héraldique : On conserve à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand des portraits d'abbes- ses : celui de Marguerite Biese, morte en 1615, dont les armoiries représentées portent trois crânes de face, ainsi que la devise *met hope vrest*, et celui d'Eléonore Diltor, dernière abbesse du Nouveau-Bois à Gand. On y possède encore un tableau datant probablement de peu après 1653, année d'achèvement de la tour de l'église abbatiale, couronnée d'un beffroi (2). Ce tableau représente 34 personnages, groupés dans une salle à deux fenêtres latérales, dont l'une ouvre sur une vue du site du monastère à Heusden, et l'autre sur le site de l'abbaye à Gand. Au pied d'un trône, sur lequel sont représentées entre autres les comtesses de Flandre et de Hainaut, Jeanne et Marguerite de Constantinople, Ode et Marguerite uten Hove, agenouillées, présentent une maquette de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois. De chaque côté du trône sont assis sur deux rangs les bienfaiteurs et bienfaitrices de l'abbaye. Toujours dans ce même Institut, on peut voir un tableau peint sur toile représentant les armoiries des vingt premières abbeses. Les dernières armes, reproduites sur ce tableau, sont celles d'une abbesse morte en 1475. Une note dans le fonds *Notes Vander Haeghen, Nonnenbos*, aux Archives de la Ville de Gand, permet de proposer une date (3) pour ce tableau : 1531-1532.

On sait que deux peintres gantois, Jan de Steener et Boudin van Wytevelde, acceptèrent le 10 décembre 1443 la commande de l'abbesse du Nouveau-Bois à Heusden de peindre une pièce d'autel (4). Nicolas de Liemaker, dit Roose, peintre gantois de la première moitié du XVII^e siècle (5) fit don de plusieurs tableaux à l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand, à l'occasion de l'entrée en religion de sa fille Josine Roose.

Aux Archives de la Ville de Gand, le dossier *Spruyt* contient un inventaire dressé par ce professeur de l'Académie des Arts en septembre-octobre 1777 des tableaux conservés dans les établissements religieux de la ville de Gand (6). Au même dépôt d'archives, le fonds *Notes Vander Haeghen, Nonnenbos*, contient quelques notes, puisées surtout aux livres de comptes de l'abbaye, concernant entre autres les divers tableaux achetés par l'abbaye au XVI^e siècle.

On peut mentionner des témoignages architecturaux des trois sites successifs de l'abbaye.

À Lokeren, hameau d'Oudenbos, l'emplacement d'une ferme près du ruisseau nommé Lede, remonte au premier site de l'abbaye, entre 1215 et 1246. La façade de cette maison porte au-dessus de la porte d'entrée la date de 1448. A cette inscription, dont l'exécution actuelle est en tout cas anachronique, puisque toute récente (7), s'est rattachée la tradition mentionnée par J. Van Vlierberghe, *De*

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Minuten van Staten van Goed*, série 332, boîte 697, n^o 26.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 136; w 139 (série monumentale).

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 76, f^o 106 v^o.

(4) Voir Ch.-L. DIBRICK, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 449, Gand, 1815 : ... *nemen an voor de Abdisse van de Nieuwen Bossche te schilderen een altaar-taefel, ooc de deuren van der taefel te schilderen met partraituren.*

(5) Pour la description des tableaux de Nicolas de Liemaker, dit Roose, au Nouveau-Bois à Gand, voir : E. DE BUSSCHER, dans la *Biographie Nationale*, V, 424-434, Bruxelles, 1876. — G. CELIS, *Een gentsche schilder Nikolaas De Liemaker (getuid Roose) 1601-1646. Eenige aantekeningen over zijn leven en zijne werken*, Gand, 1910. — U. THIEME et F. BECKER, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, XXIII, 207-208, Leipzig, 1929. — KERUVYN DE VOLKERSBEEK, *Les églises de Gand*, II, 344-347, Gand, 1858. — J.-B. DESCAMPS, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 250, Rouen, 1769. — Voir également le catalogue de l'exposition (Gand, 11.VII.-14.IX.1975) *Gent-Duizend jaar kunst en cultuur* (édid. Centrum voor Kunst en Cultuur, de Gand), I, 151-152, Gand, 1975.

(6) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, dossier *Spruyt*, inventaire des tableaux, f^o 14 v^o : notice concernant le Nouveau-Bois. — Un autre exemplaire se trouve à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, G 12082, 40.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 164, 1557-1558, f^os 22 v^o-23 : grands travaux de restauration aux maisons de fermiers à Oudenbos-Lokeren, probablement en 1558 : la date de 1558 a été portée au-dessus de la porte d'entrée de la ferme à Oudenbos-Lokeren, et aura été déchiffrée plus tard comme 1448.

kapellen in Waasland, dans *Annales du Cercle Archéologique du Pays de Waas*, XLVIII, 33-34, Saint-Nicolas, 1936, selon laquelle cette ferme avec les granges et étables aurait été bâtie en 1448. Cette légende a été élargie par G. Gyssellinck, *Kapel O.L. Vrouw van den Bosch te Lokeren-Oudenbos in ere hersteld*, dans *Kapel en Beeld*, XIV, 25-29, Gand, 1962, à la chapelle située tout près de cette ferme. La tradition de l'intervention des moines de Baudelo pour construire cette chapelle avec les débris de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Oudenbos-Lokeren, citée par Gyssellinck, n'est confirmée par aucune mention dans les livres de comptes des abbayes de Baudelo ou du Nouveau-Bois. Cette intervention est d'ailleurs si peu probable que cette tradition peut être considérée comme complètement légendaire.

Une autre tradition, rattachant l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren au Pays-de-Waas à la *priorey van zwarte nonnen*, mentionnée dans *Van den Vos Reinaerde*, v. A 1696 (éd. W. Gs Hellinga, *Van den Vos Reynaerde, I Teksten*, 104, Zwolle, 1952,) a été réfutée par M. Gysseling, *Nieuwe gegevens over de Reinaert*, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XXV, 327, Gand, 1966 et M. Gysseling, *Speurtocht naar de Reinaertdichter*, dans *Jaarboek. Oudheidkundige Kring « De Vier Ambachten »*, 18, Hulst, 1966-1967.

La forge d'Oudenbos à Lokeren fut incendiée en 1675, lors de l'invasion des troupes françaises (1). Quant aux restes de l'abbaye à Heusden (de 1246 jusqu'en 1579), H. Nowé, *Le gisant de l'abbaye de Nieuwen Bossche à Heusden*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXI, 155-156, Bruxelles, 1952, a déjà exprimé ses regrets justifiés que l'on n'ait pu faire le relevé des fondations des bâtiments claustraux, lors de leur découverte en novembre 1948. Un dessin d'Arend Van Wijnendaele (2), exécuté peu avant 1580, est conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Collection Van Wijnendaele* (3). Ce dessin, reproduit dans M. Van Vaernewijck, *Troubles religieux en Flandre et dans les Pays-Bas au XVI^e siècle*, trad. française par H. Van Duyse, II, planche hors texte n° 13 (entre les pages 240-241), Gand, 1906, et dans le catalogue d'exposition *Graven naar Gents verleden* (Gand, déc. 1976-janv. 1977), 62, Gand, 1976, constitue la seule vue connue de l'abbaye à Heusden (4).

La ferme de l'abbaye à Heusden avec granges, étables et grand pigeonnier, existe encore actuellement. La découverte de plusieurs tombes sur les terrains de l'École d'Horticulture de l'État à Melle, partie de l'ancien emplacement de l'abbaye à Heusden, fut signalée par V. Verstrynghe, *De Rijkstuinbouwschool te Melle*, dans *Oost-Vlaanderen*, VIII, 86-87, 89, Gand (édit. Federatie voor Toerisme in Oost-Vlaanderen), 1959. — Des fouilles en 1972 et en 1974, faites au même endroit par le cercle archéologique *De Gonde*, mirent encore plusieurs tombes à jour ainsi que les fondements d'un bâtiment rectangulaire (journaux *Le Soir*, 24 octobre 1974; *Vooruit*, 21 et 22 octobre 1974). — Le Musée communal de Melle conserve certains résultats de ces fouilles.

L'Institut d'éducation de jeunes filles des Sœurs de Notre-Dame-de-Namur occupe depuis 1809-1810 les bâtiments de l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand. Les Archives du Service Photographique de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles conservent plusieurs photographies de ces bâtiments, ainsi qu'un plan dressé récemment avec l'indication de l'emplacement et des dates de construction. La tour de l'église du Nouveau-Bois à Gand, construite entre 1644 et 1653, a été classée

(1) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, *Cabinet des Manuscrits*, ms. 2914, 33, éd. Edm. DE GREST, *Kronijk van Lokeren*, dans *Annales du Cercle Archéologique du Pays de Waas*, XIII, 39-96, 225-290, Saint-Nicolas, 1890-1891; concernant la forge, voir: 58 et n. 3.

(2) Le dessin porte l'inscription: *Dits het clooster van Nonnenbossche gheleghen een alf myle buten Ghent, een vrouwen abdye*. Une addition postérieure, d'une autre main, porte: *was vander oostryde gheruyncert anno 1580*. — Ph. BLOMMAERT, *Notice historique sur le village d'Heusden (Flandre Or.)*, dans *Messenger des sciences historiques*, 361, n. 1, Gand, 1844, et *La Belgique Communale*, 1848, 647, n. 1), a lu erronément cette addition comme *vander oostryde ghesien*. Cette erreur a été reprise par F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen, eerste reeks*, arr. *Gent*, III, *Heusden*, 44, Gand, 1864-1870, et par A. HAVENITH, *Recherches historiques sur le château et la seigneurie de Heusden, autrement dite vicomté de Gand*, 13, Anvers, 1900.

(3) Sur Arend van Wijnendaele, voir U. THIEME-F. BECKER, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, XXXVI, 332, Leipzig, 1947.

(4) Le tableau aux bienfaiteurs de l'abbaye, à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, s'est certes inspiré du dessin de Van Wijnendaele, sans en être une copie exacte pour la vue du monastère à Heusden.

par la Commission Royale des Monuments et des Sites de Belgique (1), et est en cours de restauration depuis 1969. L'architecte en charge a fait don des photographies de cette tour aux Archives de l'État à Gand (2). Un exposé par R. Van den Abeele-Bellon, *De abdij van Nieuwenbos te Gent*, dans *Toerisme in Oost-Vlaanderen*, n° spécial de 1973 (*Abdijen en Begijnhoven*), 6-8, Gand, 1973, reprenant de façon malencontreuse plusieurs données fautives à l'historiographie ancienne du Nouveau-Bois, souligne les richesses en témoignages artistiques provenant du Nouveau-Bois de l'actuel Institut du Nouveau-Bois et est illustré.

Quant aux bâtiments à Lokeren, l'ancienne ferme de l'abbaye à Lokeren, hameau Oudenbos, est reproduite sur une carte de François Horenbault (3) de 1569, conservée aux Archives de l'État à Gand, *Cartes et Plans*, n° 131. Cette carte était exécutée à la demande du prévôt du Chapitre de Saint-Bavon à Gand, comme en témoigne la note de frais détaillée du géomètre, François Horenbault, conservée à la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand, *Cabinet des manuscrits*, ms. 2321.

L'indication du site de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren, hameau d'Oudenbos, sur la *Situatiekaart van de archeologische vondsten in Waasland*, par M. Dewulf, *Honderd jaar archeologie in Waasland*, dans *Annales du Cercle Archéologique du pays de Waas*, numéro jubilaire, 120-121, Saint-Nicolas, 1962, est placée trop près du *Hoge Heirweg*, et doit être transportée, toujours au dessus du ruisseau la Lede, mais plus près de ce ruisseau, au sud-est de l'indication portée sur la carte de M. Dewulf (4).

Un plan figuratif, conservé à Paris, aux Archives Nationales, *Cartes et Plans*, N 3 Escaut 281-2, exécuté par D. Brismaille en 1778, représente l'emplacement présumé des ruines de « l'abbaye démolie de Tenbossche », à Heusden. Ce plan a été exécuté pour illustrer un projet de coupure du méandre de l'Escaut qui contournait l'abbaye à Heusden ; on désirait en effet faciliter la navigation sur ce fleuve (5).

L'abbaye du Nouveau-Bois à Gand est nettement visible sur *Le Grand Plan de Gand par Sanderus & Hondius. 1641*, dans *Commission des Monuments de Gand*, planches V et VI, Gand, 1904, et est indiquée sur une carte (6) du 18 janvier 1754 aux A.G.R., *Cartes et Plans, Inventaire manuscrit*, n° 1235. À la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand on conserve une aquarelle de l'église du Nouveau-Bois à Gand, peinte en 1839-1843 par F. Bouvy (7). Le refuge de l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand est indiqué sur un plan du quartier Saint-Jean à Gand, dressé au début du XX^e siècle par A. Heins et V. Fris (8). Ce refuge se trouvait dans la Hoge-Scheldestraat (9).

Les sites successifs de l'abbaye ainsi que les bâtiments y subsistants ont été décrits dans un article succinct par C. Vleeschouwers, *De siles van de Cisterciënserinnenabdij O.-L. Vrouw-ten-Bos (Nieuwenbos) (1215-1797)*, dans *Kultureel Jaarboek Oost-Vlaanderen*, XXV, 1971, I, 259-266, Gand, 1972.

Les Archives de l'État à Gand conservent un important matériel cartographique, provenant de l'abbaye du Nouveau-Bois.

(1) Arrêté Royal du 29 janvier 1952 (*Moniteur Belge*, 10 et 11.3.1952, 1667). — Voir *Cîteaux*, XIII, 163.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, n° 389.

(3) Voir Ad. SIRET, *Horebout*, dans *Biographie Nationale de Belgique*, IX, 469-471, Bruxelles, 1866-1867. — J. DENUCK, *Horebout. Geograaf en Ingenieur van Koning Philips II*, dans *Antwerps Archiefblad*, 1928, 261-267.

(4) Remarquons qu'il n'a jamais existé un *klooster van Oudenbos*, mais il s'agit ici évidemment de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois, à Lokeren, hameau Oudenbos.

(5) Ce projet de coupure de l'Escaut n'a été réalisé qu'au XIX^e siècle. Le 13 juillet 1883, Alfred Piers de Raveschoot céda la propriété du terrain à creuser à l'État, et le 18 juin 1884 le redressement de l'Escaut fut accompli : cfr CADASTRE À GAND, *Heusden*, section D, 1^{re} feuille, art. 772 (avant 1888) ; *Heusden, année 1887*, esquisse 83, art. 22 ; *Heusden, année 1888*, esq. 83, art. 22 et 23.

(6) L'abbaye du Nouveau-Bois est indiquée dans la légende de cette carte comme partie plaignante, mais le dossier, d'où la carte a été retirée (A.G.R., *Conseil des Finances*, n° 5220, année 1754, dossier Henri Joseph Moriau) ne contient pas de plainte de l'abbaye du Nouveau-Bois.

(7) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, G 14442.

(8) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Atlas Goetghebuer*, D 60 F 108. — Voir dans ce même *Atlas*, F 139 D 79, plusieurs notes et vues, surtout concernant les bâtiments de l'abbaye à Gand.

(9) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Register vrij huis, vrij erve, 1553-1569*, f° 240 v° (12 septembre 1565) ; cfr Fr. DE POTTER, *Gent, van de oudsten tyd tot heden*, V, 72-73, s.l., s.d. Sur les bâtiments à Gand, voir les quelques lignes de M.C. LALEMAN, dans le catalogue d'exposition *Gent-Duizend jaar kunst en cultuur*, III, 83-84, Gand, 1975.

En 1762, Pierre van Outrive, receveur de l'abbaye, dressa à la demande de l'abbesse Ignace Husmans, un inventaire des archives de l'abbaye, qu'il termina en 1763. Cet inventaire (A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2542) donne aux folios 4, 25 v^o, 35 et 51-54 v^o, la référence avec analyse d'au moins 66 cartes et plans de diverses propriétés de l'abbaye.

Certaines de ces cartes sont déposées aux Archives de l'État à Gand : *Dépôt de l'Évêché*, (B carte 29), propriétés à St.-Goriks-Oudenhove, par le géomètre Philippe de Dijn, en septembre 1624; (B carte 102), propriétés à Sint-Lievens-Esse et Grotenberge (1), par Jean et Josse de Cooman, en 1669. Au même fonds sont conservées les cartes dressées par Philippe-Jacques Benthuis, géomètre, à la demande de Ferdinand-Auguste de Brabander, receveur de l'abbaye du Nouveau-Bois : (B carte 31), propriétés à Sint-Goriks-Oudenhove (2), en septembre 1723; (B cartes 55 et 56), propriétés à Sint-Lievens-Esse et Breivelde (3), également en septembre 1723; (B cartes 36 et 37), propriétés à Leeuwerghem, Elene, Balegem (4) en octobre 1723; (B cartes 53 et 54), propriétés à Ertbeur-Wetteren (5), le 30 juin 1725; (B carte 103), propriétés à Overmere (6), le 20 novembre 1728; (B carte 101), propriétés à Heusden-Melhoek (7), le 15 mars 1732; (B carte 60), propriétés à Wetteren, le 24 avril 1734. À la demande de Jean-Baptiste de Brabander, receveur de l'abbaye, fut dressée par Charles Benthuis, géomètre, la carte des propriétés à Bambrugge (8), le 17 mars 1739 (B carte 89). Les propriétés à Bambrugge figurent aussi sur une carte du XVIII^e siècle (B carte 131).

D'autres plans de propriétés de l'abbaye du Nouveau-Bois sont conservés aux Archives de l'État à Gand, *Cartes et Plans*. Signalons entre autres ceux qui reproduisent les possessions à Heusden : n^o 361, par le géomètre Jean van Bouchoute, le 24 janvier 1659; n^o 359, dressé par Philippe Benthuis, 1717-1729, à la demande de Ferdinand-Auguste de Brabander, receveur du Nouveau-Bois; et ceux qui indiquent les propriétés à Oudembos-Lokeren : n^o 452, par Philippe Benthuis, le 16 janvier 1715, à la demande de Ferdinand-Auguste de Brabander, receveur; n^o 453, par Charles Benthuis, le 20 janvier 1742, à la demande entre autres, de l'abbaye du Nouveau-Bois.

Le fonds *Nouveau-Bois* aux Archives de l'État à Gand conserve quelques plans comme pièces justificatives, jointes aux registres ou liasses : n^o 179, un plan parcellaire du début du XVIII^e siècle des possessions du Nouveau-Bois au hameau Moesdonck à Heusden; n^o 281, une copie du 22 août 1664 d'une carte de février 1634, dressée par Adrien vander Haghen, du Polder Oude Grauwe au métier de Hulst (9), déclarée conforme par Antoine Fierlands, confesseur du Nouveau-Bois. Ce même registre contient une carte des possessions de l'abbaye entre Watervliet, Biervliet et Boekhoute (10), dressée entre 1617 et 1674; n^o 307, un plan du 11 janvier 1668, dressé par les géomètres de Baedtser, Jean et Josse de Cooman, de la propriété Ten Bijstiere à Heusden, est joint aux pièces du procès de l'abbesse Jeanne le Poivre contre Sébastien d'Haene.

Les sept pierres tombales actuellement conservées à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand, et mentionnées par J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 456, sont celles de Paschier Verhel, confesseur du Nouveau-Bois pendant 45 ans, mort le 31 mai 1614, et de six abbeses : Barbe Blancquaert, Marguerite Biese, Cathérine Ghistelles, Marguerite Van der Sijpe, Julienne de Gruutere et Caroline Billet.

(1) Sint-Lievens-Esse et Grotenberge, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem.

(2) Sint-Goriks-Oudenhove, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem.

(3) Breivelde, lieu-dit à Sint-Lievens-Esse.

(4) Leeuwerghem et Elene, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem; Balegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele.

(5) Ertbeur, lieu-dit à Wetteren, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren.

(6) Overmere, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zele.

(7) Heusden-Melhoek, lieu-dit à Heusden, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ledeborg.

(8) Bambrugge, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Herzele.

(9) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(10) Watervliet, prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke; Biervliet, Pays-Bas, prov. de Zélande; Boekhoute, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede.

La pierre tombale, attribuée par H. Nowé, *Le gisant de l'abbaye de Nieuwen Bossche à Heusden*, dans *Revue Belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXI, 153-173, et 205-206, à Hugues II, châtelain de Gand et seigneur de Heusden, mort en 1232, est conservée actuellement au Musée de la Biloque à Gand. Cette pierre tombale fut découverte, en novembre 1948, à Melle (1) sur les terrains de l'École d'Horticulture de l'État, lors de travaux de déblaiement. Lors de ces travaux une vingtaine de tombes, probablement une partie du cimetière de l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden, furent mises à jour et remblayées ensuite. Deux pierres tombales, l'une portant le nom de Maria Brosch, moniale, et l'autre, portant ceux de Béatrice, moniale et fille de Baudouin Brosche, ainsi que d'Agnès de Lille, moniale, sont encore conservées à l'École d'Horticulture de l'État à Melle.

Philippe Blommaert, *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la Province de la Flandre Orientale, troisième série, Églises des communes. Paroisses du doyenné de Gand extra muros, I, Heusden*, 261-262 et planches M, N et O, Gand, 1860-1870, nota en 1867 l'existence à Heusden de pierres tombales provenant de l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden, dont plusieurs servaient de pavement dans les étables et granges, dépendances de l'ancienne ferme de l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden. Blommaert reproduit en outre trois pierres tombales, dont celle d'une religieuse, fille du chevalier Yvan de Varnewijc, peut être datée de la seconde moitié du XIV^e siècle (2). Celle de la moniale Cécile Bonins de Bruges porte la date de décès du 21 octobre 1311.

Un manuscrit du XVII^e siècle conservé à la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand, G 11766, f^o 77-78, contient une transcription des épitaphes de Paschier Verhel, confesseur, des abbesses Barbe Blancquart, Marguerite Biese et Marguerite van Lummene, et de Jean van Lummene, *heere van Omsrode, Ghysseghem, Baveghem*. D'après ce manuscrit la tombe de Paschier Verhel se trouvait à ce moment-là dans l'église du Nouveau-Bois à Gand, devant le chœur, tandis que les autres tombes se trouvaient dans le chœur même de l'Église.

Les épitaphes des abbesses Marguerite Biese, Barbe Blancquart, Marguerite van Lummene, Catherine Ghistelles, Claire van den Bundere, Eugénie le Poivre, Marguerite van der Zijpe, Julienne de Gruutere, Caroline Billet et Ignace Husmans peuvent être consultées dans *Den Vlaemschen Indicteur ofte Aenwyzer der Wetenschappen en Vrye-Konsten*, 16^e année, 306-308, 323-326, Gand, 1786 et dans A. L. Van Hoorebeke, *Recueil des épitaphes tant anciennes que modernes des églises, couvents, monastères, cloîtres, hôpitaux et cimetières de la ville de Gand*, IV, 289-294, s.l., s.d., qui transcrit en outre l'épitaphe de Paschier Verhel, confesseur (3).

Les armoiries de l'abbaye sont conservées dans un dessin (4) de Louis de Clercq daté de 1805 dans son recueil *De Costuman der religieuse ordens, en geestelijke vergaderingen die binnen de Stad Gend geweest zijn. Bijgevoegt hunne wapens benevens een korte beschrijvinge, van de tijd hunder stigtinge en vernietinge*. En 1652, l'abbesse Jeanne le Poyvre fit exécuter les armoiries de l'abbaye: A.É.G., *Salle de lecture, Inventaire Fonds Lavaut (Nouveau-Bois)*, rubrique *Cartes et Plans*, n^o 21. Les armoiries des abbesses du Nouveau-Bois sont connues grâce au recueil de P. J. Maes, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten, abdisen, kapittels, kloosters en gestigten binnen Gend*, s.l., s.d. (autographe) (5). Les armoiries des vingt premières abbesses, y compris celles d'Élisabeth van der Moere, sont reproduites sur un tableau de 1531-1532, conservé à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand.

Aux Archives Générales du Royaume, la *Collection sigillographique* contient des moulages de sceaux de l'abbesse du Nouveau-Bois, notamment d'Agathe vander Volderstrate, en 1301 (n^o 19708), d'Ave-

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Oosterzele.

(2) Il s'agit probablement de la pierre tombale d'Adelise van Vaernewijc: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno, acte du 15 mars 1350; *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2552, f^o 20.

(3) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, G 11478.

(4) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, *Cabinet des Manuscrits*, ms. 237, f^o 96. — Un autre exemplaire de 1807 se trouve à Bruxelles à la BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms. 16562, f^os 170-173. — D'autres exemplaires, datés de 1810, 1812 et de 1823, se trouvent à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, G 21946, G 14426 et G 2984.

(5) Voir *supra*, 380, note 3.

zoete de Volrestrate, s.d. (1311-1344) (n° 33270), d'Élisabeth Cabelliau, en 1558 (n° 19718), ainsi que du sceau conventuel en 1558 (n° 19719). — Le cachet en argent à manche d'ébène d'Eléonore Diltoer, dernière abbesse du Nouveau-Bois, fut proposé à la vente en 1867 : *Catalogue d'une très belle et nombreuse collection de médailles, méreaux, jetons, relatifs à l'histoire du moyen âge de la Belgique, ... composant le cabinet de feu MM. Edouard et Henri Callion, ... à Gand. Vente publique à Gand, le 12 décembre 1867 (F. Verhulst), 47, n° 151, Gand, 1867.*

* * *

Au début du treizième siècle, et en tout cas (1) avant 1204, un hôpital pour clercs et laïcs, pauvres, malades et pèlerins, fut fondé à Gand, dans la paroisse de Saint-Michel, Onderbergen, à côté de l'église paroissiale. Les fondateurs, qui dirigeaient l'institution et soignaient les malades, furent des membres de la famille patricienne gantoise des uten Hove : Foulques uten Hove, plus tard chanoine et doyen de Saint-Pierre de Lille, et sa sœur Ermentrude. Bien que ne figure dans les sources contemporaines aucune indication d'une Communauté religieuse, ou d'un noyau de Communauté religieuse, autour des uten Hove, il y eut, cependant, un règlement hospitalier à suivre.

En août 1215, l'évêque de Tournai, Gossuin, proposa (2) aux uten Hove et à Jean de Warneton, abbé de Loos, de fonder une abbaye de moniales cisterciennes à Lokeren, sur les terres déjà achetées par Ermentrude uten Hove à la comtesse de Flandre Jeanne de Constantinople, et de charger cette nouvelle abbaye de la direction de l'hôpital des uten Hove à Gand.

En 1215, le Chapitre général de Cîteaux (3) accepta l'affiliation de l'abbaye, dénommée *Locus Sancte Marie*, et la nomma fille de Clairvaux. Une tradition de 1550 a conservé (4) comme date de fondation le 27 avril 1215, ce qui est à écarter, puisqu'il n'est pas question d'une abbaye de moniales cisterciennes avant la rencontre avec l'évêque Gossuin en août 1215. Cette même tradition signale la célébration de la première messe à l'abbaye à Lokeren, le 15 novembre 1215 ; ceci peut être retenu.

La gestion du temporel de l'hôpital de Notre-Dame à Gand fut transmise par l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à l'abbaye de la Byloque en 1234. Cette abbaye avait été fondée en 1228 par les uten Hove et des moniales de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois s'y installèrent. Cette dernière sépara en 1234 ses biens de ceux de l'abbaye de la Byloque et de l'hôpital de Notre-Dame (5).

Les emplacements successifs de l'abbaye furent Lokeren, Heusden et Gand. Lokeren fut abandonné (6) en 1246 comme siège de la Communauté. Une *curtis* y fut maintenue jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lors de la suppression de l'abbaye. La dénomination de cette *curtis* comme *Veteri Boscho*, en néerlandais : *Oudenbos*, ne date que de 1259. Le nouveau site de l'abbaye,

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, II, n° 1, 222, Gand, 1930 : acte d'Innocent III, du 12 février 1204.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke...* n° 13, 236-237 : acte de juin 1219, relatant après la mort de l'évêque Gossuin, de Tournai, les faits de août et décembre 1215.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — *Gallia Christiana*, V, *Instrumenta ecclesiae Gandavensis*, 328. — MITRAEUS et FOPPENS, *Diplomatum Belgicorum Nova Collectio*, III, 581, Bruxelles, 1734. — G. CELIS, *Het Klooster van den Nieuwenbosch...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 83.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 13. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137, Cologne, 1641.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — Voir en dernier lieu : C. VLERSCHOUWERS, *Het beheer van het O.L. Vrouw-hospitaal te Gent en de stichting van de Cisterciënserinnenabdijen O.L. Vrouw-ten-Bos (1215) en Bijloke (1228) door uten Hove's*, dans *Annales de la Société Belge d'histoire des Hôpitaux*, IX, 27-28, Bruxelles, 1971.

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

en 1246, fut Heusden, près de Gand, où, dès 1307, la Communauté est attestée comme celle du *Nieuwen bossche*.

Heusden dut être quitté en 1578, à cause des troubles provoqués par les calvinistes. Dès 1584, les moniales se réfugièrent à Gand. Le troisième et dernier emplacement de l'abbaye fut établi au *Groene Hooie*, à Gand. L'église fut consacrée en 1600. La Communauté fut dissoute en 1796.

Au XIII^e siècle les visiteurs de l'abbaye, délégués par l'abbé de Clairvaux, furent les abbés de Loos, des Dunes, de Baudelo et de Saint-Bernard-sur-l'Escaut. Jusqu'à l'incident avec Paschier Verhel, moine des Dunes, ensuite de Clairvaux, et confesseur du Nouveau-Bois jusqu'à sa mort en 1614, les confesseurs du Nouveau-Bois venaient en général des Dunes. À partir de 1610 et jusqu'en 1790, les confesseurs furent des moines de Cambron, et de 1790 à 1796, ce furent des religieux de Saint-Bernard-sur-l'Escaut.

* * *

ODA UTEN HOVE. Durant les quatre premières années de son existence, de 1215 à 1218, l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren fut gouvernée par Marguerite uten Hove. Elle fut, avec son frère Foulques et sa sœur Ermentrude, l'une des fondatrices de l'hôpital de Notre-Dame à Gand, et devint prieure de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren, fondée par les uten Hove entre août et décembre 1215, pour administrer le temporel de l'hôpital de Notre-Dame à Gand (1). La tradition concernant Marguerite uten Hove contient des éléments contradictoires (2).

Le 11 juillet 1217, l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois acheta 110 bonniers de terre à Lokeren, près des terres où l'abbaye avait été fondée (3) en 1215. Le pape Honorius III confirma (4) le 11 février 1218 les possessions de l'abbaye, notamment 300 bonniers à Lokeren, 30 bonniers de terre aux Quatre-Métiers, et l'hôpital de Notre-Dame à Gand avec ses revenus à Gand et ses terres à Zaamslag (5).

Oda uten Hove fut élue abbesse le 21 juillet 1218. Elle gouverna l'abbaye pendant six ans (6). Un seul de ses actes est conservé; il date (7) de juillet 1220. Par ce document,

(1) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke...*, II, n° 13, 236-237: acte de juin 1219. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: acte de 1229, cfr J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke...*, n° 36, p. 258 qui mentionne les éditions de ce chirographe. — Voir également *supra*, 385. — Ces deux actes contiennent en détail le récit de la fondation de l'hôpital de Notre-Dame à Gand, de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren ainsi que de l'abbaye de la Byloque à Gand.

(2) Elle aurait gouverné l'abbaye pendant dix ans. Si cette période indique les années avant l'élection de la première abbesse, Oda, en 1218, donc de 1208 à 1218, cette donnée est contredite par le fait que l'abbaye ne fut fondée qu'entre août et décembre 1215: A.É.G., *Nouveau-Bois, reg. 8, f° 13*. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2549, f° 47 v°. — Si cette période de dix ans indique la durée du priorat de Marguerite uten Hove, donc de 1215 à 1225, cet élément de la tradition en contredit un autre, à savoir qu'elle serait morte pendant l'abbatit d'Oda uten Hove, donc au plus tard en 1224. Pour pallier ces contradictions A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 326, La Haye, 1732, a suggéré comme date de décès 1225. — L'obituaire dans ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339, mentionne l'obit de Marguerite, considérée comme première abbesse, à la date du 30 janvier 1220. — G. SCHERPENS, A.É.G., *Nouveau-Bois, reg. 8, f° 13*, qui représente la tradition vivante à l'abbaye en 1550, a inscrit 1223 comme année de décès.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*; publié sous la date fautive du 10 juillet 1217 par Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel...*, n° VI, 537-538.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(5) Zaamslag, anciennement une île; maintenant: Pays-Bas, prov. de Zélande.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois, reg. 8, f° 13*. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

l'abbesse accepte la fondation d'une messe quotidienne en l'honneur de la sainte Trinité à célébrer par un des deux chapelains de l'abbaye. L'abbé de Loos y est cité comme *pater* de l'abbaye. L'abbesse Oda uten Hove résigna après six ans de règne, en 1224, et mourut (1) le 26 février 1226.

J. (JEANNE?). Cette abbesse n'est reprise dans aucune liste, mais est attestée par deux actes (2) de 1224. Elle accepte la donation de la part de Guillaume de Gand, doyen du Chapitre de Saint-Pierre de Lille, de 200 livres, pour entretenir un chapelain. Ce dernier devra célébrer la messe à l'abbaye à Lokeren, ou à l'hôpital de Notre-Dame à Gand. Cette abbesse n'est pas mentionnée dans l'obituaire.

CHRISTINE UTEN HOVE succéda à l'abbesse J. En octobre 1228, Raoul de la Roche, abbé de Clairvaux, désigna l'abbé de Baudelo comme visiteur de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren (3). Cet abbé ne fut apparemment pas enclin à accepter l'union de l'abbaye de Lokeren avec l'hôpital de Notre-Dame à Gand. Par crainte d'une attitude plus sévère de la part des visiteurs de l'Ordre, les uten Hove avaient cédé, à la demande de Gautier de Marvis, évêque de Tournai, et de Fernand et Jeanne, comte et comtesse de Flandre, les bâtiments de l'hôpital de Notre-Dame aux dominicains, et entrepris la construction d'un nouvel hôpital et d'une nouvelle abbaye hors de la ville de Gand (4). Le 28 octobre 1228, l'abbé de Clairvaux ordonna (5) à l'abbé de Baudelo d'envoyer quelques moniales de l'abbaye de Lokeren à l'abbaye du Port-de-Notre-Dame, récemment fondée hors de Gand.

En 1234, l'abbesse Christine uten Hove voulut mettre fin à l'ambiguïté résultant du fait que l'hôpital de Notre-Dame et les abbayes de Notre-Dame-au-Bois et du Port-de-Notre-Dame continuaient à avoir les mêmes responsables pour la gestion du temporel des trois institutions. Elle accomplit la séparation des biens de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois d'une part, et de l'abbaye du Port-de-Notre-Dame et de l'hôpital de Notre-Dame d'autre part (7). En novembre 1234, elle intervint (6) pour la dernière fois dans les affaires de l'hôpital de Notre-Dame pour établir quelles étaient les propriétés acquises à l'intention de l'hôpital, mais au nom de l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois. Cette abbesse est encore connue par les actes suivants, émanant d'elle : deux actes (8) de 1230, un acte de septembre 1232, mentionnant l'abbé de Baudelo comme père visiteur (9) ; de décembre 1232 (10) et de juin 1233 (11) datent des fondations de pitances. En novembre 1234 elle rédige encore un acte (12).

L'abbesse Christine résigna peu avant le 29 janvier 1236 et mourut selon l'obituaire (13) le 4 avril 1243.

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno* : chirographe de 1229. — J. WALTERS, *Bijloke...*, II, n° 36, 258.

(5) J. WALTERS, *Bijloke...*, II, n° 33, 255-256.

(6) J. WALTERS, *Bijloke...*, II, n° 76, 289-290. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — J. WALTERS, *Bijloke*, II, n° 83, 292-293.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois, sub anno*.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, 16 G 256, pièce 2119 ; publiée par E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'Église Collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, n° CCXLIII, 211-212.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f° 155 r°.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f° 155 v° : l'abbé de Baudelo y est également cité comme père visiteur.

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — Voir *supra*, n. 4.

(13) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

ALEIDIS DE VILAIN devint abbesse le 29 janvier 1236. Elle appartenait à la famille des châtelains de Gand (1). Le fait le plus significatif de son abbatiat fut certes le transfert de la Communauté (2) de Lokeren à Heusden, près de Gand en 1246. En décembre 1246, un accord intervint entre l'abbesse et le curé de Heusden, concernant les droits de sépulture et les redevances à payer par l'abbaye pour les dîmes et les oblations (3). Les raisons invoquées pour ce transfert de Lokeren à Heusden sont surtout l'incommodité de l'emplacement, ainsi que l'aridité du sol de Lokeren, tandis qu'à Heusden on espérait trouver plus d'eau. A Lokeren, les terrains autour du premier emplacement restèrent la propriété de l'abbaye jusqu'en 1796. Ils formèrent une *curtis*, nommée *Veteri Boscho* ou *Oudenbos* (4) à partir de février 1259 (n.st.). Dès 1402, au plus tard, ce qui y subsistait de l'exploitation directe a été remplacé par la cession à bail à quelques grands fermiers (5).

Le conflit concernant les dîmes de Kluizen entre l'abbaye d'Ename et l'abbaye du Nouveau-Bois fut réglé sous l'abbatiat d'Aleidis en septembre 1237 par un compromis, prononcé par Guillaume, prévôt de Saint-Pierre de Lille, et maître Michel, chanoine du même Chapitre (6).

Cette abbesse est connue par quatorze actes émanant d'elle, sans qu'aucun ne mentionne plus que la simple initiale A. Ces chartes sont datées de mai 1237 (7), du 10 août 1238 (8), de juin 1240 (9), quatre chirographes d'août 1242 émanant aussi d'Élisabeth uten Hove, abbesse de la Byloque (10), un chirographe d'octobre 1243 (11), un chirographe de février 1247 (n.st.) (12), un acte de juin 1247 (13), un acte d'octobre 1250 (14), un chirographe du 20 novembre 1251 (15), un acte de 1253 (16) et un acte du 1^{er} mars 1255 (n.st.) (17), conservé dans une copie faite par le notaire Poel (18), qui instrumentait au milieu du XIV^e siècle.

Le père visiteur de Notre-Dame-au-Bois en août 1242 fut Nicholas de Bailleul, abbé des Dunes (19). Le 20 novembre 1251, l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut visita l'abbaye (20).

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 13. — L'obituaire la nomme *Aleydis de Vilain ex vicecomitibus Gandavensibus*. — Le tableau armorial, conservé à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS A GAND, la nomme *domina Aleidis de vicecomitibus Gandavensibus*. — Voir H. NOWÉ, *Le gisant de l'abbaye de Nieuwen Bossche à Heusden*, dans *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, XXI, 172-173.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(5) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres des Échevins de la Keure*, 16, II, f^{os} 59 v^o-78. — A. DE VOS, *Inventaris der landbouwpachten in de Gentse jaarregisters van de Keure*, I, pp. 24-25, Gand, 1958.

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno. — Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Enname*, 198, Bruges, 1881, et L. MILIS, *De abdij van Enname in de Middeleeuwen. Haar bezittingen in de periode 1063-1250*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouv. série, XV, p. 26, Gand, 1961. — Kluizen, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, sub anno.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 6, f^o 12 v^o; n^o 7, f^o 20 v^o.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f^o 156.

(10) Deux chirographes sont conservés aux A.É.G., *Nouveau-Bois*, sub anno et deux aux A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(13) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(14) A.É.G., *Galilea*, sub anno.

(15) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(16) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(17) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o XI. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f^o 127.

(18) Le notaire Poel est attesté dans deux actes du 4 juillet 1352 et du 17 décembre 1353: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(19) A.É.G., *Nouveau-Bois*, sub anno: deux chirographes d'août 1242.

(20) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

Aleidis mourut le 2 novembre 1259, après avoir résigné sa charge (1) en faveur de l'abbesse Agathe, le 6 février 1256 (n.st.).

AGATHE succéda à Aleidis le 6 février 1256 (n.st.). On ne sait rien de la famille de cette abbesse. D'après la tradition, elle gouverna un an. Deux dates précises de son décès ont été conservées: le 31 mars 1257 (2) et le 30 avril 1261 (3). Elle est attestée (4) par un seul acte de 1256.

MARIE succéda à Agathe. Un premier acte émanant d'elle date (5) de 1263. Marie fut l'objet, probablement en 1265, d'une plainte de l'abbé de Baudelo, près du Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux, concernant les dîmes de Lokeren (6). Cette querelle allait se prolonger jusqu'en 1293.

L'abbesse protesta en 1271 auprès du Chapitre général contre la translation de l'abbaye de Ter Hagen d'Axel à Merelbeke à cause de la proximité de ce dernier emplacement (7).

Le 2 juillet 1278, l'abbé des Dunes, Guillaume Cucht, agissant comme père visiteur de l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden, approuva un accord entre l'abbaye de Saint-Pierre de Gand et l'abbaye du Nouveau-Bois, concernant des terres à Vraandijk (8).

Quelques religieuses du Nouveau-Bois à cette époque nous sont connues: Élisabeth, fille de Simon Broesch, attestée (9) en octobre 1270; la prieure Agathe, les religieuses Marguerite van Sente Baves, Catherine van Roden et Marguerite van Dronghine, attestées (10) le 5 mai 1278; Immesote de Birvliet, nièce d'Arnulphe de Birvliet, chapelain de l'abbaye, est citée comme religieuse (11) le 2 mars 1279 (n.st.).

Dix actes émanant de Marie sont encore conservés (12).

L'abbesse résigna en 1279, entre le 2 mars (13) et le 24 juin (14). Elle décéda (15) le 20 août 1288.

(1) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137.

(2) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137.

(3) Voir l'*Obituaire aux Archives de la Ville de Gand*, et la *Liste manuscrite d'abbeses et le Tableau armorial*, conservés à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551, f° 156.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(6) J.-M. CANIVEZ, *Statuta Capitularum Generalium Ordinis Cisterciensis*, III, 34, n° 18 (a° 1265); 45, n° 50 (a° 1266); 53, n° 41 (a° 1267); 77, n° 58 (a° 1269); 86, n° 28 (a° 1270); 99, n° 33 (a° 1271); 109, n° 26 (a° 1272), Louvain, 1935.

(7) J.-M. CANIVEZ, *Statuta...*, III, 97, n° 24 (a° 1271). — L. CNOCKAERT, *De Cisterciënsorinnenabdij Ter Hagen: de translatie naar Merelbeke en de terugkeer naar Axel*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, XI, 27-38, Westmalle, 1960. — Axel, Pays-Bas, prov. de Zélande; Merelbeke, prov. de Flandre Orientale, cant. de Oosterzele.

(8) A.É.G., *Saint-Pierre, première série*, n° 1bis, f° 182 v°, acte de 1278, le samedi après Pierre et Paul daté erronément par A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre de Gand*, I, 385, n° 879, du 3 juillet 1278. — Vraandijk, commune disparue dans l'ancien Métier d'Assenede.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — F. BLOCKMANS, *Het Gentsche stadspatriciaat tot omstreeks 1302*, 426-427, Anvers, 1938, n° 42.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — Marguerite von Dronghine est mentionnée comme décédée dans un acte de juin 1292: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — Elle était la sœur du chevalier Daniel de Tronchiennes.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, actes de 1263, 1265, octobre 1270, 11 novembre 1276, 2 mars 1279. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, acte du 26 février 1274. — A.É.G., *Galilea*, acte de 1278. — A.É.G., *Rijke Gasthuis*, acte du 30 octobre 1271. — A.É. de Renaix, *Saint-Sauveur d'Ename, sub anno*, acte du 20 mars 1274. — A.É.G., *Saint-Pierre, première série*, n° 1bis, f° 181 v°-182 v°: acte de 1278.

(13) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(14) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon, Rouleaux*, Rouleau K 164.

(15) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137.

MARIE DE CLAERHOUTE (1) fut créée (2) abbesse aux environs du 24 juin 1279. On est particulièrement bien renseigné sur les neuf premières années de son abbatiat, grâce à un bilan qu'elle fit dresser en 1288 pour se disculper de divers reproches faits à son administration (3).

La perception des dîmes à Ertvelde entraîna un conflit entre Jacques, curé d'Ertvelde, d'une part, et le doyen et le Chapitre de Notre-Dame de Tournai, l'abbaye de Saint-Pierre de Gand et l'abbaye du Nouveau-Bois d'autre part. Ce conflit fut terminé par un compromis entre le 3 juillet 1280 (4) et le 18 juillet 1280 (5).

Un conflit du même genre opposa en 1282, l'abbé de Saint-Pierre de Gand à Baudelo, Bijloke et Nouveau-Bois (6) et, en 1284 l'abbaye de Saint-Pierre de Gand ainsi que les curés d'Assenede et de Moerkerke à l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden (7).

La querelle avec l'abbé de Baudelo concernant les dîmes de Lokeren, amorcée sous la première abbesse Marie, peut être suivie au travers d'actes de septembre 1286 (8), du 28 juin 1287 (9) ; elle se termina par la décision de l'abbé de Clairvaux, exprimée en divers actes de juillet 1292 (10), du 27 février 1293 (11) et de septembre 1293 (12).

En mai 1291 s'acheva une querelle (13) entre les abbayes de Zwyveke et du Nouveau-Bois concernant les dîmes de Heusden.

Mathilde, fille du chevalier Gilbert, seigneur de Leeuwergerm, est la seule religieuse connue par son nom sous l'abbatiat de Marie de Claerhoute (14).

Le rentier de l'abbaye fut Willem Hadric, clerc. On le trouve dès 1278 associé aux affaires financières de l'abbaye du Nouveau-Bois (15). Il fut aussi le procureur des abbayes

(1) Le *Tableau armorial* et la *Liste manuscrite d'abbeses* conservés à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, ainsi que la liste d'abbeses, publiée dans *Den Vlaemschen Indicateur*. XVI, 291, Gand, 1786, la rattachent aux vicomtes de Courtrai.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon, Rouleaux*, rouleau K 164.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon, Rouleaux*, rouleau K 164, publié par C. VLEESCHOUWERS, *Een balans van de abdij Nieuwenbos bij Gent (1279-1288) onder abdis Maria II van Klaarhout*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, CXX XVI, 1-47, Bruxelles, 1970.

(4) ARCHIVES DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME DE TOURNAI, *cartulaire D*, f° 281. — Ertvelde, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede.

(5) A.É.G., *Saint-Pierre*, *sub anno*; daté erronément par A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre de Gand*, I, 390, n° 893, du 15 juillet 1280.

(6) A.É.G., *Saint-Bavon*, *sub anno* (1^{er} septembre 1282).

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*. — Moerkerke, commune disparue dans l'ancien Métier d'Assenede, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*. — Voir aussi J.-M. CANIVEZ, *Statuta...*, III, 257, n° 47 (n° 1291). — J. B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 139-143, n° XCV; 403-404, n° CCLXXIII. — P. V. VYNCKE, *Geschiedkundige schets van de abdij van Boudelo*, 27.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*.

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*.

(13) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*. — A.É.G., *Zwyveke*, *sub anno*; publié par A. DE VLAMINCK, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke-lez-Termonde*, 78-80, Gand, 1869, ainsi que par L. A. WARNKÖNIG, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte bis zum Jahr 1306*, III, II, *Urkunden*, 171-172, Tübingen, 1839. — Voir pour Walter, abbé de Grandpré, mentionné dans l'acte: U. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, I, 72, Maredsous, 1890-1897. — Voir également G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis van de Abdij van Zwiuweke bij Dendermonde (1221-1345)*, dans *Cîteaux. Commentaris Cisterciensis*, XVII, 236-237, 246, 250, Westmalle, 1966.

(14) Juin 1292: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*.

(15) 5 mai 1278: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, *sub anno*. — Voir aussi les actes du 27 septembre 1278, du 22 janvier 1279, du 28 avril 1279, du 18 février 1280, du 27 mai 1280, du 18 juin 1280, du 19 décembre 1285.

des Dunes, Ter Doest, Baudelo, Byloque et du Nouveau-Bois (1). Il mourut (2) avant 1288.

Le sceau de l'abbesse Marie, attaché (3) à l'acte de mai 1291, est bien conservé. Elle mourut (4) en 1298, probablement vers la fin du mois de septembre (5).

AGATHE VANDER VOLDERSTRATE (*de vico Fullonum*) est attestée comme abbesse pour la première fois dans un acte qu'elle donne (6), aux environs du 13 mai 1296. Elle fit dresser en 1296 un registre terrier, perdu, mais mentionné dans un cartulaire du milieu du XV^e siècle (7). Un échange de terres à dîmes avec l'abbaye de Doornzele eut lieu (8) le 23 juin 1301.

Sous son abbatiat, en 1305, Siger de Gand, le jeune, enleva à Heusden la religieuse van Borst (9). Ce délit entraîna un conflit de juridiction concernant le droit de mener l'enquête, ce qui causa une nouvelle enquête pour définir à qui appartenait le terrain sur lequel avait été construite l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden (10).

La boursière d'Agathe était en 1309 la religieuse Catherine, dite de Burserigge (11). Le chapelain de l'abbaye était dès 1295 Pierre, fils de Hugues, fils de Lambert, alias uten Riede (12).

Le 20 juin 1311, Agathe rédige encore un acte de vente de terres (13). L'intitulé *Ic zuster Aghata abdesse vanden Nieuwen Bosche bi Ghent* exclut la date de son décès en 1300, proposée par G. Scherpens et A. Sanderus (14), par la liste manuscrite d'abbeses et le tableau armorial (15) ainsi que par l'obituaire, à la date du 9 octobre (16).

(1) J. B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 31-33, n° XXI à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, ms. 418, f° 72 v°-73 v°.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon, Rouleaux*, rouleau K 164.

(3) A.É.G., *Zuyveke, sub anno*. — G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 331, note 151, Westmalle, 1965.

(4) L'obituaire de l'abbaye ne la mentionne pas, mais tient compte d'elle en sautant un chiffre entre la sixième abbesse, Marie I, décédée selon l'obituaire le 19 septembre 1288, et la huitième abbesse Agathe II vander Volderstraete, décédée selon l'obituaire le 9 octobre 1300.

(5) Nous interprétons la mention par Ghyselbrecht Scherpens aux A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 13 v°; suivie par A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137 et *Gallia Christiana*, V, 232: *rexit dictum monasterium XIX jaeren* (sic) *et menses tres*, comme indiquant non pas la période de son règne, mais de sa vie après sa nomination, le 24 juin 1279, comme abbesse. Déjà la *Gallia Christiana*, V, 232 remarqua judicieusement que Marie II avait sans doute déjà résigné avant 1298, puisqu'il est conservé un acte de l'abbesse suivante Agathe II, de 1296 (probablement identique à l'acte de ca. 13 mai 1296: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — G. CELIS, *Het Klooster van den Nieuwenbosch*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 90, fait la même remarque, mais date l'acte erronément de juin 1295).

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2552, f° 42 v°-43.

(8) A.É.G., *Doornzele, sub anno*. — Doornzele, abbaye de cisterciennes, située à Evergem, prov. de Flandre Orientale, canton d'Evergem. — Voir plus haut.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, acte de février 1307 (n.st.), au dos de l'acte.

(10) A.É.G., *Chartes des Comtes de Flandre, J. de Saint-Genois*, n° 1135: trois rôles du 9 août 1306; publiés partiellement avec commentaire par F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Oost-Vlaanderen, eerste reeks, arr. Gent*, III, Heusden, 18-21, Gand, 1864-1870. — A. HAVENITH, *Recherches historiques sur le château et la seigneurie de Heusden, autrement dite vicomté de Gand*, 191-192, Anvers, 1900, mentionne également cette enquête. — H. NOWÉ, *Plaintes et enquêtes relatives à la gestion des baillis comtaux de Flandre aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, III, p. 88, n. 1, Bruxelles, 1924.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, acte du 11 novembre 1309.

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*: actes *sub anno*: 30 mai 1295; 29 juin 1301; 14 février 1310; 26 novembre 1311; 9 janvier 1312; 27 mai-1^{er} juin 1314; 2 février 1315; 10 juillet 1316.

(13) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 13 v°. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137.

(15) Conservés à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(16) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

La *Gallia Christiana* a cru devoir résoudre ce problème de dates de décès en intercalant une abbesse *Agathe III Vande-Volderstraete* (1).

Une seconde tradition, plus proche des sources, mentionne (2) le décès d'Agathe en 1311.

AVEZOETE DE VOLRESTRATA succéda à Agathe. On connaît d'elle des actes du 26 avril 1324, du 1^{er} août 1324 et du 19 décembre 1339. Un acte datant de peu après le 1^{er} octobre 1343 est conservé (3) dans une copie du 15 juin 1352.

Le testament du 2 février 1315 (n.st.) du chapelain de l'abbaye (4), Pierre, fils de Hugues, fils de Lambert, alias uten Riede, provoqua une querelle entre l'abbesse et Baudouin de Langhe, neveu du testateur (5). Cette dispute fut réglée le 4 octobre 1317 par l'intervention entre autres de Gilles vander Haghe, chapelain de l'abbaye. Cet acte fut scellé par l'abbesse (6). Le testament mentionne parmi les légataires quelques religieuses de l'abbaye: Élisabeth van Brughe, Avezoete van der Muden et Adélise Rijnvisch.

Le receveur de l'abbaye était Gilles van Lokeren, chapelain de l'abbaye (7). Pierre d'Axel, l'ancien abbé de Ter Doest, devint, probablement peu après 1338, confesseur du Nouveau-Bois (8). On connaît les noms de quelques autres religieuses du Nouveau-Bois sous l'abbatit d'Avezoete (9): Élisabeth Rijnvisch, le 19 mars 1316, Avezoete van Meeram, le 1^{er} octobre 1320 et Marguerite van Brughe, le 4 octobre 1327.

Un rouleau rédigé sous cet abbatiat nous donne un aperçu détaillé des ventes et achats de terres et des dépenses pour des matériaux de construction (10).

En 1321, le comte Robert de Flandre (11) obtint du pape Jean XXII la faculté de placer une personne dans le Nouveau-Bois.

La date de décès de cette abbesse est inconnue. Les dates de 1323, proposée par Sanderus (12), et du 26 août 1334, proposée par l'obituaire (13), le tableau armorial et la liste manuscrite d'abbesse (14) sont à écarter en raison de l'existence d'un acte d'octobre 1343 émanant d'elle. Acceptant le 26 août, date de l'obit dans l'obituaire comme élément de tradition plus sûr, on peut proposer comme date de décès le 26 août 1344.

(1) *Gallia Christiana*, V, 232.

(2) Cette tradition est rappelée par G. SCHERPENS aux A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 13 v°. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 326. — *Gallia Christiana*, V, 232.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(5) Il fut vicaire de la paroisse de Bockhoute (23 février 1315): A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois, sub anno*.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: actes des 19 mars et 5 juillet 1316; 1^{er} octobre 1320; 1^{er} mai 1323; 4 octobre 1327.

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: 21 avril 1342. — Voir *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 341, Liège, 1966.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon, Rouleaux*, rouleau K 170.

(11) A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334). Textes et Analyses*, I, 1316-1324, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, II, 367, n° 938, Rome, Bruxelles, Paris, 1908; — U. BERLIÈRE, *Le recrutement dans les monastères bénédictins aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, 2^e série, XVIII, 40, note 7, Bruxelles, 1924.

(12) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 326, La Haye, 1732.

(13) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(14) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

MARIE sBAKEN fut créée abbesse probablement à la fin de l'année 1343 ou au commencement de l'année 1344. A sa requête, un acte notarié fut dressé (1) le 25 août 1344, constatant que d'après divers témoignages recueillis, et d'après l'opinion commune, l'abbaye du Nouveau-Bois à Heusden était située dans l'Empire. Par un acte (2) du 17 mars 1349, le pape Clément VI leva l'interdit que l'abbé de Saint-Germain-des-Prés avait imposé à l'abbaye du Nouveau-Bois, parce que celle-ci refusait d'accepter comme religieuse une certaine Ysabelle La Rouselle, imposée par le roi de France, Philippe VI de Valois. L'abbesse avait précisément invoqué comme une des raisons de son refus le fait que son abbaye n'appartenait pas au royaume de France, mais faisait partie de l'Empire.

Le 1^{er} janvier 1348 (n.st.), Marie sBaken vend une rente à une de ses religieuses, Catherine van Overtwater (3).

Le 23 juillet 1348, l'abbesse est mêlée (4) à un procès contre l'abbé de Saint-Bavon de Gand et ses consorts. L'abbé de Saint-Pierre de Gand, l'abbé de Baudelo et plusieurs laïcs prirent parti pour l'abbaye du Nouveau-Bois. L'enjeu était une diminution des dîmes du Nouveau-Bois dans la paroisse de Moerkerke en raison de l'extension par l'abbé de Saint-Bavon des limites paroissiales de Peerboom, paroisse voisine des terres à dîmes du Nouveau-Bois à Moerkerke.

Par acte du 19 avril 1350, l'abbesse atteste (5) que la religieuse Catherine ser Thomas, dite Van der Leyen, a acheté un revenu à Assenede.

L'abbaye comptait, en 1356, cinquante religieuses (6). À la suite d'une pétition de l'abbesse, le pape Innocent VI lui accorda (7) le 22 novembre 1357 de pouvoir dorénavant accepter soixante moniales, ainsi que dix hommes et femmes de service. Cette permission était justifiée par le fait que l'abbaye avait déjà compté auparavant soixante moniales et dix serviteurs, et parce que l'abbaye avait les moyens d'entretenir ce nombre élevé de personnes. Le chapelain de l'abbaye était à cette époque Laurent, fils de Hugues (8).

Plusieurs actes mentionnent le nom complet de l'abbesse (9) : le 24 novembre et le 5 décembre 1349, le 7 mars 1350, le 26 octobre 1354 le 12 novembre 1355, le 22 novembre 1357 et le 2 février 1360.

Le sceau de l'abbesse est appendu (10), entre autres, à un acte du 24 septembre 1359, par lequel les droits de confession et de sépulture du curé de Heusden sont définis après un nouveau différend entre la paroisse et l'abbaye.

Marie sBaken mourut (11) probablement le 18 octobre 1364.

(1) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2553, f^o 1.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.* — Voir A.É.G., *Baudelo*, nos 2830 et 2832.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2553, f^o 22 (acte du 18 février 1356).

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2553, f^o 74 (acte du 13 décembre 1351).

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(11) Comme année de décès de Marie sBaken les listes d'abbeses sont unanimes à proposer 1355, ce qui est contredit par les actes. — G. SCHERPENS, aux A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 13 v^o. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137, la *Gallia Christiana*, V, 232, et l'obituaire mentionnent le 18 octobre, notamment la fête de Saint Luc, comme date du décès, tandis que le tableau armorial mentionne la fête de sainte Lucie (le 13 décembre). *Die S. Lucis* et *die S. Lucie* sont aisément confondus. Si, pour calculer la date de décès (ou de résignation) de Marie sBaken, on tient compte des années de règne (*verit dictum monasterium XXI annis*), et si l'on prend comme début du règne le 15 octobre 1343, peu après le dernier acte d'Avezoete, on obtient comme fin d'abbatit : le 15 octobre 1364, ce qui peut être rapproché du 18 octobre, une des dates d'*obit* transmises par la tradition.

CATHERINE PITTINS succéda à Marie sBaken au plus tôt vers la mi-octobre 1364. On a conservé d'elle quelques actes : 31 mai 1366 (1), 2 août 1370 (2), 11 mai 1372 (3) et 21 mai 1374 (4).

Le 31 mai 1366, elle donne (5) à bail à l'abbaye de Baudelo un droit de pêche sur la Durme pour une durée de trente ans après l'expiration du bail de douze ans, accordé à la même abbaye par Marie sBaken. Ce dernier bail prendra fin le 11 novembre 1376. Le bail suivant de trente ans débutera donc à cette date. L'acte mentionne le confesseur du Nouveau-Bois Malijn Pieters, la prieure Marie vander Scaepbrugghen, la sous-prieure Élisabeth sRydders, la boursière Marie sHammans, la cellérier Catherine Veys, les religieuses Marguerite van Brugghe et Marguerite Bets, ainsi que le frère convers Guillaume de Donker.

Le testament du convers Guillaume (de) Donker, du 29 janvier 1370, mentionne (6) le chapelain de l'abbaye Pierre vanden Moere, et le frère de Guillaume de Donker, Michel, également convers à l'abbaye.

Le 2 août 1370, l'abbesse s'accorde une nouvelle fois avec le curé de Heusden, Guillaume, concernant les dîmes de cette paroisse (7). Le 11 mai 1372, l'abbesse Catherine Pittins déclare (8) que la portière Catherine van Sente Baefs a donné à bail des terres à Wetteren pour vingt-sept ans.

Une moniale du Nouveau-Bois, Avezoete ou Agathe van Weest (9), aurait été élue vers 1372-1373 abbesse de ter Hagen.

Le 21 mai 1374, l'abbesse acheta (10) une rente sur un moulin à Moerkerke. Elle assista à l'enterrement de l'abbesse de la Byloque (11) en septembre 1366. D'après Scherpens (12), Catherine aurait été abbesse pendant onze ans et sept mois. Le règne de Catherine Pittins ayant débuté au plus tôt vers la mi-octobre 1364, elle aurait donc achevé son abbatiat vers le 15 mai 1376. Selon l'obituaire (13), elle mourut un 15 mars, qui pourrait être en 1377 (n.st.), après avoir résigné vers le 15 mai 1376.

AVEZOETE sGRUTERS succéda à Catherine Pittins probablement vers 1376-1377. Aucun acte de cette abbesse n'est connu. C'est probablement sous son règne que l'abbaye eut à se défendre, le 14 juillet 1380, d'une tentative des habitants de Sint-Goriks-Oudenhove qui voulaient tracer un chemin sur les terres de l'abbaye dans cette paroisse (14). Le chapelain fut Hendrik den Langhen (15). En 1382, il y avait à l'abbaye trois convers (16).

(1) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno* : l'acte est conservé en vidimus du 28 décembre 1406.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(5) Voir *supra*, note 1.

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*. — Wetteren, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren.

(9) *Gallia Christiana*, V, 229 C.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(11) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, I, 107.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, t. 8, f° 14.

(13) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 326, suggère comme date de décès les environs de 1367. L'année 1367 est à écarter, comme le remarquèrent déjà J.-B. LAVAUT, *Quelques sceaux...*, p. 189 et G. CELIS, *Het Klooster van den Nieuwenbosch...*, p. 90 à cause des actes postérieurs à cette date, émanant de Catherine Pittins.

(14) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(15) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno* : acte du 26 octobre 1380.

(16) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno* : acte du 26 août 1382.

Avezoete sGruters aurait régné cinq ans et cinq jours. Scherpens, Sanderus et la *Gallia Christiana* mentionnent 1380 comme année de décès. L'obituaire indique le 11 août 1373, ce qui est faux quant à l'année, puisque l'abbesse précédente Catherine Pittins rédige encore un acte le 21 mai 1374. On pourrait proposer comme date de décès: le 11 août 1381-1382.

ÉLISABETH sRYDDERS succéda à Avezoete sGruters, probablement vers 1381-1382. Elle aurait régné trois ans, quatre mois et deux jours (1). Aucun acte d'elle n'est connu. Elle fut sous-prieure pendant l'abbatit de Catherine Pittins (2).

L'obituaire la mentionne au 31 août, avec 1377 comme année de décès, ce qui est certainement trop tôt. Peut-être est-elle morte le 31 août 1385?

MARGUERITE WULSLAGHERS succéda à Élisabeth sRydders, probablement vers 1384-1385. Elle était religieuse (3) au Nouveau-Bois en 1371. On ne connaît aucun acte d'elle comme abbesse. Les traditions sont unanimes quant à la date de son décès (4): le 3 juillet 1393. Elle aurait régné sept ans et six mois.

ODINE VANDENHOVE (*de Pomerio*) succéda à Marguerite Wulslaghers peu après le décès de celle-ci, le 3 juillet 1393. À la suite d'une ordonnance (5) de Philippe le Hardi, comte de Flandre et duc de Bourgogne, du 4 novembre 1396, elle fit dresser un rôle d'amortissement des biens de l'abbaye acquis depuis quarante ans. Le 6 décembre 1404, l'abbesse accorda (6) une fondation de pitance à Jeanne van Raesseghem, dame de Lens, de Liedekerke et de Rosendale. Plusieurs actes témoignent de la préoccupation d'Odine Vandenhove de contrôler le paiement régulier des rentes par les fermiers. Pour faire reconnaître ses droits sur les rentes, les arrrages ou sur les terres engagées, l'abbesse comparut elle-même entre autres devant les échevins de la ville de Termonde (7), ou envoya son rentier ou procureur, par exemple devant les échevins du métier d'Assenede (8). L'abbesse acquittait le 26 juin 1415 Jean van der Helst, receveur de Termonde, du paiement d'une rente de 18 livres parisis (9) en faveur de sa religieuse Gertrude van Vlaenderen.

Elle aurait gouverné vingt-trois ans six mois et vingt-trois jours, et serait morte (10) le 24 janvier 1416. Cette date doit sans doute être changée en 1417 (n.st.), donc l'abbesse Odine Vandenhove serait morte (11) le 24 janvier 1417 (n.st.).

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f° 14.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno: acte du 31 mai 1366.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno: actes du 7 et 25 mars 1371.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f° 14. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(5) E. DE MORBAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 94, Bruxelles, 1949. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, Rouleaux, rouleau K 165. Ce rôle mentionne comme religieuses de l'abbaye: Catherine van den Houte, Catherine Alias, Catherine Goederix, Catherine Bems, Catherine van Heemsroden, Élisabeth van Rijsssele, Marguerite Metter Coe, Marie Sammans, Élisabeth Bets.

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno: acte du 12 octobre 1415.

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno: actes du 18 mai et du 10 juin 1414, du 18 novembre 1416.

(9) A.G.R., *Trésor de Flandre, deuxième série*, n° 588.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f° 14. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137. — *Gallia Christiana*, V, 232. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(11) Ghyselbrecht Scherpens aux A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f° 14 et A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137, la nomment *abbatissa undecima*. Ceci doit probablement être compris comme l'onzième abbesse à Heusden, sans compter Aleidis I^{re}, et non, comme le remarque la *Gallia Christiana*, V, 232, l'onzième abbesse à partir d'une réforme de l'abbaye.

ÉLISABETH BRAEKELE succéda à Odine Vandenhove peu après le 24 janvier 1417. Comme l'abbesse Odine, Élisabeth Braekele fit maints efforts pour faire respecter les anciens droits de l'abbaye, pour faire toucher des arriérés de baux ou de rentes (1). Le seul acte connu émanant d'elle date (2) du 4 mars 1432 (n.st.) : elle donne à bail à Willem uten Hove et à Jean Daneel, receveur de l'abbaye, des dîmes du Nouveau-Bois à Assenede, Moerkerke et Nieuwkerke. La prieure, Marguerite Harincx, est mentionnée (3) au dos d'un acte du 24 avril 1422. Jean Daneel fut receveur du Nouveau-Bois (4) dès 1416.

Élisabeth Braekele aurait régné quinze ans, trois mois et vingt-quatre jours (5). Elle décéda le 17 juillet 1432, après avoir résigné sa charge probablement vers le 16 mai de cette même année (6).

ÉLISABETH UTEN HOVE (*ex Curia, de Curia*) succéda (7) à Élisabeth Braekele vers le 24 mai 1432. L'abbesse chargea, vers le 1^{er} janvier 1435, son chapelain Nicholas Hallinc de traduire un cartulaire de l'abbaye du latin en néerlandais. Nicholas Hallinc termina cette tâche le 6 juillet 1435 (8). Jean Daneel, receveur de l'abbaye depuis 1416, fut congédié (9) par l'abbesse le 26 novembre 1436, et dut transmettre (10) ses comptes à Pierre Beelen, le nouveau rentier, avant le 5 décembre 1437. L'abbesse, ce faisant, céda aux instances et réclamations de certains fermiers du Nouveau-Bois aux Quatre-Métiers qui affirmaient que Jean Daneel avait d'une part exagéré le montant de leurs arrérages dans ses comptes, et d'autre part manqué d'inscrire tous leurs paiements. Néanmoins, l'abbesse continuera à avoir confiance en Jean Daneel. Il restera un des grands fermiers du Nouveau-Bois jusqu'à sa mort (11) en 1472. Pierre Beelen fut remplacé en 1441 comme receveur (12) par Guillaume Eggaert. Le confesseur du Nouveau-Bois était Jacques Lievens (13), la prieure, Marie van Leys (14).

En 1440, le bailli et les échevins de Heusden tâchent d'imposer l'abbaye mais celle-ci s'y refusa (15). Le sceau de l'abbesse ainsi que le sceau de Pierre de Foro, abbé des Dunes, sont apposés

(1) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: acte du 1^{er} juin 1419; deux actes du 16 juillet 1421.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: acte du 18 novembre 1416. — Il est encore mentionné comme receveur de l'abbaye dans les actes suivants: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: acte du 1^{er} juin 1419, 2 actes du 16 juillet 1421, actes du 18 octobre 1425 et du 1^{er} décembre 1428.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f^o 14. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137. — *Gallia Christiana*, V, 232. — Voir la contribution aux frais du Concile de Pavie en 1423: E. FEYS et A. NELIS, *Les cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 613, Bruges, 1881.

(6) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(7) En 1414-1415, la ville d'Audenarde donna à la fille de Willem uten Hove, échevin de Gand, une somme de VI livres, 12 sol. VI d. lors de son entrée en religion au Nouveau-Bois: M. HORBEKE, *De middleeuwse oorkondentaal te Oudenaarde*, 215, Gand, 1968 (ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Comptes de la ville d'Audenarde*, année 1415, 121).

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2551. — Nicholas Hallinc était aussi chapelain de l'église paroissiale de Notre-Dame à Aardenburg (Pays-Bas). Il fut chapelain du Nouveau-Bois depuis la fin de 1433. Aux deux derniers folios de K 2551 il donne quelques détails autobiographiques.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, acte de Jean Daneel du 26 novembre 1436. — Voir aussi sa déclaration du 25 novembre 1436 dans le livre de comptes de l'abbaye aux A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2546, f^o 44.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2546, f^o 44 v^o.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 160, f^o 2 v^o. — Voir les diverses mentions aux A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2546 et K 2544. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, registres 158, 159, 160 et 68/1.

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2544, f^o 50.

(13) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2546, f^o 21 v^o: le 22 septembre 1441.

(14) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2544, f^o 215.

(15) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno*: acte du 13 mai 1440.

sur un acte du 1^{er} octobre 1441, réglant le différend entre Heusden et l'abbaye au sujet des impôts (1). On connaît certains actes (2) émanant de cette abbesse: l'un du 6 décembre 1440 et l'un du 8 juillet 1441. Le 1^{er} décembre 1441, elle achète (3) une partie d'une dîme à Hertinge. En 1450 (4), elle implore l'aide du Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux pour approcher le duc de Bourgogne afin d'obtenir son appui dans un différend avec la ville de Gand. Le 3 février 1451, elle achète encore une rente à Assenede (5).

Elle aurait régné vingt ans huit mois et dix jours (6) et mourut le 2 février 1453 (n.st.), après avoir résigné sa charge (7) vers le 20 mai 1452.

MARGUERITE UTEN HOVE appartenait à la famille patricienne des uten Hove de Gand, fondateurs de l'abbaye (8). Elle devint abbesse vers le 20 mai 1452, et fut consacrée par Philippe, abbé de Clairvaux (9). Le 10 novembre 1453, elle renouvelle (10) avec Gilles van Peteghem le contrat de bail de la partie appelée *cleyn goet* de la *curtis* d'Oudenbos-Lokeren. À la fin du premier terme de trois années, en 1457, le 8 mai (11), elle renouvelle avec ce même fermier le bail de la *cleyn goet* et le bail de la grande partie centrale, appelée *de middelstreke* à Oudenbos-Lokeren. Le 20 novembre 1461, elle achète (12) un bonnier de *moere* de l'abbaye de Ter Hagen, et reconnaît à l'abbesse de Ter Hagen une dette de 122 livres de gros, n'ayant payé que 10 livres de gros. Elle promet de s'acquitter de cette dette dans les dix ans à suivre. Ceci fut fait comme en témoigne une note au dos de cet acte: Anastasie van Ghistele, abbesse de Ter Hagen, reconnaissait avoir reçu le 2 février 1472 le dernier paiement.

On possède la série complète des comptes de son abbatiat. Son receveur fut Guillaume Eggaert, remplacé le 1^{er} octobre 1460 par Jean de Gheest (13).

En décembre 1455, le confesseur de la Byloque était confesseur extraordinaire pour le Nouveau-Bois (14). Un nouveau confesseur dont on n'a pas gardé le nom vint habiter (15) à l'abbaye le 16 mai 1456. Il y resta jusqu'au 14 février 1457 (n.st.). Un mois plus tard, le 18 mars 1457 (n.st.), Jean Broukere, moine de l'abbaye des Dunes, lui succéda. Il restera confesseur (16)

(1) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno:* au dos de l'acte, on lit *per nos Elisabeth de Curia, abbatissam.* — Hertinge, village disparu, dans le Métier d'Assenede.

(4) J.M. CANIVEZ, *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis*, IV, 628, anno 1450, art. 82, Louvain, 1936.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f^o 14 v^o. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137. — *Gallia Christiana*, V, 232. — U. BERLIÈRE, *Les Évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 130, Bruges et Lille, Paris, 1905, développe un faux problème concernant la date de la bénédiction de l'abbesse Élisabeth Utenhove par Nicolas Maes, évêque de Sarepta et évêque suffragant de Tournai (1437-1448). Ni la liste d'abbesse de Scherpens ni celle de Sanderus ne suggèrent la bénédiction de cette abbesse en 1432 par Nicolas Maes. Il y est simplement question de: *in vita sua a... Domino Nicolao Episcopo Sareptano consecrata.*

(7) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(8) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, *Tableau armorial.* — En 1440, une moniale du Nouveau-Bois, Marguerite de Curia fait amende honorable pour une aventure d'ordre sexuel et reçoit l'autorisation de devenir abbesse, tout en ayant donné naissance à un enfant: J.M. CANIVEZ, *Statuta Capitulorum...*, 498-499, anno 1440, art. 37.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 8, f^o 14 v^o.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois.*

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois, sub anno.*

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 158, f^o 73 v^o. — Guillaume Eggaert restera un des importants fermiers de l'abbaye. Il meurt en 1486: A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 160, f^o 66 v^o.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 157, f^o 36 v^o.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 158, f^o 27.

(16) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^{os} 24 v^o, 73.

à l'abbaye jusqu'en mars 1460. Jacques de Deerlicke, moine des Dunes (1), le remplaça pour une année (2) le 14 novembre 1460. Jean Broukere revint (3) comme confesseur au Nouveau-Bois le 28 octobre 1461 et y resta jusqu'en mars 1462 (n.st.).

Un nommé Gilles fut chapelain (4) aux environs de mai 1454. Jean Preys, alias de Preit ou den Prueyt, fut chapelain de 1455 à 1458. Il fut relevé de cette charge (5) le 31 mars 1458 (n.st.). Son collègue, depuis le 7 septembre 1455, fut Jean Meerslach alias Moerslaen (6). Il resta chapelain (7) pendant trois années, jusqu'au 7 septembre 1458. Le 22 mars 1458, Jean Bueyst devint chapelain (8). Il le resta un an et demi (9), c'est-à-dire jusque fin septembre 1459. Liévin de Wulf fut chapelain depuis (10) le 1^{er} janvier 1459 jusqu'en mars (11) 1462 (n.st.). Maître Jean de Neve devint chapelain (12) en août 1459. Jean Tac fut chapelain (13) du 27 décembre 1459 jusqu'en août 1460. Christian Heyman vint habiter à l'abbaye comme chapelain (14) vers le 15 mars 1460 (n.st.). Jean Goveerts fut chapelain (15) pendant une année, à partir du 3 novembre 1460.

En 1458, l'abbaye comptait vingt religieuses (16). On connaît le nom de quelques-unes d'entre elles (17). La *portaria* fut *vrouwe Suls* (18). En juillet 1456, Evrard van Overtvelt, abbé des Dunes, visita le Nouveau-Bois (19) et l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut visita l'abbaye (20) en février 1455.

En 1464, le dortoir de l'abbaye fut incendié, ce qui causa la perte de plusieurs actes et privilèges de l'abbaye (21).

(1) Il fut reçu comme moine à l'abbaye des Dunes du temps de l'abbé Pierre de Foro (1418-1442) : *Cronica abbatum monasterii de Dunis per Adrianum But*, 86, Bruges, 1839.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 73. — Jacques de Deerlicke mourut en 1478 à l'abbaye de Rozendaal : *Cronica abbatum... de Dunis per Adrianum But*, 102, Bruges, 1839.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 73. — Il mourut en 1463 : *Cronica abbatum... de Dunis per A. But*, 98, Bruges, 1839.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 157, f^o 31.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 157, f^o 36; reg. 158, f^o 27.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 27.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^{os} 36 et 71.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 36 v^o.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 71.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 71.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 73.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 139 v^o.

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 73.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 73.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 73 v^o.

(16) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 133.

(17) Elisabeth vander Scaghe : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 157, f^{os} 29 v^o, 34; Zoete vander Beke : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 157, f^o 33 v^o; reg. 158, f^{os} 49 v^o, 65 v^o; Marguerite Zoetamijs : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^{os} 49 v^o, 66; van de Boghaerde : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^{os} 49 v^o, 66; Tanne van Ackere : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^{os} 49 v^o, 66; van Waes : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 49 v^o; la future abbesse vander Moere : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 65 v^o; Jorine : A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 65 v^o.

(18) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 45.

(19) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 158, f^o 75 v^o.

(20) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 157, f^o 34 v^o.

(21) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 133 : *Int jaer ons Heeren M^o IIII^o (sic) LXIII^o zo verbrande den dormptero van desen cloostere aldaer vele ende diuersche briuen van preuilegien ende andersins verbrant waren*. Cette note est de la main de G. Scherpens, qui rédigea ce registre en 1550. — Surtout A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 387 : *exusto dormitorio, omnia Ecclesiae munimenta perierunt*, et DE POTTER-BROECKAERT, *Geschiedenis... Oost-Vlaandoren, Eerste reeks, arr. Gent*, III, *Hausden*, 41 : *brand die... bijna het geheele klooster en de rijkversierde kapel in asch legde* ont exagéré la portée de cette mention : le riche chartrier conservé prouve que cet incendie n'a pas eu des conséquences aussi fâcheuses.

Marguerite uten Hove aurait régné sur le Nouveau-Bois pendant douze ans, deux mois et trois semaines. Elle résigna le 10 août 1464, et mourut à Gand le 2 décembre suivant (1).

AMELBERGE BRANDINS, professe du Nouveau-Bois, fut élue abbesse (2) peu après le 10 août 1464. Ce 10 août 1464, l'abbesse Marguerite uten Hove avait résigné de plein gré et librement sa charge, à la demande du couvent. Ceci semble indiquer des différends entre l'abbesse uten Hove et son couvent. Le couvent choisit alors Amelberge Brandins, une religieuse du Nouveau-Bois. Amelberge Brandins régna huit mois. Le 15 avril 1465, elle devint abbesse (3) de Hemelsdale à Bruges, où elle décéda (4) le 24 octobre 1482.

ÉLISABETH VANDEN MOERE (*de Moro*) succéda à Amelberge Brandins vers le 15 avril 1465. En 1467 et 1468, Élisabeth vanden Moere eut à subir un procès intenté par Agnès Shanen, qui avait reçu un pain d'abbaye de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et comte de Flandre, le 17 août 1467, à charge du Nouveau-Bois à Heusden, avec condition de vivre dans l'abbaye même (5). L'enquête mentionne le chapelain de l'abbaye, Lieven le Leu, âgé de trente-quatre ans, les religieuses Élisabeth Bogarts, sacristine, Marguerite vander Hoyen et Élisabeth Sghendts, ainsi que la novice Josine de le Beque, sœur du brasseur Gantois Gilles de le Beque.

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 14 v°. — Selon l'obituaire elle mourut le 1^{er} décembre 1464. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 327 et la *Gallia Christiana*, V, 224, identifient cette abbesse Marguerite uten Hove, à Marguerite uten Hove, abbesse de Doornzele de 1457 à 1464. En outre Sanderus déclare que Marguerite uten Hove fut abbesse du Nouveau-Bois avant de devenir abbesse de Doornzele. En effet, l'année d'obit des deux abbesse coïncide (1464). Il faut exclure la possibilité que Marguerite uten Hove, abbesse du Nouveau-Bois de 1452 à 1464 ait résigné le 10 août 1464 pour devenir abbesse de Doornzele: déjà, le 25 octobre 1464 Marguerite van Brouwaen agit en tant qu'abbesse de Doornzele: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 1331, f°s 24 v°-25. À moins d'accepter l'hypothèse que Marguerite uten Hove gouverna le Nouveau-Bois de 1452 à 1464, et en même temps Doornzele de 1457 à 1464, il faut considérer l'existence de deux abbesse distinctes, nommées toutes deux Marguerite uten Hove. — J. WARICHEZ, *État bénéficiaire de la Flandre et du Tournais au temps de Philippe le Bon (1455)*, dans *A.H.E.B.*, XXXVI, 26, Louvain, 1910, mentionne l'abbaye du Nouveau-Bois.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 14 v°.

(3) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339: *Obituaire du Nouveau-Bois*, qui indique fautiveusement cette date comme date du décès d'Amelberge Brandins. Une tradition du Nouveau-Bois en ce qui concerne la date du départ de l'abbesse Amelberge Brandins y a été notée comme obit.

(4) *Monasticon Belge*, III, *Flandre Occidentale*, fasc. 2, *Abbaye de Hemelsdale à Bruges*, 555-556, Liège, 1966, qui remarque, page 555, note 15, sans doute avec raison que l'identification de l'abbesse Amelberghe Brandins du Nouveau-Bois à l'abbesse Amelberge Brandins de Hemelsdale est justifiée. Précisons la chronologie de l'abbesse Amelberghe Brandins: d'août 1464 à avril 1465 au Nouveau-Bois à Heusden, d'avril 1465 à 1482 à Hemelsdale. Écartons dès lors d'une part l'entrée en religion à Hemelsdale en 1458 de Pétronille Boudijns ou Buedens 'sous l'abbatit de Amelberge Brandins' comme rapporté par DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De Abdij's Hemelsdale*, 96, Westmalle, 1949. — Le *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 555, n. 11 le place correctement sous Catherine II Smols. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdale*, 96, situe erronément l'entrée en religion de Marguerite Sconincxberghe en 1459: en effet d'après *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 556, n. 1, cette entrée en religion n'eut lieu qu'en 1469, donc sous l'abbatit à Hemelsdale d'Amelberge Brandins. Écartons d'autre part l'acte de sauvegarde du 19 mars 1460 (n.st.) pour Amelberge Brandins, abbesse de Hemelsdale. C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et Cartulaire de l'abbaye de Hemelsdaele*, 81-82, n° XLVIII, Bruges, 1858, ont correctement transcrit la date de l'acte, comme copié dans le cartulaire de Hemelsdale: A.É.Bruges, *Acquisitions*, n° 4146, f° 23 v°-24 v° (la date figure au f° 24 v°). — En 1460, Cathérine II Smols dirigeait Hemelsdale: *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 555, et Amelberge Brandins ne devint abbesse d'Hemelsdale qu'après avoir été abbesse du Nouveau-Bois à Heusden. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — J.-M. CANIVZ, *Statuta Capitularum Generalium Ordinis Cisterciensis*, V, 158, anno 1464, art. 25, Louvain, 1937, mentionne un appel d'une abbesse du Nouveau-Bois, Élisabeth, dans un conflit avec l'abbé de Clairvaux, ce qui indiquerait qu'au 14 septembre 1464, Élisabeth Vanden Moere serait déjà abbesse du Nouveau-Bois.

(5) A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, 1^{re} instance, n° 9. Les frais de ce procès pour le Nouveau-Bois furent: 68 livres 18 s.: A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f° 32 v°.

Pendant les années 1468 et 1469, Jean van de Velde fut le collègue du chapelain Lieven le Leu (1). Dès 1470, Jean van de Velde et Jacob van den Bossche étaient les deux chapelains du Nouveau-Bois (2). Le confesseur, Jean van Aelst, mourut (3) en 1468. Son successeur, Jean Ranst, resta en fonctions (4) jusqu'en 1472. Gilles Goethals fut le confesseur (5) de l'abbaye pour la période 1472 à 1479. Jean de Gheest resta receveur du Nouveau-Bois (6).

Élisabeth vanden Moere dut rebâtir le dortoir après l'incendie de 1464. En 1469, les deux filles de Simon Damman furent reçues novices (7). Une d'elles, Catherine Dammans, deviendra plus tard abbesse du Nouveau-Bois. Pour des raisons inconnues, la religieuse Marguerite vander Valleyen ira vivre dès la fin de l'année 1469 à l'abbaye de Raversberge (8). Le Nouveau-Bois payera annuellement douze livres pour les frais d'entretien de cette religieuse (9). Claire Haesbijs fut reçue comme novice (10) en 1475.

Élisabeth vanden Moere aurait régné dix ans et dix mois (11). Elle mourut (12) le 16 juin 1475, de maladie (13).

Entre Noël 1470 et le 24 juin 1471, le Nouveau-Bois comptait vingt et un serviteurs (14).

CATHERINE VAN BRUWAEN (Bederwaen, Buerwaen) succéda (15) à Élisabeth vanden Moere le 17 juin 1476, mais avait déjà été élue (16) en 1475. En 1477, Pierre de Virey, abbé de Clairvaux, visita le Nouveau-Bois à Heusden (17). En son nom Jean Crabbe, abbé des Dunes, se rendit au Nouveau-Bois, le 25 novembre 1481, et y contrôla les comptes (18) du 1^{er} octobre 1479 au 30 septembre 1481. Le 21 juillet 1483, l'abbé de Clairvaux et Jean Crabbe, abbé des Dunes, visitèrent ensemble l'abbaye et contrôlèrent les comptes (19) du 1^{er} octobre 1481

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 32.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 40 (1470); reg. 160, f^o 1 v^o (1471-1472).

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 32 (entre mi-avril et la veille de Noël, 1468).

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 40; reg. 160, f^o 1 v^o.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^os 3, 25 v^o: *Dans Gillis Goethals vor vulle betaelt als hij vertrac*: comptes du 16 décembre 1478-16 décembre 1479.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 68. — Ainsi que l'acte du 13 avril 1469: A.É.G., *Dépté de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 37 v^o: *item noch ontsaen van Symoen Damman over beedo sijn dochteren als mense cleedde over de offerande 288 lb. par.*: compte du 31 août 1469-5 janvier 1470.

(8) Abbaye de Ravensberg, située à Merckeghem, France, département du Nord.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 37: compte du 31 août 1469-25 décembre 1469; f^o 42 v^o: compte du 25 décembre 1470-24 juin 1471. — Marguerite vander Valleyen ira vivre à l'abbaye de Spermalie en 1495: A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 160, f^o 130. — En 1504 le Nouveau-Bois payait encore toujours annuellement la pension pour cette religieuse à Spermalie: A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 160, f^o 281.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 10.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 137. — *Gallia Christiana*, V, 232.

(12) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — Pour les frais de sa sépulture: A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 12 et 16 v^o. — Dans la bourse de l'abbesse défunte l'on trouva: *ex bursa domine de Moro abbatissa (sic) 22 lb. 10 s. par.*: A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 10 (2 février-Noël 1475).

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 12.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 43.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15; reg. 160, f^o 13 v^o: *omstreeks Sint-Jansmesse 1476*; f^o 12 v^o: *domina consecrata, pro sigillo domine abbatisse*.

(16) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 12.

(17) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 17 v^o: *Item om de visitatie van minen heere van Clevevaus in ghiften ende in expensis ende 10 lb. par. diemen gaf om her Joos tserthogendale te voerene, comt al 108 lb. 17 s. 6 d.*: comptes du 16 décembre 1476 au 16 décembre 1477. — Voir C. VLEBSCHOUWERS, *Joos van Dormael's kroniek der hervorming binnen de Brabantse Cisterciënserinnenabdij Hertogendal* (1488), dans *Ons Geestelijk Erf*, XLVII, 188-189, Anvers, 1973.

(18) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 161, f^o 11 v^o.

(19) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 161, f^o 27 v^o: reg. 160, f^os 51 v^o-52.

au 30 septembre 1482. Les comptes du 1^{er} octobre 1482 au 30 septembre 1484 furent examinés (1) par l'abbé de Clairvaux le 18 avril 1486, lors de sa visite de l'abbaye. Les comptes de Noël 1492 jusqu'à la Noël de 1498 furent examinés par Jean Foucault, abbé de Clairvaux, lors de sa visite (2) du 14 août 1499, ainsi que ceux (3) des années 1500 et 1501, lors de sa visite le 24 janvier 1503. On a gardé le souvenir de la visite en 1493 de Josse de Wevere, récemment élu abbé des Dunes (4). Il revint (5) au Nouveau-Bois l'année suivante, 1494. Son successeur, Christian de Hont, a visité l'abbaye deux fois pendant l'année 1496. En 1496 également, l'abbé de Baudelo se rendit au Nouveau-Bois (6). En 1501, le Nouveau-Bois reçut la visite de l'abbé de Morimond (7) et de Christian de Hont, abbé des Dunes (8).

Gilles Goethals resta le confesseur (9) de l'abbaye jusqu'en 1479. Maître Antoine de Clairvaux est mentionné comme confesseur pour la première fois (10) dans les comptes de l'année 1490. Il resta le confesseur du Nouveau-Bois (11) jusqu'à sa mort en 1502.

Jacques vanden Bossche fut chapelain pendant vingt ans (12), de 1470 jusqu'au début de 1490. Il eut comme collègue de 1470 à 1477 Jean van de Velde (13), ensuite de 1478 à 1482 Lieven Waute (14), de 1484 à 1485 Lieven Steur (15). Jacques vanden Bossche fut remplacé comme chapelain par maître Pierre de Smet (16) dès février 1490. Maître Pierre de Smet fut chapelain jusqu'en décembre 1495. Pendant les années 1494 et 1495, il eut comme collègue Étienne van Couwenbergh (17). Ce dernier fut, après 1495, le seul chapelain de l'abbaye en raison d'une situation financière mauvaise. Il le resta jusqu'à sa mort (18) en 1502. Son successeur fut en 1503 Jean de Hase (19), qui resta chapelain de l'abbaye (20) jusqu'en 1521.

Pendant la révolte contre Maximilien d'Autriche, l'abbaye du Nouveau-Bois fut pillée; les religieuses furent obligées de se retirer à Gand ou ailleurs chez des parents ou des amis. En septembre 1488, Maximilien d'Autriche accorda une sauvegarde pour le retour des religieuses dans l'abbaye (21). Cette révolte fut aussi la cause d'inondations aux Quatre Métiers en 1488; les revenus de l'abbaye en furent fortement diminués. L'abbesse dut recourir en 1488 à la vente

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 161, f^{os} 42 v^o, 55 v^o; reg. 160, f^o 69.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 184 v^o.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 231 r^o, 246 v^o.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 110.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 120.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 144 v^o.

(7) Abbaye de Morimond, située à Fresnoy-en-Bassigny, France, département de la Haute-Marne.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 225 v^o et 229 v^o.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 3 et 25 v^o.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 91, 99, 121, 131 v^o, 133 v^o, 137, 144, 162, 181, 184, 190, 195, 209 v^o, 224 v^o.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 241.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 3 v^o, 20 v^o, 57 v^o, 84, 168; reg. 161, f^{os} 37, 54 v^o, 63, 75 v^o.

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 40; reg. 160, f^{os} 1 v^o, 17 v^o.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 24 v^o, 25 v^o, 40 v^o, 47; reg. 161, f^{os} 10 v^o, 27.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 64; reg. 161, f^o 67 v^o.

(16) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 91, 95, 112, 119 v^o, 130.

(17) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 121, 133 v^o, 137.

(18) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^{os} 144 v^o, 162, 177 v^o, 195, 209 v^o, 226 v^o, 241.

(19) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 285. — A.É.G., *Dépt de l'Évelché, Nouveau-Bois, sub anno*: acte du 22 août 1508.

(20) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 73, f^o 100 v^o.

(21) A.É.G., *Nouveau-Bois, sub anno*.

d'argenterie, de linge et de bagues (1). Pendant l'année 1489, l'abbesse vendit de l'argenterie pour une somme totale de plus de mille livres (2). Jean de Gheest, receveur de l'abbaye depuis 1460, démissionna en cette année critique 1489. Une religieuse, Pauline, le remplaça (3). L'abbaye de Ter Hagen fit une seconde fois appel à une moniale du Nouveau-Bois pour devenir abbesse (4) : Josine Goosins, vers 1494, qui était déjà passée à l'abbaye de la Byloque (5).

L'abbesse Catherine van Bruwaen mourut (6) le 1^{er} janvier 1505.

CATHERINE DAMMANS fut reçue (7) comme novice à l'abbaye du Nouveau-Bois avec sa sœur en 1469. Elle était la fille de Simon Damman et d'Isabelle de Vaernewyck (8). Elle succéda (9) à Catherine van Bruwaen peu après 1505. Joos de Temmerman, fils de Danieels, fut son receveur (10). Gilles Reyniers lui succéda (11) en 1512, il resta receveur (12) jusqu'en 1530 et fut remplacé par le chapelain Antoine Pevenage (13).

La portière était Claire Dammans, sœur de l'abbesse (14). La prieure, Claire Hasebyts (15), fut remplacée vers 1536 par Élisabeth Maillaerts (16).

Le 9 avril 1507, l'église abbatiale d'Heusden ainsi que l'autel de Notre-Dame dans le chœur des moniales furent consacrés (17) : En 1510 (18), l'abbé de Clairvaux se plaint auprès du Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux que la Communauté du Nouveau-Bois se montre rebelle envers l'achèvement du mouvement de réforme entamé. La clôture n'était pas régulièrement observée. Encore en 1518 (19), l'abbé de Clairvaux fut invité par Charles-Quint à réformer le Nouveau-Bois pour y rétablir le service divin et éviter le scandale public.

Le confesseur du Nouveau-Bois de 1509 à 1513 fut François Balin alias Bale (20). En 1520, Georges vander Wostynen vint comme confesseur au Nouveau-Bois et le resta (21) jusqu'en 1523. Il revint comme confesseur le 19 juillet 1526 pour le rester (22) jusqu'en 1534. Entretemps de 1525 à juillet 1526, il fut remplacé par un certain Gilles (23).

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 74 v^o.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 80 v^o.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 160, f^o 80 v^o.

(4) *Gallia Christiana*, V, 229 D.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, I, 142-143.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 63, au début : « ...in dertiendaghe (= 6 janvier) 1504 (= 1505 (n.st.)), na de doot van mervrouwen van Bederwaen ter zalegher ghedachten ». — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 159, f^o 37 v^o.

(8) *Den Vlaemschen Indicateur*..., 16, 306, Gand, 1786.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 71 : ' *Dit es vrouwe Kathelinen Dammans boeck : Kerssavont 1505-Kerssavont 1506* '.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno : actes du 7 mai 1507 et du 22 août 1508.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 72, f^o 218 v^o.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 72, non folioté ; reg. 73, f^o 32 v^o ; reg. 74, f^o 31 v^o, 91 v^o ; reg. 75, f^o 30 et 104.

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 76, f^o 32, 96, 151.

(14) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno : actes du 7 mai 1507 et du 19 juillet 1526.

(15) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno : acte du 19 juillet 1526.

(16) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, sub anno : 1^{er} avril 1536.

(17) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 133.

(18) J.-M. CANIVZ, *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis*, VI, 380-381, anno 1510, art. 14, Louvain, 1938.

(19) A.G.R., *Treſor de Flandre, première série*, n^o 1655.

(20) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 72, f^o 51, 142, 213 v^o.

(21) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 73, f^o 32 v^o, 100 v^o.

(22) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 74, f^o 91 v^o ; reg. 75, f^o 30, 104 ; reg. 76, f^o 32, 96, 151.

(23) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 74, f^o 31 v^o, 91 v^o.

Jean de Hase, chapelain (1) dès 1503, le resta jusqu'en 1521. D'août à décembre 1522, Jean van der Ouve fut chapelain (2). Le 21 octobre 1522, Bussaert Steel devint chapelain de l'abbaye (3) et le resta (4) jusqu'en 1530. Antoine Pevenage le remplaça en 1530, il fut également receveur de l'abbaye.

Le 14 février 1536 (n.st.), l'empereur Charles-Quint nomma (5) la religieuse Élisabeth Cabelliau coadjutrice de Catherine Dammans presqu'octogénaire.

Catherine Dammans mourut (6) le 30 octobre 1537.

ÉLISABETH CABELLIAU était la fille de Philippe Cabelliau, seigneur de Borst, Boekhoutte et de Catherine Collyns (7). Elle entra au Nouveau-Bois le 15 mai 1510 et fit profession le 14 mars 1518 (n.st.). Le 3 mars 1536 (n.st.), elle fut élue coadjutrice de Catherine Dammans et alla habiter (8) dans les quartiers de celle-ci le 7 mars 1536 (n.st.). Elle fut consacrée abbesse (9) par Robert de Clerck, abbé des Dunes, le premier novembre 1537.

Le confesseur de l'abbaye, Willem Lanczwert (10), arriva à l'abbaye le 13 mai 1536, il était probablement moine des Dunes. Son successeur fut Alexandre Staes, venu à l'abbaye vers le 19 (11) ou le 22 juillet 1541 (12). Alexandre Staes devint chapelain du Nouveau-Bois le 22 juillet 1547. Le même jour, le père Pierre vander Banck devint confesseur du Nouveau-Bois (13). Il est cité encore comme confesseur (14) en 1551. En 1551 ou 1552, Philippe Perez de Maluenda, de Bruges, moine des Dunes, devint confesseur (15) du Nouveau-Bois. Jacques Cordier lui succéda (16) le 4 mars 1559 (n.st.) et quitta le Nouveau-Bois le 13 novembre 1567 pour retourner à l'abbaye des Dunes (17).

Le chapelain fut, dès 1534-1535, le moine des Dunes Claude Wissock (18). Jacques Vander Smessen remplaça (19) Claude Wissock le 12 avril 1545. Comme nous l'avons déjà vu, Alexandre Staes devint chapelain le 22 juillet 1547. D'août 1554 à février 1555, Pierre van

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 72, f^{os} 51 v^o, 142 v^o, 214; reg. 73, f^{os} 32 v^o, 100 v^o.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 73, f^o 100 v^o.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 73, f^o 100 v^o.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 76, f^o 32.

(5) A.É.G., *Dépot de l'Évêché, Nouveau-Bois*: copie d'une traduction authentique en néerlandais de l'acte rédigé en français.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, 16, 306, Gand, 1786.

(7) *Den Vlaemschen Indicateur...*, 16, 306, Gand, 1786.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 79, f^o 1.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 78, *sine folio*; reg. 80, livre 1^{er}, f^o 55.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 80, livre 1^{er}, f^o 55.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 80, livre II, f^o 47 v^o; reg. 81, f^o 51.

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 81, f^o 51; reg. 82, f^o 49 v^o.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 83, f^o 50 v^o; reg. 163, 1547-1458, f^o 15; 1548-1549, f^o 16; 1549-1550, f^o 15; 1550-1551, f^o 15. — Voir: *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 95, Bruges, 1864.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 163, 1552-1553, f^o 15; 1553-1554, f^o 15; 1554-1555, f^o 14 v^o; 1555-1556, f^o 17 v^o; reg. 164, 1556-1557, f^o 18; 1557-1558, f^o 18 v^o. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 898, f^o 237, le cite le 16 novembre 1556 comme confesseur du Nouveau-Bois, et le dit âgé de quarante-sept ans. Il fut prieur des Dunes entre 1563 et 1567: C. DE VISCH, *Compendium chronologicum exordii et progressus abbatiæ clarissimæ Beatae Mariae de Dunis*, 118, Bruxelles, 1660. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 95, Bruges, 1864.

(16) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 164, 1558-1559, f^o 19.

(17) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1567-1568, f^o 19 v^o.

(18) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 77, f^o 35; reg. 79, f^o 25 v^o; reg. 80, livre 1^{er}, f^o 55, livre II, f^o 47 v^o. — Il était âgé de cinquante ans en 1556: A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 898, f^o 233. — Le 6 septembre 1553 il devint infirmier du couvent aux Dunes: A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 896, f^o 87.

(19) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 162, 1544-1545, f^o 16; 1545-1546, f^o 16; reg. 163, 1546-1547, f^o 16.

Schure fut chapelain (1), remplacé en février 1555 par Érasme vander Schuere (2). Le 8 février 1568, Gérard Wyffilt succéda (3) à Érasme vander Schuere.

Le receveur de l'abbaye fut, de 1536 à 1539, Jean vander Meersch (4). Du 18 octobre 1539 au 18 octobre 1550, Ghyselbrecht Scherpens fut receveur (5). Il fut remplacé par Lieven Reynier.

Le 19 mars 1558 (n.st.), Élisabeth Cabelliau put obtenir l'application par le Conseil de Flandre d'un compromis entre le Nouveau-Bois et l'église paroissiale de Watervliet, concernant les dîmes de l'abbaye au Laurijnenpolder et au Sint-Jorispolder (6). L'abbé des Dunes, Antoine Wydoot, confirma (7) ce compromis par lettres du 20 mai 1558.

Le 10 mai 1558, Élisabeth Cabelliau et l'abbesse de Doornzele conclurent un accord concernant leurs dîmes respectives à Ertvelde et à Kluizen (8).

Le 27 novembre 1538, Edme de Saulieu, abbé de Clairvaux, inspecta (9) les comptes de l'abbaye de 1533 à 1536. Le 19 juillet 1547, Jean Loysier, abbé de Cîteaux, visita (10) le Nouveau-Bois. En 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, et annuellement de 1550 à 1557, l'abbé des Dunes vint inspecter personnellement les comptes du Nouveau-Bois (11). Le 15 octobre 1560, l'abbé des Dunes inspecta (12) les comptes de 1556 à 1560, le 16 mars 1562, ceux de 1560-1561, le 18 mars 1563 ceux de 1561-1562, le 24 février 1564 ceux de 1562-1563, le 13 mars 1570 ceux de 1563 à 1565.

Élisabeth Cabelliau mourut (13) le 7 juillet 1567.

MARGUERITE BIESE. À la mort d'Élisabeth Cabelliau, il y avait au Nouveau-Bois dix-neuf religieuses et six converses (14). Dès le surlendemain du décès de l'abbesse, une des religieuses, Guillemyne de Stoppeleere, écrivit au roi, pour solliciter d'être nommée abbesse (15).

Le 17 juillet 1567, à Anvers, la duchesse Marguerite de Parme nomma comme commissaires présidents de l'élection l'abbé des Dunes Pierre Hellinck, ainsi que Jacques Martins, président du Conseil de Flandre. Les commissaires se rendirent (16) à l'abbaye à Heusden les 22 et 23 juillet 1567, y recueillirent les voix, et rédigèrent leur rapport (17) à l'abbaye même le 23 juillet 1567. La prieure, Philippote Stommelin, déclara que Marguerite Biese, chapelaine d'Éli-

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 163, 1553-1554, f° 15.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 164, 1556-1557, f° 18.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1567-1568, f° 19 v°; 1568-1569, f° 19 v°. — *Cronica et cartularium... de Dunis*, 94-95: comme prieur des Dunes.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 79, f° 26.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 80, f° 55 v°. — Voir *supra* 379, note 3.

(6) ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Fonds Veranneman*, n° 206, avec lettres de procuration de l'abbesse du 9 février 1558 (n.st.). — Laurijnenpolder et Sint-Jorispolder, lieux-dits à Watervliet, prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke.

(7) ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Fonds Veranneman*, n° 211, acte daté: *millesimo quinquasimo octavo*.

(8) A.É.G., *Abbaye de Doornzele*, *sub anno*.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 162, 1536-1537, f° 20.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 163, 1546-1547, f° 20 v°.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 162 et 163, *passim*.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 164.

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 15 v°. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 43. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 54.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 39-41 v°. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 55 et note 1.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 43. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 54.

(17) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 50.

sabeth Cabelliau, avait émis l'opinion qu'il ne fallait pas tuer ceux de la nouvelle secte (1). Néanmoins, Marguerite Biese avait été recommandée par l'abbesse défunte et recueillit onze premières voix, ainsi que celle du père confesseur, Jacques Cordier. Elle fut recommandée par les commissaires et, le 2 août 1567, la duchesse de Parme se résolut à désigner Marguerite Biese (2). Celle-ci, âgée de quarante-cinq ans en 1567, et professe depuis vingt-six ans (3), avait été prieure de 1549 à 1554, et ensuite chapelaine (4) d'Élisabeth Cabelliau de 1554 à 1567. Elle fut installée le 29 août 1567 par l'abbé des Dunes, Pierre Hellinck (5).

En 1567, le confesseur du Nouveau-Bois était depuis neuf ans Jacques Cordier, moine des Dunes, âgé de cinquante ans (6). Peu après l'élection de la nouvelle abbesse, le 13 novembre 1567, Pierre vander Banck, moine des Dunes, lui succéda : celui-ci avait déjà été confesseur (7) du Nouveau-Bois de 1547 à 1551. Pierre vander Banck fut remplacé (8) le 1^{er} novembre 1569 par Paschier Verhel, moine des Dunes (9). Paschier Verhel s'intéressa toujours vivement aux affaires de l'abbaye des Dunes. Il insista entre 1576 et 1579 auprès de l'abbé des Dunes, Robert Holman, pour qu'il se choisisse un coadjuteur. Lorsque Laurent van den Berghe dut succéder à Robert Holman, ce fut Paschier Verhel qui s'y opposa ouvertement, mais Laurent van den Berghe obtint gain de cause (10). Cette rivalité eut pour résultat la décision de l'abbé de Clairvaux en 1600 de ne plus laisser visiter le Nouveau-Bois par l'abbé des Dunes (11). Paschier Verhel lui-même devint, probablement par mesure punitive, profès de Clairvaux (12), et ne fut plus cité parmi les moines des Dunes. Paschier Verhel redevint confesseur du Nouveau-Bois à Gand, après les troubles calvinistes, et décéda au Nouveau-Bois (13) le 31 mai 1614.

Le chapelain Gérard Wyffilt quitta le Nouveau-Bois (14) en septembre 1570, et fut remplacé par Jean Danins, moine des Dunes (15), le 25 septembre 1570. En mars 1572, Jean Danins

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 43 v°. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 54.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 50.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 70, f° 34.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 45 : déclaration de Marie van Langhenhove.

(5) *Monasticon belge*, III, fasc. 2, 411, note 4, Liège, 1966.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 903, f° 48 v°. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 54. —

Depuis 1540 Jacques Cordier était moine des Dunes, il devint sous-prieur en 1551, et le demeura jusqu'en 1556 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 898, f° 232 v° ; 896, f° 86 v°. — Il fut confesseur au Nouveau-Bois de 1559 à 1567, et devint prieur des Dunes en 1567 : C. DE VISCH, *Compendium chronologicum exordiis et progressus...*, 118. — De 1579 jusqu'en 1581, ou jusqu'à sa mort le 14 mars 1582, il fut confesseur de Spermalie : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 910, f°s 180, 224, 265 v°. — *Cronica et cartularium... de Dunis*, 95.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1568-1569, f° 19 v°.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1569-1570, f° 19 v° ; registre 84, 1569-1570, f° 43 v°.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f° 156. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 57.

(10) Voir *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, *Abbaye des Dunes*, 412-414.

(11) *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 415, note 4.

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f° 156.

(13) La date de décès, 10 juin 1604, de Paschier Verhel n'est pas fournie par A. VIAENE, *Het Hof ter Dunen op den Kalandenberg te Gent*, dans *Biekorf*, XXXIX, 323, note 2, Bruges, 1933, comme indiqué erronément par le *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 412, note 8. — La date de décès de Paschier Verhel est gravée sur sa pierre tombale, conservée à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND : *Sepulture van Damp Paschasius Verhel, confessoor van desen convente ghewest 45 jaeren, die overleet den lasten meye 1614. Biddt voor de ziel.* — Voir aussi l'obituaire du Nouveau-Bois aux ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Cronica et Cartularium monasterii de Dunis*, 96, Bruges, 1864, ainsi que G. CELIS, *Het klooster van den Nieuwenbosch*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 82, Gand, 1919.

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 84, 1569-1570, f° 43 v° ; reg. 165, 1569-1570, f° 19 v°.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 84, 1569-1570, f° 43 v° ; 1570-1571, f° 44 r° ; reg. 165, 1570-1571, f° 19 v°.

quitta le Nouveau-Bois (1). De mars 1572, à mars 1573 il n'y eut pas de chapelain au Nouveau-Bois, et le prieur du couvent de Melle envoya ses prêtres régulièrement au Nouveau-Bois (2). Du 9 mars 1573 au 1^{er} août 1574, moment de son départ pour la Byloque, Antoine Flameng, moine des Dunes, fut chapelain (3). En 1574, Thomas Agabytus, un moine anglais, cistercien des Dunes, devint chapelain du Nouveau-Bois, il y résida jusqu'en 1578 (4). Pierre Piteurs demeura receveur de l'abbaye jusqu'en 1569, et fut remplacé par Jean Piteurs (5).

Les comptes de l'abbaye furent visités par l'abbé des Dunes comme suit (6) : le 21 avril 1570, il inspecta les comptes de 1565 à 1569, le 28 mai 1571 ceux de 1569-1570, le 3 juin 1572 ceux de 1570-1571, et le 5 juillet 1574 ceux de 1571 à 1573. Les comptes suivants jusqu'au XVII^e siècle ne furent plus inspectés par l'abbé des Dunes ; ils ne portent que l'approbation de l'abbesse, de la prieure au nom du couvent, et de Paschier Verhel.

Dès 1576, les moniales du Nouveau-Bois à Heusden vivaient intensément dans l'inquiétude des troubles calvinistes. Elles durent héberger plusieurs fois des soldats ; entre autres 32 cavaliers en octobre 1576 (7). On dut payer des lettres de sauvegarde pour l'abbaye (8). Pendant six semaines, l'abbesse de Groeninge à Courtrai, Marie van der Eecke, offrit l'hospitalité à six religieuses du Nouveau-Bois : l'abbesse Marguerite Biese avait pris cette décision, parce que les troupes espagnoles avaient incendié Melle, sur l'autre rive de l'Escaut, en face de l'abbaye (9). Toujours en 1576, l'abbesse évacua les objets du culte au refuge de l'abbaye à Gand (10).

Quoique fort angoissées (11), les moniales s'efforcèrent de rester à Heusden (12), jusqu'au 15 août 1578. Le 20 août 1578, l'abbaye fut pillée (13) et les religieuses durent fuir auprès de leurs familles et leurs amis (14). En 1580, la partie orientale des bâtiments claustraux à Heusden fut

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1571-1572, f^o 19 v^o. — *Cronica et Cartularium... de Dunis*, 94-95, Bruges, 1864 : il serait mort en 1596 comme prieur des Dunes. Il fut aussi confesseur du monastère de Groeninge à Courtrai : cfr *Monasticon belge*, III, fasc. 2, 529, 531, 532.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1572-1573, f^o 19 v^o.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 85, 1572-1573, f^o 43 v^o ; 1573-1574, f^o 43 v^o ; reg. 165, 1573-1574, f^o 19 v^o. — *Cronica et Cartularium... de Dunis*, 96, Bruges, 1864, le cite comme abbé de Zbraslav (*Königssaal*, en Tchécoslovaquie, près de Prague).

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, 1574-1575, f^o 19 v^o ; reg. 166, 1575-1576, f^o 19 v^o ; reg. 85, 1573-1574, f^o 43 v^o ; reg. 86, f^o 43 v^o ; reg. 87, f^o 42 ; reg. 87, f^o 64 : *Desen 25 hooymaent anno '78 es van ons ghescheeden onsen capelaen, ghenaeamt Thomas Agabytus, een inghelsman, die vier jaren bij ons ghewoont heeft, ende hebbe hem ghegheven ut carylaten boven zynen salaris, comt 3 lb.gr.* — En 1566, Thomas Agabytus devint moine des Dunes : voir A. VIAENE, *De Engelsche Duijnheer Thomas Gabytus, dans Biehorf*, XLIV, 1938, 81-86, Bruges, 1938. — A. VIAENE, *Thomas Dunensis Martyn*, dans *Album M. English*, 433-452, Bruges, 1952. — *Monasticon Belge*, III, vol. 2, 411, Liège, 1966.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 60.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 165, *passim*.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 86, f^o 75 ; reg. 87, f^{os} 52, 54 v^o, 73.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 86, f^o 66.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 86, f^o 75.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 86, f^o 66 v^o.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 87, f^o 55 : *Betaald om ons religussen die ic desen banauden tijt, twee maenden lanch, alle sondaghe elck een pinte wyns ghegeven hebbe, comt 4 lb.gr. ; f^o 56 v^o : Betaald desen wynter lysolye ghebrent inde lante omden benauden tyt, comt 10 s. 8 gr.*

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 87, f^o 73.

(13) G. CELIS, *Het Klooster van den Nicuwenbosch...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 72. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 56.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 910, f^{os} 246-247 v^o : la religieuse Jossyne Putteurs vint chercher du travail à Bruges, dans la maison du défunt abbé des Dunes, Robert Holman, donc peu après le 29 décembre 1579. Paschier Verhel, confesseur du Nouveau-Bois depuis 1569, vint aussi à Bruges peu après le décès de Robert Holman, et voyagea ensuite vers Alost, traversa le Hainaut et retrouva quelques confrères de l'abbaye des Dunes à Saint-Omer. Il eut l'occasion, pendant ce voyage, de convaincre deux moniales du Nouveau-Bois de persister en leur vocation et de ne pas se marier. — Une autre religieuse, Barbe Blancquaert, plus tard abbesse du Nouveau-Bois, trouva refuge à Douai, Tournai et ailleurs : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 57.

saccagée (1). La dispersion des moniales dura jusqu'en 1584, année de la soumission de la ville de Gand, lorsque Marguerite Biese décida de rappeler ses consœurs au refuge de l'abbaye (2).

Entre 1584 et 1594, Marguerite Biese acquit des maisons et terrains dans le quartier de *Groene Hooie* à Gand (3). Le 2 septembre 1594, l'abbé de Cîteaux permit l'emprunt de 8 000 florins pour ériger une nouvelle abbaye à Gand (4). Le 10 septembre 1600, Pierre Damant, évêque de Gand, consacra l'église abbatiale (5). Colombran Vranckx, abbé de Saint-Pierre de Gand, autorisa le 17 avril 1602 l'érection de l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand, et régla les droits et redevances du Nouveau-Bois envers l'abbaye de Saint-Pierre, patron des terres situées au *Groene Hooie* (6).

Marguerite Biese s'efforça de réparer en 1588 les bâtiments de la laiterie de l'abbaye à Heusden (7), ce qui indique clairement que ces bâtiments n'étaient point totalement détruits (8). Le Nouveau-Bois continua d'ailleurs de faire labourer ses terres à Heusden, et d'en récolter les produits en beurre, viande, bois et blés. Comme toujours, ces terres restèrent sujettes à des inondations périodiques (9).

En 1586, l'abbesse autorisa sa cellière Marie van den Berghe à devenir abbesse de Sainte-Godelieve à Ghistelles (10).

Marguerite Biese résigna (11) au mois de février 1603, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle survécut à l'abbesse Barbe Blancquaert, élue (12) le 11 mars 1603, et qui mourut (13) le 30 novembre 1614. Marguerite Biese décéda le 31 janvier 1615 à l'âge de nonante-cinq ans, et fut enterrée dans le chœur de l'église abbatiale, nouvellement construite au *Groene Hooie* à Gand (14).

Son portrait, avec la devise *met hope vrest*, est conservé actuellement à l'Institut du Nouveau-Bois à Gand. Le martyrologe qu'elle fit dresser en 1591, a été relié avec l'obituaire de l'abbaye, et est conservé aux Archives de la Ville de Gand (15).

(1) Voir l'addition contemporaine à la légende du dessin d'Arent van Wijnendaele ici-même *supra*, 389, note 2.

(2) G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 74. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 56.

(3) G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 74.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 5 (série monumentale).

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 16 (série monumentale). — G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 75. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 56.

(6) Ch.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 449, n. 2, Gand, 1815. — F. DE POTTER et J. J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemcenten der provincie Oost-Vlaanderen. Eerste reeks, arr. Gent*, III, Heusden, 42, n. 3, Gand, 1864-1870.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 88, f^{os} 33 (feuille volante), et 60 v^o.

(8) La cession des bâtiments de l'abbaye, le 25 mai 1579, par le magistrat gantois aux habitants des environs de l'abbaye à Heusden, comme rapportée e.a. par Ch.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 449, et Ph. BLommaert, *Notice historique sur le village d'Heusden*, dans *Messageur des sciences historiques*, 361, Gand, 1844, ne semble pas avoir entraîné la démolition complète, puisque les comptes de l'abbaye mentionnent des réparations.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^o 158 v^o. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 58.

(10) *Monasticon belge*, III, fasc. I, 255-257, surtout 256, note 3, Liège, 1960. — Marie van den Berghe ne figure pas dans l'obituaire du Nouveau-Bois. — A. VIAENE et G. CELIS déniaient (*Vragen en Antwoorden*, dans *Biekerf*, LVI, 256, Bruges, 1955) déjà la qualification d'abbesse du Nouveau-Bois à Marie Vanden Berghe dans un manuscrit généalogique cité par J. v[AN] C[ALOEN] dans *Biekerf*, LVI, 222-223, Bruges, 1955.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^{os} 148-159. — Il faut corriger la date de résignation de 1576 chez J. J. DE SMET, *Notice historique sur... Nouveau-Bois, à Gand*, dans *Bulletin de l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 2^e série, XXIX, 558, Bruxelles, 1870.

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^{os} 148-159.

(13) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — Cfr la pierre tombale à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(14) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — La pierre tombale de Marguerite Biese est également conservée à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS.

(15) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

BARBE BLANCQUAERT, née vers 1559, devint professe du Nouveau-Bois (1) à l'âge de douze ans, en 1571. Pendant les troubles calvinistes elle se réfugia à Douai et Tournai, et retourna à Gand en 1584, munie d'une forte somme d'argent, notamment ses économies durant les troubles. En cette même année, elle devint chapelaine de Marguerite Biese, et s'initia à la comptabilité de l'abbaye (2).

Le 3 mars 1603, à la suite du désir de l'abbesse Marguerite Biese, âgée de quatre-vingts ans, de résigner, Pierre Damant, évêque de Gand, et Pierre van Steenlandt, conseiller du Conseil de Flandre (3), furent nommés commissaires présidents de l'élection de la nouvelle supérieure (4). Le 11 mars 1603, ils se rendirent au refuge de l'abbaye à Gand, et y trouvèrent dix-huit religieuses et quatre (5) sœurs converses. L'unanimité des votes désigna Barbe Blancquaert, qui fut proposée par les commissaires le 15 mars 1603 et nommée abbesse le 24 mars 1603 par les archiducs (6). Elle fut installée (7) le 15 juin 1603 par l'abbé de Cambron, Robert d'Ostelart, qui inaugura ainsi les relations de Cambron avec le Nouveau-Bois, en remplacement de l'abbé des Dunes.

Paschier Verhel resta confesseur du Nouveau-Bois jusqu'à sa mort, survenue au Nouveau-Bois (8), le 31 mai 1614. L'abbaye de Cambron envoya en 1610 un de ses moines, Jacques Mathias, âgé de cinquante-huit ans, au Nouveau-Bois comme confesseur (9). Le receveur de l'abbaye fut Jean Piteurs (10), en fonction dès 1569. Depuis la réunion en 1584 des moniales dispersées, les comptes de l'abbaye ne mentionnent plus de chapelain. À partir de 1591, il fut fait appel au prieur du couvent de Melle, aux dominicains et aux franciscains (11). En 1607-1608, Jean Rykeroy fut chapelain du Nouveau-Bois (12).

En raison des circonstances difficiles, Barbe Blancquaert fut obligée d'utiliser de grandes parties des revenus de l'abbaye pour la construction de bâtiments, entre autres d'un

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^{os} 148, 152. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 59, élève à tort, des doutes sur le fait qu'elle fut professe dès l'âge de douze ans, puisque Marguerite Biese même déclare: A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^o 148 v^o, que Barbe Blancquaert est professe en 1603 depuis à peu près trente ans.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 57.

(3) Pierre Van Steenlandt, conseiller avant 1575, mort à Gand le 17 août 1613: J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, I, 76, Bruxelles, 1964.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^{os} 148-159.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^o 158 v^o. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 57, mentionne à tort quatorze converses. De 1534 à 1538 les comptes de l'abbaye mentionnent deux frères convers et cinq sœurs converses; de 1542 à 1597: un frère convers (deux en 1547-1548), et d'une à trois sœurs converses; à la fin du XVI^e siècle: deux sœurs converses; en 1600-1601 une sœur converse.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 919, f^{os} 160-161. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 56 et 58, date erronément la nomination de Barbe Blancquaert du 28 mars 1603. Le même auteur, page 59, conclut, à tort, du fait que Marguerite Biese continua à vivre durant l'abbatit de Barbe Blancquaert, que celle-ci ne fut qu'une coadjutrice.

(7) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f^o 15 v^o.

(8) Voir *supra*, 413, note 13.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 923, f^{os} 277 v^o-278 (le 1^{er} août 1611); 924, f^o 163 v^o (le 20 novembre 1613); 924, f^o 285 v^o (le 28 décembre 1614). Il restera confesseur du Nouveau-Bois jusqu'en 1630, et mourut le 10 août 1631. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 30.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 60. — Il était probablement apparenté à la religieuse du Nouveau-Bois, Jossyne Putteurs, qui fut en 1603 la troisième candidate proposée par Marguerite Biese. Il mourut comme receveur du Nouveau-Bois en 1627: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 88 à 96, 166 et 167.

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 167, 1607-1608, f^o 20; 1608-1609, f^o 20; 1609-1610, f^o 20. — Jean (de) Rikenroy était moine de Cambron, et décéda le 13 octobre 1661: Cl. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron, Nérologie de Cambron*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XVII, 124 et 124, n. 4, Mons, 1884. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 38 v^o.

réfectoire (1), ainsi que d'un tabernacle en pierre pour la nouvelle église de l'abbaye à Gand (2).

Barbe Blancquaert décéda le 30 novembre 1614, et fut enterrée au chœur de l'église abbatiale à Gand (3).

MARGUERITE VAN LUMMENE dite **VAN MARCKE**, était la fille de François van Lummene, chevalier, seigneur de Gijzegem, Bavegem, Hemsrode, Triest, etc., mort le 11 décembre 1580, enterré à Gand dans la cathédrale de Saint-Bavon (4), et de dame Catherine van Hembiese, morte en 1590.

Les 8 et 10 décembre 1614, les commissaires furent nommés : Jean Farinart, abbé de Cambron, Guillaume de Castille, abbé de Baudelo, et Guillaume van Coornhuse, président du Conseil de Flandre (5). Ce ne fut que le 28 décembre 1614 que ces trois commissaires se réunirent à Gand, en l'abbaye du Nouveau-Bois. La Communauté comptait seize religieuses, ainsi que l'ancienne abbesse, Marguerite Biese. Plusieurs religieuses votèrent pour Claire van den Bunder, mais une majorité porta son vote sur Marguerite van Lummene (6), sous-prieure, âgée de quarante-sept ans, professe depuis 1590.

Les archiducs nommèrent de Bruxelles, le 22 janvier 1615, Marguerite van Lummene abbesse (7). Elle fut installée (8) par l'abbé de Cambron, Jean Farinart, le 15 février 1615 et confirmée par Denis Largentier, abbé de Clairvaux (9) le 13 mai 1615.

Marguerite van Lummene embellit l'église abbatiale (10), érigea l'infirmerie (11), et clôtura d'un mur d'enceinte une grande partie des terres et bâtiments à Gand. Elle fit mesurer en 1617-1618 par Abraham Kips (12) toutes les terres de l'abbaye. Le 9 juillet 1623, l'abbé de Cambron vint donner au Nouveau-Bois la bénédiction abbatiale à Bernard Campmans, abbé des Dunes (13).

Marguerite van Lummene décéda le 12 mars 1627, et fut enterrée dans le chœur de l'église abbatiale du Nouveau-Bois (14).

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 61.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 23 (série monumentale), publié par G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 87-89.

(3) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — Sa pierre tombale est conservée à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(4) *Den Vlaemschen Indicateur...*, 16, 307, Gand, 1786. — Gijzegem et Bavegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Alost; Hemsrode, lieu-dit à Anzegem, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Courtrai; Triest, lieu-dit à Assenede, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 926, f° 270 v°. — Guillaume van Coornhuse fut conseiller avant 1575, président le 11 mai 1605, et mourut à Gand en 1617: J. BUNTINX, *Inventaris...* 71.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 926, f°s 271-288 v°.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 926, f°s 294-295 v°; 930, f°s 163-164 v°.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 15 v°. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138, Cologne, 1641. — *Gallia Christiana*, V, 233. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 61.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, 27 H 72, f°s 164-165.

(10) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 61.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 48 (19 février 1626 — série monumentale).

(12) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 9; édition partielle par V. VERSTEGEN, *Een toponymische beschrijving te Lokeren in 1617*, dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde te Louven*, XXXII, 139-155, Louvain, 1956.

(13) *Monasticon belge*, III, fasc. 2, 419, note 3. — Voir aussi R. DE GANCK, *De abbatiale wijding in de Zuidelijke Nederlanden en het Prinsbisdom Luik (16^e-18^e eeuw)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, 1958, 52, note 76, Westmalle, 1958.

(14) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, 16, 307, Gand, 1786. — A. L. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes...*, IV, 290. — Son frère, Jean van Lummene, seigneur d'Hemsrode, Gijzegem, Bavegem, mort le 19 mars 1618, fut enterré au milieu du chœur de l'église abbatiale du Nouveau-Bois. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, G 11766, f°s 77 v°-78. — Elle fit copier, en 1623, les statuts de l'Ordre de Cîteaux: A.É.G., *Dépôt des Archives de la Ville de Gand*, non classé: reg. de 162 feuillets, dont 141 avec texte; la date au f° 141 v°. — Voir: V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des Archives de la Ville de Gand*, 227, Gand, 1896.

CLAIRE VANDEN BUNDER fut dès 1602 chapelaine de Marguerite Biese et ensuite de Barbe Blancquaert (1). Née en 1575, elle devint professe vers 1596, et était sous-prieure (2) en 1627. Dès le 15 mars 1627, l'archiduchesse Isabelle députa de Bruxelles trois commissaires: Antoine Triest, évêque de Gand, Jean Farinart, abbé de Cambron, et Guillaume Wijts, président du Conseil de Flandre (3). Le 7 avril 1627, les commissaires entendirent dans l'abbaye du Nouveau-Bois les vingt religieuses, qui portèrent leurs premières voix sur huit religieuses différentes. Catherine de Ghistelles, âgée de trente-six ans, professe depuis douze ans, eut douze premières voix, donc la majorité (4). Marguerite van Lummene aurait voulu nommer Catherine de Ghistelles prieure et maîtresse des novices, et l'aurait désignée pour lui succéder comme abbesse (5).

Les commissaires proposèrent le 8 avril 1627 la nomination de Catherine de Ghistelles, et en troisième lieu celle de Claire vanden Bunder (6). Pour des raisons inconnues, l'archiduchesse Isabelle nomma de Bruxelles, le 22 avril 1627, Claire vanden Bunder abbesse du Nouveau-Bois (7).

Le 9 avril 1627, l'évêque de Gand avait adressé une lettre de plaintes à l'archiduchesse Isabelle, concernant l'absence de clôture au Nouveau-Bois. Antoine Triest dit s'en être rendu compte lors de l'élection de la nouvelle abbesse. L'évêque exprimait sa crainte de voir l'abbé de Cambron manquer de courage pour imposer aux religieuses la clôture. Aussi l'évêque fit-il la suggestion de ne pas nommer la nouvelle abbesse, ni de la bénir, avant que cette question de clôture ne soit résolue (8). Le 13 avril 1627, della Faille, secrétaire du Conseil d'État, répondit à l'évêque de Gand, que l'archiduchesse approuvait complètement ses suggestions (9). Le 29 avril 1627, l'archiduchesse avertit l'abbé de Cambron de ne pas installer Claire vanden Bunder, nommée le 22 avril, sans qu'elle ne promette d'introduire la clôture (10). Le lendemain, Isabelle écrivit à l'évêque que ses suggestions avaient été suivies (11). L'abbé de Cambron visita le Nouveau-Bois (12) le 16 mai 1627, pour exécuter les ordres de l'archiduchesse, et dressa son rapport (13) le 17 mai 1627. Il y fit état de la satisfaction des religieuses d'avoir Claire vanden

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 926, f° 271 (déclaration de la prieure Josine Puteurs). — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 64, la considère erronément comme chapelaine de Marguerite van Lummene. En effet, la chapelaine de Marguerite van Lummene fut Josine Rant: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 926. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f°s 133, 134. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 62. — Guillaume WIJTS: J. BUNTINX, *Inventaris...*, 77: était conseiller avant 1590, président le 20 janvier 1626, mort à Gand le 28 décembre 1641.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f°s 135-143 v°. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 63. — Voir le procès-verbal original de l'élection, avec les signatures des religieuses aux A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641: déposition de la prieure Jeanne Martens. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 62.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f°s 150-151.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f°s 154-155; 931, f°s 150-151.

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4642. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f° 157. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 64.

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4642. — Charles della Faille, secrétaire du Conseil d'État de 1617 à 1636: M.-R. THIELEMANS, R. PETIT, R. BOUMANS, *Inventaire des Archives du Conseil d'État*, XXVIII, Bruxelles, 1954.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f° 156.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f° 158. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4642. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 65.

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f° 161.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f° 162.

Bunder comme abbesse, quoiqu'elle n'eut été que la troisième candidate élue, et de la promesse des religieuses d'observer strictement la clôture. Il affirma que toute la question du manque de clôture, comme proposée par l'évêque de Gand, était largement exagérée, puisque la clôture était respectée depuis longtemps au Nouveau-Bois. Apparemment, les vues de l'évêque diocésain et du vicaire général de l'Ordre sur la clôture divergeaient.

L'archiduchesse exprima le 23 mai 1627 son entière satisfaction (1) des explications de l'abbé de Cambron, qui put enfin, après réception de cette lettre de la souveraine, installer Claire vanden Bunder (2), le 30 mai 1627.

Ce choix de la cour en faveur de Claire vanden Bunder allait entraîner pour le Nouveau-Bois une période difficile, en raison d'une maladie mentale qui frappa l'abbesse vanden Bunder après quelques mois de gouvernement. Des accès de complète misanthropie vinrent se joindre à cette maladie. L'état d'esprit de Claire vanden Bunder provoqua, sans doute après une période d'attente d'une éventuelle guérison, un lettre de la prieure du Nouveau-Bois, Jeanne Martens, et du couvent, adressée à l'archiduchesse Isabelle (3), peu avant le 23 mai 1628. En effet, se référant à cette lettre, l'archiduchesse nomma de Bruxelles le 23 mai 1628 les mêmes trois commissaires que pour l'élection de 1627 (4). Ceux-ci devaient se rendre au Nouveau-Bois pour y assister au choix d'une nouvelle abbesse, ce qu'ils firent le 15 juin 1628. Les votes des dix-neuf religieuses se portèrent, comme en 1627, en majeure partie, sur Catherine de Ghisteltes. Les commissaires, dans leur rapport du 16 juin 1628, proposèrent de nouveau Catherine de Ghisteltes, en rappelant le fait qu'elle avait déjà été recommandée par eux l'année précédente (5).

Ce même 16 juin 1628, Claire vanden Bunder, abbesse, exprima son indignation à l'archiduchesse, ainsi qu'aux commissaires par écrit, quant au fait-même de l'élection. Elle déclara n'avoir jamais prêté sujet à des plaintes de la part de ses religieuses, au point de mériter cette déposition de la dignité abbatiale. Elle était restée ignorante de l'élection même, et, alertée sans doute par les trois religieuses qui soussignèrent avec elle ses lettres, elle supplia l'archiduchesse de lui accorder une coadjutrice, faveur que l'archiduchesse avait encore récemment accordée à l'abbé de Baudelo (6).

L'archiduchesse passa outre, une seconde fois, aux recommandations des commissaires et à la volonté exprimée par la Communauté du Nouveau-Bois, en ne nommant Catherine de Ghisteltes, le 11 juillet 1628, que comme coadjutrice avec droit de succession (7).

Catherine de Ghisteltes fut coadjutrice de Claire vanden Bunder jusqu'au 29 octobre 1628. Par lettre du 21 octobre 1628 à l'abbé de Cambron, Claire vanden Bunder résigna ses fonctions en faveur de sa coadjutrice, vaincue par ses grandes et fréquentes infirmités. Le 28 octobre 1628, Claire vanden Bunder consentit par écrit à l'installation comme abbesse de Catherine de Ghisteltes.

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 930, f° 162.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 15 v°. — Corriger sur ce point Th. PLOGAERTS, *Les moniales...*, II, 64.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 931, f°s 144-145. — La lettre est signée par la prieure Jeanne Martens, et douze religieuses, parmi lesquelles figurent Gertrude de Meijere et Catherine de Ghisteltes.

(4) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 931, f°s 124, 127. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales...*, II, 66.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 931, f°s 130-135; 141-142. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales...*, II, 66.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 931, f°s 125-126; 128-129; 143. — Les trois religieuses signataires furent Gertrude de Meijere, boursière, Catherine de Cottrel et Josine Ranst, chapelaine. — Voir pour la nomination du coadjuteur Philippe Boonen auprès de l'abbé de Baudelo, Guillaume de Castillo: A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 931, f°s 99-122 (27 avril 1628). — Corriger sur ce point Th. PLOGAERTS, *Les moniales...*, II, 66.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 931, f°s 148-149.

CATHERINE DE GHISTELLES. Le 29 octobre 1628, l'abbé de Cambron, venu au Nouveau-Bois, convoqua la Communauté dans la salle capitulaire, y fit lecture de l'acte de résignation de Claire vanden Bunder. Ensuite, l'abbé demanda à toutes les religieuses si elles désiraient accepter Catherine de Ghistelles comme vraie et légitime abbesse. La Communauté fut unanime à ce sujet. Catherine de Ghistelles, ayant accepté, fut installée abbesse le même jour, et confirmée provisoirement pour une période de trois mois.

Le 17 mars 1629, Claude Largentier, abbé de Clairvaux, confirma définitivement l'installation de Catherine de Ghistelles comme abbesse (1).

Catherine de Ghistelles était la fille du chevalier Arthus de Ghistelles, seigneur de Rimersch, bailli de la ville d'Ypres, et de Catherine van Royen (2).

Jacques Mathias, moine de Cambron, resta confesseur du Nouveau-Bois (3) jusqu'en 1630. Maximilien Gilleman, également moine de Cambron, lui succéda en 1630, et resta confesseur (4) jusqu'à sa mort en 1638.

Pour couvrir les frais de divers procès, et des constructions, Catherine de Ghistelles dut emprunter plusieurs fois de fortes sommes d'argent (5) : le 12 octobre 1629 6 000 florins, le 11 juillet 1633 1 600 florins, le 24 juin 1634 100 livres de gros, le 17 août 1634 100 livres de gros, le 26 juillet 1635 167 livres, le 26 septembre 1636 40 livres de gros. Elle fit don de fonts baptismaux à l'église paroissiale de Heusden (6).

Catherine de Ghistelles mourut le 4 novembre 1637, à l'âge de quarante-six ans, et fut enterrée au chœur de l'église abbatiale (7).

CLAIRE VANDEN BUNDER. Le 4 novembre 1637, le jour-même du décès de Catherine de Ghistelles, le confesseur, Maximilien Gilleman, la prieure Jeanne Martens et huit religieuses adressèrent au gouvernement une requête, exposant que Claire vanden Bunder était guérie depuis huit ans, et que la Communauté désirait voir l'abbé de Cambron rétablir Claire vanden Bunder en ses fonctions abbatiales.

Le 20 novembre 1637, le gouvernement demanda l'avis de l'abbé de Cambron. Le 2 décembre 1637, celui-ci affirma de Gand la guérison de Claire vanden Bunder, constata les grandes dettes de l'abbaye, et recommanda le rétablissement de Claire vanden Bunder comme abbesse, quoique les jeunes religieuses, ainsi que celles qui n'avaient pas d'offices, désiraient recevoir des commissaires pour l'élection d'une nouvelle abbesse.

(1) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4642. — Corriger Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 62, 65-67, qui n'a pas connu les dossiers de l'Évêché de Gand.

(2) *Den Vlaemschen Indicateur...*, 16, 307, Gand, 1786. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 269, La Haye, 1732. — Rimersch, fief à Geluwe, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Wervik, et à Menin, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Menin.

(3) Voir *supra*, 416, note 9.

(4) Maximilien Gilleman devint profès de Cambron en 1609, à l'âge de trente ans, et bachelier en théologie en 1613 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 924, f^o 188 v^o ; fut prieur de Cambron vers 1621 : *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XIV, 130, Mons, 1877, devint confesseur au Nouveau-Bois en 1630 : Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 67, n. 2, 132, 134. — A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, il fut l'interprète de l'abbé de Cambron en septembre 1630, lors de l'élection de l'abbesse de Doornzele, et décéda le 10 avril 1638 : BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 14. — L'obituaire du Nouveau-Bois aux ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339, mentionne son *obit* sous le 29 avril 1638.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, e 266, f 316, f 330, f 332, f 336-337, f 346.

(6) Ph. BLOMMAERT, J. DE SAINT-GENOIS, *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la Province de la Flandre Orientale, troisième série, Églises des communes. Paroisses du doyenné de Gand extra muros*, I, 251, Gand, 1860-1870.

(7) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 308, Gand, 1786. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 67. — Sa pierre tombale est conservée actuellement à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS.

Ferdinand, cardinal-infant, donna l'ordre à l'abbé de Cambron, le 18 février 1638, de rétablir le plus vite possible Claire vanden Bunder comme abbesse (1). Jean Coene, abbé de Cambron, consacra le 31 mars 1638 Claire vanden Bunder (2).

Deux ans plus tard, vers novembre 1640, Claire vanden Bunder, à l'âge de soixante-quatre ans, se plaignit auprès du gouvernement d'une vue fortement affaiblie, de son grand âge et de son état maladif, et demanda une coadjutrice. Le 9 novembre 1640, le gouvernement avertit l'abbé de Cambron (3). Celui-ci se rendit au Nouveau-Bois (4) vers le 21 novembre 1640, d'où, le 10 décembre 1640, il confirma les dires de l'abbesse, mais déconseilla de nommer une coadjutrice, vu les grands efforts financiers de l'abbesse (5). En effet, Claire vanden Bunder s'appliquait à s'acquitter des dettes, à embellir l'église et à étendre les divers bâtiments du couvent.

L'église abbatiale fut dotée d'une voûte en briques vers le 9 décembre 1642, par Jean de Ghendt (6). Ces travaux (7) continuèrent en 1643. Le pavement de l'église (8) fut posé également en 1643. En août 1643, sept vitraux furent placés (9). En 1644, la construction de la sacristie fut entamée (10). La tour de l'église fut commencée (11) en 1644. Le 10 avril 1649, Max Reynax, charpentier, entreprit la construction du beffroi de la tour (12). Le 17 juillet 1649, Jacques Beer-naert construisit la balustrade en fer pour la galerie inférieure de la tour (13). À la mort de Claire vanden Bunder, la tour en était à sa seconde galerie (14). Claire vanden Bunder aimait l'argenterie, surtout pour orner l'église: en 1644-1645 elle acquit un crucifix et deux pyramides en argent, pour y loger les reliques, entre autres une relique de la sainte Croix, offerte par le pape Clément VIII à l'infante Isabelle, lors de son mariage avec l'archiduc Albert, et donnée à Claire vanden Bunder en 1645 par le père Thomas van Dendermonde, gardien des pères capucins (15).

Le confesseur fut dès 1638 Charles Varlet, moine de Cambron, bachelier en Théologie de l'Université de Douai. Il avait déjà été confesseur de moniales cisterciennes depuis neuf ans, lorsqu'il arriva au Nouveau-Bois (16). L'abbé de Cambron, Jean Coene, le délégua vers l'abbaye des Dunes en 1640, pour y publier les articles de la visite par l'abbé de Cambron, mais Charles Varlet ne fut pas reçu par l'abbaye des Dunes (17). Il restera confesseur du Nouveau-Bois (18) jusqu'en 1659.

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde 1624-1640.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 15 v°.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, 1258, farde de 1641: l'abbé de Cambron est également chargé de présider avec l'abbé de Baudelo l'élection d'une nouvelle abbesse à Doornzele.

(4) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1158.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde 1624-1640.

(6) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 93-94 (série monumentale).

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 101-114¹ (série monumentale).

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 119-120 (série monumentale).

(9) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 121 (série monumentale).

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 126-129 (série monumentale); w 131 (série monumentale).

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 130-130^{vi}; w 132-133; w 135 (série monumentale).

(12) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 136 (série monumentale).

(13) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 137 (série monumentale).

(14) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f° 2 v°. — G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 78.

(15) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 16. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 134-134¹ (série monumentale): l'orfèvre fut Louis Polleyn, qui avait déjà exécuté en mai 1642 un crucifix en bois d'ébène, de l'argenterie en 1643 et 1644: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 85-86, 89-90, 95-99, 115-118, 125 (série monumentale).

(16) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1652. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 70.

(17) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, 1158. — Ant. LE WAITTE, *Historiae Cambronensis pars altera*, 600, Paris, 1673. — *Monasticon Beige*, III, fasc. 2, 421, Liège, 1966.

(18) Voir *infra*, 423-424.

Claire vanden Bunder décéda le 8 février 1652, et fut enterrée dans le chœur de l'église (1). La Communauté comptait à ce moment vingt-cinq religieuses (2).

JENNE (Eugénie) LE POYVRE, née vers 1611, était la fille de Melchior Le Poyvre, maire d'Audenarde (3), mort le 4 septembre 1626, et de Anne de Warigny, dame de Bouchaute et Vrechem, morte le 5 mars 1640. Eugénie Le Poyvre fut baptisée Jeanne Isabelle (4). Elle devint professe du Nouveau-Bois en 1636, et fut en 1652 boursière, chapelaine et maîtresse des novices (5).

Le 10 février 1652, les commissaires à l'élection furent nommés : Antoine Triest, évêque de Gand, Jacques Séjournet, abbé de Cambron, et Jean-Baptiste de la Faille, président du Conseil de Flandre (6). Les 9 et 10 mars 1652, les commissaires se réunirent au Nouveau-Bois. Eugénie Le Poyvre fut élue avec la majorité des voix. Le rapport des commissaires du 13 mars 1652 recommanda la nomination d'Eugénie Le Poyvre, et remarqua que la prieure, la boursière et le confesseur avaient d'une part déclaré que depuis vingt ans aucun compte n'avait été présenté, et d'autre part ils avaient rédigé, le 10 février 1652, un état des biens de l'abbaye. Cet état des biens évaluait les revenus à 1694 livres de gros, les dépenses à 1957 livres de gros.

Le 27 mars 1652, le Conseil d'État proposa la nomination de Jenne Le Poyvre, ainsi qu'une imposition d'une rente annuelle de 400 florins pour l'Hôpital Royal des soldats à Malines, avec en plus l'obligation d'accepter comme religieuse sans dot une des filles de Jean-Christophe Roseneck, huissier de chambre du Roi Philippe IV. Le roi voulut imposer annuellement 700 florins : 300 florins pour l'Hôpital Royal, et 400 florins, à répartir entre les filles de trois domestiques du Roi : Anne Lozana, Marguerite Gil de Rivas, et Marie Proscosky (7). L'acceptation par Jenne Le Poyvre de ces obligations date du 15 avril 1652. Un second acte d'acceptation est signé par Charles Varlet, confesseur du Nouveau-Bois, et Charles le Poyvre, un parent de l'abbesse (8).

Philippe IV nomma de Bruxelles, le 12 avril 1652, Jenne Le Poyvre abbesse. Le 1^{er} juin 1652, Jacques Séjournet, abbé de Cambron, installa et confirma Jenne Le Poyvre comme abbesse. Le lendemain, le 2 juin 1652, elle reçut la bénédiction solennelle de l'évêque diocésain Antoine Triest (9).

Dès le 26 juin 1652, Jenne Le Poyvre dut donner avec l'abbé de Baudelo, Liévin Vaentkens, procuration pour mise aux enchères des dîmes au Polder Saint-Albert (10). Le 12 juillet 1652, elle emprunta 2 000 florins pour racheter la rente annuelle en faveur de l'Hôpital Royal de Malines (11).

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 308, Gand, 1786.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 263, f° 1 v°.

(3) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, III, 270, La Haye, 1732 : cité comme maire d'Audenarde en 1624.

(4) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 323, Gand, 1786.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1652. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, B 4641.

(6) Jean-Baptiste della Faille, conseiller ordinaire du Conseil de Flandre le 28 mai 1632 ; président le 22 janvier 1650 ; mort le 28 août 1666 : J. BUNTINX, *Inventaris...*, 71.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1652 ; la requête de Marie Proscosky date du 12 avril 1652 ; celle de Jean-Christophe Roseneck du 29 août 1645. Les impositions des rentes annuelles datent du 20 avril 1652, à Bourbourg.

(8) Pour les plaintes de Marie Proscosky en raison du non-paiement de sa pension par l'abbesse, voir : A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1163, farde 337.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 8, f° 16 v°.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, i 415.

(11) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, i 417.

Durant son abbatiat, les ornements d'église s'accumulèrent : stalles, autel sculpté par Rombaut Pauli, reliquaires, candélabres, chasubles, chapes (1). En 1662, le quartier abbatial était fort délabré, de sorte que l'abbesse le fit reconstruire (2). En 1682, les toitures de toute l'abbaye durent être renouvelées. En ce moment, Jenne Le Poyvre songea à reconstruire de fond en comble l'abbaye, mais les guerres continuelles et leurs conséquences en contributions extraordinaires, et en arrérages de revenus empêchèrent ses projets d'aboutir (3). En outre, les fermes d'Heusden et d'Oudenbos-Lokeren nécessitaient d'importantes réparations (4). Les dîmes de l'abbaye, surtout dans les polders des Quatre Métiers, furent souvent cause de longs et coûteux procès (5). D'autre part, les fabriques d'église des paroisses où le Nouveau-Bois récoltait une partie des dîmes, eurent souvent gain de cause, avec ou sans procès, et obligèrent l'abbaye à contribuer aux frais de restauration de leurs églises paroissiales respectives, ou à faire fondre la cloche décimale (6).

Charles Varlet, moine de Cambron, fut le confesseur du Nouveau-Bois (7) depuis 1638. Il fut la principale victime d'une discorde entre cinq religieuses du Nouveau-Bois et leur abbesse, Jenne Le Poyvre, en 1659. Bernarde Veranneman (8), Constance Masin (9), Aldegonde Hudsebaut (10), Caroline Roseneck (11) et Claire Verbeke (12) avaient incité leurs proches parents à introduire auprès du roi une plainte contre l'oppression exercée contre elles par l'abbesse. Elles imploraient la protection royale.

Charles Varlet fut mis au courant du fait que ces cinq religieuses l'avaient inculpé de mauvais comportements. Il écrivit au roi qu'il (13) était tout à fait innocent, et qu'il s'agissait d'intrigues de la part des cinq religieuses et de leurs familles. Le roi estima respecter l'honneur du confesseur en ordonnant le 17 mai 1659 à l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, vicaire-général de l'Ordre de Cîteaux, et à l'abbé de Cambron, de remplacer Charles Varlet comme confesseur par un autre moine. L'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut avait déjà visité le Nouveau-Bois, et avait apparemment suggéré cette solution.

Le 21 juillet 1659, le roi envoya une copie de la requête des cinq religieuses à Jenne Le Poyvre, et demanda son commentaire. Le souverain insistait sur la paix et l'union. Le même jour, il fit

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^{os} 4-7, 15. — G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 79.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^o 11.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^o 31. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, x 219, x 222-225, x 232-240 (série monumentale); j 472-473, m 517, m 534, m 541-545.

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^{os} 15, 16 v^o.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, n^{os} 275, 276, 278, 280-281, 298-300, 302, 304, 308, 310, 313-329, etc. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, i 426, i 433, j 457, j 462, j 465-466, j 478, k 499-500, l 501-502, l 504-506, m 518-522, m 537-538, n 558-562, n 574, o 581.

(6) A.É.G., *Nouveau-Bois*, n^{os} 305, 312. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, w 170-196, w 202-210, w 211-217 (série monumentale).

(7) Voir *supra*, 421.

(8) Bernarde Veranneman, professe du Nouveau-Bois en 1639, était âgée de trente-neuf ans, lors de ces intrigues de 1659. Elle n'est pas mentionnée dans l'obituaire du Nouveau-Bois. Voir ci-dessous, 424, note 4.

(9) Constance Masin, née à Bellem, professe du Nouveau-Bois en 1649, était âgée de vingt-six ans en 1659. Elle mourut au Nouveau-Bois le 9 septembre 1704.

(10) Aldegonde Hudsebaut, née à Gand, professe en 1656, était âgée de vingt-trois ans en 1659. Elle mourut au Nouveau-Bois le 5 juin 1711.

(11) Caroline Roseneck, reçue gratuitement au Nouveau-Bois comme religieuse en 1652, avait vingt-trois ans en 1659; avant 1686, elle se retira, hors de la Communauté, à Arras, chez Mr. Des Marex, mari de sa tante, où elle continua à toucher une pension de 200 florins, jusqu'après 1698: A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, fardes de 1686 et de 1698. — Voir aussi *Monasticon belge*, IV, fasc. 2, 527-528, Liège, 1968.

(12) Claire Verbeke, professe en 1648, était âgée de trente et un ans en 1659. Elle est morte un 16 octobre avant 1686.

(13) Et non l'abbesse! Corriger sur ce point Th. FLORGAERTS, *Les Moniales...*, II, 72.

parvenir la même requête aux abbés de Saint-Bernard-sur-l'Escaut et de Cambron, avec ordre de résoudre l'affaire. Toujours ce 21 juillet 1659, les cinq religieuses affirmèrent par écrit l'honnêteté de leurs intentions, et tentèrent de se disculper.

Le 27 juillet 1659, Jenne Le Poyvre répondit au roi qu'elle ferait de son mieux pour servir les intérêts de son abbaye. Le 28 juillet 1659, l'abbé de Saint-Bernard répondit au roi qu'il avait écrit une lettre privée à Jenne Le Poyvre, et une lettre publique au couvent du Nouveau-Bois. Il avait demandé à l'abbé de Cambron de faire la même chose. Il avait jugé ne pas devoir infliger de nouvelles punitions, à moins de nouveaux délits. L'abbé exprimait ses doutes concernant la crédibilité des assertions des cinq religieuses. Leurs familles avaient à tort alerté le gouvernement, au lieu de s'en référer à l'hierarchie de l'Ordre même. L'abbé reconnut avoir cédé au contenu de la requête des cinq religieuses en renvoyant le confesseur Charles Varlet, qui était déjà remplacé par un autre moine de Cambron, Antoine Fierlants. La Communauté avait exprimé à l'abbé de Saint-Bernard ses regrets du renvoi de Charles Varlet, et ses sentiments de méfiance envers les cinq religieuses qui manquaient d'obéissance et d'observance. L'abbé ne voyait pas de remède simple et suggérait de faire corriger les deux clans dans le couvent, et de les séparer après six semaines, si l'union ne se rétablissait pas. En tout cas, Charles Varlet devait rester éloigné du Nouveau-Bois, et comme l'abbé de Cambron ne coopérait pas suffisamment en cette matière, l'abbé de Saint-Bernard jugea qu'il pourrait bien agir sans l'abbé de Cambron, mais avec l'abbé de Baudelo et le prieur de Waarschoot. L'abbé finissait sa lettre en recommandant au roi de toujours renvoyer pareils cas aux autorités de l'Ordre de Cîteaux.

Le 4 août 1659, le roi envoya tout le dossier à l'abbé de Saint-Bernard, vicaire-général, et lui ordonna de visiter le Nouveau-Bois avec l'abbé de Cambron, et de punir, le cas échéant, les religieuses. Ce même jour, le souverain écrivit à l'abbé de Cambron dans le même but (1).

Charles Varlet mourut (2) peu après, le 20 décembre 1661, il était prieur de Klaarkamp aux Pays-Bas. La famille de Bernarde Veranneman continua ses intrigues. Après une tentative sans succès pour la faire nommer abbesse de Doornzele (3) le 3 mars 1660, cette famille vit ses aspirations couronnées de succès le 28 avril 1663 : la nomination de Bernarde Veranneman, contre les voix des religieuses, comme abbesse de Spermalie (4).

Le successeur de Charles Varlet, fut, en 1659, Antoine Fierlants, ancien prieur de Cambron (5). En 1678, il était encore toujours confesseur du Nouveau-Bois (6). Il mourut (7) le 9 octobre 1686.

Dès 1652, lors de l'élection de Jenne Le Poyvre, Pierre Daelman, moine de Cambron, apparaît comme chapelain du Nouveau-Bois (8). Il mourut au Nouveau-Bois (9) le 22 février 1664. D'après

(1) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1163, farde 337. — Voir *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 471, Liège, 1966. — Th. PLOEGAERTS, *Les Moniales...*, II, 72. — Toutes ces intrigues de Bernarde Veranneman, de 1659, coûtèrent au Nouveau-Bois 332 livres de gros : A.É.G., *Nouveau-Bois*, registre 263, f° 8.

(2) BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f° 47 v^o. — Le Nouveau-Bois commémora son confesseur dans son obituaire à la date du 21 décembre 1661.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les Moniales...*, II, 141.

(4) *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 471-472, Liège, 1966.

(5) Cl. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 151, Mons, 1877.

(6) Cl. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 151.

(7) BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II, 308, f° 38. — Son obit n'est pas mentionné dans l'obituaire du Nouveau-Bois, ce qui laisse supposer qu'il n'y resta pas jusqu'à sa mort comme confesseur.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1652. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 70.

(9) BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits* ms II, 308, f° 48. — Son obit est aussi mentionné dans l'obituaire du Nouveau-Bois, aux ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

l'obituaire du Nouveau-Bois (1), Fastrede a Castello mourut chapelain du Nouveau-Bois, le 30 avril 1654.

Jenne Le Poyvre mourut le 3 février 1686, après un règne de trente-quatre ans, et fut enterrée au chœur de l'église (2).

MARGUERITE VAN DER ZYPE née à Gand, en la paroisse de Saint-Michel, le 5 novembre 1637, était la fille de Judocus Van der Zype et de Caroline de la Deuze, petite-fille de Jacques Van der Zype et d'Isabelle de Hembiese (3). Elle devint professe au Nouveau-Bois en 1661, et fut prieure sous Jenne Le Poyvre.

Les commissaires, Antoine van der Piet, chevalier, président du Conseil de Flandre, François Libert, abbé de Cambron, et Bernard Galvan, secrétaire du Conseil d'État, furent nommés (4) le 11 février 1686. Les 27 et 28 février 1686, ils se rendirent au Nouveau-Bois, et y recueillirent les voix des vingt-six religieuses, qui se prononcèrent à grande majorité pour Marguerite Van der Zype (5). Le rapport des commissaires, du 28 février 1686, insiste sur la ruine qui menace les bâtiments du couvent, surtout le dortoir et l'infirmerie, et sur les ressources raisonnables de l'abbaye. Le Conseil d'État, par son avis du 13 mars 1686, fit remarquer que l'abbaye était encore chargée de 350 florins par an, notamment de 200 florins à Caroline de Roseneck, et de 150 florins à Anna Lozana. Il proposa une pension de maximum 120 à 150 florins, par exemple pour les deux filles de feu le chancelier de Gueldre, vande Winckele. Le roi dit être au courant du fait que le Nouveau-Bois jouissait de ressources plus grandes que celles connues par le Conseil d'État, et nomma Marguerite Van der Zype abbesse, à condition que celle-ci accepte une pension de 400 florins par an, à assigner ultérieurement.

Marguerite Van der Zype, en tant que prieure, et son couvent, écrivirent au Conseil d'État qu'elles avaient appris que plusieurs personnes sollicitaient des pensions à charge du Nouveau-Bois, alléguant que l'abbaye « seroit fort commode et posséderoit des grands moijens ». Le couvent avait au contraire beaucoup souffert des guerres et contributions, et « l'eau y perceant de tous costéz » dans les bâtiments, la Communauté demanda donc la faveur d'être libérée de toute autre pension, que celles datant de 1652.

Le roi nomma Marguerite Van der Zype abbesse le 24 mars 1686, et tint compte d'une nouvelle supplique de l'abbaye, qui souhaitait n'être imposée que d'une pension de 200 florins ; il imposa le Nouveau-Bois d'une pension de 300 florins (6).

Marguerite Van der Zype fut installée (7) le 27 avril 1686, et consacrée par l'abbé de Cambron (8) le 28 avril 1686.

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(2) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 323, Gand, 1786. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339.

(3) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 324, Gand, 1786.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1686. — Antoine Vander Piet, conseiller ordinaire, le 18 janvier 1658; président ff. à Bruges, 1678; président, le 29 mars 1679, mort à Gand le 4 février 1706: J. BUNTINX, *Inventaris...*, 74. — Bernard Galvan, secrétaire du Conseil d'État: M.-R. THIELEMANS, R. PETIT, R. BOUMANS, *Inventaire...*, XXIII, n. 3.

(5) Corriger la date chez Th. FLORGAERTS, *Les moniales...*, II, 73.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1686. — La bénéficiaire de cette pension fut Marie Carena. Dès 1692, le Nouveau-Bois ne payait plus cette pension à cause de la pauvreté de l'abbaye. Un procès en résulta, et, en 1696, le Nouveau-Bois dut payer une année d'arriérés: A.G.R., *Conseil privé espagnol*, carton 1163, farde 337.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, p 582.

(8) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^o 29; corriger l'année.

Le 20 novembre 1688, l'abbé de Clairvaux, Pierre Bouchu, vint visiter le Nouveau-Bois (1). Marguerite Van der Zype eut à soutenir divers procès (2), ainsi que de grands frais à cause de contributions de guerre (3), ce qui l'empêcha de faire exécuter d'importants travaux de construction.

Sous cet abbatiat le confesseur fut Martin Fierlants, natif de Bruxelles, moine de Cambron. Il succéda à Antoine Fierlants en 1686, et resta confesseur pendant tout l'abbatiat de Marguerite Van der Zype (4). Le chapelain en 1686 était également moine de Cambron : Paul de Lannoy (5).

Après un règne de douze ans, Marguerite Van der Zype décéda dans la nuit du 6 au 7 mars 1698, à l'âge de soixante ans ; elle fut enterrée au chœur de l'église abbatiale (6).

JULIENNE DE GRUUTERE naquit à Gand, en la paroisse de Saint-Michel, le 21 septembre 1640 ; elle était la fille cadette de Jean de Gruutere, seigneur d'Anvaing et de Boelaere, échevin de la Keure de Gand en 1632, et de Claire de Kerckhove (7). Marie-Antoine de Gruutere devint professe au Nouveau-Bois en 1661, où elle prit le nom de Julienne. En 1686, elle était sous-prieure et chantre et, en 1698, prieure.

Les mêmes commissaires qu'en 1686 furent députés le 8 février 1698, et recueillirent au Nouveau-Bois les voix des vingt-cinq religieuses, le 26 mars 1698. La prieure Julienne de Gruutere reçut la majorité des votes, et fut proposée par les commissaires dans leur rapport, rédigé le même jour. Ils conseillaient également de ne pas charger l'abbaye d'une nouvelle pension, puisque Caroline de Roseneck touchait depuis 1652 sa pension de 200 florins, et Marie Carena depuis 1686 celle de 300 florins.

Le Conseil d'État proposa le 12 avril 1698 une pension de 200 florins en faveur des trois nièces du comte de Mastaing, filles de feu le baron de Jauche, tué au siège de Mons. Julienne de Gruutere accepta le 3 mai 1698 la nouvelle pension imposée, et fut nommée le même jour (8). Elle fut installée le 24 mai 1698 par l'abbé de Cambron, et consacrée le lendemain par le vicaire général de l'Ordre de Cîteaux en Flandre, l'abbé de Baudelo (9).

Au début du XVIII^e siècle, Julienne de Gruutere fit dresser des registres contenant la description des biens de l'abbaye (10).

(1) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^{os} 33-34.

(2) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, p 590, p 592-593, p 597, p 599-601, p 604-605, p 617-618, q 627-640. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, n^{os} 280, 287, 306, 318, 321, 324, 328, 331, 332-334, 336-340.

(3) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, p 594-596, p 606, p 608. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^o 32 v^o.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, fardes de 1686 et de 1698 ; 1310 (pièce du 24 février 1716).

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, fardes de 1686. — Il mourut comme confesseur de Beaupré le 6 octobre 1703 : BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 37 v^o.

(6) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicator...*, 324, XVI, Gand, 1786. — A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, fardes de 1698. — Sa pierre tombale est conservée à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(7) *Den Vlaemschen Indicator...*, XVI, 324, Gand, 1786.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, fardes de 1698.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, f^o 41 v^o. — Voir aussi un imprimé sur soie réalisé à l'occasion de son inauguration et de sa bénédiction, à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND. — Voir également R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...* dans *Cîteaux in de Nederlanden*, 1958, 53, note 94 : corriger le renvoi archivistique au document ainsi que le lapsus (pages 53-54, 54 note 95 et 336, *sub verbo Nieuwenbosch*) qui désigne Agnès Triest comme abbesse du Nouveau-Bois au lieu de la Biloque.

(10) A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 11 et 12.

En 1720, l'abbesse restaura l'infirmerie (1), et continua certains procès (2). Elle entama également plusieurs procès (3). Elle prit grand soin de faire dresser des cartes des propriétés de l'abbaye (4). En 1723, elle ne répondit pas à une lettre circulaire de l'évêque de Gand concernant l'état religieux de son diocèse (5).

En 1698, Martin Fierlants était encore confesseur de l'abbaye (6). Il mourut (7) le 25 décembre 1718. En 1716, Pierre Ricart, moine de Cambron, natif de Lille, âgé de soixante-quatre ans, est cité comme confesseur du Nouveau-Bois (8). Il mourut (9) le 12 janvier 1720. Son successeur fut Modeste de Ghorain, moine de Cambron, natif de Bruxelles, âgé de quarante-quatre ans en 1720. Il resta le confesseur du Nouveau-Bois jusqu'à sa mort (10), le 13 février 1726. Depuis 1688, le chapelain était Joseph Lorette, moine de Cambron (11), natif de Mons, âgé de soixante-trois ans en 1698. Son successeur fut Antoine Tampere, moine de Cambron, qui mourut (12) le 22 juin 1712.

L'abbé de Cambron, Ignace de Steenhault, fut béni par l'évêque de Gand en l'abbaye du Nouveau-Bois, après son installation (13) en février 1717.

Julienne de Gruutere décéda à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 21 mai 1727, et fut enterrée dans le chœur de l'église abbatiale (14).

CAROLINE BILLET, fille de Jean-Baptiste Billet, avocat au Conseil de Flandre, né à Gand le 18 juillet 1641, échevin de la Keure et des Parchons de la Ville de Gand, mort le 5 février 1683, et de Marie van Lansberghe, naquit à Gand le 8 mars 1678, fut baptisée Anne-Caroline, et devint professe du Nouveau-Bois en 1702. En 1727, elle était l'infirmière du couvent (15).

(1) G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 80.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois*, nos 321, 324, 328, 334, 336, 337, 339, 340.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois*, nos 341-346.

(4) Voir *supra*, 391. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 803 : mention d'un pain d'abbaye imposé en 1719 au Nouveau-Bois en faveur de Juana Theresa Amelsberga de Beauf.

(5) E. HUBERT, *Notes et documents sur l'histoire religieuse des Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle. Une enquête sur l'état religieux de la partie flamande des Pays-Bas en 1723*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, 2^e série, IX, fasc. 3, 12, note 2, et 23, Bruxelles, 1924.

(6) Il fut un des douze moines turbulents de Cambron, qui portèrent plainte en 1703 auprès du Conseil Souverain du Hainaut, contre leur abbé, François Libert : A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, 251. — Cl. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 165-166, Mons, 1877.

(7) BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 48.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, 1310. — A.G.R., *Chancellerie Autrichienne des Pays-Bas*, 799.

(9) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 2 v^o.

(10) Il fut, lui aussi, un des douze moines rebelles de Cambron en 1703. En 1716, il est attesté comme confesseur d'Épinlieu à Mons : A.G.R., *Conseil d'État*, 1310. — Son obit : ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 6 v^o.

(11) A.É.G., *Nouveau-Bois*, liasse 177, 1688-1689, p. 29. — A.G.R., *Conseil d'État*, 1276, farde de 1698. — A.G.R., *Conseil d'État*, 1310. — En janvier 1703, il devint chapelain à Notre-Dame du Refuge à Ath. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, III, 87. — Il mourut le 21 août 1721 : BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 31 v^o.

(12) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Par.*, D 339. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 23 v^o.

(13) U. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, I, 356, Maredsous, 1890-1897. — Trois de ses sœurs furent religieuses au Nouveau-Bois : Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 78. — Voir R. DE GANCK, *De abbatiale wijding...*, dans *Cleaux in de Nederlanden*, 1958, 46, note 34.

(14) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Par.*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 324-325, Gand, 1786. — A.É.G., *Nouveau-Bois*, reg. 263, p. 45. — Corriger G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 82 et Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 78.

(15) L. J. GÉRARD, *Histoire des Anciennes Seigneuries de Leuwerghem et d'Elene*, 49-50, Gand, 1853. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, 325, XVI, Gand, 1786.

Le 30 mai 1727, l'archiduchesse Marie-Élisabeth nomma, de Bruxelles, comme commissaires François Aloïse van der Meerssche de Berlaere, président du Conseil de Flandre, Ignace de Steenhault, abbé de Cambron, et le secrétaire d'État J. B. de Heems (1). Ils présidèrent, le 16 juin 1727, l'élection au Nouveau-Bois. Les vingt-deux religieuses votèrent en premier lieu pour Caroline Billet.

Le Conseil privé reprit dans son avis du 28 juin 1727 les recommandations des commissaires du 16 juin 1727, notamment pour Caroline Billet ou Cécile Pascaele, la prieure, et suggéra une nouvelle pension de 100 florins.

Charles VI nomma de Bruxelles le 4 juillet 1727 Caroline Billet abbesse, et imposa l'abbaye d'une pension de 300 florins (2). Caroline Billet fut installée le 26 juillet 1727 par l'abbé de Cambron, Ignace de Steenhault, et consacrée le 27 juillet de la même année (3).

Le confesseur, en 1727, était le moine de Cambron Benoît Pabelle, natif de Bruxelles, âgé de soixante-huit ans. Il est encore attesté (4) comme tel en 1735. Son successeur fut également un moine de Cambron, Maximilien de Carnonelle, natif d'Enghien (5). Le chapelain du Nouveau-Bois fut Emmanuel de Castro, natif de Saint-Nicolas-Waes, âgé de quarante et un ans en 1735. En 1750, il fut autorisé, comme chapelain du Nouveau-Bois, à entendre les comptes des biens de l'abbaye de Cambron au métier d'Hulst (6). Le receveur de l'abbaye du Nouveau-Bois était Ferdinand-Auguste de Brabander (7).

Le 1^{er} mars 1733, Caroline Billet adjugea à Bernard de Wilde la construction du quart du cloître et de la chambre du prélat visiteur, l'abbé de Cambron (8). Elle entama plusieurs procès (9). Elle décéda le 18 décembre 1750, à l'âge de soixante-treize ans, et fut enterrée dans le chœur de l'église du Nouveau-Bois (10).

IGNACE HUSMANS, fille de Jean Louis Husmans, seigneur de Merbois, Horlebecq, et de Pétronelle Ernestine de Steenhault, fut baptisée Thérèse Augustine Françoise à Enghien le 8 octobre 1704, et devint professe du Nouveau-Bois en 1722. Elle fut la chapelaine de Caroline Billet (11).

(1) Fr.-Al. van der Meerssche, conseiller ordinaire, le 29 juin 1676; président le 10 août 1722, mort à Gand le 2 février 1739: J. BUNTINX, *Inventaris...*, 73; Jean-Baptiste de Heems, secrétaire du Conseil d'État de 1712 à 1734: M.-R. THIELEMANS, *Inventaire...*, XIII.

(2) A.É.G., *Nouveau-Bois, sub anno* (4 juillet 1727). — A.G.R., *Conseil privé, Registres*, 731, f^{os} 112 v^o-113 v^o; *Conseil privé, régime autrichien*, 883, farde de 1727. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 79. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 803: mention d'un pain d'abbaye imposé au Nouveau-Bois en 1745 en faveur de Claire Abigaël de Bie, veuve du capitaine baron de Preising.

(3) A.É.G., *Nouveau-Bois, reg.*, 263, 45.

(4) A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 883, farde de 1727. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 79. — A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B (10.10.1735). — Il fut chapelain de Beaupré le 19 mars 1704: Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 282. — En 1716, il fut trésorier de la chapelle de Notre-Dame à Cambron: A.G.R., *Conseil d'État*, 1310. — Il mourut le 5 octobre 1743: BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f^o 37 v^o.

(5) A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B (16.9.1749): âgé en ce moment de cinquante ans. En 1735, il fut trésorier de l'église, ou premier sacristain de Cambron. Il mourut le 21 août 1768: BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms. II 308, f^o 31 v^o.

(6) A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B.

(7) Voir *supra*, 391. — A.É.G., *Nouveau-Bois, reg.*, 263, 47.

(8) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, y 76 (série monumentale). — G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 80. — Voir sur Bernard de Wilde: *Biographie Nationale*, VI, 1, Bruxelles, 1878.

(9) A.É.G., *Nouveau-Bois*, n^{os} 347-357.

(10) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Par.*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 325, Gand, 1786.

(11) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 326, Gand, 1786. — Merbois, Maire Bois, Maieurbois, fief à Hoves, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien; Horlebecq, Hollebeek, fief à Fouleng, prov. Hainaut, cant. de Chièvres. — Sur la famille

Le 28 décembre 1750, le vicomte de Patin, président du Conseil de Flandre, Léopold d'Esclai-bes d'Hust, abbé de Cambron, et Ambroise de Ferrari, secrétaire du Conseil d'État, furent nommés commissaires (1). Ils recueillirent, le 19 janvier 1751, les votes des vingt-quatre religieuses (2). Celles-ci choisirent Ignace Husmans.

Les patentes de nomination d'Ignace Husmans (3) datent du 27 février 1751. Les procès continuèrent sous son règne (4). En 1751, la ville de Gand, qui entreprenait la rectification de l'Escaut, enleva à l'abbaye du Nouveau-Bois 667 verges de terrain. Ceci obligea l'abbesse à faire abattre des bâtiments importants, et à en faire construire d'autres pour les remplacer (5). Une partie du terrain perdu servait de « blancherie », une autre partie était destinée à décharger les bois et matériaux venant par l'Escaut. Ces nouvelles constructions, parmi lesquelles le mur d'enceinte déplacé, coûtèrent à l'abbaye 25 000 florins. En 1755, Ignace Husmans introduisit auprès la Jointe des amortissements, à Bruxelles (6) une requête, tendant à pouvoir se procurer 639 verges et demie de prairie à la *Groene Hooie*, ce qui lui fut accordé (7).

Le 15 juillet 1764, Ignace Husmans décéda à Enghien, à l'âge de soixante ans. Son corps fut transféré à Gand, et enterré au chœur de l'église abbatiale. Elle fut la dernière abbesse du Nouveau-Bois qui reçut sa sépulture dans l'église abbatiale (8). Ce fut Albéric Boele, moine de Cambron, qui, comme confesseur du Nouveau-Bois, avertit le gouvernement du décès d'Ignace Husmans (9) en 1764.

CAROLINE LENSSSENS, fille de François Lenssens et de Cornélie Soucy, naquit à Gand, en la paroisse de Saint-Nicolas, le 20 mai 1709, et fut baptisée Théodore Jeanne (10). Elle devint professe du Nouveau-Bois en 1729, et était boursière en 1764, lors de l'élection de la nouvelle abbesse.

Husmans, voir: R. GOFFIN, *Généalogies Enghiennoises, livre IV*, 245, n° 3, dans *Tablettes du Hainaut, Recueil VI*, Grandmetz, 1967.

(1) Charles-Philippe, vicomte de Patyn, conseiller au Grand Conseil de Malines, puis au Conseil privé et au Conseil suprême, président du Conseil de Flandre, conseiller d'État: J. LEFÈVRE, *Documents sur le personnel supérieur des Conseils Collatéraux du Gouvernement des Pays-Bas pendant le dix-huitième siècle*, Bruxelles, 1941. — Ambroise de Ferrari, secrétaire du Conseil d'État depuis 1736: M.-R. THIELEMANS, *Inventaire...*, 30, n. 4.

(2) La vingt-cinquième religieuse, Agnès Urinary, native de Bruges, âgée de septante-six ans, professe depuis cinquante-deux ans, est absente de l'abbaye depuis dix-huit ans, en raison de la défaillance de son esprit: A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 883, fardé 1751. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 81.

(3) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 337, 230-232; 713, 230-232; 731 (document C.9 ad Num. 26); 279, f° 49 v°. — Corriger sur ce point Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 81. — Entre le 15 janvier et le 19 février 1751, la prieure et les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Refuge à Ath demandèrent au Gouvernement d'imposer le Nouveau-Bois d'une pension en faveur de l'abbaye d'Ath. Cela leur fut refusé: A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 279, f° 2 v°, et 731 (document C.9 ad Num. 23).

(4) A.É.G., *Nouveau-Bois*, nos 348, 355, 357-368.

(5) A.É.G., *Nouveau-Bois*, non classé (remise des ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, en 1955, aux A.É.G.): *Rekeninghe ter causen van het nieuwe maechen van den muer capelle ende gloriëtte tot beluych van haer clooster jehens den schoodtcant van de nieuwe ghedolfuen coupuere (1751-1752)*.

(6) A.G.R., *Jointe des amortissements*, 592. — A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Nouveau-Bois*, 2 99-120 (série monumentale). — G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 80.

(7) A.G.R., *Chambre des comptes*, 848, f° 71 v°-72 v°.

(8) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 326, Gand, 1786. — A. L. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes tant anciennes que modernes des églises...*, IV, 293-294. — Voir l'édit de l'empereur Joseph II, du 26 juin 1784, concernant les enterrements: P. VERHAGEN, *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas Autrichiens*, 3^e série, XII, 1700-1794, 358-361, Bruxelles, 1910. — Voir sur ce cimetière communal, résultat de l'ordonnance de Joseph II de 1784: E. VARENBERGH, *À propos du cimetière de la Porte d'Anvers*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, VIII, 57-63, Gand, 1900.

(9) A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 883, fardé de 1764.

(10) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 131, 326, Gand, 1786. — A. L. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes...*, IV, 294.

Le 25 juillet 1764, Anselme de Kulberg, conseiller du Conseil privé, Engelbert Delfortherie, abbé de Baudelo et Théodore de Reul, secrétaire du Conseil privé, furent nommés commissaires (1). Ils se rendirent les 5 et 6 août 1764 au Nouveau-Bois pour y recueillir les voix des vingt-deux religieuses (2). Celles-ci se prononcèrent, presque à l'unanimité, pour Caroline Lenssens qui, déjà en 1751, lors de l'élection d'Ignace Husmans, fut une des candidates élues. Les commissaires remarquèrent l'absence de sœurs converses et leur remplacement par seize domestiques salariés. Ils insistèrent pour que, dorénavant, la boursière seule tienne les comptes et les recettes et que l'abbesse fasse rédiger un nouveau terrier (3).

L'impératrice Marie-Thérèse nomma de Presbourg le 16 septembre 1764 Caroline Lenssens abbesse (4). Caroline Lenssens soutint, comme les abbesses précédentes, divers procès (5).

Le confesseur depuis 1762 était Albéric Boele, moine de Cambron, qui restera en fonctions jusqu'à sa mort (6), le 6 juin 1781. Martin Dubois, moine de Cambron, natif d'Ath, lui succéda comme confesseur (7) le 28 juin 1781. Le chapelain qui remplaça Emmanuel de Castro fut Amand Tellier, moine de Cambron, natif de Bois-de-Lessines (8). Joachim Dion, moine de Cambron, natif de Tournai, fut chapelain du Nouveau-Bois après Amand Tellier (9). Du 17 novembre 1782 au 24 juin 1789 Louis Crombrughe, moine de Cambron, fut chapelain au Nouveau-Bois (10).

(1) Anselme de Kulberg, conseiller au Conseil privé, conseiller d'État, conseiller au Conseil du gouvernement général, président de la Chambre des comptes : J. LEFÈVRE, *Documents*. — Théodore Lambert François de Reul, avocat du Conseil de Brabant, secrétaire du Conseil privé en 1758, mort à Bruxelles le 10 août 1790 : A.G.R., *Conseil privé, registres*, n° 765, 333.

(2) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 290, f° 92 ; 742 (document C.13, ad Num. 42). — Corriger, quant aux années de profession de la religieuse Bernarde Tack, Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 85 : neuf mois au lieu de neuf ans.

(3) Voir les détails chez Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 83-84.

(4) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 346, 236-237 ; 714, 211-213 ; 742 (docum. C.13, ad Num. 42) ; 765 (docum. C.23, ad Num. 14) ; 768 (docum. C.24, ad Num. 16) ; *Conseil privé, régime autrichien*, 883, farde de 1764.

(5) A.É.G., *Conseil de Flandre*, n°s 21480, 21489 et 21575.

(6) A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B (14 juillet 1771 : âgé de quarante-trois ans, profès de vingt ans) ; décès : ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I^{er}, *Cabinet des Manuscrits*, ms II 308, f° 21 v°.

(7) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f° 48. — La Liste des religieux de Cambron vivants le jour de la mort de Mr. Hocquart leur abbé, arrivée le 7 d'octobre 1781, ainsi que le procès-verbal d'élection à Cambron du 24 octobre 1781 : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 A, le mentionnent comme confesseur du Nouveau-Bois, âgé de quarante-six ans, profès de vingt-quatre ans. Il figure parmi les derniers moines de Cambron, le 15 août 1795 : Cl. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 242. — En 1771, il fut confesseur de Hemelsdaele à Bruges : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B. — Après le 21 décembre 1789, il fut receveur de l'abbaye de Cambron : U. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, I, 357, n. 1, Marsdous, 1890-1897.

(8) Le 28 juillet 1769, Amand Tellier était depuis un an chapelain de Guldenberg à Wevelgem : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 887. — Corriger 'Armand Cellier' chez Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 508. — Chapelain du Nouveau-Bois le 14 juillet 1771 : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B. Agé de trente-deux ans, profès de onze ans. — Le 24 octobre 1781, il fut confesseur de Bonnevoie au Luxembourg : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 A. — Il est mentionné parmi les derniers moines de Cambron : *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 242. — Biographie dans : J. J. Vos, *Le Clergé du Diocèse de Tournai*, V, 119-120, Braine-le-Comte, 1893. — Il devint chapelain du Nouveau-Bois le 25 avril 1771 : A.É.G., *Nouveau-Bois*, n° 382, f° 8 v°.

(9) Joachim Dion fut chapelain de Wevelgem en 1771 : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 B. — Il fut à l'âge de quarante-quatre ans, et profès de vingt-trois ans, chapelain du Nouveau-Bois en 1781 : A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 890 A. — À la fin de juin 1794, il devint receveur de Ronquières à l'abbaye de Cambron et en 1795 un des derniers moines de Cambron : *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 236, 238, 242. — Il devint chapelain du Nouveau-Bois le 15 décembre 1776 : A.É.G., *Nouveau-Bois*, n° 382, f° 8 v°, et y resta jusqu'au 19 octobre 1789 : A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f° 49.

(10) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f° 49. — Il est cité parmi les derniers moines de Cambron en 1795 : *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XIV, 242.

À partir du 20 octobre 1779, l'abbesse fit noter dans un registre tous les médicaments donnés aux religieuses (1).

Le 18 mars 1782, Erhard a Radkersburgo, général des pères capucins, accorda au Nouveau-Bois la participation à toutes les œuvres spirituelles de son Ordre (2). Le nombre des religieuses augmenta légèrement vers la fin de cet abbatiat (3).

Le 17 juillet 1786, Caroline Lenssens décéda à l'abbaye, âgée de soixante-dix-huit ans, mais elle fut enterrée au cimetière communal, hors la Porte d'Anvers, à Gand, dans un nouveau tombeau (4).

MARIE DILTOER. Les commissaires: Ferdinand-Marie de Lobkowitz, évêque de Gand, Martial-Joseph De Le Vieilleuze, conseiller au Conseil privé, et Théodore de Reul, secrétaire des conseils d'État et privé (5) furent désignés le 2 août 1786.

Le 19 septembre 1786, ils se réunirent au Nouveau-Bois (6), et y collectèrent les voix des vingt-trois religieuses le 20 septembre 1786. Celles-ci se prononcèrent en majorité pour la prieure Marie Diltoer, native de Gand. Le confesseur, Martin Dubois, porta son vote sur Léopolde Carbonnelle, maîtresse d'hôtel. Le rapport des commissaires, rédigé le 21 septembre 1786 au Nouveau-Bois même, proposa la nomination de Marie Diltoer et indiqua que la recette des biens de l'abbaye se faisait par une religieuse avec l'aide d'un homme d'affaires.

Le 4 octobre 1786, le Conseil privé proposa Marie Diltoer à la nomination, avec l'obligation d'accepter la charge d'une pension de mille florins.

Les choses en étant là, la nomination de Marie Diltoer aurait aisément pu se faire encore en 1786. Mais déjà pendant l'abbatiat de Caroline Lenssens l'existence même du Nouveau-Bois fut mise en danger par l'empereur Joseph II qui voulut ranger aussi les abbayes de l'Ordre de Cîteaux parmi les abbayes « inutiles », à supprimer (7). Heureusement, en 1783, les mérites de certaines abbayes, entre autres de celle du Nouveau-Bois, pour la mise en culture de terres de la plus mauvaise espèce, un sable stérile, au Pays de Waes, furent reconnus et le gouvernement craignait les effets de la suppression de ces abbayes sur le public.

L'empereur voulut obliger l'abbaye du Nouveau-Bois à ériger dans l'abbaye même un pensionnat pour jeunes demoiselles et à tenir une école gratuite pour un certain nombre d'enfants pauvres. Tant que ces écoles ne seraient pas en pleine activité, il ne serait pas question de nommer une abbesse au Nouveau-Bois. Par l'érection de ces écoles, le Nouveau-Bois pourrait

(1) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND; ce registre fut continué jusqu'en novembre 1796.

(2) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(3) *Nieuwen Almanach, curieus en util, voor het jaer 1778, ofte den getrouwen wegwijzer der stad Gent*, 34, Gand (Gimblet), mentionne en plus de l'abbesse vingt-cinq religieuses; 1781, 31: l'abbesse et vingt-sept religieuses; 1784, 37: l'abbesse et vingt-six religieuses; 1786, 36: l'abbesse et vingt-sept religieuses; 1788, 38: l'abbesse et vingt-cinq religieuses.

(4) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux*, D 339. — *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 131, 326, Gand, 1786. — Corriger G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 92, ainsi que Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 82, 85, et J. J. DE SMET, *Notice historique...*, dans *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 39^e année, 2^e série, XXIX, 558.

(5) Martial Joseph Louis De Le Vieilleuze, conseiller au Grand Conseil de Malines, puis au Conseil privé et au Conseil du gouvernement général, président du Conseil du Tournais: J. LEFÈVRE, *Documents...* — Théodore de Reul: voir *supra*, 430, note 1.

(6) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 326, Gand, 1786. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 765 (docum. C.23, ad Num. 14). — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 85, ne mentionne pas de rapports d'élections pour les deux dernières abbesses du Nouveau-Bois.

(7) A.G.R., *Conseil privé, régime autrichien*, 831 A. — Voir: G. DE SCHEPPER, *La réorganisation des paroisses et la suppression des couvents dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Joseph II*, 139, note 3, Louvain, Bruxelles, 1942.

persuader le gouvernement de l'utilité de la conservation du Nouveau-Bois comme abbaye de femmes (1).

Le 1^{er} décembre 1787, le Nouveau-Bois (2) figurait encore parmi les « Abbayes de filles actuellement vacantes ». Le gouvernement insista auprès de l'empereur au sujet de la nomination des abbés et abbeses en raison de la plus grande facilité à traiter avec des chefs de Communautés qu'avec des Communautés sans supérieurs.

Le 1^{er} juin 1788, le gouvernement renouvela sa proposition à l'empereur de nommer une abbesse au Nouveau-Bois et d'imposer une pension de 3 000 florins (3). Le prince chancelier de Kaunitz appuya cette proposition (4) le 9 juillet 1788. Le 23 juillet 1788, l'empereur exprima une nouvelle fois sa volonté de voir établir d'abord les écoles au Nouveau-Bois et de ne nommer l'abbesse que plus tard (5).

Les 13 et 20 septembre 1789, de nouveaux rapports furent transmis à l'empereur, insistant sur la nomination de l'abbesse. Le 9 octobre suivant, le prince Kaunitz y joignit son rapport (6). Il insista, comme d'ailleurs les rapports sus-mentionnés, sur la bonne volonté exprimée par la Communauté du Nouveau-Bois d'accepter les conditions de l'empereur (7).

En novembre 1789, Marie Diltoer, prieure du Nouveau-Bois, reçut une dépêche de Vienne datée du 17 octobre 1789, lui annonçant sa nomination comme abbesse (8). Elle ne put lever à temps ces patentes de nomination, à cause de l'insurrection du pays contre le gouvernement autrichien et de la fuite de ce dernier.

Prieure depuis le 13 février 1777, Marie Diltoer s'était tout de suite appliquée à rédiger les coutumes de l'abbaye (9). Comme telle elle dut, avec sa sœur Eléonore Diltoer, la boursière du Nouveau-Bois, déclarer l'état des biens de l'abbaye (10), le 2 avril 1787, et emprunter de fortes sommes à l'abbesse de Beaupré, Angéline de Lossy (11). Le 26 mars 1790, Marie Diltoer, prieure, fut autorisée par sa Communauté à emprunter 35 000 florins pour pouvoir payer une contribution des États de Flandre (12), imposée par circulaire du 4 mars 1790.

Ce ne fut que le 18 mai 1790 que les États de Flandre nommèrent la prieure Marie Diltoer, abbesse (13). Il y eut donc une vacance de près de quatre ans.

(1) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 312, f^o 30 v^o-31 v^o; 313, f^o 11; 765 (docum. C.23, ad Num.14). — G. DE SCHEPPER, *La réorganisation...*, 243, note 2. — En 1785, de Kulberg propose la conservation du Nouveau-Bois à cause de ses revenus en Hollande, qui seraient perdus par la suppression, et suggère la création d'un pensionnat et le versement d'une contribution annuelle de 2 000 florins à la caisse de Religion: A.G.R., *Conseil privé, registres*, 744, 83 et 119 (n^o 83); 745, f^o 83 et 113 (n^o 83).

(2) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 763 (docum. C.22, ad Num. 5, ad A. N^o 3). — G. DE SCHEPPER, *La réorganisation...*, 256, note 2.

(3) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 312, f^o 30 v^o; 765 (docum. C.23, ad Num. 14).

(4) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 312, f^o 30 v^o-31.

(5) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 312, f^o 31; 766 (docum. C.23, ad Num. 31, C).

(6) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 766 (docum. C.23, ad Num. 31, B).

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 88, exagère donc légèrement en affirmant qu'au Nouveau-Bois « il n'est jamais fait mention ni d'écoles, ni de tablières, ni de pensionnat ».

(8) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 768 (docum. C.24, ad Num. 16).

(9) GAND, INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, *Coutumier du Nouveau-Bois (1777)*, dernier feuillet.

(10) A.G.R., *Chambre des comptes*, 46896, déclaration 16.

(11) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 302.

(12) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(13) A.É.G., *Nouveau-Bois, sub anno*. — Les colettines reçurent l'hospitalité au Nouveau-Bois, après leur exil en France, également en 1790: KERVYN DE VOLKAERSBEKE, *Les Églises de Gand*, I, 18, Gand, 1857. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, liasse *Nouveau-Bois*.

Marie Diltoer fut installée et bénie (1) le 3 octobre 1790. Le 15 mars 1792 (2), elle demanda au gouvernement autrichien, nouvellement restauré, de lui envoyer ses patentes de nomination mais l'occupation française empêcha cette démarche d'aboutir. Marie Diltoer ne parvint jamais à lever ses patentes de nomination, elle ne fut donc, du point de vue de l'administration autrichienne, qu'abbesse nommée.

Pourtant Léopolde Carbonnelle fut désignée comme prieure (3) le 25 novembre 1790. Ceci semble bien prouver que Marie Diltoer fut considérée, au moins par sa propre Communauté, comme une abbesse possédant les pleins pouvoirs. Cependant, en 1793, après la mort de Marie Diltoer, la prieure Léopolde Carbonnelle et les religieuses du Nouveau-Bois déclarèrent que Marie Diltoer n'avait jamais été abbesse, n'ayant pu lever ses patentes de nomination. Mais le contexte de cette déclaration est bien clair : il s'agit de refuser les pensions imposées, sous prétexte que Marie Diltoer n'était pas qualifiée pour engager l'abbaye au paiement de ces pensions. Cette déclaration n'infirme donc en rien le fait que pour la Communauté Marie Diltoer fut de son vivant l'abbesse en fonction.

Sous l'abbatit de Marie Diltoer le confesseur ne fut plus originaire de l'abbaye de Cambron, mais de l'abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (4). Après une année sans directeur spirituel attitré, le Nouveau-Bois reçut comme confesseur le père Jean Lippens, de Saint-Bernard : il resta au Nouveau-Bois du 7 août 1790 jusqu'au 5 mai 1791. Le 21 juin 1791, Bonaventura Biermans, de Saint-Bernard, lui succéda (5).

La matrice du sceau d'abbesse de Marie Diltoer fut exécutée en argent par l'orfèvre et ciseleur Pierre-Joseph Tiberghien (6) ; il faisait partie de la collection de Henri Callion (7) à Gand en 1867.

Marie Diltoer mourut à Gand (8) le 5 avril 1793.

ELÉONORE DILTOER, née à Gand, sœur de l'abbesse précédente, était boursière en 1793. Le 8 août 1793, les commissaires à l'élection furent nommés : Jean-Joseph, baron de Bartenstein, conseiller du Conseil privé (9), dom Raphaël Segers, abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (10) et Pierre-Jean L'Ortye, secrétaire du Conseil privé (11). Ils se rendirent le 31 août 1793 au Nouveau-Bois où ils recueillirent les voix des vingt-trois religieuses. La Communauté se pro-

(1) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, imprimé sur papier (Josse Begijn). — F. VANDERHAEGHEN, *Bibliographie Gantoise*, IV, 87, n° 5500, Gand, 1862 ; V, 380, n° 11240, Gand, 1865.

(2) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 768 (docum. C.23, ad Num. 5. A).

(3) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, *Coutumier du Nouveau-Bois*, dernier feuillet.

(4) *Den Vlaemschen Indicateur...*, XVI, 291, Gand, 1786, mentionne encore deux moines de Cambron en résidence fixe au Nouveau-Bois. — J. J. DE SMET, *Notice historique...*, dans *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 39^e année, 2^e série, XXIX, 558, indique que pendant les dernières années d'existence du Nouveau-Bois, ce fut Saint-Bernard-sur-l'Escaut qui dirigea les choses spirituelles du Nouveau-Bois.

(5) A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f° 48 v°. — B. VAN DONINCK, *Obituarium monasterii Loci Sancti Bernardi S. Ord. Cisterc. 1237-1900*, 143, Liège, 1901 : Jean Lippens, né à Eeklo le 6 octobre 1749, décédé à Gastel le 31 octobre 1819.

(6) H. VOLLMER, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, XXXIII, 131-132, Leipzig, 1939 : Pierre-Joseph-Jacques Tiberghien (1755-1810).

(7) J.-B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des Sciences Historiques*, 192, Gand, 1870.

(8) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Registres Paroissiaux D 339, Obituaire du Nouveau-Bois*. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 768.

(9) J. LEBÈVRE, *Documents...*, 43 : à partir du milieu de juin 1793.

(10) B. VAN DONINCK, *Obituarium...*, 114-115 : élu abbé le 17 novembre 1790 ; il reçut la mitre le 10 mai 1791 ; il mourut le 31 août 1810. — Les instructions à cet abbé ainsi que le tableau des votes des moniales se trouvent également aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, liasse *Nouveau-Bois*.

(11) A.G.R., *Conseil privé, registres*, 730, 10-12 : à partir du 28 décembre 1790.

nonça pour Eléonore Diltoer (1). Celle-ci fut nommée abbesse (2) par François II le 20 novembre 1793.

En 1793, le père confesseur était toujours Bonaventura Biermans, moine de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (3). Gérard Postyns qui assumait comme chapelain la tâche de receveur du Nouveau-Bois provenait de la même abbaye (4).

Le 18 janvier 1794, le notaire Le Reverand fut invité dans l'après-midi au Nouveau-Bois, par l'abbé de Saint-Bernard, Raphaël Segers (5). Le notaire lut devant les religieuses assemblées en Chapitre les patentes de nomination de l'abbesse Eléonore Diltoer et les lettres de confirmation du 12 janvier 1794 par l'abbé de Boneffe, Gabriel Simon, vicaire général des cisterciens dans les Pays-Bas autrichiens. Les religieuses acceptèrent alors Eléonore Diltoer comme abbesse. En présence de l'avocat du Conseil de Flandre, Guillaume-François de Moerloose et d'Augustin Baes, témoins, l'abbesse fut conduite vers ses quartiers.

Le lendemain, Eléonore Diltoer fut installée et reçut la bénédiction (6). Pour pouvoir payer les contributions, Eléonore Diltoer dut mettre en vente de grandes parties du patrimoine de l'abbaye. Ainsi, les 20 et 27 novembre 1794, des terres à Daknam, Boekhoute, Bassevelde, Elene, Serskamp, Destelbergen et Schellebelle furent mises en vente par adjudication publique (7).

À cause de ces mêmes contributions, Eléonore Diltoer vendit, le 24 janvier 1795, les bâtiments et les terres de l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand à François-Joseph Pycke de Ten Aerden (8). Cette vente n'eut lieu ni sous adjudication publique, ni comme vente de bien national (9), mais cela permit à la Communauté du Nouveau-Bois de payer ses contributions (10). De plus, après la dissolution des abbayes et des Communautés religieuses à Gand, promulguée le 17 septembre 1796 (11), cette vente eut l'avantage pour le Nouveau-Bois de permettre à l'abbaye d'échapper à la vente publique comme domaine national.

Le 24 août 1797, le ministre des finances rejeta la pétition de François-Joseph Pycke de Ten Aerden, réclamant la propriété de l'abbaye du Nouveau-Bois (12). Le ministre décida que la Régie

(1) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 768 (docum. C.24, ad Num. 16).

(2) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, 715, pp. 219-220. — J. J. DE SMET, dans *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 39^e année, 2^e série, XXIX, 558, se trompe lorsqu'il parle d'une vacance d'un an après la mort de l'abbesse Marie Diltoer.

(3) B. VAN DONINCK, *Obituarium...*, 12: né à Grobbendonk le 5 mai 1753, sous-prieur de Saint-Bernard, confesseur du Nouveau-Bois jusqu'au 21 juin 1795: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f^o 48 v^o, ensuite confesseur de Zwijveke. Il mourut le 19 janvier 1830.

(4) B. VAN DONINCK, *Obituarium...*, 68: né à Louvain le 9 mars 1754, mort le 13 mai 1803. Il fut chapelain du Nouveau-Bois à partir du 18 septembre 1790: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f^o 50 v^o.

(5) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND.

(6) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, imprimé sur soie (Adrien Colier). — F. VANDERHAGEN, *Bibliographie gantoise*, IV, 99, n^o 5637, Gand, 1862; VI, 215, n^o 13536, Gand, 1867. Baes fut le receveur du Nouveau-Bois depuis avant mars 1770: A.É.G., *Nouveau-Bois*, n^o 382, f^o 255, jusqu'au 9 mars 1790: A.É.G., *Dépôt de l'Évêché, Évêché et Saint-Bavon*, K 2560, f^o 50.

(7) INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND: *Waerschowwinge van wegens d'abdye van Nieuwenbossehe*. — Daknam, prov. de Flandre Orientale, cant. de Lokeren; Boekhoute, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede; Bassevelde, prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke; Elene, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem; Serskamp et Schellebelle, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren; Destelbergen, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ledeborg.

(8) A.É.G., *Département de l'Escaut*, 1215.

(9) Corriger G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 81. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales...*, II, 86 et J. HUYSMANS, *Abdij van Nonnenbossehe*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 85, Gand, 1901.

(10) Entre autres une contribution de 48 000 livres en l'an IV (23 septembre 1795-21 septembre 1796). — INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND, copie fragmentaire de P. J. MAËS, *Versameling der Wapenschilden*.

(11) Pt. CLAEYS, *Mémorial de la ville de Gand 1792-1830*, 61-62, Gand, 1902.

(12) A.É.G., *Département de l'Escaut*, 1215.

des domaines devait se mettre en possession de l'abbaye, et de ses propriétés pour en disposer comme des autres domaines nationaux, et donc passer outre à l'acte de vente du 24 janvier 1795, quitte pour l'acheteur Pycke à se pourvoir devant les tribunaux si celui-ci s'en croit fondé. Sans doute la validité du contrat de vente fut-elle reconnue puisque les tables des ventes de biens nationaux dans le département de l'Escaut ne mentionnent pas la vente des bâtiments du Nouveau-Bois (1).

Le 3 décembre 1796, Eléonore Diltoer fut invitée par l'administration française à échanger ses bons de retraite et à quitter l'abbaye endéans les vingt jours. Les religieuses du Nouveau-Bois refusèrent d'abord ces bons de retraite au moyen desquels la possibilité leur fut offerte de racheter elles-mêmes les biens et propriétés de leur abbaye supprimée.

Le 23 décembre 1796, en fin de l'après-midi, les soldats vinrent évacuer le Nouveau-Bois. L'abbesse fit constater par témoins, le 27 décembre 1796, ce départ involontaire de la Communauté. Le 17 février 1797, les religieuses, à l'exception de quatre d'entre elles, acceptèrent les bons de retraite. Le 23 février 1797, les religieuses expulsées formèrent une société pour une durée de six ans. Le contrat stipulait que la part des religieuses décédées s'ajouterait aux biens de la société. Eléonore Diltoer était reconnue comme administratrice des biens de cette société. Léopold Carbonnelle était choisie pour succéder à Eléonore Diltoer (2).

Pour assurer l'entretien de la société nouvellement établie, Eléonore Diltoer acheta, par l'entremise d'un nommé Carbonnelle, sans doute un parent des religieuses Léopold et Benoîte Carbonnelle, quatre fermes (3), dont trois à Lokeren le 7 mars 1797, et une à Heusden le 23 août 1797. Ces quatre fermes formèrent les seuls éléments de l'ancien patrimoine du Nouveau-Bois, rachetés par les religieuses du Nouveau-Bois. Déjà le 12 février 1797, des fermes du Nouveau-Bois à Lokeren avaient été mises en vente sous le régime des biens nationaux et des soumissions (4) avaient eu lieu dès les 10 et 21 décembre 1796. Les religieuses s'étaient donc ravisées juste à temps quant à l'acceptation des bons de retraite. Les ventes d'anciennes propriétés du Nouveau-Bois comme biens nationaux (5) continuèrent jusqu'au 28 juillet 1809.

Devant le notaire Dominique Raman, la société des religieuses du Nouveau-Bois fut constituée une seconde fois le 4 avril 1799, pour une durée de vingt ans. Peu après, le 17 juin 1799, l'ancienne et dernière abbesse, Eléonore Diltoer, mourut (6).

Le 14 avril 1803, de nouveau devant le notaire D. Raman, la société accepta Léopold Carbonnelle comme administratrice des biens de la société. Après la mort de l'ancienne prieure, Léopold Carbonnelle, le 13 mars 1810, neuf religieuses élurent la sœur de celle-ci, Benoîte Carbonnelle, comme administratrice. En février 1816 (7), Guillaume, roi des Pays-Bas, accorda dispense aux anciennes religieuses du Nouveau-Bois de payer l'amende due pour déclaration tardive de la succession de trois de leurs anciennes compagnes. En 1815, le vicaire général du diocèse de Gand,

(1) A.É.G., *Département de l'Escaut*, 1474 à 1482.

(2) A.É.G., *Fonds d'archives de familles*, 5845.

(3) A.É.G., *Département de l'Escaut*, 1477, nos du journal 583, 584, 585 et 821. — Voir également J. LAMBERT, *Inbeslagname en verkoop van de nationale goederen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nieuwe reeks*, XIV, 168, Gand, 1960.

(4) A.É.G., *Département de l'Escaut*, 1212, nos 41, 81 et 88; 1213, nos 210 à 218.

(5) A.É.G., *Département de l'Escaut*, 1482, nos du journal 8993 à 8996.

(6) Son portrait, portant ses armoiries, est conservé à l'INSTITUT DU NOUVEAU-BOIS À GAND. — La matrice en argent de son sceau abbatial fut aussi exécutée par Tiberghien: J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux*, dans *Messenger des Sciences Historiques*, 192, Gand, 1870.

(7) M.-R. THIBLEMANS, *Inventaire des dossiers soumis au Roi concernant la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg du 24 décembre 1815 au 29 février 1816 conservés dans le fonds de la Secrétairerie générale d'État aux Archives Générales du Royaume à La Haye*, portefeuille 194 (12.2.1816, n° 14), dans *Miscellanea Archivistica*, XII, Bruxelles, 1976.

Goethals, autorisa les cinq religieuses survivantes à dresser leur testament en faveur de l'abbé Edouard-Jean-Ghislain Pycke de Ten Aerden, fils et héritier de François-Joseph Pycke de Ten Aerden, et en faveur de Jean-François Vander Meulen, notaire à Dentergem. En 1818, ces deux légataires donnèrent procuration à Benoîte Carbonnelle pour administrer les biens à Heusden et à Lokeren (1). En 1827, l'administration de la ville de Gand nota encore trois religieuses du Nouveau-Bois en vie : Philippine Limbourg au Petit Béguinage, Benoîte Carbonnelle au Elisabethdries et Colette Van Grymberghe au Prinsenhof, toutes trois à Gand (2). Il faut certainement y ajouter Théodore Speelman qui mourut à Wetteren le 29 octobre 1836 ; elle était probablement la dernière religieuse du Nouveau-Bois (3).

En novembre 1809 déjà, les sœurs de Notre-Dame de Namur, sous la direction d'une de leurs fondatrices, sainte Julie Billiart, avaient fondé à Gand, dans la *Sint-Pietersnieuwstraat*, une école d'enfants pauvres. Le 15 février 1810, une seconde école fut fondée dans les anciens bâtiments du Nouveau-Bois par cette même Congrégation (4). Le bail d'une partie de ces bâtiments fut repris en 1809, par les sœurs de Notre-Dame de Namur à un certain d'Hont, qui y tint déjà une école après la dissolution du Nouveau-Bois. D'autres parties des bâtiments furent louées par Pycke de Ten Aerden à des gens de métier (5), de sorte qu'en 1820 il y eut même un incendie (6). Peu à peu les sœurs de Notre-Dame de Namur reprirent et remirent en bon état les bâtiments du Nouveau-Bois pour y tenir un institut d'éducation de jeunes filles qui existe encore de nos jours.

Bien que l'intention des Pycke de Ten Aerden ait toujours été de rendre tous les bâtiments, biens et propriétés à la Communauté du Nouveau-Bois, dès que celle-ci pourrait se reconstituer, ce vœu, exprimé dans les testaments de François-Joseph Pycke de Ten Aerden et de sa veuve Marie-Josèphe Van der Straten, et respecté par leurs héritiers, ne se réalisa jamais et le Nouveau-Bois cessa d'exister comme abbaye cistercienne le 23 décembre 1796.

(1) A.É.G., *Fonds d'archives de familles*, 5845.

(2) A.É.G., *Fonds Gand*, 206. — A.G.R., *Archives du Secrétariat*, reg. 79.

(3) A.É.G., *Fonds d'archives de familles*, 5846, b.

(4) P. HAIMON, *Mère Julie Billiaert*, 150, Utrecht, 1969. — A. BUVÉ, *De Heilige Julie Billiart*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LXXII, 268-274, Saint-Nicolas-Waes, 1969.

(5) G. CELIS, *Het Klooster...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIII, 81.

(6) A.É.G., *Fonds d'archives de familles*, 5834, b.

ABBAYE D'OOSTEEKLO

Monasterium beate Marie sanctimonialium ordinis Cysterciensis apud Eclo juxta Alscot situm (1228), monasterium de Eclo (1232), conventus de Eclo (1238), conventus monasterii de Eclo (1246), ecclesia de Eclo (1248) ecclesia beate Marie de Eclo (1248), conventus de Ekelo (1250), cloester van Ekeloe (1288), cloestre van Oest Eclo (1292), li convens dele eglise nostre dame de Eclo (1293), Oesteclo (1297), Eeclo (1311), Oestecloe (1316), Oest Ecloe (1318), Oost Ekelo (1327), Ecloe (1333), Oosteclo (1341), Oesteclo (1348), Oosteekelo (1348), Oost Eeclo (1359), Oest Eeclo (1359), Eecloe (1360), Oost Eclo (1361), Oost Eekeloo (1364), Ecloo (1382), Oest Eekeloe (1392), Hoosteecllo (1397), Oest Eecloo (1399), Oestecloo (1400), Hoestereeckeloe (1400), Oesteecllo (1401), Oesteeclloe (1402), Oost Eecloo (1402), Oest Heekeloo (1403), Oosteecllo (1430), Eecloo (1436), Oostekelo (1437), Eeclo oest (1439), Oesteecllo (1440), Oosteeckelo (1441), Oosteecllo (1442), Oosteecllo (1473), Oostecloe (1503), Oost Eeckeloo (1519), Hoosteecllo (1530), Oosteeclloe (1537), Oostecloo (1552).

SOURCES: C'est depuis le 6 décembre 1862 que la plus importante partie des archives originaires de l'ancienne abbaye sont conservées aux Archives de l'État à Gand, Fonds d'Oosteeklo (1). Les nombreuses chartes constituent la partie la plus intéressante de ce fonds: il y en a deux du XII^e siècle, trente-six du XIII^e siècle, cent vingt et une du XIV^e siècle, nonante-quatre du XV^e siècle, nonante-cinq du XVI^e siècle, neuf du XVII^e siècle, une du XVIII^e siècle. On remarquera immédiatement que pour les XVII^e et XVIII^e siècles on conserve un nombre anormalement peu important de documents. Le n^o 123, intitulé 'Constitution de l'abbaye d'Oosteecllo' est une copie faite par F. De Potter d'une autre copie (d'un manuscrit) du 18^e siècle qui se trouve aux Archives de la ville de Gand (inventaire V. Vander Haeghen, II, Établissements religieux, Gand, 1889, p. 260). Ce manuscrit contient une histoire sommaire de l'abbaye depuis la fondation, une notice biographique sur les abbesses Isabelle-Claire-Eugénie de Houchin dite Lancastre et Julienne Van den Bogaerde, et un recueil d'épithames. Le registre n^o 124 est probablement l'original d'une partie du n^o 123. Le n^o 106 du *Fonds d'Oosteekloo* est une sorte de mémoire (1668-1794): il s'agit d'une relation au jour le jour qui offre des notices courtes mais précises sur la vie économique quotidienne de l'abbaye et sur de nombreux faits divers (2). L'inventaire mentionne encore cent vingt et un numéros qui concernent des documents de natures diverses: registres aux cens et rentes, une collection d'octrois, des bulles et privilèges, des règles et statuts de l'Ordre de Cîteaux, des lettres patentes, des testaments, des procès et de la correspondance. On conserve aussi dans ce même dépôt des Archives de l'État à Gand un certain nombre d'autres documents dans le Fonds des archives épiscopales, nos B4520-B4522 de l'inventaire de M. Gysseling: correspondance et pièces diverses (1636-1792), documents relatifs à l'élection de nouvelles abbesses (1630-1774) et un dossier concernant les stigmates et les visions de la sœur Victoria Boele (1686-1690).

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — P. C. Van der Meersch, archiviste, acheta ces documents pour la somme de 400 francs du Père Van Decker avec l'autorisation du Ministère de l'Intérieur.

(2) Depuis 1720, il n'y a que des notices annuelles. Le mémorial ne dit pas un mot des invasions des Français et des destructions qui s'ensuivirent.

Aux Archives de la Ville de Gand, on trouvera (1) d'abord quinze chartes pour la période 1530-1783, deux pièces de procès (1506) et un certain nombre de lettres de rentes (1669-1783). L'inventaire des décès survenus dans les couvents, dans le *Fonds de l'État Civil*, comporte 564 actes relatifs à Oosteeklo (1592-1795). L'*Atlas de la ville de Gand*, n° LXXIX, conserve un certain nombre de dessins. Enfin, il existe une petite collection d'épithaphes, copiées au XVIII^e siècle, qui se trouvaient dans l'église d'Oosteeklo à Gand.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent dans différents fonds des documents relatifs à Oosteeklo : *Papiers d'État et de l'Audience*, n°s 912, 923, 933, 934 ; *Conseil d'État*, n° 1278 ; *Conseil Privé de Charles VI*, n° 884. Tous ces documents sont cités dans l'ouvrage classique de Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, II, *Les abbayes en Flandre*, Westmalle, 1937.

Aux Archives départementales du Nord à Lille, on trouvera deux documents de 1668 dans le *Fonds de la Chambre des Comptes*, n° 19459, et deux autres documents, de 1591 et 1599, dans le fonds *Archives hospitalières de la ville de Lille*, n°s 1329 et 1363. Dans ce même dépôt, on conserve une ancienne histoire manuscrite de l'Ordre de Cîteaux, n° 27H69, *Notae et observationes pro Sacro Ordine Cisterciensi compillatae in unum a Joanne de le Barre, relig. de Laude*, qui contient livre II, f° 283 v°, une brève notice sur l'abbaye.

Le manuscrit II 1654 de la Bibliothèque Royale à Bruxelles porte le titre d'*Historia monasterii de Oost-Eecklo* : il ne contient en fait que les noms des abbesses jusqu'en 1762. Dans les archives de l'abbaye d'Enname, conservées aux Archives de l'État à Renaix, on trouvera dans l'inventaire remanié de M. Nuyttens un certain nombre de documents concernant cette abbaye.

Enfin, il est clairement établi qu'un certain nombre de documents sont propriété privée (2).

Il n'existe pas d'édition générale des sources relatives à l'abbaye d'Oosteeklo. Nous devons nous contenter d'éditions anciennes d'un certain nombre de documents divers qui doivent être bien entendu utilisé avec la critique nécessaire : on en trouvera dans *Cartulaire des Artevelde*, 492, Bruxelles, 1920 ; F. De Potter, *Beschrijving der stad Gent*, VIII, 77-78, Gand, s.d. ; *Bulletin du Comité flamand de France*, 559, Dunkerque, juin 1910 ; A. De Ghellinck d'Elseghem, *Chartes et documents concernant la famille van Vaernewyck*, I, 438, Gand, 1899 ; A. Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines*, 482, Paris, 1631 ; A. Miraeus et J. Foppens, *Opera diplomatica*, II, 1000, Louvain, 1723 ; C. P. Serrure, *Vaderlandsch Museum voor Nederduitsche letterkunde*, V, 285, 287, 288, 360, Gand, 1863 ; F. De Potter et J. Broekaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, XIV, 21-23, 25-26, 32-33, Gand, 1870-1872.

* TRAVAUX : Il a été jusqu'à présent assez peu écrit sur l'abbaye d'Oosteeklo. Il manque une bonne monographie de cette communauté. Il est toutefois paru à Louvain en 1966 une thèse : L. Adriaensen, *De ontstaansgeschiedenis en de verdere groei van de Cisterciëzerinnenabdij van Oosteeklo van circa 1226-1507*, Louvain 1966. *Gallia christiana*, V, col. 227-228, Paris, Bruxelles, 1877, et G. Verstockt, *Opcompste ofte stichtinghe der Maeghden Cloosters van de H. Orde van Cisteaux in Nederlandt*, 178-179, Anvers, 1673, ne consacrent à l'abbaye que des notices insignifiantes auxquelles les ouvrages de compilation du XIX^e siècle se réfèrent encore (3). On trouvera dans F. De Potter et J. Broekaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oostvlaanderen*, XIV, 18-40, Gand, 1870-1872, un bon aperçu de l'histoire de l'abbaye. Des synthèses ultérieures y ont aussi puisé en grande partie leur matière : J. Huysman, *Abdij van Oost-Eecklo*, dans *De godsdienstige week in Vlaanderen*, 1902 ; J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 488-493, Scourmont, 1926. L'histoire de l'abbaye

(1) Une notice du XVIII^e siècle qui comprenait une histoire de la fondation et la biographie de deux abbesses, est perdue.

(2) On trouvera dans *Bulletin du Comité flamand de France*, 559, Dunkerque, juin 1910, une communication du Dr Franchomme sur une charte de sa collection personnelle : il s'agit d'un acte de Marguerite de Constantinople, daté du 5 mai 1271, par lequel elle fait un don à l'abbaye d'Oosteeklo.

(3) Entre autres : H. DE MONTROND, *Dictionnaire des abbayes et monastères*, 601-602, Paris, 1856.

depuis 1585 jusqu'à la suppression nous est fort bien décrite dans l'ouvrage de Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, II, *Les abbayes en Flandre*, 63-191, Westmalle, 1937. Enfin, il est sporadiquement question de l'abbaye dans un ouvrage de vulgarisation sur l'histoire d'Oosteeklo par V. A. Stuyven, *Ken je Oost-Eeklo*, Gand, 1951.

On ne conserve pas à notre connaissance de carte figurative de l'abbaye d'Oosteeklo. Il est difficile de se faire une idée de l'aspect général des bâtiments. En 1598, les religieuses achetèrent une partie de la Posternehof à Gand qui fut reprise, en 1842, par les jésuites (1). En raison de toutes sortes de changements, les bâtiments primitifs ne sont pratiquement pas reconnaissables. Nous pouvons ici nous reporter à un certain nombre de dessins conservés dans l'*Atlas de la Ville de Gand*, n° LXXIX, aux Archives de la Ville de Gand. On ne connaît pas de portraits d'abbeses ou de religieuses, mais bien des reproductions de différents costumes des sœurs (2).

Le sceau primitif de l'abbaye d'Oosteeklo est perdu et nous n'en possédons pas de description. Il est possible de retrouver les armes de l'abbaye et d'un certain nombre d'abbeses dans différentes gravures (3).

On conserve aux Archives de la Ville de Gand une petite collection d'épithaphes qui se trouvaient en l'église d'Oosteeklo à Gand. À la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° G11766, *Épithaphes de Gand, XVII^e siècle*, se trouvent également trois épithaphes de l'abbaye.

À Oosteeklo même, on conserve une maison d'habitation avec étage, qui est vraisemblablement un reste des anciens bâtiments de l'abbaye. Le château d'Oosteeklo porte sur le fronton de sa porte les armes de l'abbesse Isabelle-Claire-Eugénie de Houchin (4), en 1682.

* * *

Une vieille légende, sans fondement historique, se rattache à la fondation de l'abbaye d'Oosteeklo (5). Différents auteurs expriment leur idée personnelle à ce propos. Le plus ancien document conservé date de 1164; Philippe d'Alsace garantissait alors la liberté de tonlieu dans le comté à l'Ordre de Cîteaux (6). Certains auteurs tirent de ce texte la conclusion erronée que l'abbaye existait déjà (7). Il existait peut-être déjà une Communauté religieuse qui n'était pas encore incorporée à Cîteaux. Ce n'est qu'en juillet 1228 que nous trouvons pour la première fois le titre de *monasterium beate Marie sanctimonialium ordinis Cystericiensis*. En ce qui concerne l'affiliation, les *Statuta Capitulorum* de Cîteaux ne nous apportent rien. Une inscription

(1) J. HUYSMAN, *Abdij van Oost-Eeklo*.

(2) UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*: L. DE CLERCQ, *Costumen der religioezen ordens en geestelijke vergaderingen, die binnen de stad Gand geweest zijn, bij gevoegt hunne wapens, benevens een korte beschrijvinge van de tijd hunner stigtinge en vernietinge*, 1^{re} 183-184, Gand, 1810, contient deux illustrations d'une religieuse en habit de chœur. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits*, n° 16562, on trouvera un ouvrage portant le même titre de L. DE CLERCQ, 1^{re} 175, Gand, 1807, qui contient la représentation d'une religieuse en habit ordinaire.

(3) UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° G 12052, 1^{re} 40-48: P. J. MAES, *Armorial couvents*, s.d. — UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° G 14250, 1^{re} 75: F. CALLION, *Beschrijving van den oorsprong, voortgang, vervolging en herstelling der abdijen, kloosters en andere geestelijke gestigten binnen de stad Gent*.

(4) E. DHANENS, *Provincie Oost-Vlaanderen. Inventaris van het kunstpatrimonium, Kanton Kaprijke*, 73-74, Gand, 1956.

(5) Réédité par F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, XIV, 19-20, Gand, 1870-1872.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds d'Oosteeklo*, n° 1.

(7) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 20, qui se base sur Miraeus. — Ch.-L. DIRICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 243, Gand, 1815. — M. DE MONTROND, *Dictionnaire des abbayes et monastères*, 601-602, Paris, 1856, qui se basent sur la *Gallia Christiana*.

dans l'ancienne église abbatiale à Gand, consacrée en 1618, situe la fondation (1) en 1217. G. Verstockt (2), qui propose la date de plus ou moins 1238, situe cette fondation trop tard. L'abbaye reçut en effet la reconnaissance pontificale le 28 juillet 1232 par une bulle de Grégoire IX (3).

Il y a doute également quant à l'emplacement de la fondation. J. Huysman (4) pense que l'abbaye fut fondée dans les années 1226-1228 à Aalschot (5) et transférée peu après à Oosteeklo. On ne connaît rien de certain en ce qui concerne la fondatrice. La légende à laquelle nous faisons allusion attribue la fondation à Jeanne de Constantinople, mais ce ne peut être affirmé, bien que la famille comtale de Flandre ait joué un rôle prépondérant durant les premières années de l'abbaye. Jeanne de Constantinople joua d'ailleurs un grand rôle dans toutes les fondations de cisterciennes.

* * *

ÉLISABETH (Izabella) VAN VLAANDEREN est la première abbesse connue. Elle appartenait probablement à la famille comtale de Flandre et serait morte (6) en 1267. La jeune abbaye reçut bientôt d'importantes donations et la protection de puissants personnages. Les privilèges pontificaux datent des 28 juillet 1232, 13 janvier 1244 et 11 juin 1246. Ferrand de Portugal et Jeanne de Constantinople firent un don en juillet 1228. En février 1250, Marguerite de Constantinople, prit l'abbaye et tous ses biens sous sa protection. L'abbaye obtint d'importants biens fonciers et des rentes à Aalschot, Oosteeklo et Kaprijke (7).

EGIDIA (Gisla) DE SALSZYNE était abbesse (8) en 1267. La même année, l'abbaye reçut une rente héréditaire (9). On ne sait rien de particulier en ce qui la concerne. L'abbesse suivante n'est signalée qu'en 1286. Pour les années 1270 à 1280, nous ne conservons que des actes d'intérêt secondaire (10).

CHRISTINA (Lyna) TRIJS apparaît comme abbesse (11) en 1286. Quelques actes peut-être rédigés au cours de son abbatiat ne sont que de peu d'importance (12). L'abbaye reçut en 1286 cent vingt-quatre bonniers de bruyère en rente héréditaire de l'abbaye de Loos (13).

GATHARINA (Lyna) VAN BOULARE est mentionnée comme abbesse en 1288. Elle dut l'être fort peu de temps puisqu'en 1290 déjà, un autre nom apparaît sur la liste des supérieures. En 1288, l'abbaye reçut une rente annuelle de vingt sous monnaie de Flandre (14).

(1) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 488-489, Scourmont, 1926, assure que cette date de fondation est connue par la tradition orale de l'abbaye.

(2) G. VERSTOCKT, *Opcompste ofte slichtinghe der Maeghden Cloosters van de H. Orde van Cisteaux in Nederlandt*, 178-179, Anvers, 1673.

(3) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 5.

(4) J. HUYSMAN, *Abdij van Oost-Eecklo*.

(5) Bien situé à Eeklo.

(6) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 19. — Selon SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 323, 's Gravenhage, 1732, et *Gallia Christiana*, V, col. 227, Paris, Bruxelles, 1877, elle serait morte en 1230.

(7) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes nos 4-20. — Kaprijke, prov. de Flandre orientale, cant. de Kaprijke.

(8) *Gallia Christiana*, V, col. 227.

(9) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 20.

(10) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes nos 21-23.

(11) *Gallia Christiana*, V, col. 227.

(12) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes nos 28-37.

(13) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 23.

(14) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 26.

IDA DAMMAND était abbesse en 1290 et l'abbesse suivante est signalée en 1301 seulement (1). Entre ces deux dates, il y eut quelques donations importantes qui furent faites aussi bien à l'abbaye dans son ensemble que particulièrement à des frères laïcs (2). Le 2 novembre 1293, les religieuses reçurent encore de Guy de Dampierre l'autorisation d'acquérir certaines terres (3). L'abbaye obtint encore le 9 septembre 1295 un privilège de Boniface VIII : elle ne fut plus obligée de présenter ses prêtres et chapelains à la Cour (4).

HEYLSOETE n'apparaît (5) que dans une charte du 30 avril 1301. Il s'agit d'une contestation à propos d'une rente dans laquelle l'abbaye n'est pas directement intéressée.

HEYLEWYF n'apparaît (6) que dans un acte du 7 juillet 1306 : l'abbaye y achète vingt-trois mesures de terre à Bassevelde qui dès lors procureront un cens héréditaire de dix livres par an.

AGNÈS VAN DE HOVE apparaît comme abbesse en 1307. Elle reçoit, le 29 juillet 1308, de son frère et de sa sœur une rente héréditaire annuelle de neuf livres dix sous quatre deniers (7). Nous ne connaissons rien d'autre à propos de son abbatiat.

HEYLSOETE DE ROCLEERS (*Van Roeselare*) apparaît dans la liste des abbesses (8) en 1310. Le 27 avril 1309, l'abbaye avait reçu de la dame de Gavere d'importantes donations à Oosteklo et Aalschot (9).

MARIA KEELCAPONS apparaît (10) en 1312 alors que l'abbesse qui lui succède est mentionnée en 1333 seulement. Nous ignorons si dans l'entretemps il y aurait eu une (des ?) autre(s) abbesse(s). L'abbaye et quelques religieuses reçurent à cette époque d'importantes donations, entre autres à Boekhoute, Bassevelde, Eeklo et dans le métier d'Assenede (11). Des terres furent acquises, par échange ou achat, à Steelandt, Maldegem et Kaprijke (12). On connaît aussi le cas à cette époque d'une location de terres (13).

BELINA VAN ZOMERGEM est signalée comme abbesse en 1333. La mention suivante la concernant apparaît (14) en 1346. Toutefois, à partir du 1^{er} juillet 1333, une autre abbesse est signalée dans les actes (15).

(1) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 39.

(2) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, chartes nos 28-37.

(3) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 31.

(4) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 33.

(5) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 38.

(6) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 39.

(7) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 41.

(8) *Gallia Christiana*, V, col. 227.

(9) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 52.

(10) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 39. — *Gallia Christiana*, V, 227, ne mentionne cette abbesse qu'en 1322.

(11) Boekhoute, prov. de Flandre orientale, cant. d'Assenede. — Bassevelde, prov. de Flandre orientale, cant. de Kaprijke. — Eeklo, prov. de Flandre orientale, chef lieu de canton. — Assenede, prov. de Flandre orientale, cant. d'Assenede.

(12) Steelandt, terre inondée. — Maldegem, prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo.

(13) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, chartes nos 47-72.

(14) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(15) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 73.

YSABEELE VAN DER HELLEN. L'abbaye se vit offrir durant son abbatiat un grand nombre de rentes, entre autres à Bassevelde, Eeklo, Gand et Vroendijke (1). Il arriva que la propriété de ces biens lui fut contestée par d'autres : ainsi, le 22 juillet 1333, une contestation survint avec le chevalier Gotschalk van Valmesbeke (2).

ÉLISABETH BLOC était abbesse d'Oosteeklo (3) en 1346. Le nom de l'abbesse qui lui succéda n'apparaît dans la liste qu'en 1364. Parmi toutes les chartes conservées pour cette période, beaucoup n'ont aucun rapport direct avec l'abbaye. Le contenu des autres actes est pratiquement identique : il concerne les rentes reçues ou achetées (4).

CLARA TOLLINS était abbesse (5) en 1364. Une même remarque vaut pour les chartes jusqu'en l'année 1382 : leur contenu est d'intérêt secondaire. Ainsi, l'abbaye, par exemple, donna en rente héréditaire des terres à Bassevelde et reçut de nouvelles terres à Ijzendijke (6).

MARGARETA VANDEN BERGHE apparaît dans la liste des abbesses en 1382 et une autre abbesse lui succède (7) en 1396. Malgré le fait que les rentes rapportaient bien, on ne peut qualifier de brillante la situation économique de l'abbaye. Le 7 janvier 1390, Philippe le Hardi mentionne qu'il a reçu de l'abbaye une supplique afin qu'elle soit libérée de certaines charges ; en effet, les rentes n'étaient pas entièrement payées (8). En 1394, une partie représentant quinze 'nobels' devait cependant être payée (9).

MARGARETA WILSINS est signalée comme abbesse en 1396. La mention suivante (10) n'est que de 1409. L'abbaye reçut en grand nombre des nouvelles possessions, principalement à Ertvelde (11), ainsi que de nouvelles rentes. Mais, le paiement des rentes ne se faisait pas toujours régulièrement ; aussi, l'abbaye forçait-elle des débiteurs de confesser leur faute devant les échevins. Il fallut donner plus de terre à cens héréditaire et on dut en vendre à Moerkerke (12). Le 22 juillet 1407, il y eut un procès devant les échevins de Gand entre l'abbaye et les habitants de Gand et Sleidinge à propos d'un canal que l'abbesse avait fait creuser : il dut être comblé (13).

CLARA DE DAPPERE était abbesse d'Oosteeklo en 1409. L'abbesse suivante n'est signalée (14) qu'en 1430. Dans un acte du 10 mai 1412 cependant, Margareta est appelée abbesse d'Oosteeklo (15). Nous ne savons pas si Margareta Wilsins fut à nouveau abbesse durant une courte période ou si Margareta van den Voorde était déjà abbesse en 1412.

-
- (1) Vroendijke, prov. de Zélande, Pays-Bas.
 (2) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 74.
 (3) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.
 (4) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes n°s 84-135.
 (5) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.
 (6) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes n°s 137-148. — Ijzendijke, prov. de Zélande, Pays-Bas.
 (7) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.
 (8) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 150.
 (9) W. PREVENIER, *De verhouding van de Clerus tot de locale en regionale overheid in het graafschap Vlaanderen in de late Middeleeuwen*, 42, Louvain, 1968.
 (10) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.
 (11) Prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede.
 (12) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes n°s 155-180.
 (13) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 176.
 (14) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40. — Ces données diffèrent fortement de celles de la *Gallia Christiana*.
 (15) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 184.

MARGARETA VAN DEN VOORDE est, en tout cas, mentionnée (1) comme abbesse de 1430 à 1437. Durant son abbatiat, le 1^{er} août 1433, l'abbaye est prise sous la protection des échevins et du Conseil de la ville de Gand : au cours des années précédentes, certaines personnes s'étaient attaqués aux religieuses, entre autres en leur faisant des procès à propos de leurs terres ou de leurs droits ; elles avaient même empêché l'abbaye de remplir des tâches religieuses. Les chartes ne contiennent que fort peu de renseignements précis sur la situation économique peu brillante de l'abbaye ; signalons une demande de l'abbesse aux échevins de Gand afin d'être exemptée d'impôts (2).

CATHARINA DE DAPPERE apparaît comme abbesse (3) dans la période 1437-1468. Les actes de cette époque contiennent trois cas d'hypothèque de fermes. D'autres documents démontrèrent qu'à ce moment les rentes n'étaient pas payées correctement. Cependant, l'abbaye acheta de nouvelles terres à Bassevelde et Assenede. Des religieuses procurèrent aussi de nouvelles rentes (4).

CATHARINA SEYSENS était abbesse en 1468. L'abbesse suivante est mentionnée (5) en 1478. Les chartes de cette époque sont une fois encore d'un contenu semblable et ne contiennent dans beaucoup de cas que peu de renseignements en rapport direct avec l'abbaye. Un certain nombre de rentes héréditaires furent acquises ainsi que de nouvelles terres à Bassevelde (6).

CHRISTINA LANS apparaît dans un acte du 4 mai 1479 par lequel elle achète une ferme à Oosteecklo (7).

CATHARINA VAN RAVESCHOOT était abbesse en 1480, mais démissionna après quatorze mois (8). Nous n'en connaissons pas les raisons.

AGNÈS CABELIAUD apparaît le 6 avril 1488 comme abbesse dans un acte par lequel elle achète une rente héréditaire à Oosteecklo (9). Elle est à nouveau mentionnée comme abbesse (10) en 1499.

MARGARETA POLEYTS mourut alors qu'elle était abbesse (11) en 1492. On ne sait rien d'autre en ce qui la concerne.

QUINTINE VAN MASTAING fut abbesse de 1496 à 1504 bien qu'Agnès Cabeliaud soit mentionnée comme abbesse (12) en 1499. Cette situation montre bien que des difficultés avaient surgi et que l'abbaye avait besoin d'une direction ferme. Le 22 octobre 1494 déjà, l'abbaye avait déposé plainte devant le Conseil de Flandre contre des chasseurs et des fauconniers qui pensaient avoir le droit de passer la nuit au couvent alors qu'ils chassaient dans la

(1) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(2) A.É.G., *Fonds d'Oosteecklo*, charte n° 202.

(3) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(4) A.É.G., *Fonds d'Oosteecklo*, chartes n°s 203-220.

(5) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(6) A.É.G., *Fonds d'Oosteecklo*, chartes n°s 221-234.

(7) A.É.G., *Fonds d'Oosteecklo*, charte n° 235.

(8) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(9) A.É.G., *Fonds d'Oosteecklo*, charte n° 243.

(10) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(11) *Gallia Christiana*, V, 227.

(12) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

région (1). La situation économique se ressentait aussi de ces circonstances difficiles : l'abbaye ne put payer une rente à Evergem en faveur de l'abbé de Saint-Bavon (2).

CATHARINA DE BEER régna sur Oosteeklo (3) de 1504 à 1528. Le non paiement des rentes et les événements de la guerre avaient amené l'abbaye, au début du XVI^e siècle, à une situation déplorable. On crut au début trouver une solution dans la mendicité ; mais bientôt les religieuses apprirent à tisser et allèrent vendre elles-mêmes leur production sur le marché. En 1510, de nouvelles landes furent défrichées (4). La situation fut quelque peu améliorée également grâce à des donations : de nouvelles terres à Waterdijk, Watervliet et dans le polder de Saint-Jean dans le Métier de Boekhoute (5).

PHILIPPINA VAN MASTAING était abbesse (6) en 1528. On ne sait rien d'autre en ce qui la concerne.

ANNA VAN POTTELSBERGHE dirigea Oosteeklo (7) de 1530 à 1536. Les actes de cette époque ne laissent voir aucun changement fondamental dans la situation économique de l'abbaye (8).

JOANNA SANDERS fut nommée abbesse le 5 juin 1536 et mourut (9), vraisemblablement, au début de 1583. Certains privilèges de l'abbaye durent à nouveau être défendus contre des plaideurs étrangers, entre autres : le droit de plantation ou d'élagage en un endroit le long de la nouvelle route de Bruges à Anvers (10). Cette abbesse connut l'épisode fameux des gueux. En 1577, l'abbaye fut dévastée par les gueux et totalement détruite (11). Les religieuses s'enfuirent, mais Joanna Sanders réussit à reconstituer une petite Communauté à Gand (12).

ÉLISABETH FRANSMAN fut abbesse d'Oosteeklo (13) du 25 mai 1585 jusqu'en avril (?) 1610. La Communauté qui comptait seulement sept religieuses, s'établirait maintenant définitivement à Gand. Leurs revenus ne se montaient qu'à 2200 florins et beaucoup de leurs possessions étaient perdues. Cependant, l'abbesse acheta, en 1597, une maison dans la Posteernestraat et, en 1607, on y commença la construction d'une église. En quelque sorte, on peut considérer Élisabeth Fransman comme la seconde fondatrice de l'abbaye (14).

(1) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, charte n° 247.

(2) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes n°s 254-255.

(3) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(4) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 30-31.

(5) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes n°s 275-281.

(6) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 40.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, II, 163, Westmalle, 1937.

(8) A.É.G., *Fonds d'Oosteeklo*, chartes n°s 285-292.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 163.

(10) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 32.

(11) J. HUYSMAN, *Abdij van Oost-Eecklo*.

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 163. — Les religieuses s'installèrent dans un certain nombre de bâtiments de l'ancienne Posteernehof. Cette ferme avait également des bâtiments du côté ouest du rempart, reliés avec l'autre partie par un corridor maçonné : cfr F. DE POTTER, *Geschiedkundige beschrijving der stad Gent*, VIII, 304, Gand, s.d.

(13) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 163.

(14) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 166.

JOHANNA DE HERTOGHE fut abbesse du 11 mai 1610 au 12 mai 1630. Elle appartenait à une famille noble (1). Au début de son abbatiat, il y avait quinze religieuses, onze sœurs converses et deux donates. Les pertes dues aux années de guerre pesaient encore lourdement et les revenus se montaient à cent vingt livres de gros. C'est avec l'aide des parents de l'abbesse qu'on put terminer l'église. Le 9 septembre 1618, elle fut consacrée par l'évêque de Gand, Jacques Boonen. Cette église fut aussi pourvue d'un riche ameublement. Sur le plan religieux, l'abbesse installa les quinze mystères du Rosaire qui avaient été pourvus d'indulgences par l'évêque de Gand (2).

MARIA VAN BRUNSWIJK appartenait aussi à une famille noble et dirigea Oosteklo (3) du 13 juin 1630 à la fin de 1634, époque à laquelle elle mourut de la peste (4). Au début de son abbatiat, les revenus se montaient à 409 livres de gros ce qui était insuffisant pour entretenir quinze religieuses et neuf sœurs converses et donates (5). L'abbaye ne fut pas épargnée par les revers : le 30 octobre 1633, des terres furent confisquées par le *watergraaf* de Flandre (6).

FRANCISCA VAN DEN STEENE devint abbesse le 17 novembre 1635 et mourut (7) en octobre (?) 1668. En 1635, l'abbaye comptait dix-neuf religieuses, huit sœurs converses et deux donates. Les revenus ne se montaient pas à plus de 504 livres. Il y eut sous cet abbatiat une grande activité dans les constructions : un nouveau réfectoire, la salle du Chapitre, la salle de l'infirmerie, la brasserie et le mur de la clôture. Un petit exploit technique fut la réalisation d'une fontaine dont les jets formaient une croix. L'abbesse dota l'église de différents ornements d'autel en argent et d'une cloche. Sur le plan religieux, elle fonda une confrérie en l'honneur de saint Bernard à laquelle adhérèrent l'archiduc Léopold d'Autriche, le Gouverneur Charles de Lorraine et leur suite. Elle fonda encore deux chapelles dédiées à Notre-Dame (8).

EUGENIA DE HOUCHIN *alias* **DE LANCASTRE** régna sur Oosteklo (9) du 9 février 1669 au 2 mai 1722. Elle naquit le 8 mai 1629 dans une des plus nobles familles d'Artois et résida dès l'âge de dix ans au couvent où elle prononça ses vœux en 1645. On fit encore sous son abbatiat quelques constructions : une galerie qui reliait l'entrée au quartier de l'abbesse, une crypte, des caves, des cuisines, un petit réfectoire et différents autres bâtiments le long de la *Houlei*, une nouvelle sacristie et une maison pour le confesseur. L'abbesse fit installer une croix avec des diamants pour un ostensor. Enfin, elle fit ériger un nouveau maître autel orné de marbre et d'or (10).

JULIANA VAN DEN BOGAERDE fut abbesse d'Oosteklo (11) du 20 juillet 1722 au 6 mai 1725. Elle naquit le 12 mai 1658, elle était la fille d'un échevin de Bruges et fit profession au couvent en 1680. Au début de son abbatiat, la Communauté comptait vingt-deux reli-

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 164.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 168-169.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 170.

(4) J. HUYSMAN, *Abdij van Oost-Eecl*.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 170.

(6) A.É.G., *Fonds d'Oosteklo*, charte n° 353.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 172.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 174. — F. DE POTTER et J. BROEKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 36-36.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 175.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 177-178. — F. DE POTTER et J. BROEKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, XIV, 37.

(11) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 179.

gieuses, onze sœurs converses et une donatée. Les revenus étaient amplement insuffisants pour les entretenir. Son abbatiat fut trop court pour développer une grande activité. Elle fit cependant couvrir les murs du réfectoire et de la cuisine d'un pavement (1).

MARIA ALEXANDRINA DE COENE dirigea l'abbaye (2) du 13 juin 1725 au 2 avril 1762. Elle appartenait à une famille noble de Gand. Le 27 septembre 1725, le prélat de Clairvaux rendit visite à l'abbaye et l'abbesse reçut une croix d'or à titre de dignité. Sur le plan économique, la situation s'améliorait ce qui permettait d'entreprendre un certain nombre de travaux de réfection nécessaires. On fit recouvrir des murs, le clocher fut réparé et toutes les cloches refondues. En outre, on construisit une nouvelle boulangerie et un lavoir (3).

ANGELINA BRUYNEEL resta à la tête de l'abbaye (4) du 3 mai 1762 à la fin août 1774. En 1762, il y avait vingt et une religieuses, neuf converses, mais aucune novice. À la fin de son abbatiat, les revenus se montaient à 8 075 florins (5). Pour équilibrer ses finances, la Communauté devait vivre très économiquement. Pour cette période, il n'y a rien de particulier à signaler.

VICTORIA VAN DE WIELE fut élue, le 31 mars 1775, dernière abbesse d'Oosteeklo. Elle mourut (6) au béguinage de Gand en 1812. Au cours des années troubles de la Révolution française, l'abbaye dut payer de lourds impôts de guerre tant aux Autrichiens qu'aux Français. Le 4 mai 1796, l'abbaye et ses possessions furent confisquées par les Français. Le 7 novembre 1796, les religieuses quittaient l'abbaye (7). Le 26 fructidor an V (12 septembre 1797), l'abbaye fut vendue comme bien national à Griband, bourgeois de Gand (8). Cependant, en septembre 1797, les religieuses avaient racheté leur abbaye. Le 22 novembre, l'abbesse y revenait avec quatre religieuses et dix converses (9).

Le 15 août 1814, les sœurs prirent à nouveau l'habit des cisterciennes et **Egidia Van den Bossche** fut élue abbesse. Elle mourut en 1838. La dernière religieuse ne décéda (10) cependant qu'en 1847. En 1842, l'abbaye avait été entièrement occupée par les jésuites. Ces derniers reçurent la même année l'autorisation de démolir la vieille porte qui se trouvait empêcher la construction de la façade d'une nouvelle église. L'ancien rempart de la ville, d'abord appelé Gracht ensuite Houtlei, fut comblé en 1899 et en partie occupé par les jésuites et les frères de l'Institut Saint-Amand (11). Plus tard, les jésuites se sont retirés de cet endroit. L'emplacement où se trouvait l'église abbatiale appartient maintenant à l'Institut supérieur Saint-Luc.

Une peinture représentant saint Bernard et la boucle de la crosse qui selon la tradition a appartenu à saint Robert, premier abbé de Cîteaux, furent offertes à la Byloque par Egidia Van den Bossche (12). Ces deux objets sont conservés dans l'actuel couvent : la peinture dans la salle capitulaire et la crosse dans la chapelle.

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 181-182.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 183.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 183-185.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 186.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 187-188.

(6) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 189.

(7) J. HUYSMAN, *Abdij van Oost-Eecklo*.

(8) A.É.G., *Vente des biens nationaux. Table alphabétique des procès-verbaux contenus dans les recueils précédents*, reg. 1476.

(9) J. HUYSMAN, *Abdij Oost-Eecklo*.

(10) J. HUYSMAN, *Abdij Oost-Eecklo*.

(11) F. DE POTTER, *Geschiedkundige beschrijving der stad Gent*, VIII, 40, Gand, s.d.

(12) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 317, Gand, 1929.

ABBAYE DE TEN ROOSEN PRÈS D'ALOST

Domus quae vocatur Rosa beatae Mariae in Brabantia (1235), abbatissa de Rosa beatae Mariae (1239/1240), abbatissa de Rosis prope Alostum (1256/1257), convent te Roose by Aelst (1285), monasterium de Rosis juxta Aloest (1303), abbazia de Rosen (1410), monasterium de Rosis in Flandria (1455), godshuus van den Roozen by Aelst (1493), cloester van den Roozen (1517), clooster van onser vrouwe van den Roosen by Aelst (1534), godshuuse van Roozen (1586), godshuuse van den Roosen buyten Aelst (1586), couvent que se dict ten Roozen (1597), cloistre de la Rose lez nostre ville d'Alost (1622), abbaye te Rooze lez Alost (1705), abdije van Roozen neffens Aelst (1718), monasterium ad Rosam vulgo ten Roese prope Alostum (1745), abdije van ten Roosen (1789).

SOURCES: Les archives de l'ancienne abbaye de Ten Roosen (1) ont pratiquement complètement disparu. Seuls quelques documents d'intérêt mineur sont encore conservés. Une grande partie des archives, principalement des titres de propriété, furent saisis par les Français lors de la suppression de l'abbaye. Selon une note du 19 août 1802, rédigée par le commissaire du pouvoir exécutif et par l'administration communale d'Alost, ces documents furent remis au receveur des domaines nationaux, Cadion. Ce dernier les aurait transmis, après un certain temps, au chef-lieu du département où ils furent rangés dans les Archives. C'est de cet endroit ou d'ailleurs que les documents disparurent vraisemblablement (Archives de la Ville d'Alost, *Registre de la Mairie de la Commune d'Alost*, V-A-11).

Aux Archives de l'État à Gand, où les archives des couvents supprimés par les Français auraient dû normalement être regroupées, on conserve un fonds *Abbaye de Ten Roosen à Alost* qui ne contient que quatre pièces de peu d'importance datant du XVIII^e siècle: deux registres contenant la liste des locataires des biens de l'abbaye dans la seconde moitié du XVIII^e siècle: nos 1 et 2; un livre des dépenses quotidiennes de la Communauté pour les années 1782-1796: n° 3; un document isolé du 7 octobre 1718 concernant un accord au sujet de la refonte d'une cloche fêlée de l'église abbatiale: n° 4. Dans le fonds *Archief van het arrondissement van Oost-Vlaanderen en van het departement of de prefectuur van de Schelde*, nos 1329-1330, on trouve quelques renseignements sur la vente des biens confisqués à l'abbaye.

Aux Archives de la Ville d'Alost, on conserve, depuis 1971, un atlas des possessions de l'abbaye, dressé en 1770 par l'arpenteur J. Peelman (n° 2108); ces cartes sont accompagnées d'un petit registre qui contient la liste des fermiers (n° 2109). Ces documents ont été déposés par le notaire P. Breckpot. On trouvera également dans les *Schepenregisters*, surtout nos 1166, 1169, 1174, 1178, 1188, 1196, 1197, 1224, 1239 et 1272, dans les *Stadsrekeningen*, nos 371 et 394, et dans les *Resolutiën van de municipaliteit*

(1) L'abbaye était située au lieu-dit Mijlbeke à Alost, à la limite de Moorsel; — prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost; — diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, archevêché de Malines jusqu'en 1801, depuis lors évêché de Gand. — Le même nom apparaît pour plusieurs fondations médiévales: entre autres l'abbaye de Saint-Victor à Waasmunster-lez-Termonde de l'Ordre des chanoinesses régulières de Saint-Victor et l'abbaye de cisterciennes de Roosendal à Walem près de Malines. — En ce qui concerne la liste des variantes du nom de l'institution, en raison du manque de documents originaux surtout pour la période la plus ancienne, nous avons dû recourir à des mentions dans des éditions telles que A. MIRÆUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, III, 103, 117, 684, Bruxelles, 1734, et *Gallia christiana*, V, 302-303, Paris, 1731.

van de stad Aalst, n° 21, quelques renseignements épars sur l'abbaye de Ten Roosen. Il en est de même pour une copie de la chronique communale du XVII^e siècle, œuvre de Romaan De Visscher, *De Comitatu Alostano ejusque descriptione attributis et proprietatibus*, n° 2.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouve principalement quelques documents intéressants, mais d'époque tardive : rapports d'élections abbatiales : *Papiers d'État et de l'Audience*, nos 901, 905, 911, 927 et 933 ; *Conseil d'État*, n° 1281 ; *Conseil de Régence*, n° 367 ; *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B. Le dénombrement de 1787 figure dans la *Chambre des Comptes*, n° 46672, tome X ; un acte d'amortissement des biens de l'abbaye est conservé dans le fonds *Jointe des amortissements*, n° 611. Dans les *Greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles*, nos 6671-6683, on trouve encore quelques registres du XVI^e au XVIII^e siècles, concernant la cour des tenants que l'abbaye possédait à Mazenzele (1).

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, fonds *Abdij van Ten Roosen te Aalst*, on conserve un acte notarié qui donne le compte-rendu de l'élection abbatiale du 11 février 1559, et cinquante et un interrogatoires de novices durant les années 1630-1787.

Le cartulaire Ia de l'abbaye de Saint-Victor à Waasmunster (2), conservé aux Archives de l'abbaye de Waasmunster, contient deux actes datés de 1247 et 1250, émanant de Ten Roosen.

Les Archives de l'abbaye de Saint-Bernard à Bornem (3) possèdent un obituaire incomplet de l'abbaye de Ten Roosen. Ce volume fut acheté vers 1900 à un libraire d'Alost et il fut édité par O. Reynters, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen van den Oudheidkundigen kring van de stad en het voormalig Land van Aalst*, IV, 89-159, Alost, 1908. Ce document comporte dix doubles pages de parchemin, il fut commencé vers le milieu du XV^e siècle et se termine à la fin du XVII^e siècle. Chaque mois, il apparaît à deux reprises, une première fois avec mention des bienfaiteurs de l'abbaye et, une seconde fois, avec la liste des résidents du monastère. Les mois de janvier, février, mai et juin font partiellement défaut. L'un des feuillets absents qui reprend les mois de février et de mai a été acheté, en 1964, à une vente chez Maggs à Londres par la Bibliothèque Royale à Bruxelles ; il y est conservé au *Cabinet des manuscrits*, n° IV-329 : G. Dogaer, *Aantekening bij een fragment over een obituarium van de abdij Ten Roosen*, dans *Cîteaux*, XVI, 147-148. Westmalle, 1965, et *Early presses and monastic libraries of North-West Europe. A Catalogus of manuscripts and printed books*, 126, Maggs, Londres, 1964.

Enfin, au *Cabinet des Manuscrits* de l'Université catholique de Louvain, on conserve, sous le n° A-28-1/2, des volumes non reliés d'un *codex* datant des environs de 1440 : on y trouve la règle de saint Benoît et un martyrologe. Ces documents proviennent de l'abbaye de Ten Roosen. Au XVIII^e siècle, on colla des feuilles de papier sur le parchemin pour y transcrire un obituaire. Plus tard, on essaya de retirer les feuilles de papier, mais les traces de cette tentative demeurent visibles.

Les quelques chartes concernant l'abbaye de Ten Roosen ne nous sont connues que des éditions : *Gallia Christiana*, V, 302-303, Paris, 1731, et A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, III, 103, 117, 684, Bruxelles, 1734. On verra aussi quelques documents dans A. De Vlamincck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyyveke-lez-Termonde*, I, 89, Gand, 1869 ; *Documents concernant Thorembais-les-Béguines*, dans *A.H.E.B.*, XI, 219-220, Louvain, 1901 ; A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, 530, Bruxelles, 1855. La plupart des textes sont repris dans l'article de O. Reyntens, *De abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen van de ouheidkundige Kring van de stad en het voormalig Land van Aalst*, IV, 1-159, Alost, 1908. Dans ce travail, l'auteur publie d'une manière intégrale certains documents extraits des registres scabinaux d'Alost, le dénombrement de 1787 ainsi que l'obituaire tel qu'il est conservé à Bornem.

TRAVAUX : On a peu publié sur l'histoire de l'abbaye de Ten Roosen. Parmi les ouvrages anciens, on retiendra principalement la *Gallia Christiana*, V, 81-82, Paris, 1731, qui a pu utiliser pour l'élabo-

(1) Prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(2) Prov. de Flandre orientale, cant. de Hamme.

(3) Prov. d'Anvers, cant. de Willebroek.

boration de la liste des abbesses l'obituaire complet de l'époque; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, III, 148, La Haye, 1735; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 145, La Haye, 1725. Le meilleur travail sur l'histoire de l'abbaye reste O. Reyntens, *De abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen van de oudheidkundige kring van de stad en het voormalig Land van Aalst*, IV, 1-159, Alost, 1908. Cet article bien qu'assez superficiel, pas clair, et incomplet, possède cependant quelque mérite puisque l'auteur, bien connu aux Archives de la Ville d'Alost, a pu rassembler un grand nombre de pièces inaccessibles à d'autres. On verra également pour quelques renseignements: F. De Potter et J. Broeckeaert, *Geschiedenis van de Stad Aalst*, III, 357-367, Gand, 1875, s'inspirent largement de A. Sanderus; J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle*, 448-452, Scourmont, 1926; Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, II, *Les abbayes en Flandre*, 227-260, Westmalle, 1937; L. Van Nuffel, *Alostum Religiosum. Beelden en schetsen uit de besloten tijd*, 117-120, Alost, 1911, qui traite principalement des premières années après la suppression; J. Lefèvre, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, *Nonciature de Flandre*, IX, XXX-XXXI et 269-270, Bruxelles, Rome, 1950.

On ne conserve que peu de livres provenant de la bibliothèque de l'abbaye si tant qu'une bibliothèque ait existé. Au *Cabinet des Manuscrits* de l'Université catholique de Louvain, n^o A-28-1/2, on trouve quelques volumes d'un *codex* datant de 1440 environ: il contient le texte de la règle de saint Benoît et un martyrologe.

Le *Cabinet des Manuscrits* de la Bibliothèque Royale à Bruxelles conserve sous le n^o 16823, f^o 139, une très belle aquarelle d'assez grande dimension qui représente le complexe abbatial. Elle appartient à une série intitulée *Icones urbium, villarum, castellorum et coenobiorum Gallo-Flandriae*, destinée au troisième volume de A. Sanderus, *Flandria illustrata*, mais qui ne fut pas publié.

Dans le *Registre aux cartes de 1770*, conservé aux Archives de la Ville d'Alost, la carte n^o XIV représente une vue soignée du cloître et des bâtiments abbatiaux.

Les armes de l'abbaye nous sont connues par un manuscrit du XVIII^e siècle conservé au *Cabinet des Manuscrits* de la Bibliothèque Royale, n^o II-3577, f^o 66; elles représentent trois boutons de roses d'argent sur champ d'azur.

On ne conserve aucun sceau de l'abbaye.

* * *

L'histoire de la fondation et des premiers développements de l'abbaye de Ten Roosen demeurent obscurs principalement en raison de l'absence de sources. Selon les auteurs de la *Gallia Christiana* (1) qui se basent sur l'auteur d'une « histoire de Malines », le couvent aurait été fondé en 1228. Le seul fait assuré est que Ten Roosen fut acceptée comme abbaye cistercienne avant 1235, date à laquelle l'abbé de Cîteaux incorpora la nouvelle fondation à l'Ordre et la plaça sous l'autorité de l'abbé d'Aulne (2). Nous ignorons tout du véritable fondateur de ce monastère. On peut penser que la comtesse Jeanne de Constantinople joua un rôle dans cette fondation; en effet, dans un acte de 1258 ou 1259, elle est mentionnée comme bienfaitrice exceptionnelle de Ten Roosen (3).

(1) *Gallia Christiana*, V, 81, Paris, 1731.

(2) *Gallia Christiana*, V, 302. — L'abbé d'Aulne a vraisemblablement et très rapidement cédé cette autorité spirituelle sur Ten Roosen à l'abbé de Baudelo qui apparaît déjà, dès mars 1239, dans ce rôle. À l'exception de la période 1470-1570, après la réforme du couvent, lorsque l'abbaye de Nizelles avait pris soin de l'abbaye, ce furent les abbés de Baudelo qui jouèrent le rôle de visiteur et de commissaire et qui y envoyèrent toujours aussi des religieux comme confesseurs. — Aulne, abbaye cistercienne à Gozée, prov. de Hainaut, cant. de Fontaine-l'Évêque.

(3) *Gallia christiana*, V, 303. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, III, 684, Bruxelles, 1734.

La première abbesse, Juta, est citée dès 1239: elle déclare, avec l'abbé de Baudelo, que le chevalier Razo de Fontinella et ses trois fils, Olivier, Daniel et Razo, ont donné à l'abbaye leurs terres, bois, dîmes, revenus et autres possessions dans les paroisses d'Alost, Moorsel, Baardegem, Mazenzele, Bruggem, Herdersem et Wieze. Les donateurs demandaient qu'au lieu-dit *Fontinella alias Borneken*, on érige un couvent (1). Selon une autre charte de l'abbé de Baudelo, du 1^{er} juin 1240, cette donation comportait des réserves: l'abbaye devait fournir à Razo et à son fils Olivier une partie des récoltes, vraisemblablement des biens qui avaient été offerts à l'abbaye, et les entretenir leur vie durant. Peu de temps après, Olivier regretta cette donation et voulut l'annuler. C'est pourquoi l'abbé de Baudelo écrivit donc une lettre au comte de Flandre pour lui demander de faire respecter l'accord précédent. Selon ce document, l'abbesse avait déjà obtenu l'autorisation de l'évêque de Cambrai de faire célébrer les offices divins sur l'emplacement de la nouvelle fondation (2).

On ne connaît pas la date de l'installation des religieuses sur le nouvel emplacement. Cela dut se faire peu après 1240 et, en tout cas, avant 1257, année où l'abbesse Gerbergis déclare qu'en raison de l'incommodité des lieux, les religieuses ont transféré autrefois leurs premières installations situées près d'Alost sur un terrain d'environ six bonniers, non loin de la cour de Bornekin et qui avait été libéré de tous cens et charges par la comtesse Marguerite et son fils Gui (3).

La fondation primitive de l'abbaye, dite *in Milebeke apud Rosas* (4) peut vraisemblablement être localisée en un lieu qui par la suite est encore appelé *Roosen* et qui est situé près du Molenbeek sur la vieille route de Malines, actuellement chaussée de Termonde, à environ six cents mètres des bâtiments plus récents du couvent (5). Peut-être est-ce l'humidité du sol au voisinage du Molenbeek qui contraignit les religieuses à déménager.

C'est donc vraisemblablement bien la donation d'une cour avec un grand domaine — qui comportait, selon une charte de 1258-1259, outre les six bonniers de la clôture abbatiale, cinquante-deux bonniers de terres, prairies et bois, situés dans les environs immédiats (6) — ainsi que le souhait du donateur qui conduisirent les sœurs à se déplacer un peu et à s'installer au centre des terres qu'elles venaient de recevoir.

Razo de Bornekem ou de *Fontinella* peut donc aussi, en un certain sens, être considéré comme le véritable fondateur de l'abbaye. C'est d'ailleurs ainsi que le nomme l'obituaire du XV^e siècle (7). Le chevalier Razo appartenait vraisemblablement à la petite noblesse terrienne de la région. Il apparaît déjà avec son fils Siger, qui mourut avant 1239, le 8 novembre 1235, dans un acte pour l'abbaye d'Afflighem. Il déclare céder à cette maison une dîme à Mazenzele en échange de cinquante livres (8). Ceci montre bien que Razo appartenait apparemment plutôt à la noblesse appauvrie et que les biens qu'il offrit en 1239, constituaient vraisemblable-

(1) *Gallia Christiana*, V, 302. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, III, 103. — Moorsel et Baardegem: prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost; — Herdersem et Wieze, prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde; — Bruggem, lieu-dit inconnu, probablement à la limite des communes de Moorsel et Herdersem. — On verra: O. REYNTENS, *De abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen van de Oudeheidkundige kring van de stad en het voormalig Land van Aalst*, IV, 12, Alost, 1908.

(2) *Gallia Christiana*, V, 302-303.

(3) A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 117.

(4) *Gallia Christiana*, V, 303. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 684.

(5) O. REYNTENS, *De abdij van Ten Roosen* dans *Annalen... van Aalst*, IV, 17-18. — Plus tard, l'abbaye posséda encore cet endroit où elle avait une petite ferme.

(6) *Gallia Christiana*, V, 303. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 684.

(7) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen van den Oudeheidkundige kring van de stad en het voormalig Land van Aalst*, IV, 123, 121, 116, 102 et 114, Alost, 1908.

(8) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem*, dans *A.H.E.B.*, 2^e série, 535, Louvain, 1894-1901.

ment la totalité des possessions familiales. Cette donation généreuse signifiait donc aussi la ruine totale pour les siens. De fait, pratiquement l'ensemble des membres de sa famille entrèrent au service de l'abbaye dès les premières années de la fondation. Ainsi, sa fille Faiede devint-elle moniale à Ten Roosen et son fils Daniel y fut prêtre et confesseur. Un autre fils, Razo, mourut frère convers et la fille de ce dernier fut également religieuse à Ten Roosen (1).

* * *

JUTA, première abbesse, apparaît dans une charte de 1239 par laquelle elle fait connaître la donation du chevalier Razo de Fontinella et de ses fils (2).

En 1248, l'abbaye vendit, avec l'accord du visiteur, l'abbé de Cambron, toutes les possessions situées au quartier de Hese à Waasmunster, hormis la dîme, à Jacques de Pumbeke; trois ans plus tard, le 16 janvier 1250, elle recéda la dîme à Guillaume de Belsele de qui elle l'avait acquise précédemment (3). Ces possessions étaient probablement trop lointaines et furent donc vendues pour acquérir des biens plus proches.

GERBERGIS est citée pour la première fois en mars 1257: elle annonce à la comtesse Marguerite de Constantinople que le couvent a été déplacé à la cour de Bornekem (4). En mars 1258 ou 1259, elle demande encore une confirmation des biens de l'abbaye, à savoir: six bonniers à Mijlbeke — où le couvent était précédemment installé —, quatre bonniers de bois reçus en censive du comte, cinq journaux de prairie à Mijlbeke, près des cinquante-huit bonniers situés au voisinage du nouvel établissement et offert par Razo de Bornekem (5).

Gerbergis est citée une dernière fois dans un acte de février 1261 lors du règlement d'un différend entre les abbayes de Villers et de Ten Roosen qui avaient toutes deux des prétentions sur une terre ayant appartenu à Ode de Noville et à sa fille. Les abbés de Clairvaux et d'Aulne, désignés comme arbitre, décidèrent que le lieu appartiendrait à Villers à charge de payer cinquante livres de Louvain à Ten Roosen (6).

JULIANA. Selon les auteurs de la *Gallia Christiana* (7), Juliana aurait été citée comme abbesse dans des documents de 1282 et 1291; mais ces actes sont perdus.

C'est vraisemblablement sous son abbatiat que le duc de Brabant, Jean, accorda, le 28 février 1285, au maire et aux sept jurés qui formaient la cour censale de Ten Roosen à Mazenzele le droit d'accorder ou de refuser les héritages sur les biens de l'abbaye selon les coutumes d'Uccle (8).

Le 6 janvier 1290, l'abbesse Juliana apparaît également comme co-exécutrice testamentaire de Gertrude, fille du chevalier Iwein de Moorsel ou de Meldert, moniale à Ten Roosen. Cette

(1) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 136, 123, 121 et 116.

(2) *Gallia Christiana*, V, 302. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 103.

(3) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR À WAASMUNSTER, *Cartulaire Ia*, f^{os} 13 et 12.

(4) A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 117.

(5) *Gallia Christiana*, V, 303. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 684.

(6) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Abbaye de Villers*, chartier. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Villers*, n^o 11022, f^o 337: cartulaire du prieuré de Mellemont. — Voir G. DÉSPLY, *Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, 107, Bruxelles, 1959; — publication dans *Documents concernant Thorembais-les-Béguines*, dans *A.H.E.B.*, XI, 219-220, Louvain, 1901.

(7) *Gallia Christiana*, V, 82.

(8) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, 530, Bruxelles, 1855.

riche héritière donnait un grand nombre de rentes annuelles à plus de quarante institutions religieuses ou personnes privées. L'abbaye elle-même, et principalement le couvent, l'infirmerie, la pitancerie et l'aumônerie, reçurent de nombreuses rentes outre les biens meubles que la religieuse laissait après sa mort (1).

En 1303, on s'occupa activement de la reconstruction des bâtiments conventuels ainsi qu'en témoigne un testament du 3 juin de Michel der Strate qui demeurait à l'abbaye cistercienne de Zwijveke-lez-Termonde: il offre une rente en faveur de la construction du couvent de Ten Roosen (2).

En ce qui concerne les abbesses de Ten Roosen depuis le début du XIV^e siècle jusqu'à la seconde moitié du XVI^e siècle, nous ne disposons que de quelques indications fragmentaires et sommaires fournies par l'obituaire incomplet et par les listes d'abbesses dressées par A. Sanderus et par les auteurs de la *Gallia Christiana* (3), d'après des documents aujourd'hui disparus.

Nous donnons donc ci-dessous, sous toute réserve, la liste de ces abbesses dont on ne possède généralement qu'une mention. D'autre part, comme on ne connaît pas souvent avec exactitude le moment de leur règne, l'ordre de succession est à examiner avec prudence.

HAVIDIS.

MARGARETHA DE HEEMBERGHEN serait décédée le 23 octobre 1328.

ÉLISABETH.

CATHARINA DE LOUVAIN mourut un 23 mars dans le courant du XIV^e siècle (4).

BÉATRIX DE DIELBECKE apparaît selon A. Sanderus (5) dans des actes de 1350 et 1355 et serait morte le 17 avril 1355.

ÉLISABETH DE POPERODE.

MARGARETHA DE PRATIS.

MARGARETHA D'EFFELTRE mourut (6) le 25 février 1414, selon l'obituaire. C'est vraisemblablement sous son abbatiat que le Chapitre Général de l'Ordre, en 1410, frappa l'abbaye d'excommunication si elle ne payait pas endéans les six mois sa contribution aux charges du Chapitre Général de Paris; ce qui même après des demandes répétées, n'avait pas été fait (7).

(1) ARCHIVES DE L'ABBAYE DES SAINTS-PIERRE-ET-PAUL À TERMONDE: BEDA REGAUS, *Afflighemum illustratum*, I, 697-700.

(2) A. DE VLAMINCK, *Cartulaire de l'abbaye de Zwijveke-lez-Termonde*, 89, Gand, 1869.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 148, La Haye, 1735. — *Gallia Christiana*, V, 82. — O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 89-159.

(4) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 132, 99, 110. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits*, n° IV-323. — *Gallia Christiana*, V, 82. — La sixième abbesse, Elisabeth, qui, selon la *Gallia Christiana*, serait mentionnée dans l'obituaire au 2 janvier, n'apparaît pas chez A. Sanderus.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 148. — O. REYNTENS, *De abdij van Ten Roosen*, 74, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 74.

(6) *Gallia Christiana*, V, 82. — O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 136-137.

(7) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, IV, 123-124, Louvain, 1936.

CATHERINE LOMBEX serait morte le 7 avril 1418.

MARGARETHA DE LANCHMERSCH serait décédée le 18 août 1419.

ÉLISABETH DE SADELEEREN mourut (1) le 29 juillet 1454.

ÉLISABETH VAN DER HOYEN alias VAN OYEN est citée pour la première fois en 1462, date à laquelle elle conclut un accord au sujet d'une rente appartenant à une religieuse. Son nom apparaît une fois encore dans un document du 18 février 1467 par lequel l'abbesse apure une partie des arriérés d'une dette contractée pour l'achat d'une maison située à la *Molenstraat* à Alost (2). Selon l'obituaire (3), Élisabeth van der Hoyen mourut le 3 décembre 1501.

À cette époque, la plupart des terres de l'abbaye étaient affermées. Ainsi, le 8 avril 1473, l'abbesse donna à bail le moulin à eau de l'abbaye sur le Molenbeek et, quatre ans plus tard, elle loue encore quatre champs situés à Mijlbeke (4).

À la fin du XV^e siècle, la situation financière de l'abbaye ne devait pas être très florissante. En 1493, le couvent vendit une importante maison située à Alost, au coin de la *Molenstraat* et la *Kapellestraat*, maison qui avait été acquise par héritage d'une moniale et ce en raison de l'importance des dettes et charges qui grevaient la Communauté (5).

C'est vraisemblablement aussi sous l'abbatiat d'Élisabeth van der Hoyen que l'abbé Spaens de Nizelles rétablit une discipline plus stricte dans le respect de la clôture (6). Ceci se produisit entre 1475, année de l'élection de l'abbé Spaens (7), et 1493, puisque, à cette époque, lors de la vente de 1493, c'est déjà un religieux de Nizelles qui exerçait la charge de confesseur à Ten Roosen (8).

ANTHONIA BACIR serait morte (9) le 10 avril 1505.

MARIA BOUDYNS apparaît dans un acte de février 1517 par lequel elle cède, moyennant une indemnité à l'infirmerie du béguinage, certains droits sur treize journaux de terre appartenant à la cour des tenants de l'abbaye et possédés par le béguinage (10).

Au début de son abbatiat, le 31 mai 1505, l'abbesse donne à ferme la basse-cour du monastère avec une superficie de cinquante-trois bonniers de terre et, un an plus tard, le 2 avril 1506, elle reçut une série de rentes offertes par la mère d'une religieuse qui, en échange, serait autorisée à séjourner gratuitement, sa vie durant, auprès de sa fille à l'abbaye (11).

(1) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 109, 120. — *Gallia Christiana*, V, 82.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE D'ALOST, *Schepenregisters*, n° 1166, f° 33 v°, et n° 1169, f° 226 v°.

(3) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 140. — On trouve dans l'obituaire la date de 1416 à côté de 1501 comme date de décès, ce qui est certainement faux.

(4) A.V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1174, f° 14, et n° 1178.

(5) A.V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1188, f° 201.

(6) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 98.

(7) Dès 1440, Nizelles était déjà érigée en abbaye cistercienne. C'est surtout sous l'abbé Spaens (1475-1516), qu'un grand mouvement réformateur partit de l'abbaye: voir É. BROUETTE, *L'abbaye de Nizelles*, dans *Monasticon Belge*, IV, 2^e partie, 331 et 333. Liège, 1968. — Nizelles, abbaye cistercienne à Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

(8) A.V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1188, f° 201.

(9) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 109.

(10) O. REYNTENS, *De abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 23-25, d'après une charte qui se trouvait alors aux Archives de la Ville d'Alost, mais qui est perdue depuis lors.

(11) A.V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1196, f° 172, et n° 1197, f° 11.

À cette époque, Ten Roosen demeure au nombre des abbayes pauvres : en 1534, lors de l'imposition générale sur les biens ecclésiastiques accordée par le pape Clément VII à l'empereur Charles-Quint, l'abbaye fut taxée, le 15 avril, à quatre cent dix-neuf florins du Rhin, mais elle ne put réunir cette somme. C'est pour payer cette contribution que, le 15 avril 1534, l'abbesse fut contrainte de vendre des rentes (1).

Marie Boudyns mourut (2) le 24 mai 1538.

ÉLISABETH BUYST mourut (3) le 18 mai 1546. En 1539, elle conclut une communauté de prières avec l'abbaye bénédictine d'Afflighem (4).

MARIA D'EXAERDE mourut (5) le 5 janvier 1559.

MARGARETHA VAN PRAET originaire de la localité voisine de Baardegem, recueillit la majorité des voix des vingt-deux religieuses présentes lors de l'élection tenue le 12 février 1559 sous la présidence de l'abbé de Villers. Avant sa nomination, le 11 juillet 1559, elle avait été durant douze ans chapelaine de l'abbesse précédente (6).

Sous son abbatiat, la situation financière difficile ne s'améliore pas beaucoup. Ainsi, à la fin de son règne, les revenus annuels s'élevaient à environ neuf cents ou mille florins et plus de la moitié devait être consacrée au paiement des charges et aux obligations ecclésiastiques (7).

Lorsque Margaretha van Praet mourut le 13 avril 1573, à peine âgée de cinquante-deux ans (8), elle laissait dix-neuf moniales dont une s'occupait de l'école abbatiale (9).

ANNA VAN DEN BOSCH alias BUUST alias BUYST. Bien que, lors de l'élection du 11 mai 1573, cette candidate n'ait pas recueilli la majorité des suffrages et donc n'ait pas été présentée en première place par les commissaires, elle fut cependant nommée abbesse de Ten Roosen par le duc d'Albe, le 14 juin 1573.

Anna van den Bosch appartenait à une famille d'Alost et était probablement apparentée à une abbesse précédente, Élisabeth Buyst. Avant son élection, elle avait rempli, pendant seize ans, la fonction de prieure (10).

Son abbatiat marque le début d'une triste période de l'histoire du monastère. En 1578, l'abbaye fut pillée par les protestants. L'abbesse et les vingt religieuses se réfugièrent à Alost. Elle y demeura pendant plusieurs années en compagnie de quelques religieuses (11). Une partie de la

(1) A. V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1224, f° 8.

(2) B.R., *Manuscrits*, n° IV-323.

(3) B.R., *Manuscrits*, n° IV-323.

(4) C. COPPENS, *Liber anniversariorum*, dans *Fontes Affligemenses*, I, 7, Afflighem, 1966.

(5) Toutes les listes d'abbesse placent cette supérieure quelque part au cours du XIV^e ou du XV^e siècle, alors que Marie d'Exaerde, selon un rapport de l'abbé de Nizelles pour l'élection d'abbesse de Margaretha van Praet en 1559, était l'abbesse précédant cette dernière : ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Abdij van Ten Roosen*, charte. — Ceci réduit l'hiatus que l'on voit d'un autre côté apparaître entre 1546, date du décès de l'abbesse Buyst, selon l'obituaire, et 1559 époque à laquelle Margaretha van Praet est élue abbesse.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 901, f°s 64-72 ; — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française*, II, 227-229, Westmalle, 1937.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 905, f°s 36-48.

(8) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 110.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 905, f°s 36-48.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 905, f°s 36-48. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 229-231.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 911, f° 205-207.

Communauté trouva plus tard refuge à Cologne tandis que d'autres sœurs résidèrent dans leur parenté. Le 27 janvier 1580, l'abbesse acheta à Jean de Failly, seigneur de Bernissart, une vaste demeure pour y loger les religieuses qui étaient demeurées à Alost avec elle (1). C'est là qu'Anna van den Bosch mourut (2) le 9 septembre 1582.

MARGARETHA WASTEELS. Pendant plus de deux ans, durée de la vacance abbatiale, la boursière, Margaretha Wasteels, qui avait rempli les fonctions d'infirmière et de chapelaine de l'abbesse précédente, prit la tête des six religieuses et des quatorze converses demeurées à Alost. Le 23 août 1584 enfin, l'élection se déroula à la résidence de l'archevêque de Malines à Alost et sous sa présidence. Margaretha Wasteels fut élue à l'unanimité. Elle reçut sa nomination du gouverneur Alexandre Farnèse (3) le 27 janvier 1585. Elle fut consacrée peu de temps après, le 21 mars 1585.

La pauvreté du couvent était si grande que les échevins d'Alost lui firent don d'une somme d'argent pour compenser les frais des festivités offertes par les sœurs aux autorités religieuses et civiles à l'occasion de la consécration de la nouvelle abbesse (4). L'année suivante, l'abbesse devait entretenir vingt-huit moniales rassemblées à Alost et les dettes étaient si importantes que Philippe II accorda l'autorisation de céder certains biens de l'abbaye et de vendre des rentes pour un montant total de mille florins (5).

Déjà avant mai 1597, Margaretha Wasteels et trente-quatre religieuses avaient réintégré les bâtiments en ruine de Ten Roosen et y vivaient dans le plus grand dénuement. C'est pour ces motifs que le roi (6) leur donna quittance des charges dues pour les années 1579 à 1589.

Lorsque Margaretha Wasteels mourut le 18 novembre 1620 à l'âge de septante-huit ans (7), la Communauté comprenait seulement seize religieuses de chœur dont treize étaient entrées au couvent pendant son abbatiat qui avait duré trente-cinq ans (8).

CATHARINA BELLET. Lors de l'élection du 17 décembre 1620, la division régnait dans la Communauté. Après de multiples intrigues, les commissaires ne retinrent pas les candidatures des deux religieuses qui avaient recueilli le plus de suffrages, mais proposèrent la troisième candidate, Catharina Bellet. Cette dernière fut nommée (9) le 13 janvier 1621.

La première tâche de la nouvelle abbesse fut de continuer la reconstruction des bâtiments en ruine et, principalement, de l'église abbatiale. Celle-ci était en si mauvais état qu'on ne pouvait pas y célébrer les offices divins par mauvais temps et que de nombreuses religieuses tombaient malades après avoir assisté à des services dans l'église glaciale et remplie de courants d'air. Comme elle manquait de moyens pour effectuer la restauration, l'abbesse adressa une supplique à l'archiduchesse Isabelle qui accorda, le 21 février 1622, une aide de deux cents livres (10). Bien que la

(1) A.V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1272, f° 55. — A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 611.

(2) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 124.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 911, f° 205-207. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 231-234.

(4) A.V. ALOST, *Stadsrekening*, n° 371.

(5) A.V. ALOST, *Schepenregisters*, n° 1272, f° 18. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, carton n° 1177, dossier 811.

(6) A.V. ALOST, charte servant de couverture aux comptes de la ville, n° 381.

(7) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 137.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 927, f° 62-77.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 927, f° 62-77. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 234-236.

(10) A. PINCHART, *Messageur des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 52-53, Gand, 1863.

situation matérielle se fût améliorée, ce qui permit la réception de neuf nouvelles postulantes pendant cet abbatiat de douze années, l'abbaye n'en demeurait pas moins chargée de 1 466 florins de dettes au moment du décès de l'abbesse (1).

Catharina Bellet mourut le 22 novembre 1632 à l'âge de quarante-huit ans (2).

MARTINA COENE fut choisie, le 12 décembre 1632, par la Communauté pour prendre la succession de Catharina Bellet. Elle reçut sa nomination le 3 janvier 1633. Avant son élection, elle remplissait la fonction de portière et, précédemment, avait été, entre autres, maîtresse des novices, cellière et maîtresse de l'école abbatiale (3). Elle se montra très libérale et fit même des dépenses extravagantes — vu les maigres revenus du couvent — en faveur de l'hôtellerie et de l'aumônerie (4).

À sa mort (5), survenue le 1^{er} septembre 1649, le couvent de Ten Roosen comptait encore vingt religieuses dont quatre seulement avaient fait profession sous son abbatiat (6).

MARIA COENE était la demi-sœur de l'abbesse précédente. Elle recueillit la majorité des voix lors de l'élection du 17 septembre 1649. Elle remplissait alors la charge de procuratrice. Elle avait aussi été cellière et, pendant plus vingt ans, elle avait assisté, à ce titre, les deux abbesses précédentes dans la gestion des finances de l'abbaye. Avant sa nomination, le 22 décembre 1649, elle était aussi chapelaine de l'abbesse et maîtresse de l'école du couvent (7).

À la fin de son long abbatiat, principalement pendant les années 1674-1676, l'abbaye eut à souffrir cruellement de nombreuses exactions des troupes françaises et hollandaises qui campaient aux environs d'Alost. L'abbesse put à peine sauver le couvent du pillage grâce au paiement de lourdes sauvegardes alors que l'abbaye vivait elle-même dans la plus grande pauvreté; pratiquement, en effet, on ne pouvait plus percevoir les fermages (8).

Bien qu'elle fut très souvent souffrante (9), Maria Coene gouverna cependant l'abbaye pendant vingt-six ans. Elle mourut le 29 avril 1676 à septante-cinq ans (10).

LAURENTIA VAN DAMME avait assisté, en tant que procuratrice et chapelaine, l'abbesse précédente pendant sa longue maladie, plus de vingt-six ans, dans la gestion des biens de l'abbaye. Le 6 juin 1676, elle fut élue à une très large majorité et reçut sa nomination le 20 juin suivant (11).

Elle dut également, pendant la dernière année de son abbatiat, faire face à la reprise de la guerre. À plusieurs reprises, des troupes s'installèrent à l'abbaye et il fallut payer les chefs

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f^{os} 209-230.

(2) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 137.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 933, f^{os} 209-230. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 236-238.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281.

(5) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 111.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 238-240.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281.

(10) O. REYNTENS, *Obituarium van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 123.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 240-242.

d'armée tant français qu'alliés pour éviter les plus grandes calamités. Lors du décès de Laurentia van Damme (1), le 9 janvier 1696, on ne voyait pas encore la fin de ces malheurs.

HUMBELINA OP DEN BOSCH recueillit le plus de suffrages lors de l'élection du 31 janvier 1696. Une semaine plus tard, le 7 février, elle reçut ses patentes de nomination (2). Pendant son très bref abbatiat, les désordres se poursuivirent. En raison des multiples exactions et des contributions de guerre aussi bien que des grands dommages subis par les champs et les bois de l'abbaye, celle-ci était pratiquement ruinée.

Lorsque Humbelina op den Bosch mourut inopinément, le 8 août 1697, à l'âge de quarante-trois ans, elle laissait plus de seize cents florins de dettes (3).

GERTRUDIS LEMMENS fut nommée abbesse de Ten Roosen (4), le 4 novembre 1697, après qu'elle eut été élue à la majorité des voix, le 16 septembre 1697.

Sous son abbatiat, le monastère dut encore accepter des occupations militaires, payer de nombreuses contributions de guerre et subir diverses exactions sur tous les produits. À sa mort, le 26 janvier 1709, on peut dire que la misère de l'abbaye était plus grande que jamais (5).

CONSTANTIA NOENS était boursière depuis treize ans lorsqu'elle fut élue, le 10 mars 1709, par ses vingt et une consœurs. Elle reçut ses patentes de nomination le 11 juillet suivant. Puisque Ten Roosen figurait au nombre des abbayes pauvres — et il en fut ainsi pendant toute la période moderne — on ne lui imposa pas une pension et on la dispensa du paiement du droit de scel exigible pour les nominations (6).

L'abbesse Constantia Noens mourut le 11 juin 1724 à l'âge de soixante-deux ans (7).

VICTORIA TACK naquit dans une famille alostoise bien connue. Elle recueillit le plus grand nombre des votes lors de l'élection du 3 novembre 1724 et fut nommée abbesse, le 5 mars 1725, par l'empereur Charles VI. Elle avait précédemment rempli pendant treize ans les fonctions de procuratrice et de dispensière. L'abbesse avait été atteinte dans sa jeunesse de variole et avait perdu un œil (8). Elle possédait cependant une excellente santé puisqu'elle mourut (9) à l'âge de septante ans, à la fin de l'année 1747.

Cette année 1747 fut d'ailleurs une année désastreuse pour l'abbaye. Une épidémie ravagea le bétail et décima le cheptel de la ferme abbatiale — principale source de revenus. D'autre part, les troupes françaises causèrent des dommages considérables à l'abbaye: la ferme fut en partie détruite et il fallut, en outre, payer de lourdes contributions à l'occupant français (10).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281. — Sous son abbatiat, on assista à un petit scandale. Le 14 octobre 1687, le curé d'Erembodegem portait nommément plainte auprès de l'archevêque de Malines contre certaines religieuses de Ten Roosen, l'abbé de Baudelo et quelques religieux de l'abbaye d'Affligem. Ceux-ci se seraient comporté de façon indécente lors d'une visite à la chapelle Ter Kluisen à Hekelgem en chantant des chansons immorales et en dansant d'une manière illicite. Comme preuve de sa plainte, le curé joignait le texte d'une des chansons, en huit couplets; on verra: A.A.M., *Abdij van Affligem*, n° 19.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 242-244.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 244-245.

(5) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367.

(6) A.G.R., *Conseil de Régence*, n° 367. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 246-247.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1281. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 248-249.

(9) La date précise du décès n'est pas connue. Mais, puisque l'abbesse suivante a été nommée le 11 décembre 1747, l'abbesse Tack dut apparemment mourir quelques mois plus tôt: A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B.

MARIA JOSEPHA DE PRÉ était originaire de Bruxelles et avait fait profession, le 27 janvier 1730, à l'abbaye de Ten Roosen (1) où elle remplissait la charge de boursière. Lors de l'élection qui eut lieu à la fin de 1747 en présence d'un représentant de l'occupant français, elle recueillit pratiquement l'unanimité des suffrages de ses vingt et une consœurs. Elle fut nommée, le 10 décembre 1747, par Louis XV. Après le retrait des Français, une nouvelle enquête eut lieu sous l'égide du Conseil Privé pour examiner la validité de l'installation précédente. À nouveau, la presque totalité des moniales se prononça en faveur de la candidature de Maria Josepha de Pré. Elles déclarèrent également que l'élection de 1747 s'était déroulée dans les règles. Ces faits établis, Maria Josepha de Pré reçut une deuxième fois ses patentes de nomination, le 12 février 1750. Elles émanaient cette fois de l'impératrice Marie-Thérèse (2).

À la fin de son gouvernement qui dura vingt ans, deux incidents se produisirent. En 1764, le Conseil de Flandre décida une enquête contre l'abbesse en raison d'une accusation selon laquelle elle aurait porté — malgré les directives du gouvernement — les insignes de sa dignité. Il apparaissait que l'abbesse avait reçu une croix pastorale en or de Pycke, président du Grand Conseil, et dont la fille était religieuse à Ten Roosen, et que le nonce apostolique lui avait accordé l'autorisation spéciale de la porter. Ceci lui fut interdit formellement, le 5 décembre 1764, par le ministre plénipotentiaire Cobenzl (3). De plus, l'abbesse Maria Josepha de Pré avait enfermé pendant longtemps dans une très petite pièce, sous prétexte de folie, une religieuse, ancienne maîtresse des novices, et ce sans en prévenir l'abbé visiteur. L'enquête des commissaires, en décembre 1767, révéla peu de choses sur cette maladie chronique ; aussi, la malheureuse, qui avait passé près de deux années dans un réduit obscur, fut-elle conduite immédiatement à l'infirmerie (4).

Lors du décès de l'abbesse (5), le 1^{er} novembre 1767, la Communauté de Ten Roosen comptait vingt-six moniales dont seize avait fait profession sous cet abbatat (6).

FELICITAS BYL, originaire de Grammont, était la fille d'Adrien et d'Adrienne van Holderbeke. Elle fit profession à Ten Roosen (7), le 5 août 1759. Elle avait à peine trente et un ans lors de son élection, le 16 décembre 1767.

À sa nomination, le 2 février 1768, on demanda à la nouvelle abbesse de remettre de l'ordre dans la tenue des comptes de l'abbaye. Elle s'attela très rapidement à cette tâche (8). Dès 1768 et 1769, elle établit deux registres reprenant les noms des fermiers des biens abbatiaux et, en 1770 déjà, l'abbaye disposait d'un beau recueil de cartes des possessions abbatiales (9).

(1) A.A.M., *Abdij van Ten Roosen*, enquêtes lors des professions.

(2) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 250-257.

(3) J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Bulgica*, 2^e série, *Nonciature de Flandre*, IX, XXX-XXXI et 269-270, Bruxelles, Rome, 1950.

(4) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B.

(5) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B. — On ne connaît que le texte mis sur sa pierre tombale. Sa devise était: *Quasi leo erigetur*; voir F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der stad Aelst*, III, 367, Gand, 1875; — O. REYNTENS, *De Abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 56-57.

(6) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B.

(7) A.A.M., *Abdij van Ten Roosen*, enquêtes lors des professions.

(8) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 886 B. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 257-259.

(9) A.É.G., *Abdij van Ten Roosen*, nos 1-2. — A.V. ALOST, nos 2108-2109 (*Kaartenboek van de abdij van Ten Roosen*).

Grâce à une gestion financière sage et prévoyante, Felicitas Byl espérait donner un certain bien être à l'abbaye. De plus, elle put consacrer des sommes importantes à l'achat d'obligations et au prêt d'argent moyennant un intérêt. En 1787, ces sommes se montaient à 50 000 florins.

D'après le dénombrement de 1787, le revenu moyen annuel de l'abbaye, d'après les déclarations, atteignait 7 079 florins, ce qui, toutes charges déduites — le revenu principal était constitué par la ferme abbatiale et il n'est pas compris — laissait encore un boni de 5 234 florins (1).

Lors de l'occupation française, Ten Roosen fut imposée pour la contribution de crise de 1794 à 15 000 florins. Malgré les sollicitations du Conseil communal d'Alost, l'abbesse refusa de payer (2). C'est vraisemblablement à la fin de 1796 ou au début de 1797 que les religieuses de Ten Roosen durent quitter leur monastère. Elles avaient confié tous leurs objets de valeur à des particuliers d'Alost (3).

L'abbesse Felicitas Byl continua d'habiter Alost même après la suppression de son couvent. Elle y mourut (4) le 30 juillet 1813.

Le 27 septembre 1797, les bâtiments abbatiaux confisqués furent vendus aux enchères publiques et adjugés pour 30 400 livres à un habitant de Paris, nommé Le Couteux (5). Ce dernier fit démolir tous les bâtiments et, peu après, un autre propriétaire fit construire une maison de maître sur un terrain ayant appartenu à l'abbaye (6).

À l'heure actuelle, seuls subsistent les fossés qui bordaient autrefois le complexe abbatial et des traces d'un petit vivier circulaire. Le tout est à présent envahi par la bruyère et les bois (7).

(1) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46672, X. — Selon la même déclaration, la propriété foncière totale de l'abbaye se composait alors de 238 bonniers ce qui rangeait le couvent parmi l'un des plus pauvres des Pays-Bas méridionaux.

(2) A.V. ALOST, n° 21, *Resolutiën van de municipaliteit van de stad Aalst*, 16 décembre 1794.

(3) En 1809, l'ancienne abbesse établit, à la demande de trois autres religieuses, encore un inventaire de tous les biens épargnés de l'abbaye supprimée avec la mention des personnes à qui elles étaient passées: O. REYNTENS, *De Abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 80-84.

(4) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits*, n° II-3577, f° 66. — Dans le registre aux cartes de 1770, on trouvera l'illustration de ses armes: trois haches d'argent sur champ d'azur, avec la devise *Ex labore requies* (A.V. ALOST, n° 2108).

(5) A.É.G., *Archief van het arrondissement en van het departement of de prefectuur van de Schelde*, n° 1329-1330.

(6) O. REYNTENS, *De Abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 84-85.

(7) Les seuls vestiges matériels de l'ancienne abbaye sont: une petite cloche d'église de 1682 qui se trouve maintenant dans la tour de l'église d'Iddergem, un petit cuiller pour un encensoir en argent, auparavant conservé à l'église Saint-Martin à Alost, et une statue en bois de Notre-Dame, offerte par une des dernières religieuses à l'église d'Herdersem. On peut encore voir cette Notre-Dame de Ten Roosen sur un petit étendard de procession qui fut exécuté au XIX^e siècle par *Hemelsoc* à Gand d'après un exemplaire antérieur. En 1857, on trouva encore sur le terrain où se trouvait avant le couvent un caveau qui contenait quelques cercueils de religieuses que l'on transféra au cimetière communal. On n'en trouve plus trace maintenant. — Voir O. REYNTENS, *De abdij van Ten Roosen*, dans *Annalen... van Aalst*, IV, 117, 56-57, 120; — P. VAN NUFFEL, *Alostum religiosum, Beelden en schetsen uit de bestoten tijd*, 117-120, Alost, 1911; — H. MAHO, *La Belgique à Marie*, 223, Bruxelles, 1924.

ABBAYE DE TER HAGEN À AXEL, MERELBEKE ET GAND

Conventus domus gaudii (1236), moniales ... iuxta Axele commorantes (1269), domus gaudii prope Axeles (1269), maison de joie (1278), cloestere vander haeghe (1279), conventus de haghe iuxta Axele (1282), clooster ter haghe (1342), cloester van der haghe (1358), konvente van der haghe (1369), clooster vander haghén (1439), clooster ende convent ter hagghe (1446), cloyster ter haghén (1449), clooster ter hagge (1465), cloostre vander hagen (1466), monasterium d'hagis (1466), cloester haghén (1501), monasterium monialium beate Marie de domo gaudii alias de hagma (1545), het clooster ghesijt t' huys der vreugde anders ter haeghen (1573), monastère de la haye (1575), monasterium dictum haghe (1578), beata Maria de haghén (1603), clooster van onze lieve vrouwe ter haghén (1605), clooster de la haye (1606), monastère notre Dame de la haye (1606), clooster ter haggén (1611), ter haegén (1631), ter hagen (1636), monasterium beate Marię virginis domus gaudii vulgo ter haeggen (1637), abbaye de nostre Dame de ter haghén (1675), abbaye de nostre Dame de la maison de la joye, autrement Terhaghén (1682), ecclesia beate Marie de ter haeghen (1700), monasterium Beate Marie de Traghén (1748), ter haagen (1789).

SOURCES : Les sources pour l'étude de l'histoire de l'abbaye de Ter Hagen (1) sont très dispersées. La partie la plus importante de ces archives se trouve aux Archives de la Byloque, conservées à la Clinique Marie-Médiatrice à Gand (2). Avant tout, ces archives conservent deux chroniques (3) du XVIII^e siècle. La première de ces chroniques (B1) : *Notice sur l'origine de l'Abbaye et la translation à Gand* est une copie sommaire et peu intéressante de l'histoire de l'abbaye. La seconde chronique (B3) : *Nieuwenlijger van al d'abdesen en alle de goederen competerende het clooster en abdij te Haeghen in Ghent* fut rédigée en 1762 par le prêtre J. Van Damme. Cette chronique reprend la précédente et la complète dans le même sens (4). Un registre aux baux de 1529 (D9) contient encore à sa fin une chronique de l'abbaye pour les années 1230-1567, rédigée sur l'ordre de l'abbesse Amalbergha 's Vos qui régna de 1534 à 1572. Cette chronique

(1) Axel, Pays-Bas, prov. de Zélande; diocèse d'Utrecht jusqu'en 1559, depuis lors diocèse de Breda; Merelbeke, prov. de Flandre orientale, cant. d'Oosterzele; et Gand, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(2) Nous remercions très sincèrement les Révérendes Sœurs de la Byloque qui nous ont permis de consulter librement leurs archives. Un inventaire manuscrit de ces archives a été rédigé en 1881 par le chanoine Lavaut. Un exemplaire est déposé aux Archives de l'État à Gand.

(3) Il est encore fait mention dans l'inventaire d'un *calendarium* et d'un *obituaire* du XVIII^e siècle. Ce document est encore utilisé par L. CNOCKAERT, *De stichting der Cisterciënzerinnen abdij Ter Hagen onder Axel (1236)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 130-131, Westmalle, 1958. — Après un prêt à une exposition récente, il n'a pas été retrouvé. — En 1926, cette chronique fut éditée par une religieuse des sœurs de la Charité: *Kannunik Triest, stichter van de Congregatie der zusters van Liefde van Jezus en Maria. Zijn leven, zijn geest, zijn werken*, 240-253, Gand, 1926. — Cette chronique est fidèle, car elle est soigneusement rédigée à l'aide de documents, mais elle ne contient rien pour la période 1278-1568. Elle fut offerte à la Byloque par Rosalia Van Durme qui avait fait profession à Ter Hagen le 10 juin 1794. Peut-être est-ce une copie de cette chronique qui fut au XIX^e siècle en possession du baron Kervijn de Volkaersbeke et qui est citée par E. VARENBURGH, *L'abbaye de Ter Haeghen*, dans *Messenger des sciences et des arts*, 26, Gand, 1877: *Copie der originelen cloosterboek van de abdij gesejt Terhaghén, waervan dit navolgende is den inhoud*.

(4) Le but primitif était de dresser un inventaire des possessions de l'abbaye.

nous renseigne sur toutes les abesses, mais contient d'autant plus de renseignements que nous approchons de la période finale. Dans l'ensemble, cette chronique a beaucoup de valeur, puisque, de plus, elle nous donne régulièrement des extraits des rentiers.

Aux Archives de la Byloque à Gand, on conserve cinq cartulaires relatifs à Ter Hagen : deux sont du XV^e siècle, deux du XVI^e siècle et un des XVII^e-XVIII^e siècles. Nous trouvons à côté d'eux six cent quatre-vingt-six actes : vingt du XIII^e siècle, trente-deux du XIV^e siècle, nonante-trois du XV^e siècle, cent vingt et une du XVI^e siècle, deux cent quarante-six du XVII^e siècle et cent septante-quatre du XVIII^e siècle. Si l'on se réfère aux notes dorsales de ces chartes, on peut situer le classement de ces archives au cours du XVIII^e siècle (1). Toutes ces pièces sont en très bon état de conservation. Quatre-vingt-un registres aux baux et comptes, de 1278-1466 à 1795, forment une riche documentation pour l'étude de l'histoire sociale et économique de l'abbaye. Il existe quatre inventaires non publiés, datés respectivement de 1503, 1662, XVIII^e siècle, 1757, des livres (2), contrats de ventes et cartes de l'abbaye.

Les Archives de l'État à Gand conservent également une remarquable collection de documents relatifs à Ter Hagen. Signalons d'abord une boîte contenant trente-quatre chartes, datées du 11 juin 1246 au 4 mars 1647, auparavant conservées aux Archives de la Ville de Gand (3). Ces actes avaient été offerts aux Archives de la Ville par F. Van der Haeghen (4). Un autre carton renferme neuf chartes pour la période 1316-8 août 1778. Cette série fut complétée (5) en 1928. Il y a encore une liasse de correspondance et de pièces diverses (1613-1714) originaire des Archives de l'Évêché à Gand (6). Enfin, les Archives de l'État possèdent encore quatre-vingt-six liasses et registres : registres aux comptes, registres aux baux, registres aux rentes, testaments, procès et correspondance.

On trouvera aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles des documents relatifs à Ter Hagen dans les fonds suivants : *Conseil Royal de Philippe V*, n° 240 : deux lettres de 1703 et 1705 ; *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 904, f^{os} 172, 199 ; n° 922, f^o 268 ; *Conseil d'État*, n° 55b ; *Conseil Privé Autrichien*, n° 886b. La plupart de ces documents ont été utilisés par Th. Ploegaerts (7).

Les Archives communales d'Axel (8) conservent huit pièces relatives à l'abbaye de Ter Hagen (9) : de 1584 au XVIII^e siècle. En 1970, les mêmes Archives communales ont acquis un acte original de

(1) Des copies du XVIII^e siècle portent un même numéro de code que les originaux. Les pièces ne sont classées complètement que jusqu'en 1468. Des pièces du XVIII^e siècle ne portent encore que rarement un numéro de code. Dès 1770, toute numérotation disparaît. Les notes dorsales consistent le plus souvent en une courte analyse du contenu (dans certains cas trois fois). Parfois, il est indiqué la référence au cartulaire.

(2) Sous le terme *livre*, nous entendons le plus souvent ici les registres aux baux et les registres aux comptes. Quant aux livres proprement dits, conservés dans la bibliothèque de l'abbaye, il n'est question dans ces inventaires que d'un livre des vœux et de dix-sept livres de prières à Notre-Dame. — Dans F. VANDERHAEGHEN, *Bibliographie gantoise. Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand (1488-1850)*, III-IV, Gand, 1852, nous trouvons un certain nombre de petits travaux sur Ter Hagen qui devaient très vraisemblablement se trouver à l'abbaye : il s'agit principalement de petits poèmes en l'honneur de l'une ou l'autre religieuse, ou de petits ouvrages dédiés à une abbesse ou à une religieuse. Ces pièces sont toutes des XVII^e et XVIII^e siècles.

(3) F. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Catalogue méthodique général*, Gand, 1875, fait mention de deux liasses de chartes et de documents pour la période 1246-1794.

(4) Mentions dorsales sur des actes du 11 juin 1246 et du 2 décembre 1278.

(5) L'inventaire (n° 36) mentionne que la charte de 1778, lettres patentes de Marie-Thérèse pour l'abbesse Angéline Steyaert, fut achetée en 1928 à un antiquaire par l'Archiviste Général du Royaume. Selon une note de l'inventaire, les archives de Ter Hagen furent transférées en 1796 aux archives départementales.

(6) On verra l'inventaire de M. GYSSELING. — L'inventaire des archives de l'évêché, par Lavaut, ne signale rien de spécial pour l'abbaye.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française. De 1550 à 1800 d'après les rapports d'élections abbatiales*, II, *Les abbayes en Flandre*, Westmalle, 1937.

(8) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(9) *Inventaire De Jonge*, n° 527. — Mentionné dans un article de J. R. DE JONGE, dans *Axelse Courant*, Axel, 14 mai 1960. — Ces pièces, à la suite d'une renumérotation, n'ont pas encore été retrouvées.

septembre 1281. Les comptes communaux d'Axel contiennent également des renseignements concernant Ter Hagen (1).

On conserve aux Archives départementales du Nord à Lille, n° 27H69, une ancienne histoire manuscrite de l'Ordre de Cîteaux: *Notae et observationes pro Sacro Ordine Cisterciensi compilatae in unum a Joanne de le Barre, religioso de Laude*. Il s'agit ici d'un travail de compilation de peu de valeur. On y trouve, f° 283 v°, une brève note relative à l'abbaye. Les *Archives de la Chambre des Comptes*, n° B 17708, contiennent deux lettres de 1471 intéressant Ter Hagen.

Aux Archives de la Ville de Gand, les *Rubriques générales de l'atlas de la ville de Gand*, LXIV, offrent une très courte notice sur l'abbaye à l'époque de Marie-Thérèse.

Enfin, le *Cabinet des Manuscrits* de la Bibliothèque de l'Université de Gand, n° G3452: *Sententien raekende de stadt Ghendt*, LIII, conserve une pièce de procès du 11 mai 1695 relative à l'abbaye.

Il n'y a qu'une petite partie de ces sources documentaires qui soient publiées. Une chronique du XVIII^e siècle de l'abbaye, aujourd'hui perdue, fut publiée par une religieuse de la Charité: N..., *Kannunik Triest, stichter van de congregatie der Zusters van Liefde van Jezus en Maria. Zijn leven, zijn geest, zijn werken*, Gand, 1926. Il s'agit ici d'une simple transcription et non pas d'une édition critique. Cette transcription ne peut toutefois pas être vérifiée quant à son exactitude puisque l'original manque. Des pièces diverses ont été éditées de façon critique par L. Cnockaert, *De stichting der Cisterciënzerinnen abdij Ter Hagen onder Axel (1236)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 130-131, Westmalle, 1958; L. Cnockaert, *De Cisterciënzerinnenabdij Ter Hagen. De translatie naar Merelbeke en de terugkeer naar Axel*, dans *Cîteaux*, XII, 33-38, Westmalle, 1960; A. Schouteet, *Een oorkonde van 1259 betreffende de abdij Ter Hagen*, dans *Handelingen van het Genootschap « Société d'Émulation » te Brugge*, CIII, 103-105, Bruges, 1966; *De Nederlandsche Leeuw*, LXXXVI, 213-214, La Haye, 1969; certaines pièces sont éditées dans le cartulaire de l'abbaye d'Hemelsdaele: C. Carton et F. Vandeputte, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdaele*, 12, Bruges, 1858, et dans celui de Saint-Pierre: A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, I, 364, Gand, 1868. D'autres documents apparaissent dans des articles, parfois de façon fragmentaire: A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 325, La Haye, 1735; F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, V, 62-75, Gand, 1864-1894; E. Vaerenbergh, *L'abbaye de Ter Haeghen*, dans *Messenger des sciences et des arts*, 26, Gand, 1877.

TRAVAUX: Divers articles et monographies ont déjà été consacrés à l'abbaye de Ter Hagen bien que manque une histoire générale de cet établissement. Le seul aperçu d'ensemble original de l'histoire de l'abbaye est l'article de F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, V, 62-75, Gand, 1864-1894. On aura un aperçu clair de la fondation de l'abbaye et de son histoire primitive dans L. Cnockaert, *De stichting der Cisterciënzerinnen abdij Ter Hagen onder Axel (1236)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 121-131, Westmalle, 1958, et L. Cnockaert, *De Cisterciënzerinnenabdij Ter Hagen. De translatie naar Merelbeke en de terugkeer naar Axel*, dans *Cîteaux*, XII, 27-38, Westmalle, 1960. Pour ce qui est de la période 1550-1800, Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française, de 1550 à 1800, d'après les rapports d'élections abbatiales*, II, *Les abbayes en Flandre*, Westmalle, 1937, en donne un excellent aperçu. Des historiographes anciens ont aussi écrit sur Ter Hagen, mais leurs travaux doivent être utilisés avec la plus grande critique: J.B. Gramaye, *Antiquitates Flandriae*, 30, Bruxelles, Louvain, 1708; *Gallia Christiana*, V, 227-230, Paris, 1731; G. Verstockt, *Opcompste ofte stichtinghe der Maegden Cloosters van de H. Ordre van Cistaux in Nederlandt*, 171, Anvers, 1673; Ch. L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 507-508, Gand, 1814. D'autres articles n'apportent que peu d'éléments nouveaux: R. Post, *Kerkgeschiedenis van Nederland in de Middeleeuwen*, I, 152, Utrecht, Anvers, 1957; M. Schoengen, *Monasticon Batavum*, III, *De Benedictijnsche Orden benevens de Carmelieten en*

(1) F. CALAND, *De oudste stadsrekeningen van Axel augustus 1492-25 augustus 1493*, dans *Kronijk van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht*, V^e série, IV, 366-367, Utrecht, 1868.

Jenivière, dans *Verhandelingen der Nederlandsche Akademie van Wetenschappen, Afdeling Letterkunde*, nouvelle série, XLV, 16-17, Amsterdam, 1942; J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 480-482, Scourmont, 1926; E. Vaerenbergh, *L'abbaye de Ter Haeghen*, dans *Messenger des sciences et des arts*, 26, Gand, 1877; J. Huysman, *Abdij van Ter Haegen*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 251, 259, 267, Gand, 1901; A. Van Kalken, *Luctor et emergo' of het huis van Maria's Blijdschap 1238-1796*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorium*, IV, 308-311; V, 24-27, s. l., janvier 1938-avril 1938; J. B. Krüger, *Kerkelijke Geschiedenis van het bisdom Breda*, IV, 509, Breda, s. d.; F. Caland, *De oudste stadsrekeningen van Axel, augustus 1492-25 augustus 1493*, dans *Kronijk van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht*, V^e série, IV, 366-367, Utrecht, 1868; J. R. De Jonge, dans *Axelse Courant*, 14 mai 1960; J. Wesseling, *De Geschiedenis van Axel*, 58-61, Groningue, 1966. Enfin, il faut signaler qu'une courte biographie a été consacrée à l'abbesse Amalberga 's Vos dans *Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, IV, col. 1412-1413, Leyde, 1918.

Les Archives de la Byloque à Gand conservent vingt-et-un plans et cartes des biens de l'abbaye. Quelques cartes, autrefois conservées à l'Administration provinciale de la Flandre orientale, auraient été détruites dans un incendie en 1944. À la fin de l'été de 1972, on devait commencer des fouilles archéologiques dans le polder de Beoostenblij en Zélande à l'emplacement primitif de l'abbaye. Au XIII^e siècle, les religieuses ont demeuré un temps à Merelbeke (1) : la ferme où elles séjournèrent alors et appelée *Verlorenbroodhof*, existe encore de nos jours (2). En 1806, les sœurs de la Charité occupèrent l'abbaye de Ter Hagen à Gand ; mais il ne subsiste rien à l'heure actuelle des anciennes constructions. Nous sommes pourtant en mesure de nous en faire une idée grâce à la description de Kervijn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, II, *Églises paroissiales et oratoires*, 364-366, Gand, 1858, et par différentes gravures : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits : Religieuse costumen. Kloosters, kerken der stad Gend bij een verzameld door H. Callion ten jaaren 1839 a 1843 ende geleekeend door A. D. Dillens*, contient deux gravures relatives à l'abbaye de Ter Hagen : la première représente l'église et le couvent, la seconde la vue d'un intérieur ; aux Archives de la Ville de Gand, les *Rubriques générales de l'atlas de la ville de Gand*, conservent trois représentations des bâtiments, une image du portail de l'église et un plan architectural ; E. Vaerenbergh, *L'abbaye de Ter Haeghen*, dans *Messenger des sciences et des arts*, 25, Gand, 1877, publie une gravure.

On ne conserve pas de portraits d'abbeses ou de religieuses, mais bien des représentations des différents habits : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits : L. De Clercq, Costumen der religieusen ordens en geestelijke vergaderingen, die binnen de stad Gend geweest zijn, bij gevoegt hunne wapens, benevens een korte beschrijvinge van de tijd hunner stigtinge en vernietingen*, vol. 2, Gand, 1810, conserve le dessin d'une religieuse de Ter Hagen en habit ordinaire ; à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits n° 16562*, on trouvera un ouvrage portant le même titre de L. De Clercq, f° 137, Gand, 1807, contenant la représentation d'une religieuse en habit de chœur.

Le sceau original de l'abbaye de Ter Hagen est perdu, mais on en trouvera un moulage aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Collection sigillographique*, moulage n° 6658. Il représente la Vierge, assise dans une niche, portant l'Enfant dans le bras gauche ; la légende se lit *S(igillum) conventus ... o gaudii*. Ce sceau est de cire blanche d'un diamètre de 3,7 cm : W. A. Beelaerts van Blokland, D. P. M. Graswickel, E. C. M. Prinsen, P. Dalmatius van Heel, *Nederlandsche kloosterzegels voor 1600*, II, *Cisterciënsers*, n° 327, La Haye, 1938-1948.

Les armes de l'abbaye et celles des différentes abbeses peuvent être retrouvées dans divers dessins, on verra surtout : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° G 12052 : P. J. Maes, *Armorial Couvents*, f°s 56-57, s. d., qui contient des indications pour Ter Hagen, ainsi qu'aux Archives de la Ville de Gand, les *Rubriques générales de l'atlas de la Ville de Gand*.

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Oosterzele.

(2) Le propriétaire actuel est M. Oscar Verschaetsse, cultivateur, Verlorenbroodstraat, 6, Merelbeke. — Le 12 mai 1971, la Commission Royale des Monuments et des Sites a commencé l'enquête pour le classement de la porte. Nous remercions le baron P. Verhaeghen, bourgmestre de Merelbeke, pour ces renseignements.

Il faut enfin citer aux Archives de la Byloque à Gand un *rotulus* portant le titre *Godvruchtige gedachtenis onzer overledene medezusters hier vooren in de kerke begraven van het jaar 1692 tot den dag van heden (1822)*. Il s'agit ici très vraisemblablement de la copie de différentes épitaphes que l'on pouvait trouver dans l'église.

* * *

Il existe des différences d'interprétation par les divers auteurs quant à la date de fondation de l'abbaye de Ter Hagen. Ces différences proviennent du fait qu'il n'a pas toujours été fait une distinction satisfaisante entre la fondation matérielle de l'abbaye et son incorporation à l'Ordre de Cîteaux. Seule est assurée l'année de cette incorporation, alors que pour la fondation proprement dite on ne sait rien avec certitude. L'affiliation à l'Ordre de Cîteaux fut accordée en 1236 à la demande de Jeanne de Constantinople et de sa sœur Marguerite (1). Deux actes, émanés de Wouter, seigneur d'Axel, nous donnent plus d'informations à ce propos (2). Dans un premier acte d'avant le 14 septembre 1236, adressé à l'Ordre de Cîteaux et au Chapitre Général, il avait vraisemblablement l'intention d'obtenir l'affiliation d'un couvent déjà fondé (3). Il promettait l'exemption des charges sur les biens du couvent et sa protection. Dans un deuxième acte d'octobre 1236, Wouter van Axel déclarait qu'il garantissait au couvent les privilèges habituels de Cîteaux. Peu avant, l'abbaye put donc être incorporée dans l'Ordre (4). Ce qui est d'ailleurs confirmé par les statuts (5).

Combien de temps auparavant s'était fondée une Communauté de *mulieres devotae* à proximité d'Axel, demeure un problème. Le *kalendarium* mentionne 1230 comme date de fondation de l'abbaye (6) : il s'agit vraisemblablement ici de la fondation matérielle et cela constitue aussi la date la plus acceptable. Certains auteurs, comme M. Schoengen (7), remontent jusqu'à vers 813, mais c'est à exclure pour un endroit qui avant la fin du X^e siècle n'était constitué que de fanges et d'alluvions (8). J. B. Gramaye (9) et la *Gallia Christiana* (10) placent la fondation en 1230; G. Verstockt (11) en 1224; A. Sanderus (12) et Ch. L. Diericx (13) en 1220. F. De Potter et J. Broeckaert (14) pensent que la fondation n'a pu se placer avant 1236. Finalement, nous pouvons proposer les dates de fondation suivantes : fondation matérielle :

(1) L. CNOCKAERT, *De stichting der Cisterciënzerinnen abdij Ter Hagen onder Axel (1236)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 123, Westmalle, 1958.

(2) Édités par L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 130-131.

(3) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 125.

(4) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 125.

(5) J.-M. CANIVÉZ, *Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, II, 166, Louvain, 1934.

(6) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 123.

(7) M. SCHOENGEN, *Monasticon Batavum*, III, *De Benedictijnsche Orden benevens de Carmelieten en Jezuitten*, dans *Verhandelingen der Nederlandsche Akademie van wetenschappen. Afdeling Letterkunde*, nouv. série, XLV, 16-17, Amsterdam, 1942.

(8) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 126.

(9) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 30, Bruxelles, Louvain, 1708.

(10) *Gallia Christiana*, V, col. 228-230, Paris, 1877.

(11) G. VERSTOCKT, *Opcompste ofte stichtinghe der Maeghden Cloosters van de H. Orde van Cisteaux in Nederlandt*, 171, Anvers, 1673.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 324, La Haye, 1735.

(13) Ch.-L. DIERICX, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 507-508, Gand, 1814-1816.

(14) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, V, 62-75, Gand, 1864-1894.

1220-1236, 1230 étant la date la plus vraisemblable ; incorporation à l'Ordre de Cîteaux : 1236. Nous ne savons pas avec certitude d'où venaient ces premières moniales.

* * *

AGNÈS fut la première abbesse de Ter Hagen. Selon la chronique (1) de 1762, elle aurait accepté l'Ordre de Cîteaux. Cette première abbesse apparaît (2) dans les chartes jusqu'en août 1282. Durant son abbatiat, le couvent eut à subir de nombreuses vicissitudes. Au début, l'abbaye fut surtout occupée à protéger les biens et les intérêts économiques (3). La jeune Communauté eut aussi beaucoup à souffrir des fortes marées fréquentes (4). Après un séjour d'environ trente-cinq ans, les religieuses se virent dans l'obligation de quitter leur emplacement primitif (5). Une bourgeoise de Gand, Iuta van Brien, s'inquiéta du sort du couvent. Le 6 février 1269, elle offrit une rente de 15 livres et vingt bonniers de terre avec bâtiments, prés et viviers au lieu-dit Ledemersch à Merelbeke (6). Elle peut donc être considérée comme la fondatrice de la nouvelle *Domus Gaudii* (7). Cependant, les abbayes de religieuses de la Byloque et de Nonnenbosch (8) firent opposition à cette nouvelle installation. En 1272, Ter Hagen reçut l'ordre du Chapitre de retourner à l'ancienne abbaye à Axel (9). On ne saurait préciser quand les religieuses retournèrent à Axel. Il est vraisemblable que ces difficultés se terminèrent en 1278 lorsque Marguerite de Constantinople fit de larges donations au couvent à Zuiddorpe et Beostenblijde (10).

MARGRIETE VAN VULBEKE mourut le 8 février ; mais on ne sait pas en quelle année ni combien de temps elle régna (11).

ALEYDIS VAN LEMBEKE. Cette abbesse venait du couvent de Marquette (12). Elle régna en 1322 et mourut le 15 septembre 1352. L'église fut reconstruite en 1338 et consacrée par l'évêque d'Utrecht (13).

ADELISE VAN EVERSBEKE dirigea l'abbaye pendant trois ans et mourut le 16 septembre 1355.

(1) ARCHIVES DE LA BYLOQUE À GAND, *Fonds Ter Hagen*, b3, f° 1.

(2) A.B.G., *Fonds Ter Hagen*, I, n° 20.

(3) A.B.G., *Fonds Ter Hagen*, I, n° 6-7, et cart. C4, f° 13, cart. C5, f° 7 r° : privilèges du pape Innocent IV, de la comtesse Marguerite de Constantinople et des abbés des Dunes et de Ter Doest.

(4) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 128, pense qu'en raison de la description dramatique des réserves doivent être faites.

(5) On trouve les premiers renseignements sur la translation en 1268 : J. M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum...*, III, 63, Louvain, 1934.

(6) A.B.G., *Fonds Ter Hagen*, I, n° 8. — Merelbeke, prov. de Flandre orientale, cant. d'Oosterzele.

(7) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, XII, 27.

(8) L. CNOCKAERT, *De stichting...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, XII, 28. — J.-M. CANIVEZ, *Statuta Capitulorum...*, III, 97 (1271).

(9) J.-M. CANIVEZ, *Statuta Capitulorum...*, III, 104.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds Ter Hagen*, charte n° 2. — Zuiddorpe, prov. de Zélande, Pays-Bas ; — Beostenblijde, prov. de Zélande, Pays-Bas.

(11) N..., *Kanunnik Triest...* 240-253. — Les données principales relatives aux abbesses suivantes sont extraites de cette source.

(12) Marquette, dép. du Nord, France.

(13) A.É.G., *Fonds Ter Hagen* reg. n° 58.

ALEYDIS VAN MOESBROECK ne fut abbesse que dix-neuf jours, elle mourut le 5 octobre 1355. Comme beaucoup d'autres religieuses, elle fut victime d'une épidémie de peste.

CATHARINA VAN ABENSVOORDE resta treize ans à la tête de l'abbaye jusqu'à trois ans avant sa mort survenue le 10 novembre 1372. Durant cette période, Ter Hagen acquit différentes rentes, mais l'extension du domaine fut minime.

SUZANNE VAN DEN MOERE n'est signalée que dans un acte (1) du 14 mai 1369.

AVESOETE VAN WEST venait de l'abbaye de Nonnenbosch et fut abbesse durant trois ans à Ter Hagen. Elle mourut le 25 décembre 1376.

MARGRIETE VAN WEST régna trente-sept ans et mourut le 4 mai 1414. Outre des rentes et des dîmes, l'abbaye acquit durant cette période des terres à Sleidinge, Westdorpe, Beostenblijde, Zaamslag, Zuiddorpe, Oudendijk et Axel (2).

CATHARINA MAES venait de l'abbaye de Zwijveke (3). Elle fut abbesse durant vingt-deux ans et mourut le 1^{er} juin 1436. C'est sous son abbatiat que le chevalier Guy van Gestel força l'abbaye à accepter sa fille bâtarde comme religieuse. Le couvent refusa et le chevalier vint y provoquer de nombreux dégâts (4). À cette époque, l'abbaye acquit de nouvelles terres à Schellebelle (5) et Zuiddorpe.

LAURENTIA MALDEGEMS régna pendant seize ans. Elle mourut de la peste en 1452. L'abbaye fit encore l'acquisition de nouvelles terres, entre autres à Axel, Zuiddorpe, Beostenblijde, Moerkerke et Assenede (6).

JACOBA VAN GELDERE (*de Geldria*) ne fut abbesse que durant une courte période. Elle mourut le 22 octobre 1452, elle aussi de la peste. Elle fut inhumée à la Byloque avec Laurentia Maldegems et quelques autres religieuses. En raison de l'épidémie, les religieuses durent quitter l'abbaye pendant neuf mois (7).

ANASTASIA VAN GISTELE fut abbesse vingt-deux années et ne mourut qu'en 1481. La situation sur le plan spirituel n'était guère brillante à l'abbaye. Anastasia van Gistele fut forcée, en 1475, par l'abbé de Cîteaux de donner sa démission (8). La situation économique de l'abbaye est toutefois bonne : elle acquiert de nouvelles terres à Zuiddorpe et Beostenblijde ainsi que la chapellenie sur son bien de Merelbeke.

MARIA VAN SINT OMAARS (*a Sancto Audomaro*) régna de 1475 à 1490, date à laquelle elle devint lépreuse. La chronique la décrit comme une abbesse pacifique. Elle mourut le 14 février 1496. Par quelques chartes de cette époque, on peut se rendre compte que la situation économique de l'abbaye s'affaiblissait.

(1) A.É.G., *Fonds Ter Hagen*, charte n° 5.

(2) Sleidinge, prov. de Flandre orientale, cant. de Waarschoot; — Westdorpe, prov. de Zélande, Pays-Bas; — Zaamslag, prov. de Zélande, Pays-Bas; — Oudendijk, prov. de Zélande, Pays-Bas.

(3) Cfr notre notice sur cette abbaye dans le même volume.

(4) A.É.G., *Fonds Ter Hagen*, reg. n° 58.

(5) Prov. de Flandre orientale, cant. de Wetteren.

(6) Moerkerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges; — Assenede, prov. de Flandre orientale, cant. d'Assenede.

(7) N..., *Kanunnik Triest*....

(8) J. HUYSMAN, *Abdij van Ter Haegen*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 258, Gand, 1901.

BÉATRICE BUXTALE fut abbesse de 1490 à 1494. Elle fut forcée, en 1494, par l'abbé de Cîteaux de donner sa démission en raison de la détérioration de la situation sur le plan spirituel (1). Elle mourut le 1^{er} mars 1516.

JOSINE GOESSINS (*Goossens*) venait de l'abbaye de Nonnenbosch et fut abbesse de Ter Hagen durant vingt-cinq ans. Elle mourut le 28 décembre 1519. La chronique relate qu'elle régna avec humilité et honnêteté. Cependant, au début du XVI^e siècle, le couvent eut à subir de lourdes charges. L'abbaye se vit forcée d'augmenter les baux des terres. Cela souleva l'opposition des fermiers et, finalement, la question vint devant le Grand Conseil de Malines. Ce dernier trancha en faveur de l'abbaye (2).

BARBARA ROMMELINX maintint la plus stricte discipline à l'abbaye pendant quatorze ans. Elle mourut le 23 janvier 1534. Sur le plan économique, peu de changements se produisirent au cours de son abbatiat.

AMELBERGHE 's VOS (*de Vos*) mourut le 25 août 1572 après avoir durant trente-huit ans magnifiquement gouverné l'abbaye. Le registre aux baux de 1529 que suivra une chronique de l'abbaye, fut dressé à son intervention. En 1544, elle loua à titre provisoire à Gand une maison qui devait servir de refuge (3). D'un autre côté, les actes de cette époque montrent qu'il fallait de plus en plus passer à la mise en location de certains domaines afin de pouvoir faire face aux lourdes charges qui grevaient l'abbaye. C'est sous son administration que pour la première fois Ter Hagen eut à souffrir des Gueux. Le 24 août 1566, il y eut à l'abbaye une attaque des iconoclastes (4). Les religieuses s'enfuirent à Gand à plusieurs reprises (5). En 1570, les comptes s'établissaient à 9978 livres 5 sous 7 deniers pour les dépenses alors que les revenus n'étaient que de 5 128 livres 7 sous (6).

LOUISE HANSSENS (*Anchyns, Aenseene*) fut abbesse de Ter Hagen pendant vingt-six ans. Son installation comme abbesse date du 19 avril 1573 ; elle mourut le 20 mai 1599 (7). Au début de son abbatiat, la Communauté comptait treize religieuses, les revenus ne se montaient qu'à 200 livres de gros ou 1 200 florins. Cependant, l'abbaye acheta à Gand, en 1574, une maison dans la Slijpstraat (8). À nouveau réfugiées à Axel à cause des gueux, les religieuses n'étaient pas plus en sécurité dans leur vieil établissement. Le 10 juin 1574, les gueux vinrent ravager toute l'abbaye. Le chef de cette bande, le jonker Jan van Hembyze, était l'oncle de l'abbesse (9). Le 29 septembre 1579, l'abbaye fut encore ravagée (10). L'abbesse s'enfuit d'abord à Bruges, ensuite à Saint-Omer. Elle resta là avec la plupart des religieuses jusqu'à ce que la domination des calvinistes en Flandre

(1) J. HUYSMAN, *Abdij...*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 258.

(2) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, V, 68-69.

(3) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, V, 70.

(4) *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, IV, col. 1412-1413, Leyde, 1918. — On lit dans les comptes de 1570 quelques mentions relatives aux frais de reconstruction après les dévastations dues aux gueux : F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, V, 70.

(5) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, V, 70.

(6) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der Gemeenten...*, V, 71.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 90.

(8) A.B.G., VIII, n^o 10.

(9) J. HUYSMAN, *Abdij...*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 259.

(10) A. VAN KALKEN, *Luctor et emergo of het huis van Maria's Blijdschap 1336-1798*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorum*, IV, 311, s. l., janvier 1938.

prit fin (1) en 1584. Les religieuses refusèrent de retourner à Axel, bien que le magistrat le leur eût demandé (2). Le 6 juin 1585, l'abbesse adressa une supplique à Philippe II afin de pouvoir s'installer à Gand (3). Entretemps, à Axel, l'ancien couvent avait été totalement anéanti (4). En 1586, les religieuses s'étaient établies à Gand dans *De Geldmunte* et, en 1589, dans le *Prinsenhof* (5). Mais les jours sombres devaient continuer pour l'abbaye à tel point que les sœurs furent contraintes de mendier (6).

WILLELMINA VAN BOONEN ne resta que trois ans à la tête de Ter Hagen, du 8 octobre 1599 à 1603. Malgré les circonstances pénibles, l'abbaye comptait encore, en 1599, vingt-deux religieuses, neuf sœurs converses et un convers (7). Les sœurs essayèrent de subvenir à leurs besoins en travaillant et en enseignant les jeunes filles (8). Les propriétés qu'elles possédaient dans le domaine du roi ne rapportaient que quarante livres de gros et, en outre, étaient encore grevées de différentes rentes. Elles devaient payer chaque année plus de cent florins de rente à diverses personnes et encore entretenir une Communauté de trente-cinq personnes (9). En 1605, les religieuses occupèrent une partie de l'ancienne *Tempelhuus* (10).

MARIA VAN HOECKE régna sur Ter Hagen du 31 mars 1603 à sa mort survenue le 6 septembre 1609. On ne peut se faire une idée précise de la situation du couvent au cours de son abbatiat (11). Il est certain que le 16 février 1606, elle a acheté une maison dans la *Molenaarsstraat* à Gand (12). C'est à cet endroit que les religieuses devaient maintenant définitivement s'installer. La chronique (13) mentionne que l'abbesse aida de ses propres mains aux travaux. À cette époque, on construisit l'église, l'ouvroir, le Chapitre, le réfectoire, la cuisine et le quartier de l'abbesse.

JOSINE DE LA ROYERE fut abbesse du 16 octobre 1609 à sa mort, le 18 septembre 1636. Au début de son abbatiat, la Communauté se composait de dix-huit religieuses et de neuf sœurs converses. Leurs revenus annuels ne se montaient qu'à deux cent vingt livres de gros. La perte des domaines d'Axel représentait une perte d'argent annuelle de trois cents livres de gros (14). D'après la chronique (15), cette abbesse aurait gouverné l'abbaye de façon fort économe. Elle amortissait chaque année 100 florins qui étaient à la charge du couvent. Entretemps, elle fit aussi paver et lambrisser l'église, fit faire un orgue, les sièges du chœur et l'autel principal. Elle fit construire la brasserie, la ferme, quatre immeubles, un grand parloir et deux autres pièces. Un mur fut érigé le long de la rue. Enfin, avec les rentes de certaines religieuses, elle acheta la chapelle proche du couvent. En 1614, la chapelle fut consacrée par l'évêque de Gand, van der Burch (16).

(1) A. VAN KALKEN, *Luctor...*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorum*, V, 24, s. l., avril 1938.

(2) ARCHIVES COMMUNALES D'AXEL, J 527, 1.

(3) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 92.

(4) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 484, Scourmont, 1926.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 92.

(6) A.B.G., VIII, n° 39.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 93.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 94.

(9) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 95.

(10) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux...*, 485.

(11) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux...*, 96.

(12) A.B.G., IX, n° 10.

(13) N..., *Kanunnik Triest...*

(14) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 97.

(15) N..., *Kanunnik Triest...*

(16) J. HUYSMAN, *Abdij...*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 259.

MARIE DE BEUVERY (de la Beuverie) fut à la tête de l'abbaye de Ter Hagen (1) du 13 mars 1637 au 30 janvier 1675. En 1637, Ter Hagen comptait vingt religieuses et huit sœurs converses (2). À ce moment, leurs revenus se montaient à dix neuf cents florins, ce qui signifiait un déficit annuel de sept cent cinquante florins (3). En ce qui concerne la construction du nouveau couvent de Gand, cette abbesse a plusieurs réalisations à son actif : la porte et la maison y attenant, la tour de l'église, la table d'autel, un ostensor, l'ouvroir des religieuses et le pont-levis. En outre, elle fit curer les fossés et recouvrir le dortoir d'ardoises. En 1643, le couvent fit faire deux statues d'albâtre, une de Notre-Dame et une autre de saint Bernard (4).

ÉLIZABETH VAN DEN BOGAERDE (*van Bogaert*), régna sur l'abbaye du 14 mars 1675 au 10 mai 1682. En 1675, les revenus se montaient à cinq cent onze livres de gros ou trois mille soixante-huit florins. Cela ne suffisait pour entretenir (5) vingt religieuses, deux novices, dix sœurs converses, un confesseur et un chapelain. De nouvelles guerres firent souffrir lourdement l'abbaye. On ne sait rien des constructions faites à l'abbaye au cours de cette période.

ANGÉLINE VAN DEN DENDERE fut abbesse de Ter Hagen du 6 juillet 1682 au 7 juillet 1700 (6). En 1682, le total des revenus de l'abbaye était de trois cent quatre-vingt-six livres de gros. Ce n'était pas toujours suffisant pour entretenir vingt religieuses, neuf converses, un confesseur et un chapelain. Lorsqu'elle mourut, il n'y avait plus au couvent que dix-sept religieuses (7). Si l'on en croit les actes de cette époque, la situation économique n'était certainement pas florissante : il n'y avait pas, semble-t-il, d'argent pour des travaux urgents de réfection alors que l'on vendait de plus en plus de terres.

CONSTANTIA GHELLINCK régna (8) du 8 août 1700 au 28 novembre 1716. Le fait qu'elle avait déjà administré pendant vingt ans les affaires temporelles, fut déterminant pour son élection (9). En 1700, les revenus ne se montaient qu'à trois cent nonante livres de gros. Il y avait un manque total de grain, d'orge, de blé et de légumes secs. Leurs rentes ne leur étaient pas payées. Le Conseil d'État décida de ne pas imposer de nouvelles charges ce que le prince électeur de Bavière fit pourtant par après (10). Malgré la situation financière pitoyable, l'abbesse fit encore exécuter quelques travaux dans le couvent : elle fit voûter l'église, mettre des pierres dans le dortoir et paver les murs (11).

PÉTRONELLE DE BACKERE fut abbesse (12) du 21 janvier 1717 à la fin de 1747. La part la plus importante des biens et des revenus de l'abbaye à cette époque étaient entre les mains des États de Hollande. Les religieuses éprouvaient beaucoup de difficulté à subvenir à leur entretien. Les revenus annuels se montaient à quatre cent douze livres de gros ; leurs différentes

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 98.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 98.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 98.

(4) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten...*, V, 74.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 100-101.

(6) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 102.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 104.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 104.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 105.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 105.

(11) N..., *Kanunnik Triest...*

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 106.

charges atteignaient cent septante-deux livres et leurs dettes étaient innombrables (1). À ce moment, l'abbaye comptait dix-neuf religieuses, une novice et neuf sœurs converses dont deux étaient aveugles (2). Au cours de son long abbatiat, Petronelle de Backere sut apporter quelques améliorations à la situation. Elle fit construire une maison à Moerbeke et mettre en culture la terre ; elle fit ériger un mur dans le jardin, restaurer l'autel principal et, enfin, elle fit couvrir tous les toits d'ardoises (3). Ce renouveau fut de courte durée, car, à la fin de son règne, les Français occupaient le pays.

MARIE RONSE fut abbesse de Ter Hagen (4) du 12 janvier 1748 au 16 février 1778. La nomination de cette abbesse par Louis XV fut confirmée, en 1750, par Marie-Thérèse. En 1750, les revenus se montaient à six cent soixante-neuf livres de gros et les charges à sept cent nonante-neuf livres. La dette totale atteignait quatre cent onze livres de gros (5). Marie Ronse eut à cœur d'embellir l'abbaye. Elle fit aussi ériger de nouvelles constructions : la ferme de Moerbeke fut reconstruite ; le polder dit *moerspuy*e fut endigué et les terres qui s'y trouvaient plantées ; l'église et la salle capitulaire furent ornées d'un nouveau sol en marbre ; on construisit un nouveau quartier dans l'abbaye et, plus tard, deux caves avec un escalier en colimaçon (6).

ANGÉLINE STEYAERT fut élue dernière abbesse de Ter Hagen le 8 août 1778. Elle mourut (7) le 8 février 1832. Au début de son abbatiat, les revenus se montaient à 8316 florins alors que les dépenses atteignaient 10352 florins. La situation économique était tout sauf florissante. Trente-trois personnes devaient être entretenues dans une ville où tout était cher (8). Le Conseil Privé conseilla une meilleure tenue des livres et une limitation du nombre des religieuses. L'abbaye n'eut pas à souffrir sous Joseph II ; mais, le 27 décembre 1796, les Français occupaient le couvent (9) où ils firent fondre toute l'argenterie. En 1794, les religieuses avaient vendu leur ferme de Merelbeke (10). Le 19 juin 1797, l'abbaye fut vendue comme bien national à Nanhuke et Compagnie de Gand (11). Cela signifiait la fin de l'abbaye cistercienne de Ter Hagen.

En 1806, les sœurs de la Charité purent prendre possession du couvent à l'intervention de Mgr. Fallot de Beaumont et du préfet du département de l'Escaut, Willem Faipoult (12). Il ne reste actuellement rien des anciens bâtiments (13). Tout le souvenir de l'abbaye consiste aujourd'hui en une statue de vierge en marbre blanc de la comtesse Marguerite, conservée au couvent des carmélites à Gand (14).

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 106.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 106.

(3) N..., *Kanunnik Triest...*

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 109.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 109.

(6) N..., *Kanunnik Triest...*

(7) N..., *Kanunnik Triest...*

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 114.

(9) N..., *Kanunnik Triest...*

(10) A.B.G., XV, n° 50.

(11) A.É.G., *Vente des biens nationaux. Table alphabétique des biens nationaux*, reg. 1474.

(12) J.-M. CANIVETZ, *L'Ordre de Cîteaux...*, 487.

(13) J. HUYSMAN, *Abdij...*, dans *De godsdienstige week van Vlaanderen*, XXXIV, 267.

(14) Légué à ce couvent par testament de la dernière abbesse.

ABBAYE DE ZWIJVEKE À TERMONDE

Moniales Cisterciensis ordinis juxta Thenremonde manentes (1223), domus religiosa de Tenremonde Cisterciensis ordinis (1226), ecclesia claustralis de Teneremunde (1227), conventus Teneremondensis (1227), ecclesia sanctimonialium beate Marie de Tenremunde (1227), Teneremondensis abbatia (1227), moniales de Suiveke beate Marie (1229), claustrum monialium beate Marie Cisterciensis ordinis juxta Tenremundam (1230), abbacia de Tenremonde, Cisterciensis ordinis, apud Sweveke (1230), claustrum monialium beate Marie de Tenremunde (1231), conventus de Tenremunde (1231), claustrum beate Marie de Tenremunde (1232), conventus monasterii de Suiveke (1234), conventus Beate Marie (1236), sanctimonialis ecclesie beate Marie de Suiffeke (1236), conventus in Suiveke (1237), conventus de Suiveke (1240), conventus beate Marie in Zuiveka (1241), conventus beate Marie de Suiveke juxta Tenremondam (1243), conventus de Zuiveke juxta Tenremunde (1243), Zwijveka (1243), Sueveke (1246), conventus monasterii de Thenremonde (1246), conventus de Thenremundie (1246), monasterium ... beate Marie de Tenremonda apud Suevekam (1250), monasterium beate Marie Teneremundensis (1251), Scuiveca (1256), Huisvanken (1272), Zuiveke (1309), cloestre van Zwieveke (1333), convente van den godshuze van Zuiveke bi Denremond (1334), Swieveke (1347), Swievicke (kort na 1406), Zwivicke (1451), Zwijveke (1496), Zwufeke (1498), Zwijvicke (1523), Swijvick (1555), Swijveke (1586), Swijvicke (1651), Swijvike (1728), Zwivicque (1793).

SOURCES: La plus grande partie des archives de l'abbaye de Zwijveke (1) est conservée aux Archives de l'État à Gand. Les deux cent dix chartes en forment la partie la plus importante: quatre-vingts sont du XIII^e siècle, soixante du XIV^e siècle, vingt-deux du XV^e siècle, treize du XVI^e siècle, vingt du XVII^e siècle et quinze du XVIII^e siècle. Il est remarquable de constater que la plupart de ces actes intéressent les premiers temps de l'histoire de l'abbaye. Aucune de ces chartes ne porte un numéro de classement, ce qui semble montrer que jamais, durant l'existence de l'abbaye, les archives n'ont été classées. Toutefois, les mentions dorsales comportent souvent la date, une courte analyse du contenu et, dans certains cas, la référence à un registre. Le n^o 47 du *Fonds de Zwijveke* est un *Cartularium abbatiae de Swyveke* de 135 folios (2). Ce cartulaire, d'une écriture du XVIII^e siècle, contient la copie de chartes de 1221 à 1406; mais, les copies ne sont complètes que jusqu'en mai 1337. Il existe encore quarante-six registres relatifs aux dîmes, baux, rentes, comptes et plans divers.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera des documents relatifs à Zwijveke dans les fonds suivants: *Papiers d'État et de l'Audience*, n^{os} 912, 914, 932; *Conseil d'État*, n^o 1307; *Conseil Privé de Charles VI*, n^o 886b; *Gouvernement Général*, n^o 2292. Tous ces documents sont utilisés par l'ouvrage classique de Th. Ploegaerts (3).

Les Archives départementales du Nord à Lille, *Chambre des Comptes*, n^{os} B 1505, 17682, 17686, 19464, conservent six documents relatifs à l'abbaye de Zwijveke. Le même dépôt, n^o 27H69, contient une ancienne histoire manuscrite de l'Ordre de Cîteaux: *Notae et observationes pro Sacro Ordine Cisterciensi*

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(2) Il fut acheté en 1887 à la bibliothèque du chanoine de Smet.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française, de 1560 à 1800 d'après les rapports d'élections abbatiales*, II, *Les abbayes en Flandre*, Westmalle, 1937.

compillatae in unum a Joanne de le Barre, relig. de Laude, où, au livre II, f^{os} 289-290, on trouvera une courte notice sur la fondation, avec une référence à A. Miraeus, ainsi que la copie d'un acte de 1221.

L'abbaye de Bornem conserve une histoire manuscrite en trente-neuf folios intitulée: *Narratio historica Abbatie Sanctimonialium de Zwuyvicque, Sacri Ordinis Cisterciensis, et ejusdem Archicoenobii immediate Filiationis, in Comitatu Flandrie, ac Civitate Teneremonda, Dioecesis Gandavensis, fundata Anno Domini 1223*. Cette chronique fut rédigée en 1738 par Godefroid Bouvart (1). Dans son introduction, l'auteur déplore que de nombreux documents très intéressants sont disparus, c'est pourquoi il a dû se fier à la tradition orale. Cependant, quand il se réfère aux sources, il utilise des éditions, comme celles de Miraeus et Foppens ainsi que Grammaye. Il a trouvé la plus grande partie de ces données jusqu'en 1466 dans le petit ouvrage de D. Lindanus, *De Teneraemonda libri tres* (2). Il y a ensuite de très grandes lacunes en raison du manque de sources. Tout compte fait, cette chronique n'est donc que de peu de valeur historique.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Royale à Bruxelles conserve aussi quelques documents. Le ms. 1217-2, 2^e partie, mentionne toutes les abesses. Le ms. 19448 porte le titre de *Historia monasterii de Swyvicke* (3), mais n'est en fait rien d'autre qu'une énumération des différentes abesses jusqu'en 1652.

Un grand nombre de documents ont été publiés jusqu'ici. A.-L. De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwuyveke-lez-Termonde*, Termonde, 1869, a publié un cartulaire; il contient cent trente-quatre actes du 1^{er} mai 1221 au 28 mai 1378. La transcription de ces chartes est assez précise. Il y a des notes infra-paginales, mais nous ne trouvons cependant pas d'apparat critique. L'obituaire de l'abbaye a été publié par A. Blomme, *L'abbaye de Zwuyveke-lez-Termonde*, 2-61, Termonde, 1904. L'auteur ne mentionne cependant pas sa source, pas plus que l'endroit de sa conservation. En outre, il existe des éditions de documents divers soit dans des éditions de sources, soit dans des travaux historiques: A. De Vlaminck, *De stad en de heerlijkheid van Dendermonde*, IV, 268, Termonde, 1867; A. Duchesne, *Histoire des maisons de Guines et de Gand*, 241, Paris, 1631; A. Duchesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines*, 482, 489, Paris, 1631; A. Duchesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, 93, 123, Paris, 1639; D. Lindanus, *De Teneraemonda libri tres*, 39, 117, 118, 123, 213, 214, Anvers, 1612; A. Miraeus et J. Foppens, *Opera diplomatica*, I, 415, 416, 743, 746, Louvain, Bruxelles, 1723; C. Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mecliniensis*, II, 149, La Haye, 1725; L.-A. Warnkoenig, *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte*, III, 2^e partie, 167-171, Tübingen, 1842; Bède Regaus, *Hafflighenum illustratum*, I, 697, Affligem, 1766; A. Miraeus, *Donationes Belgicae*, 199, Anvers, 1629; A. Miraeus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, 549, 574, Anvers, 1630; N., *Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde, Annales*, 268, Termonde, 1866-1867. Il s'agit ici exclusivement d'anciennes éditions à utiliser avec la critique nécessaire.

TRAVAUX: Les travaux les plus intéressants sur Zwijveke sont des monographies consacrées à une période déterminée. L'histoire primitive de l'abbaye a été étudiée par G. Veldeman, *Vroegste geschiedenis van de abdij van Zwijveke*, dans *Cîteaux*, XVI, 136-146, 305-333, XVII, 236-260, 316-319, Westmalle, 1965-1966; en dépit d'un certain nombre d'imprécisions, les lignes principales de cette histoire sont bien présentées. Pour la période qui va de 1585 jusqu'à la suppression, on peut se référer à l'ouvrage fondamental de Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française, de 1550 à 1800 d'après les rapports d'élections abbatiales*, II, *Les abbayes en Flandre*, Westmalle, 1937. Très tôt déjà, en 1612, est parue une histoire détaillée de l'abbaye jusqu'au XIV^e siècle, elle est due à D. Lindanus, *De Teneraemonda libri tres*, 122-127, Anvers, 1612. Cet ouvrage a une valeur historique, car il est complètement basé sur des

(1) Godefroid Bouvart était bibliothécaire du couvent de Saint-Bernard sur l'Escaut sous la juridiction duquel se trouvait Zwijveke. En 1739, Joseph Snaets fit une traduction néerlandaise, mais elle est perdue.

(2) Nous reviendrons sur la valeur de ce travail.

(3) Le but était d'y mettre chaque fois les armes des abesses, mais ce ne fut pas réalisé.

documents d'archives. Il en est paru une traduction néerlandaise par J. Maestertius, *Beschrijvinghe van de stadt ende landt van Dendermonde*, Leyde, 1646. Les contemporains ne l'ont pas utilisé, leurs courtes notices sont d'ailleurs de peu de valeur : *Gallia christiana*, V, col. 224-225, Paris, Bruxelles 1877 ; G. Verstockt, *Opcompste ofte stichtinghe der Maeghden Cloosters van de H. Orde van Cisteaux in Nederlandt*, 69-70, Anvers, 1673. Cependant, l'œuvre de Lindanus aura en partie une influence sur les ouvrages de synthèse ultérieurs, on verra M. De Montron, *Dictionnaire des abbayes et monastères*, col. 749, Paris, 1856, et J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1182) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 452-455, Scourmont, 1926. Nous trouvons également quelques indications dans W. Van Afflighem, *De Virgine Ordinis Cisterciensis*, éd. L. Reypens, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXIII, 243-246, Anvers, 1949 et dans W. Van Afflighem, 36^e chapitre dans *Leven van Sint Lutgart*, éd. F. Van Veerdeghem, 119-123, Leyde, 1899. Un certain nombre d'aspects spécifiques ont été étudiés par différents auteurs : l'aspect toponymique est l'œuvre de M. Bovyn, *Toponymie van Sint-Gillis bij Dendermonde*, 120, Termonde, 1949 ; F. Donnet, *Une commande de l'abbaye de Zwijveke à l'orfèvre Melyn*, dans *Oudheidkundige Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde, Gedenkschriften*, 2^e série, VI, 412-424, Termonde, 1897, traite de cette commande. Les vestiges archéologiques de l'ancienne abbaye sont étudiés par E. Dhanens, *Dendermonde*, 205-207, Gand, 1961. H. Prevost dit de Le Val, *La vie de Madame Claire Everaerts, XXVIII abbesse de Swyvicke. La vie exemplaire de plusieurs abbesses décédées avec opinion de sainteté*, 45-55, Liège, 1660, a écrit la biographie de l'abbesse Claire Everaerts. Enfin, l'histoire de l'abbaye a été traitée de façon fragmentaire dans un certain nombre d'ouvrages relatifs à Termonde : A. De Vlaminck, *De stad en de heerlijkheid van Dendermonde*, 195, Termonde, 1867, et P. G. De Maeschalk, *Oud Dendermonde*, 80-82, Termonde, 1902.

Les Archives de l'État à Gand conservent quelques cartes figuratives relatives à l'abbaye de Zwijveke. Le n^o 50 du *Fonds de Zwijveke* est important, il s'agit d'un registre (1) des biens de l'abbaye avec trente-cinq magnifiques cartes sur parchemins, en dix-sept fardes, dressées par le mesureur J. De Deken en 1737-1738. À côté du plan terrier de l'abbaye, il y a des cartes des différents endroits où le couvent avait des possessions. Il y a encore des cartes des propriétés dans les registres n^{os} 4-8 du même *Fonds de Zwijveke*.

Au Musée communal de Termonde, on conserve une carte de 1673, de la main de B. Peelman, *Caerte figurative verthoonende de stadt ende 't Vrije van Dendermonde, door de gezworen landmeter B. Peelman* (122 x 191 cm), cette carte est la copie d'une carte d'Antoon Hendrickx, de 1673, et tient compte des changements.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Cartes et plans*, n^o 100, conservent une carte de 1786 de J. B. Segers, *Carte topographique de la ville et franchise de Termonde*.

On peut se faire un idée des anciens bâtiments claustraux au moyen d'un certain nombre de vieux plans et dessins. Le n^o 32 du *Fonds de Zwijveke*, aux Archives de l'État à Gand contient des papiers et plans relatifs aux bâtiments du XVII^e siècle. En outre, il faut signaler le n^o 50 du même fonds où est conservé un plan terrier du couvent. Les dessins conservés des bâtiments sont de la main de B. Cnops, *De stad Dendermonde en haar merkwaardigste gebouwen*, n^{os} 2-5, Termonde, s.d. (début du XIX^e siècle, après 1830) ; avec sept planches d'après des dessins de B. Cnops, et P. G. De Maeschalck, *Oud Dendermonde*, 80-82, Termonde, 1902. Une peinture de Abraham Diepenbeek (1596-1675), actuellement conservée à l'abbaye cistercienne de Kolen-Kerniel, et représentant l'apparition du Christ à Sainte-Lutgarde, nous montre à l'arrière-plan, un jardin avec l'abbaye de Zwijveke.

On ne conserve que peu de choses de ces anciens bâtiments. Un encadrement d'une porte de la nouvelle abbaye (1671) subsiste et, depuis 1957, est classé par la Commission Royale des Monuments et des Sites, en même temps que quelques petits bâtiments adjacents (2). Selon G. Veldeman, la tour de l'église de Saint-Gilles-dans-les-Murs à Termonde montre encore quelques fragments du

(1) Acheté en 1966 à l'abbaye du Val-Dieu par les Archives Générales du Royaume.

(2) E. DHANENS, *Dendermonde*, 205, Gand, 1961, en donne toute la description.

XIII^e siècle (1). Sur la plaine de Zwijveke, il y a encore une représentation de la Vierge conservée dans une chapelle; on peut lire au-dessus de la porte (2): *ongehindert beeldt in fellen brand gesticcken 1667*.

On ne conserve qu'un fragment du sceau du couvent, appendu à une charte du 20 novembre 1345. Il est décrit dans l'édition du cartulaire par A. De Vlaminck (3). De forme ronde et de cire de couleur brun foncé, il représente une Vierge à l'Enfant, assise sur un trône. Des exemplaires des sceaux d'un certain nombre d'abbeses sont fort abîmés (4). Nous connaissons les armes de certaines abbeses par des dessins, mais ils sont pour la plupart inachevés (5). Nous ne savons rien de l'épigraphie relative à l'abbaye de Zwijveke.

* * *

Parmi les différents auteurs, il n'existe aucune différence fondamentale quant à l'histoire de la fondation de l'abbaye, si ce n'est que les uns sont mieux documentés et plus prolixes que les autres. Mathilde I^{re}, dame de Termonde, fonde entre 1214 et mai 1221 un hôpital consacré à Saint-Gilles. Bientôt, lui vient l'intention d'affilier cette Communauté déjà existante à l'Ordre de Cîteaux. Dans ce but, elle augmenta considérablement entre 1221 et 1223 les biens de l'hôpital de Saint-Gilles (6). L'affiliation à Cîteaux dut se faire assez rapidement puisque le 18 août 1223 déjà, elle est approuvée par l'évêque de Cambrai, Godefroid de Fontaine (7). Il est étonnant que nous n'ayons pas retrouvé trace de ce passage dans les *Statuta Capitulorum* de Cîteaux. Dans le même acte de Godefroid de Fontaine, l'autorisation est donnée de changer d'emplacement avec le clergé de la paroisse de Zwijveke. Le 19 octobre 1223, l'évêque installe une commission pour examiner l'opportunité de fonder l'abbaye à Zwijveke (8). Entretemps, le 11 octobre 1223, Mathilde I^{re} avait annoncé définitivement la fondation d'une abbaye de cisterciennes (9). La commission installée par l'évêque de Cambrai ne rendit son rapport que cinq ans plus tard (10), le 29 mai 1228 : elle décidait que l'emplacement où se trouvait l'église de Zwijveke était propre à recevoir une abbaye et que le clergé de la paroisse de Zwijveke pouvait très bien s'installer dans l'ancien hôpital. Le 14 juin 1228, cette décision fut approuvée par Godefroid de Fontaine (11). Vraisemblablement, la plaine de Zwijveke répondait-elle mieux aux normes édictées par Cîteaux concernant l'endroit de fondation des abbayes (12). Le 15 novembre 1234, Zwijveke reçut du pape Grégoire IX tous les droits accordés à l'Ordre (13).

* * *

(1) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis van de Abdij Zwijveke*, dans *Cîteaux*, XVII, 319, Westmalle, 1966.

(2) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis van de abdij Zwijveke*, dans *Cîteaux*, XVII, 319.

(3) A. DE VLAMINCK, *De stad en de heerlijkheid van Dendermonde*, n° 113, Termonde, 1867.

(4) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 331.

(5) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits*, n° 19448.

(6) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 136.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de Zwijveke*, charte n° 3.

(8) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 6. — Cette commission se composait de Robert, abbé d'Afflighem, Rodolphe, abbé de Ninove, et Guillaume, archidiacre de Cambrai à Anvers.

(9) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 5.

(10) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 19.

(11) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 20.

(12) Cf. J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 453, Scourmont, 1926.

(13) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 31.

HEYLWIDIS VAN DENDERMONDE fut la première abbesse de la nouvelle Communauté. Elle fut installée dans cette fonction par la fondatrice Mathilde I^{ère} (1). C'est sous son administration que la Communauté déménagea à Zwijveke où elle a jeté les bases de l'expansion matérielle de l'abbaye. Témoignent de cela, les importantes donations de Robert de Béthune (2), seigneur de Termonde, d'Arnold de Grimbergen (3) et de Ferrand, comte de Flandre (4). Heylwidis mourut (5) en 1232.

CATHARINA régna durant trois ans (6). Selon l'obituaire, elle mourut le 12 mai. C'est au cours de son abbatiat, le 15 novembre 1234, que l'abbaye fut prise sous la protection du pape Grégoire IX (7).

DELIA DE LEYSSCHOT (de Maldegem). On connaît peu de choses à propos de cette abbesse même pas les dates extrêmes de son abbatiat à Zwijveke. On sait seulement qu'elle mourut le 1^{er} juin. G. Veldeman pensait qu'elle appartenait à une très noble famille flamande (8).

CLEMENTIA est désignée comme abbesse de Zwijveke (9) dans une charte de juin 1248. Cette supérieure n'apparaît pas sur la liste de la *Gallia Christiana*, ni chez D. Lindanus. Étant donné que nous ne connaissons ici qu'une seule date, il est possible que cette abbesse soit à placer avant Delia de Leysschot (10). L'abbesse suivante connue commence à régner en 1256. Entretemps, l'abbaye avait acquis un important domaine nouveau et des rentes; elle avait aussi reçu différents privilèges du pape Innocent IV, du comte de Flandre et de Robert de Béthune, seigneur de Termonde (11).

ÉLISABETH VAN MOERSEKE fut abbesse (12) de 1256 à 1269. Il faut aussi noter sous cet abbatiat quelques donations tandis que les évêques de Cambrai et de Tournai confirmaient à nouveau les privilèges de leurs prédécesseurs.

ADELISA DE ASCHA (*van Assche*) fut élue abbesse en 1269 et le resta jusqu'en 1282. G. Veldeman cherche l'origine de son élection dans le fait que la famille de Grimbergen, qui possédait la seigneurie de Asse (13), avait déjà fait à plusieurs reprises des dons à l'abbaye (14). De cet abbatiat de quatorze années, on ne conserve que deux chartes: dans les deux cas, il s'agit de donations importantes (15).

(1) *Gallia Christiana*, V, 224, Paris, 1877.

(2) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 17, 21, 25.

(3) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 22.

(4) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 23.

(5) D. LINDANUS, *De Tenebracmonda libri tres*, 126, Anvers, 1612.

(6) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits*, n° 19448.

(7) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 31.

(8) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 327.

(9) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 57.

(10) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 328. — Il est vraisemblable que c'est à cette époque qu'une abbaye-fille fut fondée à Pepingen: G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux...*, XVII, 237.

(11) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 33-62.

(12) B.R., *Manuscrits*, n° 19448.

(13) Prov. de Brabant, chef-lieu de canton.

(14) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 328.

(15) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 71-72.

MARGARETA VAN DER STRAETEN fut abbesse de Zwijveke durant seize ans. Elle mourut (1) le 25 février 1298. Durant son abbatiat, le couvent reçut à nouveau des dons importants. En mai 1291, un conflit surgit entre Marguerite et l'abbaye du Nouveau-Bois à propos des dîmes noales à Heusden. Le Chapitre Général de Cîteaux dut intervenir (2).

IDA DE WIENSE (*van Wieze*) gouverna la Communauté (3) de 1289 à 1309. Elle mourut (4) à la Noël 1309. À côté des donations faites à l'abbaye, nous trouvons ici pour la première fois mention de rentes personnelles en faveur de religieuses (5). Durant cette période aussi, des dispositions furent prises en vue de la construction d'une nouvelle église (6).

BEATRIX VAN HALLINCKRODE devint abbesse de Zwijveke en 1309 et le resta jusqu'à sa mort survenue le 1^{er} juillet 1318. Sur la construction de l'église, nous ne trouvons aucune trace dans les documents. À côté des donations, on voit à nouveau différentes mentions de rentes personnelles en faveur des moniales, entre autres pour Marguerite van Artevelde (7), le 16 octobre 1310; à cette époque, Zwijveke accueillait donc des femmes des milieux les plus influents.

AGNÈS DE RUDENE règne à partir de 1318. Elle mourut (8) le 17 décembre 1326. Selon G. Veldeman, elle appartenait à une famille noble (9). On ne conserve que deux chartes de cet abbatiat, elles sont d'intérêt secondaire (10).

CATHARINA n'est connue que de nom sans autre détail. G. Veldeman (11) pense qu'elle doit être confondue avec l'abbesse suivante, Catharina van Schoubroeck, bien que dans les anciennes listes de D. Lindanus et de la *Gallia Christiana* elles soient clairement différenciées.

CATHARINA VAN SCHOUBROECK apparaît pour la première fois dans les actes (12) le 23 avril 1333. Les chartes des premières années de sa prélature contiennent différentes donations de rentes aussi bien à l'abbaye elle-même qu'à des religieuses en particulier (13). Cet abbatiat fut interrompu (14) après le 12 octobre 1337.

MARGARETA CHRISTINA est signalée comme abbesse en 1341 par D. Lindanus (15), il se base pour cela sur son épitaphe. Nous ne disposons pas d'autre information à son propos.

(1) A. BLOMME, *L'abbaye de Zwijveke-les-Termonde*, 10, Termonde, 1904.

(2) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 77.

(3) *Gallia Christiana*, V, col. 224.

(4) A. BLOMME, *L'abbaye...*, 58.

(5) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 328.

(6) Il est prévu vingt livres pour la construction de l'église dans le testament de Michel van der Strate du 3 juin 1303: A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 83.

(7) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 88.

(8) A. BLOMME, *L'abbaye...*, 56.

(9) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 329.

(10) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 91-92.

(11) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 329.

(12) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 95.

(13) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 96-107.

(14) Date à laquelle l'abbesse apparaît encore dans un acte: A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 108.

(15) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 126.

CATHARINA VAN SCHOUBROECK gouverna à nouveau l'abbaye à partir de 1341 et resta à sa tête jusqu'en 1345. Elle rédigea son testament (1) le 20 novembre 1345 : elle y introduisit quelques dispositions en ce qui concerne le service divin. Elle n'est pas désignée avec le titre d'abbesse dans ce testament. Elle avait reçu de sa famille différents biens situés à Appels (2). Ceci fait affirmer à G. Veldeman qu'elle était aussi originaire de cet endroit (3).

MARGARETA VAN ERTVELDE (4) devint abbesse en 1345 et est encore mentionnée avec cette qualité (5) en 1372. G. Veldeman pense qu'elle était la fille de Guillaume van Artevelde qui jouait alors un rôle important dans la vie politique en Flandre (6). Les actes de cette période sont parfois d'intérêt secondaire pour l'abbaye bien qu'on y voit un certain nombre de donations de rentes (7).

MARGARETA HAECX n'est connue que par son nom sans autre précision concernant l'époque à laquelle elle vivait (8).

CECILIA SOISONS est mentionnée comme abbesse (9) en 1391. Il est remarquable que pour la période 1377-1390, on ne conserve que six chartes (10) d'intérêt secondaire pour l'histoire de l'abbaye.

STEPHANIA VAN DEN HOUTE était abbesse de Zwijveke (11) en 1397. Elle apparaît encore comme abbesse dans un acte non daté, mais à situer (12) peu après 1406. L'abbaye acquit encore tant par achat que par donation de nouvelles rentes et dîmes.

CATHARINA SMUNTERS se trouvait à la tête de l'abbaye (13) en 1416. L'abbesse suivante n'est mentionnée qu'en 1431. Il n'y a que trois actes conservés (14) pour la période 1423-1429. L'abbaye obtint, entre autres, des pièces de terre à Lebbeke (15).

JOHANNA EVERSWIJN gouvernait l'abbaye (16) en 1431, mais ne demeura supérieure tout au plus que jusqu'en 1434. Le manque de documents nous empêche d'en dire plus sur cet abbatiat.

ÉLISABETH n'est mentionnée comme abbesse (17) qu'en 1434.

(1) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 113.

(2) Prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde.

(3) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 330.

(4) *Gallia Christiana*, V, 224, mentionne Catharina van Ertvelde.

(5) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 126.

(6) G. VELDEMAN, *Vroegste geschiedenis...*, dans *Cîteaux*, XVI, 330.

(7) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 115-132.

(8) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 126.

(9) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 126.

(10) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 133-137.

(11) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 126.

(12) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 146.

(13) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 127.

(14) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 147-149.

(15) Prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde.

(16) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 127.

(17) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda...*, 127.

CATHARINA SMUNTERS apparaît dans la liste des abbesses (1) en 1435. Le manque de documents précis nous empêche de savoir s'il s'agit ici de la même abbesse que celle que nous avons déjà rencontrée ou s'il s'agit d'une homonyme. Cette rapide succession d'abbesses peut être le signe de conflits internes dans l'abbaye ; ou l'abbesse mourut-elle de l'épidémie de peste qui régnait alors ?

ÉLISABETH DE PUTEO connut un long abbatiat puisqu'elle apparaît comme abbesse (2) en 1436 et en 1455. Il se peut ici aussi que cette Élisabeth soit la même abbesse que celle rencontrée en 1434. On ne conserve que cinq chartes (3) pour la période 1436-1455. Dans trois cas, il s'agit de contestations à propos de propriétés déterminées. Le 25 février 1451, Philippe le Bon confirme au couvent la possession d'une pièce de terre à Baardegem (4).

LAURENTIA DE GHISTELLES mourut (5) en 1485. Nous ne savons pas si elle fut le successeur immédiat d'Élisabeth de Puteo. Pour cette période, on conserve une charte du 3 juin 1482, par laquelle le seigneur de Grimbergen cède une rente à l'abbaye (6).

ALEXANDRINA VAN DAMME mourut (7) en 1504. Peut-être est-elle cette abbesse qui, selon un acte du 15 mai 1492, se prit de querelle avec la duchesse de Bourgogne à propos d'un certain droit de pêche. Les autres documents de cette époque sont d'intérêt secondaire (8).

BEATRIX PIETERS mourut (9) en 1516. On ne conserve aucun acte pour la période 1504-1516.

JOHANNA SBIEN est une abbesse connue seulement de nom sans autre précision (10).

BARBARA VAN DE EEDE mourut (11) en 1540. Nous ne savons cependant pas à partir de quand elle commença à régner. Il manque à nouveau des documents d'archives concluants, il y a une lacune dans les chartes entre 1523 et 1559.

CLARA EVERAERTS. Comme nous l'avons déjà dit, Henry Prevost dit de le Val (12) a consacré une courte biographie à cette abbesse. Elle fut élue le 13 avril 1540. Bien qu'il y eût des difficultés internes, elle dirigea l'abbaye de manière experte tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel. Durant les troubles religieux, elle resta toujours à l'abbaye et il n'y fut fait aucun mal. Elle mourut le 7 octobre 1575. Elle appartenait à une famille noble. Elle rédigea de sa propre main les registres aux biens et aux revenus qui étaient en danger de disparaître en raison des troubles religieux.

(1) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(2) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(3) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 151-155.

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost.

(5) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(6) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 158.

(7) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(8) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 159.

(9) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(10) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(11) D. LINDANUS, *De Teneraemonda...*, 127.

(12) H. PREVOST DIT DE LE VAL, *La vie de Madame Claire Everaerts, XXVIII abbesse de Swyvicke. La vie exemplaire de plusieurs abbesses décedées avec opinion de sainteté*, 45-55, Liège, 1660.

JOHANNA DE MOOYE accéda à la dignité abbatiale alors que les guerres de religion continuaient à sévir avec rage. Elle fut forcée de quitter l'abbaye par les iconoclastes. Elle s'enfuit à Namur où elle mourut (1) en 1584. Sur le plan matériel, la situation était devenue catastrophique. Dans un acte (2) du 28 juin 1579, l'abbaye imposa, en raison des nécessités, le paiement des rentes à Appels.

MARIA HOEGAERTS devint abbesse le 14 décembre 1585 et mourut (3) en avril (?) 1588. Après la mort de l'abbesse précédente, Maria Hoegaerts resta dans un premier temps à Louvain chez des parents, elle retourna enfin à Termonde. La Communauté ne comptait plus alors que douze religieuses dont quelques-unes vivaient encore en exil. Les revenus se montaient à 400 ou 500 livres tournois, mais les anciens bâtiments avaient été détruits, la terre ne rapportait plus et était ravagée en partie (4). Il manqua le temps à Maria Hoegaerts de commencer les travaux de reconstruction. L'abbaye reçut en aide une rente des échevins de Buggenhout (5) et une pièce de terre à Denderbelle (6).

ANNA VAN STEELANT dirigea l'abbaye de Zwijveke durant quarante et une années (7) du 1^{er} juillet 1588 à avril 1629. De ce long abbatiat, on ne conserve aucune charte. Par d'autres sources, nous savons cependant que cette abbesse s'était surtout donné comme but : la restauration de la discipline et la remise en état des bâtiments. Pour ces derniers, elle sut se procurer d'importantes sommes d'argent ; quant à la discipline, il semble qu'elle ait moins bien réussi. À la fin de sa prélature, elle ne suffit plus à la tâche et remit sa démission entre les mains de l'abbé de Villers, supérieur de Zwijveke (8). La restauration des bâtiments rencontra aussi des obstacles : en 1604, le feu fut à nouveau mis à l'abbaye par des rebelles (9).

MARGARETA CORDIER régna sur l'abbaye (10) du 11 juillet 1629 à octobre (?) 1652. Au début de son abbatiat, la Communauté comptait douze religieuses, trois novices, sept sœurs converses, un confesseur et un chapelain. Le revenu de toutes les possessions se monta à 530 livres de gros et les religieuses possédaient encore diverses rentes en argent et en nature. Cependant, cela n'était pas suffisant pour subvenir à leurs besoins, d'autant plus qu'un certain nombre de terres avaient été ravagées et que les sœurs avaient dû faire des emprunts importants pour la restauration des bâtiments (11). Margareta Cordier fit entreprendre des travaux pour les constructions les plus importantes et s'occupa aussi de leur ameublement. En 1643, le chapelain, Augustin Bommaert, commanda un ostensor à l'orfèvre anversois Melyn (12). On dépensa aussi quelque argent pour l'entretien des digues et écluses (13).

(1) *Gallia Christiana*, V, col. 225.

(2) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, charte n° 171.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 193.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 194-195.

(5) Prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde.

(6) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, chartes nos 173-174. — Denderbelle, prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 200-201.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 200-201.

(9) P. G. DE MAESSCHALCK, *Oud Dendermonde*, 80-82, Termonde, 1902.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 202.

(11) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 202.

(12) F. DONNET, *Une commande de l'abbaye de Zwijveke à l'orfèvre Melyn*, dans *Oudheidkundige Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde, Gedonkschriften*, 2^e série, VI, 414, Termonde, 1897.

(13) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 204.

JOHANNA VAN DER BORCHT fut abbesse (1) du 11 janvier 1653 au 5 août 1667. Au début de son abbatiat, le total des revenus de l'abbaye se montait à 8752 florins, mais les charges étaient de 9076 florins. Il fallait subvenir au besoin de vingt religieuses, huit sœurs converses, un confesseur, un chapelain, un receveur, une jeune fille, deux servantes et cinq domestiques (2). L'abbaye devait encore apurer différentes dettes (3). Johanna van der Borcht appartenait à la noblesse du pays de Termonde. La vieille abbaye était presque complètement restaurée et, pour des raisons de sécurité, l'abbesse avait acheté, en 1656, un refuge à Termonde dans la Dijkstraat (4). Cela semblait nécessaire, car lors du siège de Termonde en 1667 par les troupes françaises sous les ordres de Turenne, l'abbaye fut la proie des flammes (5).

MARIA VAN BOESDONCK fut élue abbesse (6) le 6 septembre 1667 et le resta jusqu'en janvier (?) 1680. Au début de cet abbatiat, la situation matérielle de l'abbaye était misérable. Les revenus ne se montaient qu'à 1513 florins et les charges étaient lourdes. Le pire était que l'abbaye et tout son mobilier avaient été détruits et que de nombreuses terres et le bétail étaient perdus. Les religieuses s'installèrent provisoirement dans leur refuge; mais, en 1671, Maria van Boesdonck commença la construction d'une nouvelle abbaye à l'emplacement de l'ancien hôpital de Saint-Gilles, lieu primitif d'installation de l'abbaye (7). À côté de ces nouvelles dépenses, l'abbaye dut encore subir quelques autres charges: logement d'un régiment de soldats, participation aux frais de la construction d'une fortification autour de Termonde, inondation de nombreuses terres (8).

PETRONELLA MENDEZ CORREA administra l'abbaye (9) du 24 février 1680 à mars (?) 1719. Les conséquences du siège de Termonde se firent sentir au début: charges élevées pour lesquelles on ne disposait que de peu de sources de revenus. Mais la situation s'aggrava encore. En 1688, l'abbaye dut à nouveau contribuer à la fortification de la ville. De 1695 à 1697, les troupes françaises revinrent: les religieuses durent à nouveau les loger et l'ensemble des digues eut à subir de graves dommages. En 1701, la tour de l'église manqua de s'effondrer. En 1706, la misère fut grande et les religieuses ne disposèrent que du nécessaire; elles quittèrent l'abbaye. En 1717-1718, la tour de Denderbelle subit aussi des dommages. Pour comble de malheur, les sœurs durent payer différents procès. L'abbesse sut cependant garder la tête froide et consacra sa fortune personnelle à la restauration (10).

ELEONORA THEUNISSENS fut abbesse (11) du 24 mai 1719 au 9 août 1730. Sous son abbatiat, la situation lamentable commença à s'améliorer. L'abbesse se distingua par son zèle pour les malades: elle fit construire un nouvel hôpital et, pour cela, vendit l'ancien refuge. Elle fit aussi terminer un certain nombre d'autres constructions (12).

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 204.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 206.

(3) L'abbesse déclare ainsi le 5 janvier 1658 que le couvent doit encore apurer certaines dettes à Saint-Gilles: A.É.G., *Fonds de Zwijeweke*, charte n° 183.

(4) E. DHANENS, *Dendermonde*, 203, Gand, 1961.

(5) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique...*, 455.

(6) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 209.

(7) E. DHANENS, *Dendermonde*, 205.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 211-212.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 212.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 214-215.

(11) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 215.

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 216.

EDMONDA D'HUARTE régna (1) du 9 octobre 1730 au 6 mai 1754. Elle consacra beaucoup de soin à la situation économique de l'abbaye : sur son ordre, toutes les propriétés furent consciencieusement enregistrées sur cartes (2). Pour la première fois, les revenus dépassaient les dépenses : 604 livres de gros contre 300. Par contre, le nombre des religieuses diminuait (3).

EDMONDA JACOBS fut à la tête de l'abbaye (4) du 1^{er} juin 1754 à 1789. Au début de son abbatiat, la Communauté se composait de quatorze religieuses, une novice, huit sœurs converses et deux domestiques. Les revenus étaient encore toujours supérieurs de dix-sept livres de gros aux dépenses. Il restait cependant encore beaucoup à faire puisque l'abbaye n'était qu'à moitié terminée et qu'il n'y avait toujours pas d'église. Edmonda Jacobs en commencera toutefois la construction. En 1755, elle entra en conflit avec le sieur Moerman d'Ouderwalle à propos du fief d'Appels (5).

AUGUSTINA LE BEUF fut la dernière abbesse de Zwijveke, élue (6) le 16 septembre 1789. L'abbaye ne devait plus exister pendant longtemps puisque, comme cela se passa généralement à cette époque, elle fut supprimée durant la Révolution française. Le 24 pluviôse an VI (12 février 1798), l'abbaye fut vendue comme bien national à un bourgeois de Gand, Van Praet, et à un bourgeois de Termonde, Demoor (7).

Hormis une porte et une partie des bâtiments adjacents, l'abbaye fut entièrement détruite. En 1849, ces constructions furent partagées en petites maisons qui sont encore conservées. Après le percement de rues en 1884 et en 1901, il ne subsiste plus de l'ancienne porte que l'encadrement (8). Les dernières religieuses restèrent à Termonde jusqu'à vers 1835 ; elles avaient pu sauver une partie de leurs trésors, entre autres une peinture attribuée à P. P. Rubens et l'ostensoir déjà signalé de Matthias Melyn. Ces deux pièces sont cependant perdues (9).

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 218.

(2) A.É.G., *Fonds de Zwijveke*, reg. 50.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 218-219.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 220.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 222-223.

(6) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 224.

(7) A.É.G., *Vente des biens nationaux. Table alphabétique des procès-verbaux contenus dans les recueils précédents*, reg. 1476.

(8) E. DHANENS, *Dendermonde*, 205.

(9) E. DHANENS, *Dendermonde*, 207.

ORDRE DE PRÉMONTRÉ

ABBAYE

DE NINOVE

Ninive (1139), Ninivensis ecclesia (1142), ecclesia Sancta Maria Ninivensis (1179), monasterium Sancti Cornelii Ninivensis (1186), Nuenhoven (1219), Ninove (1238), Nieneve (1272), Ninneve (1273), Ninneves (1284), Nineves (1284), Nienneve (1287), Nineve (1299), cloester van Sinte Cornelij van Nieneve (1361), Nyneven (1380), Nyeneven (1381), Nyenhoven (1381), Nynoven (1405), godshuijs 't Sinte Cornelij bij Nyeneve (1419), Nyeneve (1430), Nienuve (1447), Nienhuven (1490), 't clooster van Sente Cornilis (1515), Nienove (1526), Ninoven (1527), Nyenove (1530), Nienevensis (1532), Nienhoven (1546), Nyenmoeven (1576), Nyenhove (1582), Nynouwes (1617), Ninoeve (1652), Nienoeve (1652).

SOURCES: Les archives et la bibliothèque de l'abbaye de Ninove (1) furent transférées à Gand, pendant la période française, en mars 1812. Il y avait en tout 1733 volumes. La liste des ouvrages vendus publiquement, le 15 juillet 1813, et quelques livres importants de Ninove se trouvent encore à la Bibliothèque de l'Université de Gand. Le 19 décembre 1841, les manuscrits furent transmis aux Archives de l'État à Gand après un séjour au service de l'Administration des Domaines (2). Depuis 1965, les archives de l'abbaye de Ninove se trouvent aux Archives de l'État à Renaix ; une partie moins importante repose aux Archives de l'Archevêché de Malines. On peut également consulter quelques documents à l'abbaye du Parc et aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Le fonds de Renaix est de loin le plus abondant avec environ 600 chartes et 140 registres et liasses.

La source littéraire la plus importante concernant le premier siècle d'existence de l'abbaye se trouve à New-York : il s'agit du *Liber Miraculorum Ninivensium Sancti Cornelii Papae*. Ce manuscrit fut retrouvé à New-York, dans le *Union Theological Seminary*, en 1909, par W. W. Rockwell, qui en édita pour la première fois le texte intégral (3). Auparavant, des éditions partielles fondées sur des copies (4) n'avaient pas permis l'étude du document dans son ensemble. Celui-ci contient deux parties distinctes ; la première ne porte pas de titre : il s'agit du *Liber Miraculorum* proprement dit, qui décrit les interventions miraculeuses de saint Cyprien mais surtout de saint Corneille ; une seule main l'a rédigée, probablement entre 1184 et 1190, à l'abbaye même ; de l'auteur, on sait qu'il a rempli des fonctions paroissiales ; la deuxième partie renseigne deux noms d'auteurs possibles, Damianus et Henricus de Sualma. Les récits abordés dans la première partie sont imprécis, de datation difficile et de moindre importance pour l'histoire de l'abbaye. Ils se rapportent essentiellement au culte des saints. La deuxième partie ou le *De*

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. de Ninove ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1569 ; depuis lors diocèse de Gand.

(2) E. SOENS, *Het domein der Norbertijner abdij van Ninove*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 226, Tongerlo, 1928. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 661, Ninove, 1959.

(3) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum Ninivensium Sancti Cornelii Papae. Ein Beitrag zur Flandrischen Kirchengeschichte*, Göttingen, New-York, 1925.

(4) A. MIRAEUS, *Ordinis Praemonstratensis Chronicon*, Cologne, 1613. — C. SUYSKENS, *Appendix ad diem decimam quartam Septembris de SS. Cornelii et Cypriani martyrum reliquiis miraculis in abbacia Ninoviensi in Flandria*, dans *Acta Sanctorum*, sept. 4, 769-777, Bruxelles, 1868. — O. HOLDER-EGGER, *Fundatio ecclesiae Ninivensis. Historia fundationis ecclesiae Ninivensis. De persecutione ecclesiae Ninivensis*, dans *MGH, SS, XXV, 552-556*, 1880. — R. LECHAT, *Miracula S. Cornelii Papae Ninivensia*, dans *Analecta Bollandiana*, XX, 182-198, Bruxelles, 1901.

Fundatione Ninivensis abbatie commence par le récit de la fondation de l'abbaye, puis prend l'aspect d'une liste d'abbés. Elle fut rédigée en grande partie par une deuxième main, au milieu du manuscrit — f° 18 r° à f° 21 r° — probablement sur des folios laissés vierges par la première main. Le *De fundatione* semble avoir été transcrit après 1195 et, même peut-être, après 1202. Quatre mains ont continué la liste d'abbés jusqu'au milieu du XIII^e siècle. Les *termini post quos* de ces continuations sont 1199, 1221, 1232 et 1242. Contrairement à la première partie, le *De fundatione* nous rapporte quant à lui un grand nombre de faits bien datés, ne se contredisant pas mais qu'il semble difficile de prouver faute de sources diplomatiques (1).

La *Chronicon Balduini Ninovensis* repose depuis 1884 aux Archives de l'Abbaye d'Averbode. Il s'agit d'un manuscrit sur parchemin, in-4°, de 104 folios (2). La chronique commence l'année zéro et va jusqu'à l'année 1294. Elle a été écrite entièrement par une seule main. Elle est suivie de deux notices, les *Notae Ninovenses* qui relatent les événements passés entre 1297 et 1363 et la *Recapitulatio omnium abbatum ecclesie Ninivensis*, une liste d'abbés rédigée jusqu'en 1274 par la main qui exécuta la chronique et continuée par plusieurs autres jusqu'en 1712. Il existe deux éditions de la chronique entière (3) et une troisième qui commence (4) en 1130. L'auteur Bauduin fut chanoine et prêtre à l'abbaye de Ninove. D'une note concernant l'année 1191, dans laquelle il se cite comme *puerulus*, il ressort que la chronique n'a pu être écrite par lui jusqu'en 1294. Selon l'hypothèse de O. Holder-Egger, Bauduin l'aurait rédigée seulement jusqu'en 1254. Pour le début de sa chronique, il se serait inspiré de celle de Sigebert de Gembloux et de ses continuateurs, ainsi que d'une soixantaine d'autres sources. En ce qui concerne les origines de l'abbaye, Bauduin semble avoir abondamment puisé dans le *De Fundatione Ninivensis abbatie* (5).

Franciscus de Bar consacre un chapitre de son *Historia Monastica* à l'abbaye de Ninove, sous le titre *Fundatio Ninivensis abbatiae* (6). Cette notice offre un témoignage sur la période ancienne de l'abbaye. Il semble cependant qu'il s'agit d'une transcription fidèle d'un certain nombre de chapitres du *Liber Miraculorum*. Le manuscrit de F. de Bar comprend onze volumes sur papier, non datés ; certains des cahiers portent des indications qui permettent de les situer vers 1588-1603.

L'auteur d'un autre manuscrit de 275 feuilles, sur papier, du XVII^e siècle, intitulé *Coenobia Ordinis Praemonstratensis in Brabantia*, avoue lui-même ses emprunts au *Liber Miraculorum* (7). Le scribe établit entre autres une liste d'abbés avec des détails sur leurs abbatiats respectifs jusqu'en 1665.

Une *Historia Fundationis ecclesiae Ninivensis* publiée en appendice à la chronique de Bauduin de Ninove (8), semble avoir été rédigée sous l'abbatiat d'Algotus (entre 1195 et 1199) ; en fait, elle provient également du *Liber Miraculorum*, de même le *De persecutione Ecclesiae Ninivensis* qui lui fait suite (9). On peut donc conclure de l'examen de l'ensemble des principales sources narratives que la plus sérieuse et la mieux documentée semble être le *Liber Miraculorum*. Paradoxalement cette source restée longtemps inconnue et aujourd'hui encore insuffisamment exploitée, ne jouit pas d'une grande notoriété.

(1) R. LECHAT, *Le Liber Miraculorum Sancti Cornelii Ninivensis*, dans *Analecta Bollandiana*, XXXIII, 429-438. — B. MERSCH, *De vroegste geschiedenis van de Premonstratenszer abdij te Ninove (1137-1267)*, 42-50 et 72, mémoire de licence inédit, présenté à la KUL, 1971.

(2) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, I, 39-41, III, 16, IV, 97-98, Bruxelles, 1899-1917. — V. LE CLERC, *Histoire littéraire de la France*, XX, 210-227, Paris, 1895.

(3) C. L. HUGO, *Sacrae antiquitatis documenta*, II, 59-190, Nancy, 1731. — J. J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 587-746, Bruxelles, 1841.

(4) O. HOLDER-EGGER, *Balduini Ninovensis Chronicon*, dans *MGH., SS.*, XXV, 521-546, Leipzig, 1880.

(5) R. LECHAT, *Le liber miraculorum...*, dans *Analecta Bollandiana*, XXXIII, 431, le signale également.

(6) FRANCISCUS DE BAR, *Historia monastica*, II ; BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ms. n° 7750, f°s 613, 687.

(7) *Coenobia Ordinis Praemonstratensis* : B.R., ms. n° 22471, f°s 126-209.

(8) O. HOLDER-EGGER, *Balduini Ninovensis Chronicon*, dans *MGH., SS.*, XXV, 553. — A. MIRABUS, *Opera diplomatica*, I, 528.

(9) O. HOLDER-EGGER, *Balduini Ninovensis Chronicon*, dans *MGH., SS.*, XXV, 554-556.

La plus grande partie des archives de l'abbaye de Ninove peut être consultée actuellement aux Archives de l'État à Renaix. L'ensemble fut inventorié en 1878, sans respecter ni la chronologie, ni un ordre logique (1). A côté de cet inventaire manuscrit, on en trouve encore d'autres : R. Schoorman, *Inventaire sommaire des archives de l'abbaye de Ninove*, s.l., s.d. ; J. de Saint-Genois, *Notice sur les manuscrits historiques qui appartiennent au dépôt d'archives de la Flandre-orientale à Gand*, dans *Messenger des Sciences historiques et des arts de Belgique*, V, 320-355, Gand, 1837 ; J. de Saint-Genois, *Deuxième notice sur les manuscrits des archives de la Flandre-orientale*, dans *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, XI, 287-312, Gand, 1843 ; E. Soens, *Het domein van de Premonstratenzer abdij van Ninove*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 266-67, Tongerlo, 1928 ; R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de Prémontré, 179-181*, Bruxelles, 1930 ; W. W. Rockwell, *Liber... Ein Beitrag...*, 5-18 ; N. Backmund, *Monasticum Praemonstratense*, II, 315-16, Straubing, 1952.

La plus grande partie des actes ont été conservés en originaux. Suivant les statistiques de R. Schoorman, il y avait, en 1841, 682 pièces (2) dont une de 1115, 82 de 1137 à 1199, 193 de 1200 à 1299, 206 de 1300 à 1500 et 200 de 1500 à 1699. La classification des actes est pratiquement toujours restée la même durant toute l'histoire de l'abbaye. On peut le constater après l'examen du plus ancien cartulaire (3) et du *Grand Registre contenant l'ancien inventaire des chartes de l'abbaye de Ninove* (4). Les moines pour faciliter leurs recherches avaient rangé leurs chartes sous différents titres d'après les localités où étaient situées leurs possessions. D'après cet usage, le chartrier, de même que le plus ancien cartulaire, comprenait une douzaine de divisions (5). Dans le *Grand Registre...*, de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on trouve cinquante-deux noms de lieux, dont les douze originels. Sous chaque localité sont rangés, mais pas toujours chronologiquement, les registres des actes. Les chartes sont actuellement classées dans deux fonds différents : le *Fonds De Smet* et le *Supplément* ; le *Fonds De Smet* contient les actes qui ont fait l'objet, avec le plus ancien cartulaire, — se trouvant à Malines, — de l'édition de J. J. De Smet (6). Les originaux portent les mêmes numéros que leur édition : Le *Supplément* comprend cinq boîtes dans lesquelles les chartes sont classées chronologiquement, mais non numérotées. Ces chartes n'ont pas fait l'objet d'une édition complète. Une dernière boîte contient des reliefs de fiefs, de 1467 à 1647, au total : 107 pièces. L'inventaire en donne de courts registres.

Les archives de l'abbaye de Ninove conservées aux Archives de l'État à Renaix possèdent seulement deux cartulaires. Le plus ancien a pour titre : *Incipit liber copiarum de cartis diversis ad conventum Ninivense pertinentibus. Registratus per Johannem Blasere. Anno Domini MCCCLXXIII. In festo Bartholomaei apostoli (24 augustus 1374)* et sur la page de garde : *Boek van aude chartres, soo in het Latijn als in het Vlaams en in het Frans, rackende de belangen van de abdije van Ninove, geschreven omtrent den jaere 1380* (7). Le manuscrit sur parchemin comprend 120 folios in-quarto. Il contient 85 actes, de 1177 à 1377 ; le plus grand nombre d'entre eux datent d'après 1250 (8). Le frère Hugo, *protonotarius apostolicus*, composa, en 1704, un recueil de transcriptions authentiques (9) ; il s'agit d'un manuscrit sur papier, in-

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, Inventaire n° 30.

(2) R. SCHOORMAN, *Inventaire sommaire des archives de l'abbaye de Ninove*, 2, s.l., s.d.

(3) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Abbaye de Ninove*, n° 3.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 84.

(5) Ninove et Scora ; Liedekerke ; Catthem et Strithem ; Pamel-Ledeberg ; Wolpute-Meerbeek ; Loetsch et Voorde ; Rouslar ; Bouchout ; Calph et Menz ; Hartbeke-Reinirsart ; tonlieux et affaires diverses.

(6) J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus abbatie Ninoviensis*, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 751-983, Bruxelles, 1891. — Il s'agit d'un appendice à la *Chronique de Baudouin de Ninove*.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 2.

(8) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 6. — U. BERLIÈRE, *Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique*, 90, Bruxelles, 1895. — H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, n° 2730, Paris, 1907.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 3.

quarto de 196 folios. Les actes n'y sont pas rangés dans un ordre chronologique et vont du XII^e au début du XVII^e siècle (1).

Comme source littéraire, on trouve à Renaix une chronique du XVII^e siècle de même que les journaux de différents abbés du XVII^e et du XVIII^e siècle. La chronique s'intitule : *Liber Chronotaxi in qua dirigitur in anno Domini pontificum, episcoporum, primo Cameracensium post archiepiscoporum Mechliniensium, comitum Flandrie initium, progressus, abbates, diplomata, fundationes, donationes, gesta, resolutiones, capitulares, pertinentes ad ecclesiam Cornelio-Cyprianam Ninoviensem, composita anno Domini 1652* (2). Elle fut rédigée par Godefroid van Elshoutd S.T.B., mort le 14 avril 1666, en 1652 ; elle contient l'histoire de l'abbaye de 1137 à 1190. Ce manuscrit sur papier in folio de 183 pages est une chronique circonstanciée de la fondation et des premiers développements de l'abbaye, mais rédigée année par année d'après les chartes anciennes (3). Suivant le *Grand Registre*, elle comptait deux parties (4).

Le premier journal d'abbé conservé porte le titre suivant : *Notitieboek van den heer prelaet der abdijc van SS. Cornelis ende Cyprianis, neffens Ninove...* (5). C'est un manuscrit in-folio sur papier qui contient 236 pages écrites (6). Il va de 1666 à 1712 et renferme des annotations des abbés Jean de Neve (1657-1685), Ferdinand de Moor (1685-1698), Charles Charité (1698-1701) et Denis Freysers (1701-1712). Le deuxième journal va de 1712 à 1758, jusqu'à la page 154, il s'intitule : *Annotata per me Ferdinandum van der Haeghen...* ; de la page 155 à 167, il devient : *Prosecutio annotationum rerum memorabilium huius abbatis per me Ferdinandum van der Eecken...* (7). Ce journal des abbés F. Vander Haeghen (1712-1754) et F. Van der Eecken (1754-1783) est plus soigné que le premier (8). Le *Grand Registre*... mentionne également l'existence de cinq autres volumes comprenant des annotations chronologiques. Il y avait un *Notitieboek van den Here prelaet David, gecontinueert door den Here Prelaet Roelofs, van den jaere 1626 tot 1638* ; un *Notitieboek van den Eerw. Here Prelaet Roelofs, beginnende van den jaere 1641 tot 1649* ; des *Notitieboeken van den Eerw. Here Prelaet Nevius, beginnende van den jaere 1658*, et des *Annotata aliqua de notabilioribus actis per amplissimum Dominum Roelofs ab anno 1636 usque ad annum 1655* et un *Hantboek van den Heeren Prelaeten Roelofs ende Nevius, beginnende van den jaere 1650 tot 1665* (9).

Un des plus importants manuscrits reposant à Renaix est sans aucun doute un *codex* sur parchemin, in-quarto, de 149 folios, contenant le *Martyrologe d'Usuard* (f^{os} 5 r^o-75 v^o), le plus ancien obituaire de l'abbaye (f^{os} 77 r^o-137 v^o), une partie de la règle de saint Augustin (f^{os} 140 r^o-146 v^o), quelques prières liturgiques et trois actes (10). Les trois premières parties ont été écrites par la même main au XII^e siècle (11) ; quant au plus ancien obituaire ou obituaire A, il s'agit vraisemblablement d'une transcription réalisée vers 1185-1190, sur la base de notes plus anciennes (12), et complétées jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Cet obituaire fut recopié en 1652 par François Charité ; en 1693, l'abbé Ferdinand de Moor raya tous les noms et maintint seulement ceux des bienfaiteurs et dépendants de l'abbaye, sans respec-

(1) W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 8. — U. BERLIÈRE, *Inventaire des cartulaires...*, 90. — H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires...*, n^o 2731.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 5.

(3) J. DE SAINT-GENOIS, *Notice sur les manuscrits historiques qui appartiennent au dépôt d'archives de la Flandre-orientale à Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, V, 335, Gand, 1637.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 84, 430, n^o 13. La deuxième partie semble perdue.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 6.

(6) J. DE SAINT-GENOIS, *Deuxième notice sur les manuscrits des archives de la Flandre-orientale*, dans *Messenger des sciences historiques*, XI, 297-298, Gand, 1843.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 7.

(8) J. DE SAINT-GENOIS, *Deuxième notice sur les manuscrits...*, dans *Messenger des sciences historiques*, XI, 298.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 84, 430 : n^{os} 19-20, 18, 21 ; 431 : n^o 24. Tous ces journaux d'abbé semblent perdus.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 8.

(11) J. DE SAINT-GENOIS, *Notice sur les manuscrits...*, dans *Messenger des sciences historiques*, V, 348-349. — U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 53, Bruxelles, 0000. — W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 8-9, 25-27.

(12) W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 26, note 2. — P. LEFÈVRE, *L'Ordinaire de Prémontré d'après des manuscrits du XII^e et du XIII^e siècles*, IX, note 3, Louvain, 1941.

ter les anciennes annotations et en ajoutant de nombreuses commémorations (1). Le manuscrit in-folio, sur parchemin, de 369 pages ou obituaire B, contient des passages de la règle, des annotations historiques sur l'abbaye de la main de l'abbé F. de Moor (2). Il existe un troisième obituaire ou obituaire C : ce manuscrit in-folio sur papier de 183 pages date de la fin du XVII^e siècle (3) ; il contient entre autres l'acte de confraternité avec l'abbaye d'Afflighem du 17 février 1682 ; il fut continué durant le XVIII^e siècle (4).

Le *Liber Reverendorum Dominorum abbatie Ninoviensis ab anno 1690* (5) contient deux parties : la première porte comme titre *Ex Ms Fratris Hellini de Steelandt* (mort le 10 juin 1641). Après un court passage concernant sa famille et sa vie, on trouve la liste des chanoines et convers décédés, qu'il a connus depuis son entrée à l'abbaye en 1574. Cette liste fut complétée jusqu'en 1652. La deuxième partie contient tous les noms des chanoines et leurs fonctions respectives de 1594 à 1795. La date de leur mort est indiquée dans la marge (6).

Dans un manuscrit in-folio sur papier du XVII^e siècle et XVIII^e siècle, on trouve les noms des confrères et consœurs des trois confréries instituées dans l'abbaye de Ninove (7) : la confrérie des saints Corneille et Cyprien fondée le 14 septembre 1628, celle de la Trinité fondée le 9 décembre 1703 et celle du Rosaire (8) fondée le 7 novembre 1638.

L'abbaye possède également un manuscrit in-octavo sur parchemin de 156 folios, écrit en 1506, et contenant la transcription des statuts de l'Ordre de Prémontré (9) de 1505. Les plus importants privilèges de l'Ordre figurent dans un autre manuscrit de la... moitié du XVIII^e siècle (10).

L'*Index Pastoralium* contient les noms des paroisses et des prévôtés dont la collation appartient à l'abbaye de Ninove (11). Il date du XVII^e siècle et fut complété au XVIII^e siècle : on y trouve les paroisses de Ninove, Liedekerke, Borchtlombek, Strijtem, Pamel, Voorde, Okegem, Oultre, Oetingen, Woubrechtgem, Saint-Antelinks, Dikkele, Denderwindeke, Renissart et Bouchout.

Les documents concernant l'organisation de la vie économique avant le XV^e siècle n'ont pas été conservés, excepté un petit livre de rentes datant vraisemblablement de la fin du XIV^e siècle (12). Le *Grand Registre...* signale un *Registrum bonorum ecclesie Niniuensis de anno 1306*, qui semble disparu (13). Pour le XV^e siècle, les archives de l'État à Renaix possèdent un rentier (14) de l'église paroissiale (1465-1471), et surtout treize registres des comptes de l'abbaye (15). Malgré leurs nombreuses lacunes, ils permettent d'établir l'évolution économique de l'abbaye au XV^e siècle. Deux censiers ont également été conservés pour cette période (16). Un *Registrum bonorum abbatie Niniuensis de anno 1473* a malheureusement

(1) J. DE SAINT-GENOIS, *Deuxième notice sur les manuscrits...*, dans *Messenger des sciences historiques*, XI, 290-291.
 — U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 53. — W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 9-10.
 (2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11.
 (3) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 137.
 (4) U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 50. — W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 10.
 (5) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12.
 (6) J. DE SAINT-GENOIS, *Deuxième notice sur les manuscrits...*, dans *Messenger des sciences historiques*, XI, 297. —
 U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 87.
 (7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 9.
 (8) J. DE SAINT-GENOIS, *Deuxième notice sur les manuscrits...*, dans *Messenger des sciences historiques*, XI, 304.
 (9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 1.
 (10) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 4.
 (11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 10.
 (12) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 92.
 (13) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 84, 429.
 (14) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 131.
 (15) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 13 (1428-1437), 14 (1447-48), 15 (1450-1452), 16 (1453-54), 17 (1454-56), 24 (1456-57), 18 (1457-59), 19 (1463-64), 20 (1467-68), 21 (1471-73), 22 (1473-75), 23 (1475-76), 24 (1481-82).
 (16) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 26 (1436-1472) et 27 (1473-80).

ment été perdu (1). Pour le XVI^e siècle, on possède un seul registre, un censier (2) allant de 1520 à 1544. Le *Boeck der pachten en cheynsen mitsgaders renten, competerende de pitantie deser abdije van den jare 1544 tot ten jare 1555*, mentionné par le *Grand Registre...* a disparu (3).

Pour le XVII^e siècle, on dispose à nouveau de nombreuses sources concernant le domaine de l'abbaye. Après les troubles de la fin du XVI^e siècle, l'abbaye eut besoin d'un nouvel inventaire de ses biens. Les possessions des frères à Renissart (4) sont inventoriées en 1620. Entre 1641 et 1646, le géomètre Philippe de Deyn évalue la grandeur des possessions abbatiales : *Declaratie van de goedinghen, soo van landen, meerschen, weyden ende bosschen...* (5). Le registre contient en outre de remarquables plans cadastraux. Il envisage les biens de l'abbaye à Ninove et environs, Pamel, Catterem, Borchtlombeek, Strijtem et environs, Schalkem, Wolpute, Saintes, Saint-Antelinks, Roeseiare, dans la seigneurie Ten Berghé à Woubrechtégem, Bouchout, Appel terre, Voorde, Denderwindeke, et Landscouter. En 1653, Charles de Deyn réalise un arpentage ou *Ghenerale Metinghe* de la ville et de l'abbaye de Ninove (6). On peut encore citer les documents économiques suivants : deux censiers (7), deux registres de contrats de baux (8) une liasse de comptes généraux (9) de 1635 à 1642 : et aussi des sources moins importantes : un censier des biens à Herbeke (Saintes) (10), des liasses contenant des extraits de procès (11), le livre des recettes des rentes seigneuriales à Ninove (12), un livre de fiefs de la seigneurie *ten Berghé* à Woubrechtégem (13) et différentes liasses d'œuvres de loi de la cour féodale de la seigneurie et abbaye des saints Corneille et Cyprien, enclavées dans Ninove (14). Enfin, il importe de signaler que l'abbaye acheta en 1620 des droits de pâture à Seneffe (15) et qu'à la fin du XVIII^e siècle, elle consentit des prêts à la ville de Ninove (16).

Pour le XVIII^e siècle, on possède un très grand nombre de documents relatif à l'administration du domaine. Ici seul un nouvel inventaire permettrait une disposition claire. Les comptes des années 1765 — 1810, 1754-60, 1773-89, 1790-91, 1793-95 sont conservés, de même que ceux couvrant la fin du XVIII^e siècle (17). Certains sont encore consacrés à des dépenses spéciales (18). A partir de 1685, les états de biens soumis par le prévôt de l'abbaye au Conseil d'État lors des nouvelles nominations d'abbés (19), sont répartis en revenus des biens situés en Flandre et revenus des biens situés en Brabant et Hainaut. Les documents relatifs à l'affermage des terres de l'abbaye doivent être classés ainsi : pour la Flandre, un manuel des fermages de 1762-1794 et un registre des baux de 1739-1766 (20) ; pour le Brabant et Hainaut, un registre des baux de 1703-1742, un sommier des biens de 1737 et un manuel des fermages de 1740-1795 (21). On trouve ensuite pour Ninove et les environs un registre de baux de 1764-79 et

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 84, 429.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 28.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 84, 429.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 59.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 60.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 61.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 30 (1659-70) et 62 (1684-1707), seulement pour les possessions de Flandre.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 85 (1638-1647), 29 (1663-1694).

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 89.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 45 (1654-1752).

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 88 (1634-1694) et 110 (XVII^e et XVIII^e siècles).

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 97 (1631-1780).

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 121 (1650-1695).

(14) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 124 (1607, 1640-55, 1698, 1700, 1710), 125, 126 et 128 (toutes du XVIII^e siècle).

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 123.

(16) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 129 (1682-1686).

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 44, 34, 39, 33 et 31.

(18) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 34 (1754), 32 (1726), 40 (1788-94), 43 (1790-1806), 113 (1788-90) et (1788-89).

(19) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288.

(20) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 65 et 67.

(21) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 70, 63 et 1740-95.

un sommier de biens du XVIII^e siècle (1); pour Liedekerke (2), un sommier de biens de 1743-59, un manuel des fermages de 1755-1768 et un livre des recettes de 1761-70; pour Okegem (3), un manuel des fermages et rentes de 1769. Pour la seigneurie *ten Berghe* enclavée dans Woubrechtgem, il y a deux registres d'œuvres de loi de la cour féodale (4) et deux liasses de dénombremments de fiefs (5). Une autre liasse de dénombremments se rapporte à d'autres fiefs appartenant à l'abbaye de Ninove (6). Un grand nombre de registres du XVIII^e siècle se rapportent aux cens et aux rentes. Plusieurs contiennent des documents généraux (7). Dans certains registres plusieurs endroits différents ont été réunis (8). Pour les domaines importants un registre spécial a été réalisé: Okegem (9), Herbeke-Saintes (10), Saint-Antelinks (11), Aaigem (12), Ninove (13). Tous les documents en liaison avec la Révolution française sont rassemblés sous le titre: *Papiers relatifs à l'abolissement, la vente des biens de l'abbaye; correspondance entre le prélat et autres magistrats; arrêtés du préfet; contributions pendant l'occupation française, 1792* (14).

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, les dossiers les plus importants sont ceux relatifs au choix et nomination des abbés: ont été conservés ceux de 1578 (Pierre Aloys), 1588 (Adrien Wassteels), 1594 (Antoine de Langhe), 1606 (Chrétien Van den Abeele), 1613 (Jean David) (15), 1636 (Michel Mordack), 1637 (Chrétien Roelofs), 1657 (Jean de Neve), 1685 (Ferdinand de Moor), 1698 (Charles Charité), 1702 (Denis Freysers) (16); de même les patentes (17) de l'abbé Ferdinand van der Eecken (12 juin 1754) et de l'abbé Jean Pameleirre (2 février 1788). L'état des biens du 14 avril 1787 est également un document important (18). Pour les sources du XVIII^e siècle, il faut citer: P. Lefèvre, *Les dossiers relatifs à l'histoire norbertine dans les archives du conseil du gouvernement général des Pays-Bas*, dans *Anal. Praem.*, II, 192-202, Tongerlo, 1926.

Les Archives de l'archevêché de Malines possèdent un fond d'archives intéressant pour l'abbaye de Ninove: un cartulaire du XIII^e-XIV^e siècles intitulé *Liber munimentorum ecclesie SS. Cornelii et Cypriani juxta Niniven*; ce manuscrit sur parchemin de 147 folios in-quarto classe les possessions de Ninove suivant la disposition du chartrier (19); un autre *Liber monumentorum ecclesiae SS. Cornelii et Cypriani juxta Niniven*, sur papier de 248 folios in-octavo, adopte une disposition semblable au précédent pour des actes allant du XII^e au XV^e siècle (20); le troisième cartulaire de 63 folios sur parchemin date également du XV^e siècle: *Diversche brieven, cyrographien, privilegien, vonnessen des godshuys van Sint Cornelis bij Nieniven* (21).

-
- (1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 68 et 78.
 (2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 64, 37 et 38.
 (3) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 54.
 (4) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 102 (1713-1788) et 103 (1788).
 (5) A.É.R., *Abbaye de Ninove* nos 104 (1730-1777) et 111 (XVII^e-XVIII^e siècles).
 (6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 122.
 (7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 48, 50, 53, 55, 56, 57, 84, 132.
 (8) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 46, 47, 98, 105, 106.
 (9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 54, 107, 108.
 (10) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 51, 52, 58.
 (11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 94, 109.
 (12) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, nos 100, 101.
 (13) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 133.
 (14) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 112.
 (15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 909, f°s 4-31: élection du 26 décembre 1578; n° 909, f°s 99-110: élection du 19 janvier 1588; n° 915, f°s 276-281: élection du 4 mai 1594; n° 921, f°s 2-16: élection du 22 avril 1606; n° 924, f° 31: élection du 24 juillet 1613.
 (16) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288.
 (17) A.G.R., *Chancellerie autrichienne*, n° 97; nos 180 et 546.
 (18) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46897.
 (19) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Abbaye de Ninove*, n° 1.
 (20) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 2.
 (21) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 3.

On trouve également un « *Syllabus alphabeticus locorum in quibus sita sunt bona quae ecclesia B. Mariae ac SS. Cornelii ac Cypriani juxta Niniven Flandrorum possedit et possidet...* » de 200 folios contenant des relations d'actes allant jusqu'à la fin du XVII^e siècle (1). Les autres registres concernent le domaine économique: un *Metinghe boek voor het clooster van Ninoven vande thienden op Pamel gedhaen... ten jaere 1702*; ce censier in-folio du XVIII^e siècle contient 85 folios et quelques liasses séparées (2); un *Pachtboek der goederen competerende aen d'abbaye van de SS. Coenlius en de Cyprianus nevens Ninoven geleghen... 1755*, de 472 folios in-folio (3); un registre aux rentes sur papier in-folio du XVIII^e siècle (4), un registre des biens de l'abbaye et des rentes y rattachées, sur papier de 191 folios réalisé (5) en 1755 et un duplicat *Register van de heerlijcke, kerckelijcke ende cheynsrenten, competerende de abbaye van de SS. Cornelius ende Cyprianus nevens Ninove* de 193 folios daté 1788 (6).

Aux Archives de l'Abbaye du Parc à Héverlée, qui possédait la paternité de l'abbaye de Ninove, on peut trouver quelques chartes (7) allant de 1466 à 1636, des pièces éparses, en l'occurrence surtout de la correspondance entre les abbés de Ninove et du Parc et des transcriptions de registres ayant trait surtout à des visites d'abbayes (8).

Quelques documents sont conservés à Nancy, ainsi que l'atteste l'article d'U. Berlière, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Etival conservés à Nancy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 113-170, Bruxelles, 1898.

Pour les documents relatifs à Ninove conservés à Vienne, il importe de consulter J. Ruwet, *Les archives et bibliothèques de Vienne et l'histoire de Belgique*, 319, Bruxelles, 1956.

De même pour les Archives vaticanes à Rome, il faut s'en référer à U. Berlière, *Provisions abbatiales*, dans *Bulletin de l'Institut Historique belge de Rome*, III, 159-166, Bruxelles, 1924.

La plus importante des sources d'archives éditées est le *Codex diplomaticus abbatiae Ninoviensis* (9); J. J. De Smet y a repris la plupart des chartes originales, en appendice à la chronique de Bauduin de Ninove. De Smet publie également dans ce *Corpus* un cartulaire du XIII^e siècle qui repose actuellement aux Archives de l'Archevêché de Malines; sur 298 actes publiés, il y a 250 originaux et environ 50 actes du cartulaire de Malines. L'édition de De Smet ne répond plus aux règles en vigueur actuellement en ce qui concerne l'édition des textes historiques: les analyses sont souvent imprécises, les dates sont résolues sommairement, la tradition des documents n'est pas indiquée... Quelques actes ont été édités par F. Foppens et A. Miraeus, *Opera Diplomatica*, Bruxelles, 1723-1748; par M. Gysseling et A. F. C. Koch, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, s.l., 1950; par L. Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, 2^e partie, 1867; par F. Vercauteren, *Les actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, Bruxelles, 1938; W. Prevenier, *Les actes des comtes de Flandre (1191-1206)*, Bruxelles, 1964-66; E. de Marneffe, *Cartulaire de l'abbaye d'Afli-ghem*, dans *A.H.E.B.*, 2^e série, Louvain, 1894-1901; C. P. Serrure, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon*, Gand, s.d.; P. Bonenfant, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, Bruxelles, 1953; A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1850-57; A. Van Lokeren, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand*, Gand, 1869; on peut citer encore le *Cantus officii sanctorum Cornelii et*

(1) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 11: tous les registres, sauf les cartulaires, portent le n° 11. — P. LEFÈVRE, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 76-78, Tongerlo, 1925.

(2) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 11.

(3) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 11.

(4) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 11.

(5) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 11.

(6) A.A.M., *Abbaye de Ninove*, n° 11.

(7) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE PARC, chartes nos 854, 898, 1068, 1201-1203, 1215, 1661.

(8) A.A.PARC, registre VII, n° 37, f^{os} 1 et 74; registre VII, n° 46; registre VII, n° 47, f^{os} 22, 35, 48; registre VII, n° 49, f^o 325; registre VII, n° 65, f^{os} 208-209; registre VII, n° 66, f^{os} 49-63; registre VII, n° 67, f^o 311.

(9) J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus abbatiae Ninoviensis*, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 751-893, Bruxelles, 1841.

Cypriani patronorum abbatialis ecclesie Ninoviensis, primitus compositus circa annum Domini 1150, musa et arte V. D. Damiani, Canonici Norbertini praedictae ecclesiae, musici peritissimi, Anvers, 1692. Pour les Temps modernes, on possède très peu de sources éditées. Quelques documents du XVI^e siècle ont été édités par E. Valvekens, *Documents prémontrés au XVI^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 161-162, 203-207, 209-211, 221, Tongerlo 1953, et E. Valvekens, *Acta et Documenta Johannis de Pruetis abbatis Praemonstratensis* (mort en 1596), dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXI, 137-39, 142-46, 151-53, 258, 263-67, 276-79; XXXII, 335-36; XXXIV, 76-81, Averbode, 1955, 1956 et 1958. Quelques extraits des journaux des abbés Jean de Neve, Ferdinand de Moor, Denis Freysers, Ferdinand van der Haeghen et Ferdinand van der Eecken en liaison avec l'histoire architecturale de l'abbaye, ont été publiés par E. Soens, *De kerk van Ninove en haar mobielier*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied-en oudheidkunde te Gent*, VIII, 240-258, Gand 1907. On trouve aussi quelques publications dans J. Cuvelier, *Les dénombremens de foyers en Brabant (XIV^e, XVI^e siècle)*, Bruxelles 1912; E. Reusens, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 20, 47, 102, Bruxelles 1903; J. Wils, *Matricule de l'Université de Louvain*, II, 119, Bruxelles, 1946; A. Schillings, *Matricule de l'Université de Louvain*, III, 136, V, 205, 339, 445 et 448, Bruxelles, 1958, 1962.

TRAVAUX: On possède peu d'ouvrages relatant l'histoire générale de l'abbaye de Ninove; citons néanmoins H. Van Gassen, *Geschiedenis van Ninove*, Ninove, 1949 et 1959; J. Walters, *Ninove en omstreken, vooral uit kerkelijk oogpunt beschouwd*, Ninove, 1937; E. Soens, *Aperçu historique sur l'ancienne abbaye de Ninove*, dans *Comité provincial des monuments. Inventaire archéologique de la Flandre orientale*, VIII, 15-18, Gand, 1912; L. Plas, *Bladen uit de geschiedenis van Ninove*, Ninove, 1890.

Presque toutes les publications concernant la vie économique de l'abbaye de Ninove sont des études de E. Soens. Celui-ci présenta son manuscrit à la *Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde* à Gand en 1910 et fit un exposé intitulé *De pachthoven en molens der abdij van Ninove*, publié dans *Verlagen en Mededelingen van de koninklijke Academie voor Taal- en Letterkunde*, 322, 653 et 711-717, Gand, 1910. Plus tard parut l'étude complète du domaine: E. Soens, *Het domein der Premonstratenzer abdij van Ninove*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 266-293 et 374-405, Tongerlo, 1928. Ensuite parurent des travaux particuliers concernant les possessions de l'abbaye en Brabant: E. Soens, *Het hof van Pamel, wihof der Norbertijnerabdij van Ninove*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 210-230, Merchtem, 1933; E. Soens, *Het hof te Kattem, wihof der Norbertijner abdij van Ninove*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVII, 49-62, Merchtem, 1934; E. Soens, *De tienden der abdij van Ninove te Meysse en omstreken*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVIII-113-119, Merchtem, 1935; E. Soens, *De bezittingen der abdij van Ninove te Liedekerke*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XX, 1-4, Merchtem, 1937. Sur la base du manuscrit de Soens, J. Walters publia *De hoven van Sint-Cornelius abdij te Ninove*, Ninove, 1939; de même P. Lindemans, *Geschiedenis van landbouw in België*, Anvers, 1952. Le manuscrit repose actuellement à la cure de Ninove. E. Soens publia encore deux articles relatifs aux refuges de l'abbaye: *De herberg der abdij Ninove te Gent*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, XVIII, 150-184, Gand, 1910, et *De herberg der abdij van Ninove te Aalst*, dans *Nieuw Leven voor het arrondissement Aalst*, II, 53-54, Alost, 1909. Concernant la prévôté d'Arquennes, U. Berlière écrivit *La prévôté de Renissart à Arquennes*, dans *Monasticon belge*, I, 420-422, Maredsous, 1890-97, et dans les *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, XXVIII, 193-218, Gembloux, Mons 1898. Viennent ensuite quelques articles concernant les possessions de l'abbaye à Pamel (Roosdaal): G. Van Herrewegen, *Waar stond het hof te Pamel?*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLV, 15-24, Merchtem, 1962; G. Van Herrewegen, *Bij een kaart van 1643*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLV, 210-227, Bruxelles, 1962; G. Van Herrewegen, *De oudste kerk te Pamel*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 1-23, Bruxelles, 1963; G. Van Herrewegen, *De kapel te Ledeborg*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 293-308 et 425-449, Bruxelles, 1963. Les possessions de l'abbaye sont citées également par J. De Bouwer, *Sociale toestand in de meierij Erembodegem en de kerkelijkheid Oordegem in 1751 en de huidige evolutie*, dans *L.V.A.*, XIV, 117-130, Alost, 1962; J. De Bouwer, *De molens in het land van Aalst omstreeks 1575*, dans *L.V.A.*, XI, 195-210, Alost, 1959.

Concernant l'abbaye de Ninove au XVI^e siècle, on peut citer les publications suivantes : E. Valvekens, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner abdijen en de opstand tegen Spanje 1576-1585*, dans *Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*, 2^e série, Louvain, 1929 ; E. Valvekens, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au XVI^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXII-XXIII, suppl. 1-64, Tongerlo, 1946, XXIV, suppl. 1-111, Tongerlo, 1948, de même pour le jansénisme, on trouve : N. Weyns, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 36-43, Averbode, 1953 ; L. Ceyssens, *La première Bulle contre Jansenius. Sources relatives à son histoire (1644-1653)*, I, (1644-1649), II (1644-1653), dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, IX-X, Bruxelles, Rome, 1961-1962 ; J. Valvekens, *De « Jansenisme » in ordine Praemonstratensi*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLII, 138-152, Averbode, 1966. Du même auteur encore : J. Valvekens, *Statuta collegii Praemonstratensis in urbi Roma*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 154-163, Averbode, 1967. J. Valvekens, *Confraternitas precum in abbatia Affligemensi*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 323-330, Averbode, 1967 ; G. Coppens, *De nieuwe confraternitas of gebedsvereniging van de Norbertijner abdij Sint-Cornelius en Cyprianus te Ninove met de abdij Affligem (1681)*, dans *Affligemensia*, VI, 3-4, Affligem, 1949.

Sur l'histoire de la construction et la fondation de la nouvelle église abbatiale, plusieurs travaux ont été écrits : le plus ancien est celui de T. de Limbourg-Stirum, *Notice sur l'église de l'ancienne abbaye des Prémontrés à Ninove*, dans *Messenger des Sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 76-85, Gand, 1874. L'accent y est mis surtout sur la disposition intérieure de l'église. Dans l'article de E. Soens, *De kerk van Ninove en haar mobiel*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en oudheidkunde te Gent*, VIII, 213-259, Gand, 1907, l'attention est attirée par la construction et la disposition intérieure. On peut citer encore : J. Plantenga, *L'architecture religieuse du Brabant au XVII^e siècle (1598-1713)*, 213-218 et 333-343, La Haye, 1926 ; E. Michel, *Abbayes et monastères de la Belgique*, 116-118, Bruxelles, 1923 ; J. Bermant, *Ninove et son église*, dans *Gand artistique*, III, 121-122, Gand, 1924 ; G. Van Nerum, *O.L. Vrouwekerk te Ninove*, dans *Toerisme*, IX, 498-501, Anvers, 1930 ; S. Leurs, *Geschiedenis der Bouwkunst in Vlaanderen*, Anvers, 1946 ; P. Héliot, *La fin de l'architecture gothique dans le Nord de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Bulletin de la Commission Royale des monuments et des sites*, VIII, Bruxelles, 1957 ; L. Van Buyten, *Pieter-Josef Verhaghen. Bijdrage tot de studie van de kunsthandel te Leuven gedurende de tweede helft van de XVIII^e eeuw en het begin van de XIX^e eeuw*, dans *Mededelingen van de geschied- en oudheidkundige kring van Leuven en omgeving*, I, 113-131, Louvain, 1961 ; A. Jansen, *Het zeventiende eeuws kerkelijk meubilair*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXIX, 93-213, Malines, 1965 ; J. Vrancken, *De kunst in het oud domein van de Abdij Nijvel*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, LI, 181-225, Bruxelles, 1968. On verra plus spécialement concernant l'orgue : *Mr Adaems (van Elen) in de Sint-Cornelis abdij van Ninove*, dans *De Schalmey*, IV, 50, Gand, 1949 ; M. A. Vente, *Die Brabander orgel. Zur Geschichte der Orgelkunst in Belgien und Holland im Zeitalter der Gothik und der Renaissance*, 16, Amsterdam, 1969 ; T. J. Gerits, *Orgelbouwer Egidius Le Blas en de Priorij van Klein-Bijgaarden*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 117-120, Bruxelles, 1963 ; G. Potvlieghe, *De orgelmakers Forceville*, dans *De Brabantse Folklore*, CLX, 318-361, Bruxelles, 1962.

Concernant la bibliothèque médiévale de l'abbaye, on connaît peu de choses. Celle-ci fut dévastée par les protestants à la fin du XVI^e siècle (1). Grâce à l'article de P. Lehman, *Quellen zur Feststellung und Geschichte mittelalterlichen Bibliotheken*, dans *Historisches Jahrbuch*, XL, 70-103, Munich, 1920, on peut citer quatre ouvrages qui appartenaient à la bibliothèque abbatiale ; de même E. Brouette, *Legs de manuscrits à des abbayes du Moyen-Age*, dans *Scriptorium*, XIV, 105-106, Anvers-Bruxelles, 1960, signale certains dons à l'abbaye de Ninove (2). Le contenu de la bibliothèque aux XVII^e et XVIII^e siècles est mieux connu, car deux catalogues de 1746-1747 nous sont parvenus. La première partie, rangée

(1) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 535, Cologne, 1644.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 8, obituaire A : 20 janvier, 29 avril et 22 juin.

alphabétiquement par auteurs et sujets porte comme titre : *Index materiarius quae in singulis authoribus ac libris Bibliothecae Ninivensis pertractantur, ordine alphabetice digestus* (1) ; la deuxième partie est un catalogue par matières et s'intitule : *Series librorum omnium qui reperiuntur in Bibliotheca conventuali celeberrime abbatis SS. Cornelii et Cypriani Ninoviae, cum Indice Authorum et Materiarius* (2). Il existe encore un catalogue, celui de la vente du 15 juillet 1813 : *Catalogue d'une nombreuse collection de livres, en toutes sortes de facultés et langues, principalement en théologie, jurisprudence, histoire, sciences et arts, parmi lesquels plusieurs anciennes et rares éditions et manuscrits, dont la vente se fera publiquement au Réfectoire des ci-avant Dominicains, rue de la Vallée, à Gand, à la requête de l'Administration des Domaines, ... le jeudi 15 juillet 1813 et jours suivants* (3). Un deuxième catalogue de 1829 n'a pas été retrouvé (4). Les livres eux-mêmes ont été totalement dispersés après la vente. La Bibliothèque Royale à Bruxelles possède encore un incunable de 1475 : l'*Opuscula* de Jean Gerson, en possession antérieurement de l'abbaye (5). Le British Museum conserve deux livres d'épîtres et évangiles de l'année 1599, dans lesquels des chants spéciaux en l'honneur des saints Corneille et Cyprien semblent déterminer l'appartenance de ces livres à l'abbaye (6). À la Bibliothèque de l'Université de Gand se trouve un ouvrage de Plantin du XVII^e siècle, en provenance de la bibliothèque abbatiale de Ninove (7) : on y trouve également un commentaire de la Bible de 1564, une édition en grec et en latin des travaux de H. Justinus de 1593 et un ouvrage de liturgie (8) de 1610.

Iconographie : on possède des éléments concernant l'iconographie de l'abbaye depuis la fin du XVII^e siècle. Trois représentations figurent dans A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 529, Cologne 1644, dont un plan figuré de la ville de Ninove et une vue d'ensemble du complexe abbatial. Ces dessins offerts à l'abbé Christian Roelofs montrent encore la vieille église abbatiale telle qu'elle était après sa reconstruction sous l'abbatiat de Jean David. On distingue trois tours, une à côté de l'église, une petite sur l'angle formé par deux ailes des bâtiments claustraux et une autre sur la vieille église (9).

Deux autres reproductions datant des environs de 1650 se trouvent au doyenné de Ninove ; la première, un plan figuré réalisé par Philippe de Deyn donne non seulement une vue de l'ensemble des bâtiments abbatiaux, mais aussi des terres les entourant (10) ; peut-être est-il plus fidèle que les magnifiques dessins réalisés par Védastus de Plouich et repris par Sanderus. L'autre reproduction de 1650 fut exécutée par Charles Boel, greffier de la ville de Ninove (11). Elle donne une vue plus détaillée de l'abbaye elle-même. Ces deux tableaux sont les documents iconographiques les plus intéressants car ils présentent une vue d'ensemble du domaine entier de Ninove, de son étendue, de tous les bâtiments claustraux et de l'église abbatiale en construction.

Philippe de Deyn a également réalisé, en 1662, une série de cartes en couleur des terres appartenant aux religieux, parmi lesquelles figure une représentation de l'abbaye, vue du côté sud (12).

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 136.

(2) A.A.PARC, ms., n° 1.

(3) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms., nos G10461-4 et G10464-3 ; il y a 975 numéros. Un exemplaire contient des annotations concernant les prix. Les nos 169, 186 et 283 sont des manuscrits médiévaux.

(4) *Catalogue d'une collection de livres, la plus grande partie provenant de l'abbaye de Ninove*, 30 p., Gand, 1829.

(5) *Chronicon*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 306, Averbode, 1967.

(6) *Catalogue of additions to the Manuscripts of the British Museum, 1931-1935*, 44, Londres, 1967.

(7) *Boekbanden uit vijf eeuwen*, dans *Bijdragen tot de bibliothekwetenschap*, I, 121-122, Gand, 1961.

(8) *Inventaire archéologique de Gand. Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830*, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, nos 483, 487 et 449, Gand, 1909.

(9) Sur chacun des dessins apparaît également l'église paroissiale de Ninove. Celle-ci se trouvait donc dans le voisinage immédiat de l'église abbatiale.

(10) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE NINOVE, non inventorié. — Voir aussi les représentations dans J. WALTERS, *Ninove en omstreken, vooral uit herkelijk oogpunt beschouwd*, 40-41, Ninove, 1937. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, 376-377, Ninove, 1949-1959.

(11) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE NINOVE, non inventorié.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 59.

La nouvelle église abbatiale et les bâtiments claustraux apparaissent sur un tableau de la fin du XVIII^e siècle, qui se trouve actuellement à l'abbaye d'Averbode (1). On peut comparer ce tableau avec la vue se trouvant sur l'acte de vente des constructions (2) en 1823.

Deux portraits d'abbés seulement ont été conservés, ceux de Jean de Nève et de Jean Pameleire ; le premier est une eau-forte réalisée par L. Vorsteman en 1666 ; elle se trouve dans les *Solemniteyten ende Ceremonien waer mede Sijne Excellentie Don Francisco de Moura y Cortereal ... uyt den naem van sijne Conincklijke Maiesteyt Carel den II sal doen ende ontuangen den ghewoonelijcken Eedt van de Provincie van Vlaenderen binnen de stede van Ghendt, op den 2 mey 1666*, Gand, 1666 ; le portrait de Jean Pameleire, dernier abbé de Ninove, peinture d'un maître inconnu, fait partie d'une collection privée (3).

Sigillographie : les chartes originales du fond De Smet comportent peu de sceaux. En relation avec les sceaux de Ninove, il faut s'en référer à G. De May, *Inventaire des sceaux de la Flandre, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord*, II, 272, Paris, 1874 ; on y trouve la description des sceaux des abbés Raoul (1234) et Jean (1303) et un sceau abbatial de 1465, n^{os} 7133 et 7135 ; G. De May, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme*, 289, Paris, 1872, présente un sceau de l'abbé Gérard de 1162 et un de l'abbé Algotus de 1195, n^{os} 2696-2697 ; F. Alvin, *Contribution à la sigillographie nationale*, dans *Revue belge de numismatique*, 216-220, Bruxelles, 1905, décrit un sceau du couvent de 1499.

Épigraphie : les épitaphes et pierres tombales du Moyen-Age sont examinées par B. De Béthune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle, d'après les manuscrits de Corneille Gaillard et d'autres auteurs*, I, 86-90, Bruges, 1900. Les blasons de Chrétien van den Abeele et Jean David et les armoiries de l'abbaye aux XVI^e et XVII^e siècles furent décrites par le vicomte de Jonghe D'Ardoye, J. Havenith et G. Dansaert, *Armorial belge du bibliophile*, I, 105-106 et 185-186, II, 425-427, Bruxelles, 1930. Une représentation des armoiries des neuf derniers abbés plus une de l'abbaye figurent dans E. Soens, *De kerk van Ninove en haar mobilier*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en oudheidkunde te Gent*, VIII, 218-219 et 223, Gand, 1907. Celles de Michel de Male, Jean David et Chrétien van den Abeele furent décrites également dans *Inventaire archéologique de Gand. Catalogue descriptif et illustré des monuments, oeuvres d'art et documents, antérieurs à 1830*, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, n^{os} 483, 487, 449, Gand, 1909. Le *Monasticon Praemonstratense* de N. Backmund, III, 463 et 491, Straubing, 1959, donne aussi une reproduction du blason de l'abbaye : une corne, deux épées croisées et le lion des Flandres.

Actuellement seule subsiste, parfaitement conservée, l'église abbatiale : on peut admirer la grande porte dite de Saint-Corneille, les bustes des saints patrons de l'abbaye. Le mobilier important et somptueux de l'église est d'une réelle valeur artistique (4).

* * *

Le *Liber Miraculorum Ninivensium S. Cornelii Papae* est la source la plus ancienne et aussi la source principale rapportant les origines et les circonstances de la fondation de l'abbaye de Ninove (5). Cette source et celles qui s'en sont inspirées attestent la fondation de l'abbaye, en 1137, par Gérard, seigneur de Ninove.

(1) Reproduction dans H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 560-561.

(2) Reproduction dans H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 608-609.

(3) Reproduction des deux portraits dans H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 592-593.

(4) E. SOENS, *De kerk van Ninove en haar mobilier*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 218-219, 223, Gand, 1907.

(5) *Liber Miraculorum Ninivensium S. Cornelii Papae*, édité par W. W. ROCKWELL, New-York, Göttingen, 1925 ; le chapitre *De fundatione Ninivensis abbatie* se trouve aux f^{os} 16-18, pp. 85-91, chap. XXXII-XXXIV. — Les origines de

Dans un acte de 1165, l'évêque de Cambrai, Nicolas, mentionne l'existence d'un Chapitre de chanoines avant la fondation de l'abbaye (1). Selon H. Van Gassen, au début du XII^e siècle, l'église paroissiale de Ninove dépendait des seigneurs du lieu (2). Le *Liber Miraculorum* attribuée à Amaury de Ninove et à son fils Amaury, grand-père et père de Gérard, la création d'un collège de chanoines sacerdotaux, vraisemblablement dans le premier quart du XII^e siècle (3). Ces chanoines étaient au nombre de trois : Balduinus Wala, Oiotus, et Aloudus (4). Le *Liber Miraculorum* mentionne également la donation à ce Chapitre, par Amaury II, des reliques des saints Corneille et Cyprien qui deviendront les patrons de l'abbaye (5).

Gérard de Ninove avait épousé Gisla, fille du seigneur Ingelbertus de Petegem. Lorsque celle-ci mourut, à la suite d'une grave infirmité, l'abbesse de Ghislenghien demanda qu'elle fût enterrée dans son abbaye. Gérard préféra honorer de la présence de la tombe de sa femme son église de Ninove et la doter de bénéfices (6) : il voulut instaurer un quatrième canonicat à la mémoire de son épouse, avec la dime d'Herlinckhove comme prébende ; mais Bauduin Wala proposa de fonder plutôt une abbaye en y assignant sa prébende, celle du chanoine Aloudus qui venait de mourir, et la quatrième (7).

Au cours du XI^e siècle s'établit tout un travail de réforme de la vie canoniale, qui verra la naissance de ce que l'on appellera bientôt les chanoines réguliers (8). Ce mouvement de réforme se présente comme une réaction contre les coutumes carolingiennes et un retour à la tradition de l'église primitive en matière de pauvreté, de liturgie et dans le détail de la discipline (9).

l'abbaye sont également mentionnées plus sommairement dans le même ouvrage, chap. XVII. — O. HOLDER-EGGER publie dans les *M.G.H., S.S., XXV, 553-554*, Leipzig, 1880, une *Historia foundationis ecclesiae Ninivensis* (l'exordium de l'abbaye de Ninove datant vraisemblablement de la fin du XII^e siècle), en appendice à la *Balduini Ninovensis chronicon, M.G.H., S.S., XXV, 530*, qui relate elle aussi les débuts de l'abbaye dans un chapitre intitulé *Causa foundationis abbatis supradicti*. — A. MIRAEUS, dans ses *Opera Diplomatica*, I, 528, Anvers, 1623, reproduit l'*Exordium* de Ninove. — F. DE BAR, dans *Historia Monastica*, fin XVI^e siècle-début XVII^e siècle, II, f^{os} 163 r^o-687 r^o : B.R., ms. n^o 7750, reprend également la *Fundatio Ninivensis abbatiae*.

(1) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus abbatiae Ninoviensis*, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 767, n^o XXII, Bruxelles, 1841.

(2) H. VANGASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 64, Ninove, 1949-1960. — Il se base sur la charte de confirmation de l'abbaye par Nicolas évêque de Cambrai. — Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, II, 753, n^o III : *quod ecclesiae de Ninive, quam cum altari et atrio atque omnibus appendiciis suis pia memoriae predecessor noster, Burchardus, Amulrici constabularii Flandriensis ceterorumque participantium devotissimo petitione, liberam et ab omnimoda exactione quietam effecerat ... annuimus*.

(3) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, XVI, 72 : *ecclesiam primitus Ninive exaltare ceperunt; et eam summo studio sanctorum pignoribus decorantes, tres canonicos sacerdotes, qui inibi deservirent, statuerunt...* — Les deux seigneurs semblent avoir vécu des environs de 1090 aux environs de 1120. Ils apparaissent dans les actes des comtes de Flandre, publiés par F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, Bruxelles 1938, de 1100 à 1119. — E. WARLOP, *De Vlaamse adel voor 1300*, II, 411-413, Handzame 1968, situe Amelricus I aux environs de 1078 et Amelricus II de 1078 à 1118-1119. — E. DE MORBAU, *Histoire de l'église en Belgique*, III, 346, Bruxelles, 1945, mentionne l'existence d'un Chapitre séculier à Ninove en 1122.

(4) J. LAENEN, *Kerkelijk en Godsdienstig Brabant*, I, 311, Anvers 1935, se trompe probablement en en mentionnant 10.

(5) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 71. — Pour ce qui est des reliques, il semble que les norbertins de Ninove auraient pu se les procurer également entre 1137 et 1139, au moment où l'abbaye de Cornelimunster en envoya au Chapitre de Renaix. — Voir J. WALTERS, *Ninove en omstreken vooral uit kerkelijk oogpunt beschouwd*, Ninove, 1937.

(6) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, XXXII, XXXIII, 85-87.

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, XXXIII, 88 : *Vir igitur iste — Balduinus Wala — ..., verbum sacri eructans consilii, quatinus ob eternam sue suorumque salutem fundande intenderet abbatie, proponens quod suam huic fundationi paratus esset adhicere prebendam, maxime cum et tertia, ut supradictum est, vacaret, à quarta nichilominus prebenda in morte uxoris eius instaurata nulli adhuc esset assignata*.

(8) C. DERRINE, article *Chanoines*, dans le *D.H.G.E.*, XII, 375, Paris, 1951.

(9) C. DERRINE, *Chanoines réguliers au diocèse de Liège avant Saint-Norbert*, 31-32, Bruxelles, 1952.

Les chanoines séculiers n'apprécièrent pas ce changement de leur mode de vie ; c'est pourquoi l'on peut s'étonner de voir un chanoine séculier — Bauduin Wala — proposer de son propre chef la transformation de son collège. Mais soulignons de même que Bauduin ne demande pas la transformation en Chapitre régulier, mais le passage à l'Ordre de Prémontré. Or, il semble qu'en Brabant les collèges de chanoines réguliers ont connu peu de succès et ont dû s'incliner devant le raz de marée prémontré, favorisé par les seigneurs fonciers, qui préférèrent les ordres structurés — Cîteaux et Prémontré — aux chapitres réguliers (1). Ceci explique pourquoi Gérard de Ninove fit appel aux prémontrés de l'abbaye du Parc : le premier abbé de ce lieu, Simon, vint en personne conseiller le seigneur de Ninove et décida d'envoyer sept de ses frères dans la nouvelle abbaye (2). Le 11 novembre 1137, le jour de la Saint-Martin, les frères norbertins du Parc arrivent à Ninove. La dotation de la nouvelle abbaye comprenait tous les biens assignés auparavant à l'église de Ninove ; Gérard y ajouta sept bonniers de terre à Rubroek — lesquels furent à l'origine d'une *curia* de l'abbaye — et la cinquième gerbe de toute la terre qu'elle pourrait acquérir à Herlinchove. Gérard de Ninove et Bauduin Wala reçurent alors la visite des abbés du Parc et de Laon : le chanoine Gillebert de Laon fut désigné unanimement comme abbé de Ninove le 25 janvier 1138, n.s. (3). Deux chartes originales viennent corroborer ces faits : en 1138 et en 1139, Nicolas, évêque de Cambrai, confirme la fondation de l'abbaye et énumère les biens de celle-ci. L'abbé, élu librement, devra se rendre une fois par an au synode épiscopal (4).

Si l'on en croit le *Liber Miraculorum*, l'abbaye n'eut aucun mal à accroître sa population : il cite seize chanoines intégrés rapidement à la Communauté (5).

Comme dans de nombreux monastères norbertins du XII^e siècle, on constate à Ninove, l'existence d'une Communauté de femmes à côté de celle des hommes ; des femmes sont mentionnées dès les premières années d'existence de l'abbaye : vers 1140-1142, sous l'abbatit de Gillebert I

(1) G. DESPY, *Chapitres réguliers et séculiers en Brabant : les débuts de l'Abbaye de Dielgim à Jette*, extrait des *Cahiers bruxellois*, VIII, 262, Bruxelles, 19 .

(2) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 88, XXXIII : *seminarium sacre congregationis septiformis spiritus sancti gratia confovendum in septenario fratrum numero transmissi*.

(3) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, XXXIV, 89. — Herlinchove : près de Denderhoutem.

(4) 1138 : A.É.R., *Fonds De Smet*, n° 3bis. — Éd. dans MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica*, I, 527-528. — 1139 : A.É.R., *Fonds De Smet*, n° 3. — Éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° III, 753-754. — G. WILLEMS, *L'abbaye de Ninove de 1137 au début du XIV^e siècle*, mémoire de licence, inédit, ULB, 33 et sv., Bruxelles, 1968, met en doute la véracité de l'acte de 1138 : le dispositif plus court que celui de 1139 comprend une donation de sept livres à percevoir à quatre dates bien établies sur une terre à Testerep. L'auteur souligne le caractère exceptionnel de ce mode de paiement — qui est celui des cens fonciers — et la disparition de cette partie du dispositif dans les confirmations ultérieures des possessions abbatiales. Il émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un faux rédigé à une époque plus tardive en se servant de l'acte de 1139 et d'un acte de 1115 — se trouvant dans A.É.R., *Abbaye de Ninove*, charte n° 2 : éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, 752, n° 11 — dans lequel le comte Bauduin VII de Flandre accepte, à la demande de l'abbé de Saint-Bavon, d'échanger la *villa* d'Herlinchove contre une partie d'un alleu comtal dans la paroisse de Testerep. Nous manquons d'éléments pour déterminer avec précision le statut de cette charte ; toutefois d'autres faits paraissent bizarres : l'indiction donnée ne correspond pas à la date de 1138 ; en 1138, Nicolas de Cambrai se trouve dans la première année de sa charge et non dans la deuxième ; le sceau qui aurait pu fournir d'utiles indications a disparu. L'abbaye, criblée de dettes au début du XIII^e siècle, à la suite des famines qui sévirent dans nos régions à la fin du siècle précédent, vit-elle dans ce faux un moyen de combler son déficit ? L'acte, vrai ou faux, se trouvait dans le chartrier de l'abbaye au XIII^e siècle, époque la plus ancienne de ses annotations dorsales. — Pour B. MERSCH, *De Vroegste Geschiedenis van de Premonstratenzer abdij te Ninove (1127-1257)*, mémoire de licence, inédit KUL, 79, Louvain, 1971, les deux chartes — écrites par le même scribe — sont vraies. Il considère la rente de 1138 comme une mesure de transition, celle-ci étant remplacée l'année suivante par les 2/3 des dîmes d'Herlinchove et la *curtis* de Nederwijck.

(5) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 90-91.

et encore sous celui d'Arnoldus (1) vers 1185-1190. L'obituaire de Ninove du XIII^e siècle contient de nombreuses mentions de sœurs et de converses. A partir de 1140 environ, on voit se dessiner, à Prémontré même, un mouvement d'éloignement : les maisons des religieuses doivent être séparées et organisées en monastères distincts (2). A la fin du XII^e siècle, l'abbaye de Ninove semble envisager le transfert des sœurs à Bochoute (Velzeke-Ruddershove) ou encore (3) à Pamel (Pamel-Ledeberg). Nous ne savons pas si les sœurs de Ninove se sont réellement installées à Bochoute ou à Pamel. De toute façon, elles ne doivent pas y être restées longtemps, car elles cessent d'être mentionnées dans les documents à partir du XIII^e siècle.

L'abbaye de Ninove, située à la limite du comté de Flandre et du duché de Brabant, le long de la Dendre, fut certes une des abbayes les plus importantes de l'Ordre de Prémontré en Belgique. Peu d'années après sa fondation, elle possédait déjà une dizaine d'exploitations ou « curiae » administrées par des chanoines et des frères convers. Malgré l'importance de son domaine, elle connut des périodes de crises et de difficultés durant tout le Moyen-Age. Les premières années de son existence furent particulièrement instables, comme l'atteste le conflit qui l'oppose à l'abbaye de Dielegem-Jette, au sujet des églises paroissiales de Liedekerke et Denderleeuw. On possède un acte de 1092 qui présuppose l'existence d'un Chapitre de chanoines, à Liedekerke, au XI^e siècle : Gérard II, évêque de Cambrai, à la demande d'Évrard Radoul de Tournai et de son épouse, libère l'autel de Liedekerke, à condition qu'un Chapitre de chanoines y soit installé (4). Selon le *Liber Miraculorum*, ce Chapitre aurait été réuni à celui de Dielegem sous l'abbatit de Waltelme (5) ; à la mort de ce dernier, survenue (6) le 28 septembre 1141, le seigneur Ywain de Alost aurait confié l'église de Liedekerke et ses dépendances de Borchtlobbeek, Kattem et Strytem, à l'abbaye de Ninove (7). On possède encore un acte de 1146, dans lequel l'évêque de Cambrai, Nicolas, confirme cette donation faite par Rasse II de Gavre, Bauduin et Ywain d'Alost, et Gautier de Tournai (8). Le deuxième obituaire de Ninove, du XVII^e siècle, nous offre une version personnelle de cette donation, version alléchante mais dont la véracité doit être mise en doute, à cause de sa rédaction tardive : Rasse de Gavre, seigneur de Liedekerke et Denderleeuw, étant parti dans une région lointaine, ses héritiers, sans l'avoir consulté, donnèrent à l'abbaye de Jette les deux églises paroissiales de Liedekerke et Denderleeuw. A son retour, Rasse de Gavre, furieux, cassa cette donation et confia les mêmes biens à l'église de Ninove (9). Une querelle éclate bientôt entre les abbayes de Ninove et Dielegem et l'on décide de commun accord de faire appel à l'arbi-

(1) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 92 : *nam domno Gilleberto abbate minus prudenter se agente et que sibi forent necessaria non computatis populum utriusque sexus plurimum attrahens...*, 95 : *quem ad conversionem secuti sunt duo fratres... et una soror Hadwigis nomine, mulier magne religionis.*

(2) U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles aux XII^e et XIII^e siècles*, 23, Bruxelles, 1923.

(3) Acte de 1195 : éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° LXVIII, 806. — Rasse de Gavre donne à l'abbaye la dime de ses biens à Liedekerke *de conventionibus vero sororum ponendarum in Bochot vel in Felsaka... ut de sororibus transmittendis nulla exactione fatigetur.* — Acte de 1195, éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° LXXI, 808. — Guillaume de Ledeberg cède des mansuras à Pamel *ut sororibus de Niniwo inibi fiat habitatio.*

(4) Éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° I, 751-752. — Éd. dans M. GYSSELING - A. F. C. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, I, 218, 1950, s.l., défendent également la véracité de cette chartre autrefois mise en doute par Oppermann.

(5) W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 91, XXXV : Waltelme est le premier abbé de Dielegem.

(6) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensia*, tome 125-126, XII, Tongerlo, 1926.

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 91, XXXV.

(8) Éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° VI, 756-757.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Nécrologe de 1652*, f° 368.

trage de saint Bernard, abbé de Clairvaux, de passage dans la région (1) En 1146, saint Bernard détermine les possessions des deux abbayes : l'autel de Denderleeuw avec ses dépendances et une dîme à Erembodegem pour l'abbaye de Jette, l'autel de Liedekerke et toutes ses dépendances pour l'abbaye de Ninove, la Dendre délimitant les paroisses de Denderleeuw et Liedekerke (2). Cette décision de saint Bernard ne devait pas encore clore définitivement le débat : en 1159, l'archevêque de Reims puis l'évêque de Cambrai doivent intervenir pour rappeler et confirmer la décision (3) de 1146. En 1159 encore et en 1161, l'abbé général de Prémontré Hugues de Fosses recommande à l'abbé de Jette de se soumettre aux dispositions prises antérieurement (4). Il faudra attendre 1180 pour que l'abbé de Dielegem reconnaisse enfin les droits de Ninove sur l'église de Liedekerke, qui n'a jamais été une dépendance de celle de Dilghem (5).

Les origines de cette querelle sont pour le moins obscures et plusieurs explications ont été avancées : B. Mersch se fie au *Liber Miraculorum*, mais il considère la réunion des deux chapitres comme une « union personnelle » sous le même abbé, sans dépendance du chapitre de Liedekerke de celui de Dielegem. Il voit en Ywain de Alost un promoteur de l'ordre de Prémontré en Flandre et il établit un parallèle entre son action vis-à-vis des chanoines de Ninove et une autre semblable concernant les chanoines de Tronchiennes et l'abbaye prémontrée de Vrasene (6). Quant à G. Despy, il rétablit de façon magistrale la chronologie et datation des actes intervenant dans le conflit ; il n'accorde, lui, aucune confiance aux sources narratives, même pas à celles du XIII^e siècle ; il nie le double abbatiat de Waltelme et considère seulement l'arbitrage de saint Bernard comme une délimitation des frontières des deux paroisses — Denderleeuw appartenant à Dielegem et Liedekerke appartenant à Ninove — par le cours de la Dendre (7). Il convient cependant de remarquer que lorsque Dielegem reconnaît enfin, en 1180, que l'église de Liedekerke n'a jamais été sous sa dépendance, ce seul fait semble prouver qu'elle émit des prétentions sur cet autel et qu'elle essaya de se l'approprier. Le monastère de Jette connut beaucoup de difficultés durant le premier siècle de son existence et commença à constituer son domaine en acquérant dîmes et autels ; on pourrait donc expliquer son obstination à soutenir la querelle pendant près de quarante ans, par la réelle valeur que représentait pour elle l'enjeu, et le besoin pressant qu'elle avait de réunir des sources de revenus (8).

* * *

(1) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 92.

(2) Éd. dans J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, 758, n° IX. — Pour la datation exacte de la charte, voir G. DESPY, *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant...*, 243.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° XIV et XV, 762-763.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° X et XI, 759-760. — Pour la datation, voir G. DESPY, *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant...*, 244.

(5) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, n° XL, 779.

(6) B. MERSCH, *De vroegste geschiedenis...*, 87 et 306. — Ywain d'Alost voulut réunir le Chapitre de Tronchiennes à l'abbaye prémontrée de Zalegem à Vrasene. Mais les chanoines furent récalcitrants. Ywain les chassa et les prémontrés prirent leur place.

(7) G. DESPY, *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant...*, 245-248. — Pour lui, il est impossible que Waltelme ait été en même temps abbé du Chapitre régulier de Jette et du Chapitre séculier de Liedekerke.

(8) J. WAUTHOZ-GLADE, *L'abbaye de Dielegem, des origines au XV^e siècle*, mémoire de licence inédit, ULB, 18-26, Bruxelles, 1970.

GILLEBERT. Ce chanoine Gillebert de Laon (1) est élu à l'unanimité (2) le 25 janvier 1138. Il est cité dans les chartes de confirmation (3) de l'abbaye par l'évêque Nicolas en 1138 et 1139.

Quelle est exactement la composition et l'étendue du domaine abbatial primitif? Gérard, seigneur de Ninove, offre à l'abbaye le droit de pêche dans toutes les eaux qui lui appartiennent, sauf dans les viviers, la *curtis* de Nederwijck et ses environs, deux parties de la dîme entière d'Herlinchove, un pré le long de la Dendre, un emplacement pour construire un moulin, au-dessus d'Herlinchove, l'alleu de Roeselare à Saint-Antelins (4), le territoire de Wintersdael, c'est-à-dire un pré et un bois — ce don peut être rapproché des sept bonniers à Ruibroek, issus de la dotation abbatiale: on érige à cet endroit la première ferme ou *curia* de l'abbaye (5) —; une certaine Ermentrude, *venerabilis femina* cède aux chanoines la moitié d'un moulin près du cimetière de Ninove et cinq manses contigus, des droits sur l'alleu de Roeselare et le petit bois de Steenbeek (6). Les premiers biens de l'abbaye sont donc situés le long de la Dendre et autour de Ninove-Herlinchove.

L'abbé Gillebert ne semble pas avoir fait preuve de beaucoup de clairvoyance ni de prudence dans l'accomplissement de sa tâche: le *Liber Miraculorum* raconte qu'il aurait accepté un trop grand nombre de frères et de sœurs: ceux-ci mal vêtus et mal nourris se révoltèrent; Gillebert déposa alors plainte au Chapitre général de l'Ordre; les chanoines s'y rendirent également et de l'avis général, Gillebert de Laon fut relevé de ses fonctions (7). Le deuxième obituaire de Ninove situe (8) cette résignation en 1142.

Il serait mort selon Hugo (9) en 1186. Le nécrologe du Parc le cite le 9 août (10).

GILLEBERT. Ce chanoine de l'abbaye du Parc aurait été élu en 1142, après la résignation de Gillebert de Laon. Mais, après deux mois, terrifié par la pauvreté et le poids de sa charge, il serait retourné auprès des siens (11). Cet abbé ne figure dans aucun acte, ce qui peut s'expliquer aisément par la brièveté de son abbatiat. D'après Van Waefelghem, il n'est cité dans aucun nécrologe (12).

(1) On trouve la chronologie des abbés de Ninove dans les ouvrages et documents suivants: la *Chronique de Bauduin de Ninove* contient en appendice une *Recapitulatio omnium abbatum ecclesiae Ninivensis*, suivie du *Catalogi abbatum Ninoviensium continuatio*, éd. HOLDER-EGGER, M.G.H., S.S., 549-552. — Le *Liber Miraculorum* édité par W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, contient également de nombreux détails sur les abbés de Ninove jusqu'en 1246. — Le nécrologe de Ninove de 1652 donne aussi les dates des abbatiats: A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11; à partir du XVII^e siècle, les historiens suivants publient des listes d'abbés plus ou moins complètes, et souvent complétées: A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 533-534. — C. L. HUGO, *Annales sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis*, II, 369. — *Gallia Christiana*, V, 112-118. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, 200-203. — R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 116-120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 316-317.

(2) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 89, chap. XXXIV. Date renseignée dans toutes les listes d'abbés.

(3) A.É.R., *Fonds De Smet*, n° 3. — Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus...*, nos III et IIIbis, 753-755.

(4) Saint-Antelins: prov. de Flandre-orientale, cant. de Ninove.

(5) Ruibroek: prov. de Flandre-orientale, cant. de Ninove; le *Liber Miraculorum*, éd. W. W. ROCKWELL, 91, mentionne la création de cette *curia* sous l'abbatiat de Gillebert I: *Hoc statim tempore cepit fundari curia Rubroc*.

(6) Tous les biens sont cités dans la charte de confirmation de 1139; certains le sont également dans: A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, janvier f° 14; — G. VAN ELSHOUDT, *Liber Chronotaxis*, f° 9. A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 5, f° 9. (le n° 11 de l'A.É.R., *Abbaye de Ninove*, = Nécrologe B, recopié en 1652 par François Charité, zie pp. 312-313).

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 92.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, f° 1, janvier.

(9) C. L. HUGO, *Annales...*, 372.

(10) R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 116.

(11) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 93.

(12) R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés...*, dans *Monasticon Praemonstratensia*, II, 116.

Pourtant le deuxième obituaire de Ninove, du XVII^e siècle, le place en 1142, le 15 mai (1). Sanderus et Van Gestel (2) situent sa résignation en 1143.

Cet abbé a-t-il véritablement exercé ses fonctions? N'a-t-il pas été confondu avec Gillebert, le premier abbé, dans les chronologies? En effet, on ne le retrouve dans aucun acte ni dans le nécrologe de l'abbaye du Parc dont il provient.

GÉRARD. Ce chanoine, né en Brabant, mais formé à Saint-Martin de Laon, est élu abbé à l'unanimité en 1142, après le départ du précédent Gillebert (3). Il apparaît dans une dizaine de chartes jusqu'au 25 février 1186, n.s. (4). Il mourut le 28 septembre 1185 selon le premier obituaire de Ninove du XIII^e siècle, le 29 septembre selon les nécrologes de Prémontré et Tongerlo (5), le 20 août selon le nécrologe de Ninove (6) de 1652. Le *Liber Miraculorum* le fait décéder en 1186, et Hugo le 28 septembre de la même année, ce qui paraît plus logique, l'abbé apparaissant encore cette année-là (7).

Certaines sources l'appellent premier abbé de Ninove (8), probablement d'après le *Liber Miraculorum* qui estime que Gérard mérite ce titre, car il a relevé l'abbaye de sa pauvreté et l'a agrandie de richesses et possessions (9). Après les premières années difficiles qu'a connues le monastère de Ninove, avec l'abbé Gérard commence une ère de grande prospérité.

Le *Liber Miraculorum* n'est pas loin de la vérité lorsqu'il attribue à cet abbé la création d'une dizaine de fermes ou *curiae* (10). Si en fait, toutes ces fermes n'ont pas été construites sous son abbatiat, du moins en avait-il déjà acquis la plupart des terres. Il semble d'abord avoir concentré ses acquisitions autour de Ninove et de Renissart. Durant les premiers temps, plusieurs fermes sont exploitées près de Ninove. Les plus anciennes sont les *curiae* de Ruibroek et de Nederwijk. Celle-ci, située près de la Dendre, fut donnée par Gérard de Ninove en 1139 : son activité semble s'être arrêtée (11) vers 1186. La ferme de Wedekote apparaît de 1147 à 1178, elle a une quinzaine de bonniers de superficie (12). La ferme de Gérard *de curia*, avec dix-huit bonniers, n'est mentionnée (13) qu'une seule fois en 1165, de même la ferme de Waterschap (14) en 1167. Ces exploitations implantées dans la zone alluviale de la Dendre et du Kipsteekbeek auront probablement été incorporées plus tard par les *curiae* importantes de Ninove, de Ruibroek et ter

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, f° 135, mai.

(2) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, III, 189. — C. VAN GESTEL, *Historia...*, 200. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, 316.

(3) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 93. — *Acta Sanctorum*, sept. IV, 770. — A. SANDERUS et C. VAN GESTEL, cf. note précédente, proposent la date de 1143.

(4) L. DEVILLERS, *Description analytique de cartulaires et de chartiers accompagnée du texte des documents utiles à l'histoire du Hainaut*, Mons, 1856-1878, *Cart. d'Hautmont*, 25 février 1185 a.s.

(5) R. VAN WAELGHEM, *Les abbés...*, 116.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, f° 20 (août).

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 94; HUGO, *Annales...*, II, 372.

(8) Entre autres : A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, août, f° 20.

(9) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 93.

(10) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 93.

(11) Nederwijk : prov. de Flandre-orientale, cant. Ninove; cette ferme est citée dans la confirmation du pape Eugène III en 1147 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, p. 758, n° VIII ; elle est encore citée dans les confirmations des possessions de l'abbaye de 1165, 1167, 1178 et 1186 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 792-94, n° LIV.

(12) 1147 : confirmation d'Eugène III, *ut supra* ; 1178 : confirmation du pape Alexandre III, éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 776, n° XXXV.

(13) Confirmation de Nicolas, évêque de Cambrai : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 768, n° XXII.

(14) Confirmation du seigneur Gérard de Grimbergen : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 770, n° XXV.

Schoore (1), cette dernière étant signalée pour la première fois (2) en tant que *curia* en 1165. En même temps qu'il augmente ses possessions autour du centre abbatial, Gérard développe un deuxième grand centre d'exploitation, beaucoup plus éloigné, à Renissart, dans le Hainaut. Les biens de ce côté apparaissent déjà en 1147 dans la confirmation du pape Eugène III, mais s'est en 1153 que le duc de Brabant, Godefroid III, confirme aux chanoines de Prémontré la possession de la *curia* de Renissart, de biens et usages dans les environs, notamment à Seneffe (3). Dans les dernières années de sa charge, l'abbé acquiert encore un moulin à Renissart et des biens à Arquennes (4).

En 1162, Gérard achète au monastère d'Haspres l'alleu de Saint-Aychadre dans la paroisse de Catthem et, en 1167 déjà, une *curia* y est construite, la même année que celle de Roeselare (5). L'abbaye de Ninove acquiert encore des biens à Meerbeek (6), Liedekerke (7), Bouchout-Dikkelvenne (8) et ter Loots (9), où s'érigeront plus tard de nouvelles *curiae*. La ferme de Heerbeek apparaît pour la première fois avec le nom de *curia* dans le patrimoine de Ninove en 1186, mais il semble que l'abbaye avait déjà acquis le domaine de Heerbeek à Saintes (10) en 1185.

Les achats réalisés par l'abbaye lorsque les biens lui paraissent intéressants, et les nombreuses confirmations — papales, épiscopales, seigneuriales — qu'elle reçoit, attestent la prospérité dont elle jouit sous l'abbé Gérard. Cela permet aux chanoines d'entamer, en 1157, la construction d'une nouvelle église abbatiale et de nouveaux bâtiments claustraux (11). En effet, selon le *Liber Miraculorum*, le nombre des frères étant devenu trop grand, l'église paroissiale de Ninove ne pouvait plus servir en même temps d'église abbatiale (12). En 1166, les chanoines occupent les nouveaux bâtiments (13). En 1174, l'église abbatiale est consacrée par Eskillus, archevêque de Lund, en sa qualité de légat apostolique (14). La prospérité de l'abbaye explique pourquoi elle n'acquiert que peu d'autels et de dîmes, alors que d'autres abbayes, plus pauvres, se voient obligées d'accroître leurs revenus de cette manière. Elle possède, en 1147, la dîme entière d'Her-

(1) B. MERSCH, *De vroegste geschiedenis...*, 179.

(2) Ter Schoor : Okegem, prov. Flandre-orientale, cant. de Ninove ; éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 768, n° XXII.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 760-761, n° XII.

(4) 1182 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 782-783, n° XLV ; 1185 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 787-789, n° LI et LII.

(5) Roeselare : dép. Sint-Antelinks ; Catthem : Borchtlombeek, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin ; 1162 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 764-767, n° XVII à XX ; 1167 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 771, n° XXVI.

(6) Wolput à Meerbeek : prov. de Flandre or., cant. de Ninove ; de 1161 à 1183 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° XVI, XXIV, XLVII.

(7) Liedekerke : prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove ; éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° VI et XLVI.

(8) Bouchout : Velzeke-Ruddershove, prov. de Flandre orientale, cant. de Zottegem ; Dikkelvenne : à côté de Velzeke-Ruddershove ; W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum...*, 69-70 ; A.É.R., *Abbaye de Ninove, Chronique n° 5 de Van Elshoudt*, f° 54 ; en 1170 Russe de Gavre concède à l'abbaye de Ninove une partie de son alleu à Dikkelvenne « *ad construendam curiam* ».

(9) Ter Loots : Appelsterre, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove ; acquisition d'un moulin en 1165 ; A.É.R., *Abbaye de Ninove, Chronique n° 5 de Van Elshoudt*, f° 49 ; en 1178 : éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 776, n° XXXV.

(10) Saintes : prov. de Brabant, cant. de Nivelles ; accord entre les abbayes de Hautmont et de Ninove ; éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 786-87, n° L, A.A. MALINES, *Ninove, cart.*, n° 3, f° 108 v°-112 r° ; 25 février 1185 a.s., éd. L. DEVILERS, *Description...*, III, 170.

(11) *Chronique de Bauduin de Ninove*, éd. O. HOLDER-EGGER, *MGH, SS, XXV*, 534.

(12) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 74.

(13) *Chronique de Bauduin de Ninove*, éd. O. HOLDER-EGGER, *MGH, SS, XXV*, 535.

(14) *Chronique de Bauduin de Ninove*, éd. O. HOLDER-EGGER, *MGH, SS, XXV*, 537. — Aucune charte de l'abbaye n'atteste malheureusement cette consécration.

linchove, la dîme de Ninove, une partie de la dîme de Meise, l'église et la dîme de Liedekerke avec les dépendances de Lombeek et Strijtem (1), pour laquelle d'ailleurs elle restera en litige avec l'abbaye de Dielegem (2) jusqu'en 1180. Elle entre encore en possession, en 1165, de parties de dîmes à Okegem et à Vloerzegem (3). En 1179, l'évêque Roger de Cambrai donne à l'abbaye l'église de Pamel avec sa dépendance Ledeborg (4). Le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, trois ans plus tard doit confirmer cette donation contestée par le seigneur Gautier de Ledeborg (5).

Dès 1142, le comte de Flandre Thierry d'Alsace devient avoué de l'abbaye de Ninove et la prend sous sa protection (6). Il soustrait ainsi le monastère du pouvoir et parfois même des malversations des seigneurs de Ninove et Grimbergen (7). Cette action se place dans la ligne de conduite de la politique des comtes de Flandre qui vise à restreindre la force des seigneurs féodaux au profit du pouvoir central.

L'abbé Gérard intervient aussi comme arbitre dans plusieurs conflits touchant les abbayes environnantes, notamment vers 1170 à Afflighem (8) et à Saint-Bavon de Gand (9).

ARNOUL WALA. Après avoir rempli les fonctions de prieur pendant quarante-cinq ans (10), Arnoul Wala est élu abbé en 1185 déjà, selon les sources qui placent la mort (11) de Gérard en 1185. Il est cité pour la première fois comme abbé le 6 septembre 1186, dans la confirmation des biens de Ninove par le pape Urbain III (12). Il administrait l'abbaye depuis cinq ans et il était à Renissart sur le point de se rendre au Chapitre général lorsqu'il tomba malade. Il émit le vœu d'être transporté au plus vite vers ses frères. Mais alors qu'il était sur le chemin du retour, à Haute-Croix, il mourut (13). Les nécrologes de Ninove, Averbode, Parc et Tongerlo placent son décès (14) le 8 octobre 1190.

Sous son abbatiat, aucune *curia* ne semble avoir été construite. Celle de Bouchout est mentionnée comme telle en 1187, lorsqu'Évrard de Tournai donne à l'abbaye des biens situés à Velsique (15), mais la *curia* devait exister depuis quelques années déjà. Arnoul Wala obtient de nombreuses confirmations des biens acquis par Gérard et consolide ainsi le patrimoine abbatial :

(1) Confirmation du pape Eugène III, *ut supra*.

(2) Actes ayant trait à cette querelle : éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° VII, IX, X, XI, XIV, XV, XL ; cf. plus haut le chapitre concernant les origines de l'abbaye.

(3) Éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° XXII, 768.

(4) Éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 778, n° XXXIX.

(5) Éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 780-781, n° XLIII.

(6) Éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 755-756, n° IV, V.

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...* 74 et sv. : vers le milieu du XII^e siècle, Gérard II de Grimbergen et Ninove enleva aussi des charrettes de céréales aux Norbertins, au moment de la moisson ; peu après il s'en prit aux moulins de l'abbaye qu'il voulut mettre à sec en détournant le cours du ruisseau ; il aurait même à un certain moment poussé les habitants de Ninove à la révolte. En 1165 Philippe d'Alsace renouvelle les actes de ses prédécesseurs et promet encore sa protection à Ninove ; éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 767, n° XXI.

(8) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Afflighem*, dans A.H.E.B., 196-198, 201, Louvain, 1894-1901.

(9) A. WALTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, 377, 1850-1857, Bruxelles.

(10) Il est prieur de 1141 à 1185 : on trouve en 1162 un « *Arnulfus prior* » que l'on peut identifier avec cet abbé, éd. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 765, n° XVIII.

(11) Entre autres : *Gallia Christiana*, V, 112.

(12) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 792-94, n° LIV.

(13) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...* 94 ; Haute-Croix : près de Nivelles, en Brabant ; A.É.R., *Abbaye de Ninove, Chron. Van Elshoudt*, n° 5, f° 144 r°-145 r°.

(14) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste...* 116. — A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. B de 1652*, n° 11, f° 8, octobre.

(15) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 796-97, n° LVIII.

en 1186, confirmation de la dîme de Meise (1) et première mention de celle de Pamel (2), en 1188 celle des biens de Pamel (3); en 1189, l'évêque de Cambrai confirme pour l'abbé, qui est d'ailleurs cité, les biens du couvent en général et, en particulier, les églises de Ninove et de Liedekerke (4); en 1190, le duc de Brabant confirme les droits de Ninove à Renissart (5). La même année, l'abbaye reçoit une très intéressante exemption de tonlieu, du seigneur de Termonde, Guillaume de Béthune et de sa femme Mathilde: les frères pourront traverser la ville de Termonde sans payer de taxe sur les charrettes transportant *des choses à l'usage du couvent* (6).

Arnoul Wala est considéré dans les sources comme un érudit: il remplit la bibliothèque de livres nombreux et variés et il dote le chœur des ouvrages recommandés par la règle de l'Ordre (7). Sous son abbatiat vécut deux copistes, Damianus et Henricus de Sualma: le premier recopia de nombreux manuscrits, entre autres un *passionale* et les *Moralia* de Grégoire le Grand (8). Damianus composa également des chants et hymnes en l'honneur des saints Corneille et Cyprien (9). Il pourrait être l'auteur avec Henri de Sualma d'une partie du *Liber Miraculorum* (10) et d'un *Officium Sanctorum Martyrum Cornelii et Cypriani* dont une édition de 1692 fut retrouvée dans la bibliothèque des bollandistes (11). Henri de Nederzwalm ou Sualma fut surtout correcteur et illustrateur de manuscrits (12). Il était le frère d'un certain Arnulfus de Sualma; prêtre (13) à Ninove de 1188 à 1221. Pour Rockwell cet Henri est l'auteur du *Liber Miraculorum*.

MATHIEU DE SCHORISSE. Avec cet abbé commence pour l'abbaye de Ninove une période d'instabilité due probablement à la mauvaise situation économique de nos régions en butte à une famine qui dura plusieurs années selon certaines chroniques et que l'on peut situer (14) vers 1196-1197.

(1) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 795, n° LVI.

(2) Éd. J. J. DE SMET, 793, n° LIV.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 799, n° LX.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 800-801, n° LXII.

(5) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 803, n° LXV.

(6) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 802, n° LXIV; A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 3, f° 4 v°.

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*..., 94.

(8) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*..., 96; les « *Moralia* » n'ont pas été conservés. Damianus apparaît dans les actes en 1195, 1199, 1202: éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° LXXII, CLXXXVII, XCVII.

(9) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*..., 95.

(10) B. MERSCH, *De vroegste geschiedenis*..., 47.

(11) B. MERSCH, *De vroegste geschiedenis*..., 58; *Officium Sanctorum martyrum ac pontificum Cornelii et Cypriani patronorum Abbatialis ecclesiae Ninoviensis, sacri ac canonici Ordinis Praemonstratensis, prout a multis saeculis ibidem persolvi consuevit, denuo impressum, in meliorem ordinem digestum, scholiis notulisque pro intelligentia Historiae Illustratum, opera alicujus supradictae ecclesiae canonici presbyteri, anno 1692*, Bruxelles, 1692, 175 pages; à l'intérieur de ce livre on trouve ensuite: *Cantus officii Sanctorum Cornelii et Cypriani patronorum abbatialis ecclesiae Ninoviensis, primitus compositus circa annum Domini 1160, musa et arte V.D. Damiani, Canonici Norbertini praedictae ecclesiae, musici peritissimi*, Anvers, 1692, 79 pages. Ce manuscrit est répertorié par U. CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum*, VI, 165, Bruxelles, 1920. — Le manuscrit original est perdu. Dans une lettre à Hugo d'Étival, l'abbé de Ninove Ferdinand Van der Haeghen (1712-1754) déclare posséder cet *officium* de Damianus: cf. U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Étival conservés à Nancy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 163, Bruxelles, 1898.

(12) Sualma: Munkzwalm ou Nederzwalm, Hermelegem, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Audenarde.

(13) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*..., 91.

(14) Selon la *Chronique de Bauvain de Ninove*, éd. O. HOLDER-EGGER, *MGH, SS, XXV*, 537: *subsecula est famis fere septennis*; cf. H. VAN WERVEKER, *De middeleeuuse hongersnood*, 7-8, Bruxelles, 1970: cette famine est signalée dans les « *Reineri Annales* », « *Sigeberti Continuatio Acquicinctina* » et « *Annales Parchenses* ».

Pendant près de vingt ans les abbatiats vont se succéder très rapidement.

Mathieu de Schorisse, chanoine de Mont-Saint-Martin, prend ses fonctions (1), semble-t-il, en 1190. Une interruption se produit dans les documents de 1190 à 1194. Cette année-là, Mathieu de Schorisse est cité dans la sentence de l'official de l'évêque de Cambrai qui termine un différend entre l'abbaye de Ninove et celle de Grammont concernant la ferme *ter Schoor*, sise à Okegem (2). En 1195, Rasse de Gavre concède des biens aux chanoines pour qu'ils installent les sœurs de l'abbaye à Bouchout-Velzique ou Liedekerke (3); la même année, Guillaume de Ledeborg agit de même pour les installer à Pamel (4). Le duc de Brabant cède à l'abbé Mathieu, le 12 mai 1195, des bois à Seneffe contre une redevance annuelle (5).

Peu de temps après, l'abbé résigne et retourne dans son monastère d'origine (6). Le deuxième nécrologe de Ninove de 1652 situe son décès (7) au 4 novembre 1195. L'obituaire du Parc le place au 31 octobre (8).

Le *Liber Miraculorum* dit de lui qu'il était expert en Théologie, qu'il écrivit différents sermons et qu'il commenta les psaumes du prophète Isaïe (9). Il semble que ces écrits aient existé (10).

ALGOTUS. Cet abbé est mentionné pour la première fois en 1195, lorsque l'abbé de Saint-Vaast reconnaît avoir cédé auparavant à l'abbaye, l'alleu de Catthem moyennant une redevance annuelle (11). Il résigne en 1199, fatigué par une infirmité due à une chute de cheval (12). Le deuxième obituaire de Ninove (13) le place au 15 octobre 1199. Doit-on considérer cette date comme celle de sa mort ou de sa résignation?

Sous son abbatiat, Ninove semble retrouver une certaine prospérité, malgré les années de famine. Les biens et possessions se multiplient, apparemment surtout grâce aux interventions du comte de Flandre: en 1196, Bauduin IX donne à l'abbaye des biens à Calph ou Kalve, où les moines construiront plus tard une nouvelle *curia* (14). La confirmation du pape Innocent III de 1198 mentionne pour la première fois l'existence d'une grange à Pamel (15). Le 30 juillet 1197, l'abbaye reçoit une partie de la dîme de Voorde (16). Elle accroît également son domaine de biens

(1) Schorisse: près d'Audenaerde. — W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*, 97.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 803-804, n° LXVI.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 805-806, n° LXVIII.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 807-808, n° LXXI.

(5) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 807, n° LXX.

(6) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*..., 97.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, *néc. B de 1652*, f° 4, novembre.

(8) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste*..., 117.

(9) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum*..., 97. — A. MIRABUS, *Chronicon Ordinis Praemonstratensis*, 104, Cologne, 1613.

(10) P. LEHMANN, *Quellen zur Feststellung und Geschichte mittelalterlicher Bibliotheken*, dans *Historisches Jahrbuch*, XL, 44, 1920; — V. ANDREAS, *Bibliotheca Belgica*, 656, Louvain 1653, *Matthaeus Scornaius*, abbé de Ninove a écrit des Commentaires des Psaumes de David, du prophète Isaïe et des sermons variés qui se trouvaient dans les manuscrits de Ninove, mais ont été détruits, extraits du Catalogue de JEAN HUNDERIUS ou VAN DEN BUNDEE (1481-1557) dont l'original est perdu. MIRABUS avait consulté ce catalogue également.

(11) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 808-809, n° LXXII.

(12) W. W. ROCKWELL, *Liber miraculorum*..., 98.

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, *néc. de 1652*, f° 15, octobre.

(14) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 809, n° LXXIII; — W. PREVENIER, *De oorkonden van de graven van Vlaanderen*, IV, n° 9, 112-113, Bruxelles, 1964-66; — Calph ou Kalve: Wachtebeke, prov. de Flandre orientale, cant. de Lochristi.

(15) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 815-16, n° LXXXIV. — Le nom de « curia » ne figure qu'en 1201.

(16) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 812-16, n° LXXIX, LXXXII, LXXXV.

à Woubrechtghem (1), en 1195 à Eversenghem (2) en 1196, à Ninove et Pamel (3) en 1197, à Meerbeek et à Renissart (4) en 1198. Elle doit aussi, en 1199, défendre ses dîmes de Meise et Oppem, contestées par les chevaliers d'Oppem (5). La même année, le comte de Flandre exempté de tout droit de tonlieu sur ses terres les bêtes de somme et voitures des chanoines (6). Algotus est également cité dans un acte du 19 juin 1196 comme arbitre dans une affaire concernant Afflighem (7).

STEPPON. Issu d'une famille illustre de Hainaut, si l'on en croit le *Liber Miraculorum* (8), Steppon devient abbé (9) en 1199. Cependant, il n'apparaît pas dans les actes (10) avant 1201 : il convient donc de se demander s'il y a effectivement eu un abbé à Ninove en 1200. Toutefois, il ne se présente, dans la série des documents, aucune interruption qui pourrait laisser présager une vacance d'abbé. De plus, toutes les sources sont unanimes pour limiter la durée de son abbatiat à cinq ans, ce qui semble correspondre à l'année de sa mort (11) : en effet, le deuxième nécrologe de Ninove place son décès le 2 janvier 1203, c'est-à-dire 1204 n.s. (12). La *Gallia* et Hugo le situent le 15 octobre de la même année (13).

En 1200, l'abbaye de Ninove entre en possession, grâce à un échange, de la dîme de Woubrechtghem (14). Le comte de Flandre continue à gratifier l'abbaye : il confirme ses biens en 1201 et renouvelle le droit d'avouerie héréditaire qu'il détient (15). C'est grâce à lui également que les frères de Ninove jouissent des pâturages communs de Saintes au même titre que les habitants du village (16). Bauduin IX contribue aussi à l'agrandissement du territoire de Kalve où, en 1201, une nouvelle *curia* est mentionnée (17). En 1202, Steppon échange avec Guillaume de Ledeberg des terres à Pamel, et constitue par ce regroupement la *curia* de Pamel (18). D'après Soens, qui se base sur un acte de 1299, la ferme se serait installée à l'ancien emplacement de la maison des sœurs près de la Dendre (19). L'année précédente d'ailleurs, Steppon avait réglé un différend l'opposant au seigneur de Ledeberg : ce dernier, mécontent sans doute de la non-réalisation de son projet d'installation de sœurs à Pamel — en 1195 —, avait violemment dépouillé les frères

(1) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 806-7, n° LIX.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 809-10, n° LXXXIV, LXXXV, 812, n° LXXXVIII.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 811-12, n° LXXXVII, 811, n° LXXXVI.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 813, n° LXXX, 815, n° LXXXIII.

(5) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 816-17, n° LXXXVI.

(6) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 817, n° LXXXVII ; — W. PREVENIER, *De oorkonden...*, n° 120, 270-72 ;

— A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 3, *Cart. Hugo*, f° 4.

(7) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Afflighem*, n° 222 ; J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, n° 368, Berlin, 1934.

(8) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 98.

(9) R. VAN WAEPBEGHEM, *Liste...*, 117. — La *Gallia*, HUGO et SANDERUS donnent la même date.

(10) A. VAN LORREN, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand*, n°s 404 et 413, Gand, 1869 ;

— W. PREVENIER, *De oorkonden...*, I, n° 179, 382-83.

(11) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 98.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 11, *Nécr. de 1652*, f° 2, janvier.

(13) *Gallia Christiana*, V, 113 ; — C. L. HUGO, *Annales...*, 373 (1204) ; — A. SANDERUS, *Flandria...*, 189 (1204).

(14) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 818, n° LXXXIX.

(15) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 819, n° XCI.

(16) A.É.R., *Abbaye de Ninove, supplément du chartrier*, acte du 8 mai 1200 ; — éd. W. PREVENIER, *De oorkonden...*, n° 133, p. 295.

(17) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, actes de 1200, 1201, 1202, 819-822, n° XC, XCII, XCVI.

(18) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 823, n° XCVII.

(19) E. SOENS, *Het hof van Pamel*, dans *Eigen schoon en de Brabander*, XVI, Merchtem, 1933 ; — Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 979-80, n° CCXCV.

de leur droit de pêcherie dans la Dendre; il le leur rend (1) en 1201. Cette année-là, Steppon effectue encore une transaction relative à la dîme de Voorde (2), puis il vend une terre à Schendelbeek (3).

Si l'on tient compte du fait que la plupart des terres acquises durant cet abbatiat le sont par échange ou donation du comte de Flandre, et que Steppon est même amené à en vendre, on peut se demander si le monastère n'était pas à nouveau en difficulté financière. Peut-être pourrait-on voir là une conséquence de la famine de 1196? Il est certain que Ninove traverse alors une période beaucoup moins bénéfique, qui coïncide avec une interruption de près de dix ans dans les documents. Un seul acte de 1206 concerne l'abbaye: celle-ci reçoit le vidimus d'un acte de 1177, dans lequel Philippe d'Alsace lui octroyait une rente annuelle pour l'achat du pain et du vin de la grand-messe (4). Une fois encore, il semble là que le couvent avait un pressant besoin de liquidités pour songer à garantir ses rentrées d'argent par la possession des actes s'y rapportant.

HENRI. Cet abbé n'est cité dans aucun acte puisque son abbatiat se place durant la période de pénurie de documents pour l'abbaye de Ninove. Selon le *Liber Miraculorum*, il résigna ses fonctions de son plein gré après deux ans et retourna finir ses jours à Mont-Saint-Martin, son monastère d'origine (5). Le nécrologe de Ninove de 1652 mentionne sa mort (6) au 2 octobre 1207.

JEAN DE SPINIS. Cet abbé comme le précédent ne figure dans aucune charte. Il n'aurait rempli ses fonctions que durant quatre mois (7). Le nécrologe de 1652 place son décès le 7 janvier 1207 ou 1208, n.s. (8).

RAOUL (Radulfus). Cet abbé apparaît pour la première fois dans les documents le 25 janvier 1215, n.s. (9). La plupart des sources situent le début de son abbatiat vers Pâques 1207, mais le *Liber Miraculorum* le place lors des fêtes pascales (10) de 1209. Il est cité dans de nombreuses chartes jusqu'au 7 janvier 1240, n.s. (11). Selon les sources, il aurait accompli sa tâche pendant trente-sept ans. Le nécrologe de 1652 déclare son décès (12) le 18 avril 1244, tandis que le *Liber Miraculorum* et la *Chronique de Bauduin de Ninove* le placent (13) le 18 avril 1246.

L'abbaye de Ninove doit à Raoul une nouvelle période de grande prospérité. Lorsqu'il entra en fonctions, dit le *Liber Miraculorum*, le monastère était grevé de dettes et exactions; mais peu à

(1) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 821, n° XCIV; — cf. A. WAUTERS, *Histoire...*, III, 284. — Peut-être est-ce à ce moment également qu'est réglé le différend qui les oppose à propos des dîmes de Pamel et du chant de la chapelle de Liedekerke: éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 894, n° CXIX, acte daté — vers 1245.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 821-22, n° XCV.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 824, n° XCVIII.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Registre n° 84*, 331, n° 2; l'acte de 1177 se trouve édité dans DE SMET, 775, n° XXXIV.

(5) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 98.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, octobre f° 2.

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 98.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, janvier, f° 7.

(9) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 830, n° CIX.

(10) *Chronique de Bauduin de Ninove*, éd. MGH, SS, XXV, 539; — *Gallia Christiana*; col. 113; — W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 99.

(11) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 577-78.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, avril, f° 18.

(13) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 101. — *Chronique de Bauduin de Ninove*, éd. MGH., SS., 550 (*Baldolini Catalogus abbatum Ninoviensium*).

peu, Raoul les acquitta sans devoir disperser la Communauté (1). Il le fit probablement durant les deux premières années de sa charge, car en 1209 et en 1211, l'abbaye possède assez d'argent pour engager de grosses sommes dans le but d'acquérir des droits sur les dîmes de Lombeek-Strijtem (2). Raoul évite néanmoins de réaliser des achats et quand il le fait c'est pour acquérir des dîmes, source appréciable de revenus ; par exemple, en 1211, le couvent achète les droits possédés par Guillaume de Crainhem sur la dîme de Meise (3) ; un autre conflit sera tranché en 1223 : l'abbé général de Prémontré doit déterminer les droits respectifs des abbayes de Ninove et de Grimbergen sur cette dîme (4). D'autres dîmes ou parties de dîmes viennent encore accroître le patrimoine abbatial : Houtain-le-Mont près de Renissart (5) en 1218 et 1227, Heldergerm (6) en 1229, Horebeke-Saint-Corneille (7) en 1229, Velsique (8) en 1232, Strijtem (9) en 1244, Bierges (10) en 1246 ; en 1238 la dîme de Lathem Saint-Martin est engagée à l'abbaye Saint-Bavon de Gand (11).

Durant cette première moitié du XIII^e siècle, l'abbaye de Ninove continue à agrandir les terres autour de ses centres d'exploitations : l'existence de *curiae* se voit confirmée à Wolput (12) vers 1220, à ter Loots (13) en 1226, à Liedekerke (14) vers 1232 ; mais il semble que l'abbaye avait déjà construit cette dernière depuis quelque temps ; en effet, on trouve un très grand nombre d'acquisitions de terres ou de biens autour de Wolput et ter Loots mais très peu pour Liedekerke, ce qui indiquerait que l'abbaye avait déjà constitué le domaine de cette exploitation. En dehors de ces *curiae*, ce sont surtout celles de Roeselare et Herbeek qui voient leurs territoires augmenter (15). A partir de 1220, le couvent acquiert également des biens à Anderlecht (16).

Une querelle éclate entre le duc de Brabant et Ninove concernant le droit de justice à Strijtem : les religieux accusent Godefroid de Louvain d'empiéter sur la juridiction qu'ils possèdent dans ce village. L'abbé de Jette règle le différend en mars 1242 et détermine les droits de chacun (17). Il convient de signaler encore, une exemption de tonlieu au pont *Brabantbrugge*, près de Gand, accordée en 1223 par la dame de Melle aux religieux, pour leurs véhicules et animaux (18). L'abbé

(1) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 101.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 824-25, n° XCIV et 828, n° CIV. En 1211, elle reçoit un usufruit sans rien donner en échange.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 827, n° CIII ; — l'achat est mentionné en 1223 : Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 847, n° CXXXIV.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 844-45, n° CXXXI.

(5) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 835-36, n° CXVII, 855, n° CXLVI.

(6) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 859, n° CLII.

(7) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 860-61, n° CLIV.

(8) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 871-72, n° CLXVIII.

(9) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 893, n° CXCVIII.

(10) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 895-96, n° CCI.

(11) A.É.GAND, *Saint-Bavon, boîte n° 8*, n° 79 ; — A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, janvier f° 18. Le territoire de la dîme se trouvait trop éloigné des terres abbatiales.

(12) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 840, n° CXXIV. Acquisitions de terres en 1220, 1230 et 1235, surtout dans les environs de Meerbeek.

(13) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 854, n° CXLIV ; acquisition d'un très grand nombre de terres en 1210, 1216, 1219, 1226, 1229, 1232, 1233, 1244.

(14) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 872-73, n° CLXIX.

(15) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, *passim*.

(16) P. BONENFANT, *Cartulaires de l'Hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, 34-60, Bruxelles, 1953.

(17) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 886-87, n° CXG ; — A. WAUTERS, *Histoire...* III, 281-82.

(18) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 845, n° CXXXII.

Raoul intervient aussi comme arbitre en 1223 (1), en 1225 (2) et en 1240 (3). En ce qui concerne les chapellenies, celle des seigneurs de Ninove dépend des prémontrés : un règlement est édicté en 1223 pour le service de cette chapelle castrale (4). Un chapelain de l'abbaye dessert depuis 1210 la chapelle castrale de Liedekerke (5) ; en 1233 Rasse de Gavre fonde et confère au monastère une chapellenie perpétuelle dans son château de Liedekerke (6).

D'après le *Liber Miraculorum*, l'abbatit de Raoul aurait cependant connu une période troublée : le 1^{er} octobre 1242, le comte de Flandre et de Hainaut, Thomas, rassembla une armée et, voulant entrer en Brabant, séjourna pendant près de trois jours du côté de l'abbaye ; les soldats pillèrent les granges et les étables des religieux à Ninove, détruisirent l'église et la *curia* de Pamel après avoir incendié le village lui-même. Le désastre est tel que les prémontrés de Ninove doivent être dispersés pendant un an dans les autres établissements de l'Ordre (7). Malheureusement aucune charte ne vient confirmer cet épisode. Si les sœurs de Ninove s'étaient établies à Pamel, ainsi qu'il en avait été question, il se pourrait qu'elles aient disparu à ce moment (8).

SIGER. Pour la majorité des auteurs, Siger aurait été élu abbé (9) en 1244. Bauduin de Ninove propose la date (10) de 1246. Siger fut prieur de Ninove avant de devenir abbé (11). Il gouverna l'abbaye durant sept ans et huit mois et décéda en 1251, le 1^{er} janvier selon certains (12), le 25 décembre d'après le nécrologe (13) de 1652. Il apparaît dans les documents (14) de novembre 1247 au 22 juillet 1250.

Il semble s'être préoccupé surtout du côté spirituel de sa charge : en 1247, le couvent reçoit la chapellenie de Ledeborg (15) ; en mai 1249, deux chapellenies sont fondées pour les frères, à Ninove et Meerbeek (16) ; en juillet 1251, une autre est créée à Rideve dans la paroisse de Pamel (17).

Aucun agrandissement important du territoire abbatial ne se produit durant la charge de Siger : celui-ci se contente de consolider la possession des biens acquis par des confirmations (18), de régler certaines redevances (19), ou d'échanger des terres. Deux achats sont cependant réalisés : à Ledeborg en 1247 (20) et à Ydergem en 1248 (21).

(1) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica* I, 415-417.

(2) A. VAN LOKEREN, *Les chartes...* n° 492, 456.

(3) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...* 877-78.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 846, n° CXXXIII.

(5) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° CII, 826-27.

(6) Janvier 1233 n. s. : Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 873, n° CLXIX.

(7) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum...*, 101.

(8) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, 317.

(9) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, 316 ; — R. VAN WAERFELGHEM, *Répertoire...*, 117.

(10) *Chronique de Bauduin de Ninove (Balduini catalogus...)*, 550.

(11) 1217, Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 833, n° CXIII ; 1233, Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 846, n° CXXXIII.

(12) *Gallia christiana*, 113 ; — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 374.

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, décembre 1^o 25.

(14) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 898-900, n° CCVI ; — A.G.R., *Chartier de l'abbaye de Forêt*, carton I ; selon R. VAN WAERFELGHEM, *Répertoire...*, 117.

(15) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 897, n° CCIV ; confirmations en 1249 et 1250.

(16) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 907-908, n° CCXVI.

(17) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 910-11, n° CCXIX.

(18) En 1248, renonciation de droits : Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 903-4, n° CCXI.

(19) En mars 1247 ; Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 898, n° CCV.

(20) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 898-900, n° CCVI.

(21) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 902-5, n° CCIX, CCXII.

DANIEL. Ce personnage connut une carrière assez mouvementée: il fut successivement abbé de Dielegem, de Grimbergen puis de Ninove. En 1239, il est mentionné comme simple chanoine de Ninove (1). En 1246, on le retrouve abbé de Dielegem et cela depuis 1242, selon les historiens du XVIII^e siècle. Il apparaît ensuite comme abbé de Grimbergen dès février 1250, n.s. (2). Selon Bauduin de Ninove, son abbatiat aurait duré trois ans (3). Le nécrologe de 1652 place son décès le 19 janvier 1256, n.s. (4). Mais, Daniel devait avoir alors cessé ses fonctions, car son successeur est déjà mentionné en mars 1255, n.s. (5). L'abbé Daniel n'est jamais cité dans les documents. Des quelques actes que l'abbaye obtient durant sa charge, aucun ne vaut la peine d'être signalé.

GUILLAUME VAN HALTERT. L'abbaye de Ninove, florissante dans la première moitié du XIII^e siècle, connaît à nouveau une situation extrêmement instable, conséquence probable des destructions et pillages provenant des guerres constantes dans nos régions à cette époque. Les abbés se succèdent rapidement sans arriver à surmonter les difficultés.

Guillaume Van Haltert fut chanoine et prêtre à Ninove avant de devenir abbé (6) en 1255. Durant son abbatiat, la Communauté fut à nouveau dispersée (7); selon Hugo, il faudrait attribuer ce fait à la dévastation de Ninove par les Hennuyers révoltés contre la comtesse de Flandre et de Hainaut, Marguerite (8). Toutes les sources mentionnent sa résignation en 1258. Le deuxième nécrologe de Ninove de 1652 situe son décès (9) au 16 décembre 1258; cependant, on trouve encore mention en 1267 d'un frère Guillaume de Hal dit *tum quondam abbas* (10). Guillaume Van Haltert, cité comme frère (11) en 1248 n'apparaît qu'une seule fois comme abbé en mars 1255, n.s. (12).

Pendant sa charge, l'abbaye achète un terrain devant la *curia* de Bouchout (13). Elle acquiert moyennant une redevance annuelle un moulin à vent banal à Appelterre (14).

GILLES. Selon la *Chronique de Bauduin de Ninove*, Gilles fut d'abord pendant près de dix-sept ans chanoine et prieur à Vicogne; puis il fut élu, en 1258, comme abbé de Ninove, où il resta pendant treize ans (15). Le nécrologe de 1652 et toutes les sources placent son décès le 5 février 1270 ou 1271, n.s. (16). Il est cité en tant qu'abbé dans un seul acte de février 1268, n.s. (17).

(1) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 884, n° CLXXXVI; — A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, janvier f° 19.

(2) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, s.d., Bruxelles: 20 janvier.

(3) *Chronique de Bauduin de Ninove (Balduini Catalogus...)*, 550. — Il situe l'abbatiat en 1253-56, ce qui semble inexact.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, janvier f° 19.

(5) A.G.R., *Fonds du couvent de Jéricho, chartrier*, n° 4.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, décembre f° 16.

(7) *Chronique de Bauduin de Ninove, Balduini catalogus...*, 550.

(8) C. L. HUGO, *Annales...*, 374-75; — C. VAN GESTEL, *Historia...*, 201.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, décembre f° 16.

(10) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 929-930, n° CCXXXVII.

(11) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° CCIX, CCXI, CCXII.

(12) A.G.R., *Fonds du couvent de Jéricho, chartrier*, n° 4.

(13) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 914-15, n° CCXXIV.

(14) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 915, n° CCXXV.

(15) *Chronique de Bauduin de Ninove, Catalogus...*, 550-551. — *Gallia christiana*, V, 113.

(16) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, février, f° 5.

(17) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 928-929, n° CCXXXVI.

L'abbaye acquiert très peu de choses durant son abbatiat ; elle le fait le plus souvent moyennant des redevances annuelles. Toutefois, deux achats sont réalisés en faveur des *curiae* de Renissart (1) en 1260 et de Pamel (2) en 1267. Cette année-là la comtesse Marguerite de Flandre renouvelle la protection de ses prédécesseurs envers l'abbaye de Ninove et en reconnaît les possessions (3).

PÉREGRIN. Pégrin devient abbé en 1270 selon les sources qui placent le décès de son prédécesseur cette année-là. Il résigne sa charge après un an pour se consacrer à l'église paroissiale de Ninove, la fonction de prêtre étant probablement à ce moment moins préoccupante que celle d'abbé (4). Il décède le 30 août 1271 d'après le nécrologe (5) de 1652. Si l'on accepte la date de février 1271 comme début de son abbatiat, il n'aurait même pas accompli sa tâche pendant six mois puisqu'il résigne avant sa mort, le 30 août. Étant donné la brièveté de ses fonctions, l'abbé Pégrin n'est cité dans aucun document.

HENRI D'ALOST. Cet abbé figure comme chanoine de Ninove dans un arbitrage (6) de 1260. Cette attribution prouve qu'il jouissait déjà d'une certaine importance puisque c'est lui qui est choisi comme arbitre plutôt que l'abbé Gilles. Henri d'Alost est d'ailleurs mentionné dans pratiquement tous les actes de l'abbaye à son époque. On le retrouve comme arbitre mais abbé pour la première fois (7) en septembre 1271. Les historiens du XVIII^e siècle situent son décès le 12 octobre 1274, après un abbatiat de trois ans (8) ; le nécrologe de 1652 le place le 12 août de la même année (9).

La situation financière et économique du monastère ne semble guère s'améliorer sous Henri d'Alost : une seule acquisition de terre, mais plusieurs règlements de conflits, à propos de dîmes, par exemple, entre 1271 et 1275 (10) ; des particuliers en profitent également pour émettre des revendications sur certains biens de Ninove (11), en 1271 et 1273. En 1272, Guy de Dampierre renouvelle la protection des comtes de Flandre envers l'abbaye (12). En mars 1271-1272, l'abbé de Ninove achète, *argent comptant* est-il spécifié, un demi bonnier de terre à Pamel, à prendre là où se trouveraient les meilleures carrières avec la faculté d'y creuser et d'y extraire des pierres quand il le jugerait convenable (13). Ces pierres, selon Wauters, sont celles qui ont servi à la construction, au XIII^e siècle, de différentes dépendances de l'abbaye (14) : c'est dans ce seul but que l'abbé consent à dépenser de l'argent pour acquérir un bien.

(1) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 917, n° CCXXVIII.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 922 à 930, n° CCXXXII, CCXXXIII, CCXXXV, CCXXXVII.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, supplément du chartrier*, boîte 1, 18 janvier 1267 n.s.

(4) *Chronique de Bauduin de Ninove, Bauduini catalogus...*, 55r.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, août, f° 30; *Gallia christiana*, V, 113, commet un erreur en relatant son décès en 1270.

(6) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 917-918; n° CCXXIX; — P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean*, 147-8.

(7) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 936-37, n° CCXLIV.

(8) *Gallia Christiana*, V, 113; — C. VAN GESTEL, *Historia...*, 201; — C. L. HUGO, *Annales...*, 375.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, août f° 12.

(10) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 936-37, n° CCXLIV.

(11) 1271: Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 936, n° CCXLIII; 1273: Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 938, n° CCXLVI.

(12) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 937, n° CCXLV.

(13) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 934, n° CCXLII.

(14) A. WAUTERS, *Histoire ...*, I, 297.

Selon E. Soens, Henri d'Alost aurait été déposé en 1274, lors d'un Chapitre général de l'Ordre de Prémontré, à la suite de nombreuses plaintes des chanoines (1).

JEAN VAN HARTBEKE. Ancien prévôt de l'abbaye de Ninove, Jean van Hartbeke apparaît sous cette dénomination (2) dès 1267. Il est élu abbé en 1274, mais n'est cité dans les chartes (3) qu'à partir de 1276. La *Chronique de Bauduin de Ninove* en parle de façon très élogieuse et dans les mêmes termes que de son prédécesseur Raoul : à son arrivée, le monastère était criblé de dettes et d'impôts qu'il acquitta, pour augmenter ensuite ses richesses ; fatigué par l'âge, il résigna après trente ans et dix mois (4), le 20 octobre 1305 selon Hugo, le 20 décembre 1305 selon la *Gallia* et Van Gestel (5). L'obituaire de 1652 le mentionne (6) au 20 décembre 1304. Cette date nous semble être la plus sûre : dans un acte du 12 juillet de cette année, on peut constater un blanc à la place du nom de l'abbé (7) ; de plus, le nécrologe est la seule source fournissant la date avec précision. On pourrait conclure de tout ceci qu'il résigna probablement en octobre 1304 et mourut en décembre de la même année.

Cet abbé apparaît très souvent dans les actes de 1276 à 1304. Grâce à lui, le monastère de Ninove va connaître une accalmie dans la crise qu'il traverse depuis le milieu du XIII^e siècle. A cette époque, toutes les abbayes éprouvent les mêmes difficultés à propos de l'exploitation de leur patrimoine foncier. Dès le XIII^e siècle on voit en effet chez la plupart des propriétaires fonciers une tendance consistant en l'abandon du faire-valoir direct. Dans les domaines abbaciaux, les centres d'exploitation étaient en général administrés par les frères eux-mêmes, avec l'aide de convers et parfois aussi de paysans travaillant pour eux. Mais, à partir du XIII^e siècle, les propriétaires commencent à louer d'abord des terres, puis même des exploitations entières, à des paysans ou fermiers en échange de redevances en argent ou en nature : on en arrive alors au faire-valoir indirect. Le passage d'une situation à l'autre ne se fait pas en une fois, mais très progressivement et souvent assez difficilement. Les problèmes économiques et financiers de Ninove ont certainement un rapport très étroit avec ce changement de système. Il faudra pourtant attendre le début du XV^e siècle pour voir les possessions de l'abbaye de Ninove pratiquement toutes passées au faire-valoir indirect (8).

Jean Van Hartbeke pour sa part a surtout contribué à améliorer les problèmes financiers des chanoines ; ses prédécesseurs avaient déjà essayé de faire de même par le système des locations de terres ou de biens : rappelons, en 1238, l'engagère de la dîme de Latem Saint Martin, à l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, sous l'abbé Raoul (9). En 1281, l'abbé de Ninove aliène et vend pour la somme de 240 livres 4 sous de Bruxelles à l'hôpital Saint-Jean les biens de l'abbaye à Anderlecht, trop éloignés du couvent pour être rentables (10). Ces 240 livres s'ajoutent à certaines

(1) E. SOENS, *Het domein der Premonstratenser abdij van Ninove*, dans *Analecta Praemonstratensia*,..., 377.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 930, n° CCXXXVII.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 939, n° CCXLVII.

(4) *Chronique de Bauduin de Ninove. Continuatio...*, MGH, SS, XXV, 551.

(5) C. L. HUGO, *Annales*..., 375; — *Gallia Christiana*, V, 113.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, décembre f° 20.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Supplément du chartrier*, boîte 1, 1304 dimanche avant la division des apôtres : *Inventaire* n° 84, f° 170.

(8) On constate dans les premiers livres de comptes de 1427-28, A.É.R., *Abbaye de Ninove, Registre n° 13*, qu'à cette époque toutes les fermes ou *curiae* sont louées à bail à des paysans.

(9) C. P. SERRURE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon*, 201, Gand, s.d.

(10) P. BONENFANT, *Cartulaire... Saint-Jean*..., 246-250: 1^{er} septembre, 3 septembre 1281, 11 avril 1282.

sommes d'argent reçues (1) en 1277 et 1281. Les caisses ayant ainsi été renflouées, on voit alors le monastère acquérir, entre 1279 et 1294, toute une série de terres moyennant des cens : surtout du côté de Ninove, ter Loots (Voorde), Liedekerke, Pamel et Renissart (2). L'abbé achète même des terres à Yderghem et à Oultre (3) ; il en achète aussi, en 1289, à Eyghem pour les louer immédiatement moyennant un cens (4). En janvier 1295, n.s., Jean de Hartbeke entre en possession d'une somme de 500 livres en échange d'une rente viagère *pour combler les dettes urgentes* nous dit l'acte (5). L'abbé avait-il donc déjà épuisé ses réserves ? Probablement, car jusqu'à la fin de son abbatiat, son seul souci semble être de les reconstituer. En 1296, il reçoit 120 livres payables en trois ans pour le rachat d'une rente (6) ; enfin, en 1299 s'ajoutent encore 400 livres (7). On constate aussi un grand nombre de dons de rentes souvent pour la célébration d'anniversaires (8). L'abbé n'achète pratiquement plus de terres sauf pour les louer à cens (9). Une autre grande transformation est réalisée par Jean de Hartbeke dans le domaine financier : le partage des revenus en deux, une partie pour l'abbé, une partie pour le couvent. Un conflit a dû se produire vers 1300 entre l'abbé et les frères car, le 4 août de cette année, l'abbé de Prémontré, Guillaume, fait savoir que Jean a assigné divers biens au couvent, notamment la *curia* entière de Wolput. Il ressort d'ailleurs de cet acte que cette *curia* était à ce moment déjà louée à bail (10). Bien que la politique financière semble avoir été le but principal de l'abbé, on peut encore signaler cependant l'acquisition du droit de patronat de la cure de Voorde (11) en 1291, et, en 1304, la liberté du tonlieu entier de Brabant (12). Malgré tous ses efforts, Jean de Hartbeke, s'il a amélioré la situation monétaire de l'abbaye n'a toutefois pas surmonté totalement la crise : un acte du comte de Flandre de 1315 nous montre combien l'abbaye est à nouveau écrasée sous le poids de ses dettes (13).

JEAN MILLYS. Chanoine originaire de Ninove, il accède à l'abbatiat en 1304, pour dix ans. Il meurt (14) selon la *Chronique de Bauduin de Ninove* le 28 octobre 1314, le 26 janvier 1314 — donc 1315 n.s. pour le nécrologe (15) de 1652. Il est cité dans les actes (16) en 1305 et 1311.

Cet abbé réalise surtout des échanges de biens, notamment des parties de dîmes à Yderghem et Okegem (17). Il reçoit aussi certaines rentes dont une somme de 100 livres (18).

(1) 1277 : A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Blasere, registre n° 2, f° 39-40* ; Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 940, n° CCXLVIII ; 1281 : Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 945, n° CCLIV.

(2) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 942-979, *passim*.

(3) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 955, n° CCLXVII ; 956, n° CCLXVIII ; 959, n° CCLXXII.

(4) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 962, n° CCLXXV ; — A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Blasere, f° 12-13*.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove, supplément du chartrier, janvier 1294* ; — *Cart. Blasere, f° 18-21*.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Blasere, f° 21-22*.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte I, 1299*.

(8) De 1296 à 1304 : A.É.R., *Abbaye de Ninove, supplément du chartrier, boîte I, passim* ; * *Cart. Blasere, passim*.

(9) 1290, à Aspelare ; Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 963, n° CCLXXVI ; 1296, à Wolfsdale (ter Loots) : Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 973, n° CCLXXXVII ; A.É.R., *Abbaye de Ninove, cart. Blasere, f° 27-39*.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove, cart. Blasere, f° 70-72 : curia de Wolput... que colonus nunc dicte curie tenet ad censum*.

(11) Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, 967, n° CCLXXX et sv.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte I, mai 1304* ; — *Cart. Hugo, f° 62 v°*.

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte I, 21 avril 1315*.

(14) *Chronique de Bauduin de Ninove, Balduini catalogus... continuatio, 551*.

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652, janvier, f° 26*.

(16) 1305 : A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Blasere, f° 54-60* ; 1311 : A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Hugo, f° 56 v°-58 v°* ; Éd. J. J. DE SMET, *Codex diplomaticus*, n° CCXCVI, n° CCXCVII.

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte I, milieu mai 1311* ; — *Cart. Hugo, f° 56 v°-58 v°*.

(18) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte I, 5 avril 1313 n.s.* ; le nom de l'abbé est laissé en blanc.

JEAN SCAMP ou DECHAMPS. Avec cet abbé recommence une série d'abbatiats rapprochés ; le même processus se produit à intervalles réguliers : un abbatiat long et plus ou moins prospère suivi d'une série d'abbatiats brefs marquant une nouvelle crise pour l'abbaye. Ces nombreuses crises trouvent leur explication dans un contexte général : nos régions vont subir durant les XIV^e et XV^e siècles, des guerres continuelles et la position frontalière de l'abbaye de Ninove l'a certainement alors défavorisée.

Né à Lennik, Jean Scamp fut d'abord prieur puis abbé jusqu'en 1317 lorsqu'il résigna ses fonctions après trois ans. Selon la *Chronique de Bauduin de Ninove*, certains lui reprochèrent sa négligence vis-à-vis des frères et du monastère ; ils firent appel à la Curie Romaine et l'abbé dut abandonner sa charge sur l'ordre de l'abbé général de Prémontré (1). Le nécrologe de 1652 situe son décès le 17 février 1317 ou 1318, n.s. (2).

Cet abbé connut certes de grandes difficultés ; peut-être même fit-il preuve de négligence : en effet le 21 avril 1315, l'abbaye est tellement accablée de dettes et d'obligations que le comte de Flandre doit envisager la possibilité de la secourir et de la remettre en état (3). Jean Dechamps est cité en mai 1316 alors qu'il engage la dîme de Meise pour une rente annuelle (4).

GILLES DU CELLIER. Né à Ninove, Gilles devient abbé en 1317. Après sept ans, il résigne, le 5 mai 1324, sur ordre de l'abbé général de Prémontré, à la suite des accusations des frères (5). Il meurt (6) d'après le nécrologe de 1652 le 4 juillet 1324. De 1317 à 1327, aucun document n'a été conservé pour l'abbaye de Ninove. Cet abbé n'est donc jamais cité.

JEAN DE IMPE. Celui-ci dut résigner après deux ans pour les mêmes raisons que son prédécesseur (7). Le nécrologe de 1652 le mentionne (8) le 18 juillet 1326. Il n'est cité dans aucun acte.

SIMON DE COSTERE. Né à Ninove, prieur (9), puis abbé durant deux ans, il fut obligé de résigner (10). Il est cité dans l'obituaire de 1652, le 26 mars 1328 ou 1329 selon notre calendrier actuel (11). Il ne figure dans aucun acte.

GUILLAUME BUSSERE. Il fut abbé durant huit ans et vingt semaines selon le *Catalogi abbatum Ninovensium continuatio* (12). Les historiens du XVIII^e siècle situent sa mort (13) le 12 septembre 1336, sauf Van Gestel qui donne la date (14) de 1338. Le nécrologe de 1652 quant à lui place le décès de Guillaume le 12 septembre 1339 après, dit-il, un abbatiat de onze ans (15).

(1) *Chronique de Bauduin de Ninove, Balduini catalogus...*, 551.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, février, f^o 17.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte I*, 21 avril 1315.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, cart. Blasere*, f^o 81.

(5) *Chronique de Bauduin de Ninove, Balduini catalogus...*, 551.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, juillet, f^o 4.

(7) *Chronique de Bauduin de Ninove, Bald. cat...*, 551.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, juillet, f^o 18.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, mars f^o 26.

(10) *Chronique de Bauduin de Ninove, Bald. cat...*, 552.

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, mars f^o 26.

(12) *Chronique de Bauduin de Ninove, Cat. continuatio...*, 552.

(13) A. SANDERUS, *Flandria...*, 190 ; — *Gallia christiana*, V, 114 ; — C. L. HUGO, *Annales...*, 375.

(14) C. VAN GESTEL, *Historia...*, 201.

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, septembre f^o 12.

Il est certain cependant que Guillaume, qui apparaît pour la première fois (1) comme abbé le 11 mai 1329, ne l'était déjà plus le 23 avril 1339, car son successeur est cité à cette date (2). On pourrait peut-être supposer qu'il résigna vers 1336 et mourut en 1339.

Sous l'abbatiat de Guillaume Bussere, l'abbaye commence à sortir péniblement de la période très instable qu'elle a connue au début du XIV^e siècle. Le 4 mars 1332, le comte de Flandre et de Hainaut la prend sous sa protection, renouvelle son droit d'avouerie et ordonne au bailli d'Alost de la traiter *avec douceur* (3). Son activité économique reprend alors grâce à quelques dons de rentes et de biens surtout à Liedekerke (4).

JEAN VAN DENDERMONDE. Toutes les sources lui prêtent un abbatiat de vingt-deux ans et quelques mois. L'obituaire de 1652 mentionne son décès le 19 février 1359 ou 1360, n.s. (5). Le *Catalogi abbatum Ninovensium continuatio* est le seul à indiquer qu'il remit sa charge à l'abbé de Parc, père de l'abbaye, pour des raisons de santé (6). Le 13 novembre 1359, son successeur est déjà mentionné (7). On peut donc placer sa résignation en 1359 et son décès au mois de février de l'année suivante. Cet abbé ne figure que dans trois actes, le 23 avril 1339 n.s. (8), le 24 mars 1346 n.s. (9), le 3 mars 1350 n.s. (10).

L'examen des actes concernant l'abbaye à cette époque semble dévoiler une politique très intelligemment menée par Jean de Dendermonde pour augmenter la prospérité du couvent. En effet, durant les premières années de sa charge, on le voit affirmer sa volonté dans le règlement de contestations touchant les biens de l'abbaye : en 1339, il défend les droits de celle-ci contre le seigneur de Ninove (11) ; il se fait aussi rembourser des dettes non réglées (12) ou restituer des biens (13). Jean de Dendermonde obtient encore des confirmations de ses droits : privilèges pontificaux (14) et droits seigneuriaux à Strijtem (15). Plusieurs acquisitions de rentes de 1343 à 1351 — dont certaines fort importantes — lui permettent enfin de réaliser quelques achats de biens, dès 1346, dont le plus intéressant est la ferme de Voorde à Okegem (16), le 17 juillet 1351. Une nouvelle exploitation vient ainsi s'ajouter aux *curiae* de l'abbaye.

Pour la période couvrant la fin de l'abbatiat de Jean de Dendermonde — 1352 à 1359 — le chartier de Ninove ne contient que trois confirmations de privilèges pontificaux (17).

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Blasere*, f^{os} 52-53.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*, 23 avril 1339; — *Invent.* n° 84, f° 9.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*, 4 mars 1332.

(4) 11 mai 1329: A.É.R., *Abbaye de Ninove, Cart. Blasere*, f° 52-53; le 14 mars et le 25 mars 1336: A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, février, f° 19.

(6) *Chronique de Bauduin de Ninove, Bald. cat.*, 552.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 55, n° 463, Bruges, 1904.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1; inv.* n° 84, f° 9.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 2; inv.* n° 84, f° 147.

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 2; inv.* n° 84, f° 57; il est renseigné aussi par la *Gallia Christiana*, 114.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 2; inv.* n° 84, f° 9.

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 2*, 13 mars 1350 n.s.

(14) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*, 18 décembre 1339.

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*, 16 juillet 1340; — *Cart. Hugo*, f^{os} 159-160.

(16) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 1*, le 18 avril 1342 n.s., le 7 janvier 1344 n.s., le 30 mars 1344 n.s.; *boîte 2*, le 31 décembre 1351, le 17 juillet 1351 avec *vidimus* du 26 mars 1352.

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartier, boîte 2*, 4 juillet 1352, 2 mars 1355, 5 novembre 1359.

CORNEILLE VAN HAMME. Cet abbé né à Ninove apparaît pour la première fois (1) dans un acte du 13 novembre 1359. Il occupera ses fonctions durant trente-deux ans jusqu'à sa mort (2) le 1^{er} juin 1391. Corneille Van Hamme n'est cité qu'à deux reprises (3) dans les documents concernant directement le monastère de Ninove: en 1364 et 1365. C'est le trésorier de l'abbaye, Henri Van Goesen, qui intervient en 1374 et 1378 lors de l'acquisition de rentes (4).

La situation économique du couvent, meilleure, les donations de rentes qui viennent grossir le patrimoine financier (5), permettent à l'abbé de réaliser quelques achats (6). Toutefois, on pourrait s'étonner de constater le nombre peu élevé de transactions faites par le monastère pour une durée d'abbatiat aussi longue. De plus soulignons que l'abbaye achète même des rentes (7). Ceci tend à démontrer que ses soucis d'argent paraissent devenir permanents. On en trouve la cause dans certaines taxes dues par le couvent: le 13 novembre 1359, Corneille Van Hamme s'engage à payer à la Chambre apostolique, dans les deux ans qui suivent, une somme de 250 florins (8); de 1380 à 1388, l'abbaye doit effectuer plusieurs versements importants à la duchesse Jeanne de Brabant, comme contribution à l'aide octroyée à Jeanne et Wenceslas à l'occasion de la bataille de Bäsweiler (9). Une chose importante encore dont il faut tenir compte du point de vue économique: la mise à bail pour douze ans, en 1369, de la *curia* de Renissart (10); c'est d'ailleurs le fermier de l'endroit qui assure le paiement de l'aide à la duchesse de Brabant (11) en 1380 et 1381. Du point de vue général, il faut aussi citer, de 1366 à 1370, les dispenses accordées par les comtes de Flandre et ducs de Brabant quant au droit d'hospitalité ou d'obligation d'héberger les nobles, leurs chevaux et suites dans les dépendances de l'abbaye à cause des frais et dettes que cela lui occasionnait (12). Le 20 décembre 1385, Philippe, duc de Bourgogne, renouvelle les privilèges antérieurs accordés par les comtes de Flandre et prend Ninove sous sa sauvegarde et protection (13). Le *Catalogi abbatum Ninovensium continuatio* et les historiens du XVIII^e siècle attribuent également à Corneille Van Hamme la construction de nouveaux bâtiments abbatiaux et l'acquisition du refuge des frères à Gand (14).

(1) U. BERLIÈRE, *Inventaire...*, 55, n° 463.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove, néc. de 1652*, juin 1^o 1; toutes les sources sont en accord avec cette date.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 21 décembre 1364, 17 novembre 1365; *Cart. Blasero*, f^{os} 32-34.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 10 décembre 1374, 1378 après Pâques.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 25 avril 1368, 12 janvier 1369, 8 avril 1369, 10 décembre 1376, 7 août 1379, 8 février 1380.

(6) surtout à Pamel: A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, avril 1373, 13 septembre 1372, 12 mai 1390.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 21 décembre 1364, 10 décembre 1374, Pâques 1378.

(8) U. BERLIÈRE, *Inventaire...*, n° 463; — quittance de ces paiements: en déc. 1360 et le 7 janvier 1363; U. BERLIÈRE, *Inventaire...*, n° 484, 526; à ce moment, la somme n'est pas entièrement payée.

(9) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant, Limbourg et Outre-Meuse*, VIII, *Chartes originales et vidimées*, 146; aux A.G.R., n° 5677: 13 juillet 1380; le 29 juin 1381: A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes...*, VIII, 207; aux A.G.R., charte n° 5784; le 13 octobre 1381: A. VERKOOREN, *Inventaire...*, 224-25; aux A.G.R., charte n° 5815; le 16 juillet 1382: A. VERKOOREN, *Inventaire...*, 270, aux A.G.R., charte n° 5891; le 19 octobre 1388 (?): A. VERKOOREN, *Inventaire...*, I, 148, aux A.G.R., charte n° 6499.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, août 1369.

(11) Cf. note 9, ci-dessus p. 517.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 15 octobre 1367, 21 septembre 1370; *Cart. Hugo*, 1^o 6.

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 20 décembre 1385.

(14) *Chronique de Baudouin de Ninove*, *Bald. cat...*, 552; — *Gallia christiana*, V, 114; — C. VAN GESTEL, *Historia...* 201; — C. L. HUGO, *Annales...* 376.

JEAN NEUKERSTOCK (Nockerstock). Issu d'une famille noble de Flandre, cet abbé exerce ses fonctions de 1391 jusqu'à sa résignation en 1404, selon toutes les sources. La *Gallia* affirme qu'il vivait encore en 1406, mais qu'il n'a guère dû dépasser cette date (1). Les autres historiens en concluent qu'il est mort (2) en 1406. Le problème reste entier car le nécrologe de 1652 place son décès (3) le 10 juillet 1404. Jean Nockerstock ne figure (4) dans les documents qu'en 1392 et 1393.

Le 5 avril 1392, le pape Clément VII exempte le monastère des services dus à la Chambre Apostolique, à cause de sa pauvreté (5) d'après les documents de l'abbatit précédent, il ressort qu'après deux ans l'abbaye n'était pas arrivée à payer entièrement cette taxe (6) : quittance lui en est donnée à la demande du duc de Bourgogne qui remplit ainsi à juste titre son rôle de protecteur (7). La situation du couvent dont le bilan est négatif à la fin du XIV^e siècle, ne semble pas devoir connaître un sort meilleur avant longtemps. Jean Nockerstock doit se contenter, du côté économique, d'accenser une terre à Ninove (8) en 1393 et de renouveler, en 1396, le bail de la ferme de Renissart (9). Un acte du 25 septembre 1395 nous apprend que les religieux sont en conflit avec la ville de Ninove à propos du remblaiement d'un fossé, creusé autour de la ville près de l'église par le gouverneur de Ninove pendant les guerres de Flandre, fossé à cause duquel les bâtiments de l'église tombent en ruines ; une somme de trente-six livres de gros a été octroyée aux frères pour remplacer les édifices abattus (10). La *Gallia* et Van Gestel semblent donc considérer avec raison cet abbé comme le restaurateur du cloître et de l'église de Saint-Cornelle (11).

BARTHELEMY VAN HOEMEN. Né à Eyghem, il exerce sa tâche durant quarante-trois ans jusqu'à sa mort (12), le 1^{er} octobre 1447. Barthélemy van Hoemen est cité (13) comme abbé en 1428, 1435 et 1442.

L'étude de l'exploitation du domaine abbatial durant le XV^e siècle est facilitée par l'existence de nombreux livres de compte, qui, mieux que les chartes, permettent d'évaluer les possessions et revenus des religieux. Pendant l'abbatit de Barthélemy van Hoemen, le monastère continue à acquérir des cens et rentes (14) et achète même une ou deux pièces de terre à Denderhoutem et Liedekerke (15). Mais, il n'est plus question — cela déjà depuis un siècle au moins — d'agrandir le domaine, mais bien au contraire de gérer les nombreuses exploitations de l'abbaye : relever les cens et rentes des terres confiées à des fermiers et faire face aux contes-

(1) *Gallia Christiana* V, 114.

(2) C. VAN GESTEL, *Historia...*, 201. — C. L. HUGO, *Annales...*, 376.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, juillet f^o 10.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 5 avril 1392 n.s., 2 avril 1393.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 5 avril 1392 n.s.

(6) Cf. note 8, p. 517.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire...*, 136, nos 1176-1177.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 2 avril 1393.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, inv. n^o 84*, f^o 337.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 25 septembre 1395.

(11) *Gallia christiana*, V, 114; — C. VAN GESTEL, *Historia...*, 201.

(12) Toutes les sources sont d'accord sur ce point; entre autres: A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, octobre f^o 1; — *Gallia Christiana*, V, 114.

(13) 1428: U. BERLIÈRE, *Inventaire...*, 157, n^o 1385; — 1435: A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, le 5 avril 1435 et en 1442.

(14) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, passim.

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, 8 mai 1445, 24 juin 1446, 10 février 1447 n.s.

tations qui ne manquent pas d'éclater, en 1412, par exemple, concernant des dîmes à Bouchout (1) ou, en 1422, à propos de canaux à Renissart (2). La cour censale de l'abbé à Borchtlombeek règle les différends et transactions entre ses fermiers (3). On peut constater, après l'examen des premiers livres de compte de 1427-1428, que toutes les *curiae* de l'abbaye ont été mises à bail, parfois déjà depuis le XIV^e siècle (4). On évalue la superficie des terres des religieux cette année-là à environ quatre cents bonniers (5). L'abbaye de Ninove continue à jouir de la bienveillance des comtes de Flandre et ducs de Brabant : en 1435, ce dernier à la demande des religieux prend sous sa protection les bois du couvent que les villageois ne respectaient pas (6). En 1434, Barthélemy van Hoemen est désigné par l'abbé général de Prémontré comme délégué de l'Ordre tout entier au Concile de Bâle (7) ; il y obtient la confirmation de privilèges pour l'Ordre et pour son abbaye en particulier : le 16 juin de cette année, l'abbé reçoit l'immunité contre toute levée de taxes *illicites* par les seigneurs (8) ; le 3 juillet, il obtient l'usage de la mitre et des insignes pontificaux (9), qu'il s'abstiendra cependant de porter, *par modestie* nous dit la *Gallia* (10).

JEAN BEVERLINC. Né à Ninove, Jean Beverlinc reçut sa formation à Cologne et devint (11) abbé en 1447. On trouve une première mention de lui le 27 novembre de cette année (12). Il resta en fonctions durant trente-sept ans, jusqu'à sa mort que les historiens du XVIII^e siècle situent en 1484 le 30 juin ou le 31 juillet (13). Dans le nécrologe de 1652 de Ninove, son décès est noté (14) le 30 juin 1485. A ce moment, il ne pouvait déjà plus être abbé, car son successeur apparaît le 7 avril de la même année (15). Jean Beverlinc est cité dans quelques actes (16) du 27 novembre 1447 au 15 juin 1484.

Treize registres de comptes dont la plupart portent le nom de l'abbé, ont été conservés : ils couvrent à intervalles irréguliers (17) les années 1447 à 1482. Selon la *Gallia*, la ville de Ninove aurait été envahie par les Gantois et l'abbaye dévastée lors des guerres dans le comté de Flandre (18) vers 1450-1452. L'abbé se serait enfui, dit Hugo, pour ne revenir (19) qu'en 1454. Ce dernier fait nous semble douteux, car on possède trois contrats de baux délivrés par Jean Beverlinc du 20 avril 1453 au 5 mars 1456, sur des biens à Catthem, Okegem et Woubrechtgem (20).

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove, cart. Hugo*, f^o 127-138.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, 18 avril 1422 n.s.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 2*, 9 août 1405, 5 nov. 1415 ; *boîte 3*, 4 novembre 1423.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, registre n^o 13*, passim : à Kattem, par exemple, revenu de 13 livres de gros, f^o 2 v^o.

(5) E. SOENS, *Het domein...*, 280.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, 22 octobre 1434 ; inv. n^o 84, f^o 371.

(7) *Gallia christiana*, I, 114.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, 16 juin 1434.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, 3 juillet 1434.

(10) *Gallia christiana*, V, 114.

(11) *Gallia christiana*, 114-115, publie son épitaphe.

(12) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des Archives Vaticanes, au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 99, n^o 443, Namur, 1906.

(13) 30 juin : *Gallia christiana*, V, 115 ; — 31 juillet : C. L. HUGO, *Annales...*, 376 ; — C. VAN GESTEL, *Historia...*, 202.

(14) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652*, juin f^o 30.

(15) U. BERLIÈRE, *Inu... des libri...*, 208, n^o 1882.

(16) 15 juin 1484 : A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4*.

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove, registres n^{os} 14 à 26 et 27*.

(18) *Gallia christiana*, V, 114-115 ; en effet, en 1448-1453, Gand refusa de payer la taxe sur le sel, due à Charles le Téméraire ; ses milices furent écrasées à la bataille de Gavere.

(19) C. L. HUGO, *Annales...*, 376.

(20) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3*, 20 avril 1453, 9 décembre 1454, 5 mars 1456 n.s.

Pourtant, une charte de 1493 dévoile que le prélat précédent — c'est-à-dire Jean Beverlinc — avait emprunté des sommes d'argent au moment de sa fuite du couvent, avec le sceau du couvent dont il avait abusé (1). Il faut donc supposer que les frères avaient pris la fuite sans l'abbé, resté lui au monastère. D'autre part, l'abbaye a certainement subi les conséquences de la révolte gantoise : dans un livre de comptes de l'abbé de 1454-55, on trouve une rubrique *dettes de guerre* (2) ; dans celui de 1456-57, une autre rubrique *dépenses des réparations faites au cloître* (3). A partir de 1462, toute une série de sauvegardes sont octroyées au monastère : la première celle du pape Pie II, en 1462, enjoint à l'abbé de Saint-Bavon de protéger l'église de Ninove *contre les violences et exactions des grands* (4). En 1464, le pape permet aux religieux de récupérer les biens et dons qui auraient été usurpés (5). En novembre 1474, le duc de Bourgogne amortit tous les biens acquis par le couvent depuis soixante ans (6). Enfin en 1477, Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne accordent à l'abbaye leur protection (7).

Vers 1465, la situation des frères tend à s'améliorer, car ils consentent à nouveau à acquérir quelques terres moyennant cens (8) ; en 1484, Jean Beverlinc prend en bail emphytéotique au couvent de Vermans en Picardie, tous les biens que ce dernier possédait à Pollare et Denderwindeke et cela pour un cens très élevé (9).

GUILLAUME DE CASTRO. (*Duchâteau, Vanden Burcht*). Cet abbé né à Liedekerke, résigne ses fonctions en 1499 et meurt (10) le 4 janvier 1505. Selon les historiens du XVIII^e siècle, il connut *toutes les vicissitudes des guerres intestines* (11). En effet, de 1482 à 1494, Maximilien d'Autriche entre en conflit armé avec Bruges, soutenue par d'autres villes flamandes (12). Il est fort possible que Ninove ait encore été touchée par ces guerres incessantes. Très peu d'actes ont été conservés pour la période couvrant l'abbatiate de Guillaume de Castro lequel n'est cité qu'une fois (13), le 7 avril 1485. À la fin du XV^e siècle, l'abbaye ne connaît pratiquement que des conflits ou contestations : avec les échevins de Woubrechtgem (14) en 1490, avec les créanciers de l'abbé précédent (15) en 1493, avec l'abbaye de Grammont (16) en 1496. Depuis 1478, les offrandes aux reliques de Saint-Corneille, placées dans l'église abbatiale, font l'objet des convoitises des ecclésiastiques de Brabant et, surtout de la ville de Ninove qui en revendique la possession — avec les offrandes — pour son église paroissiale (17). Le 7 octobre 1499, le conseil de

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4, 1493.*

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove, registre 17, f^o 3.*

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove, registre n^o 24.*

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Inv. n^o 84, f^o 383-84.*

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3, 1464.*

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3, nov. 1474.*

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4, 1477.*

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 3, entre autres 7 octobre 1466, 3 janvier 1469; boîte 4, 5 février 1484.*

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4, 15 juin 1484.*

(10) C. VAN GESTEL, *Historia...*, 202 ; — C. L. HUGO, *Annales...*, 376 ; — A.É.R., *Abbaye de Ninove, Néc. de 1652* : il y est placé en janvier, f^o 4, ce qui semble indiquer son obit ; la date de 1499 ne précise pas s'il s'agit de l'année de sa mort.

(11) *Gallia christiana*, V, 115.

(12) MICHEL et GISELS, *Le Moyen-Age et les Temps Modernes*, 393, Liège 1960.

(13) U. BERLIÈRE, *Inv. .. libri...*, 208, n^o 1882.

(14) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4, 20 avril 1490.*

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4, 1493.*

(16) A.É.R., *Abbaye de Ninove, Inv. n^o 84, f^o 255.*

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4, 22 juin 1478; Inv. n^o 84, f^o 115.*

Flandre prononce une sentence contre la ville de Ninove et déclare que les offrandes aux reliques appartiennent à l'église abbatiale (1).

GÉRARD VAN DEN PARDEKE succéda à son prédécesseur probablement en juin 1499. Il mourut (2) le 11 décembre 1510. Il était originaire d'Herdersem. Avant son installation, il était coadjuteur de l'abbé précédent.

Le 27 juin 1502, l'abbé général, Jean de l'Écluse, fit visite au couvent. L'enquête se fit aussi bien sur la situation économique que religieuse de l'abbaye. Le nombre de points de la règle non observés était assez élevé (3). En 1504, l'abbaye eut à nouveau un différend avec les mambours de l'église et les échevins de Ninove à propos des revenus de la procession de Saint-Corneille, le lundi de Pentecôte. Le Conseil de Flandre décida que le reliquaire appartenait à l'abbaye et qu'elle pouvait en user selon son bon vouloir (4).

L'abbé récupéra aussi les rentes qui avaient été vendues par l'abbé précédent et il fit restaurer les bâtiments de l'abbaye qui avaient été détruits.

JEAN CLERCX (*De Clercq, Clerici*) succéda à Van den Pardeke en 1511. Il résigna par suite de maladie en 1525. Il mourut (5) le 29 novembre 1527. Originaire d'Alost, il avait septante ans lorsqu'il devint abbé. En 1518, un accord fut conclu entre l'abbé et le Couvent qui fut confirmé par l'abbé de Parc, Ambroise Loots (6). Le 23 août 1518, le pape Léon X installa Corneille Hey comme coadjuteur de l'abbé Clercx (7). En 1518 toujours, un accord fut conclu entre le coadjuteur et le couvent. Cependant, en 1519, les abbés de Parc, Grimbergen et d'autres abbayes protestèrent contre la pension du coadjuteur (8).

Cet abbé se montra très résolu dans la défense des droits de l'abbaye. Le 10 décembre 1513, il obtint un acte du doyen de chrétienté du Pays de Waas dans lequel ce dernier engageait les curés de son ressort à enlever dans leurs églises les reliques des saints Corneille et Cyprien (9). Un différend survint à nouveau avec la ville de Ninove à propos des reliques des saints patrons. Les mambours de l'église et les échevins de la ville firent honorer en l'église paroissiale d'autres reliques à la Pentecôte. C'est pourquoi l'abbaye conclut, le 27 mai 1515, un contrat avec la ville. La ville louerait le reliquaire du soir de la Pentecôte, après les vêpres, jusqu'au lundi après-midi après la procession, pour une durée de six ans et moyennant le paiement de cinq livres et quatre mesures de vin (10). Le 15 juillet 1519, l'abbaye reçut un acte de Charles Quint par lequel

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove, suppl. du chartrier, boîte 4*, 7 octobre 1499; — *Cart. Hugo*, f° 53 v°-57.

(2) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, II, 740. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, 11 décembre. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 202. — *Gallia christiana*, V, 115. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 376. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(3) E. VALVERKENS, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au seizième siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXII-XXIII, 12, Tongerlo, 1946-1947. — E. VALVERKENS, *Documents prémontrés au XVI^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 161-162, Tongerlo, 1953. — A. A. PARC, reg. VII, 47, f° 22-23.

(4) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, I, 81-82.

(5) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 740. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8: 29 novembre. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 202. — *Gallia Christiana* V, 115. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales* II, 377. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(6) A. A. PARC, *Chartrier*, n° 1201-1202.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl.: 23 août 1418.

(8) A. A. PARC, *Chartrier*, n° 1203 et 1205.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl.: 10 décembre 1513.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl.: 27 mai 1515.

l'empereur ordonnait à tous les évêques et autres personnes religieuses et laïques de son territoire qu'ils ne pouvaient empêcher les chanoines de laisser vénérer leurs reliques et d'accepter les offrandes (1).

Le 19 février 1520, le Conseil de Flandre confirma que l'abbaye était exempte du tonlieu dans toute la Flandre, ceci à la suite d'un droit de tonlieu que l'abbaye avait dû payer à Termonde alors qu'on allait acheter du vin à Middelburg (2).

En 1521, l'abbé aurait déjà adressé une lettre de démission à Robert de Croy, administrateur apostolique de l'évêché de Cambrai (3).

CORNEILLE HEY fut consacré le 10 décembre 1525. Il démissionna en 1543 et mourut (4) le 8 mai 1553. Il était originaire de Breda. Lors de son entrée en fonction, il était déjà depuis sept ans et demi coadjuteur de l'abbé précédent. De même que son prédécesseur, il se consacra à libérer l'abbaye de la charge écrasante des rentes et des cens (5). Il continua la reconstruction de l'abbaye. Il construisit entre autres un hôpital, une grange et un portail pour l'église.

En 1527, l'abbaye porta plainte auprès de Charles Quint à propos des dégâts subis par l'abbaye dans ses bois de Woubrechtgem et de Sint-Antelinks. Dans un acte du 14 mars 1527 et dans un autre du 12 décembre 1527, le prince se réfère à une sentence du Conseil de Flandre du 6 juillet 1526 dans laquelle il est dit que des amendes graves seraient appliquées à ce délit. En 1528, l'abbaye se lança à nouveau dans un procès à ce sujet (6). Le 5 novembre 1532, l'abbé reçut du pape Clément VII la mitre et les autres attributs pontificaux, pour lui-même et ses successeurs (7). En 1539, l'abbaye conclut à nouveau un accord avec la Ville de Ninove en ce qui concerne la procession de Saint-Corneille. Le montant de la location atteignait maintenant six livres par an (8).

Par une bulle du 19 février 1540, Josse Zegers fut nommé coadjuteur de l'abbé par le pape Paul III. Pour cela, Nicolas d'Enghien paya, le 9 novembre 1540, un *servitium commune* de deux cent cinquante florins et cinq petits *servitia* (9). Josse Zegers mourut cependant le 15 mai 1541. En 1543, Corneille Hey démissionna de ses fonctions d'abbé. Il resta d'abord un petit temps au refuge de l'abbaye à Bruxelles et entra après chez les chartreux de Bruxelles, où il mourut le 8 mai 1553.

JEAN AB AVENA (*de Avena, Van den Evene*) succéda à Hey le 25 mars 1543. Il abandonna ses fonctions en 1567 et mourut (10) le 22 novembre 1571. Il était originaire de

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl. : 15 juillet 1519. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 48. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, I, 82-83.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl. : 20 février 1520.

(3) A.A.PARC, reg. VII, 37, f° 1.

(4) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 740-741. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, reg. 8 : 8 mai. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...* II, 202. — *Gallia christiana*, V, 115. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WABFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 5 novembre 1528 et 27 décembre 1530.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 14 mars 1527 ; 12 décembre 1527 ; 1528.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 5 novembre 1532.

(8) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, I, 83.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri Obligationum et Solutionum des Archives Vaticanes*, 214, n° 1937, Rome, 1904.

(10) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 741. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, reg. 8 : 22 novembre. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...* II,

Ninove. Il fut nommé, après son installation, par une bulle du pape Paul III du 4 septembre 1543. André de Castillo, clerc du diocèse de Tournai, s'engagea, le 12 février 1544, à payer, au nom du nouvel abbé, un *servitium commune* de deux cent cinquante florins et cinq petits *servitia* (1). Il embellit l'église de différents ornements et fit construire un nouveau chœur en l'honneur de saint Corneille. En 1554, l'abbé échangea le Maleroensteen dans la Wederscheldestraat à Gand pour une autre maison située près de Saint-Bavon. Cette maison était plus grande que la précédente (2). En 1558, l'abbé donna deux cents florins afin de libérer des bourgeois de Ninove, retenus prisonniers à Gand (3). En 1558, il installa Michel de Maele comme coadjuteur. En 1556 et le 4 octobre 1557, le père-abbé de Parc, Louis van den Berghe, fit une visite à Ninove. Il fut établi qu'il existait de mauvaises relations entre l'abbé et les religieux. Le rapport de la seconde visite, dont nous conservons le texte, contient nombre de dispositions pratiques à propos de l'organisation de la vie conventuelle (4). Le 25 août 1561, le père-abbé du Parc, Charles Van der Linden, fit une nouvelle visite. Le contenu du rapport confirme en grande partie (5) celui de 1557.

MICHEL DE MAELE (*Malenus, Van der Maelen*) devint abbé (6) avant Pâques 1567, soit le 9 avril. Il fut consacré le 24 août 1567 et mourut (7) le 18 septembre 1578.

Il était originaire de Bruxelles et, depuis neuf ans déjà, coadjuteur lorsqu'il fut consacré, le 24 août 1567, dans le couvent des sœurs régulières de Jéricho à Bruxelles. Ceci fut confirmé (8) par le pape Pie V, le 7 octobre 1569.

Sous le règne du duc d'Albe, l'abbaye dut, en 1569, contribuer à l'impôt du centième denier sur les terres qu'elle exploitait à son usage, pour le revenu de la cour censale à Ninove et des biens des environs (9). En 1571, l'abbé acheta, en compagnie des abbés de Parc et d'Averbode, le refuge de l'abbé de Grimbergen à Louvain. Ils en firent un collège pour leurs étudiants à l'Université de Louvain (10). Vers le 10 mars 1571, l'abbé de Ninove visita l'abbaye de Tronchiennes à la demande de Guillaume Dupaix, prélat de Floreffe (11).

Depuis 1569, la ville de Ninove eut à subir à plusieurs reprises des logements de soldats. L'abbé essaya d'intervenir (12). En 1575, lorsque les mercenaires allemands firent leur entrée dans

202. — *Gallia Christiana*, V, 115. — C. L. HUGO, *Saeri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(1) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, 215, n° 1949.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4, 1558. — Comme le propriétaire précédent a acheté la maison par pièces, les actes sont aussi conservés : 18 juin 1509, 18 août 1509, 1518, 1523, 1543. — E. SOENS, *De herberg der abdij Ninove te Gent*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, XVIII, 150-184, Gand, 1910.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 1558.

(4) E. VALVEKENS, *Les visites canoniques...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIV, 101 et 104.

(5) E. VALVEKENS, *Les visites canoniques...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIV, 104-106.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl. : avant le 9 avril 1567.

(7) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 741. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, reg. 8 : 18 septembre. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, reg. 12, f° 1 v° n° 7. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 202. — *Gallia Christiana*, V, 115-116. — C. L. HUGO, *Saeri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(8) U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales 1510-1604*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, III, 162, Bruxelles, 1924.

(9) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 312-313.

(10) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 301.

(11) E. VALVEKENS, *Documents prémontrés au XVI^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 221.

(12) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 316.

la ville, le prélat de Ninove fut chassé de sa maison et on exigea quatorze mille florins, à payer dans le mois (1). Après la mort, le 4 mars 1576, de Louis de Requesens, se tint, le 16 septembre 1576, une réunion extraordinaire des autorités religieuses à l'abbaye de Ninove. On y décida d'envoyer un délégué au pape pour l'assurer de leur loyauté envers le prince légal, mais aussi de dépêcher des députés aux États-Généraux. Ceci se passait à la fin de septembre 1576 et un des envoyés était le prélat de Ninove. A partir du 5 octobre, il fut durant une semaine président et en profita pour régler beaucoup plus rigoureusement les réunions des États-Généraux (2). Bien que l'abbé signât encore le 9 janvier 1577 l'Union de Bruxelles, il était prêt à collaborer avec le nouveau gouverneur, don Juan d'Autriche. Aussi fit-il partie de la délégation officielle qui fut envoyée, le 29 avril, de Bruxelles à Louvain pour accueillir le gouverneur lors de son entrée à Bruxelles (3), le 1^{er} mai 1577. Il tenta aussi de faire admettre l'idée au gouverneur que les abbés négocient avec le prince d'Orange. Après la prise de la citadelle de Namur, en juillet 1577, on tenta par l'intermédiaire du nonce, Sega, d'influencer le gouverneur. Lorsque ce dernier partit pour Madrid, le prélat de Ninove fut chargé de remercier le nonce (4). La prise rapide de la citadelle de Namur eut pour conséquence une radicalisation de l'attitude de la minorité calviniste. Les trente-trois religieux durent quitter leur abbaye et partir dans leur refuge *De Treeft* à Bruxelles. Ils avaient déjà transporté secrètement le reliquaire à Anvers. Dans les premiers mois de 1578, les possessions de l'abbaye autour de Gand, Alost et Ninove furent confisquées, tous les biens meubles furent vendus ainsi que les bois de l'abbaye (5). La sauvegarde que l'abbaye avait reçue, le 3 avril 1578, de l'archiduc Matthias, fut considérée comme un document sans valeur (6).

L'abbé Michel de Maele mourut à Bruxelles le 18 septembre 1578 de la peste. Il fut inhumé dans l'église Saint-Géry. L'auteur de la *Recapitulatio* remarque qu'il a été jugé différemment : certains prétendirent qu'il était trop laïc, d'autres dirent qu'il rétablit la discipline conventuelle.

PIERRE ALOYS fut élu le 26 décembre 1578, nommé en février 1579, et mourut (7) le 13 décembre 1587.

Les élections de 1578-1579 amenèrent bien des difficultés (8). Des quatre candidats, ce ne fut pas, après l'élection du 26 décembre 1578, Antoine de Langhe qui obtint le plus de voix, mais bien le candidat qui obtint le moins de premières voix, Pierre Aloys, qui fut nommé, en février 1579, par l'archiduc Matthias d'Autriche. Pierre Aloys était originaire de Bruxelles. Il avait été auparavant maître des novices et sous-prieur. Lors de son installation, il était depuis six ans déjà curé à Voorde (9).

(1) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 316. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner abdijen en de opstand tegen Spanje (maart 1576-1585)*, 23, Louvain, 1929.

(2) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 28-32.

(3) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 42-43, 46.

(4) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 61, 63.

(5) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 134. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 317-318.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., botte 4: 3 avril 1578.

(7) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 741. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 1 v°, n° 22. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 202. — *Gallia Christiana*, V, 116. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 909, f° 4-31.

(9) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 157-160. — E. VALVEKENS, *Acta et documenta Johannis de Pruetis abbatis Praemonstratensis († 1586)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXI, 137-139.

Le nouvel abbé nommé eut à subir l'opposition d'un de ses co-candidats, le proviseur Chrétien Sterck. A la demande du prélat lui-même, il fut nommé coadjuteur avec droit de succession, le 16 mai 1579, ce qui fut à nouveau modifié par l'abbé général, Jean Despruets, le 26 mai 1579 : tous deux furent installés comme vicaires. Le 6 septembre 1579, Sterck fut désigné par l'abbé général comme unique vicaire avec pour mission de réunir le couvent dans une ville catholique et d'y faire mener une vie communautaire. Ceci conduisit Pierre Aloys dans l'opposition et, avec lui, une partie du couvent. Lorsque Sterck partit pour le refuge de l'abbaye à Alost, le *Gapaard*, — Alost était à nouveau tombée aux mains des troupes espagnoles, — les mécontents s'y rendirent après un petit temps, dans l'intention de s'opposer à Sterck. Ces mécontents firent à nouveau appel à l'abbé-général. Après enquête, le 27 septembre 1579, ce dernier désigna Sterck comme vicaire et ordonna que la Communauté s'occupe d'organiser une élection abbatiale régulière en présence de commissaires du roi. Sterck dut quand même fuir Alost et alla à Valenciennes d'où il voulait se mettre en rapport avec l'abbé-général et avec le Conseil d'État de Farnèse. Entretemps, Aloys avait su cependant se réconcilier avec le roi. Le 26 novembre 1579, il reçut, mais non pas Sterck, sa nomination du nouveau gouverneur, Alexandre Farnèse.

La réaction de l'abbé-général, les 25 décembre 1579, 5 janvier 1580 et, encore une fois, le 5 janvier 1580, fut très sévère, mais venait trop tard. Il ordonna une enquête à propos des événements des derniers mois. Le proviseur Sterck se fournit de preuves écrites de bonne conduite et retourna à la prévôté de Renissart (1). Entretemps, l'abbaye était rentrée à nouveau en possession de ses biens, mais elle dut, pour soutenir la guerre des gueux contre les Espagnols et les Malcontents, fournir une somme de huit mille florins (2). Cela n'empêcha pas que F. de la Noue, un huguenot au service de l'armée des États, fit, en mars 1580, ravager le couvent et l'église et y mettre le feu (3).

En 1581, Pierre Aloys fut consacré, à Mons, par l'évêque suffragant de Cambrai. L'abbé de Cambron intervint dans les dépenses (4). Les chanoines et leur abbé qui, entretemps, étaient demeurés à Alost, furent faits prisonniers, dans la nuit du 23 au 24 avril 1582, lors de la prise de la ville par les troupes des États (5). Trois d'entre eux furent même tués, quelques-uns seulement purent prendre la fuite. Une lourde rançon fut exigée. De Renissart, domaine contrôlé par les Français, Chrétien Sterck essaya de les aider. Il demanda aux Français l'autorisation de vendre des possessions de l'abbaye pour satisfaire à la rançon exigée pour les prisonniers ; cela se passait fin mai-début juin 1582.

Après que les prisonniers eussent été libérés, c'est-à-dire avant le 11 août 1583, Aloys partit avec ses religieux pour Mons. Dès 1585, les chanoines quittèrent Mons et revinrent à Ninove. Il n'en restait que douze. À la suite des sièges répétés et des destructions, les bâtiments de l'abbaye aussi bien que l'église étaient en ruine. Le site et les terres des fermes louées étaient à reconstruire. Les chanoines louèrent une maison particulière, célébrèrent les services dans l'église paroissiale et exploitèrent eux-mêmes les terres. Le 20 mars 1585, l'abbaye reçut l'autorisation de François van Vlierden, père-abbé de Parc, de prendre une hypothèque de

(1) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 160-164. — E. VALVEKENS, *Acta et documenta...*, dans *Analesta Praemonstratensia*, XXXI, 139, 142-143, 145-146, 151-153. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 909, f° 231-244 : *Informatio de excessibus*, février-mars 1580.

(2) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 318.

(3) J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 49.

(4) *Gallia Christiana*, V, 119.

(5) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 323.

six mille florins sur les biens de l'abbaye, aussi bien pour apurer les dettes engagées que pour pourvoir aux besoins du moment (1). Le 22 mai 1586, le reliquaire fut ramené d'Anvers à Ninove (2). Pierre Aloys mourut à Bruxelles le 13 décembre 1587.

ADRIEN WASTEELS fut nommé le 14 mars 1588. Il mourut (3) le 5 mars 1594.

Lors des élections (4) du 19 janvier 1588, Antoine de Langhe obtint à nouveau le plus grand nombre de voix. Il fut, tout comme en 1579, refusé à la nomination en raison de sa naissance illégitime. Par apostille du 14 mars 1588, le sous-prieur, Adrien Wasteels, de Ninove, âgé de quarante-trois ans, fut nommé prélat (5). On conserve de lui, à l'abbaye de Parc, une *quaestio theologica* (6).

La situation financière de l'abbaye restait très mauvaise. En 1591, le couvent reçut, dans un procès, remise du paiement des rentes en retard (7). Depuis 1591, des démarches furent entreprises par l'abbé de Ninove afin d'obtenir une dispense pour Antoine de Langhe en raison de sa naissance illégitime. Avec l'aide du père-abbé de Parc, Fr. van Vlierden, ancien condisciple de A. de Langhe, on obtint, le 11 avril 1594, une dispense complète du nonce Frangipani. Entretemps, Adrien Wasteels était déjà mort.

ANTOINE DE LANGHE. Il fut nommé le 24 mai 1594 et mourut (8) le 11 avril 1606.

Lors de l'élection abbatiale de mai 1594, le résultat du scrutin fut très clair. Des douze chanoines, huit donnèrent une première voix à Antoine de Langhe (9). Ce dernier était originaire de Malines et bachelier en Théologie (10). Avant son élection à la prélature — une charge qu'on lui avait refusé par deux fois en raison de sa naissance illégitime — il avait été successivement curé de Borchtloombeek, Alost et Ninove, et proviseur de l'abbaye (11). Il fut nommé abbé, le 24 mai 1594, après avoir reçu sa dispense le 11 avril 1594; ceci provoqua à nouveau les protestations de Chrétien Sterck. Il fut consacré par l'évêque de Gand. De l'état des biens joint à son dossier de nomination, il semble qu'une fois encore tous les revenus de l'abbaye devaient être attribués (12) à nouveau à rendre les terres arables et à restaurer les bâtiments. Il fit

(1) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 164-166, 240-241. — E. VALVERKENS, *Acta et documenta...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXI, 258, 263-267, 276-279; XXXII, 335-336, Averbode, 1955-1956. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 323-326.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5 : 22 mai 1586. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 49-50.

(3) *Recapitulatio...* éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 741. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8 : 5 mars. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, 1^o v^o, n° 25. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 202. — *Gallia Christiana*, V, 116. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 909, 1^os 99-110; n° 938, 1^o 62.

(5) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 241-242.

(6) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, II, 371.

(7) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 242. — E. VALVERKENS, *Acta et documenta...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIV, 76-81.

(8) *Recapitulatio...* éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 741. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8 : 11 avril. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, 1^o 2, n° 29. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 534-535. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 202. — *Gallia Christiana*, V, 116. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 915, 1^os 276-281.

(10) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, IV, 132.

(11) E. VALVERKENS, *Acta et documenta...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIV, 76-79.

(12) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 242-244.

reconstruire le dortoir et le réfectoire de sorte qu'après trois ans, les chanoines obtinrent des bâtiments claustraux habitables. Le 29 juin 1603, il y eut à nouveau le feu à l'abbaye et les bâtiments récemment restaurés furent détruits (1).

Le 2 juillet 1600, l'évêque de Namur bénit la chapelle d'Arquennes (2). En 1602, l'abbaye de Saint-Adrien donna le droit de patronat sur la paroisse d'Okegem à l'abbaye de Ninove. L'église de cette paroisse était toujours incendiée. Comme l'abbaye de Ninove possédait la majorité des dîmes dans cette paroisse, il était de son devoir de la restaurer. Ce projet fut approuvé par Matthias Hovius, archevêque de Malines (3). Au cours de la fin de la prélature de l'abbé A. de Langhe, quatorze chanoines entrèrent à l'abbaye. Lui-même refusa par deux fois le titre d'évêque.

À la fin de son abbatiat, le budget de l'abbaye était en équilibre. Les revenus se montaient à six mille cent et deux florins, les dépenses à deux mille trois cent quinze florins, le reste put être consacré à des reconstructions nouvelles et à l'entretien des chanoines (4).

CHRÉTIEN VAN DEN ABEELE fut nommé le 26 mai 1606 et mourut (5) le 13 juillet 1613.

L'enquête lors de l'élection du nouveau prélat eut lieu le 22 avril et les jours suivants. Chrétien van den Abeele emporta treize premières voix (6) sur vingt-deux. Il était originaire de Denderleeuw. Avant son élection, il était curé de Denderwindeke. Il continua la reconstruction des bâtiments claustraux. L'église abbatiale n'était pas encore restaurée lorsqu'il mourut à l'âge de soixante et un ans le 13 juillet 1613. Le budget restait cependant en équilibre : les revenus se montaient à 6983 florins, les dépenses à 2665 florins (7). L'auteur de la *Recapitulatio* nous montre les efforts de l'abbé afin de maintenir la discipline conventuelle.

JEAN DAVID fut nommé le 2 août 1613 et mourut (8) le 25 juillet 1636.

Lors de l'élection du 24 juillet 1613, Jean David fut élu prélat (9). Il fut nommé le 2 août 1613 et consacré le 15 septembre 1613 par l'archevêque de Malines, Matthias Hovius.

Comme ses parents avaient été obligés de fuir Grammont en raison des troubles, il était né à Mons. Il était licencié en Théologie et, avant son élection, il était curé à Outer et prieur de l'abbaye.

(1) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 407. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 314.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5 : 2 juillet 1600.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5 : 1602.

(4) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdij...*, 244.

(5) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 742. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8 : 13 juillet. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 2, n° 34. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 535. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 116-117. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 377. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 921, f° 2-16. —

(7) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdij...*, 244.

(8) *Recapitulatio...*, éd. dans J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 742-743. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8 : 25 juillet. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 2, n° 49 ; f° 4. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 535. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 117. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 377. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, II, 230 ; IV, 39. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 924, f° 31.

On continua les travaux de reconstruction durant sa prélatrice. Il fit construire, dans le chœur de l'ancienne église qui était toujours en ruine (1), une chapelle ainsi qu'une sacristie et une tour. Dans cette tour, qui se trouvait séparée de l'église (2), il fit placer un carillon et une horloge mécanique. Il installa aussi un orgue dans l'église. Plus tard, il fit construire une partie du nouveau dortoir, une écurie, une boulangerie, une cuisine et une grange. Il acquit des reliques pour l'abbaye, acheta des ornements de messe en soie et d'anciens ornements d'église. En 1621, il fit exécuter un ostensor (3).

En tant que représentant des abbés de la circarie de Brabant, il se rendit par trois fois au Chapitre général à Prémontré, en 1618, 1622 et 1627. Au dernier Chapitre général, en mai 1627, il fut désigné comme procureur général de l'Ordre de Prémontré auprès de la Curie romaine. C'est dans cette fonction que vers la Toussaint 1627, à Rome, il vint avec mission de s'opposer en ce qui concerne la réforme des statuts, ce qui était le point de vue de la majorité du Chapitre général autant que le sien. On n'avait pu obtenir, en effet, aucune unanimité dans l'Ordre, car l'abbé de Pont-à-Mousson, Servais de Lairuelz, aurait voulu en revenir à la plus stricte observance des premiers prémontrés (4). Il avait aussi obtenu des abbés de la circarie de Brabant la mission de faire promulguer les statuts du *Collegium Praemonstratense* (5), fondé à Rome en 1726. Ce voyage fut dommageable pour l'abbaye en raison du fait que les comptes n'étaient pas payés, affirme l'auteur de la *Recapitulatio*. Vers Pâques 1628, il revint. Il rapportait de ce voyage une bulle d'Urbain VIII, datée du 14 septembre 1628, qui fondait une confraternité des Saints Corneille et Cyprien (6). Il ramenait aussi un plan de la basilique de Saint-Pierre, avec l'intention de faire construire une nouvelle abbaye sur ce plan. En 1635, il posait la première pierre de la nouvelle église abbatiale (7).

Le 7 mai 1630, Jean David fut nommé par l'abbé général de Prémontré procureur-général de la ville de Louvain et vicaire-général de l'abbé dans la ville de Rome et à la Curie romaine. Par acte de nomination de la même date, il était désigné par l'abbé-général comme visiteur-général de la circarie de Westphalie (8). En 1629, six norbertins furent envoyés à Magdebourg pour combattre le protestantisme. Deux chanoines de Ninove étaient parmi eux : Chrétien Roelofs, plus tard abbé, et Josse De Clerck, mort le 17 septembre 1660 (9). Ils durent revenir en 1632 lors de l'invasion des Suédois. Josse De Clercq enseignera plus tard la Théologie à Prémontré et à Prague (10). En 1633, Jean David fut désigné par l'abbé-général comme visiteur-général et vicaire en Allemagne, Hongrie, Roumanie et Pologne (11). Jean David, en tant que représentant du

(1) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van het godsdienstig leven en de herkelijke instellingen in het Land van Aalst tussen 1650 en 1820 volgens de dekanale bezoeken*, 163, Alost, 1961.

(2) Cf. *supra*: iconographie.

(3) E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, V, 467-468, Bruxelles-1952. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 75-76.

(4) E. DELCambre, *Servais de Lairuelz et la réforme de Prémontré*, 180-185, Averbode, 1964. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, III, 124, Straubing, 1956.

(5) J. B. VALVEKENS, *Statuta Collegii Praemonstratensis in Urbe Roma*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 154-163, Averbode, 1956.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5 : 14 septembre 1628. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 53-54.

(7) E. SOENS, *De kerk van Ninove en haar mobilier*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 78-79, Gand, 1874.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 7 mai 1630, deux actes.

(9) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 124, 139-140.

(10) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 244-245.

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 1633.

Clergé, siégea aux États de Flandre et fut conseiller d'Albert et Isabelle. Le 30 juin 1630, le conseiller financier du roi Philippe IV d'Espagne déclara qu'il avait reçu de l'abbé Jean David la somme de 5500 livres de Flandre en échange de l'engagère des seigneuries de Sint-Antelinks et Woubrechtgem, pour apurer différentes dettes du roi. Le 21 juin 1631, Philippe IV engagea les rentes de Sint-Antelinks pour la somme de 1200 livres de Flandre, dont quittance fut donnée le 8 juillet 1631. Le 8 septembre 1632, l'abbé de Ninove paya encore 5500 livres de Flandre en ce qui concerne la même engagère (1).

Jean David mourut le 25 juillet 1636 et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire dans le chœur de l'église.

MICHEL MORDACK fut nommé le 17 octobre 1636 et mourut (2) le 21 mars 1637.

L'élection du 4 au 6 août 1636, vit la participation de quarante et un chanoines. Michel Mordack obtint vingt premières voix, deux deuxième et quatre troisième. Il fut nommé par apostille (3) du 17 octobre 1636. Ce fut confirmé, le 6 novembre 1636, par le père-abbé de Parc, Jean Masius (4).

Michel Mordack était né à Bruxelles, mais ses parents étaient originaires de Louvain. Avant sa nomination, il fut chantre et sous-prieur à l'abbaye, et curé à Outer et Okegem.

Selon l'état des biens, annexé au dossier de nomination, le total des revenus de l'abbaye en 1636 se montait à 22790 florins. Il mourut le 21 mars 1637 avant que d'être consacré. L'oraison funèbre fut prononcée par Siard de Brauwer (5). Il fut inhumé auprès de son prédécesseur.

CHRÉTIEN ROELOFS fut nommé le 1^{er} décembre 1637. Il mourut (6) le 4 mai 1657. L'élection se déroula le 14 avril 1637. Trente-huit religieux votèrent. Chrétien Roelofs obtint dix-huit premières voix et six deuxième. Le 1^{er} décembre 1637, il fut nommé abbé (7), ce qui fut confirmé, le 12 décembre de la même année, par le père-abbé de Parc. Il fut consacré, le 10 janvier 1638, par l'archevêque de Malines. Il était originaire de Grammont. Il avait étudié la Théologie à Louvain (8). Il était un des six chanoines qui, en 1629, furent envoyés en mission en Saxe (9). Après son retour, il fut chargé des novices et des fonctions de circateur et de sous-prieur.

Le 25 janvier 1638, on fêta le dixième jubilé d'or de la fondation de l'abbaye. Le 20 septembre 1638, on abandonna l'église paroissiale de Ninove que l'on avait utilisé largement jusqu'alors pour célébrer l'office du chœur dans une chapelle érigée à l'intérieur des murs du

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 4 : 3 juin 1630 ; 21 juin 1631 ; 8 juillet 1631 ; 8 septembre 1632. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^{os} 94 et 109.

(2) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 743. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, t^o 2, n^o 51 ; t^o 4 v^o. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 535. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 117. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 378. — R. VAN WARFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 119. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n^o 1288.

(4) A.A.PARC, *Chartes*, n^o 1661.

(5) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 91.

(6) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 743-744. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 12, t^o 5. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 535. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 117. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 378. — R. VAN WARFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n^o 1288.

(8) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 205, Bruxelles, 1962.

(9) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 124, 139-140.

couvent. Le 4 novembre 1638, on transporta le reliquaire des saints patrons de l'église paroissiale dans la chapelle de l'abbaye. Ceci fit à nouveau naître des différends entre la ville et l'abbaye. Enfin, on en arriva à l'accord suivant : les reliques et le reliquaire seront conservés à l'abbaye, mais, à la Pentecôte, elles seraient transportées à l'église paroissiale. L'abbé fit vraisemblablement orner le reliquaire avec des plats d'argent. Le 6 juin 1640, le prélat donna l'ordre de commencer les fondations du chœur, du transept et du début de la nef principale. Au mois de juillet 1642, ce travail était terminé. En 1654, les murs avaient déjà vingt pieds de haut (1). Cet abbé fonda deux confréries : la confrérie du Saint-Rosaire, le 7 novembre 1638, et la confrérie de Dieu qui fut, le 22 novembre 1643, rattachée à la confrérie des Saints Corneille et Cyprien. Durant sa prélature, les chanoines suivants furent envoyés étudier à Louvain (2) : Hieronymus Cambier, en 1638, Pierre Bogardt, en 1645, Joannes Nevius, en 1645, et Benoît de Vorster, en 1645. Godfried van Elshoudt, mort le 14 avril 1666, fut l'archiviste et le conseiller du prélat Roelofs. Il écrivit des livres de dévotion parmi lesquels une traduction du *Liber Miraculorum* avec comme titre *Den dobbelen Gheestelijcken Olijfboom*. Il rédigea aussi une chronique sur l'histoire du premier siècle de l'abbaye (3). Gabriel Colins, mort le 24 septembre 1669, chanoine de l'abbaye, fut un hagiographe de sainte Wivine (4). Le chanoine Siard de Brauwer, mort le 14 septembre 1672, prieur de l'abbaye en 1638, fut envoyé à Prague pour y enseigner la Théologie (5). Le chanoine Pierre Cobbaert, 1589-14 juillet 1654, écrivit un ouvrage condamné pour jansénisme. Cependant, son *Rhythmica consideratio altitudinis consilii divina super salute generis humani...* atteignit trois éditions (6), toutes en 1647. Nous signalerons enfin qu'entre 1641 et 1646, sur ordre du prélat, le géomètre arpenteur, Philippe de Deyn, dressa de magnifiques cartes cadastrales pour l'abbaye (7).

L'abbaye engagea quelques procès sous sa prélature : en février 1648, devant le Conseil de Brabant contre les curés de Pamel et Meerbeke en ce qui concerne le bail antérieur ; le 7 septembre 1647, contre le magistrat de Ninove à propos des dîmes ; en 1652, contre Ghijsbrecht van Oudenhove à propos des engagères de biens féodaux en échange de rentes anciennes ; le 24 mars 1654, contre Maximilienne d'Oyenbrugge, abbesse de Beaupré, à propos d'un fief à Strijtem (8). Le 27 mai 1642, Philippe V, roi d'Espagne, vendit à l'abbaye les seigneuries de Sint-Antelinks et Woubrechtgem, avec tous les droits qui s'y rattachaient, en engagère, pour la somme de dix mille livres de Flandre (9).

Le 18 juillet 1642, l'abbaye demanda aux États de Flandre de se prononcer sur la question de savoir si l'abbé, en tant que religieux, avait droit à l'exemption de l'impôt (10). En 1651, l'abbé Chrétien Roelofs fut représentant du Clergé de Flandre aux États.

(1) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 3, f°s 11-17 : 4 novembre 1638. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 51-52.

(2) E. SOENS, *De kerh van Ninove...*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 216.

(3) R. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 339, 445, 448.

(4) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 606 ; III, 300-301.

(5) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 133 ; IV, 31.

(6) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 91.

(7) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 124.

(8) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 60.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5 : février 1648 ; 7 septembre 1647 ; 1652 ; 24 mars 1654.

(10) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5 : 27 mai 1642.

(11) J. DRONDT, *Tafels der Resolutieboeken der Staten van Vlaanderen*, II, 438, Bruxelles, 1941.

JEAN DE NEVE fut nommé le 7 septembre 1657 et mourut (1) le 4 mars 1685. L'élection eut lieu du 22 au 25 mai 1657. Jean De Neve obtint des quarante votants quatorze premières voix, seize deuxièmes et trois troisièmes. Il fut nommé par le gouverneur (2), don Juan d'Autriche, le 7 septembre 1657. Il fut consacré par l'archevêque de Malines le 4 novembre 1657 en présence des abbés de Parc et de Tronchiennes. Il était originaire d'Outer et licencié en Théologie (3). Avant son élection, il fut, durant trois ans, prieur et maître des novices.

Selon l'état des biens, dressé le 24 mai 1657, les revenus étaient tombés à 13774 florins et les dépenses n'atteignaient pas moins de 13374 florins. La diminution de cinq à six mille florins des revenus fut attribuée au fait que de nombreux fermiers étaient insolvables à cause des lourdes charges, des occupations et du campement des troupes françaises dans les fermes (4).

En 1660, l'abbé conclut un contrat avec l'architecte van Waesberghe afin de continuer la construction de l'église. Dès 1666, les travaux devaient être arrêtés en raison des guerres de Louis XIV. De 1667 à 1697, la ville et l'abbaye furent occupées à plusieurs reprises par les troupes françaises. De mai 1667 au 21 janvier 1668, du début 1678 au 15 février 1674 et en 1681, l'abbé dut s'enfuir au refuge de l'abbaye à Gand. Les années 1668 et 1678, surtout, furent catastrophiques. Le 10 février 1668, l'abbé emprunta quatre mille florins; le 22 février, trois mille; le 20 octobre, il fut contraint de porter l'argenterie au Mont de Piété comme garantie pour une somme de trois mille soixante florins. Le 30 décembre 1678, après la conclusion de la Paix de Nimègue, de septembre 1678, l'abbaye fut à nouveau ravagée par les Français. L'abbé fut une fois encore contraint d'emprunter, ce qu'il fit encore en 1679 pour une somme de quinze mille florins (5).

Le 7 juin 1662, on fonda dans la chapelle de Renissart une confrérie des Saints Corneille et Cyprien, par une bulle d'Alexandre VII (6). Le 30 mai 1666, le prélat fut nommé par l'abbé-général visiteur de la circarie de Brabant et de Frise (7). Le 18 octobre 1681, il conclut une confraternité de prières avec l'abbaye d'Afflighem (8).

Il siégea aux États de Flandre. Le 19 août 1678, on parvint à un accord entre la ville et l'abbaye à propos des prières et des subsides. Cependant, la ville et l'abbaye seraient taxées séparément (9).

Cela n'empêcha pas que le jugement de son successeur à propos de sa conduite fut très sévère. Selon F. De Moor, la conduite de Jean De Neve, malgré ses grandes capacités intellectuelles, ses

(1) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET- dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 744-745. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 6. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 117-118. — C. L. HUGO-SACRI et CANONICI... *Annales*, II, 378. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 620. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288.

(3) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 445.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 413-422.

(5) E. SOENS, *De kerk van Ninove...*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 217-218. — E. SOENS, *De herberg der abbdij Ninove te Gent*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, XVIII, 170-178, Gand, 1910. — H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 423-434. — Ces deux auteurs se basent sur le journal de l'abbé J. De Neve: A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 6.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl., boîte 5: 7 juin 1662.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, chartes, suppl.: 30 mai 1666.

(8) C. COPPENS, *De nieuwe confraternitas of gebedsvereniging van de Norbertijnerabbdij Sint-Cornelius en Cyprianus te Ninove met de abbdij Affligem (1681)*, dans *Affligemensia*, VI, 3-4, Afflighem, 1949. — J. B. VALVEKENS, *Confraternitas precum in Abbatia Affligemensi*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 323-330, Averbode, 1967.

(9) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 360-361.

nombreuses vertus et étant donné les circonstances internes, ne remporta pas de succès, on verra ainsi les nombreux changements de fonctionnaires et la promotion d'incapables ; la construction de bâtiments inutiles à Ninove et à Alost ; l'habitude depuis longtemps établie d'utiliser des laïcs comme receveurs ; les longues périodes d'absence de l'abbé pour assister aux réunions des États de Flandre ; l'engagement de procès inutiles, surtout en ce qui concerne, en avril 1667, les sœurs grises de Ninove. Il aurait voulu les incorporer à l'Ordre et à l'abbaye et leur faire construire, avec les revenus de l'abbaye, un couvent à Gand (1).

On conserve de l'abbé De Neve un portrait (2) peint à l'occasion de la Joyeuse Entrée du roi Charles II d'Espagne, représenté par don Francisco de Moura y Cortereal, à Gand en 1666.

J. De Neve mourut le 4 mars 1685 après s'être disputé avec quelques confrères qui s'étaient plaint de lui, en premier lieu au Conseil Privé du roi et, ensuite, auprès du vicaire de l'Ordre, l'abbé de Tongerlo.

FERDINAND DE MOOR fut nommé le 2 avril 1685 et mourut (3) le 27 février 1698. L'élection se déroula du 16 au 18 mars 1685. Trente-deux religieux étaient présents. F. De Moor obtint onze premières voix, une deuxième et deux troisièmes. Il fut nommé (4) le 2 avril 1685. Il était né à Ninove, mais ses parents étaient originaires de Bruxelles. Par son père, il était de famille noble. Il était curé de Ninove avant son élection.

L'état des biens, annexé à son dossier de nomination, n'est pas daté, mais fait, pour la première fois, la différence entre les revenus de Brabant et de Hainaut et ceux de Flandre. Il termine par une plainte : l'abbaye voyait ses dettes augmenter quotidiennement, en raison des guerres, et spécialement le campement de troupes sur ses terres. L'abbaye fut contrainte d'emprunter vingt-huit mille florins. En effet, le 9 septembre 1685, le magistrat de Ninove accepta de prêter à l'abbé vingt mille florins pour payer les dettes les plus pressantes (5).

De 1683 à la Paix de Rijswijk, 20 octobre 1697, des troupes débandées se trouvaient dans la ville. En 1693, l'abbé fit faire des provisions dans l'église abbatiale de crainte que le blé ne soit volé. Il aurait voulu célébrer les services religieux dans l'église paroissiale, mais ce lui fut interdit par les échevins (6).

Entretemps, l'abbé fit concevoir des plans afin de continuer la construction de l'église abbatiale. Ainsi, il aurait voulu faire exécuter le chœur et y faire placer un autel en marbre avec neuf colonnes, Il y aurait contribué avec ses revenus personnels. En mai 1697, les dettes de l'abbaye étaient amorties et, du 20 au 24 septembre, la Paix de Rijswijk était conclue. L'abbé commença immédiatement les travaux. Le 29 octobre 1697, Willem de Craen, sculpteur de Bruxelles, commença l'autel en marbre pour le nouveau chœur. D'autres travaux restèrent cependant inachevés, car l'abbé mourut (7) le 28 février 1698.

(1) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 744.

(2) Cf. *supra* : iconographie.

(3) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 745. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 7 v°. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 118. — C. L. HUGO, *Sacri Canonici... Annales*, II, 378. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 605-607. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288.

(5) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 435.

(6) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 434-444.

(7) E. SOENS, *De kerk van Ninove...*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 217-218. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 59.

CHARLES CHARITÉ fut nommé le 12 mai 1698 et mourut (1) le 24 décembre 1701. L'élection eut lieu le 19 mars 1698. Parmi les trente-six chanoines, vingt donnèrent une première voix à Charité. Il y avait alors à l'abbaye un différend sérieux entre les partisans de Charles Charité et ceux de son concurrent, Denis Freysers. Dans l'avis des commissaires donné au Conseil d'État tous deux étaient accusés d'inconduite, et ce fut J. B. Maes, proviseur, qui fut présenté comme candidat. Le peu de voix qu'il réussit à obtenir s'explique par les économies qu'il fit sur la nourriture des chanoines durant la guerre. Lors de l'examen du 19 mars 1698, toutes les accusations furent supprimées et Charles Charité fut proposé à la nomination (2) le 12 mai 1698.

Il était originaire de Ninove, mais fut élevé à Alost. Il était très versé en Théologie scholastique dont il donna des leçons pendant vingt ans. On ne continua pas les travaux à l'église durant sa prélature.

DENIS FREYSERS fut nommé le 2 février 1702 et mourut (3) le 13 mai 1712. L'élection eut lieu les 16 et 17 janvier 1702. Il y avait alors quarante-six chanoines. Il obtint quarante et une premières voix, trois deuxièmes et une troisième. Il fut nommé (4) le 2 février 1702. Il était originaire de Hasselt où il était né le 4 mai 1647. Il fit ses études à Enghien. Il fit profession en 1666. Il fut organiste pendant vingt ans. Avant sa nomination comme abbé, il fut curé de Ninove pendant dix-sept ans. Lors de sa nomination, les bourgmestres et les échevins de Hasselt lui souhaitèrent tout le bonheur possible (5).

Il fit construire une chapelle dans le Kriebroekbos à Ninove, consacrée à Notre-Dame. En 1710, les soldats de l'armée autrichienne firent subir de graves dommages à l'abbaye et mirent même le feu à la grange de la basse-cour. En décembre 1710, l'abbé demanda au Chapitre de pouvoir continuer la construction de l'église. Il voulait vendre le refuge d'Alost ainsi qu'un morceau du jardin du refuge de Gand. Avec cet argent, on aurait pu continuer les travaux. Cette requête fut rejetée et l'abbé promit d'employer les revenus exceptionnels à l'embellissement de l'église, l'amélioration de la nourriture et la distribution des aumônes (6).

F. VAN DER HAEGHEN succéda à son prédécesseur le 3 juillet 1712 et mourut (7) le 1^{er} avril 1754. Il était né à Grammont le 17 juillet 1672. Il était proviseur avant son élection.

(1) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 745. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, 1^o 7 v^o. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 118. — C. L. HUGO, *Sacri et Canonici... Annales*, II, 378. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, IV, 98. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288.

(3) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 745-746. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, 1^o 7 v^o. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 118. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1288.

(5) P. DANIELS, *L'abbé Denis Freysers*, dans *Versamelde opstellen uitgegeven door den Geschied- en Oudheidkundige Studievereniging te Hasselt*, VIII, 7-10, Hasselt, 1932.

(6) E. SOENS, *De kerk van Ninove...*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 218-219.

(7) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 984. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, 1^o 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, II, 203. — *Gallia Christiana*, V, 118. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, II, 282-283. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 120. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

Le 30 mai 1713, l'abbé et le couvent, rassemblés dans la salle capitulaire, décidèrent de continuer les travaux de construction. Le 7 décembre 1713, l'abbé acheta cinq journaux de bois à Zandbergen pour y exploiter du grès. En 1715, les travaux projetés étaient en voie de réalisation. Le 10 mars 1716, l'abbé célébra une messe solennelle à l'occasion du début des travaux. Le 7 avril 1717, l'abbé témoignait qu'il avait rassemblé une somme de 25000 florins. Le reste des fonds pouvait être acquis par des rentes viagères. C'est ainsi que de 1718 à 1723, l'abbé put obtenir 11700 florins. En 1723, la construction était terminée. Le 25 juillet, la première messe célébrée dans la nouvelle église abbatiale et elle fut consacrée, le 27 avril 1727, par l'archevêque de Malines, Philippe d'Alsace de Boussu. Entre 1728 et 1742, on travailla à l'ornementation intérieure de l'église (1).

Le 18 février 1726, Ferdinand van der Haeghen fut élu représentant du clergé aux États de Flandre (2). En 1716, il y eut encore un conflit avec la ville. L'occasion fut l'état de décrépitude de l'église paroissiale. A ce moment, se posa la question de savoir si l'abbaye maintenant ne se trouvait pas à l'intérieur de la juridiction de la ville. En février 1717, on arriva à un compromis. L'abbaye interviendrait dans les dépenses pour l'église paroissiale, mais, par la suite, les restaurations à la tour, aux nefs et aux chapelles latérales seraient à charge de la ville. Pour ce qui concernait le personnel laïc, les échevins auraient juridiction dans l'enceinte de l'abbaye (3). En 1736, deux chanoines quittèrent l'abbaye et se firent trappistes, c'était Godefroid de Drooghe et Antoine Fiocco. Godefroid revint rapidement et devint dès 1741 sous-curé à Pamel (4). En 1741, l'abbé fêta le jubilé de ses cinquante ans de profession.

FERDINAND VAN DER EECKEN fut élu abbé le 2 mai 1754 et nommé (5) le 12 juin 1754. Il mourut le 6 octobre 1783. Il était né à Ninove le 25 août 1706, entra à l'abbaye le 29 juin 1725 et prit l'habit le 26 juillet 1725. Il prononça ses vœux le 27 mai 1727. Avant son élection comme abbé, il était curé à Okegem (6).

En 1774, à l'occasion du jubilé de ses cinquante années depuis son entrée à l'abbaye, on publia un volume d'hommage (7). En 1780, les bâtiments de l'abbaye furent complètement reconstruits par l'architecte Simoens de Gand d'après les plans de Dewez (8).

Le siège abbatial fut vacant (9) du 6 octobre 1783 au 8 janvier 1788. Le 14 avril 1787, on procéda à un état des biens en application des édits de 1786-1787 de Joseph II. Selon ce document, les revenus atteignaient 43748 florins, les dépenses 42418. Il y est entre autres fait mention que l'abbaye ne conservait aucun acte original... (10).

(1) E. SOENS, *De kerk van Ninove...*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 219-239. — J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 59-71.

(2) E. SOENS, *De herberg der abdij Ninove te Gent*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, XVIII, 180.

(3) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 265-266.

(4) G. VAN HERREWEGHEN, *Een Brabantse monnik in de abdij van La Trappe*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVII, 377-387. Bruxelles, 1954.

(5) A.G.R., *Chancellerie autrichienne*, n° 797, 180.

(6) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 784. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 16. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(7) L. GOOVARTS, *Écrivains, artistes et savants...*, I, 606.

(8) Th. DE LIMBURG-STIRUM, *Notice sur l'église de l'ancienne abbaye des Prémontrés à Ninove*, dans *Messenger des sciences historiques*, 85, Gand, 1874.

(9) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(10) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46897.

JEAN PAMELEIRE fut élu le 8 janvier 1788 et nommé (1) le 2 février 1788. Il mourut le 30 juin 1800. Il naquit à Pamele près d'Audenarde le 25 janvier 1731. Il fit profession le 27 mai 1754. Avant son élection, il était curé à Denderwindeke (2).

Le montant de l'abbaye dans la contribution de 1794 était de 40000 florins. L'abbaye essaya de rassembler cette somme par la fonte de l'argenterie, l'emprunt et la vente de maisons et de terres qui fut faite en partie par le notaire Chaboceau en faveur de l'abbaye.

Le 1^{er} septembre 1796, l'abbaye fut supprimée et ses biens confisqués au profit des Domaines nationaux; ils furent vendus publiquement l'année suivante. Le 20 janvier 1797, l'abbaye fut évacuée. Le prieur van Haelen avait pu mettre en sûreté les biens les plus précieux et avait réussi, avec l'aide du notaire Chaboceau, à soustraire une partie des terres des griffes de l'occupant. Il acheta même, en mars 1797, les bâtiments abbatiaux.

Le dernier abbé mourut soudainement le 30 juin 1800. Dans les années suivantes, il ne resta plus que trois chanoines à l'abbaye (3).

En 1812, on connut par un délateur les falsifications du notaire Chaboceau et les endroits où les archives de l'abbaye et les objets précieux avaient été cachés. Les sommes augmentées des intérêts durent être transférées par les acheteurs aux Français. On vendit à Gand tous les objets précieux (4).

Le 14 novembre 1810, les chanoines restants cédèrent à l'administration de la ville l'église abbatiale comme église paroissiale. Ce fut approuvé par Napoléon (5) le 22 avril 1812.

(1) A.G.R., *Chancellerie autrichienne*, n° 747, 546.

(2) *Recapitulatio...*, éd. J. J. DE SMET, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 784. — A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 23. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 317.

(3) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 609-611.

(4) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 611-613.

(5) J. WALTERS, *Ninove en omstreken...*, 35-37.

ABBAYE DE TRONCHIENNES

Salenchem (1136), Salechem (1138); ecclesia beate Marie Trunchiniensis (1138), Trunciniensis ecclesia (vers 1165), conventus de Trunchinio (1201), abbas Troncenensis (1202/1204), ecclesia sancte Marie de Trunchinis (1217), ecclesia beate Marie de Trunchines (1219), ecclesia beate Marie de Truncinis (1235), conventus de Dronghines (1247), ecclesia beate Marie de Troncinio (1251), kerke van Dronghine (1281), couvent de Trunchienes (1298), couvent de Tronchiennes (1299), abt van Dronghinen (1308), eglise de Tronchiennes (1312), eglise de Tronchines (1331), ecclesia beate Marie Trunchiniensis (1357), kerke van Dronghene (1371), onser Vrouwen kerke ende cloister ven Dronghen (1495); clooster van Dronghen (1567).

SOURCES (1): À peu près toutes les archives, provenant de l'abbaye prémontrée, établie d'abord à Zalegem (2) et ensuite à Tronchiennes (3), pour autant qu'elles aient échappé aux mains des gueux au XVI^e siècle et à l'incendie de 1727, se trouvent actuellement réunies aux Archives de l'État à Gand (4). D'après J. Buntinx, *Inventaris van het Archief der Abdij van Dronghen*, Bruxelles, 1971, le fonds de l'Abbaye de Tronchiennes y comprend cent et une chartes, à savoir cinq du XIII^e siècle, sept du XIV^e, quarante-cinq du XV^e, vingt-trois du XVI^e, vingt du XVII^e et une du XVIII^e. Les autres pièces y sont recensées en 318 numéros, répartis en cinq groupes, intitulés: I. Généralités, vie intérieure, administration (n^{os} 1-22); II. Paroisses desservies par l'abbaye (n^{os} 23-34); III. Possessions de l'abbaye et de ses offices en général (n^{os} 35-125); IV. Les possessions en particulier (n^{os} 126-312); V. Varia (n^{os} 313-318).

Dans le premier groupe, quelques pièces méritent une attention spéciale, puisqu'elles ont fourni la plupart des informations utilisées dans la présente notice. D'abord, les deux cartulaires, que J. Buntinx date respectivement d'environ 1208 (5) et de la fin du XIV^e siècle (6); dans tous les deux, cependant, des actes plus récents ont été ajoutés par après. Puis, deux manuscrits, d'un contenu presque identique, le *Liber vestitionum, professionum, promotionum et ex hac mortali vita decedentium omnium religiosorum Trunchiniensium, inchoatus a viventibus tempore inaugurationis Reverendi admodum et Amplissimi Domini D. Norberti Vande Kerchove eiusdem Monasterii Praelati, id est ab anno millesimo sexcentesimo sexagesimo*

(1) R. VAN WAERFELGHEM, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 298-299, Bruxelles, 1930. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 409-412, Straubing, 1952-1955.

(2) Zalegem, lieu-dit à Vrasene, prov. de Flandre Orientale, cant. de Saint-Gilles-Waas; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(3) Tronchiennes, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(4) Les fonds de Tronchiennes, conservés autrefois à l'ancienne abbaye à Tronchiennes et à l'abbaye de Grimbergen, ont été déposés aux Archives de l'État à Gand, où ils forment désormais un tout avec le fonds de l'abbaye de Tronchiennes qui s'y trouvait déjà.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 6.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 7.

secundo (1) et le *Calendarius Abbatiae B. Mariae Trunchiniensis continens vivorum et mortuorum aetatem, officia, qualitates, dignitates etc., ab anno millesimo sexcentesimo sexagesimo secundo, sive ab inauguratione Amplissimi ac Reverendissimi Domini Norberti Vande Kerckhove* (2) : ils contiennent nombre de données biographiques sur les religieux de Tronchiennes qui étaient en vie en 1662, ainsi que ceux qui sont entrés à partir de cette année jusqu'à la suppression de l'abbaye ; le second de ces deux volumes semble être copié partiellement du premier. Ensuite, la *Copia authentica Mortuarii Ecclesiae Abbatialis B.M.V. in Truchinio. Anno 1775* (3) : en fait c'est une liste, de valeur historique parfois douteuse, des religieux de l'abbaye, par ordre chronologique de leur décès. Enfin, trois manuscrits contenant ce qu'on appelle la chronique de Tronchiennes (4), dont il sera question plus loin.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent plusieurs documents relatifs à l'abbaye de Tronchiennes, à savoir dans les fonds du *Conseil d'Etat* (5), de la *Jointe des Amortissements* (6), des *Archives ecclésiastiques* (7), des *Chambres des Comptes* (8) et des *Papiers d'Etat et de l'Audience* (9).

À Rome, aux Archives du Vatican, se trouvent également plusieurs pièces relatives à l'abbaye de Tronchiennes, notamment dans les *Libri obligationum et solutionum* (10), les *Diversa Cameralia* (11), les *Lettres de Jean XXII* (12), les *Lettres de Clément VI* (13), les *Lettres d'Urbain V* (14), les *Suppliques de Clément VII* (15) et les *Libri Annatarum de Martin V* (16).

(1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13 : reproduction photographique. — L'original est aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE GRIMBERGEN, VI, 111.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 12 : reproduction photographique. — L'original est aux A.A.GRIMBERGEN, VI, 110.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14 : reproduction photographique. — L'original est aux A.A.GRIMBERGEN, VI, 112.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, nos 1, 3 et 4.

(5) M.-R. THIELEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, *Inventaire des archives du Conseil d'Etat*, n° 1304, Bruxelles, 1954.

(6) P. LEFÈVRE, *Inventaire des archives de la Jointe des Amortissements*, n° 620, dans *Travaux du Cours pratique d'Archivéologie donné pendant les années 1920-1925 par J. Cuvelier*, Bruxelles, 1926. — P. LEFÈVRE, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 77-78, Tongerlo, 1925.

(7) A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives ecclésiastiques du Brabant*, III, nos 8385 et 9403, Bruxelles, 1922.

(8) H. NELIS, *Inventaire des archives des Chambres des Comptes. Série des Registres (Comptes)*, VI, n° 46897, Bruxelles, 1931.

(9) A. ERENS, *Élections abbatiales dans l'ancienne Circarie de Brabant*, nos 898, 911, 919 et 929, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 145-146, Tongerlo, 1937. — Des renseignements fort utiles, qui y sont contenus, m'ont été communiqués par les chanoines J. B. H. Valvekens et W. M. Grauwen.

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, nos 372, 396, 436, 679, 812, 1626, 1627, 1628, 1629, 1811, 1812, 1886, 1894 et 1940, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(11) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des archives vaticanes (1388-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, nos 426, 468, 500, 581 et 671, Rome, Namur, Paris, 1906.

(12) A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 2, nos 685 et 686, Bruxelles, Rome, 1908 ; II, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 3, nos 2295, 2296, 2297 et 2956, Bruxelles, Rome, 1912.

(13) P. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI (1342-1352)*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 6, n° 1750, Bruxelles, Rome, 1914.

(14) A. FIERENS et C. TISON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 9, nos 302, 978, 1179 et 1379, Bruxelles, Rome, 1928. — C. TISON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, II, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 15, n° 2086, Bruxelles, Rome, 1932.

(15) K. HANQUET, *Documents relatifs au Grand Schisme*, I, *Suppliques de Clément VII (1379-1394)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 8, n° 1969, Bruxelles, Rome, 1924.

(16) F. BAIX, *La Chambre Apostolique et les « Libri Annatarum » de Martin V (1417-1431)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1^{re} série, 14, n° 366, Bruxelles, Rome, 1947-1960.

Enfin, quelques documents concernant l'abbaye de Tronchiennes sont conservés aux abbayes de Grimbergen (1), du Parc (2) et d'Averbode (3) ainsi qu'à l'archevêché de Malines-Bruxelles (4).

Un premier essai d'histoire générale de l'abbaye de Tronchiennes peut se voir dans ce qu'on appelle la chronique de Tronchiennes (5). Norbert Lammens, qui entra à l'abbaye en 1608 et mourut comme prieur le 4 janvier 1641, recueillit une masse de données sur l'histoire de Tronchiennes, depuis les origines en 606 jusqu'à l'année 1640. Pour les temps plus reculés, il se basa sur des chroniques existantes, mais pour retracer l'histoire des Prémontrés de Tronchiennes, il utilisa surtout les archives de l'abbaye. Tantôt il transcrit les documents, tantôt il les résume, tantôt il se contente d'en énoncer certaines données, parfois de cette façon-ci : « À une telle date, un tel était abbé ». Ceci peut suffire pour dire l'importance de son œuvre (6). Malheureusement, il l'a laissée dans un état de brouillon, fort difficile à lire, à cause des multiples additions, faites d'une écriture extrêmement fine et serrée, non seulement dans les marges, mais même à travers le texte (7). Ces notes de Norbert Lammens sont à la base d'autres travaux, plus lisibles, parmi lesquels deux méritent d'être signalés ici : le premier, que J. Buntinx date d'environ 1716, contient entre autres une liste des abbés (8) ; le second, attribué par J. Buntinx au milieu du XVII^e siècle et intitulé *Descriptio de origine conventus, postea abbatis Trunchiniensis, Ordinis Praemonstratensis ; de eius fundatore et loco, et omnibus circumstantiis, cum annotatione temporum, etc.* (9), a été publié par J.-J. De Smet, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 589-700, Bruxelles, 1837. À noter toutefois que ce texte imprimé est loin de reproduire toutes les données recueillies par Norbert Lammens. Par contre, il fournit, en appendice (pp. 701-734), un choix de 56 chartes (1084-1630).

TRAVAUX : Les aperçus historiques sur l'abbaye de Tronchiennes, insérés dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 308-312, La Haye, 1735 ; *Gallia christiana*, V, 233-239, Paris, 1731, et C. L. Hugo, *Sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 987-998, Nancy, 1736, se limitent à peu près à une liste des abbés. La *Copia authentica Mortuarii*, déjà mentionnée, met également en évidence les abbés (10). L'étude de J. B. Goetstouwers, *De Abdij van Drongen. De abten tot de troebelen der zestiende eeuw*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 301-311, Averbode, 1959, qui n'est qu'un chapitre d'une monographie inédite sur l'abbaye de Tronchiennes (11), peut être regardée, elle aussi, comme une liste des abbés, se terminant toutefois au milieu du XVI^e siècle. Des listes plus complètes

(1) A.A.GRIMBERGEN, VI, 110, 111 et 112 : ce sont les originaux du *Calendarius*, du *Liber vestitionum* et de la *Copia authentica Mortuarii*, dont une reproduction photographique a déjà été signalée aux A.É.G. *Abbaye de Tronchiennes*, nos 12, 13 et 14. — Ces originaux m'ont été communiqués par le chanoine J. P. De Meyer.

(2) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE PARC, R.VII, 65 ; C.VII, boîte XVII et boîte XLIV, liasse 4 : renseignements fournis par le chanoine S. F. Maes.

(3) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AVEROBDE, IV, ms. 116 : ce manuscrit m'a été communiqué par le chanoine A. F. Caeyers.

(4) D'après des renseignements fournis par l'abbé C. Van de Wiel.

(5) Voir à son sujet : V. FRIS, *Le Chronicon Trunchiniense*, dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, XLIII, 322-325, Bruxelles, 1900. — F. SCHEPENS, *Le manuscrit de la chronique de l'abbaye de Tronchiennes-les-Gand*, dans *B.C.R.H.*, XCIX, 1-7, Bruxelles, 1935.

(6) Bon nombre de ses assertions peuvent être contrôlées par confrontation avec les cartulaires. Le fait qu'elles se révèlent véridiques, permet de lui ajouter foi dans les nombreux cas où il s'en réfère à des documents qui ne sont plus accessibles.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 3.

(10) A.A.GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14. — L'auteur semble avoir utilisé la liste des abbés, qui se trouve dans le manuscrit cité des A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, tout en y ajoutant des milésimes, qui ne sont pas toujours dignes de foi.

(11) Le père F. Stoops, recteur de l'Ancienne Abbaye à Tronchiennes, a bien voulu me communiquer le manuscrit de son confrère, décédé en 1945.

ont été publiées par R. Van Waefelghem, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 24-29, Tongerlo, 1936, et N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411-412, Straubing, 1952-1955.

Plus étendus sont les aperçus historiques de F. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 60-107, Gand, 1864-1870, et de C. Goemé, *De Norbertijnen te Drongen 1138-1796* (Bijdragen van de Heemkundige Kring Dronghine), s.l., s.d. (1972).

R. Vandewalle, *De Vroegste geschiedenis van de Premonstratenserabdij te Drongen (1138-1300)*, mémoire présenté en 1965 à l'Université Catholique de Louvain, étudie surtout la formation du domaine durant l'époque indiquée. D'après J. Buntinx (1), les possessions de l'abbaye avaient comme centres principaux : Tronchiennes, Gand et Deinze ; Brust, Bambrugge et Zonnegem ; le nord-est du pays de Waas et la partie attenante de la Zélande. Un relevé complet des biens, revenus et dépenses de l'abbaye, rédigé le 12 avril 1787 par le proviseur Léonard Siron, est conservé aux Archives de l'Etat à Gand (2). Les biens situés dans le Pays d'Alost aux XVII^e et XVIII^e siècles sont décrits par G. De Smet, *De goederen der Praemonstratenserabdij van Drongen in het Land van Aalst in de 17^e en 18^e eeuw*, dans *Het Land van Aalst*, IX, 111-115, Alost, 1957.

Si l'abbaye de Tronchiennes a bien mérité du développement économique de la région, par le défrichement et l'exploitation de ses vastes terrains, elle a contribué largement aussi à la culture religieuse, spécialement dans les paroisses qui lui étaient confiées. L'abbé de Tronchiennes possédait le droit de patronat non seulement de l'église paroissiale de Tronchiennes, mais en outre des églises suivantes (3) : Astene, Petegem (4), Vosselare, Nevele, Landegem, Hansbeke (5), Ursel (6), Verrebroek (7), Hengsdijk, Pauluspolder, Hulsterlo (8) et Zonnegem (9). L'église de Serskamp (10), qui appartenait juridiquement au monastère des sœurs prémontrées de Serskamp-Tussenbeek et qui était desservie par leur prévôt, appartenait pratiquement à l'abbé de Tronchiennes, puisque celui-ci, en tant que père-abbé de ce monastère, y avait le droit de nommer le prévôt et la prieure (11). Voir à ce propos M. De Meulemeester, *Les Sœurs Nobertines de Tusschenbeek. Les droits paroissiaux à Cherscamp*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 306-319, Tongerlo, 1929.

Parmi les œuvres d'art de l'abbaye de Tronchiennes, un tableau, peint au début du XVI^e siècle par un maître flamand et représentant la *Vierge et l'Enfant*, est allé enrichir la collection Weld-Blundell,

(1) G. BUNTINX, *Inventaris van het Archief der Abdij van Drongen*, III.

(2) G. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, VII, n° 31709, Bruxelles, 1977.

(3) D'après des notes de J. B. GOETSTOUWERS, conservées à l'Ancienne Abbaye à Tronchiennes, et N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 409. J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief der Abdij van Drongen*, II, y ajoute les paroisses de Boekhoute, Opwijk, Oudegem, Welle, Sint-Jans-Leerne et Zalegem.

(4) Astene et Petegem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559 ; depuis lors diocèse de Gand.

(5) Vosselare, Nevele, Landegem et Hansbeke, prov. de Flandre Orientale, cant. de Nevele ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559 ; depuis lors diocèse de Gand.

(6) Ursel, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zomergem ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559 ; depuis lors diocèse de Gand.

(7) Verrebroek, prov. de Flandre Orientale, cant. de Beveren ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559 ; depuis lors diocèse de Gand.

(8) Hengsdijk, Pauluspolder et Hulsterlo (actuellement Nieuwnamen), prov. de Zélande aux Pays-Bas ; diocèse d'Utrecht jusqu'en 1559 ; diocèse de Gand jusqu'en 1801 ; depuis lors diocèse de Breda. — Sur Hulsterlo, voir : N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 438-439.

(9) Zonnegem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Herzele ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; diocèse de Malines jusqu'en 1801 ; depuis lors diocèse de Gand.

(10) Serskamp, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; diocèse de Malines jusqu'en 1801 ; depuis lors diocèse de Gand.

(11) Voir la notice sur le monastère de Serskamp-Tussenbeek dans le présent volume.

à Ince Blundell Hall (Lancashire) en Angleterre (1). Un autre, du XVII^e siècle, une *Adoration des bergers* par Antoine van den Heuvel, a trouvé une place au Musée de Gand (2).

De la bibliothèque de Tronchiennes, quelques manuscrits se trouvent actuellement dans les bibliothèques de Gand (3) et de Bruges (4). On dispose encore d'un inventaire de la bibliothèque (5) de la maison dépendante de Hulsterlo en 1573.

La sigillographie de l'abbaye de Tronchiennes est encore à étudier. J. B. Lavaut a consacré quelques pages à des sceaux appendus à des chartes de 1293 (6), 1360, 1455 et 1493 (7). Des sceaux utilisés en 1222, 1233 et 1306 sont décrits dans la *Descriptio*, déjà mentionnée (8). J. Walters a signalé des sceaux munissant des actes (9) de 1229 et de 1243. G. Demay a fait de même pour des sceaux appendus à des chartes (10) de 1297 et de 1306. Aux Archives de l'État à Gand, des sceaux de l'abbaye de Tronchiennes se trouvent attachés à des chartes (11) de 1357, 1495, 1501, 1539, 1541, 1610 et 1639. Dans la *Collection sigillographique* des Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on a noté des sceaux utilisés en 1180 (n^o 17267), 1221 (n^o 18232), 1288 (n^{os} 1401, 1402 et 1403), 1290 (n^{os} 3330, 3331 et 3332), 1301 (n^o 2803), 1427 (n^o 14584), 1429 (n^o 23945), 1441 (n^o 17997) et 1546 (n^o 18158) (12). Enfin, l'abbaye de Grimbergen possède les matrices des sceaux de l'abbaye de Tronchiennes au XVIII^e siècle et de trois abbés de cette époque (13), à savoir de Pierre de Caesemaeker (1731-1740), d'Antoine De Stoop (1740-1767) et de Rainier Heye (1767-1791).

Les armoiries de l'abbaye de Tronchiennes présentent un cygne blanc nageant sur un fond d'azur, avec la devise: *Vita brevis* (14).

En matière d'iconographie, il faut signaler une maquette en bois d'environ 60 cm de long et de large, conservée à l'Ancienne Abbaye à Tronchiennes, avec l'indication (15): *De Norbertijnerabdij in het jaar 1797*.

* * *

(1) G. HULIN DE LOO, *L'exposition d'art français, à Londres, en 1832. Notes sur quelques tableaux du XV^e siècle*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, XIV, 66-67, Bruxelles, 1932.

(2) J. E. JANSEN, *La Belgique Norbertine*, 326, Averbode, 1921.

(3) J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand*, n^{os} 140, 153, 287 et 568, Gand, 1849-1852. — Sur le n^o 153, une *Vie de saint Norbert*, et le n^o 154, une *Vie de saint Basin*, voir: *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae publicae civitatis et academiae Gandavensis*, dans *Analecta Bollandiana*, III, 194-197 et 204-209, Bruxelles, 1884.

(4) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la Ville de Bruges*, 461-462, ms. 410, Gembloux, Paris, 1934.

(5) P. SCHREPPENS, *Een ongedrukt inventaris van Hulsterloo in 1573*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 362-372, Tongerlo, 1925.

(6) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 1-4, Gand, 1879.

(7) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 129-133.

(8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 715, 609, 614 et 615, Bruxelles, 1845.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, III, 264-266 et 324, Gand, 1930.

(10) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la France recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du Département du Nord*, II, 228 et 279, Paris, 1873.

(11) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, chartes n^{os} 10, 55¹, 55², 68, 69¹, 82 et 92.

(12) D'après une liste que m'a communiquée le chanoine W. M. Grauwen, qui a bien voulu se charger d'un examen ultérieur à propos du n^o 17997. Selon la fiche aux A.G.R., ce sceau appartenait à un abbé du nom de Jean et était appendu à une charte de Saint-Bavon à Gand, datant de 1441. Or, à cette époque je m'attendais à rencontrer l'abbé Olivier, décédé en 1445 et à qui succède Jean Voet. Je me demandais s'il n'y avait pas eu une erreur et si la charte en question ne datait peut-être pas de 1447. Malgré des recherches faites à Gand dans différents fonds, on n'a pas pu la retrouver, ni en 1441, ni en 1447.

(13) D'après des renseignements fournis par le chanoine J. P. De Meyer.

(14) A.A.GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 14, *Copia authentica Mortuarii*, f^o 2. — J. E. JANSEN, *La Belgique Norbertine*, 352, Averbode, 1921, et, à sa suite, N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, III, 491, donnent comme devise de l'abbaye de Tronchiennes: *Non sine spinis*; ils ont pris, semble-t-il, la devise de l'abbé Claude Stuperaert pour celle de l'abbaye.

(15) D'après un renseignement fourni par le père F. Stoops. — Voir aussi: N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

Une tradition chère aux Prémontrés de Tronchiennes dit que leur abbaye fut fondée en 1134, l'année même de la mort de saint Norbert, par Ywan de Gand, surnommé le Chauve, comte d'Alost, fils de Baudouin le Gros et beau-fils du comte de Flandre, Thierry d'Alsace (1).

De fait, dans une charte de 1136, Thierry déclare avoir cédé le lieu dit Zalegem aux frères y vivant selon la règle de saint Augustin, et cela à la prière d'Ywan, qu'il appelle le fondateur de ce lieu (2). Dans une autre chartre, datant également de 1136, Simon, évêque de Tournai, ratifie la cession faite par un certain frère Gautier à Gautier, abbé de Saint-Martin de Laon, de deux propriétés : l'une appelée Zalegem, afin d'y ériger une abbaye pour des frères vivant selon la règle de saint Augustin et les us de Saint-Martin de Laon ; l'autre située à Petegem sur la Lys, pour y installer des pieuses femmes servant Dieu sous la conduite de l'abbé de Zalegem (3). La nouvelle fondation de Zalegem (4) sera donc une filiale de l'abbaye de Saint-Martin de Laon et son abbé sera lui-même père-abbé du monastère des sœurs de Petegem (5).

En 1138, deux autres chartes, émanant encore respectivement de Thierry et de Simon, nous apprennent qu'Ywan transféra l'abbaye de Zalegem à Tronchiennes, pour y prendre la place d'un Chapitre de chanoines, du consentement d'ailleurs de leur prévôt Oger, et que Zalegem serait désormais une dépendance de Tronchiennes (6).

* * *

GOSUIN (7), chanoine de l'abbaye de Saint-Martin de Laon (8) et parent d'Ywan de Gand (9), fut placé par celui-ci à la tête de la nouvelle abbaye de Zalegem (10). En 1140, il

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 603-604. — A.A.GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 3 et 5. — Au sujet d'Ywan de Gand, voir : J.-J. DE SMET, *Mémoire historique et critique sur la Seigneurie ou Comté d'Alost*, dans *Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, XXXIV, 19-24, Bruxelles, 1864. — J.-J. DE SMET, *Alost (Seigneurs d')*, dans *Biographie Nationale*, I, 236-237, Bruxelles, 1866. — G. DE SMET, *Iwein van Aalst en de Norbertijnerabdij van Drongen*, dans *Het Land van Aalst*, IX, 73-75, Alost, 1957.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire f° 6 v° : éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 705-706.

(3) Charte éditée dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 704-705.

(4) Voir : F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 3^e série, IV, 34-37, Gand, 1881.

(5) Voir la notice sur le monastère de Petegem-Deinze dans le présent volume.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 6 v°-7 et 25 : éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 706-707 et 707. — Sur le Chapitre établi à Tronchiennes avant l'arrivée des prémontrés, voir : *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 591-604. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 308-309. — *Gallia christiana*, V, 233-235. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 987-990. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 60-72. — Quant à la prétendue fondation de ce Chapitre par saint Amand, voir : E. DE MORBAU, *Saint Amand apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, dans *Museum Lessianum*, section missiologique, 7, 234-237, Louvain, 1927.

(7) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 309-310. — *Gallia christiana*, V, 235. — C. L. HUGO, *Annales*, II, 990-991. — A.A.GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 3-5. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 25, Tongerlo, 1936. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 301, 302, Averbode, 1959. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 411.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 309-310.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 603. — A.A.GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 3 v°, précise qu'il était son oncle paternel. — Selon A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 311, il aurait été le frère d'Eustache de Petegem, ce qui semble douteux, puisque celui-ci avait un frère, mentionné comme Gosuin de Nieuwerkerken dans une charte de 1146 : A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 7 v° : éd. A. DU CHESNE, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardras, de Gand et de Coucy, et de quelques autres familles illustres, qui y ont été alliées*, 75-76, Paris, 1631.

(10) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 603. — A.A.GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 3 v°.

envoya quelques-uns de ses chanoines à Dielegem (1), pour permettre au Chapitre existant à cet endroit de se convertir en abbaye prémontrée (2). Du fait, il acquit pour lui-même et pour ses successeurs le titre de père-abbé de Dielegem. Le 22 septembre 1141, le pape Innocent II, à la demande de Gosuin, prit sous sa protection l'abbaye de Tronchiennes et lui confirma tous ses biens et possessions (3). En 1146, le prévôt Énard et les chanoines du Chapitre séculier de Nevele cédèrent à Gosuin la cure et la prévôté de Nevele, à condition de pouvoir conserver, leur vie durant, la jouissance de leurs prébendes (4). Cette transaction fut ratifiée, le 15 juillet 1147, par l'évêque Anselme de Tournai, qui, à cette occasion, confirma pour sa part les possessions de l'abbaye (5). C'est ce que fit aussi, le 29 juillet 1147, le pape Eugène III, dont la chartre mentionne expressément les autels de Nevele, Hansbeke, Landegem, Vosselare, Petegem, Astene, Verrebroek et Serskamp (6). Cédant aux demandes du doyen Robert de Belle, l'évêque Nicolas de Cambrai confia de nouveau l'autel de Serskamp à l'abbaye de Tronchiennes en 1148, mais cette fois-ci pour y ériger un monastère de sœurs de l'Ordre de Prémontré (7). Ce fut l'origine du monastère des sœurs prémontrées de Serskamp, qui serait transféré, un siècle plus tard, à Tussenbeek (8). Ainsi l'abbé de Tronchiennes devint aussi père-abbé de Serskamp-Tussenbeek. Gosuin est mentionné (9) une dernière fois comme abbé de Tronchiennes dans une chartre de 1149. À cause de son grand âge, il démissionna (10) au Chapitre général, en octobre 1153. Selon l'obituaire, il décéda le 29 janvier 1160, n.s. (11).

(1) Dielegem, lieu-dit à Jette-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559; diocèse de Malines jusqu'en 1962; depuis lors diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 605. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 4. — J. LAVALLEYE, *Le « Liber Mortuorum » de l'abbaye de Dilighem. Necrologium abbatiae Diligemensis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 7 (pagination spéciale), Tongerlo, 1926. — Sur l'abbaye de Dielegem, voir: N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 280-283. — M. KOVEN, *Abbaye de Dielegem, à Jette-Saint-Pierre*, dans *Monasticon Belge*, IV, 687-720, Liège, 1969.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 39; éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 709-710.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 27; éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 710.

(5) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, 26 v°; éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 710-711.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 39; éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 711.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 27; éd. dans M. DE MEULEMESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 13, Termonde, 1914.

(8) Voir la notice sur le monastère de Serskamp-Tussenbeek dans le présent volume.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 30. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 25, dit qu'il est cité encore le 27 janvier 1154, mais la chartre à laquelle il renvoie est adressée à l'abbé Jean: A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 39 v°-40 r°; éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 711-712.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1153. — Le chroniqueur dit que ce fut au mois de mai: sans doute s'est-il laissé induire en erreur du fait qu'à son époque, le Chapitre général se tenait d'ordinaire au mois de mai; au XII^e siècle cependant il se réunit le 9 octobre. — Voir à ce sujet: C. SAULNIER, *Statuta canonici Ordinis Praemonstratensis prout autoritate Capitulum Generalium annis 1618, 1619, 1622 et 1627 sunt formata, recognita et disposita ac demum anno 1630 plena resoluta, variis Generalium et Provincialium Capitulum decretis illustrata*, 312, Luxembourg, 1770.

(11) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5.

CLÉMENT (1) fut nommé abbé de Tronchiennes en octobre 1153, par le Chapitre général qui avait accepté la résignation de Gosuin, mais, ne se sentant pas à la hauteur de sa tâche, il démissionna encore la même année (2). L'obituaire de Tronchiennes lui assigne le millésime 1153, sans spécifier s'il s'agit de l'année de sa démission ou de celle de son décès (3). Le nécrologe du Parc le mentionne, au 7 février, comme chanoine de Saint-Martin de Laon et *quondam abbas* de Tronchiennes (4).

JEAN (5) fut élu abbé de Tronchiennes (6) avant le 3 décembre 1154, date de la mort du pape Anastase IV, auquel il avait adressé une supplique (7). Le 27 janvier 1155, n.s., le nouveau pape, Adrien IV, le gratifia d'une bulle, par laquelle il prit sous sa protection l'abbaye de Tronchiennes et lui confirma ses biens et possessions (8). Le 31 juillet 1156, Godefroid, élu d'Utrecht, autorisa l'abbé Jean et ses chanoines à célébrer l'office divin et à ensevelir les morts à Hulsterlo (9). Le 1^{er} mai 1160, l'évêque Gérard de Tournai leur confia l'autel de Hansbeke (10). En octobre 1160, au Chapitre général, Jean fut déposé (11). Sa mort est signalée par Sanderus (12) en 1160; l'obituaire, qui mentionne deux abbés du nom de Jean, les fait mourir respectivement (13) en 1166 et en 1177.

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia Christiana*, V, 235. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XXXV, 302. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1153. — Le chroniqueur place l'avènement de Clément au mois de mai : voir note 10, p. 543.

(3) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°.

(4) R. VAN WAERFELGHEM, *Le Nécrologe de l'Abbaye du Parc*, 69, Bruxelles, 1908.

(5) Voir les listes des abbés dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 235-236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XXXV, 302. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411. — *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 607, et *Gallia christiana* parlent de *Johannes Walleri*; *Copia authentica Mortuarii* a (*Joannes*) *Walterus de Muella*: toutefois, il faut distinguer, semble-t-il, deux abbés successifs, Jean et Gautier.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1153.

(7) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 607.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 39 v°-40 r° : éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I-711-712.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 27 v° : éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 712.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 26 v°-27 r° : éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 712.

(11) Selon A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1160, il fut déposé au mois de mai 1160. — D'après A.A. GRIMBERGEN, VI, 112; — A.É. GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°, il résigna lors du Chapitre général de 1160. De ces deux versions on peut conclure qu'il fut déposé au Chapitre général, qui se réunit le 9 octobre 1160. — Voir note 10 de la page 543.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — Le premier d'eux, désigné comme (*Joannes*) *Walterus de Muella* est vraisemblablement l'abbé Gautier, qui suit; toutefois l'année 1166, comme année de sa mort, se révélera inexacte.

GAUTIER (1) se vit octroyer, en 1161, une charte de l'évêque Godefroid d'Utrecht, lui donnant l'autorisation de faire construire une église à Hengsdijk (2). Il est mentionné, à intervalles assez réguliers, dans quelques autres documents, jusqu'à ce qu'il se trouve parmi les témoins dans un acte (3) de 1171. C'est donc à tort que l'obituaire le fait mourir (4) en 1166.

ABSALON (5) assista, en octobre 1172, au Chapitre général, où il souscrivit à un accord conclu entre l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens et celle de Saint-Nicolas de Furnes (6). C'est à lui ou à son successeur que Pierre, élu de Cambrai, céda, en 1173, l'autel de Zonnegem (7). Absalon n'est pas mentionné dans l'obituaire.

GAUTIER (8) est cité comme témoin (9) dans une charte du 26 mai 1179 et encore dans une autre (10) du 6 mai 1187. Hugo prétend l'avoir rencontré (11) encore en 1190 et selon la *Gallia christiana* il est mentionné (12) même en 1192. Peut-être a-t-il démissionné, car son successeur apparaît déjà (13) en 1190. On a conservé le sceau de Gautier, appendu à un acte (14) de 1180. Cet abbé n'est pas cité dans l'obituaire.

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 302-303. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, porte *Walleri alias Wallaerts*. — La *Copia authentica Mortuarii* donne (*Joannes*) *Walterus de Muella*. — Prudemment F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 76, font penser à Melle.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 27 v°: éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 712.

(3) Acte publié dans E. FEYS et A. NELIS, *Les Cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 21-22, Bruges, 1880.

(4) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — A tort aussi, *Gallia christiana*, V, 236, et C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991, insèrent, en 1167, un abbé du nom de Jean. Ils se basent sur une charte concernant Hansbeke, qui aurait été donnée en cette année. De fait, la charte en question date de 1160 et fut adressée à l'abbé Jean, prédécesseur de Gauthier.

(5) Voir les listes des abbés dans C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta praemonstratensia*, XII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 303. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(6) Charte mentionnée dans A. JANVIER et C. BRÉARD, *Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. Ordre de Prémontré*, 50-51, Amiens, 1899.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 27: éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 714.

(8) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 303. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(9) Charte éditée dans A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents relatifs à l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, I, 184-185, Gand, 1868.

(10) Charte éditée dans A. MIRAEUS et F. J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 62-63, Bruxelles, 1734.

(11) C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991.

(12) *Gallia christiana*, V, 236.

(13) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 26, dit que Gautier est encore cité vers 1212. Toutefois, dans la charte à laquelle il renvoie: éd. dans C. P. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, 86, Gand, 1892, l'abbé de Tronchiennes est indiqué par l'initiale G., qui est aussi celle de l'abbé Gilbert.

(14) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Collection sigillographique*, n° 17267.

HUGUES (1) était abbé de Tronchiennes (2) en 1190. Il est mentionné comme *quondam abbas* en mars 1203, n.s. (3) et, encore, en 1214 (4). L'obituaire le cite (5) entre 1177 et 1190.

GÉRARD (6) est mentionné comme témoin (7) dans une charte de 1192. C'est donc à tort que l'obituaire donne 1190 comme année de son décès (8). La *Gallia christiana* dit l'avoir rencontré encore en 1202 et en 1216, mais, ajoute-t-elle, peut-être comme abbé démissionnaire (9). En effet, le nécrologe de Ninove commémore, au 4 avril, Gérard *quondam abbas* de Tronchiennes (10).

GISELBERT (*Gilbert*) **DE MOLENAERE** (11) est mentionné comme témoin (12) dans un acte de 1193 et encore dans un autre (13) du 21 décembre 1225. C'est probablement lui aussi qui se désigne par l'initiale G. dans une charte (14) de 1226. En cette même année 1226, il se rencontre comme *quondam abbas* (15). D'après l'obituaire, qui toutefois place sa démission en 1228, il mourut à un âge avancé (16), le 23 novembre 1228. On a conservé son sceau (17), appendu à un acte de 1221.

Du temps qui s'écoule de 1229 à 1250, il reste une bonne dizaine de chartes, dans lesquelles l'abbé de Tronchiennes est désigné par l'initiale S. Trois d'entre elles, datant de 1229, sont munies du sceau abbatial, qui lui non plus ne révèle pas le nom de l'abbé (18). Un sceau de l'abbé de Tronchiennes, anonyme lui aussi, est appendu à une charte (19) émanant du chevalier Siger de Courtrai en 1243. C'est seulement en 1250 qu'on trouve une charte, donnant en toutes lettres

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 236. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 303. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1190.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1202.

(4) *Gallia christiana*, V, 236.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°.

(6) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 303. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 30 v°.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 5 v°.

(9) *Gallia christiana*, V, 236.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT À KENAIK, *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 93.

(11) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 991. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 26. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 303. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411. — Cet abbé est appelé tantôt Giselbert, tantôt Gilbert; le nom patronymique de de Molenaere ne lui est attribué que par la *Gallia christiana* et la *Copia authentica Mortuarii*.

(12) E. KERVIJN DE VOLKAERSBEKE, *Les églises de Gand*, II, 193, Gand, 1858.

(13) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 16 v°.

(14) Charte éditée dans E. HAUTCGUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, 191, Lille, Paris, 1894.

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1226.

(16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6.

(17) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 18232.

(18) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, III, 264-266.

(19) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke te Gent*, III, 324.

le nom de l'abbé Simon. D'après d'autres sources, cependant, Simon a eu comme prédécesseurs Siger et Soikin. Peut-être même Siger a-t-il été abbé par deux fois. Dès lors, la chronologie de ces abbés ne peut être que conjecturale.

SOIKIN (*Solkin*) apparaît (1), d'après Hugo, comme témoin en 1234, dans le cartulaire de l'abbaye de Mont-Saint-Martin (2). Toutefois, selon la *Gallia christiana*, il est mentionné comme *quondam abbas* dans une charte de la même abbaye, datant de la même année (3). Peut-être s'agit-il, dans ces deux témoignages, d'un seul document. Dans ce cas, il ne resterait que la mention de Soikin comme *quondam abbas* en 1234, et il s'ensuivrait que l'époque de son abbatiat n'est pas déterminée exactement. Il n'est d'ailleurs pas cité dans l'obituaire.

SIGER (4) est mentionné, dans le nécrologe de Ninove, au 8 mai, comme chanoine de cette abbaye et *quondam abbas* de Tronchiennes (5). Le chroniqueur de Tronchiennes, qui toutefois ne semble pas connaître Soikin et Simon, pense que Siger est l'abbé qui se cache sous l'initiale S. dans des actes (6) de 1226 et du 2 février 1234, n.s. La *Gallia christiana* prétend l'avoir rencontré dans des documents de 1228, 1238, 1246 et 1254, quoiqu'elle cite Simon (7) en 1249 et 1250. D'après l'obituaire, il fut élu en 1235, eut pour devise : *Nomina magna fuge*, et mourut (8) en 1250. Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 18 octobre et lui assigne (9) le millésime 1252.

SIMON (10), chanoine de Saint-Nicolas de Furnes, était abbé de Tronchiennes en 1243, lors de l'élection de Paul de Nieuport comme abbé de Furnes (11). Le 27 juin 1250, il rendit une sentence arbitrale entre les abbâyes de Ninove et de Mont-Saint-Martin (12). C'est probablement encore lui qui se désigne par l'initiale S. dans un acte du 4 janvier 1251, n.s. (13). Il démissionna, au plus tard en 1254, et regagna Furnes (14), où il est mentionné comme *quondam abbas* dans une

(1) Voir les listes des abbés dans *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 304. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(2) C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(3) *Gallia christiana*, V, 236.

(4) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbayes de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbayes de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 303-304. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(5) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 98.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1226 et 1233. — La charte du 2 février 1234, n.s. se trouve éditée dans J. J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 715-716.

(7) *Gallia christiana*, V, 236.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6.

(9) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 291.

(10) Voir les listes des abbés dans *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 304. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 411.

(11) C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(12) Document édité dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, II, 910, Bruxelles, 1841.

(13) Acte édité dans M. DE MEULEMBESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 31-32, Termonde, 1914.

(14) C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992, qui dit que ce fut en 1257; mais on verra le successeur de Simon apparaître déjà en 1254.

charte (1) du 6 juin 1257. Il n'est pas cité dans l'obituaire de Tronchiennes, mais le nécrologe de Furnes le mentionne comme *quondam abbas* de Tronchiennes, au 21 février (2).

GÉRARD (3) était abbé, selon Sanderus (4), de 1254 à 1263. De fait, l'abbé de Tronchiennes est désigné par l'initiale G. dans un acte datant (5) du mois de juin 1254 et le nom de l'abbé Gérard se lit en toutes lettres dans une sentence arbitrale (6) du 25 novembre 1263. Il décéda le 4 décembre 1263, d'après l'obituaire, qui indique l'endroit de son tombeau (7), ce qui donne à croire que l'auteur a lu cette date sur une pierre tombale.

GAUTIER (8) apparaît comme témoin dans un acte datant du mois de janvier 1264, n.s. (9). Selon Sanderus (10), il mourut en 1273. Il n'est pas mentionné dans l'obituaire.

ARNOUL (11), au dire du chroniqueur de Tronchiennes, décéda (12) en 1266. L'obituaire dit de même, mais ajoute que ce fut au terme d'un abbatiat d'à peine deux ans (13). Selon la *Gallia christiana*, cependant, il est encore mentionné en 1269 dans les annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens (14).

GUILLAUME (15), s'il faut en croire l'obituaire, fut élu abbé en 1266 et démissionna neuf ans après (16). C'est peut-être lui qui est désigné par l'initiale W. dans un acte du 10 avril 1270, n.s.,

(1) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 311.

(2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 104 : Nécrologe de Saint-Nicolas de Furnes.

(3) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 304. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310.

(5) Acte édité dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 32-34, Termonde, 1914.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, *Cartulaire*, f° 34 : éd. dans F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 409, Bruges, 1864.

(7) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6. — Selon *Gallia christiana*, V, 236 et C. L. HUGO, *Annales*, II, 992, il mourut en 1266; dans ce cas, il a dû démissionner, puisque son successeur apparaît déjà en janvier 1264.

(8) Voir les listes des abbés dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 236. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 304.

(9) Acte édité dans J. LE CARPENTIER, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, II, 88, Leyde, 1664.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310.

(11) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27; J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 304. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1266.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°.

(14) *Gallia christiana*, V, 237.

(15) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. G. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 304-305. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°. — À noter toutefois qu'ici même son successeur apparaît déjà en 1273.

et dans un autre du 11 mars 1274, n.s. (1). Il est encore signalé en 1279 par Sanderus, la *Gallia christiana* et Hugo (2). Selon l'obituaire, il mourut à l'âge de septante et un ans (3).

GÉRARD (4), selon l'obituaire, fut élu abbé en 1273 et décéda (5) en 1280. C'est peut-être lui qui est désigné par l'initiale G. dans un acte (6) du 21 juin 1279. La *Gallia christiana* et Hugo le signalent (7) encore en 1284.

MATTHIAS JADYS (*de Jadijs*), selon l'obituaire, fut nommé (8) abbé en 1281 et décéda en 1284, âgé de quarante-quatre ans (9). C'est peut-être lui qui est désigné par l'initiale M. dans un acte (10) du 12 novembre 1284. Il est signalé encore en 1289 par la *Gallia christiana* et Hugo (11), mais probablement il avait démissionné entretemps. En effet, le nécrologe de Ninove le mentionne, au 19 octobre, comme *quondam abbas* (12).

JEAN (13), selon l'obituaire, était licencié en Théologie et fut installé comme abbé le 18 mai 1284 et mourut en 1289, âgé de soixante-trois ans (14). Son décès en 1289 est également attesté par le chroniqueur de Tronchiennes (15).

(1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 34 v° et 22 v°.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(3) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°, sans indication de millésime.

(4) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°: *Gerardus seu Gerolphus*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 27. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 305. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 21 v°.

(7) *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(8) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 305. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Le nom patronymique de (de) Jadijs lui est attribué par la *Copia authentica Mortuarii* et Hugo.

(9) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310, place également sa mort en 1284. — *Gallia christiana*, V, 237, prétend avoir rencontré un abbé, désigné par l'initiale W., dans une charte du 23 septembre 1282; peut-être s'agit-il de l'abbé démissionnaire Guillaume, ou d'une faute de transcription. N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412, mentionne un abbé W., auquel il assigne le millésime 1288; je ne sais pour quelle raison.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 22 v°.

(11) *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(12) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 124 v°.

(13) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°: *Joannes de Muëlla*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 305. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(14) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°.

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, n° 1289.

ARNOLD VAN DEN ECKE (*van Hecke*) devint abbé (1) en 1290 (2). Il est mentionné comme tel dans un acte (3) du 22 juin 1290 et, encore, dans un autre du 1^{er} août 1295, par lequel il se vit conférer définitivement le patronat de l'église de Pauluspolder (4). D'après Sanderus et l'obituaire, il mourut (5) en 1295, mais le chroniqueur de Tronchiennes assure qu'il était toujours abbé (6) en 1303, tandis que la *Gallia christiana* et Hugo le signalent encore (7) en 1304. Son sceau est appendu à une charte (8) du 2 mai 1293 et peut-être aussi à une autre (9) de 1297.

GÉRARD DE NEVELE (10) est mentionné (11) comme abbé, par le chroniqueur de Tronchiennes, le 1^{er} octobre 1304 et, encore, le 15 décembre 1304 (12). La *Gallia christiana* et Hugo le signalent (13) aussi en 1323. Selon l'obituaire, il avait pour devise : *Perfer et obdura*, et mourut en 1304, après un abbatiat de huit ans (14).

ARNOLD (15) est mentionné comme abbé dans l'acte d'appel de Louis de Nevers (16) du 14 avril 1313. Probablement, c'est aussi lui que le chroniqueur de Tronchiennes désigne (17) par l'initiale A. en 1318. Dans l'obituaire, il n'est pas cité à cet endroit-ci, mais peut-être faut-il l'identifier avec l'abbé Arnold précédent ou suivant, voire même avec les deux.

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7; *Arnoldus Henrici*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 305. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 412.

(2) *Gallia christiana*, V, 237.

(3) Acte édité dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 57-58, Termonde, 1914.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 7, Cartulaire, f° 51.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^o 1303.

(7) *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(8) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 1-4, Gand, 1879.

(9) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la France recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du Département du Nord*, II, 279, Paris, 1873.

(10) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 305. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 412.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 614.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^o 1304.

(13) *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(14) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7. — Ceci soit dit sous réserve, car l'auteur paraît être mal renseigné sur Gérard. À l'en croire, cet abbé aurait reçu ses lettres de confirmation du pape Nicolas IV (f° 7 v^o). Or, étant donné que Nicolas IV régna du 22 février 1288 au 8 avril 1292, l'abbatiat de Gérard aurait dû d'une part couvrir au moins la période s'écoulant de 1292 à 1295, qui est pleinement occupée par l'abbatiat d'Arnold, et d'autre part avoir pris fin au plus tard en 1300, alors qu'il est nettement attesté en 1304.

(15) Voir la liste des abbés dans J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXV, 305.

(16) Acte édité dans J. KERUVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, III, 577-585, Bruxelles, 1847.

(17) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 615.

HENRI VAN SEVENBERGHE (*van Sevenbergh, van Semenbergh, van Haverberghen, van Hemerghem*) est mentionné (1) comme abbé dans des actes du 31 juillet 1323 et du 21 octobre de la même année (2). La *Gallia christiana* et Hugo le signalent (3) encore en 1327. Toutefois, selon Sanderus et l'obituaire, il décéda (4) en 1323. Les nécrologes de Tussenbeek et de Ninove lui assignent ce même millésime; le premier célèbre sa mémoire au 23 octobre (5), le second au 22 octobre (6).

ARNOLD VAN HECKE (*van Kerke, Vankeke*) est signalé (7) comme abbé (8) le 9 juin 1327. En cette même année, il acheta à Gand une maison, qu'il fit aménager pour servir de refuge et à laquelle on donna le nom de *Dronghenhof* (9). Selon la chronique et l'obituaire, il décéda (10) en 1329.

RAYMOND DE VOS (11) succéda à Arnold (12). Il est mentionné dans deux actes, datant respectivement (13) du 14 juin et du 28 novembre 1331. Il décéda (14) en 1341. Le nécrologe de Ninove célèbre sa mémoire au 24 juillet (15).

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 305-306. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 7, Cartulaire, f° 36 v°-38 r°.

(3) *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 992.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°.

(5) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeches Doodt Boeck*, 296.

(6) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 125.

(7) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 306. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1327.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 616 et 650.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1329. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°. — La même année est attestée dans *Gallia christiana*, V, 237.

(11) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 306. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1329.

(13) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 7, Cartulaire, f° 48, 87 v°-88 r°.

(14) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1341. — *Gallia christiana*, V, 237. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°.

(15) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 111.

JEAN WALART (*Walaert, Wallaert, Wallaerts, Wallartius*) (1), fils de Jean (2), succéda à Raymond (3) et, le 15 août 1341, il prêta serment devant l'évêque de Tournai, André Ghini Malpighi (4). Il prit pour devise: *Dominus pars hereditatis meae* (5). Il est cité dans des actes du 28 février 1344, n.s. (6), et du 23 octobre 1345 (7). Le chroniqueur de Tronchiennes semble l'avoir rencontré (8) encore dans un acte du 28 juin 1346. Jean décéda (9) peu de temps avant le 11 avril 1356. Erronément, l'obituaire place sa mort (10) au 1^{er} décembre 1357.

SIGER DE HAMME (11) fut élu abbé (12) le 11 avril 1356. Il est mentionné plusieurs fois dans les archives vaticanes (13), du 4 août 1356 au 24 novembre 1374. Son sceau est appendu à une charte du 2 mars 1357, n.s. (14). En 1364, la chapelle de la Sainte Vierge à Lo fut confiée à l'abbaye de Tronchiennes (15). Siger décéda (16) le 20 octobre 1389. Le nécrologe de Ninove célèbre sa mémoire au 20 octobre (17).

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 28. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 306. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 9.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, n° 1341. — A tort A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310, et N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412, donnent comme successeur de Raymond de Vos un abbé Siger (de Courtrai), qui serait mort en 1336. Il s'agit probablement d'une confusion avec Siger de Courtrai, seigneur de Tronchiennes, dont *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 616, dit qu'il mourut en 1337 et fut enterré dans l'église abbatiale.

(4) C. VLESCHOEWERS, *Electieverslagen tijdens de vijftiende eeuw in het bisdom Doornik: een verwaarloosde documentatie in cartularium 76 (R.A. Doornik)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 733-734, Bruxelles, 1972.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°.

(6) Acte édité dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 719.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 7, Cartulaire, f° 53 v°-58 v°.

(8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 617.

(9) A.A. AVERBODE, IV, ms. 116, 18-22: il s'agit de plusieurs documents relatifs à l'élection de Siger de Hamme le 11 avril 1356, dans lesquels il est question de la mort récente de Jean Walart.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°.

(11) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 306. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(12) A.A. AVERBODE, IV, ms. 116, 18-22. — Il s'agit ici de copies de plusieurs documents relatifs à cette élection, prouvant que celle-ci eut lieu le 11 avril 1356, malgré le fait que la copie du premier document porte comme date: *Anno a Nativitate Domini M^{mo}CCC^{mo}L. Indict. IX, mens. apr. die undecima*. Dans le corps même de ce document, le 11 avril est dit le lundi après le dimanche *Judica me*. Ce qui, tout comme l'indiction 9, ne convient pas à l'année 1350, mais bien à l'année 1356.

(13) U. BERLÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, nos 372, 396, 436, 679 et 812, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(14) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 10.

(15) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 618.

(16) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, n° 1389. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8, disent qu'il mourut le 19 mai 1389; mais ils placent aussi erronément son élection en 1358.

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 124 v°.

JEAN KIMPE (*Kempe*) était curé (1) de Hengsdijk (2) en 1386. Il devint abbé sous la pression du duc Philippe le Hardi, qui l'avait recommandé à l'abbé de Laon, père-abbé de Tronchiennes (3). Celui-ci délégua les abbés Guillaume de Saint-Michel d'Anvers et Jean de Dielegem pour présider l'élection, fixée (4) au 22 novembre 1398. Jean Kimpe fut accepté sans aucun vote (5). Le duc força le nouvel abbé à se prononcer pour le parti du pape Clément d'Avignon et à recevoir la bénédiction abbatiale des mains d'un évêque de son obédience. Ayant obtempéré à ces injonctions, l'abbé se heurta à l'opposition d'une bonne partie de ses chanoines. Mais le duc leur envoya son grand bailli de Flandre, pour les contraindre à se soumettre à l'abbé imposé (6). Plus tard, celui-ci se montra moins docile aux ingérences de l'autorité civile, car, lors d'une nomination à faire à Hulsterlo, il refusa le candidat proposé par le bailli, voire même par le duc, et lui préféra un de ses religieux les plus dévoués au parti urbaniste. Ce qui lui valut une lettre de la part de l'abbé général Jean, qui est un spécimen de la plus vilaine politique opportuniste (7). Jean Kimpe mourut accidentellement le 31 janvier 1398, n.s. (8). Le 18 février suivant, la comtesse Marguerite de Male recommanda aux chanoines d'élire comme abbé Jean Ghyselbrechts, toutefois sans succès (9).

JEAN COELINSAENS (*Coelins, Colins, Colinsaens, Colinshaus, Colinhaus*) succéda (10) à Jean Kimpe vers la fin du mois de février 1398, n.s. (11). Il est mentionné dans deux actes, datant respectivement du 5 septembre 1403 et du 16 février 1410, n.s. (12). Il semble avoir été en

(1) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 306-307. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1386.

(3) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 621.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1389. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8. — G. A. VAN ASSELDONK, *De Nederlanden en het Westers Schisma (tot 1398)*, 84, Utrecht, Nimègues, 1955, doute de l'exactitude de cette date. Toutefois son doute est dû à une erreur : sous l'expression *dominus Laudunensis*, utilisée par la chronique de Tronchiennes, il entend Clément de Grandmont, évêque de Lodève, alors qu'elle désigne l'abbé de Laon (Laudunum) ; le nom latin de Lodève est d'ailleurs Leutevium ou Loteva.

(5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 621.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 621. — J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 84-85, Bruxelles, 1849.

(7) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 621-622. — J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 84-85.

(8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 623. — D'après A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 et C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993, l'abbé serait mort le 22 novembre 1397, mais on peut soupçonner ici une tendance à placer son décès au jour anniversaire de son avènement peu heureux.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 621.

(10) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29; J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 307. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(11) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1397. — Il n'y a donc pas de place pour un abbé du nom de Raso Boni-Vituli, qu'insèrent ici C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993, et à sa suite, R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — Peut-être le savant annaliste s'est-il laissé distraire par Raso Bonivicini, nom latinisé de Rason Goetghebuer, qui ne vient toutefois que près d'un siècle plus tard.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 7, *Cartulaire*, f° 38-39 et 41 v°-42 v°.

bonnes relations avec le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, puisque celui-ci l'invita, en 1407, à administrer le baptême à sa fille Agnès (1) et l'appela à Bruges comme conseiller, en 1405 ou 1411 (2). Selon la chronique de Tronchiennes, qui conserva son épitaphe, et l'obituaire, il décéda (3) le 26 août 1417.

OLIVIER STAPPINCK (*Stappynck, Stapinck, Stapinc, Stappaert*) (4), maître ès arts et licencié en médecine (5), est signalé (6) comme sous-prieur en 1415. Il était prieur le 20 septembre 1417, quand il fut élu abbé et confirmé par les abbés du Parc et de Ninove, délégués de l'abbé de Laon (7). La bénédiction abbatiale lui fut conférée par l'évêque Jean de Tournai (8). Le 21 juin 1426, il fit entamer des négociations à Rome, en vue d'obtenir l'incorporation de la paroisse de Verrebroek (9). En cette même année, ainsi qu'en 1433, il fut chargé par l'abbé général de la visite canonique de la circarie de Flandre (10). Son sceau est appendu (11) à des actes de 1427 et 1429. Selon la chronique de Tronchiennes, qui a conservé son épitaphe, et l'obituaire, il décéda (12) le 21 mai 1445.

JEAN VOET (*Voel, Voor*) sortit (13) élu, le 30 mai 1445, de l'élection abbatiale, présidée par l'abbé Pierre de Laon, assisté des abbés Laurent de Mont-Saint-Martin et Guillaume de Diele-

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 624. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993.

(2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 624. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°.

(3) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 626. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°. — La même date est attestée dans *Gallia christiana*, V, 237, et C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993.

(4) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 307. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir aussi : L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, II, 201.

(5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 629. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1415.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1417. — *Gallia christiana*, V, 237.

(8) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik (Rijksarchief Doornik, Cartularia 68-75) (Stein. 3910-3916)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 174-175, Bruxelles, 1973.

(9) F. BAIX, *La Chambre Apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V (1417-1431)*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 14, CX et 124, Bruxelles, Rome, 1947.

(10) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 628-629.

(11) A.G.R., *Collection sigillographique*, nos 14584 et 23945.

(12) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 629. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°. — La même date est attestée par *Gallia christiana*, V, 237.

(13) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 237. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 308. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

gem (1). Sa nomination fut signée (2) à Rome, le 13 août 1445. Son sceau est appendu à une charte (3) du 12 décembre 1455. Dans les archives vaticanes se trouve, à la date du 3 novembre 1472, une attestation de visite *ad limina*, faite en son nom, pour trois *biennia*, commencés (4) le 1^{er} février 1472. Il mourut le 27 janvier 1473, n.s. (5). Selon l'obituaire, il décéda le 1^{er} février 1474, n.s., âgé de quatre-vingt-trois ans (6).

GAUTIER BOULLIN (*Boullyn, Boulyn, Boulin, Boelin, Bolyn, Bollin, Bollyn*), fils (7) de Sara Vandaele (8), était *magister* à Nevele (9), quand le Saint Siège le nomma (10) abbé de Tronchiennes, le 8 octobre 1473. Il choisit pour devise: *A Deo potestas* (11). Il est mentionné entre autres dans des chartes datant du 21 décembre 1473, du 2 janvier 1477, n.s., et du 2 janvier 1479, n.s. (12). En 1484, il vit la guerre disperser sa Communauté: les chanoines durent aller chercher abri dans d'autres abbayes de l'Ordre (13). Il décéda le 15 ou 16 juillet 1485, car le 15 juillet 1485, il était agonisant et, le lendemain, Maximilien d'Autriche, ayant appris la mort de l'abbé, écrivit une lettre aux chanoines pour leur recommander l'élection de Gérard van Steelant (14). C'est donc à tort que la chronique et l'obituaire placent sa mort, la première au 5 juillet 1485, le second au 5 juillet 1488 (15).

RASON GOETGHEBUER (*Goetgebuer, Goetghebours, Goethbergers, Bonusvicinus*), issu (16) d'une famille noble de Gand (17), docteur ou au moins licencié en Théologie (18), était prieur à

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 630.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, n° 1626, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(3) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 132, Gand, 1878.

(4) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Camerae des archives vaticanes (1389-1500)*, au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai, n° 671, Rome, Namur, Paris, 1906.

(5) *Descriptio*, éd. dans J. J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 633.

(6) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9.

(7) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29; J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, 308. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 634.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9.

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, n° 1811, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 635.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, chartes nos 46, 48 et 49.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9.

(14) Lettre éditée dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 723.

(15) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 634. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9.

(16) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 993. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXI, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 308-309. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir aussi: L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, I, 315 et IV, 89-90, Bruxelles, 1899 et 1909. — J. B. VALVEKENS, *Goetgebuer (Raso)*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, VI, 578, Paris, 1966.

(17) I. C. VANDER STERRE, *Lilium inter spinas. Vita B. Ioseph presbyteri et canonici Steinveldensis Ordinis Praemonstratensis*, 270, Anvers, 1627.

(18) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 635.

Tronchiennes (1) le 3 novembre 1480. C'est probablement lors de la dispersion de la Communauté, en 1484, qu'il se rendit à l'abbaye prémontrée de Steinfeld, près de Cologne, où il devint maître des novices et composa une Vie du bienheureux Herman-Joseph (2). Peut-être y devint-il aussi prieur (3). Élu abbé de Tronchiennes, il fut confirmé (4) par le pape Innocent VIII le 12 août 1485. Le 16 mai 1488, il se trouva parmi les signataires du traité de paix entre Maximilien et les États de Flandre (5). Il décéda probablement à Gand (6), vers la fin du mois de janvier 1490, n.s. (7), bien que l'obituaire le fasse mourir à Steinfeld le 13 janvier 1490, n.s. (8).

GUILLAUME HUUGS (*Huygs, Huyghs, Huys, Huijs*), neveu (9) de l'abbé Gautier Boulain (10), qui le présenta le 3 mai 1483 au cardinal Ferricus, évêque de Tournai, pour l'ordonner diacre (11), fut élu abbé le 10 février 1490, n.s., et, confirmé par le Saint-Siège le 24 mars suivant, il reçut la bénédiction abbatiale encore avant Pâques, en présence des abbés de Ninove et de Dielegem (12). D'après la chronique, il prit pour devise : *Dominus opem ferat* (13) ; selon l'obituaire cependant, ce fut là la devise de son successeur (14). Il est mentionné dans les archives vaticanes (15) le 27 avril 1490. En cette même année, la guerre amena une nouvelle fois les chanoines de Tronchiennes à se disperser et à chercher abri dans divers monastères (16). Le 18 mars 1493, n.s., l'abbé fut appelé à Bruges, pour y siéger aux États de Flandre, et, en 1509, il fut un des quatre commissaires du prince aux élections des magistrats de Gand (17). Son sceau est

(1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1480.

(2) *Dialogus in vitam beati Ioseph canonici Steynveldensis*, édité à Cologne en 1511 et réédité dans F. TIMMERMANS, *Vie du Bienheureux Herman-Joseph Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré*, 265-321, Lille, Paris, 1899. — Cet ouvrage est généralement considéré comme étant écrit par Rason Goetghebuer du temps qu'il était maître des novices à Steinfeld, bien qu'on ne soit pas d'accord pour dire si ce fut avant ou après son abbatiat à Tronchiennes.

(3) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9 : *Ex priore Steynveldensi abbas denunciatur*.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 54.

(5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 636. — J. A. BUCKEN, *Chroniques de Jean Molinet*, III, 332, Paris, 1828.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 637 : 1491. *Sarcophagus R. D. Rasonis fuit Gandavi arrestatus*.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1489.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9 v°.

(9) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 994. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9 v°-10 r°. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drogen...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 309. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir également : L. ROERSCH, *Huygs (Guillaume)*, dans *Biographie Nationale*, IX, 749, Bruxelles, 1886-1887. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, I, 403-404, Bruxelles, 1899. — Cet abbé s'appelant lui-même *Huugs* (A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 55¹), on peut négliger l'opinion de J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 132, Gand, 1878, voyant dans les trois annelets de ses armoiries une allusion au nom de *Rings* ; ce nom ne se rencontre d'ailleurs nulle part dans les documents.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 55¹.

(11) Lettre dimissoriale éditée dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 723.

(12) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 636.

(13) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 640.

(14) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°.

(15) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, n° 1894.

(16) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 636.

(17) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 637 et 640.

appendu (1) à une charte du 14 août 1493 ainsi que à deux chartes transfixées, datant (2) du 20 septembre 1495 et du 1^{er} août 1501. Selon la chronique, qui a conservé son épitaphe, et selon l'obituaire, il décéda (3) le 19 août 1514. Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 21 août (4).

PIERRE DE BLOCK (*Block, Blocq, Bloecq*) (5), originaire de Gand (6), était curé de Pauluspolder (7), quand il fut nommé abbé par provision pontificale (8), le 26 septembre 1514. D'après l'obituaire, il eut pour devise: *Dominus opem ferat* (9); selon la chronique, cependant, c'était là la devise de son prédécesseur (10). Il fut désigné comme commissaire du prince (11) en 1518, 1535 et 1538. Son sceau est appendu à des chartes du 25 janvier 1539, n.s., et du 18 janvier 1541, n.s. (12). Il fut le premier abbé mitré de Tronchiennes (13). Vu son âge, il présenta sa démission, que le pape Paul III accepta (14) le 3 mars 1541 n.s., mais qui ne sortit son effet que le 3 mars 1542, n.s., par la nomination de son successeur (15). D'après la chronique, qui a conservé son épitaphe, et l'obituaire, il mourut le 19 septembre 1544, âgé de septante ans (16).

GILLES BAERS (*Baes*) fut nommé (17) abbé par bulles du 3 mars 1542, n.s. (18), et prit pour devise: *Parcat Deus* (19). Son sceau est appendu (20) à un acte de 1546. En 1552, il entama la

(1) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques*, 130-133.

(2) A.É. GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, chartes n° 55.

(3) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 640. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 233.

(5) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 994. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, 309-310. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 647.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, n° 1514. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°.

(8) U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales 1619-1604*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, III, 164, Rome, Bruxelles, Paris, 1924.

(9) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°.

(10) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 640.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 641, 643-644 et 644.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, chartes n° 68 et 69.

(13) *Descriptio*, éd. dans J. J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 647.

(14) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 645.

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, n° 1541. — *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 645.

(16) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 646-647. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°.

(17) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 994. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°-12. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 310-311. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Son nom s'écrivait tantôt *Baers*, tantôt *Baes*. Lui-même signa *Baers*, comme en témoigne une lettre autographe conservée aux A.A. PARC, C. VII, boîte XLIV, liasse 4, n° 1. Ses armoiries, que l'on voit dans *Copia authentica Mortuarii*, f° 11 v°, portent d'ailleurs la figure d'un poisson, qui ressemble à une perche (en néerlandais: baars).

(18) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai*, n° 1940.

(19) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 648. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°-11 v°.

(20) A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 18158.

construction d'une nouvelle église abbatiale (1). Vers la fin de l'année 1556, il demanda et obtint son neveu Liévin Baers comme coadjuteur et successeur (2). Il mourut le 4 février 1559, n.s., âgé de cinquante-deux ans (3).

LIÉVIN BAERS (*Baers*), neveu (4) de l'abbé Gilles Baers, fut demandé par celui-ci comme coadjuteur et successeur. Lors de l'information, tenue le 14 novembre 1556, par Antoine Rattaller, abbé de Saint-Nicolas de Furnes, et Jacques de Blasere, membre du Conseil de Flandre, on apprend que Liévin Baers était âgé alors de vingt-sept ans, avait huit ans de profession et près de cinq ans de prêtrise, et avait été vicaire à Tronchiennes pendant trois ans environ. Dix-huit des vingt électeurs lui donnèrent leur première voix et les commissaires le proposèrent comme le candidat le mieux qualifié (5). Un seul chanoine s'était prononcé contre lui, entre autres parce qu'il n'avait pas fait d'études (6). Or, au mois de mars 1557, Liévin Baers fut immatriculé à l'Université de Louvain (7), où il eut comme professeur Cunerus Petri, qui devint plus tard évêque de Leeuwarden et conserva des relations avec lui (8). Le jour même du décès de Gilles Baers, le 4 février 1559, les chanoines firent connaître au roi, par un notaire public, leur désir de recevoir Liévin Baers comme abbé (9). Sa nomination a dû suivre rapidement, car, le 5 mars suivant, dimanche de mi-carême, il reçut la bénédiction abbatiale des mains du suffragant de Cambrai (10). Il choisit pour devise: *Vive ut vivas* (11). En tant qu'administrateur des biens de son abbaye, il semble bien avoir favorisé sa famille. Ainsi, le 10 octobre 1564, il concéda en bail la conciergerie du refuge de Gand à son frère Gilles, et cela à vie; la Chronique remarque ici laconiquement: *sed quam insipienter, eventus docuit* (12). En 1576, il lui loua en outre la forêt de Waarschoot (13). Entretemps, le 13 mars 1566, il fit une visite canonique au monastère des sœurs de Tussenbeek, qui aboutit à la destitution de la prieure Anne Borluut et à l'élection d'une nouvelle prieure, du nom d'Anne Baers (14). Le 24 août 1566, l'abbaye eut à subir pour la première fois une sérieuse attaque des iconoclastes gantois (15). Liévin Baers ne semble pas avoir

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 647.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, Information Tronchiennes 1556, 242-252.

(3) *Gallia christiana*, V, 238. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 12 v°.

(4) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 994. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 12-13. — R. VAN WAEPVLEGHEN, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 29. — J. B. GOETSTOUWERS, *De Abdij van Drongen...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 311. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(5) A.G.R. BRUXELLES, *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, Information Tronchiennes 1556, 242-252.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, Information Tronchiennes 1556, f° 247.

(7) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, IV, 545, Bruxelles, 1961.

(8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 655.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 648.

(10) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 648. — *Gallia christiana*, V, 238. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 12 v°.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 668-669. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 12 v°-13.

(12) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 650.

(13) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 659.

(14) Document publié dans M. DE MEULENEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 75-76.

(15) Voir là-dessus le rapport du chanoine Gerulphe Borluut, inséré dans *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 650-654. — Voir aussi: V. FRIS, *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis l'an 1500 jusqu'en 1850*, 72-73, Gand, 1921.

réussi à maintenir la discipline régulière : la chronique fait mention d'un *relictum* de visite canonique, effectuée au mois de mars 1571, comprenant pas moins de quarante-quatre articles (1). Au mois de février 1572, le Chapitre national des prémontrés belges confia le monastère des sœurs de Tussenbeek à l'abbé de Ninove, du consentement d'ailleurs de Liévin Baers. Cependant, les dispositions de ce Chapitre furent cassées deux ans après par l'abbé général, Jean Despruets (2). Au plan de la politique, l'abbé de Tronchiennes, comme tant d'autres, prit le parti des rebelles contre le roi d'Espagne. Il leur confia en dépôt le trésor de son abbaye ; un inventaire en fut dressé, mais le trésor lui-même n'a jamais été retrouvé. Le 1^{er} septembre 1577, les gueux firent une nouvelle descente à Tronchiennes : ils pillèrent l'abbaye et en expulsèrent la Communauté, qui se dispersa. Un peu plus tard, l'abbaye fut mise aux enchères, à condition d'être démolie. Les gueux nommèrent percepteur des biens de l'abbaye le frère de l'abbé, Gilles, déjà mentionné, qui prêta serment de fidélité (3) le 10 juillet 1579. Bientôt, quelques chanoines se regroupèrent au refuge de Gand autour de leur abbé, qui, malgré tout, gardait confiance dans les rebelles, ce qui ne favorisait nullement la concorde dans la Communauté (4). Peu de temps seulement avant sa mort, Liévin Baers se résolut à se réconcilier avec le roi (5) Il décéda à Gand le 6 mai 1584, âgé de cinquante-cinq ans (6).

FRANÇOIS SHAUTEETE (*Schautheete, Schauteet, Schautheet, Scautheet*) (7), natif de Termonde (8), fit profession le jour de l'Ascension (9) en 1570 ou 1571. Lors de l'information, tenue le 16 juin 1584, au couvent des Croisiers à Tournai, par l'abbé Lambert Hubert de Saint-Pierre de Gand et le conseiller Jean vander Burcht, il obtint, des treize électeurs, une première voix et deux deuxièmes ; les commissaires le proposèrent, le 20 juin, comme troisième candidat, après Michel de Ghiers, abbé de Dommartin, mais profès de Tronchiennes, et François de Moor, que les gueux tenaient captif à ce moment à Sluis (10). Il fut nommé abbé le 12 juillet 1584 par le duc de Parme, de l'autorité du roi Philippe II (11). Le 2 août suivant, il fut installé, à Tournai,

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 657.

(2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 657-658. — E. VALVEKENS, *L'Ordre de Prémontré et le Concile de Trente. Le Chapitre National Néerlandais de 1572*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VI, 74-101, Tongerlo, 1930.

(3) Voir encore le récit de Gêrulphe Borluut, inséré dans *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 659-668. — Voir également : V. FRIS, *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis l'an 1500 jusqu'en 1850*, 72-73, Gand, 1921. — P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje. Maart 1576-1585*, dans *Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*, 2^e série, 122-124, Louvain, 1929.

(4) P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje...*, 145-146.

(5) D'après J. DE JONGHE, *Gendsche Geschiedenissen*, II, 381, Gand, 1780, il alla trouver le prince de Parme à Tournai, au mois d'avril. — Toutefois, selon *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 668, il se prépara à quitter clandestinement la ville de Gand pour se rendre chez le prince, quand la mort le surprit. Voir : P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje...*, 206.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 668. — *Gallia christiana*, V, 238. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 12 v°.

(7) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 238-239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 412.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 656.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 911, Information Tronchiennes 1584, 140-149. — P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje. Maart 1576-1585*, 230.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 670.

par l'abbé de Saint-Pierre de Gand (1). Le 13 septembre 1584 seulement, Antoine Visconti, abbé de Saint-Martin de Laon et père-abbé de Tronchiennes, signa les lettres de confirmation et François Schauteete se laissa installer une nouvelle fois, le 17 septembre, à l'abbaye de Saint-André-au-Bois, par l'abbé de Dommartin. Aussitôt après la capitulation de Gand, il rassembla sa petite Communauté dans cette ville, où il reçut la bénédiction abbatiale le 23 décembre, à l'église des Carmes, des mains de l'archevêque de Malines, Jean Hauchin, en présence des abbés de Ninove et de Baudelo (2). Il prit pour devise: *Vita, si scias uti, longa* (3). Le 18 mars 1593, il fut appelé à Bruges, pour y siéger aux États de Flandre (4). En novembre 1593, le prieur François de Moor, secondé de quelques confrères, déclencha une âpre action contre l'abbé, ce qui donna lieu à une visite canonique, effectuée par l'abbé Jean-Luc de Bonne-Espérance, vicaire de l'abbé général, assisté de l'abbé Adrien Wasteels de Ninove. Le 18 décembre 1593, ceux-ci déposèrent le prieur et l'envoyèrent en exil à l'abbaye de Châteaudieu. Quelques mois plus tard, François de Moor s'adressa à l'abbé général Jean Despruets et il s'en suivit une fastidieuse correspondance qui montre entre autres l'obstination de François Schauteete (5). Celui-ci mourut, âgé de cinquante ans, le 26 février 1602, à Furnes, où il séjournait pour y assister aux réunions des États (6). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 28 février (7).

LIÉVIN VANDER MEULEN (*Molinaeus*) reçut (8) l'habit religieux le jour de l'Ascension en 1570 ou 1571 et fut ordonné prêtre le 1^{er} juin 1577, à Tournai, par l'évêque de cette ville, Pierre Pentafleur (9). Le 16 juin 1584, il résidait à Gand (10). Après la tourmente, le 11 octobre 1584, il prit sur lui la charge de la paroisse de Zonnegem (11). Il était curé de Tronchiennes, le 6 mai 1602, quand eut lieu l'information conduite par Pierre Damant, évêque de Gand, Antoine de Langhe, abbé de Ninove, et Jacques Libart, président du Conseil de Flandre. Les seize électeurs donnèrent leur première voix à pas moins de sept candidats: Michel de Ghiers, abbé de Dommartin, en obtint six, François de Moor, prévôt de Tussenbeek, quatre, le prieur Denis Sturtewaghen deux, Liévin vander Meulen et trois autres chacun une. Les commissaires exclurent François de Moor, à cause de son opposition à l'abbé en 1593, et estimèrent trop âgé le prieur, qui avait soixante-deux ans; dès lors ils proposèrent, le 12 mai, comme premier candidat Michel de Ghiers et comme deuxième candidat Liévin vander Meulen (12). Celui-ci fut nommé abbé

(1) Rapport officiel édité dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 730-732.

(2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 670 et 671.

(3) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 671. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 13 v°-14.

(4) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 674.

(5) P. E. VALVEKENS, *Acta et Documenta Joannis de Pruetis Abbatis Praemonstratensis († 1596)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIV, 74-76, 82-94, 245 et 249, Averbode, 1958. — P. E. VALVEKENS, *De Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje...*, 231-233.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 676. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14.

(7) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tussenbeekes Doodt Boeck*, 59.

(8) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G. *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 412.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 656 et 659.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 911, Information Tronchiennes 1584, f° 143 v°.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 672.

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 919, Information Tronchiennes 1602, 19-55. — P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje. Maart 1570-1585*, 234.

le 15 juillet 1602 ; le 8 septembre suivant, il fut installé par Michel de Ghiers et, le 17 septembre, il reçut la bénédiction abbatiale, à l'église des templiers, des mains de l'évêque de Gand, en présence du nonce apostolique et des abbés de Saint-Pierre de Gand, de Baudelo et de Ninove (1). Il prit comme devise : *A Domino factum* (2). Son sceau est appendu (3) à un acte du 8 août 1610. Pour favoriser la vie régulière de sa Communauté, il aménagera le refuge de Gand en monastère (4). En 1624, l'abbaye comptait déjà vingt-sept chanoines, mais l'abbé souffrait d'une maladie mentale, à ce point qu'il fut obligé, au mois d'août, d'accepter un coadjuteur en la personne de Jacques Goethals (5). Dans un accès de frénésie, il se noya le 7 janvier 1625, âgé de septante-trois ans (6).

JACQUES GOETHALS (7), natif de Gand (8), fit profession (9) en 1598 et était curé de Tronchiennes (10) en 1624. En vue de la nomination d'un coadjuteur pour l'abbé Liévin vander Meulen, l'abbé Jean David de Ninove et Marc de Herthoge, président du Conseil de Flandre, commencèrent, le 20 juillet 1624, une information, qui dura dix jours. Jacques Goethals ayant obtenu, des vingt-six électeurs, sept premières voix, dont celle de l'abbé, sept deuxièmes et deux troisièmes, les commissaires le proposèrent comme premier candidat (11). Il fut nommé (12) le 20 août 1624 et installé le 4 septembre suivant (13). Quatre jours après la mort tragique de l'abbé Liévin vander Meulen, le 11 janvier 1625, Jacques Goethals fut installé comme abbé de Tronchiennes par l'abbé de Ninove, délégué du père-abbé, et le 20 janvier 1625, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Antoine Triest de Gand, assisté des abbés de Baudelo et de Ninove (14). Il prit pour devise : *Meditare sapientiam* (15). Il entama la construction d'une nouvelle abbaye à Tronchiennes : le 24 avril 1629, l'évêque de Gand posa la première pierre de l'église et, le 28 avril 1636, eut lieu la pose de la première pierre du monastère (16). Son

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 677.

(2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 684. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 82.

(4) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 677. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 929, Information Tronchiennes 1624, 100-140. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 85.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 683-684. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°.

(7) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412.

(8) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1598.

(10) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 682.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 929; Information Tronchiennes 1624, 100-140.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 85.

(13) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 682-683.

(14) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 86.

(15) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 686. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15.

(16) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 694 et 698.

sceau est appendu (1) à une charte du 17 octobre 1639. Selon l'obituaire, il décéda le 7 mai 1647, âgé de septante-trois ans (2); le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 5 mai (3).

AUGUSTIN MERLIJN (*Merlyn, Merlin*), natif d'Audenarde (4) reçut l'habit religieux (5) le 23 février 1625. Le 14 décembre 1629, il fut immatriculé à l'Université de Louvain (6), où il prit le grade de bachelier (7), en 1630. De retour au monastère à Gand, il y enseigna la philosophie et la Théologie (8). En décembre 1635, il fut nommé curé de Baarle et, en décembre 1637, il devint curé de Nevele (9). Il semble avoir été curé aussi à Landegem et à Tronchiennes (10). Il était prieur durant les deux dernières années avant son accès à la prélature (11). Lors de l'information, tenue le 26 mai 1647, par Antoine Triest, évêque de Gand, Charles de Severi, abbé de Floreffe et vicaire de l'abbé général, et Jean du Bloys, conseiller au Conseil de Flandre, il obtint, des vingt-six électeurs, huit premières voix, cinq deuxième et neuf troisième. Il fut nommé le 6 janvier 1648 (12) et installé, le 25 janvier suivant, par le vicaire de l'abbé général (13). Le lendemain, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Gand, assisté de l'abbé de Floreffe (14). Il choisit pour devise : *Iustitia et lenitate*. En 1653, il reprit la construction d'une nouvelle abbaye à Tronchiennes. Il décéda à Gand le 22 août 1661, âgé de cinquante-huit ans (15). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 22 août (16).

NORBERT VANDE KERCKHOVE (*vanden Kerckhove, van de Kerchove, van Kerckhove, Vankerckove*) reçut l'habit (17) religieux le 28 décembre 1631, fit profession, le 16 janvier 1634, et célébra ses prémices le 13 juin 1638. Le 13 janvier 1642, il se vit confier la direction des novices et, le 11 août de la même année, il devint sous-prieur (18). En 1647, il suivit de très près Augustin

-
- (1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 92.
 (2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15.
 (3) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeeke Doodt Boeck*, 125.
 (4) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, II, 412. — Voir aussi: L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, I, 583.
 (5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 688.
 (6) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 215, Bruxelles, 1962.
 (7) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 696.
 (8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 696. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15 v°.
 (9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 698 et 699.
 (10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, 38.
 (11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 688.
 (12) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1304: Élection Tronchiennes 1647.
 (13) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 93.
 (14) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15 v°, donne erronément le 6 janvier, qui fut le jour de la nomination.
 (15) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15 v°.
 (16) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeeke Doodt Boeck*, 234.
 (17) Voir les listes des abbés dans A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 16. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 1-3.
 (18) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 3.

Merlijn comme candidat à la prélatrice (1) et, le 9 février 1648, il fut nommé prieur (2). Lors de l'information, tenue le 25 septembre 1661, par Charles van den Bosch, évêque de Gand, Jean-Baptiste della Faille, président du Conseil de Flandre, et Charles de Severi, abbé de Floreffe et vicaire de l'abbé général, il obtint, des vingt-six électeurs, vingt et une premières voix et trois deuxièmes; il fut nommé abbé (3) le 25 février 1662. Installé le 24 mars 1662 par l'abbé de Leffe, délégué de l'abbé général, il reçut la bénédiction abbatiale le 26 mars des mains de l'évêque de Gand, assisté des abbés de Leffe et de Ninove (4). Il prit pour devise: *Eo omnia unde* (5). Il poursuivit la reconstruction de l'abbaye à Tronchiennes et il devint aussi membre des États de Flandre (6). Il décéda le 22 février 1672, âgé de cinquante-huit ans (7). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 24 février (8).

AUGUSTIN MACKOEN (1), baptisé sous le nom de Jean, reçut le nom d'Augustin lors de sa prise d'habit le 15 octobre 1648. Il fit profession le 16 octobre 1650 et fut ordonné prêtre, le 21 décembre 1652. Du 9 avril 1653 au 22 mai 1655, il étudia à Louvain. Le 18 avril 1662, il fut nommé circateur et maître des novices. Il garda cette dernière fonction jusqu'au 15 mai 1670, bien qu'il fût prieur (10) depuis le 12 décembre 1665. Lors de l'information, conduite le 24 mars 1672 par Eugène Albert d'Allamont, évêque de Gand, Guillaume de Jallet, abbé de Floreffe, et Liévin Triest, conseiller au Conseil de Flandre, il obtint, des trente et un électeurs, onze premières voix, cinq deuxièmes et sept troisièmes; il fut nommé abbé (11) le 10 juin 1672. Le 25 juin 1672, il fut installé par Jean de Neve, abbé de Ninove et délégué de l'abbé de Floreffe, vicaire de l'abbé général (12), et, le lendemain, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Gand (13). Il prit pour devise: *Cor date* (14). En 1679, il devint membre des États de Flandre. Il mourut (15) le 15 avril 1693, âgé de soixante-cinq ans (16). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 15 avril (17).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1304, Élection Tronchiennes 1647.

(2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 3.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1304, Élection Tronchiennes 1661.

(4) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 1-3.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 16.

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 16.

(7) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 3. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 16.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 55.

(9) Voir les listes des abbés dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310-311. — *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 412. — Voir également: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 16.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 16.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1304, Élection Tronchiennes 1672.

(12) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 16.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 16. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 310. — *Gallia christiana*, V, 239. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18.

(14) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 311. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18.

(15) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 16.

(16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18 r°.

(17) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 104.

CLAUDE STUPERAERT (*Steuperaert*), fils (1) de Jacques et de Liévine de Ruddere, né à Gand le 24 janvier 1647, reçut l'habit religieux le 5 avril 1666 et fit profession le 8 avril 1668. Le 30 mai 1670, il alla étudier à Louvain. Ordonné prêtre le 28 mars 1671, il devint successivement : le 6 septembre 1672 second sacristain, le 1^{er} septembre 1678 maître des novices et circateur, le 18 mai 1680 vicaire de Tronchiennes, le 13 septembre 1682 prévôt des sœurs de Tussenbeek (2). Lors de l'information, tenue le 4 mai 1693, par Antoine vander Piet, président du Conseil de Flandre, l'abbé Fernand de Ninove et Bernard Galvan, secrétaire d'État, il obtint, des vingt-neuf électeurs, dix-neuf premières voix, huit deuxième et une troisième ; il fut nommé abbé (3) le 27 juin 1693. Le 18 juillet 1693, il fut installé par l'abbé de Ninove, délégué de l'abbé de Bonne-Espérance, vicaire de l'abbé général, et, le lendemain, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Gand, Albert de Hornes (4), assisté des abbés de Ninove et de Saint-Pierre de Gand (5). Il prit pour devise : *Non sine spinis* (6). Il poursuivit la reconstruction de l'abbaye à Tronchiennes, si bien qu'en 1698, il put s'y installer avec sa Communauté, qui comptait alors trente et un chanoines (7). Le 15 juin 1700, il fut élu député aux États de Flandre (8). N'étant pas à même de subvenir aux nécessités des sœurs de Tussenbeek, il céda la paternité sur leur monastère à l'abbé de Grimbergen (9), le 2 avril 1705. Le 7 mai 1727, un incendie, causé par la foudre, faillit détruire l'abbaye (10). L'abbé décéda (11) le 17 juillet 1731.

PIERRE DE CAESEMAECKER (*de Caesemaeker, de Caesmaeker, de Caesmaker*) (12) natif de Gand (13), fils de Pierre et de Marie Jeanne Vrint, baptisé le 22 avril 1677 comme Josse Richard, reçut le nom de Pierre lors de sa prise d'habit le 18 novembre 1698. Il fit profession le 13 septembre 1700 et fut ordonné prêtre le 11 mars 1702. Le 24 septembre 1705, il alla étudier à Douai, mais, à cause de la guerre, il dut déjà rentrer le 11 juillet 1706. Le 17 juillet 1707, il fut nommé cellier. Il devint curé de Petegem en 1714 et de Nevele au mois de septembre 1722. Élu

(1) Voir les listes des abbés dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 311. — *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995-996. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 20 v°. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir aussi : A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21.

(2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21.

(3) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1304, Élection Tronchiennes 1693.

(4) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 311.

(6) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 20 v°.

(7) *Gallia christiana*, V, 239. — C. L. HUGO, *Annales...*, II, 995. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18 v°. — Comme date exacte du retour à Tronchiennes, ces trois sources donnent respectivement le 17 septembre, le 17 avril et le 7 septembre.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21.

(9) C. L. HUGO, *Annales*, II, 996. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 19 v°. — M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 123-126.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 20.

(11) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, n° 13, *Liber vestitionum*, 21. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 20 v°.

(12) Voir les listes des abbés dans C. L. HUGO, *Annales...*, II, 996. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 21 v°. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 29. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir aussi : A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 40 et 103-105.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 21 v°.

abbé par ses confrères, il fut nommé le 27 août 1731 et installé par l'abbé de Dielegem, délégué de l'abbé de Bonne-Espérance, vicaire de l'abbé général. Il reçut la bénédiction abbatiale du vicaire de l'abbé général, assisté des abbés de Saint-Feuillien et de Lobbes (1). Il prit pour devise: *Corda probat Dominus* (2). En peu de temps, il réussit à restaurer les dégâts, causés par l'incendie de 1727; on lui doit entre autres la tour, achevée en 1734, et existant encore. Il mourut inopinément à Gand (3) le 26 février 1740.

ANTOINE DE STOOP (4), fils de François et de Marie van Severen, né à Rozebeke le 10 mars 1706, reçut l'habit religieux le 2 août 1725, fit profession le 5 août 1727 et fut ordonné prêtre le 11 juin 1729. Le 16 janvier 1735, il devint circateur et professeur de Théologie. À cette dernière fonction, il joignit celle de prieur le 21 janvier 1738. Il fut élu abbé le 5 avril 1740 et reçut ses lettres de nomination le 11 mai suivant (5). Le 19 mai 1740, il fut installé par l'abbé Fernand van der Haegen de Ninove, délégué de l'abbé général Claude Honoré Lucas, et, le 18 septembre 1740, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Gand, Jean-Baptiste de Smet (6). Il prit pour devise: *Corda iuncta cordibus* (7). Le 11 mai 1756, il fut élu premier député du clergé de Flandre (8). Suite à l'édit de Marie-Thérèse, daté du 15 septembre 1753, relatif aux biens possédés par les gens de mainmorte, l'abbaye dut demander un amortissement: son dossier fut clos (9) le 26 mars 1757. L'abbé mourut (10) le 3 août 1767.

RAINIER HEYE, fils de Louis (11) et de Françoise Thysebaert, baptisé à Gand le 9 mars 1719 comme Rainier François, garda son premier prénom lors de sa prise d'habit, le 9 octobre 1740. Il fit profession le 17 avril 1742 et fut ordonné prêtre le 21 septembre 1743. Le 10 octobre 1747, il partit étudier à Douai. De retour à l'abbaye, il y fut nommé: le 12 février 1750, professeur, le 28 octobre 1750, circateur, le 1^{er} mai 1752, sous-prieur, le 28 novembre 1756, maître des novices, le 1^{er} juillet 1759, cellerier. Le 14 juillet 1763, il devint curé de Zonnegem. Le 15 septembre 1767, il fut élu abbé et, le 2 décembre suivant, il reçut ses lettres de nomination. Il fut installé le

(1) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 40 et 103.

(2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 21 v°.

(3) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 103-105. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 21.

(4) Voir les listes des abbés dans A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 23 v°. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir également: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 78. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, II, 208.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 78.

(6) A.A. GRIMBERGEN, VI, 110. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 12, *Calendarius*, 63. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 23 v°.

(7) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 23 v°.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 78.

(9) P. LEFÈVRE, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII^e siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 77-78, Tongerlo, 1925.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 110. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 12, *Calendarius*, 63. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 23 v°.

(11) Voir les listes des abbés dans A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 27 v°-29 v°. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.E. GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 112-113. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, IV, 106.

25 janvier 1769 par l'abbé Fernand vander Eecken de Ninove, délégué de l'abbé général, et, le 21 août 1768, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Caïmo de Bruges, assisté des abbés de Ninove et du Parc (1). Il prit pour devise : *Spes mea Deus* (2). Par deux fois, il fut élu député aux États de Flandre (3), à savoir le 11 août 1768 et le 17 mai 1774. Le 8 juillet 1772, il est signalé comme bienfaiteur de la Bibliothèque dite de Bourgogne à Bruxelles (4). En 1775, la Communauté comptait trente-huit membres : trente-cinq prêtres, dont vingt-deux à l'abbaye même, et trois diacres. L'abbé décéda à Gand (5) le 12 octobre 1791.

ADRIEN DE CONINCK (6), originaire de Gand (7), fils de Pierre et d'Anne Françoise Condé, baptisé le 2 juin 1734 sous le nom de Joseph, reçut le nom d'Adrien lors de sa prise d'habit, le 6 août 1753. Il fit profession le 13 juillet 1755 et fut ordonné prêtre le 17 décembre 1757. Le 4 octobre 1759, il partit étudier à Louvain. De retour au mois d'août 1761, il devint successivement : circateur et professeur de Théologie, le 15 octobre 1761, sous-prieur et maître des novices, le 18 février 1768, bibliothécaire, le 10 avril 1768, prieur, le 4 avril 1771, curé de Petegem (8), le 6 avril 1779. Lors de l'information, tenue le 2 août 1792 par Fernand de Lobkowitz, évêque de Gand, Jacques Antoine Le Clerck, membre du Conseil Privé, et Louis-Casimir van de Velde, secrétaire du même Conseil, il obtint, des trente-six électeurs, vingt premières voix, cinq deuxième et trois troisième (9). Il fut nommé abbé (10) le 30 juin 1793. Ne sachant pas où se trouvait l'abbé général, qui devait confirmer l'élu, le Chapitre demanda au Saint Siège de donner au nonce les facultés nécessaires pour procéder à la confirmation ; ce qui fut accordé (11) le 18 août 1793. Le 30 septembre 1793, Adrien de Coninck fut enfin installé par l'abbé de Ninove, délégué de Jean-Baptiste du Fresne, abbé de Floreffe et vicaire de l'abbé général. Il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Gand, assisté des abbés de Dielegem et de Ninove. Il prit pour devise : *Cor regis in manu Domini* (12). Entretemps l'abbaye était la proie de diverses vexations de la part des troupes françaises ; le 1^{er} septembre 1796, elle fut supprimée et, le 1^{er} janvier 1797, les religieux furent expulsés. Ils étaient au nombre de trente-six (13). L'abbé devint curé de Zomergem et décéda à Gand (14), le 27 juin 1810.

(1) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 112.

(2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 29.

(3) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 112-113.

(4) C. A. DE LASERNA SANTANDER, *Mémoire historique sur la Bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*, 211, Bruxelles, 1809.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 29.

(6) Voir les listes des abbés dans A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 31. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 412. — Voir également : A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 131.

(7) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 31.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 131.

(9) D'après des notes de J. B. Goetstouwers.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte n° 101.

(11) L. JADIN, *Les Actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté 1693-1797*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI, 606-607, Rome, Bruxelles, Paris, 1935.

(12) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 31.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 30.

(14) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 31.

La plupart des chanoines entrèrent eux aussi dans le ministère paroissial. Le dernier survivant, Ludolphe De Hert, qui mourut (1) doyen d'Alost, le 15 octobre 1851, leur consacra une pierre commémorative dans la chapelle des sœurs noires d'Alost (2).

Les bâtiments claustraux, mis en vente comme bien national, en 1800, passèrent d'un propriétaire à l'autre. Ce qui en restait fut acheté en 1836 par les pères jésuites, qui s'y installèrent (3) au mois de septembre 1837.

(1) Voir à son sujet: L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bibliographique*, I, 172, Bruxelles, 1899. — P. VAN NUFFEL, *Deken de Hert*, Alost, 1925. — G. DE SMET, *De laatste Norbertijn van Drogen: Pastoor-Deken de Hert van Aalst*, dans *Het Land van Aalst*, X, 189-191, Alost, 1958.

(2) G. DE SMET, *De gedenksteen in de Kapel der Zwarte Zusters te Aalst*, dans *Het Land van Aalst*, XVI, 12-13, Alost, 1964.

(3) *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 162-163, Tongerlo, 1937.

PRÉVÔTÉ DE BOECHOUTE À DIKKELVENNE

Curia de Bochout (1187), curtis de Bochot (1195), het hof te Bochoute (1257), den huuse van Bochoute (1412), den hove te Bouchoute (1471-2), het winhof te Bochout (1512), Boucaut (1641), Bochaute (1644-5), Bouckhaute (1685), Bouchhoute (1694), prepositura nostra de Bouchaut (1727, 1738), Bouchaute (1735), Bauchaute (1772).

SOURCES: Les sources relatives à l'histoire de la prévôté de Boechoute à Dikkelvenne (1) ne forment pas un fonds d'archives en elles-mêmes. On devra consulter les archives de l'abbaye de Ninove qui, pour leur plus grande partie, sont conservées aux Archives de l'État à Renaix.

Avant que de passer à la description des sources, nous devons tout d'abord éliminer quelques fausses interprétations. Boechoute n'était pas un prieuré comme L. H. Cottineau, *Répertoire topographique des abbayes et prieurés*, 449, Macon, 1935, et E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome compl., 475, Bruxelles, 1948, l'affirment. Il est question dans les sources de *curia*, *curtis* ou *hof*, mais il faudra attendre 1414, pour la première fois, pour qu'il soit fait mention de *proosst van den huuse van Bochoute* (2). La ferme et la prévôté de Boechoute ne se trouvait pas dans la commune de Velzeke-Ruddershoven (3), mais bien sur le territoire de la commune de Dikkelvenne. Le fait est que la plupart des possessions de la ferme de Boechoute se trouvaient sur le territoire de Velzeke Ruddershoven, ce qui a provoqué la confusion.

Selon l'ancien système de classement, les chartes de l'abbaye de Ninove étaient rangées dans l'ordre géographique. Le *Grand registre contenant l'ancien inventaire des chartes de l'abbaye de Ninove* de la seconde moitié du XVIII^e siècle mentionne à la *Bochout ende Velsique* (4) vingt-quatre actes et en donne les registes : Archives de l'État à Renaix, *Abdij Ninove*, n^o 84, 202-207.

On consultera les plus anciens actes relatifs à Boechoute aux Archives de l'Archevêché à Malines, *Abdij Ninove*, n^o 1 : *Liber munimentorum ecclesie SS. Cornelii et Cypriani juxta Niniven*.

La majorité des archives sont conservées aux Archives de l'État à Renaix. La plupart des actes furent l'objet de copies authentiques, en 1704, par le frère Hugo, protonotaire apostolique : *Abdij Ninove*, n^o 3, f^{os} 101-144. Cependant, les chartes ne nous apprennent pas grand chose sur l'histoire de la prévôté. Plus intéressants sont les obituaires A et C, *Abdij Ninove*, n^{os} 8 et 137, où l'on retrouve les noms des prévôts de Boechoute ; les mentions sont, comme à l'accoutumée, très brèves et ne procurent aucune indication chronologique. Plus complet, mais moins utilisable pour la juste détermination des

(1) Dikkelvenne, prov. de Flandre orientale, cant. de Zottegem ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 depuis lors diocèse de Gand.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Abdij Ninove*, chartes, boîte *Leenverheffingen*, et n^o 3, f^o 127 v^o.

(3) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Oosterzele.

(4) Dans la toute première mention des possessions de l'abbaye de Ninove à Boechoute, il y a déjà confusion en ce qui concerne la situation : W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum Ninivensium S. Cornelii Papae*, 69-70, New York, Göttingen, 1925, dit que Raas IV de Gavre, offrit une partie de son allen, située à Dikkelvenne, aux chanoines de Ninove, mais les occupants de Velzeke protestèrent contre cette donation. Le registre aux cartes de 1644-1645 situe la ferme et la prévôté sur le territoire de Dikkelvenne. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n^o 60, f^o 94.

termini chronologiques des règnes des prévôts, est le *Liber Reverendorum Dominorum abbatie Ninoviensis ab anno 1690: Abdij Ninove*, n° 12. On trouvera des données particulièrement intéressantes dans deux registres aux notices des abbés qui couvrent la période de 1666 à 1758: *Abdij Ninove*, nos 6 et 7. On verra quelques dessins dans un *Index pastoratum* des XVII^e et XVIII^e siècles: *Abdij Ninove*, n° 10.

Pour le XV^e siècle, on trouvera dans les registres aux comptes de l'abbaye, répartis dans les différents postes, toute une série de renseignements sur le paiement des baux et sur le coût des travaux de restauration aux bâtiments: *Abdij Ninove*, nos 13-25. Au moyen de deux registres aux baux: *Abdij Ninove*, nos 26-27, du XV^e siècle aussi, on peut compléter ces informations. On ne conserve pour le XVI^e siècle qu'un registre aux baux de 1520 à 1544 qui est fort utile: *Abdij Ninove*, n° 28. En 1644-1645, après les troubles, ces biens de l'abbaye furent inventorisés et on dressa une carte: *Abdij Ninove*, n° 94-96 et une carte.

Pour le XVIII^e siècle toujours aux Archives de l'État à Renaix, on verra, à côté des sources générales de l'abbaye, quelques registres qui concernent exclusivement les possessions de la prévôté de Boechoute ou des propriétés que la prévôté administrait. On s'intéressera à une copie authentique, faite en 1715, du registre original des rentes seigneuriales dues à l'abbaye pour ses biens à Balegem, Velzeke, au lieu-dit Boechoute à Dikkelvenne et à Scheldewindeke. Cette même année 1715, on commença à tenir un nouveau registre aux rentes seigneuriales où l'on trouvera huit cartes figuratives, dressées par J. B. Vander Heyden. Il fut tenu jusqu'en 1788: *Abdij Ninove*, nos 49 et 118; n° 6, f° 79; n° 7, 107. On verra aussi trois registres aux baux des biens situés à Boechoute, Velzeke, Roborst, Strijpen, Balegem, Landskouter, Horebeke-Sainte-Marie, Horebeke-Saint-Corneille, respectivement de 1721 à 1740, à partir de 1758 et à partir du 12 avril 1772: *Abdij Ninove*, n° 86, 71 et 79. Tous ces registres étaient tenus par les prévôts.

En ce qui concerne les éditions de sources, on trouvera une petite mention de la donation primitive dans W. W. Rockwell, *Liber Miraculorum Ninivensium S. Cornelii Papae*, 69-70, New York, Göttingen, 1925. On verra les actes des XII^e et XIII^e siècles dans J. J. Desmet, *Codex diplomaticus abbatie Ninoviensis*, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 751-783, Bruxelles, 1841. Un bail de 1476 et un autre de 1535 sont publiés par F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 10-11, Gand, 1864-1870.

TRAVAUX: Les travaux relatifs à la prévôté de Boechout sont relativement peu nombreux. On en trouvera quelques mentions dans trois bibliographies: R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et la liturgie de Prémontré*, 42, n° 81, Bruxelles, 1930; L. H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, I, 449, Macon, 1939; R. De Wachter, *Reperlorium van de Vlaamse gouwen en gemeenten*, II, 719, Anvers, 1943.

À côté de quelques ouvrages anciens comme C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 244-245, La Haye, 1725; C. L. Hugo, *Sacri et Canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 380, Nancy, 1736, on ne peut signaler que quelques études plus récentes: F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 1-51, Gand, 1864-1870; N. Nelis, *Notes de diplomatique et de chronologie flamandes au XIII^e siècle*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne*, I, 327-334, Bruxelles, 1926; E. Soens, *Het domein der Premonstratenserabdij van Ninove*, dans *Analecia Praemonstratensia*, IV, 266-293 et 374-405, Tongerlo, 1928; J. Van Cleemput, *Enkele historiografische gegevens over de oudste geschiedenis van Velzeke in de Middeleeuwen*, dans *Jaarboek uitgegeven door de Zottegemse culturele kring*, 25-69, Zottegem, 1949-1950; H. Van Gassen, *Geschiedenis van Ninove*, II, 156, 193, 225, Ninove, 1959.

Il existe deux cartes sur lesquelles apparaît une vue des bâtiments de la prévôté, une de 1644-1645 aux Archives de l'État à Renaix, *Abdij Ninove*, n° 60, f°s 94-96, avec carte, et l'autre du XVIII^e siècle dont on trouvera la reproduction dans J. Van Cleemput, *Enkele historiografische gegevens over de oudste geschiedenis van Velzeke in de Middeleeuwen*, dans *Jaarboek uitgegeven door de Zottegemse culturele kring*, 50, Zottegem, 1949-1950; nous n'avons pu retrouver l'original, la référence est erronée. Sur la repro-

duction de 1644-1645, on voit une grande ferme et une maison prévôtale, le tout entouré de viviers et de murs. Sur la vue du XVIII^e siècle, la ferme a disparu, il ne reste que quatre petites constructions, vraisemblablement la maison prévôtale, la chapelle et deux granges.

* * *

Il n'est pas possible de retrouver une date précise de fondation de la prévôté de Boechoute. L'acte le plus ancien, dans lequel un prévôt est mentionné, date du 21 février 1413, n.s. On y signale un prédécesseur de telle sorte que la fondation de la prévôté peut au moins se situer à la fin du XIV^e siècle (1).

Il est certain que l'abbaye de Ninove reçut (2), vers 1170, de Raas IV de Gavre, une partie de son alleu dans la paroisse de Dikkelvenne afin d'y construire une ferme. Bien que cette donation donna lieu à l'opposition des habitants de Velzeke (3), il semble bien, par un acte de 1187, dans lequel Evrard III Radulphe de Tournai confirme le don de Raas IV de Gavre, que l'abbaye possédait là une ferme, probablement construite par elle. Dans le même acte, on voit que la donation de Raas IV atteignait vingt-trois bonniers. Evrard III Radulphe y ajouta encore vingt bonniers de bois et, en outre, les chanoines avaient encore acquis seize bonniers et demi, des hommes de fief et fermiers héréditaires. En 1187 donc, l'abbaye de Ninove possédait là environ soixante bonniers (4).

En 1195, Raas V de Gavre et Liedekerke stipula qu'un prêtre devrait résider à la ferme de Boechoute afin d'assurer le service divin pour lui et les siens (5) ; ce prêtre était, selon toute probabilité, un chanoine de l'abbaye de Ninove. Vers 1200, il est fait mention d'une chapelle, consacrée à la Vierge Marie. Pour l'achat d'huile pour cette chapelle, Raas V de Gavre et Liedekerke destina une somme de dix sous (6).

De 1200 au début du XV^e siècle, nous ne trouvons aucunes données sur Boechoute. On trouvera dans un acte du 21 février 1413, n.s., la mention de Hendrik van Hoesse, ainsi que de son prédécesseur Wouter de Vremde, tous deux chanoines de l'abbaye de Ninove ; ils sont expressément renseignés comme prévôts de Boechout (7). Les deux chanoines suivants : Gillis Moens, 1428-1458, et Christoffel van der Hoeven, 1460-1482, sont mentionnés dans les registres aux comptes de l'abbaye comme *meester van den hove* (8). Hellinus Steelandt, 1616-1628, ne sait pas très bien comment désigner sa fonction : *magisterium* ou *prepositura* (9).

Au vu de la titulature de Matthaeus van Ypersele : *magister grangie, vulgo prepositus in Bouchaut* (10), on peut déduire que le chanoine résidant à Boechoute était, en premier lieu, l'administrateur des biens de l'abbaye. Il ne resta la plupart du temps qu'un chanoine à Boechoute et, presque toujours, la prévôté était la dernière charge de son existence.

* * *

(1) A.É.R., *Abdij Ninove*, chartes, boîte *Leenverheffingen*.

(2) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 5, f° 54.

(3) W. W. ROCKWELL, *Liber Miraculorum Ninivensium S. Cornelii Papae*, 69-70, New York, Göttingen, 1925.

(4) J. J. DESMET, *Codex diplomaticus abbatie Ninoviensis*, dans *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 796-797. Bruxelles, 1841.

(5) J. J. DESMET, *Codex diplomaticus abbatie Ninoviensis*, II, 806.

(6) J. J. DESMET, *Codex diplomaticus abbatie Ninoviensis*, II, 875. L'acte n'est pas daté, mais à l'aide d'une liste de témoins, on peut estimer sa date à vers 1200.

(7) A.É.R., *Abdij Ninove*, chartes, boîte *Leenverheffingen*.

(8) Cfr *infra*, 572-573.

(9) Cfr *infra*, 573.

(10) Cfr *infra*, 573-574.

WOUTER DE VREMDE. Il est fait mention de ce prévôt de Boechoute dans un acte du 21 février 1413, n.s., où il est dit qu'il acheta auparavant, pour la somme de 20 écus par an (1) à Willem de Pape, bourgeois de Gand, le montant des dîmes des terres de Boechoute. Étant donné qu'il était le prédécesseur d'Hendrik van Hoese, il fut vraisemblablement prévôt de Boechoute à la fin du XIV^e-début du XV^e siècle.

HENDRIK VAN HOESE (*Houssen*) est mentionné dans l'obituaire A comme *magister de Boechoute* (2), et dans l'obituaire C comme *prepositus in Bouchaute* (3). En tant que *proosst van den huuse van Bochoute*, il intenta un procès à Eustache van Schorisse, fermier de l'abbaye de Saint-Pierre d'Hasnon, décimateur à Velzeke. La sentence de ce procès fut rendue le 21 février 1413, n.s. Les faits dataient cependant déjà d'août 1405. Cette année-là, le fermier, prétextant la levée de la dîme, fit prendre dix-sept paniers de céréales sur la terre, que le prévôt faisait exploiter à son propre compte et pour son entretien. Le prévôt se basait ici, entre autres, sur une clause d'une bulle d'Eugène III de 1447, selon laquelle les terres exploitées par l'abbaye elle-même et à ses propres frais, étaient libres de dîmes (4). Avant que l'affaire ne fut portée devant le Conseil de Flandre, il y eut déjà un jugement par l'abbé de Vicoigne en faveur de l'abbaye d'Hasnon. L'abbé de Vicoigne affirmait entre autres que l'acte pontifical ne concernait que les possessions de l'abbaye acquises avant 1147. Cependant, le prévôt gagna son procès devant le Conseil de Flandre (5).

GILLIS MOENS est cité dans l'obituaire A comme *magister de Boechoute* (6). Il est mentionné, dans les registres aux comptes de l'abbaye de 1428 à 1459, comme *meester van den hove* (7). De 1428 à 1452, le montant des fermages atteignait vingt livres de gros. De 1453 à 1456, rien n'est mentionné sous la rubrique *Boechoute* (8), ce qui fait que nous pouvons imaginer que la ferme ne fut pas exploitée. Dans les années, il ne payait que deux livres de gros (9).

Dans la période d'avril 1452 à juillet 1453, il y eut un violent conflit entre Philippe le Bon et la ville de Gand, dans lequel la ville de Ninove prit le parti de Gand. Les troupes du duc détruisirent, entre autres, la ferme de l'abbaye à Boechoute. Frère Gillis fut emmené prisonnier par elles à Audenarde (10).

CHRISTOFFEL VAN DER HOEVEN est mentionné dans l'obituaire A comme *magister de Boechoute* (11). Dans les registres aux comptes de l'abbaye, il est cité, de 1453 à 1482, comme *meester van den hove* (12). Il conclut, le 16 septembre 1460, un bail avec l'abbaye, ce bail fut

(1) A.É.R., *Abdij Ninove*, chartes, boîte *Leenverheffingen*.

(2) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 8, 27 juillet.

(3) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 104 v°.

(4) C. L. HUGO, *Sacri et Canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 229, Nancy, 1736.

(5) A.É.R., *Abdij Ninove*, chartes, boîte *Leenverheffingen*. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 3, f°s 127-138. — J. VAN CLEEMPOT, *Enkela historiografische gegevens over de oudste geschiedenis van Velzeke in de Middeleeuwen*, dans *Jaarboek uitgegeven door de Zottegemse culturele kring*, 25-69, Zottegem, 1949-1950.

(6) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 8: 28 juillet. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 150 v°: 29 juillet.

(7) A.É.R., *Abdij Ninove*, n°s 13-15, 17, 24, 18 et 26. — Ces registres ne sont pas foliotés, il n'est donc pas possible de donner une référence précise.

(8) A.É.R., *Abdij Ninove*, n°s 16-17.

(9) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 18.

(10) H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, II, 225, Ninove, 1959.

(11) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 8: 23 juin. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 87 v°.

(12) A.É.R., *Abdij Ninove*, n°s 19-23 et 25.

renouvelé le 12 décembre 1476. A la clôture du premier compte, le revenu se montait à vingt-huit livres de gros. Dans le second, cette somme était ramenée à vingt-cinq livres. En outre, il devait conserver les bâtiments en bon état, payer toutes rentes héréditaires qui grevaient le bien et fournir chaque année vingt sous de gros pour acheter du bois et du foin pour le refuge de l'abbaye à Gand. L'abbé pouvait visiter la ferme trois fois par an et, à cette occasion, le chanoine-fermier devait lui donner ainsi qu'à ses serviteurs à manger et à boire (1).

Depuis la fin du XV^e siècle, durant tout le XVI^e siècle et jusqu'au début du XVII^e, on ne trouve aucun renseignement sur l'existence d'un chanoine à la ferme de la prévôté de Boechoute. Au début du XVI^e siècle, la ferme de Boechoute était louée à des laïcs: en 1512, à Jan de Wenne et, en 1535, à Simoen de Wenne (2). Ce n'est qu'en 1616 qu'on trouve à nouveau un prévôt: Hellinus Steelant. D'après son propre témoignage, il était le premier prévôt après la reconstruction des bâtiments (3).

HELLINUS STEELANDT est cité dans l'obituaire A comme *prepositus in Bouchout* (4). D'après son témoignage, on lui confia, le 23 juin 1616, le *magisterium seu praeposituram in Bochaute*. Il le resta jusqu'en 1628, époque à laquelle il démissionna en raison de son grand âge. Il était né à Gand le 26 mars 1554 et mourut (5) le 10 juin 1641.

JACOBUS GOETHALS est mentionné dans le *Liber Reverendorum Dominorum* comme *magister in Bouchout*. Il était originaire de Liedekerke, avait fait profession en 1623 et mourut (6) le 23 juin 1656. On ne peut préciser les limites chronologiques exactes de sa fonction.

CAROLUS LIERHOUT est cité dans le *Liber Reverendorum Dominorum* comme *prepositus designatus in Bouchout*. Il a vraisemblablement été nommé, mais n'a pas exercé ses fonctions. Il avait fait profession en 1629 et il mourut (7) le 21 mars 1659. La date de sa nomination ne nous est pas connue.

MATTHAEUS VAN YPERSELE (*Yperzele, Yperzele*) est mentionné dans le *Liber Reverendorum Dominorum* comme *prepositus in Bouchaute*. Il était originaire de Grammont et, avant sa nomination, était prieur à l'abbaye (8).

Lorsque, le 23 juillet 1665, Jan de Neve, abbé de Ninove, rendit visite à la chapelle et à la ferme de Boechoute, le maître en était M. van Ypersele: *magister grangie, vulgo prepositus in Bouchaut*. Paulus de Staffeler, chanoine, y résidait avec lui. Tout était en ordre et l'abbé donna des instructions pour la saignée (9). En avril 1666, l'abbé de Ninove donna comme instruction que tous les serviteurs de la ferme de Boechoute devraient faire leurs Pâques dans la chapelle (10). Le 29 juillet 1666, l'abbé d'Hasnon déposa à nouveau une plainte devant le Conseil

(1) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 27. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 1^{re} série, II, 10, Gand, 1864-1870.

(2) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 22, 26-29. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, 1^{re} série, II, 11.

(3) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 1.

(4) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 8: 10 juin. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 81.

(5) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 1.

(6) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 5.

(7) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 5.

(8) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 4 v°. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 16 v°.

(9) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 10, f° 212 et 214.

(10) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f° 8.

de Flandre concernant le non paiement des dîmes sur les terres que la prévôté utilisait à son profit. Une sentence provisoire fut rendue le 8 novembre 1666. Il fut reconnu à l'abbaye l'usufruit provisoire des dîmes (1).

M. Van Ypersele mourut le 1^{er} février 1674 et fut inhumé à Ninove (2).

CAROLUS VAN KERCKHOVEN fut nommé, le 6 février 1675, comme prévôt de Boechoute, mais mourut aussitôt (3) le 17 avril 1675.

De 1675 à 1685, il n'y eut vraisemblablement pas de prévôt à Boechoute. On peut le déduire du fait que l'abbé lui-même s'occupait personnellement de Boechoute (4), ce que l'on voit dans les nombreuses notes du journal de l'abbé de Neve après 1675, entre autres sur la vente de bois dans le bois de Boechoute. Étant donné qu'en 1684, la ferme de Boechoute avec trente-six bonniers de terre fut louée à Adriaen Taye et que ce dernier fut exempté de payer le bail les trois années suivantes, il est probable que la ferme ne fut pas exploitée au cours des années précédentes (5).

Il est à remarquer qu'en 1676 la sentence définitive du Conseil de Flandre fut rendue dans le procès que l'abbaye d'Hasnon avait intenté à l'abbaye de Ninove en ce qui concerne les dîmes de Boechoute. Cette sentence était au détriment de l'abbaye de Ninove (6).

HERMANNUS DE CEULENER (*Ceulenaer*) naquit à Appelsterre le 11 juillet 1620 et mourut (7) le 15 mai 1694. Le 23 mai 1683, il est à nouveau question d'un prévôt à Boechoute, mais il n'est pas cité nommément (8). H. de Ceulener était en tout cas prévôt en 1685 selon une note de cette même année dans le registre aux baux de 1685 à 1707 dans lequel il est dit que le prévôt affermait les berges et les viviers de Boechoute (9).

JOHANNES BAPTISTA MEHAUDEN fit profession le 24 juin 1651 et mourut (10) le 3 avril 1714. Vers 1659, il enseigna la philosophie au Collège norbertin à Prague (11). Il fut installé comme prévôt de Boechoute le 14 septembre 1694. Il perçut les revenus de tous les biens, à l'exception des bois, mais dut aussi en payer les charges, et, en outre, un paiement annuel de cent cinquante florins (12). Durant sa prévôté, ce fut Laurent Musaert, mort le 18 mai 1711, qui fut receveur des biens à Boechoute (13).

Il est possible qu'après la mort de Mehauden, il y eut à nouveau une vacance jusqu'en 1729. L'abbé Ferdinand van der Haeghen mentionne dans son journal qu'en 1719, on construisit une nouvelle ferme à Boechoute afin de pouvoir mieux affermer les terres, car, dans les neuf années

(1) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f°s 13-14 et 17.

(2) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f° 43.

(3) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 3. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 53 v°. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f°s 45-46.

(4) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f° 46 et sv.

(5) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 62, f° 186.

(6) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f° 48 v°.

(7) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 6. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 68 : 15 mai 1695.

(8) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f° 70 v°.

(9) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 62, f° 190 v°.

(10) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 7 r°. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 47 r°. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 7, 20.

(11) L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, III, 188-189, Bruxelles, 1917.

(12) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 6, f° 126 ; n° 62, f° 190 v°.

(13) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 7 v°.

précédentes, elles avaient été cédées à la paroisse de Velzeke en raison des trop lourdes charges (1). Le 20 août 1727, l'archevêque de Malines, Philippe d'Alsace de Boussu, donna l'autorisation de laisser publiquement vénérer une petite relique de saint Corneille dans la chapelle de Boechoute (2).

ADRIANUS DE MIDDELER naquit à Enghien le 30 mars 1659 et mourut le 28 mars 1738 à la prévôté de Boechoute (3). Il fut installé comme prévôt en 1729 et le demeura jusqu'à sa mort (4).

CYPRIANUS VAN DER HAEGHEN naquit à Alost en 1677 et mourut (5) le 15 juin 1741. Il fut désigné comme prévôt le 15 avril 1738 et le resta jusqu'à sa mort (6).

IGNATUS LENCLUD naquit à Hal le 3 mai 1679 et mourut (7) le 15 mars 1752. Il fut installé comme prévôt en 1741 et le resta jusqu'à sa mort. Il fut enterré dans la chapelle de Boechoute (8).

PHILIPPUS ROBERECHT naquit à Bruxelles le 9 mars 1690 et mourut le 27 novembre 1759. Il fut inhumé dans la chapelle de la prévôté à Boechoute (9).

NICOLAUS JOSEPHUS CRICK naquit à Ninove le 10 novembre 1727 et mourut (10) le 20 février 1790. Avant que d'être envoyé comme prévôt à Boechoute à la fin de l'année 1760, il y fut auparavant receveur, probablement à partir de 1758, puisqu'en cette même année, il commença à tenir un registre des revenus des baux à Velzeke et environs (11). Il resta vraisemblablement à Boechoute jusqu'en 1771, car il est nommé curé d'Okegem (12) le 31 août de cette année.

FREDERICUS WAEFELAERTS naquit à Bruxelles le 19 avril 1722 et fit profession le 13 juillet 1744. Il mourut le 13 février 1801. Il avait été deux fois prieur à l'abbaye de Ninove avant d'être nommé, en 1771, prévôt de Boechoute (13). Le 21 juin 1772, le doyen d'Oordegem confirma que le chanoine résidant à Boechoute n'était plus obligé de dire la messe dans la chapelle ou d'administrer les sacrements (14).

(1) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 7, 50.

(2) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 7, 68.

(3) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 8. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 44.

(4) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 7, 82 et 121.

(5) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 11 r°. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 83 v°.

(6) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 7, 121 et 134.

(7) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 13. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 166.

(8) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 7, 134 et 148.

(9) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 13. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 137, f° 166.

(10) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 20 v°.

(11) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 71, page de titre.

(12) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 20 v°.

(13) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 12, f° 20. — A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 79, 15: en marge.

(14) A.É.R., *Abdij Ninove*, n° 112, pièce éparsée. — Sur une autre pièce du 18 avril 1793, on trouvera une description des biens de la prévôté.

MONASTÈRE DE PETEGEM-DEINZE

Locus quem Pitingham dicunt (1136), conventus ecclesie de Peteghem (1190).

SOURCES: Le monastère des sœurs prémontrées de Petegem (1) n'a laissé aucun fonds d'archives. Toutefois, parmi les documents relatifs à l'abbaye de Tronchiennes, il y a trois chartes qui le concernent. Elles ont été publiées en appendice à l'article de M. De Meulemeester, *Een Norbertinessenklooster te Petegem in de XII^e eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der Stad Deinze*, VIII, 53-72, Deinze, 1941.

Cet article est la seule étude parue jusqu'ici sur le monastère en question (2). C'est d'ailleurs la seule que mentionne expressément, dans sa courte notice sur Petegem, N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 420-421, Straubing, 1952-1955. Celui-ci, il est vrai, renvoie également, d'une façon générale, aux études de M. De Meulemeester sur le monastère de Tussenbeek; mais tout ce qui est dit là, incidemment, au sujet du monastère de Petegem (3), est repris dans l'article susdit.

* * *

En 1136, Simon, évêque de Tournai, ratifia la cession, faite par un certain frère Gautier à Gautier, abbé de Saint-Martin de Laon, de deux propriétés: l'une appelée Zalegem (4), au Pays de Waas, afin d'y ériger une abbaye pour des frères vivant selon la règle de saint Augustin et les us de Saint-Martin de Laon; l'autre située à Petegem, sur la Lys, et occupée jusqu'alors par des chanoines, pour y installer des pieuses femmes servant Dieu sous la conduite de l'abbé de Zalegem (5). En 1138, l'abbaye de Zalegem fut transférée à Tronchiennes (6) et dès lors le monastère de Petegem ressortit à l'abbé de Tronchiennes.

(1) Petegem, prov. de Flandre orientale, cant. de Deinze; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand.

(2) Ce monastère a échappé aux investigations des historiens, même de C. L. HUGO, *Sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, Nancy, 1734-1736, et de R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1930.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, 15-16, Termonde, 1914. — M. DE MEULEMEESTER, *Les Sœurs Norbertines de Tussenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 31-32, Tongerlo, 1928.

(4) Zalegem, lieu-dit à Vrasene, prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Gilles-Waas; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; actuellement diocèse de Gand. — Voir la notice sur l'abbaye de Tronchiennes dans le présent volume.

(5) Charte éditée dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 704-705, Bruxelles, 1837, et M. DE MEULEMEESTER, *Een Norbertinessenklooster te Petegem in de XII^e eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der Stad Deinze*, VIII, 71, Deinze, 1941.

(6) Tronchiennes, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — Voir la notice sur l'abbaye de Tronchiennes.

En 1148, l'évêque Nicolas de Cambrai, à la demande du doyen Robert de Belle, donna à l'abbaye de Tronchiennes l'autel de Serskamp (1) avec ses dépendances, pour y fonder un monastère de sœurs de l'Ordre de Prémontré (2). On a pu penser que toute la Communauté de Petegem se transféra alors à Serskamp (3). Il est bien probable qu'un certain nombre de sœurs de Petegem soient allées peupler la nouvelle fondation, mais la Communauté comme telle se maintint sur place pendant au moins un demi siècle encore. En effet, en 1190, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, céda quelques terres aux sœurs de Petegem (4). Le comte Baudouin de Flandre confirma et amplifia ce don, par une charte (5) datant du mois de juin 1197. On y apprend que le don de 1190, comme d'ailleurs celui de 1197, fut fait pour les sœurs de Petegem, mais à l'abbaye de Tronchiennes ; ce qui montre la dépendance étroite du monastère de Petegem vis-à-vis de l'abbaye de Tronchiennes, même au point de vue économique.

M. De Meulemeester a émis l'opinion que la situation économique plutôt incertaine des sœurs, résultant de l'incorporation de leurs biens dans le domaine abbatial de Tronchiennes, pourrait expliquer l'extinction du monastère de Petegem (6). Toujours est-il que, après 1197, on n'entend plus rien à son sujet.

Aussi n'a-t-on aucune information sur les prévôts et les prieures qui ont présidé aux destinées du monastère des sœurs prémontrées de Petegem.

(1) Serskamp, prov. de Flandre orientale, cant. de Wetteren ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; diocèse de Malines jusqu'en 1801 ; depuis lors diocèse de Gand. — Voir la notice sur le monastère de Serskamp-Tussenbeek.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6 (cartulaire), f° 27 : éd. dans *Gallia christiana*, III, *Instr.*, 76-77, Paris, 1725.

(3) Ainsi Josse Augustin van Boterdael, cité dans M. DE MEULEMEESTER, *Een Norbertinessenklooster te Petegem in de XII^e eeuw*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze*, VIII, 65.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6 (cartulaire), f° 7 v° : éd. dans M. DE MEULEMEESTER, *Een Norbertinessenklooster te Petegem in de XII^e eeuw*, dans *Bijdragen tot des Geschiedenis der stad Deinze*, VIII, 71-72.

(5) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6 (cartulaire), f° 7 v° : éd. dans M. DE MEULEMEESTER, *Een Norbertinessenklooster te Petegem in de XII^e eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der Stad Deinze*, VIII, 72 et dans W. PREVENIER, *De Oorkonden der Graaven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 141-142, Bruxelles, 1964.

(6) M. DE MEULEMEESTER, *Een Norbertinessenklooster te Petegem in de XII^e eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der stad Deinze*, VIII, 68-69.

MONASTÈRE DE SERSKAMP-TUSSENBEEK

Altare de Cerscamp (1148), ecclesia sororum de Cherscamp (1246); monasterium de Tusschenbeke (1558), monasterium de Tusschen Beken (1566), monasterium monialium de Tusschenbeken (1566), monasterium Intertorrentinum (XVII^e siècle), monasterium sanctimonialium de Tusschembeek (1705), monasterium sanctimonialium de Tusschenbeek (1705).

SOURCES (1): Des archives provenant du monastère des sœurs prémontrées, établi d'abord à Serskamp (2) et ensuite à Tussenbeek (3), il ne reste, semble-t-il, que le nécrologe. Celui-ci existe en deux exemplaires. Le premier, conservé actuellement (4) à la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, ms. n^o 335 est à proprement parler un martyrologe, écrit par la sous-prieure Pierrine Dijns en 1554, dans lequel ont été insérées des notices nécrologiques, d'une façon parfois peu précise (5). Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le vicaire du monastère, Rops, a calligraphié un nouveau nécrologe, le *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, qui fait partie actuellement du fonds de Tussenbeek (6) aux Archives de l'abbaye de Grimbergen. Le reste de ce fonds comprend, à part quelques copies de documents plus anciens, des pièces datant du temps où l'abbé de Grimbergen exerçait la paternité sur le monastère de Tussenbeek, notamment à partir de 1705 (7). Auparavant cette paternité était exercée par l'abbé de Tronchiennes. Ceci explique la présence de quelques chartes concernant le monastère de Serskamp-Tussenbeek dans les archives de l'abbaye de Tronchiennes, dont témoignent encore les deux cartulaires de cette abbaye, datés par J. Buntinx respectivement d'environ 1298 et de la fin du XIV^e siècle, et conservés actuellement aux Archives de l'État à Gand (8).

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent plusieurs documents relatifs au monastère de Tussenbeek, à savoir dans les fonds du *Conseil Royal de Philippe V* (9), du *Conseil des*

(1) R. VAN WAEPELGHEM, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 301-302, Bruxelles, 1930. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 424-426, Straubing, 1952-1955.

(2) Serskamp, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559; diocèse de Malines jusqu'en 1801; depuis lors diocèse de Gand.

(3) Tussenbeek, lieu-dit à Serskamp.

(4) Voir à son sujet: M. COENS, *Martyrologes belges manuscrits de la Bibliothèque des Bollandistes*, dans *Analecta Bollandiana*, LXXXV, 358-365, Bruxelles, 1967.

(5) Par exemple, le 1^{er} octobre, il y est fait mention du prévôt Amand Anné, qui mourut, y est-il dit, le 3 septembre 1677.

(6) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE GRIMBERGEN, II, 25; au 25 janvier: *Rops Canonich der abdij van Grimb. Vicarius van dit clooster ten tijde van 7 jaeren, oudt 62 synde, sterft 1783, denwelken desen Boeck geschreven heeft.*

(7) J. DE MEYER, *Het archief der abdij* (Grimbergen) dans *Eigen Schoon en De Brabander*, XLI, 259, Bruxelles, 1958. — Le chanoine J. P. De Meyer m'a beaucoup facilité la consultation de ce fonds.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Tronchiennes*, nos 6 et 7. Voir J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief der Abdij van Drogen*, Bruxelles, 1971.

(9) J. et P. LEBÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil Royal de Philippe V (1702-1711)*, n^o 343, dans *Inventaires des archives de la Belgique publiés par ordre du Gouvernement sous la direction de J. Cuvelier*, Tongres, 1932.

Finances (1), du *Comité de la Caisse de Religion* (2), du *Conseil du Gouvernement Général* (3) et de la *Chambre des Comptes* (4).

Quelques documents concernant le monastère de Tussenbeek se trouvent aux Archives de l'État à Renaix (5) et aux Archives de l'archevêché de Malines-Bruxelles (6). Autrefois, il y en avait aussi à l'évêché de Gand, mais ceux-ci ont été déposés aux Archives de l'État à Gand (7), qui en possédaient déjà quelques-uns (8).

TRAVAUX: Un premier essai d'histoire du monastère de Serskamp-Tussenbeek est le *De monasterio monialium nostrarum de Tusschenbeke*, qui se trouve dans un manuscrit daté par J. Buntinx d'environ 1716 et provenant de l'abbaye de Tronchiennes (9) : il reprend bon nombre des données recueillies par Norbert Lammens pour sa *Chronique de Tronchiennes* (10) et reproduites en grande partie dans la *Descriptio de origine conventus, postea abbatae Trunchiniensis, Ordinis Praemonstratensis; de eius fundatore et loco, et omnibus circumstantiis, cum annotatione temporum, etc.*, éd. dans J.-J. De Smet, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 589-734, Bruxelles, 1837. Il est bien plus riche d'informations que les aperçus historiques publiés par G. L. Hugo, *Sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 999-1004, Nancy, 1736, et C. Van Gestel, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 274-276, La Haye, 1725. Ce dernier ne manque cependant pas d'intérêt, puisqu'il donne une liste des prévôts, composée d'après un tableau qui se trouvait (11) à l'abbaye de Tronchiennes en 1720. Une liste plus complète a été dressée par N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425-426, Straubing, 1952-1955.

De plus amples informations sur les prévôts peuvent être puisées dans le nécrologe de Tussenbeek, déjà cité, et surtout dans certains écrits provenant de l'abbaye de leur profession. Les prévôts, chanoines de Tronchiennes, sont généralement mentionnés (12) dans la *Copia authentica Mortuarii Ecclesiae abbatialis B. M. V. in Trunchinio. Anno 1775*; quelques-uns sont signalés dans le *Registrum beneficiorum et matriculariorum pertinentium ad Ecclesiam et Abbatiam Beatae Mariae Trunchiniensis*,

(1) J. et P. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil des Finances*, nos 8182, 8295 et 8371, Gembloux, 1938.

(2) A. COSEMANS et J. LAVALLEYE, *Inventaire des archives du Comité de la Caisse de Religion*, nos 55, 70, 246, 507 et 508, dans *Travaux du Cours pratique d'Archivéconomie donné pendant les années 1920-1925 par J. Cuvelier*, Bruxelles, 1926. — J. LAVALLEYE, *La suppression de prieurés de Norbertines en 1783*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 78-79, Tongerlo, 1925. — Des renseignements, contenus dans le n° 74¹⁴⁸, m'ont été communiqués par le chanoine W. M. Grauwen.

(3) P. et J. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil du Gouvernement Général*, n° 1492, dans *Inventaires des archives de la Belgique publiés par ordre du Gouvernement sous la direction de J. Cuvelier*, Bruges, 1927. — J. LEFÈVRE, *Les dossiers relatifs à l'histoire norbertine dans les archives du Conseil du Gouvernement Général des Pays-Bas*, nos 1445, 1492, 1567, 1571, 1573, 1593 et 1599, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 192-200, Tongerlo, 1926.

(4) H. NELIS, *Inventaire des archives des Chambres des Comptes. Série des Registres (Comptes)*, VI, n° 46468, Bruxelles, 1931.

(5) RIJKSARCHIEF TE RONSE, *Inventarissen van archieven van kerksfabrieken (Oud Regiem)*, I, Bruxelles, 1971. Voir : W. M. GRAUWEN, *Nieuwe documenten betreffende het Norbertinenklooster van Serskamp (Tussenbeke)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLIV, 130-134, Averbode, 1973.

(6) D'après des renseignements fournis par l'abbé C. Van de Wiel.

(7) Selon des renseignements fournis par l'abbé M. J. Ascoop.

(8) A.É.G., *Monastères supprimés par Joseph II*, nos 1, 2 et 4.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, 119-141.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1 : cet écrit emprunte sa valeur historique du fait que son auteur a largement utilisé les archives de l'abbaye, dont de nombreuses pièces sont actuellement perdues.

(11) Cette liste se trouve reproduite dans *Le grand théâtre sacré du Duché de Brabant*, I/2, 369, La Haye, 1734, et dans F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 4^e série, II, 15-16, Gand, 1890.

(12) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112 : reproduction photographique aux A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14 : c'est une liste, de valeur historique parfois douteuse, des religieux de Tronchiennes, dans l'ordre chronologique de leur décès.

du XVII^e siècle (1) ; les cinq derniers ont leur biographie dans le *Liber vestitionum, professionum, promotionum et ex hac mortali vita decedentium omnium religiosorum Trunchiniensium, inchoatus a viventibus tempore inaugurationis Reverendi admodum et Amplissimi Domini D. Norberti Vande Kerchove eiusdem Monasterii Praelati, id est ab anno millesimo sexcentesimo sexagesimo secundo* (2). Les prévôts, chanoines de Ninove, sont commémorés dans le nécrologe de cette abbaye (3). Enfin, les prévôts, chanoines de Grimbergen, ont leur biographie dans un manuscrit de cette abbaye, intitulé *Nomina, aetas, officia etc. confratrum viventium anno 1717* (4).

Des prieures, on n'a pas de liste. Même le nécrologe de Tussenbeek est déconcertant à leur sujet : d'une part, il ne les mentionne pas toutes et, d'autre part, il en cite quelques-unes d'une façon si imprécise qu'il est impossible de leur assigner une date même approximative (5).

Le monastère de Serskamp-Tussenbeek fait l'objet d'une monographie de M. De Meulemeester, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, Termonde, 1914. Cette étude étant restée inachevée, et la première guerre mondiale ayant ruiné le Cercle archéologique de Termonde, l'auteur reprit et continua son travail dans une nouvelle série d'articles : M. De Meulemeester, *Les Sœurs Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 30-44, Tongerlo, 1928 ; M. De Meulemeester, *La vie conventuelle chez les Sœurs Norbertines à Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 242-265, Tongerlo, 1928 ; M. De Meulemeester, *Le domaine du monastère des Sœurs Norbertines à Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 337-350, Tongerlo, 1928 ; M. De Meulemeester, *Les Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 192-199, Tongerlo, 1929 ; M. De Meulemeester, *Les Sœurs Norbertines de Tusschenbeek. Les droits paroissiaux à Cherscamp*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 306-319, Tongerlo, 1929 ; M. De Meulemeester, *Le Monastère de Tusschenbeek. Suppression du Monastère*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VI, 270-280, Tongerlo, 1930. Un aperçu historique de vulgarisation a été publié par F. de Potter et J. Broeckkaert, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 4^e série, II, 17-19, Gand, 1890, et plus récemment, par G. De Smet, *Dekenij Oosterzele-Oordegem*, dans *Het Land van Aalst*, XIV, 15-17, Alost, 1962. L'étude de vulgarisation de loin la meilleure est celle de J. Pieters, *Het Klooster van Serskamp, gezeid « Tussenbeke »*, dans *Tijdschrift voor Heemkunde en Geschiedenis*, XVIII, 33-56, 1971.

Un inventaire des biens du monastère, composé le 23 mai 1782, pour obtempérer à l'ordonnance de Joseph II du 21 mars 1781, est conservé aux Archives de l'État à Gand (6). De la bibliothèque, il reste un catalogue, dressé en 1784 par ordre du *Comité de la Caisse de Religion* (7). Sur une quarantaine de livres, il y en avait 29 de médecine pharmaceutique et chimie. Ceci est en rapport avec le fait que le monastère possédait une pharmacie bien outillée (8), organisée en 1737 par Norbert Wafelaer, frère convers de l'abbaye de Grimbergen (9).

(1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, f° 28 : *Praepositura cum annexa cura loci de Cherscamp*.

(2) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111 : reproduction photographique aux A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13 : commencé en 1662, ce livre a été continué jusqu'à la suppression de l'abbaye.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Abbaye de Ninove*, n° 8.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 30 : commencé en 1717 par l'abbé Augustin Van Eeckhout, ce livre a été continué jusqu'à la Révolution française.

(5) Ce sont : Clara Scheldackers (10 mars), Machtildis (27 avril), Margareta van Mechelen (29 mai), Catharina van Merlebeke (21 juillet), Catharina t'Sproefs (4 septembre) ; Catharina van Apelterre (8 octobre) et Sophia van Lovendeghem (17 novembre).

(6) J. BUNTINK, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, VII, n° 31.650, Bruxelles, 1977.

(7) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Comité de la Caisse de Religion*, n° 74¹⁶².

(8) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère de Tusschenbeek. Suppression du Monastère*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VI, 222, Tongerlo, 1930.

(9) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 14 mars : *Norbertus Wafelaer loeckebroeder van Grimbergen, denw. de apoteke van dit klooster begonst heeft in 't jaer 1737, ende hier gewoon tot 1743. Sterft 1759 oudt 52 jaeren*.

Une aquarelle, représentant le monastère de Tussenbeek au XVII^e siècle, et destinée, semble-t-il, à un nouveau tome de la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus, se voit au f^o 138 du ms. 16823 de la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles. Elle se trouve reproduite dans l'étude citée de M. De Meulemeester, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique de la Ville et de l'Ancien Pays de Termonde. Annales*, 2^e série, XVII, Termonde, 1914, face à la page 5, ainsi que face à la page 192 de M. De Meulemeester, *Les Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 192-199. Tongerlo, 1929. Ce dernier article en donne une description détaillée (1). Un plan du monastère, dessiné en 1785, est reproduit en tête de l'article cité de J. Pieters, p. 34.

* * *

Le monastère de Serskamp fut fondé par le doyen Robert de Belle (2), qui fit don à l'abbaye de Tronchiennes (3) de l'autel de Serskamp avec ses dépendances, pour y ériger un monastère de sœurs de l'Ordre de Prémontré. Cette donation fut ratifiée en 1148 par Nicolas, évêque de Cambrai (4). La nouvelle fondation était donc une filiale de l'abbaye de Tronchiennes; l'abbé s'y faisait représenter par un prévôt, qui était en même temps curé de Serskamp (5). Étant donné que l'abbé de Tronchiennes était déjà père-abbé d'un monastère de sœurs prémontrées, situé à Petegem (6), on peut conjecturer que c'est de là qu'il fit venir les premières sœurs de Serskamp (7).

* * *

WEDERIC (8) est cité comme prévôt dans l'obituaire de Tronchiennes parmi les chanoines de cette abbaye vivant (9) entre 1177 et 1190. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

INGELBERT (10) est mentionné comme prévôt de Serskamp dans le nécrologe de Ninove, au 10 novembre (11). Son nom y étant écrit de la première main, son décès est à placer, semble-t-il,

(1) P. 196, l'auteur signale encore trois autres documents graphiques: un plan du Lantboek de Schellebelle et Wanzele daté de 1658, conservé aux A.É.G., et deux plans dressés par l'Entremise pour l'aliénation des biens, qui se trouvent parmi les dossiers de la *Caisse de Religion*, aux A.G.R.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Les Sœurs Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 33, Tongerlo, 1928.

(3) Tronchiennes, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — Voir la notice sur l'abbaye de Tronchiennes dans le présent volume.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 6 (cartulaire), f^o 27 v^o: éd. dans *Gallia Christiana*, III, *Instr.*, 76-77, Paris, 1725, et M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 23, Termonde, 1914.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 49-50.

(6) Petegem, prov. de Flandre orientale, cant. de Deinze; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — Voir la notice sur le monastère de Petegem-Deinze.

(7) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 15-16.

(8) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275, La Haye, 1725. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 425, Straubing, 1952-1955.

(9) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 14, *Copia authentica Mortuarii*, f^o 5 v^o.

(10) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 425.

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 8, *Nécrologe*, f^o 129.

avant la fin du XII^e siècle (1). Bien qu'il soit inscrit dans le nécrologe de Ninove, il y a lieu de douter s'il appartenait à cette abbaye, car il y est mentionné sans les attributs habituels de *fratris* et *canonici huius ecclesie* (2). Il ne se retrouve ni dans l'obituaire de Tronchiennes, ni même dans le nécrologe de Tussenbeek ; mais le nécrologe du Parc célèbre sa mémoire au 9 novembre (3).

HENRI (4) figure dans la liste de Van Gestel avec le titre de prieur de Serskamp (5). Ce même titre lui est attribué par l'obituaire de Tronchiennes, qui le cite parmi les chanoines vivant (6) en 1202, et par le chroniqueur de la même abbaye, qui le mentionne (7) à l'année 1221. Il n'est pas commémoré dans le nécrologe de Tussenbeek (8).

Selon le chroniqueur de Tronchiennes, Agathe de Gand était prieure de Serskamp (9) en 1226. Elle n'est pas mentionnée dans le nécrologe de Tussenbeek.

LAMBERT (10) est mentionné comme prévôt de Serskamp et chanoine de Ninove dans le nécrologe de cette abbaye, au 25 août (11). Il semble y avoir été inscrit (12) au plus tôt en 1230. Il ne figure pas dans le nécrologe de Tussenbeek.

GUILLAUME (13) est mentionné avec le titre de prieur de Serskamp dans la liste de Van Gestel, dans l'obituaire de Tronchiennes et par le chroniqueur de cette même abbaye : les deux premiers lui assignent (14) le millésime 1229 ; le troisième dit qu'il vivait (15) en 1232. C'est peut-être lui encore qui se cache sous l'initiale G. dans un contrat (16) passé entre le monastère de Serskamp et l'abbaye de Tronchiennes, au mois de mai 1246. Le nécrologe de Tussenbeek célèbre la mémoire, au 10 avril, du prévôt Guillaume Michiels, mais sans indication de millésime (17).

(1) P. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire de Prémontré d'après des manuscrits du XII^e et du XIII^e siècle*, dans *Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique*, n° 22, XI, Louvain, 1941, donne les années 1185 et 1190 comme dates extrêmes de la composition de la première couche du nécrologe de Ninove. Toutefois, dans ce nécrologe, le nom d'Ingelbert fait suite à celui de Thiéri, frère convers du Parc, qui, au dire de R. VAN WAEPFELGHEM, *Le Nécrologe de l'Abbaye du Parc*, 453, Bruxelles, 1908, vivait sous l'abbatit de Sébastien et d'Hubert (1192-1212).

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 38.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Le Nécrologe de l'Abbaye du Parc*, 452, Bruxelles, 1908.

(4) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(5) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275.

(6) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1221.

(8) A moins qu'il ne soit le même qu'Henri Beers, dont il sera question tantôt.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1226.

(10) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, *Nécrologe*, f° 116.

(12) D'après M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, 38-39, l'écriture, qui n'est pas de la première main, appartient probablement au XII^e ou au XIII^e siècle. Toutefois, la mention de Lambert suit celle de l'abbé Thasso de Saint-André-au-Bois, qui, au dire de N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 563, gouverna son abbaye jusqu'en 1230.

(13) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(14) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6.

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1232.

(16) Acte édité dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 25-26.

(17) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tussenbeekes Doodt Boeck*, 100.

HENRI BOERS (*Beers*) (1). Le nécrologe de Tussenbeek commémore, au 16 mars, Henri Beers, chanoine de Ninove et autrefois prévôt (2). De son côté, le nécrologe de Ninove mentionne, au 27 juin, Jean Boers d'Adendijk et sa femme Agathe, ainsi que leur fils Henri, prévôt de Serskamp et chanoine de Ninove (3). Cette mention, qui paraît avoir été écrite quand Henri était encore prévôt, semble être bien postérieure à 1239 (4).

FRANCON (5) est probablement le prévôt, désigné par l'initiale F dans un acte datant (6) du mois de décembre 1250. Son nom figure en toutes lettres dans des documents du mois de juillet 1251 et du mois de mai 1257, qui traitent de l'achat par le monastère de Serskamp d'un terrain situé à Tussenbeek (7). Par mesure de salubrité, la Communauté quitta à cette époque son ancien emplacement et s'établit à l'endroit nouvellement acquis (8). Dès ce moment, le monastère est appelé indifféremment du nom de Serskamp et de celui de Tussenbeek. Le 4 janvier 1251, n.s., l'abbé de Tronchiennes conféra l'autel de Serskamp au monastère des sœurs (9). Par une charte datant du mois de mars 1252, n.s., Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, prit le couvent sous sa protection et lui accorda des droits seigneuriaux assez étendus (10). C'est sans doute cette marque de générosité qui lui valut le titre de fondatrice, dont la décore le nécrologe de Tussenbeek, au 11 octobre (11). Ce nécrologe ne fait pas mention de Francon mais bien l'obituaire de Tronchiennes, qui toutefois donne erronément 1256 comme année de sa mort (12).

(1) Les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275, et N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425, ainsi que M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 39, ne mentionnent qu'un seul prévôt Henri et le placent avant le prévôt Guillaume. Il semble cependant qu'il faille distinguer Henri, chanoine de Tronchiennes, prévôt au début du XIII^e siècle, et Henri Boers ou Beers, chanoine de Ninove, prévôt à une époque plus tardive; ce dernier est peut-être à placer bien plus loin encore.

(2) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 75.

(3) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 106 v°.

(4) En effet, elle suit celle de Carus, frère convers du Parc, qui, selon R. VAN WAEFLGHEM, *Le Nécrologe de l'Abbaye du Parc*, 266, vivait sous l'abbé Alard, dit de Tervuren (1239-1289).

(5) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 6, Cartulaire, f° 31 v°-32 v°: éd. dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 28-31.

(7) Chartes éditées dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 23 et 45-49.

(8) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 40. — M. DE MEULEMEESTER, *Les Sœurs Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 35-35. Tongerlo, 1928.

(9) Charte éditée dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 31-32. — Voir également: M. DE MEULEMEESTER, *Les Sœurs Norbertines de Tusschenbeek. Les droits paroissiaux à Cherscamp*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 306-316, Tongerlo, 1929.

(10) Charte éditée dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 35-37. — Voir aussi: M. DE MEULEMEESTER, *Le domaine du Monastère des Sœurs Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 367-350, Tongerlo, 1928.

(11) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 284.

(12) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 6 v°.

GAUTIER (1) apparaît comme prévôt de Serskamp dans des actes datant du mois de juillet 1266 et du 3 février 1268, n.s. (2). En 1269, selon la *Chronique de Tronchiennes*, il fut chargé par l'abbé de Tronchiennes de faire la démarcation de certains champs de l'abbaye (3); d'où l'on peut conclure qu'il était chanoine de Tronchiennes (4). Le chroniqueur de Tronchiennes le signale encore comme prévôt (5) en 1270. D'après l'obituaire de Tronchiennes, il mourut (6) en 1270. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

MICHEL WULFS (*Lupus*) (7), chanoine de l'abbaye de Ninove, était prévôt en 1338 et, après avoir résigné, il mourut le 15 février, mais on ne sait pas de quelle année: c'est ce que dit le chroniqueur de Tronchiennes (8). Ces données concordent parfaitement avec celles, fournies par le nécrologe de Ninove, au 15 février (9). Elles donnent lieu à corriger l'obituaire de Tronchiennes, où il est fait mention de Corneille Wulfs, chanoine de Tronchiennes, qui était prévôt de Tussenbeek (10) entre 1332 et 1341. Le prévôt Wulfs n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

GUILLAUME (11) apparaît comme prévôt de Serskamp dans un document du 11 avril 1356, relatif à l'élection de Siger de Hamme comme abbé de Tronchiennes (12). Il est peut-être le même que Guillaume Vernachtensone, dont il est question dans d'autres documents concernant la même élection (13). Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

ROBERT (*Norbert*) **D'ASSE** (14). Selon le chroniqueur de Tronchiennes, *Robertus de Asca* était prévôt (15) en 1367. La liste de Van Gestel et l'obituaire de Tronchiennes font mention d'un

(1) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Van Gestel lui assigne le nom patronymique de Wulfs. C'est ce qui porta M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 55-57, à identifier ce Gautier Wulfs avec Michel Lupus, chanoine de Ninove et autrefois prévôt de Serskamp, commémoré dans le nécrologe de Ninove au 15 février (A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 8, f^o 84). — Mais le chroniqueur de Tronchiennes rapporte Michel Wulfs sous l'année 1338 (A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 1).

(2) Chartes éditées dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 53-54 et 55.

(3) *Descriptio*: éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 612, Bruxelles.

(4) En effet, comme dit M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 57: il semble difficile d'admettre que l'abbé de Tronchiennes eût chargé de cette mission un religieux n'appartenant pas à son monastère.

(5) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 1, *Chronique*, a^o 1270.

(6) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 14, *Copia authentica Mortuarii*, f^o 6 v^o.

(7) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425, où il est appelé Corneille Wulfs.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 1, *Chronique*, a^o 1338.

(9) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n^o 8, *Nécrologe*, f^o 84.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 14, *Copia authentica Mortuarii*, f^o 7 v^o.

(11) Ne figure dans aucune liste des prévôts.

(12) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AVEROBODE, IV, ms. 116, f^{os} 18 r^o-19 r^o. — Ce document, qui est une copie, porte comme date: *Anno a Nativitate Domini M^{mo}CCC^{mo}L. Indict. IX. mens. apr. die undecima*. — Dans le corps même du document, le 11 avril est dit le lundi après le dimanche *Iudica ms*. Ce qui, tout comme l'indiction 9, ne convient pas à l'année 1350, mais bien à l'année 1356. D'ailleurs, le manuscrit d'Averbode contient les copies de plusieurs autres documents de l'époque, qui prouvent que l'élection de Siger de Hamme eut lieu le 11 avril 1356 (f^{os} 19 v^o-21 v^o).

(13) A.A. AVEROBODE, IV, ms. 116, f^{os} 19 et 20.

(14) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Ce dernier, à la suite de M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 62, distingue *Robertus* (mort en 1300) et *Norbertus van Assche* (mort en 1368).

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n^o 1, *Chronique*, a^o 1367.

prévôt appelé *Norbertus Asca* et décédé (1) en 1368. On peut croire qu'il s'agit d'un seul prévôt, le même aussi que le frère Robert, dont le nécrologe de Ninove dit, au 30 août, qu'il devint prieur de cette abbaye après avoir été prévôt de Serskamp (2). Il n'est pas cité dans le nécrologe de Tussenbeek.

JEAN DE LAET (3) est signalé comme prévôt le 7 mars 1371 n.s. par le chroniqueur de Tronchiennes (4). Selon la liste de Van Gestel et l'obituaire de Tronchiennes, il décéda (5) en 1371. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

JACQUES ROEGIERS (*Rogiers*) (6), chanoine de Ninove, mourut prévôt de Serskamp, le 13 septembre 1406, selon le nécrologe de Ninove (7). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 18 septembre (8).

JEAN PIRWAKE (9) est mentionné comme prévôt dans le nécrologe de Tussenbeek, au 16 mai, sans millésime ni autre indication quelconque, qui permette de le situer dans la liste des prévôts (10). D'après la *chronique de Tronchiennes*, en 1417, l'abbé général Pierre chargea l'abbé de Tronchiennes de faire une visite canonique à Tussenbeek et, s'il fallait, de déposer le prévôt (11). M. De Meulemeester trouva assez naturel que le nom de ce prévôt n'ait pas été conservé dans la mémoire (12). N. Backmund toutefois s'est cru autorisé à l'identifier avec Jean Pirwake (13).

SIMON VAN DEN ABBEELE (*van den Abeele*) (14) est signalé comme prévôt par le chroniqueur de Tronchiennes, le 13 janvier 1436 n.s. et encore en 1447; la première fois, et probablement aussi la seconde fois, en compagnie de la prieure Gertrude van Massemine (15). Celle-ci est commémorée dans le nécrologe de Tussenbeek au 5 octobre (16). Le prévôt mourut (17), selon

(1) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 7 v°.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 117.

(3) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1370.

(5) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8.

(6) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 119 v°.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 261.

(9) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(10) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 136.

(11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 626.

(12) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 64-65.

(13) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425: *Joannes Pirwake dep. an. 1417*.

(14) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1435 et 1447. — A l'année 1447, la prieure semble s'appeler Gertrude Moens; probablement il s'agit ici d'une erreur de transcription.

(16) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 278.

(17) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 8 v°.

l'obituaire de Tronchiennes, en 1448. Il se trouve inscrit dans le nécrologe de Tussenbeek au 3 novembre (1).

JEAN (Martin) DE GAVERE (2). Selon la *chronique de Tronchiennes*, Jean de Gavere renonça en 1473 à la cure de Serskamp (3). D'après l'obituaire de Tronchiennes, Martin de Gavere mourut (4) curé de Serskamp en 1473. Le nécrologe de Tussenbeek célèbre la mémoire, au 3 février, de Martin de Gavere, prêtre, sans faire mention de sa fonction de prévôt (5).

NICOLAS GHEERTS (*Geers*) fut présenté (6), selon la *chronique de Tronchiennes*, le 20 décembre 1473, pour succéder à Jean de Gavere (7). Dans ses notes inédites, le chroniqueur rapporte, sous l'année 1510, la mort de Nicolas Gheerts, cellerier et autrefois chapelain de Serskamp (8). D'après l'obituaire de Tronchiennes, le cellerier Nicolas Geers décéda le 4 janvier 1511, n.s. (9). Il n'est pas cité dans le nécrologe de Tussenbeek.

JEAN SCOREEL (*Schoreel*) est mentionné (10) dans le nécrologe de Ninove, au 19 août, comme prêtre et curé de Ninove, autrefois prévôt (11). De plus amples informations à son sujet se trouvent dans une lettre, que l'abbé général Hubert adressa à l'abbé de Grimbergen, le 23 juillet 1493, pour le charger d'une enquête à Tussenbeek : aux termes de cette commission, Jean Scoreel avait été élu prévôt par les sœurs, environ sept ans auparavant, et confirmé par l'abbé de Tronchiennes d'alors ; maintenant il venait d'être déposé par l'abbé actuel de Tronchiennes, abusé, à ce qu'il prétendait, par une cabale de quelques sœurs frondeuses (12). L'enquête ne semble pas avoir changé sa situation, car la *Chronique de Tronchiennes* signale son successeur (13) dès la même année 1493. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

JEAN ROFFENS (*Roffins, Roeffens, Rouffens*), chanoine de Tronchiennes, fut nommé (14) à la place de Jean Scoreel avant (15) le 23 juillet 1493. Le chroniqueur de Tronchiennes le signale encore comme prévôt de Tussenbeek en 1499, et comme curé de Tronchiennes (16) le 27 décembre 1500. Bientôt cependant on le retrouvera à Tussenbeek.

(1) A.A. GRIMBERGEN II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 307.

(2) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(3) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 634.

(4) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9.

(5) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 34.

(6) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(7) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 634.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1510.

(9) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9 v°.

(10) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(11) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, *Nécrologe*, f° 115.

(12) Lettre éditée dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 68-69.

(13) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 637.

(14) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(15) Lettre de l'abbé général Hubert, du 23 juillet 1493 : éd. dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 68-69.

(16) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, a° 1499 et 1500.

ROLAND SANDERS (1), originaire de Saint-Gilles Waas, fils de Josse (2), était curé de Tronchiennes avant de devenir prévôt à Tussenbeek (3), où le chroniqueur de Tronchiennes le signale le 27 décembre 1500 et encore au début (4) de l'année 1502, quand il fut élu abbé de Dielegem (5). Au mois de mai 1506, le Chapitre général de l'Ordre l'obligea à démissionner (6), après quoi il devint curé à Heembeek, où il mourut (7) le 22 juin 1515. Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 30 septembre (8).

JEAN ROFFENS (*Roffins, Roeffens, Rouffens*) fut de nouveau installé (9) comme prévôt le 18 avril 1502, selon le chroniqueur de Tronchiennes, qui le signale encore comme tel le 3 juillet 1504. À ces deux dates se trouve également mentionnée la prieure Jeanne Quistelbooms (10). Celle-ci semble être la même que Jeanne Guistebout, commémorée dans le nécrologe de Tussenbeek au 17 août (11). Le prévôt Jean y est inscrit au 17 juillet (12). D'après l'obituaire de Tronchiennes, il décéda le 17 janvier 1509 n.s. (13).

JACQUES STEMAERE (*Stemaere*) est signalé (14) par le chroniqueur de Tronchiennes : le 27 décembre 1507 comme prieur de Tronchiennes, en 1512 comme prévôt de Tussenbeek, le 3 janvier 1514, n.s., de nouveau comme prieur de Tronchiennes (15). Le même chroniqueur mentionne, aux années 1511 et 1512, la prieure Catherine Slijters, dont il sera question encore en 1553 et qui dès lors semble être la même que Catherine Turtseboom, mentionnée (16) en 1522. Jacques Stemaere apparaît encore comme prieur dans une charte du 22 février 1517, n.s. (17). Comme le chroniqueur de Tronchiennes place sa mort (18) en 1516, on peut croire qu'il décéda en 1517, entre le 22 février et le jour de Pâques, 12 avril. De toute façon l'obituaire de Tronchiennes

(1) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Voir aussi M. KOVEN, *Abbaye de Dielegem, à Jette-Saint-Pierre*, dans *Monasticon Belge*, IV, 707, Liège, 1969.

(2) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 400, La Haye, 1726.

(3) J. LAVALLEYE, *Le « Liber Mortuorum » de l'abbaye de Dilighem. Necrologium abbatiae Diligemensis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 34 (pagination spéciale), Tongerlo, 1926. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.

(4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^{es} 1500 et 1502.

(5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 639.

(6) J. B. VALVEKENS, *Acta et decreta Capitulorum Generalium Ordinis Praemonstratensis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLV, 83-84 (pagination spéciale), Averbode, 1969.

(7) J. LAVALLEYE, *Le « Liber Mortuorum » de l'abbaye de Dilighem. Necrologium abbatiae Diligemensis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 34 (pagination spéciale). — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 273.

(9) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(10) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^{es} 1502 et 1504.

(11) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 229.

(12) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 198.

(13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 9 v°.

(14) Ne figure dans aucune liste des prévôts.

(15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^{es} 1507, 1512 et 1513.

(16) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^{es} 1511, 1512 et 1522.

(17) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte 64.

(18) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, 2^e 1516.

donne erronément le 11 février 1517 n.s. comme date de sa mort (1). Ce prévôt n'est pas commémoré dans le nécrologe de Tussenbeek.

ADRIEN ADRIAENS (2), chanoine de Tronchiennes (3), est signalé, par le chroniqueur de Tronchiennes, comme prévôt de Tussenbeek le 3 janvier 1514, n.s. (4). Selon l'obituaire de Tronchiennes, il mourut comme tel le 19 janvier 1515, n.s. (5). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 31 mai (6).

GÉRARD VANDEN BERGHE (*van den Bergen*) est signalé (7), par le chroniqueur de Tronchiennes, comme prévôt en 1523 et encore (8) le 4 septembre 1528. Selon l'obituaire de Tronchiennes, il décéda comme tel le 10 avril 1529, n.s. (9). Le nécrologe de Tussenbeek célèbre sa mémoire au 8 septembre (10).

LOUIS COTTHEM (*Cottem*) mourut (11), selon le chroniqueur de Tronchiennes, le 18 avril 1540 comme chapelain de l'abbé et *quondam praepositus* de Serskamp (12). D'après l'obituaire de Tronchiennes, il décéda bien en 1540, mais comme prévôt (13). Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

GUILLAUME D'HAUWE (14), selon le chroniqueur de Tronchiennes, démissionna comme prévôt (15) vers le 18 juin 1543. D'après l'obituaire de Tronchiennes, il décéda (16) curé de Hengsdijk en 1552. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

NICOLAS (*Gilles*) **BAERS** (*Bars*). D'après le chroniqueur de Tronchiennes, Nicolas Baers (17) devint prévôt (18) le 18 juin 1543. Selon l'obituaire de Tronchiennes, Nicolas Bars décéda (19) curé de Pauluspolder en juillet 1556. Le nécrologe de Tussenbeek célèbre la mémoire du prévôt Gilles Baers, au 27 juillet, sans indication de millésime (20).

- (1) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.
 (2) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.
 (3) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 151.
 (4) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1; Chronique, a° 1513.
 (5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.
 (6) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 151.
 (7) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.
 (8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1523 et 1528.
 (9) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.
 (10) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 251.
 (11) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.
 (12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1540.
 (13) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10.
 (14) Ne figure dans aucune liste des prévôts.
 (15) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1543.
 (16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°.
 (17) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.
 (18) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1543.
 (19) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°.
 (20) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 208.

ARNOLD BRECHT (1), chanoine de Tronchiennes (2), était prévôt (3) en 1552 et il le resta jusqu'à sa mort (4), survenue le 1^{er} janvier 1558, n.s. (5). Le 10 février 1553, n.s., l'abbé de Tronchiennes vint faire la visite canonique au monastère de Tussenbeek et y trouva la prieure Catherine Splijters incapable de gouverner : il lui laissa ses titres et prééminences, mais, en ce qui concerne l'administration extérieure, il lui substitua Anne Borluut (6). Catherine Splijters mourut le 29 août 1556, comme il est marqué entre autres dans le nécrologe de Tussenbeek (7), et, le 10 septembre 1556, Anne Borluut fut installée comme prieure (8). Arnold Brecht n'est pas commémoré dans le nécrologe de Tussenbeek.

VINCENT CROPS (*Crop*) fut nommé (9) prévôt le 12 janvier 1558, n.s. (10). Le 13 mars 1566, n.s., il fut témoin de la destitution de la prieure Anne Borluut par l'abbé Liévin Baers de Tronchiennes ainsi que de l'élection et confirmation de la prieure Anne Baers (11). Le 12 janvier 1567, n.s., Anne Borluut obtint la permission de se retirer au béguinage *De Wijngaert* à Bruges (12) et, en 1571, elle est signalée au Petit Béguinage à Gand (13). Elle n'est pas commémorée dans le nécrologe de Tussenbeek. Au cours de l'année 1567, le prévôt fut déposé lui aussi et l'abbé de Tronchiennes transmit la prévôté de Tussenbeek à l'abbé de Ninove (14). Vincent Crops n'est pas non plus mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

PIERRE CLAES (*Clays, Claeys, Claus*) (15), originaire de Pamel (16), chanoine et prieur de l'abbaye de Ninove (17), fut chargé par son abbé d'assumer la succession de Vincent Crops à Tussenbeek (18). En février 1572, le Chapitre national des Prémontrés belges, du consentement de l'abbé de Tronchiennes, confia officiellement le soin du monastère de Tussenbeek à l'abbé de

(1) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 898, Information Tronchiennes 1556, f° 243.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1552.

(4) Lettre de nomination de Vincent Crops, 12 janvier 1558, n.s. : éd. dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 73.

(5) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1557. — Selon A.A. GRIMBERGEN, VI, 112 ou A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 10 v°, il mourut le 1^{er} janvier 1557 n.s. — C'est probablement une erreur, car son successeur immédiat fut nommé le 12 janvier 1558, n.s., comme en témoigne le document publié dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 73.

(6) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1552.

(7) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 241.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1556.

(9) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(10) La lettre de sa nomination est publiée dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 73.

(11) Document publié dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 75-76.

(12) Documents publiés dans M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 81-84.

(13) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, *De monasterio monialium nostrarum de Tusschenbeke*, 125.

(14) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 655.

(15) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(16) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, *Ex Ms. Fr. Hellini de Steelandt*, f° 1 v°.

(17) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, 8, *Nécrologe*, f° 86 v°.

(18) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 655.

Ninove (1). Le prévôt décéda (2) le 1^{er} mars 1574. Il est commémoré au 1^{er} mars dans les nécrologes de Tussenbeek et de Ninove: le premier (3) donne le millésime 1573, le second (4) 1574. Il y a lieu de corriger, encore une fois, l'obituaire de Tronchiennes, où celui-ci fait mention de Jean Claeys, qui avait été curé de Nevele avant de devenir prévôt de Tussenbeek et qui mourut (5) en 1573.

JEAN DE SAEDELAERE (*Sadelaere, Sadelere*), originaire (6) de Ninove (7), était, comme son prédécesseur, chanoine de l'abbaye de Ninove (8). En février 1575, n.s., par décision de l'abbé général Jean Despruets, la paternité sur le monastère de Tussenbeek retourna à l'abbé de Tronchiennes (9). Les années suivantes constituent la période la plus agitée de l'histoire du monastère: après avoir subi plusieurs épreuves de la part des gueux, il fut totalement détruit (10) en 1578. La Communauté fut dispersée et dut chercher un asile en différents endroits. La prieure Anne Baers se retira à la paroisse Sainte-Anne, au Pays de Waas, où elle mourut (11) en 1583. Elle est commémorée dans le nécrologe au 30 mai (12). Le prévôt mourut (13) à Alost en 1581. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek, mais celui de Ninove fait sa mémoire au 28 mai (14).

GILLES CHRISTIAENS (15), chanoine de Tronchiennes, était déjà prêtre (16) le 3 mai 1569. Le 16 juin 1584, il était curé de Pauluspolder (17). Le 24 octobre 1585, il procéda, comme prévôt, à une vêtue au Petit Béguinage de Gand (18), où les sœurs de Tussenbeek s'étaient installées avec les riches claires de Gentbrugge (19), en novembre 1584. Depuis le début de l'année 1585, il y avait une nouvelle prieure, Madeleine Smaus, âgée alors de vingt-cinq ou vingt-six ans (20). Il est difficile de se faire une idée de la situation de la Communauté à cette époque: les sœurs sont signalées encore au Petit Béguinage de Gand (21) en 1587, à Alost en 1589 et en 1590, elles

(1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 657. — E. VALVEKENS, *L'Ordre de Prémontré et le Concile de Trente. Le Chapitre National Néerlandais de 1572*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VI, 99, Tongerlo, 1930.

(2) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, *Ex Ms. Fr. Hellini de Steelandt*, f° 1 v°.

(3) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 60.

(4) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 86 v°, où le millésime est ajouté par une autre main.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 12 v°.

(6) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(7) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, *Ex Ms. Fr. Hellini de Steelandt*, f° 1 v°.

(8) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 655.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 658.

(10) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 664.

(11) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, 2° 1583.

(12) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 150.

(13) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, *Ex Ms. Fr. Hellini de Steelandt*, f° 1 v°.

(14) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 101 v°.

(15) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(16) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 656.

(17) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 911, *Information Tronchiennes 1584*, f° 145 v°.

(18) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 672.

(19) M. DE MEULEMERSTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 86.

(20) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, *Chronique*, 2° 1624: *Migravit ex hac vita 6 mensis Iulii... Dna Magdalena Smaus priorissa Interortentina postquam annis 39 cum mensibus sex praefuisset, aetatis vero anno 65.*

(21) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 672.

y étaient alors douze (1) et de nouveau (2) à Gand en 1592 et en 1596. La Communauté s'était-elle divisée? En 1589, Gilles Christiaens est toujours mentionné comme prévôt (3). Le 8 décembre 1593, il fut nommé sous-prieur de l'abbaye de Tronchiennes (4) et il l'était encore (5) le 6 mai 1602. Plus tard, il devint prieur, il fut libéré de sa charge le 23 août 1612; enfin, il est signalé comme proviseur le 17 juillet 1624 et encore (6) le 11 janvier 1625. Selon l'obituaire de Tronchiennes, il décéda le 19 juillet 1633, âgé de nonante-quatre ans (7). Il n'est pas commémoré dans le nécrologe de Tussenbeek.

FRANÇOIS DE MOOR (8), chanoine de Tronchiennes, était déjà prêtre (9) le 3 mai 1569. Le 13 juillet 1578, il était circateur (10). Le 23 juin 1583, il fut désigné comme percepteur des biens de l'abbaye, mais lors d'une de ses tournées, le 8 juin 1584, les gueux l'arrêtrèrent et le gardèrent en prison à Sluis jusqu'au 4 octobre suivant (11). Entretemps eut lieu l'information en vue de la succession de l'abbé Liévin Baers de Tronchiennes et, le 20 juin 1584, les commissaires, l'abbé Lambert Hubert de Saint-Pierre de Gand et le conseiller Jean vander Burcht, proposèrent François de Moor comme deuxième candidat, après Michel de Ghiers, abbé de Dommartin mais profès de Tronchiennes, et avant François Schauteete (12). Ce dernier fut nommé abbé le 12 juillet 1584 et, vers la fin de la même année, il fit de François de Moor son prieur (13). En novembre 1593, le prieur, secondé de quelques chanoines, déclencha une âpre action contre l'abbé, ce qui donna lieu à une visite canonique, effectuée par l'abbé Jean-Luc de Bonne-Espérance, vicaire de l'abbé général, assisté de l'abbé Adrien Wasteels de Ninove. Le 18 décembre 1593, ceux-ci déposèrent le prieur et le reléguèrent à l'abbaye de Châteaudieu. Quelques mois plus tard, François de Moor s'adressa à l'abbé général Jean Despruets et, après de fastidieux pourparlers (14), il devint, en 1596, prévôt des sœurs de Tussenbeek (15). Comme tel il est mentionné dans des formules de profession, datant (16) du 6 septembre 1598 et du 12 juin 1605. En 1596, la Communauté des sœurs était encore établie à Gand, mais, en 1599, elle retourna à Tussenbeek (17). Après la mort de l'abbé François Schauteete, en 1602, François de Moor fut de nouveau candidat à la prélatrice, mais les commissaires, Pierre Damant, évêque de

- (1) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 673 et 674.
 (2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 674 et 675.
 (3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1589.
 (4) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 674.
 (5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 919, Information Tronchiennes 1602, f° 23 r°.
 (6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 680, 682 et 685.
 (7) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°.
 (8) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.
 (9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 656.
 (10) D'après un acte du 13 juillet 1578, édité dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 730.
 (11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 668-669.
 (12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 911, Information Tronchiennes 1584, f° 148.
 (13) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 670 et 671.
 (14) Documents publiés dans P. E. VALVEKENS, *Acta et Documenta Joannis de Pructis Abbatis Praemonstratensis († 1596)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIV, 74-76, 82-94 et 245, Averbode, 1958. — Voir aussi: P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje. Maart 1576-1585*, Université de Louvain. *Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*, 2^e série, 231-233, Louvain, 1929.
 (15) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 675.
 (16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 2.
 (17) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 675 et 676.

Gand, Antoine de Langhe, abbé de Ninove, et Jacques Libart, président du Conseil de Flandre, l'écartèrent (1) à cause de sa rébellion en 1593. Il décéda prévôt de Tussenbeek, le 13 septembre 1605, âgé de cinquante-quatre ans, selon la chronique et l'obituaire de Tronchiennes (2); le nécrologe de Tussenbeek dit également qu'il mourut en 1605, mais célèbre sa mémoire au 22 septembre (3).

LAURENT GOETHALS (4), chanoine de Tronchiennes, était, selon la Chronique de cette abbaye, neveu au troisième degré de Jacques Goethals, qui devint abbé (5) de Tronchiennes en 1625. Curé de Nazaret depuis 1594, il passa le 8 janvier 1598 à la cure de Deinze et, vers la fin de l'année 1602, à celle de Nevele (6). De là, il fut appelé, avant le 24 juin 1606, à Tussenbeek, pour y assumer la succession de François de Moor (7). À une date inconnue, il devint de nouveau curé à Nevele (8), où il resta (9) jusqu'en 1622. D'après l'obituaire de Tronchiennes, il décéda (10) le 17 septembre 1625. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

FRANÇOIS DE KNUYT (*de Cnuyt, de Cnuut*) apparaît (11) comme prévôt de Tussenbeek dans la formule de profession de la sœur Madeleine van den Bossche (12). Malheureusement, cette formule n'est pas datée et de la sœur en question on sait seulement qu'elle mourut (13) en 1645. François de Knuyt n'est pas mentionné dans les documents relatifs à l'information, tenue au mois de mai 1602, en vue de la désignation d'un nouvel abbé de Tronchiennes (14), mais, en 1608, il est signalé comme sous-chantre et maître des novices de l'abbaye de Tronchiennes (15). Prenant de mauvaise part qu'il n'obtenait pas la cure de Nevele, vacante par le départ de Laurent Goethals en 1622, il s'en alla sans laisser de ses nouvelles (16). Il n'est pas cité dans le nécrologe de Tussenbeek.

PAUL BREECPOT (*Breeckpot*) reçut l'habit religieux (17) dans la Communauté de Tronchiennes à Gand (18) le 24 décembre 1608. Selon le chroniqueur de Tronchiennes, il démis-

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 919, Information Tronchiennes 1602, f° 19-34 v°. — Voir également : P. E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de Opstand tegen Spanje...*, 233-234.

(2) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 678. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbays de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14.

(3) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 265.

(4) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425, qui place « Laurentius Goethals (1622-1625) » après « Franciscus de Knuyt (1605-1622) », alors que le chroniqueur de Tronchiennes dit, à l'année 1606 : *In demortui Domini Francisci (il s'agit de François de Moor) locum praepositus declaratus est ante Natale Praecursoris Domini pastor Nivellanus Dominus Laurentius Goethals* : A.É.G., *Abbays de Tronchiennes*, n° 1.

(5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 685.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 674 et 676.

(7) A.É.G., *Abbays de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1606.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 929, Information Tronchiennes 1624, f° 113 v°.

(9) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 682.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbays de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°.

(11) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425, qui lui assigne les millésimes 1605-1622, je ne sais pour quelle raison.

(12) A.A. GRIMBERGEN, VI, 2.

(13) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 280.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 919, Information Tronchiennes 1602, f° 22-34 v°.

(15) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 678.

(16) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 681.

(17) Ne figure dans aucune liste des prévôts.

(18) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 678-679.

sionna (1) comme prévôt vers le 18 juin 1622. Déclinant son identité, en 1624, il déclara avoir été curé de Nevele et vicaire à Vosselare et à Landegem, sans parler de Tussenbeek ou Serskamp (2). Le 25 janvier 1625, il apparaît comme cellerier de l'abbaye de Tronchiennes (3). Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek, mais l'obituaire de Tronchiennes assure que le cellerier Breckpot décéda le 30 avril 1661 (4).

AUGUSTIN MORBAYS (*Morbais, Morbesius, Moerbesius*) (5) fit profession dans la Communauté de Tronchiennes (6) à Gand le 5 mai 1609. Il était sous-prieur depuis environ dix ans (7), quand il succéda (8) à Paul Breecpot comme prévôt de Tussenbeek, le 19 juin 1622. Le 6 juillet 1624 mourut la prieure Madeleine Smaus, à l'âge de soixante-cinq ans (9); le nécrologe célèbre sa mémoire au 4 août (10). Le 17 juillet 1624, la Communauté, qui ne comptait que dix sœurs, élut à sa place Jacqueline Mortgat, originaire de Termonde et âgée de trente-six ans (11). Le prévôt quitta Tussenbeek, pour devenir curé de Vosselare (12) le 23 juillet 1625, et, le 24 décembre 1626, il passa à la cure d'Astene (13). Il décéda le 26 janvier 1642, selon l'obituaire de Tronchiennes, qui toutefois semble supposer qu'il mourut prévôt de Tussenbeek (14). Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek.

GUILLAUME GRUENINX (*Gruenincx, Gruninx, Grunincx, Gruninckx, Groeninx, Groeninx*), originaire de Bruxelles (15), était chanoine de l'abbaye de Ninove, où il reçut l'habit religieux en 1612, et bachelier en théologie (16). Il a été curé à Okegem (17). L'abbé de Tronchiennes ne trouvant personne parmi ses chanoines, qui voulût assumer la succession d'Augustin Morbays, Guillaume Grueninx devint (18) prévôt à Tussenbeek le 30 juillet 1625. Il y décéda le 16 janvier 1637, âgé de quarante-trois ans (19). Il est commémoré dans le nécrologe de Ninove au 16 janvier (20), dans celui de Tussenbeek au 28 janvier (21).

-
- (1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1622.
 (2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 929, Information Tronchiennes 1624, f° 121.
 (3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, charte 93.
 (4) A. A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15.
 (5) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.
 (6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 679.
 (7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 929, Information Tronchiennes 1624, f° 107 v°.
 (8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1622.
 (9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1624.
 (10) A. A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 216.
 (11) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 682.
 (12) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 690.
 (13) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 691.
 (14) A. A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15.
 (15) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Voir aussi : L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, III, 65, Bruxelles, 1907.
 (16) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 12, f° 4 v°.
 (17) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 79 v°.
 (18) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 690.
 (19) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1637. — A. A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 14 v°.
 (20) A.É.R., *Abbaye de Ninove*, n° 8, Nécrologe, f° 79 v°.
 (21) A. A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 28.

GUILLAUME DE STROOPERE (*Stroopere, Stroepere, Stroperius, de Strooperije*) (1), fils de Laurent et de Suzanne Jacobs (2), fit profession dans la Communauté de Tronchiennes (3) à Gand le 22 septembre 1621. Il est signalé comme étudiant à Douai (4) le 18 juillet 1624 et encore (5) le 11 janvier 1625. En septembre 1629, il était maître des novices (6). Le 23 janvier 1637, il devint prévôt de Tussenbeek (7). Il décéda en 1638, le 22 juin selon le chroniqueur de Tronchiennes et le nécrologe de Tussenbeek (8), le 23 juin selon le registre des bénéfices de Tronchiennes (9), le 22 janvier selon l'obituaire de Tronchiennes (10).

GEORGES VAN SNICK (*de Snick, Snick*), chanoine (11) de l'abbaye de Tronchiennes, devint prévôt de Tussenbeek, le 28 juin 1638 (12). Il fut question de lui lors de l'information, tenue le 26 mai 1647 en vue de la nomination d'un nouvel abbé de Tronchiennes (13). Ainsi on apprend qu'il avait alors quarante ans, comptait dix-huit ans de profession et avait été maître des novices. Bien que recommandé par les commissaires, Antoine Triest, évêque de Gand, Charles de Severi, abbé de Floreffe et vicaire de l'abbé général, et Jean du Bloys, conseiller au Conseil de Flandre, comme premier candidat à la prélatrice, il resta prévôt jusqu'à sa mort, survenue en 1661, le 9 mai selon le nécrologe de Tussenbeek (14), le 30 mai selon l'obituaire de Tronchiennes (15), le 30 avril selon M. De Meulemeester (16).

FRANÇOIS DE GRAVE (*de Graeve*), originaire de Gand (17), fils d'Antoine, reçut l'habit religieux dans la Communauté de Tronchiennes à Gand, le 8 décembre 1640, y fit profession le 8 décembre 1642, à l'âge de dix-neuf ans, et fut ordonné prêtre (18) le 16 mars 1647. Il étudia à l'Université de Louvain, où il prit le grade de bachelier en théologie, science qu'il enseigna

(1) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 108.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1621.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 929, Information Tronchiennes 1624, f° 126 v°.

(5) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 685.

(6) *Descriptio*, éd. dans J.-J. DE SMET, *Recueil des Chroniques de Flandre*, I, 694-695.

(7) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, *Registrum beneficiorum*, f° 28.

(8) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 1, Chronique, a° 1638. — A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 173.

(9) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, *Registrum beneficiorum*, f° 28.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15. — L'auteur se trompe probablement, tout comme il semble être mal informé quand il assure que le prévôt mourut dans la 18^e année de sa profession.

(11) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425.

(12) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, *Registrum beneficiorum*, f° 28.

(13) A.G.R., *Conseil d'État*, Élection Tronchiennes 1647, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII. — M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 108-110.

(14) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 129.

(15) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 15.

(16) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 112.

(17) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 11.

(18) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 11.

ensuite dans son couvent (1). Il succéda (2) à Georges van Snick comme prévôt de Tussenbeek le 3 juin 1661. Le 27 décembre 1662 mourut la prieure Jacqueline Mortgat, âgée de septante-six ans, selon des notes recueillies à Tronchiennes (3); toutefois le nécrologe, qui la commémore au 2 janvier, lui donne septante-huit ans (4). Marie-Claudine van Maerselaer lui succéda, élue le 31 décembre 1662 et confirmée (5) le 1^{er} janvier 1663. Le 21 août 1672, le prévôt retourna à sa Communauté de profession, où il remplit la fonction de prieur jusqu'au 9 octobre 1693. Il décéda en 1695, le 3 février (6), ou le 26 janvier (7). Le nécrologe célèbre sa mémoire au 15 janvier (8).

AMAND ANNÉ (9), baptisé sous le nom de Gilles, reçut le nom d'Amand lors de sa prise d'habit au monastère de Tronchiennes à Gand le 22 janvier 1651. Il fit profession le 23 février 1653 et, le 26 mai 1655, il alla étudier à Louvain. Il fut ordonné prêtre le 11 juin 1656. Le 18 avril 1662, il devint sous-chantre et bibliothécaire, le 12 décembre 1665 circateur et professeur de théologie. Il succéda à François de Grave comme prévôt de Tussenbeek en 1672, le 21 août (10) ou le 23 (11). En 1673, la prieure Claudine van Maerselaer, malade, abdiqua et se retira chez son beau-frère à Bruxelles, où elle mourut le 28 mars 1765, comme en témoigne le nécrologe (12). En 1673, Norberte de Bremaker lui succéda (13). Pendant les guerres de Louis XIV, la Communauté se réfugia chez les sœurs noires à Termonde (14). C'est là que mourut, le 29 septembre 1677, le prévôt Amand Anné (15), âgé de quarante-huit ans (16). Le nécrologe célèbre sa mémoire au 28 septembre (17).

PHILIPPE RONSE (18), fils d'Henri, prit l'habit religieux le 25 janvier 1655 au couvent de Tronchiennes à Gand et y fit profession le 27 janvier 1658. Ordonné prêtre le 22 mai 1660, il fut envoyé à Louvain en 1661, où il resta jusqu'au 27 juin 1663. Il devint vicaire (19) à Tussenbeek le 13 septembre 1664 et succéda à Amand Anné comme prévôt (20) le 10 février 1678. En 1681

(1) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 11. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18.

(2) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, *Registrum beneficiorum*, f° 28.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, *De monasterio monialium nostrarum in Tusschenbeke*, 136.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 2.

(5) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, *De monasterio monialium nostrarum in Tusschenbeke*, 136-137.

(6) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 11.

(7) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18 v°.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 15.

(9) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 17.

(10) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 17.

(11) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, *Registrum beneficiorum*, f° 28.

(12) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 87. — M. DE MEULENBESTER, *La vie conventuelle chez les Sœurs Norbertines à Tussenbeek*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 242-265, Tongerlo, 1928.

(13) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, *De monasterio monialium nostrarum in Tusschenbeke*, 139.

(14) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 2, *Chronici Trunchiniensis continuatio*, 43.

(15) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 17.

(16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 16.

(17) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 271.

(18) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 17.

(19) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 17.

(20) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 24, *Registrum beneficiorum*, f° 28.

mourut la prieure Norberte de Bremaker (1), que le nécrologe commémore au 7 février (2). Catherine Pée lui succéda (3), âgée d'environ cinquante-cinq ans (4). Le prévôt retourna à sa Communauté de profession et y mourut le 1^{er} novembre 1695, à l'âge de soixante-deux ans (5). Le nécrologe célèbre sa mémoire au 1^{er} novembre (6).

CLAUDE STUPERAERT (*Steuperaert*), fils (7) de Jacques et de Liévine de Ruddere, né à Gand, le 24 janvier 1647, reçut l'habit religieux dans la Communauté de Tronchiennes à Gand le 5 avril 1666 et y fit profession le 8 avril 1668. Le 30 mai 1670, il alla étudier à Louvain. Ordonné prêtre le 28 mars 1671, il devint successivement : le 6 septembre 1672, second sacristain ; le 1^{er} septembre 1678, maître des novices et circateur ; le 18 mai 1680, vicaire à Tronchiennes. Il fut nommé prévôt (8) de Tussenbeek le 13 septembre 1682. Le 4 janvier 1685, selon le nécrologe, mourut la prieure Catherine Pée, à l'âge de soixante ans (9). La sous-prieure, Marie van Branteghem, lui succéda, âgée d'environ cinquante ans (10). Le prévôt fut élu abbé de Tronchiennes le 4 mai 1693, nommé le 27 juin suivant (11), installé le 18 juillet et béni le lendemain. Il décéda (12) le 17 juillet 1731. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe.

PAUL DROESBEKE (13), fils d'Ursmer et de Jeanne Galle, né le 17 février 1658, reçut l'habit religieux au couvent de Tronchiennes à Gand le 13 juin 1680, fit profession le 1^{er} mars 1682 et fut ordonné prêtre le 12 juin 1683. Après avoir été vicaire à Tronchiennes, il devint prévôt (4) de Tussenbeek en 1693. L'abbé de Tronchiennes n'étant pas à même de pourvoir aux besoins des sœurs de Tussenbeek, transmit la paternité sur leur monastère à l'abbé de Grimbergen, Herman de Munck, le 2 avril 1705 (15). Le prévôt dut céder sa place à un chanoine de Grimbergen et rentra dans sa Communauté de profession, où il mourut (16) le 21 avril 1707. C'est à cette date qu'il se trouve inscrit dans l'obituaire de Tronchiennes (17) ; le nécrologe de Tussenbeek ne fait point mention de lui.

(1) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, *De monasterio monialium nostrarum in Tusschenbeke*, 141.

(2) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 38.

(3) A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 4, *De monasterio monialium nostrarum in Tusschenbeke*, 141.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 4.

(5) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 17. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 18 v°.

(6) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 305.

(7) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi : A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21.

(8) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21.

(9) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 4.

(10) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 203.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1304, Élection Tronchiennes 1693.

(12) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 21. — A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 20 v°.

(13) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi : A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 27.

(14) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 27.

(15) M. DE MEULENBESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tussenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 120-141.

(16) A.A. GRIMBERGEN, VI, 111. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 13, *Liber vestitionum*, 27.

(17) A.A. GRIMBERGEN, VI, 112. — A.É.G., *Abbaye de Tronchiennes*, n° 14, *Copia authentica Mortuarii*, f° 19 v°.

GUILLAUME DE VOS (1), fils de Jean et de Marie-Anne Bruynenbroeck, baptisé à Bruxelles le 19 mai 1676, entra à l'abbaye de Grimbergen, où il reçut l'habit religieux le 15 décembre 1696 et fit profession le 18 septembre 1698. Ordonné prêtre le 5 juin 1700, il enseigna la Théologie jusqu'au mois d'avril 1705, quand il fut nommé prévôt de Tussenbeek (2). Le 7 août 1719, la prieure Marie van Branteghem, devenue infirme, démissionna (3); d'après le nécrologe, elle décéda le 22 juillet 1721, à l'âge de quatre-vingts ans (4). À sa place, l'abbé de Grimbergen, Augustin van Eeckhout, installa, le 7 août 1719, Barbe Thérèse van der Mersche, originaire d'Alost (5) et âgée d'environ cinquante-sept ans (6). En 1720, Guillaume de Vos devint curé à Berchem-Sainte-Agathe, où il mourut (7) le 1^{er} septembre 1734. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek, mais dans celui de Grimbergen il est commémoré au 1^{er} septembre (8).

SIARD COSIJN (9), fils de Pierre et de Jacqueline Crabbe, baptisé à Bruxelles, le 24 décembre 1686, sous le nom de Pierre, reçut le nom de Siard lors de sa prise d'habit à l'abbaye de Grimbergen le 7 mai 1705. Il fit profession le 10 mai 1707 et fut ordonné prêtre le 5 avril 1710. Après avoir été vicaire à Berchem-Sainte-Agathe, professeur de Théologie et sous-prieur à l'abbaye, il fut nommé prévôt de Tussenbeek en 1720. Le 7 avril 1729, il retourna à Grimbergen, où il devint de nouveau sous-prieur ainsi que maître des novices, à partir du 3 octobre 1732. Le 25 septembre 1734, il fut nommé vicaire à Ramsdonk et le 1^{er} octobre 1738 curé à Grimbergen. Il mourut (10) le 2 mars 1742. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek, mais dans celui de Grimbergen où il est commémoré au 2 mars (11).

BALTHASAR VANDEN ELSKEN (12), fils d'Antoine et d'Anne Marie Walravens, baptisé à Bruxelles, le 24 novembre 1687, comme Balthasar Gaspar Melchior, garda son premier prénom lors de sa prise d'habit à l'abbaye de Grimbergen, le 15 novembre 1705. Il fit profession le 13 novembre 1707 et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1711. Dix ans durant, il enseigna la Théologie. Il devint prévôt de Tussenbeek au mois de mars 1729. Le 1^{er} juin 1731, il retourna à son abbaye, où il reprit son cours de Théologie. Le 28 août 1733, il fut nommé curé de Grim-

(1) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir également A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 41-42.

(2) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 41.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 146-147.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 203.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère des Norbertines de Tusschenbeek*, dans *Cercle archéologique... Termonde*, 2^e série, XVII, 147.

(6) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 292.

(7) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 42.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 26, 27 et 61, *Nécrologes*.

(9) Voir les listes des prévôts dans C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 275. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 69.

(10) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 69.

(11) A.A. GRIMBERGEN, II, 27 et 61: *Nécrologes*.

(12) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir également: A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 75-76. — C.-F.-A. PIRON, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België, welke sich door hunne dapperheid, vernuft, geest, wetenschappen, kunst, deugden, dwalingen of misdaden eenen naam verworven hebben, sedert de eerste tyden tot den dag van heden*, II, 73, Malines, 1862. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, II, 281.

bergen. Il composa plusieurs poésies latines et flamandes, entre autres les inscriptions des tableaux représentant l'histoire du Saint Sacrement de Miracle à l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. Il mourut (1) le 23 septembre 1738. Il n'est pas mentionné dans le nécrologe de Tussenbeek, mais le nécrologe de Grimbergen célèbre sa mémoire au 23 septembre (2).

MELCHIOR PENNINGCK (3), fils d'Adrien et de Catherine Vermeulen, baptisé à Grammont, le 14 janvier 1689, comme Pierre Melchior, ne garda que son second prénom lors de sa prise d'habit à l'abbaye de Grimbergen, le 24 décembre 1709. Il prononça ses vœux le 8 décembre 1711 et fut ordonné prêtre le 15 avril 1713. D'abord vicaire à Tussenbeek, il y devint prévôt (4) en 1731. Le 19 octobre 1731, d'après le nécrologe, mourut la prieure Barbe Thérèse van der Mersche, à l'âge de septante ans (5). Augustine de Grave, lui succéda. Elle était âgée d'à peu près quarante ans et avait environ treize ans de profession (6). En 1753, le prévôt, devenu infirme, se retira à l'abbaye de Grimbergen; il décéda (7) à Ramsdonk le 9 juin 1672. Les nécrologes de Tussenbeek et de Grimbergen célèbrent sa mémoire au 9 juin (8).

BERNARD VIRON (9), fils de Paul et de Barbe Parijs, baptisé à Bruxelles, le 23 novembre 1718, comme Jean François, reçut le nom de Bernard lors de sa prise d'habit à l'abbaye de Grimbergen, le 25 mars 1738. Il fit profession le 27 septembre 1739 et fut ordonné prêtre le 23 décembre 1741. Il avait étudié la philosophie à Louvain et enseigna la Théologie à Grimbergen à partir du 6 décembre 1745. Le 31 décembre 1748, il fut nommé sous-prieur et, le 24 mai 1753, il devint prévôt de Tussenbeek (10). Le 5 mars 1758, selon le nécrologe, décéda la prieure Augustine de Grave, âgée de soixante-sept ans (11). À sa place fut nommée Angèle Van Mulders, qui était née à Asse le 31 juillet 1712 et avait fait profession (12) le 24 août 1733. Le prévôt mourut (13) le 24 mars 1775. Les nécrologes de Tussenbeek et de Grimbergen célèbrent sa mémoire au 24 mars (14).

BARTHÉLEMY HEYMANS (15), fils de Josse et de Jacqueline Van Dosselaer, baptisé à Bruxelles, le 22 février 1728, comme Barthélemy Joseph, garda son premier prénom lors de sa

(1) A.A. GRIMBERGEN, II, 30; *Nomina*, 75-76.

(2) A.A. GRIMBERGEN, II, 26, 27 et 61: *Nécrologes*.

(3) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir également: A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 83. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, IV, 243-244.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 83.

(5) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 292.

(6) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 64.

(7) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 83.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 160. — A.A. GRIMBERGEN, II, 61: *Nécrologe*.

(9) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 127.

(10) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 127.

(11) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 64.

(12) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 19.

(13) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 127.

(14) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 83. — A.A. GRIMBERGEN, II, 61: *Nécrologe*.

(15) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi: A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 139.

prise d'habit à l'abbaye de Grimbergen, le 21 janvier 1748. Il fit profession le 21 septembre 1749 et fut ordonné prêtre le 26 février 1752. Vicaire à Tussenbeek depuis 1763, il y devint prévôt au mois de mai 1775. Il décéda (1) le 2 janvier 1780. Les nécrologes de Tussenbeek et de Grimbergen célèbrent sa mémoire au 2 janvier (2).

MILON VAN HAELLEN (3), fils de François et de Catherine Van den Heuvel, baptisé à Bruxelles, le 4 février 1732, comme Jean François, reçut le nom de Milon lors de sa prise d'habit à l'abbaye de Grimbergen, le 24 avril 1751. Il fit profession le 12 novembre 1752 et fut ordonné prêtre le 13 mars 1756. Vicaire à Grimbergen depuis 1772 et à Meisse depuis le 3 avril 1773, il devint prévôt (4) de Tussenbeek le 19 janvier 1780. En exécution d'un décret de Joseph II, le monastère fut supprimé (5) le 6 mai 1783. La liste du personnel, dressée par ordre du Comité de la Caisse de Religion le 16 mai 1783, comprend dix-sept moniales et cinq sœurs converses (6). Au mois de décembre 1785, les bâtiments furent mis à l'enchère, avec charge, pour l'acheteur, de les démolir (7). Selon le nécrologe, la prieure Angèle Van Mulders décéda (8) à Alost le 19 janvier 1786. Le prévôt continua à desservir l'église de Serskamp jusqu'à sa mort, survenue (9) le 22 août 1790. Il est commémoré, au 22 août, dans les nécrologes de Tussenbeek et de Grimbergen (10).

Une tentative de rétablissement du monastère de Tussenbeek, entreprise par le curé de Serskamp (11) en 1791, resta sans succès.

(1) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 139.

(2) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 2. — A.A. GRIMBERGEN, II, 61 : *Nécrologe*.

(3) Voir la liste des prévôts dans N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 426. — Voir aussi : A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 147.

(4) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 147.

(5) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 19, 138 et 234. — M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère de Tusschenbeek. Suppression du Monastère*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VI, 270-280, Tongerlo, 1930. — J. LAVALLEYE, *La suppression de prieurés de Norbertines en 1783*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 78-79, Tongerlo, 1925.

(6) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 507.

(7) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, 4^e série, II, 19, Gand, 1890.

(8) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 19.

(9) A.A. GRIMBERGEN, II, 30, *Nomina*, 147.

(10) A.A. GRIMBERGEN, II, 25, *T'Cloosters van Tusschenbeekes Doodt Boeck*, 234. — A.A. GRIMBERGEN, II, 61 : *Nécrologe*.

(11) A.É.G., *Monastères supprimés par Joseph II*, n° 4 : Requête du curé de Serskamp, 1791.

TABLE DES NOTICES DU TROISIÈME VOLUME

ORDRE DE CÎTEAUX

Abbaye de Baudelo à Sinaai-Waes, puis à Gand, par G. Asaert	239
Prieuré de Notre-Dame Ten Hove à Waarschoot, plus tard à Gand, par A. De Vos	271
Abbaye d'Aurea Cella à Doornzele, puis à Gand, par A. De Vos	287
Abbaye de Beaupré à Grimminge, par E. Houtman	307
Abbaye de la Byloque à Gand, par G. Van Acker	329
Abbaye de Maagdendale à Flobecq, puis à Pamele-Audenarde, par B. Augustyn	355
Abbaye de Notre-Dame rattachée à l'hôpital d'Audenarde, par L. Milis et M. Hoebeke	375
Abbaye de Notre-Dame-au-Bois à Lokeren, puis de Nieuwenbos, à Heusden et ensuite à Gand, par C. Vleeschouwers	379
Abbaye d'Oosteeklo, par M. Nuyttens	437
Abbaye de Ten Roosen près d'Alost, par E. Houtman	447
Abbaye de Ter Hagen à Axel, Merelbeke et Gand, par M. Nuyttens	461
Abbaye de Zwijveke à Termonde, par M. Nuyttens	473

ORDRE DE PRÉMONTRÉ

Abbaye de Ninove, par G. Mersch et J. Wauthoz-Glade	485
Abbaye de Tronchiennes, par N. J. Weyns	537
Prévôté de Boechoute à Dikkelvenne, par G. Mersch	569
Monastère de Petegem-Deinze, par N. J. Weyns	577
Monastère de Serskamp-Tussenbeek, par N. J. Weyns	579

MONASTICON BELGE

Soucieux de mieux faire connaître l'histoire monastique de notre pays, Dom Uramer Berlière avait commencé jadis la publication du *Monasticon belge*. Il en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut, et une partie du tome II, Province de Liège. Ces volumes, épuisés depuis de longues années, ont été réédités par le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse. Ce Centre, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem, Despy et Wyffels, a décidé de reprendre et d'achever l'œuvre monumentale de Dom Berlière. En effet, le *Monasticon belge* est d'une importance indiscutable. Les historiens avaient déploré à juste titre qu'un tel instrument de travail ait été abandonné à la mort de son initiateur. La continuation de cette œuvre s'imposait dans des conditions nouvelles. Aucun spécialiste de l'histoire monastique ne pourrait aujourd'hui assumer seul une entreprise d'une telle envergure. L'histoire monastique de notre pays touche à des problèmes d'une grande complexité. Ce n'est pas seulement l'histoire religieuse qui est en cause, mais l'histoire politique, économique, institutionnelle, sociale et familiale. Le recours à de multiples sciences auxiliaires exige l'emploi de techniques délicates pour assurer la continuité et le succès des recherches.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse a recruté des historiens dans toutes les provinces et leur a confié la rédaction des notices relatives aux monastères bénédictins, cisterciens, norbertins et cartusiens, sans oublier les maisons des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin. Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une bibliographie complète, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome, quel que soit le nombre de ses volumes, se termine par une table détaillée des noms de personnes et de lieux.

Le présent volume est le dix-huitième de la collection. Les demandes de prix et les commandes seront adressées à l'Administration du Centre, rue du Pèry, 41, 4000-Liège. En librairie, les prix des volumes seront augmentés de trente pour cent.